

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 2 0



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 2 0

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

2020

MINISTÈRE DE LA CULTURE

DIRECTION DES PATRIMOINES

SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

2023
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

13 bis rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 19

Courriel : sra.drac.normandie@culture.gouv.fr

Le bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions au plan scientifique et administratif. Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Retrouvez la version numérique du *Bilan Scientifique de la région Normandie* sur notre site internet : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Normandie/Publications/Archeologie> et les notices sur Archéologie de la France information : <https://journals.openedition.org/adfi/>

Sauf mention contraire, les textes publiés dans la partie "Travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le service régional de l'archéologie de Normandie s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Les opérations ayant livré des résultats négatifs ou très limités sont référencées dans les tableaux des opérations mais ne sont pas publiées.

Directeur de publication

Frédérique Boura

Directeurs scientifiques

Nicola Coultard, Cyrille Billard

Coordination, PAO

Patricia Moitrel

Maquette, cartographie

Nathalie Bolo

Bibliographie

Christine Courtin, Patricia Moitrel, Anne Ropars

Relecture

Cyrille Billard, Laurence Eloy-Epailly,
Christelle Guillaume, Patricia Moitrel, Sophie Quevillon

Imprimerie

Talesca, Le Grand-Quevilly

Première de couverture

Foyer paléolithique
Louviers (27),
avenue W. Churchill (S. Le Maho, INRAP)

Quatrième de couverture

Vestiges de la Seconde Guerre mondiale
Bretteville-sur-Odon (14),
Les Forques (B. Labbey, INRAP)
Englesqueville-la-Percée (14),
Pointe de la Percée (CD 14)

ISSN édition papier : 2680-8919
ISSN édition numérique : 2824-771X

NORMANDIE

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

Avant-propos	9
Résultats significatifs de la recherche archéologique	11
Tableau de présentation générale des opérations réalisées	15

Calvados 17

Carte des opérations autorisées	17
Tableau des opérations autorisées	19
Anisy Le Grand Clos	25
Asnelles Chemin du Magasin	26
Authie 21 rue Henri Brunet	27
Barbery Rue de la Forge	28
Barbery Les Tuileries	28
Baron-sur-Odon Le Mesnil	29
Basly La Campagne	32
Bayeux 35 rue de Bellefontaine	32
Bayeux 65 rue de la Bretagne	32
Bayeux Route de Littry, phases 1 et 2	33
Biéville-Beuville Aménagement du Boulevard Urbain Nord	35
Biéville-Beuville 11 route du Londel	36
Bretteville-sur-Odon Les Forques	36
Bretteville-sur-Odon Les Forques, Le Buisson	37
Bretteville-sur-Odon Boulevard des Pépinières	38
Caen Le Château	39
Caen Rue du Magasin à Poudre, Campus 1, bâtiment B	40
Caen 74 rue du Vaugueux	40
Cambremer Grandouet	41
Colombelles Lazzaro 4 : aménagement de serres	42
Commes, Port-en-Bessin-Huppain Le Mont Castel	44
Cresserons Les Grande Londes, chemin de la Haie Pendue	46
Creully-sur-Seulles Parking du Château	47
Creully-sur-Seulles Saint-Gabriel-Brécy, Fresnay-le-Crotteur	47
Cuverville Le Clos Cuvervilla, rue de Sannerville	48
Englesqueville-la-Percée Pointe de la Percée	50
Esquay-sur-Seulles Route de Bayeux	51
Esquay-sur-Seulles 8 chemin de la France	52
Éterville Route de Maltot	53
Falaise Château, cour de la Reine	55

Falaise La Ferme du Pilier Vert, phases 1 à 3	56
Frénouville Le Bas du Marais, quartier de l'Étoile 1 à 3	56
Frénouville Rue Fred Scamaroni, Les Évignettes 3, zone 1	58
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, zone 4	60
Grandcamp-Maisy Le Pont du Hable	62
Ifs Rue Georges Sand, Parc Archéo	63
Lion-sur-Mer Ancien cimetière paroissial	64
Montillières-sur-Orne Goupillières, Le Ronceray	65
Montreuil-en-Auge Le Pré des Caves	65
Moult-Chicheboville 17 rue de l'Église, Lotissement aux Fleurs	65
Moult-Chicheboville Lotissement La Fabrique 1 et 2	66
Moult-Chicheboville Zone 1AU du PLU	66
Les Moutiers-en-Cinglais L'Herbage de Foupendant, parcelle A128	67
Noues-de-Sienne Cloître de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Sever-Calvados	68
Ouilly-le-Vicomte Le Bois	69
Ouistreham Le Planître	69
Port-en-Bessin-Huppain Rue Albatros	72
Potigny Rue du Marché, Les Antes	72
Rosel Le Clos Devant	73
Saint-Aubin-d'Arquenay Les Portes de la Mer	74
Saint-Désir Chemin de Baurée	74
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe Abbaye d'Ardenne	75
Saint-Martin-de-Mieux Rue du Lavoir	76
Saint-Rémy Launay, parcelle AB36	77
Subles Le Haut de Brunville	77
Thue-et-Mue Brouay, route d'Audrieu	77
Tilly-sur-Seulles Le Champ aux Lièvres	79
Le Tronquay Le Pré de la Tuilerie	79
Val-d'Arry Voie communale n° 7, tranche 1	80
Valambray Conteville, rue des Libérateurs	81
Ver-sur-Mer British Memorial, zones 1 et 4	81
Vieux Route de Cheux	83
Vieux 16 chemin des Clos	83
Vieux Chemin Haussé	83

Eure

87

Carte des opérations autorisées	87
Tableau des opérations autorisées	89
Beuzeville La Blotière	93
Bouafles Carrière des Hautes Terres du Triangle	93
Cierrey Rue des Trois Communes	93
Daubeuf-près-Vatteville Les Champs de Senneville, phase 2	94
Évreux Cour du Musée	95
Évreux 17 rue Saint-Louis	95
Évreux Allée des Soupirs	97
La Goulafrrière Parc éolien	97
Guichainville Le Long-Buisson 3	97
Igoville 20 route de Paris	99
Ivry-la-Bataille 15 rue d'Ézy	99
Louviers Avenue Winston Churchill	101
La Madeleine-de-Nonancourt Route de Saint-André, Le Buisson Fourchu	102
Martot La Marasse	102
Les Monts du Roumois Château d'Houblec-près-le-Gros-Theil	103
Le Neubourg Vieux Château	104

Pacy-sur-Eure Rue du Château, rue Édouard Isambard	107
Porte-Joie Les Pérelles, Le Pré : carrière zone A	107
Poses La Plaine	108
Prospection aérienne dans le département de l'Eure	110
Val-de-Reuil Route des Lacs (diagnostic)	112
Val-de-Reuil Route des Lacs (fouille)	112
Val-de-Reuil Zone de Loisirs	114
Vallée de l'Eure Une rivière, des territoires	115
Verneuil-d'Avre-et-d'Iton Chemin de la Bataille, La Saint-Denis	118
Vernon Requalification du centre-ville, phase 1	118
Vernon Rue Sadi Carnot	119
Vernon Vernonnet	120
Vernon Vieux Pont	123
Le Vieil-Évreux La Basilique	124
Le Vieil-Évreux La Fosse-Aubry, 16 rue de la Violette	125

Manche

127

Carte des opérations autorisées	127
Tableau des opérations autorisées	129
Agneaux Route de Rocreuil	133
Barfleur La Grande Forgette, 9 rue de Cherbourg	133
Bourgvallées Saint-Samson-de-Bonfossé : Le Haut Hamel	134
Bourgvallées Saint-Samson-de-Bonfossé : rue au Tellier	134
Bourgvallées 16 route du Val de Vire	134
Brix Route de Saint-Jouvin	135
Carentan-les-Marais Saint-Pellerin, Le Grand Ségueville	135
Carolles La Manouillère, Le Bois de Carolles	135
Cherbourg-en-Cotentin, Turlaville ZAE Collignon	135
Donville-les-Bains 23 rue de la Pierre Aiguë	137
Gonneville-Le Theil Route du Hameau Valognes	137
Granville Bastion du Logis du Roi	138
Hambye Abbaye : abords du carré claustral	139
La Haye-Pesnel 22 rue des Abrincates	140
Julouville Saint-Michel-des-Loups : Les Bougonnières	140
Martinvast La Grande Fontaine, Les Belles Feuilles 1 et 2	140
Le Mont-Saint-Michel Église : mur de soutènement ouest	141
Pontorson Chaussée de Villecherel	142
Portbail Le Carigny	143
Romagny-Fontenay ZA Teractive nord	144
Le Rozel Le Pou	144
Saint-Aubin-des-Préaux Le Coudray	146
Saint-Clair-sur-L'Elle Rue du Pont de la Pierre	146
Saint-Germain-sur-Ay Hameau Ermisse	147
Saint-Jean-le-Thomas Chemin de l'Amont de Pennerie	147
Saint-Sébastien-de-Raids Sablière de la Cavée, tranche 2, phase 1	148
Saint-Senier-sous-Avranches 102 rue Jeanne Paisnel	148
Saint-Vaast-la-Hougue Tatihou : Fort Vauban	148
Sartilly-Baie-Bocage Place de la Mairie, Grande Rue	149
La Sélune de Saint-Hilaire-du-Harcouet à Vézins	151
Thèreval Route de la Grotte	152
Thèreval Hébécrevon : Opération Cobra	153
Torigny-les-Villes Guilberville, Le Bourg	153
Vains Le Champ de Foire	153
Valognes Agglomération antique d'Alleaume	155

Carte des opérations autorisées	157
Tableau des opérations autorisées	159
Alençon Les Grouas	161
Alençon Rue de la Poterne, place du Bas-Plénitre, parking du Becquembois	162
Argentan Boulevards Carnot et Koenig	163
Avoine La Ferme du Château	163
Flers Les cercueils en plomb des comtes de Flers	164
Forêt de Bourse et d'Écouves	166
Forêt d'Écouves	168
Juvigny-Val-d'Andaine Loré, Leudrie, parcelle ZD 107	169
Lougé-sur-Maire L'Être-Mancel	171
Moulins-sur-Orne, Argentan Brûle-Piquet, Les Hogues, Le Grand Beaulieu	172
Nécy La Martinière	175
Perche-en-Nocé Manoir de Courboyer	177
Ranes Les Beauchards	177
Saint-Pierre-du-Regard Rue des Écoles	179
Saint-Quentin-les-Chardonnets Le Feugeray	180

Seine-Maritime

Carte des opérations autorisées	181
Tableau des opérations autorisées	183
Anceaumeville Clos du Colombier	187
Anneville-Ambourville Route des Écoles	187
Au fil du plomb de la Seine	189
Aumale Rue Jeanne Leclerc	191
Aumale 26 ter, rue de Verdun	192
Barentin Rue des Catillons	193
Bellencombres Le Château	193
Bois-Guillaume Rue Herbeuse	195
Bosc-le-Hard Rue du Point du Jour	196
La Cerlangue Église Saint-Jean-d'Abbetot	196
Cléon Quartier des Arts et des Fleurs, Les Feugrais, nord de l'église Saint-Martin	197
Cléon Quartier des Arts et des Fleurs, Les Feugrais, sud de l'église Saint-Martin	198
Criquetot-L'Esneval Route de la Forge	198
Criquetot-sur-Ouville Rue de Mantot	199
Croix-Mare Carrefour RD 20 et RD 6015	200
Dieppe Vestiges de la Seconde Guerre mondiale	201
Émanville Route de Langrune	202
Épouville Rue du Gray	203
Eu Bois-L'Abbé	204
Eu Topographie générale et insertion territoriale de la ville antique de <i>Briga</i>	207
La Feuillie, Montroty Les Cornets Frémont	210
Fontaine-la-Mallet Rue de Fréville, parcelles C 836, 837, 901, 904-907	210
Fontaine-la-Mallet Rue de Fréville, parcelle C 1169	212
Fontaine-sous-Préaux, Isneauville ZAC Plaine de la Ronce	212
Gommerville Rue des Rames	215
Grainville-Ymauville Impasse de la Ficelle	215
Hénouville La Ferme du Grand Clos	216
Héricourt-en-Caux Chemin du Pival	217
Lillebonne Square Foch, boulevard de Lattre de Tassigny	217
Maulévrier-Sainte-Gertrude La Butte au Diable	218

Montivilliers Route de Saint-Martin-du-Manoir	219
Oudalle Route de la Plaine, rue de l'Église	220
Riville Le Vivier	221
Rouen Rue Blaise Pascal	221
Rouen Cœur de Métropole : parvis de la Cathédrale, rues du Change et des Bonnetiers	222
Rouen Cœur de Métropole, secteur Vieux Marché	224
Rouen Rues Dutuit, Martainville et Molière	225
Rouen 18 rue du 74 ^e Régiment d'Infanterie	226
Rouen <i>Vuydanges et Salubritas</i>	226
Saint-Aubin-lès-Elbeuf Les Hauts de Novalle	227
Saint-Martin-de-Boscherville Abbaye Saint-Georges	228
Saint-Martin-du-Bec Château du Bec-Crespin	229
Saint-Pierre-de-Varengeville Chemin de la Messe	230
Saint-Pierre-de-Varengeville 476 route de Duclair	231
Tancarville Route de Saint-Romain	231
Terres-de-Caux Fauville-en-Caux : 443 rue Bernard Thélou, Le Clos du Vieux Puits	232
Terres-de-Caux Sainte-Marguerite-sur-Fauville : le Village Sainte-Marguerite	232
Tourville-sur-Arques Allée Saint-Martin	233
Vatteville-la-Rue La Haie du Maur, Les Communaux	233
Veules-les-Roses Parcelles AB 383 et AE 348	234
Yébleron Rue de la Valette	235

Opérations interdépartementales

237

Tableau des opérations interdépartementales autorisées	237
Les premiers peuplements de Normandie	239
De la tombe au territoire Les pratiques funéraires en Normandie durant l'âge du Bronze	241
Les céramiques de raffinage du sucre de part et d'autre de l'Atlantique	243
Vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Basse-Normandie	244
Bibliographie	246
Liste des programmes de recherche nationaux	253
Liste des abréviations	254
Organigramme du Service Régional de l'Archéologie	255

NORMANDIE

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

2020 sera pour tous, inévitablement, « l'année Covid-19 », même si le virus a eu un impact important pendant plusieurs années, et s'est installé durablement dans le domaine de la santé publique. Le confinement imposé dès mars fut le baptême de feu pour Nicola Coulthard, nommée Conservatrice régionale de l'archéologie au 1^{er} janvier, mais elle a pu compter sur l'ensemble des agents du service régional de l'archéologie pour gérer la crise avec pragmatisme et détermination.

Le bilan sur le plan archéologique est assez étonnant car, statistiquement, l'impact a été moins important que la situation de crise internationale, vécue par tous, aurait pu le laisser présager. Certes, une baisse mécanique a été accusée dans le nombre de prescriptions d'archéologie préventive, et on relève un fléchissement dans le nombre de projets de recherche programmée, mais l'activité est restée dynamique malgré tout, comme vous le découvrirez à travers cette édition du *Bilan scientifique de la région Normandie*.

Comment expliquer cela ? J'ose avancer l'adaptabilité et l'investissement exceptionnels des archéologues, quel que soit leur organisme de rattachement. Les amateurs et les professionnels ont su revoir leurs engagements en fonction des possibilités de réorganisation de leurs plans de charge dans le cadre de restrictions sanitaires changeantes.

En archéologie préventive, l'excellente coordination entre les opérateurs et la DRAC-SRA a permis de redéployer les archéologues professionnels sur des travaux de post fouille et de rédaction pendant la période de fermeture totale des chantiers, puis d'opérer une reprise d'activité graduelle et hiérarchisée, sans heurt aucun.

En archéologie programmée, la DRAC-SRA s'est évertuée à dialoguer avec tous les chercheurs pour modifier les projets afin de faciliter la continuité. Parfois, ceci s'est traduit par des opérations de fouilles maintenues avec des objectifs scientifiques corrélés à des équipes réduites et des consignes sanitaires strictes, et parfois il s'est agi, notamment quand les

projets nécessitaient beaucoup de déplacements, d'autoriser l'opération demandée sur une période de deux ans au lieu d'une. En raison de cette souplesse, qui a tout de même nécessité une gymnastique administrative et financière au sein du SRA, peu de projets ont été annulés. Les commissions territoriales de la recherche archéologiques et les projets collectifs de recherche (PCR) ont été maintenus à distance, les archéologues se familiarisant rapidement aux visioconférences, comme partout ailleurs.

Le rythme en dents de scie imposé par la situation sanitaire a été accentué par la gestion de l'imprévu. En toile de fond, il faut citer la réflexion programmatique menée sur les enjeux de l'érosion côtière, qui a donné lieu à une commande de bilan auprès d'un archéologue indépendant, spécialiste de l'archéologie du littoral. L'élaboration d'une méthodologie permettant d'anticiper la destruction inéluctable de très nombreux sites littoraux est ainsi devenue l'un des principaux objectifs régionaux.

Se surimposant à ce travail de fond, comme s'il fallait nous rappeler que l'archéologie ne sera jamais parfaitement programmable et qu'il faut toujours s'attendre à des surprises, deux fouilles préventives ont fait l'objet de déclarations de « découverte exceptionnelle » auprès du ministère de la Culture. Ces sites sont localisés à moins de 7 km l'un de l'autre, dans l'Eure. Le premier, implanté le long d'un ancien paléochenal de la Seine à Porte-de-Seine (Porte-Joie), faisait l'objet d'une fouille par l'INRAP portant sur des vestiges néolithiques avant l'extension d'une carrière. L'identification d'un monument funéraire complexe, à l'origine sous tertre, comprenant de nombreuses sépultures et possiblement implantée volontairement dans un secteur voué à un usage sépulcral dès le Mésolithique, a donné lieu à une expertise de la Commission territoriale de la recherche archéologique. L'intérêt d'étudier finement un tel monument a justifié l'octroi de moyens complémentaires.

À Louviers, sur la rive gauche de l'Eure à quelques

kilomètres de la confluence avec la Seine, une fouille menée par l'INRAP portant sur des occupations néolithique et médiévale a révélé la préservation très restreinte, mais exceptionnellement bien conservée, d'une unité d'habitation magdalénienne (Paléolithique supérieur). Sur une centaine de mètres carrés, silex et faune *in situ* étaient organisés en concentrations autour d'un foyer. La présence d'ocre est également avérée. Identifié pendant la dernière semaine d'une fouille qui avait déjà été interrompue pendant le confinement, le statut de « découverte exceptionnelle » a permis de négocier un prolongement permettant d'exploiter ce gisement rare avec l'attention qu'il méritait.

Si le confinement n'a pas totalement arrêté l'activité de terrain et a même permis à des chercheurs d'avancer les études et publications, il a néanmoins impacté les rencontres. Les Journées Archéologiques Régionales notamment ont été annulées, privant la communauté archéologique d'un forum d'échange très apprécié. Les restrictions ont aussi largement réduit l'ouverture au public de l'exposition « Quand la Normandie était romaine, *Briga* une ville retrouvée » présentée au Musée des Antiquités de Rouen en automne. Son catalogue « *Briga*, la ville oubliée » et un film produit par Court-Jus productions à cette occasion, ont chacun été récompensés par des prix, et l'exposition a été présentée à Eu en 2021.

Écrivant cette préface avec le recul du temps, je conclus avec satisfaction que la communauté archéologique a su traverser collectivement l'année compliquée que fut 2020 avec à la fois souplesse et stoïcisme, et que les affaires ont depuis lors repris sans qu'il n'y ait eu de rupture dans les projets.

Aussi, je souhaite féliciter et remercier vivement l'ensemble des acteurs archéologiques régionaux pour leur bonne volonté et leur pragmatisme tout au long de cette année si particulière.

La Directrice régionale
des Affaires culturelles de Normandie

Frédérique BOURA

NORMANDIE

Résultats significatifs et orientations de la recherche archéologique

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

En premier lieu, l'année 2020 est tout à fait exceptionnelle puisque la crise sanitaire a eu des conséquences importantes sur le fonctionnement des chantiers aussi bien préventifs que programmés. Malgré cette crise, l'instruction des dossiers archéologiques au sein de la DRAC de Normandie, notamment ceux relevant de la législation en matière d'archéologie préventive, n'a enregistré qu'une baisse relativement faible, même si le rythme des flux a été très perturbé. L'organisation commune entre les sites de Caen et de Rouen a permis de gérer, en flux tendu, les 1083 dossiers d'aménagement reçus (hors les nombreux dossiers spécifiques liés aux travaux des Monuments Historiques), contre 1160 en 2019 et 1041 en 2018.

Les restrictions de circulation et l'arrêt de l'activité ont tout de même amené une baisse de prescription des opérations de diagnostic et de fouille préventive.

Les différentes opérations reflètent toujours un investissement croissant de rénovation et d'embellissement des centres-villes et centres-bourgs par des collectivités territoriales (Rouen, Alençon, Argentan, Sartilly-Baie-Bocage notamment). En parallèle, les trois départements du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime concentrent de manière équilibrée la majeure partie de l'activité en préventif. Le nombre d'opérations reste toutefois important pour un département rural dynamique comme la Manche.

Pour mener à bien ces opérations d'archéologie préventive, le service archéologie du Département du Calvados et la Mission archéologique du Département de l'Eure partagent logiquement la réalisation de diagnostics sur leurs territoires avec l'INRAP (prérogative des services publics) et réalisent au total une dizaine de fouilles. Comme en 2019, la part du marché de fouilles préventives réalisée par les opérateurs privés reste faible, avec seulement 5 opérations de fouille réalisées en 2020.

La recherche programmée reste dynamique en Normandie (49 opérations contre 56 en 2019), malgré

quelques reports de projets de terrain incompatibles avec les règles sanitaires imposées. D'autres projets ont profité de l'impossibilité matérielle d'effectuer une opération de terrain pour engager un travail salubre de traitement et d'enregistrement du mobilier accumulé.

Plus généralement il faut rappeler l'importance accordée aux projets collectifs de recherche (PCR), dispositif précieux permettant une approche collective et pluridisciplinaire : Premiers peuplements en Normandie, Céramiques de raffinage du sucre, Vestiges de la Seconde Guerre mondiale. En plus des projets régionaux et inter-régionaux, il faut citer ceux, à l'étendue géographique plus restreinte, de ValEuRT (Vallée de l'Eure : une rivière, des territoires), Cercueils en plomb des comtes de Flers, et *Briga*, Topographie générale et insertion territoriale. Il faut également insister sur les projets, en apparence plus modestes mais riches en collecte d'informations, liés aux opérations de prospection-inventaire (pédestre, aérienne) notamment : 12 en 2020, auxquelles il faut rajouter 13 opérations de sondage et qui viennent enrichir la documentation régionale.

Au niveau de la typologie des projets, on constate une diversification importante à la faveur d'actions ciblées de prospections géophysiques, d'études de bâti et de sondages. Des demandes de financements portent également sur des analyses diverses visant à compléter des études dont les phases terrain sont terminées, en vue des publications et, de plus en plus, l'appel à des méthodes non intrusives permettant de mieux préserver le patrimoine (prospections géophysiques).

On note à nouveau avec préoccupation, particulièrement pour cette année, la baisse du nombre de fouilles pouvant accueillir et former étudiants et amateurs.

Rappelons enfin que la recherche programmée est soutenue financièrement par les Départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Les recherches normandes bénéficient également, depuis 2006, du dispositif Artemis, qui a permis à notre territoire de bénéficier de 273 datations radiocarbone, principalement orientées vers les opérations programmées.

Les forêts

La collaboration SRA-ONF est depuis longtemps très développée en Normandie orientale, en raison de l'importance de la couverture forestière et l'investissement des agents. Suite à l'obtention de la couverture Lidar des 3 massifs forestiers domaniaux en Normandie occidentale (Écouves, Andaines et Bourse dans l'Orne) en 2018-2019, le travail d'exploitation des données et de vérification sur le terrain s'est poursuivi.

Le littoral

Le recul du trait de côte constitue certainement l'un des enjeux les plus importants pour les années à venir, sachant que la destruction de sites par l'érosion marine échappe à tous les dispositifs de l'archéologie préventive. La prise en charge de l'étude de sites par le biais de l'archéologie programmée, avant leur inévitable destruction, est aujourd'hui illustrée par la poursuite des recherches sur le site préhistorique du Rozel dans la Manche. Ce site constitue un conservatoire paléolithique exceptionnel d'informations sur la constitution des groupes humains du Paléolithique moyen, recelant la quasi-totalité des empreintes de pas néandertaliennes connues en Eurasie. Tout aussi menacé sur les court et moyen termes, le site de hauteur du Mont Castel à Port-en-Bessin (Calvados) bénéficie d'études apportant un éclairage majeur sur un camp militaire romain longuement occupé aux périodes antérieures, dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire du Littoral et le Département du Calvados.

Parallèlement à la fouille de ces sites majeurs, l'année 2020 a été celle du lancement d'une vaste étude par la Drac sur les conséquences du recul du trait de côte sur le patrimoine archéologique par Henri Gandois. Face à l'accélération de ce phénomène, la Normandie voit en effet disparaître de nombreux sites archéologiques. Pourtant, cette érosion affecte de manière très différente les zones littorales selon leur nature : falaises crayeuses de Seine-Maritime, massifs dunaires de la Manche, heads du Nord Cotentin, falaises basses à limons de couverture en Plaine de Caen, grands estuaires. Dès les années d'après-guerre, des prospections à petite échelle ont été effectuées par des amateurs dans différents secteurs, mais ont été limitées à des observations et des ramassages sur estran ou en pied de falaise. Grâce à cela, l'état des connaissances, tel qu'il est répertorié dans la carte archéologique régionale, est relativement bien documenté. Mais ces observations n'ont que très rarement entraîné des opérations de fouilles de grande ampleur. Les vitesses de recul du trait de côtes commencent à être mieux connues, car elles représentent un enjeu majeur pour les populations riveraines. Ces données permettent d'identifier des zones menacées à plus ou moins brève échéance (20, 50 voire 100 ans).

L'objectif de l'étude, synthétisant toutes ces données, est de confronter les enjeux archéologiques et ceux liés à l'érosion, afin d'identifier le niveau d'exposition des

sites au risque de destruction et l'intérêt scientifique à les fouiller. À terme, il paraît nécessaire d'engager un programme d'évaluation de ces sites afin d'anticiper leur destruction. L'approche nouvelle consiste également à porter un regard en arrière du trait de côte sur une certaine profondeur, jusqu'à plusieurs centaines de mètres, mais également à prendre en compte les sites d'estran.

Les interventions sur les cours d'eau

Le constat qui a été fait régionalement est celui d'un nombre d'aménagements croissants en fond de vallée, souvent en lien avec la stratégie de rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau. Pour autant, notre niveau de connaissance de ces milieux reste très limité. Pour pallier cette lacune, la DRAC-service régional de l'archéologie, en partenariat avec la Communauté de communes Mont-Saint-Michel-Normandie, a lancé une opération d'inventaire archéologique sur une partie du cours de la Sélune dans la Manche. Outre l'enregistrement de données de terrain, l'objectif de ce projet est la recherche d'une méthodologie d'intervention sur des cours d'eau de faible débit et de faible profondeur. Elle doit permettre de mettre en place les outils les plus adaptés à une reconnaissance de ce patrimoine archéologique (prospection avec ou sans matériel hyperbare, prélèvements, relevé par drone, étude d'archives...)

L'aire d'étude comprend une partie du cours d'eau de la Sélune et ses abords immédiats, entre Ducey et Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), soit environ 18 km de longueur. Cette portion du fleuve a la particularité d'avoir été ennoyée dans les années 1930 par la construction du barrage de Vezins situé en aval (et aujourd'hui détruit). Par ailleurs, ce territoire a déjà donné lieu à plusieurs études documentaires et/ou paysagères qui montrent un fort potentiel patrimonial, notamment au travers de moulins, de ponts et de pêcheries à saumons, encore présents sur le cadastre napoléonien.

Résultats par périodes chronologiques

La Préhistoire ancienne

La Préhistoire bénéficie de deux fouilles remarquables cette année. La poursuite de la fouille programmée du Rozel (50), où s'opère une course contre la montre face à la destruction du site par l'érosion côtière, a confirmé le caractère unique du gisement, datant du Paléolithique moyen. Aussi, bien que toujours peu documentée par l'archéologie préventive, une rarissime unité d'habitation du Paléolithique supérieur (Magdalénien), déclarée « découverte exceptionnelle », a été fouillée à Louviers (27).

Le Néolithique

Le même site de Louviers a aussi livré une dense occupation du Néolithique moyen riche en foyers à pierres chauffées. La fouille préventive de Giberville (14) « ZAC du chemin de Clopée, tranches 1 et 4 » a

livré un exceptionnel ensemble de fosses de piégeage (ou *Schlitzgrüben*) qui offre une organisation rarement observée, prenant la forme d'un alignement de 120 m de long.

À Porte-Joie (27) « Les Pérelles-Le Pré », la fouille a permis d'étudier un ensemble de plus d'une vingtaine d'inhumés interstratifiés dans une structure tumulaire monumentale. Les premières datations attribuées à une période allant du Mésolithique au Néolithique moyen ne manquent pas d'étonner et les restes humains nécessiteront un vaste programme d'analyses.

À Moulins-sur-Orne/Argentan, les travaux de sondages sur une vaste enceinte du Néolithique se sont poursuivis, tandis qu'à Iffs « rue Georges Sand », un monument néolithique en pierres sèches appartenant à la très vaste nécropole d'Iffs et Fleury-sur-Orne a pu être fouillé malgré sa destruction partielle lors de travaux de réseaux plus anciens.

La Protohistoire

L'opération de Ouistreham « Le Planître » a porté sur une zone bordant le marais d'arrière-cordon littoral et a permis d'analyser un vaste parcellaire du Bronze ancien associé à une nécropole à enclos circulaire. À Oudalle (76), la fouille a permis d'étudier un nouvel enclos du Bronze moyen. Un ensemble d'enclos de La Tène a également été étudié à Émanville (76).

La fouille du site du Mont Castel à Commes et Port-en-Bessin a permis de dégager le système d'entrée de ce site de hauteur et d'en appréhender la chronologie relative.

On signalera une vaste zone multi-périodes à Fontaines-sous-Préaux/Isneauville comportant une occupation du Bronze final, un enclos agro-pastoral de La Tène et un établissement rural gallo-romain. Enfin, sur la zone de Colombelles « Lazzaro 4 », un vaste établissement de l'âge du Fer voit l'implantation d'un grand domaine agricole : ces données apportent des clefs de compréhension pour le peuplement des territoires situés au nord-est de l'agglomération caennaise.

Bien que réduite dans ses objectifs, la fouille des fours de tuiliers modernes de Barbery a pu se prolonger avec toutefois la découverte inattendue d'une exceptionnelle batterie de bas-fourneaux à scorie piégée de l'âge du Fer.

L'Antiquité

L'Antiquité est représentée avec la fouille à Frénouville (14) d'une zone située en périphérie immédiate de la *villa* du Poirier anciennement étudiée. À Vieux (14), en bordure du chemin Haussé, la fouille a permis d'étudier la suite d'une maison urbaine située dans les quartiers orientaux de l'agglomération, ainsi que le *decumanus* longeant le nord du *forum*.

À Évreux (27), rue Saint-Louis, les travaux de déconstruction de l'hôpital Saint-Louis ont donné lieu à une surveillance de travaux qui a permis de mieux comprendre l'évolution de ce quartier du I^{er} siècle avant

J.-C. au XIII^e siècle. À Vernon (27), une fouille préventive a permis de poursuivre l'étude du vaste *oppidum* de « Vernonnet », occupé aux périodes gauloise et antique. À Anneville-Ambourville (76) a été découverte une nécropole à incinération gauloise et antique.

Les fouilles programmées se sont poursuivies sur les deux agglomérations antiques d'Eu et du Vieil-Évreux, tandis que les prospections géophysiques se sont poursuivies sur l'agglomération antique d'*Alauna* à Valognes.

2020 marque également le début du PCR « Au fil du plomb de la Seine » qui porte sur la diffusion des contenants en plomb à la période antique.

Le Moyen Âge et la période Moderne

Concernant le Haut Moyen-Âge, les sites d'Ivry-la-Bataille et de Val-de-Reuil (27) « Route des Lacs » apportent des données nouvelles, avec pour ce dernier cas, la mise en évidence de structures mérovingiennes et carolingiennes découvertes à l'emplacement d'un terrain précédemment nivelé pour l'aménagement d'un terrain de sport.

Pour les châteaux, à l'est de la région, on peut citer les projets de Maulévrier-Sainte-Gertrude et Bellencombre (76) et celui du Neubourg (27). À l'ouest, notre connaissance du château de Caen (14) a progressé significativement grâce à la conjonction d'opérations préventives et programmées. Ainsi l'étude des vestiges du Vieux Palais ducal au sein du château de Caen, issus de la fouille du doyen Michel de Boüard, a été menée dans le cadre du schéma directeur du château et se poursuit dans le cadre d'un PCR sur cet édifice.

Le PCR portant sur les cercueils en plomb des comtes de Flers (61) a maintenu ses travaux d'analyses, tandis qu'un nouveau projet émerge autour du cimetière de l'église de Lion-sur-Mer (14).

Plus généralement les opérations portant sur les périodes médiévale et moderne accusent une croissance marquée et livrent des résultats dans des domaines peu explorés à ce jour en Normandie. On peut imputer ceci à plusieurs facteurs, dont une prise de conscience accrue de l'intérêt des études portant sur la fin du Moyen Âge et la période moderne, concomitant avec de grands projets complexes de requalification des centres urbains.

On évoquera enfin à Granville (50) le diagnostic complexe conduit sur le bastion du Logis du Roi dans le cadre du projet d'agrandissement du Musée d'Art et d'Histoire de la Ville, qui apporte des informations nouvelles sur les fortifications de la Ville haute.

La Seconde Guerre mondiale

L'année 2020 est particulièrement importante pour l'archéologie du dernier conflit. Sur le plan de la recherche programmée, elle a vu la poursuite du PCR sur les vestiges de la Seconde Guerre mondiale en

Normandie, ainsi que celle de la fouille de Théreval (50, ancienne commune d'Amigny). La zone de l'opération Cobra constitue un terrain attractif puisqu'une seconde opération a été lancée sur ce secteur par Cameron Ross et son équipe. La question principale qui motive les deux projets est celle de la capacité des traces matérielles présentes sur le champ de bataille à fournir une documentation alternative aux sources historiques. Par ailleurs, la fouille préventive de Bretteville-sur-Odon (14) « Les Forques » a porté sur une batterie de Flak assurant la défense de l'aérodrome de Carpiquet. Sur le tracé de la véloroute maritime, une partie de la station radar de la Pointe de la Percée a pu être fouillée à Englesqueville-la-Percée (14).

Le service régional de l'archéologie poursuit son action d'accompagnement de certaines opérations conduites à titre bénévole ou associatif, comme ces travaux de prospection sur des sites de crash d'avions.

Valorisation

Si les Journées Archéologiques régionales n'ont pas pu avoir lieu, plusieurs projets de valorisation ont abouti en 2020. L'importante exposition co-organisée par la Drac et la Réunion des Musées Métropolitains de Rouen, « Quand la Normandie était romaine, *Briga* une ville oubliée », dont l'ouverture a dû être reportée plusieurs fois, a finalement pu être présentée au Musée des Antiquités de Rouen à l'automne. Retraçant l'histoire de

la recherche menée sur cette ville antique aux confins de la Gaule Belgique et de la Gaule Lyonnaise, et en faisant une nouvelle interprétation dans la lumière des recherches récentes, l'exposition et son catalogue ont suscité un grand intérêt. Ce dernier a été *distingué par le Prix la Reinty, de l'Académie des sciences belles lettres et arts de Rouen*. Un film documentaire multiprimé réalisé à cette occasion par Court-Jus Productions, « *Briga, la ville oubliée* », est le troisième film financé ou co-financé par la Drac sur des sites normands. En 2020 une nouvelle commande a été passée pour le site paléolithique du Rozel.

Plusieurs projets de publication importants ont été soutenus : celle du colloque anniversaire de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze (APRAB), qui s'est tenu à Bayeux en 2019, celle de la fouille du château de Vatteville-la-Rue (76) par Anne-Marie Flambard et, enfin, la publication de la thèse de Thibault Cardon *Pour une approche anthropologique des usages monétaires médiévaux (France du Nord, XII^e-XVI^e siècle)*, aux Presses Universitaires de Caen.

Nicola COULTHARD
Conservatrice régionale de l'archéologie

et Cyrille BILLARD
Conservateur régional de l'archéologie adjoint

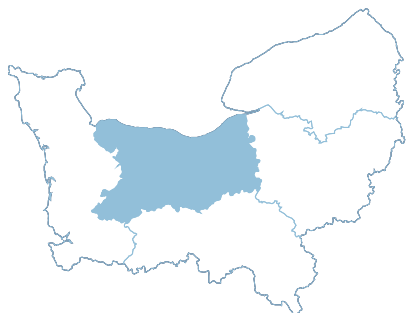
NORMANDIE

Tableau de présentation générale des opérations réalisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

TYPE D'OPÉRATION	Calvados (14)	Eure (27)	Manche (50)	Orne (61)	Seine- M ^{me} (76)	Région	TOTAL
Diagnostic	56	21	36	8	41		162
Étude		1					1
Étude de bâti		1		1	1		3
Fouille préventive	14	7	2		17		40
Fouille programmée	4	2	3		6		15
Projet collectif de recherche	3	1		1	3	3	11
Prospection aérienne		1					1
Prospection inventaire			1	2			3
Prospection matériel spécialisé	1		3				4
Prospection thématique					2	1	3
Sondage / surveillance de travaux	6	5		3	2		16

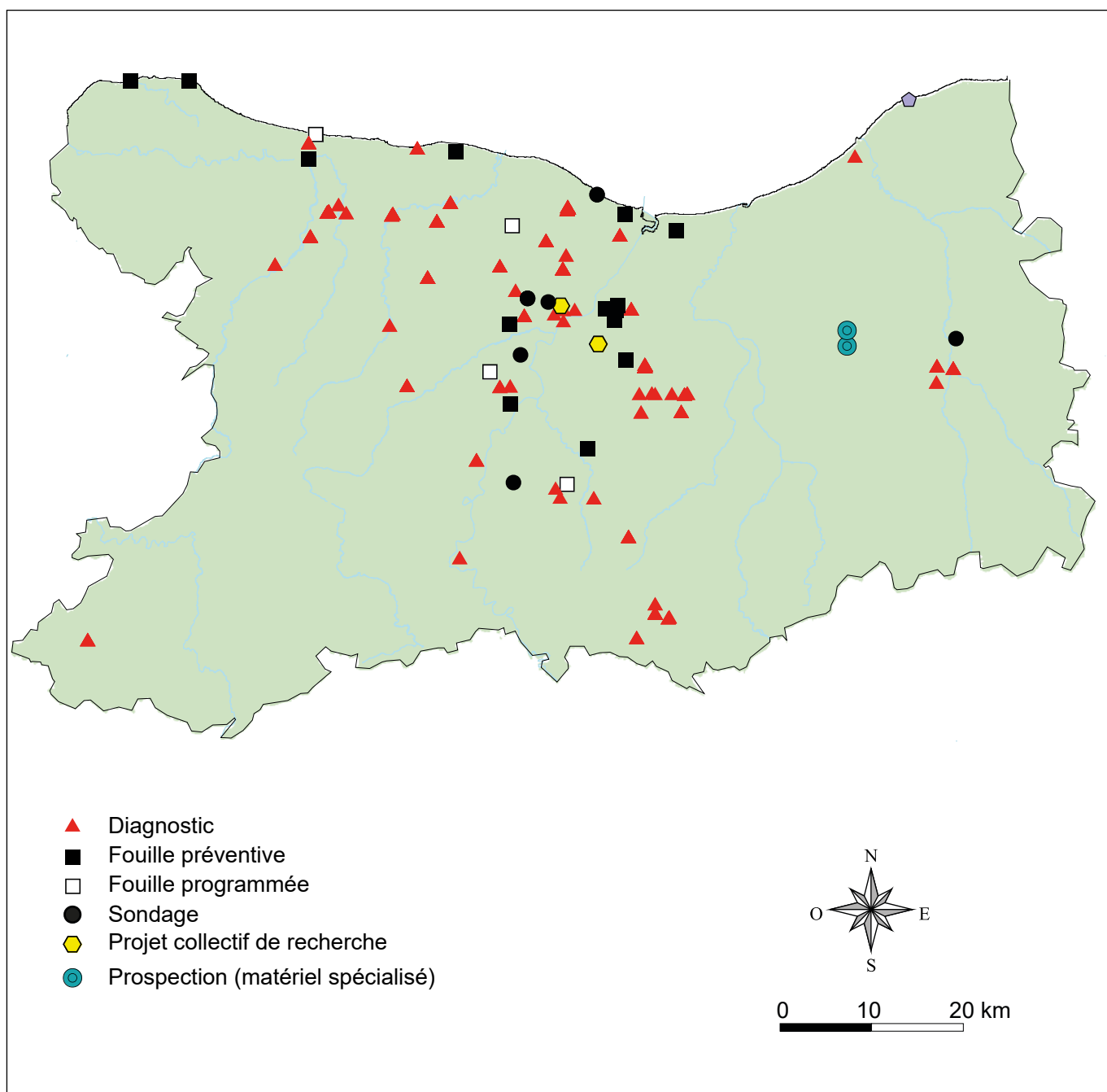


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans le département du Calvados

2 0 2 0



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département du Calvados

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164490	Anisy Le Grand Clos	David Flotté INRAP	Diag	PRO GAL MÉD MOD	3398 Positif
164507	Asnelles Chemin du Magasin	Sophie Pillault INRAP	Diag	FER GAL CONT	En cours Positif
164453	Authie 21 rue Henri Brunet	David Flotté INRAP	Diag	PRO CONT	3359 Limité
164469	Barbery Rue de la Forge	Jean-Yves Lelièvre CD 14	Diag	MOD CONT	3357 Limité
164423	Barbery Les tuileries	Anne Bocquet-Liénard SUP	FP	PRO MÉD MOD	3438 Positif
164430	Baron-sur-Odon Le Mesnil	Sophie Pillault SUP	PCR	PRO GAL	En cours Positif
164419	Basly La Campagne	Jean-Luc Dron BEN	FP	NÉO BRO	En cours Positif
164493	Bayeux 35 rue de Bellefontaine	Fabrice Lecampion INRAP	Diag	MÉD	3412 Limité
164394	Bayeux 65 rue de Bretagne	Grégory Schütz CD 14	Diag	GAL	Positif
164447 164448	Bayeux Route de Littry, phases 1 et 2	Grégory Schütz CD 14	Diag	BRO GAL MOD CONT	3403 Positif
164365	Biéville-Beuville Aménagement du boulevard urbain nord	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	NÉO GAL HMA MOD CONT	3280 Positif
164441	Biéville-Beuville 11 route du Londel	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	MOD CONT	3335 Limité
164415	Bretteville-sur-Odon Les Forques	Benoît Labbey INRAP	F. Prév.	CONT	En cours Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164356	Bretteville-sur-Odon Les Forques, Le Buisson	Mathieu Vandergucht CD 14	F. Prév.	NÉO BRO CONT	En cours Positif
164489	Bretteville-sur-Odon, Caen Boulevard des Pépinières	Jean-Yves Lelièvre CD 14	Diag	GAL MÉD MOD CONT	3381 Positif
164422	Caen Le Château	Luc Bourgeois SUP	PCR	MÉD MOD CONT	3440 Positif
164425	Caen Rue du Magasin à Poudre, Campus 1, Bâtiment B	Stéphanie Dervin INRAP	Diag	MOD	3338 Positif
164500	Caen Université de Caen, Campus 1	Pascal Couanon SRA	Sond	MOD	Ø
164509	Caen 74 rue du Vaugueux	Lydia Guérin INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	En cours Positif
164413	Cambremer Grandouet	Patrick Bossard ASS	PMS	CONT	En cours Positif
164406	Colombelles Lazzaro 4, serres 1 et 2	Chris-Cécile Besnard- Vauterin INRAP	F. Prév.	BRO FER GAL CONT	En cours Positif
164433	Commes, Port-en-Bessin-Huppain Le Mont Castel	Cyril Marcigny INRAP	FP	BRO FER	En cours Positif
164465 164466 164467	Cresserons Les Grandes Londes, Chemin de la Haie Pendue	Cécile Germain-Vallée CD 14	Diag	NÉO PRO HMA MÉD MOD CONT	3384 Positif
164497	Creully-sur-Seulles Parking du Château	Maïlys Lallauret INRAP	Diag	HMA	3391 Positif
164370	Creully-sur-Seulles Saint-Gabriel-Brécy, Fresnay-le-Crotteur	Didier Paillard CD 14	Diag	BRO MÉD	3310 Positif
164517	Cuverville Le Clos Cuvervilla, rue de Sannerville	Pierre Mazure CD 14	Diag	NÉO BRO FER GAL CONT	3423 Positif
164495	Deauville Les Coteaux de Deauville, parcelle AS 84	Fabrice Lecampion INRAP	Diag	/	3444 Négatif
164407	Englesqueville-la-Percée Voie verte de Grandcamp-Maisy à Vierville-sur-Mer, site 2	Vincent Hincker CD 14	F. Prév.	CONT	En cours Positif
164439	Esquay-sur-Seulles Route de Bayeux	David Flotté INRAP	Diag	FER GAL	3367 Positif
164503	Esquay-sur-Seulles 8 chemin de la France	Clarisse Parra-Prieto CD 14	Diag	NÉO PRO GAL MOD	3396 Positif
164492	Éterville Route de Maltot	Pascal Couanon SRA	Sond	CONT	En cours Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164366	Falaise Château, cour de la Reine	Maïlys Lallauret INRAP	Diag	MÉD MOD	3433 Positif
164388 164389 164390	Falaise La Ferme du Pilier Vert, phases 1 à 3	Marc-Antoine Thierry CD 14	Diag	MOD CONT	3311 Limité
164477	Falaise Voie Panoramique : magasin ALDI	David Flotté INRAP	Diag	CONT	3378 Négatif
164483 164484 164485	Frénouville Le Bas du Marais, quartier de l'Étoile 1 à 3	Vincent Le Quellec CD 14	Diag	PRO GAL MOD CONT	3406 Positif
164411	Frénouville Rue Fred Scamaroni Les Évignettes 3, zone 1	Sophie Pillault INRAP	F. Prév.	FER GAL HMA	En cours Positif
164350 164455	Giberville ZAC Jardins de Clopée, zones 1 et 4	Emmanuel Ghesquière INRAP	F. Prév.	NÉO BRO FER CONT	En cours Positif
164405	Grandcamp-Maisy Le Pont du Hable	Matthieu Vandergucht CD 14	F. Prév.	BRO FER GAL MÉD MOD	En cours Positif
164385	Grentheville Trainecourt	Claire Hanusse SUP	PCR	MÉD	Ø
164363	Iffs Parc Archéo, rue Georges Sand	Denis Jan CD 14	F. Prév.	NÉO	En cours Positif
164434	Lion-sur-Mer Ancien Cimetière	Benjamin Tixier Evéha	Sond	MÉD MOD CONT	En cours Positif
164456	Lisieux Rue aux Fèvres, rue de la Résistance et place du Général de Gaulle	Didier Paillard CD 14	Diag	GAL MÉD MOD	Ø
164380	Maisons Les Bas Vergers, site 1	Audrey Leffet CD 14	F. Prév.	FER HMA	Ø
164386	Montillières-sur-Orne Goupillières : Le Ronceray	Pierre Mazure CD 14	Diag	FER GAL CONT	3312 Limité
164412	Montreuil-en-Auge Le Pré des Caves	Patrick Bossard ASS	FP	CONT	3393 Positif
164414	Moult-Chicheboville Rue de l'Église, Chemin de la Plaine : Lotissement Le Village	David Flotté INRAP	Diag	CONT	3353 Négatif
164371	Moult-Chicheboville 17 rue de l'Église : Lotissement aux Fleurs	David Flotté INRAP	Diag	CONT	3300 Limité
164395 164396	Moult-Chicheboville Lotissements La Fabrique 1 et 2	David Flotté INRAP	Diag	GAL	3329 Positif
164397	Moult-Chicheboville Secteur 1AU du PLU - AEU-2019-45	David Flotté INRAP	Diag	PRO GAL	3354 Positif
164361	Les Moutiers-en-Cinglais L'Herbage de Foupendant	Cyrille Billard SRA	ETU / Sond	CONT	3268 Négatif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164464	Noues-de-Sienne Ancienne abbaye Notre-Dame de Saint-Sever-Calvados	Maïlys Lallauret INRAP	Diag	MÉD MOD	3408 Positif
164510	OUILLY-le-Vicomte Le Bois	Pascal Couanon SRA	Sond	CONT	En cours Positif
164169	Ouistreham Le Planître	Emmanuel Ghesquière INRAP	F. Prév.	NÉO BRO FER GAL CONT	En cours Positif
164379	Port-en-Bessin-Huppain Rue des Albatros, parcelle AM 142	David Giazzon INRAP	Diag	GAL MOD CONT	3299 Limité
164446	Potigny Rue du Marché, Les Antes	Vincent Hincker CD 14	Diag	FER GAL	3347 Positif
164486	Rosel Le Clos de Devant, tranche 1	Vincent Hincker CD 14	Diag	FER GAL MÉD CONT	En cours Positif
164468	Saint-Aubin d'Arquenay Les Portes de la Mer	Vincent Hincker CD 14	Diag	PRO GAL CONT	3368 Positif
164474	Saint-Désir Chemin de la Baurée	Benjamin Hérard INRAP	Diag	GAL	3371 Positif
164476	Saint-Désir Les abords du Cirieux	Lydia Guérin INRAP	Diag	CONT	3413 Négatif
164387	Saint-Germain-la-Blanche-Herbe Abbaye d'Ardenne, cloître	Jean-Baptiste Vincent Archeodunum	Sond	MÉD MOD	3340 Positif
164408	Saint-Germain-le-Vasson Rue du Deffend, Chemin des Tinards, parcelle C 89p	Romain Pansiot CD 14	Diag	/	3383 Négatif
164499	Saint-Martin-de-Mieux Rue du Lavoir, Le Champ Thierry	David Flotté INRAP	Diag	FER MÉD	3429 Positif
164472	Saint-Rémy Launay, parcelle AB 36	Pierre Mazure CD 14	Diag	CONT	3362 Limité
164470 164471	Subles Le Haut de Brunville	Audrey Leffet CD 14	Diag	GAL MÉD MOD CONT	3363 Positif
164416	Thue-et-Mue Brouay : route d'Audrieu	Clarisse Parra-Prieto CD 14	Diag	PRÉ FER MÉD MOD CONT	3339 Positif
164392	Tilly-sur-Seulles Le Champ aux Lièvres	Pierre Mazure CD 14	Diag	CONT	3290 Limité
164449	Le Tronquay Le Pré de la Tuilerie, parcelles B 287 et 288	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	MOD CONT	3356 Positif
164393	Val-d'Arry VC n° 7, tranche 1	Bénédicte Le Dret INRAP	Diag	GAL MOD CONT	3323 Positif
164403	Valambray Conteville, rue des Libérateurs	Lydia Guérin INRAP	Diag	CONT	3301 Limité

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164375	Ver-sur-Mer British Normandy Memorial, zones 1 et 4	Benoît Labbey INRAP	F. Prév.	NÉO GAL MOD CONT	En cours Positif
164498	Vieux Route de Cheux	Paul Chesnais CD 14	Diag	PRO	3377 Limité
164506	Vieux 16 chemin des Clos	Paul Chesnais CD 14	Diag	GAL HMA	3380 Limité
164362	Vieux Chemin Haussé	Laurent Paez-Rezende INRAP	F. Prév.	GAL	En cours Positif
164427	Vieux 4 chemin Haussé	Karine Jardel CD 14	F. Prév.	GAL	Ø

Ø : notice non rendue.

NORMANDIE

CALVADOS

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

Protohistoire
Antiquité

Anisy
Le Grand Clos

Moyen Âge
Moderne

Dans le cadre du dossier d'aménagement, déposé par EDIFIDES pour le projet « Le Grand Clos » à Anisy sur la parcelle AE 29p, un arrêté de prescription de diagnostic archéologique a été émis. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 19 000 m², située rue de l'Église, à proximité immédiate de ladite église.

Comme le laissait présager le contexte archéologique, l'opération s'est avérée fructueuse puisque 109 faits ont été portés à l'inventaire. Ces structures correspondent pour l'essentiel à des traces fossoyées de type fossé (53, larges de quelques décimètres à 2,50 m) et de type fosse (trous de poteaux, fosses plurimétriques au nombre de 17). Toute une partie du corpus correspond par ailleurs à des vestiges de murs bâtis en plaquette calcaire liée à la terre et à des niveaux d'éboulis et de démolition.

Cet ensemble de vestiges semble correspondre à trois occupations distinctes. La première, la plus hypothétique du fait de la pauvreté du mobilier qui lui est associé (un tesson de facture protohistorique), est un enclos à tendance curviligne ou un enclos rectiligne à angles arrondis qui, quel que soit son plan, semble s'inscrire dans un cercle de 75 m de diamètre. Il n'est que partiellement inclus dans l'emprise du diagnostic. Il est matérialisé par un fossé de 1,80 à 3 m de large au niveau du décapage. Il a un profil en V, profond de 2,30 m sous la surface actuelle, et son comblement consiste en une succession de couches limoneuses homogènes plus ou moins lessivées et argileuses. Le diagnostic réalisé en 2014 de l'autre côté de la rue (Dupont, 2014) ne fait pas mention de fossés protohistoriques. Toutefois, lors de cette opération, parmi les nombreux fossés mis au jour, un certain nombre, par défaut de mobilier, ne sont pas attribués à une phase d'occupation. Leur comblement lessivé brun-gris comparable au fossé que nous attribuons à l'enclos, laisse ouverte la possibilité que les vestiges de l'enclos se prolongent sur cette

parcelle voisine. Pour autant, eu égard à la distance qui sépare ces deux opérations, nous ne pouvons pas établir de prolongement certain entre les fossés des deux emprises.

La seconde occupation est d'époque gallo-romaine. Elle se manifeste par un parcellaire rectiligne non orthogonal dans lequel s'inscrivent deux occupations à caractère domestique : l'une sous la forme d'une concentration de quelques structures fossoyées ponctuelles situées au croisement de deux lignes parcellaires et l'autre sous la forme d'un bâtiment rectangulaire dont les fondations sont conservées sur une soixantaine de centimètres de profondeur. Le mobilier céramique mis au jour dans les structures concernées par cette phase d'occupation est chronologiquement homogène et se place au II^e siècle et au début du III^e siècle de notre ère. Quelques éléments de faune sont également associés à cette occupation. Le mode d'organisation générale des vestiges, le mode de construction du bâtiment et la datation céramique indiquent que cette occupation prolonge le gisement mis au jour lors du diagnostic de l'autre côté de la rue (Dupont, 2014). Cependant, comme pour l'occupation supposée protohistorique, la distance entre les deux emprises – laquelle dépasse largement l'espacement moyen entre deux tranchées de diagnostic – ne permet pas de prolonger le tracé des fossés d'une emprise à l'autre. La rue qui sépare aujourd'hui ces deux opérations pourrait être l'avatar d'un cheminement déjà en place durant le Haut-Empire, sur les bas-côtés duquel pourraient s'arrêter les lignes fossoyées.

Une série de fossés parcellaires orientés comme ceux de la phase d'occupation gallo-romaine a également été mise au jour, mais n'a pas livré de mobilier significatif. Cependant nous ne pouvons les associer à cette phase d'occupation sur le seul critère de l'orientation. Ils peuvent tout autant être liés à des occupations

postérieures au Haut-Empire, qui prendraient place dans une infrastructure parcellaire potentiellement stable dans ses grandes lignes depuis l'Antiquité jusqu'à la période actuelle. Le diagnostic réalisé à proximité (Dupont, 2014) témoigne de la stabilité des orientations parcellaires sur le temps long dans ce secteur.

Enfin, dans la partie sud de l'emprise, sur une superficie de 4 500 m² environ et à proximité de l'église Saint-Pierre édifiée au XIII^e siècle, une occupation à caractère domestique (comme semble l'indiquer le mobilier céramique et osseux), datée des XIV^e-XV^e siècles et abandonnée au plus tard au début du XVI^e siècle, a été mise au jour. Des vestiges de murs conservés sur une ou deux assises ou matérialisés par des tranchées de fondation attestent de la présence d'édifices installés dans des excavations et couverts en ardoise. Le niveau d'occupation associé à ces éléments architecturaux se présente sous la forme d'un horizon limoneux mêlé de blocs et petits blocs calcaires de 30 à 60 cm d'épaisseur. L'organisation générale du site est difficile à restituer à partir des seules structures mises au jour dans les tranchées de diagnostic, d'abord parce que toutes les structures n'ont pas pu être caractérisées et ensuite parce que celles qui le sont, notamment les murs, ont des orientations variables qui, au mieux, permette d'envisager que leur implantation a connu plusieurs phases mais ne permettent pas de définir de grands principes d'organisation. Dès lors, il n'a pas été possible de définir d'unités d'habitation dans cet ensemble de vestiges qui semblent prolonger les découvertes faites

sur la bordure orientale du diagnostic réalisé en 2014. Les sites comparables les plus proches sont ceux de Courseulles « Courtisigny » (Hanusse, Dervin, 2015) et de Moulton « Le Val des Cigognes » (Carpentier, 2015). Dans ce dernier site, l'habitat présente le même principe de construction d'édifices dans une légère excavation.

Bibliographie

CARPENTIER Vincent, 2015 - Un hameau des XIII^e-XV^es. aux portes du pays d'Auge, Le Val des Cigognes, Moulton (Calvados) : rapport final d'opération. Bouguébus : INRAP.
DUPONT H. (dir), PAIN J., DERVIN S. LÉON G. et VIPARD L., 2014 - Anisy (Calvados), Basse-Normandie, « Rue de l'Église, Chemin de Colomby », section AC19, 171, 173, 175 : rapport de diagnostic. Bouguébus : INRAP, 55 p.
HANUSSE C., DERVIN S., 2015 - Essai d'interprétation fonctionnelle des entités spatiales structurées du village de Courtisigny (XIII^e-XV^e siècles) : pistes sur une réflexion en cours. Revue archéologique de l'Ouest, 32, p. 385-399.

David FLOTTÉ
INRAP

avec la collab. de Loïc MÉNAGER, Laurent VIPARD,
Céline BARTHÉLÉMY-SYLVAND,
Stéphanie DERVIN et Élise SÉHIER
INRAP

et de Guillaume JAMET
Géoarchéon-CNRS

Âge du Fer

Antiquité

Asnelles Chemin du Magasin

Contemporain

Un diagnostic archéologique de 6 291 m² a été prescrit en amont d'un projet de lotissement sur la parcelle AD 47 à Asnelles dans un secteur propice à l'implantation humaine ancienne.

L'extrémité d'un établissement laténien (III^e-I^{er} siècle avant J.-C.) a été mise en évidence en bas de parcelle, principalement dans la tranchée septentrionale. La forte densité de structures associée à du mobilier diversifié plaide en faveur d'une occupation à vocation domestique, illustrée par des fosses de stockage ou d'extraction d'argile et par des déchets de consommation ou d'activité artisanale. Ce type d'occupation caractéristique complète les ensembles contemporains de la Plaine de Caen (Ifs, Mondeville, Colombelles...). L'occupation gauloise du chemin du Magasin, mise en relation avec les autres sites répertoriés sur la commune (parcellaires lotis de la fin de l'âge du Bronze / premier âge du Fer, enclos du second âge du Fer) permettent de mettre en exergue l'ancrage humain de la frange littorale dès l'âge du Bronze. L'établissement rural se développe tout au long de la période gauloise

avant d'être intégré à la Conquête romaine, dans un grand domaine agricole, comme l'atteste l'implantation d'une *villa*, surplombant l'emprise du diagnostic (fig. 1). L'occupation antique du diagnostic, très certainement liée à cette *villa*, se développe quant à elle sur l'ensemble de la parcelle, que ce soit sous la forme de mobilier piégé dans les colluvions de bas de pente ou en contexte stratigraphique ailleurs.

C'est toutefois dans la moitié sud du terrain que l'occupation gallo-romaine est la plus dense. Elle se caractérise par des fossés et des fosses comblées de rejets domestiques abondants et par plusieurs murs (fondations ou tranchées de récupération de matériaux) délimitant au moins un bâtiment, où un espace de 190 m² peut être individualisé. Un niveau de circulation, probablement extérieur, a également été mis au jour.

Le mobilier abondant prélevé (fig. 2) permet de fixer l'occupation, pour la période antique, à la fin du I^{er} siècle jusqu'au III^e siècle après J.-C. Une fréquentation plus précoce liée à la Conquête et à la transition peut toutefois être envisagée à proximité immédiate, comme



Asnelles, Chemin du Magasin, fig. 1 : plan général des structures mises au jour au cours du diagnostic (SIG A. Lepetit, cliché J. Desloges).



Asnelles, Chemin du Magasin, fig. 2 : clefs gallo-romaines (S. Pillault).

le suggère la pérennisation de certains axes fossoyés.

Ces bâtiments mis au jour dans la parcelle AD 47, localisés à seulement 80 m de la partie résidentielle de la villa, peuvent être associés à des édifices fonctionnels de la *pars rustica*. La position de la *pars urbana* sur un promontoire à seulement 350 m du front de mer, associée à un terroir agraire très fertile, en fait un domaine agricole privilégié, potentiellement tourné vers l'exploitation concomitante des ressources littorales. Il pourrait s'agir, à l'instar de la villa du Cap Romain de Saint Aubin-sur-Mer (Eble et Van Effenterre, 1948), d'une des deux seules *villae* maritimes de Basse-Normandie. Toutes deux présentent en outre de grandes similitudes morphologiques de leur partie résidentielle, associant villa et balnéaire.

Pour finir sur l'occupation humaine dense de cette parcelle, un fossé antichar, ligne de défense allemande de la Seconde Guerre mondiale, creusé sous l'Occupation et traversant l'emprise du diagnostic, a également été étudié au cours de ces investigations archéologiques.

Sophie PILLAULT
INRAP

Protohistoire Contemporain

Authie 21 rue Henry Brunet

Le projet de la société Triumvirat Finances d'aménager un lotissement au 21 rue Henry Brunet à Authie a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 6 042 m². Authie est un village situé à 5,5 km au nord-ouest du centre ancien de la ville de Caen et à 1,3 km au nord de la RN13, dite Route de Bayeux.

Des découvertes faites à proximité dans le cadre d'un diagnostic (Flotté, 2011), sur une emprise de 8 ha, ont motivé cette prescription. En effet, une vaste structuration de l'espace, dépassant les limites de l'emprise et marquée par des axes fossoyés, avait été mise au jour. Les fossés délimitaient des espaces et des cheminements dans la trame desquels se sont tenues diverses activités. En dehors d'une occupation

ponctuelle de l'âge du Bronze ancien/moyen, les vestiges mis au jour désignaient une structuration viaire et parcellaire fonctionnant au moins depuis La Tène moyenne jusqu'au III^e siècle de notre ère.

Ce nouveau diagnostic a permis de mettre au jour quelques vestiges. La plupart sont d'époque contemporaine : deux trous d'hommes, un empierrement et deux tronçons de murs. Trois structures (un fossé qui a livré quelques fragments de céramique de facture protohistorique et deux fosses) paraissent relever de la trame parcellaire mise en évidence de l'autre côté de la rue Henry Brunet (Flotté, 2011).

Bibliographie

FLOTTÉ D., 2011 - Authie, Calvados « Résidence Saint-Louet II », rapport final d'opération. Bourguébus : INRAP, 71 p.

David FLOTTÉ
avec la collab. de Loïc MÉNAGER
et Laurent VIPARD
INRAP

Moderne

Contemporain

Barbery Rue de la Forge

Un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement à l'aménagement d'un lotissement comprenant une dizaine d'habitations. L'opération concerne une surface de 7 314 m² correspondant à la parcelle cadastrée AB 158p. Cette parcelle se situe au sein du bourg de Barbery, à la limite nord-est de la zone actuellement urbanisée, en direction du lieu-dit « La Grand-Rue ». Elle est en prairie permanente et contient quelques arbres fruitiers résiduels, témoins d'un ancien verger délaissé depuis la fin des années 1970. Il s'agit de l'une des dernières parcelles du bourg qui n'a pas encore été aménagée suite au développement récent des constructions individuelles sous forme d'habitat groupé cernant l'emprise. Les bâtiments plus anciens qui composent le bourg historique de Barbery se retrouvent davantage le long des axes de communication, sous

forme de hameaux avec une discontinuité du bâti. Au sud de l'emprise, un gros corps de ferme témoigne de cette implantation ancienne à vocation agricole.

Les 7 tranchées ouvertes lors de ce diagnostic ont mis au jour 8 structures archéologiques. Toutes datent des époques moderne et contemporaine et sont indubitablement à mettre en lien avec l'activité agricole de la ferme attenante à l'emprise. Il s'agit de fosses de plantations et de chablis, vestiges du verger qui occupait le lieu, d'un chemin curviligne grossièrement empierré ayant disparu au milieu des années 1960 et d'une fosse renfermant le squelette d'un bœuf. Aucun vestige plus ancien n'est présent sur l'emprise.

Jean-Yves LELIÈVRE
Service archéologie, Département du Calvados

Protohistoire

Moyen Âge

Barbery Les Tuileries

Moderne

Les recherches sur les tuileries de Barbery se sont poursuivies en 2020 en adaptant aux conditions de la crise sanitaire le programme initialement prévu, c'est-à-dire en favorisant les études de laboratoire et en archives et en réduisant à la fois l'équipe de fouille, les surfaces investiguées et le temps passé sur le terrain. Les résultats n'en sont pas moins précieux pour réfléchir à la suite du programme.

Presque toutes les anomalies magnétiques prospectées peuvent en effet désormais être identifiées avec confiance et le nombre de fours dans le vallon estimé à une bonne dizaine (en comptant ceux dont le terrain n'a pu être prospecté). Il n'est pas prévu de revenir sur les anomalies interprétées comme des lots d'obus, au vu des résultats 2019. En revanche, la découverte inattendue d'un chapelet de bas-fourneaux à scorie piégée de l'âge du Fer au cours de cette campagne

(anomalie A11) amène à repenser le programme à venir étant donné leur caractère inédit dans la région. Il s'agit de structures circulaires d'un diamètre variable entre 50 et 70 cm, constituées de déchets de l'activité métallurgique. S'il a été possible de fouiller l'une de ces scories, haute d'environ 45 cm, et d'en prélever la moitié en vue d'analyses à venir, leur nombre (pour l'instant estimé à une vingtaine) et leur phasage chronologique plus précis doivent faire l'objet d'une prochaine opération, en association avec le service archéologie du Département du Calvados. Les études menées depuis 2015 sur les différents matériaux naturels disponibles sur le terrain permettent d'espérer des résultats intéressants concernant la chaîne opératoire métallurgique.

L'autre anomalie sondée (A12) consiste pour sa part en une série de cinq fosses alignées, formant un

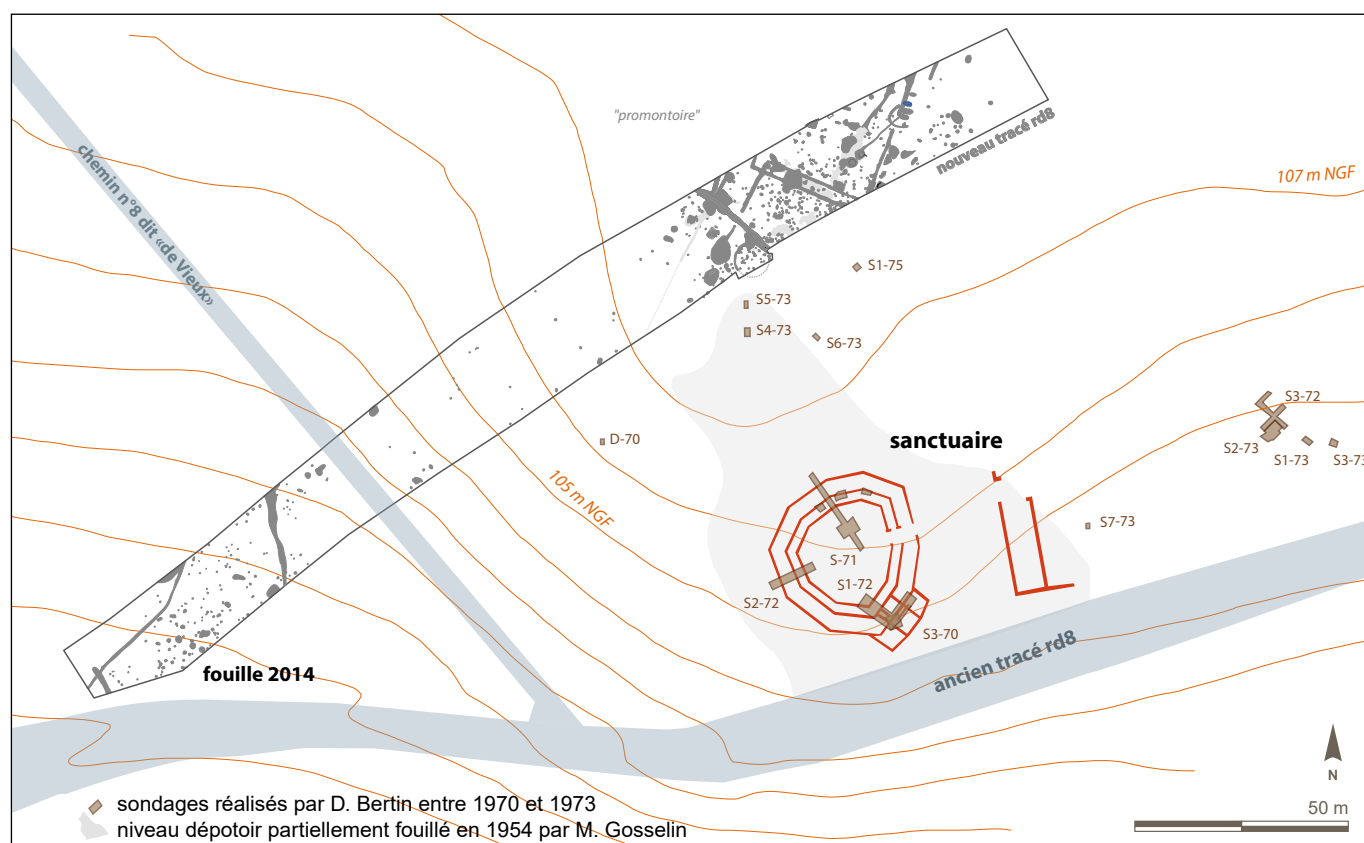
ensemble de 15 m de long et 2,20 m de large. Leur comblement de tuiles très fragmentées, mêlées à une matrice argilo-limoneuse, indique qu'elles ont servi de lieu de rejet secondaire des déchets des tuileries. Les caractéristiques des tuiles en question, comparées à la première typo-chronologie permise par les opérations précédentes, orientent la datation vers les XVII^e-XVIII^e siècles. La raison de leur creusement est plus délicate à établir, il pourrait s'agir de simples fosses d'extraction de l'argile jaune qui peut avoir été utilisée à des fins variées. L'analyse en laboratoire a en effet permis d'établir que l'argile jaune est notamment utilisée pour la construction des fours. Elle montre également la nature

particulièrement adaptée à la production de terres cuites architecturales d'une des argiles utilisées par les tuiliers, nature qui explique le succès économique des tuiles de Barbery. Les analyses contribuent encore à définir la carte d'identité des terres cuites architecturales de Barbery et, ainsi, grâce à des prospections réalisées dans un large cercle autour du site, de commencer à dessiner leur aire de diffusion, qui couvre plus de 2 200 km².

Adrien DUBOIS, Anne BOCQUET-LIÉNARD
et Jean-Baptiste VINCENT
Université de Caen-Normandie, CRAHAM

Protohistoire
Antiquité

Baron-sur-Odon Le Mesnil



Baron-sur-Odon, Le Mesnil, fig. 1 : plan général des différentes opérations archéologiques menées depuis les années 1950 sur le complexe cultuel de Baron-sur-Odon (SIG/DAO C. Riquier).

Le complexe cultuel gallo-romain de Baron-sur-Odon se situe à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Caen, sur le flanc occidental de la ligne de crête séparant la Plaine céréalière de Caen, à l'est, et le Massif armoricain, à l'ouest. Ce site est connu au travers d'interventions déployées à la faveur de moyens inégaux ces soixante-dix dernières années, ayant permis de mettre au jour une multitude de vestiges de l'âge du Bronze à la Seconde Guerre mondiale. L'architecture emblématique de ce site est

sans nul doute le monument décagonal long de 40 m, constitué de trois enceintes concentriques, délimitant une aire centrale à ciel ouvert. Au sud est adossé un bâtiment formé de quatre pièces (fig. 1). Hormis sa forme originale, l'utilisation de petits anneaux en alliage cuivreux comme *ex-voto* par destination, participe à la singularité de ce lieu (fig. 2).

Cet ensemble architectural a été pour la première fois abordé dans les années 1950 par une équipe menée par Louis Gosselin. Ses interventions ont



Baron-sur-Odon, Le Mesnil, fig. 2 : ex-voto de Baron-sur-Odon, collection Frejet-Ledain (S. Pillault).

consisté en un décapage du monument polygonal et en la réalisation de tranchées au sein de l'aire centrale. D'autres sondages ont permis de mettre en évidence à l'est du sanctuaire un bâtiment rectangulaire ouvert en direction du sanctuaire et pouvant s'apparenter à un portique. De ces investigations, quelques articles peu détaillés et un mémoire universitaire produit par Claudine Dumons en 1961, nous sont parvenus.

Par la suite, des sondages ponctuels de faible ampleur ont été réalisés par Dominique Bertin dans les années 1970, les premiers afin de vérifier le plan du monument et d'en établir un phasage chrono-stratigraphique, les seconds pour aborder l'environnement du monument. Ces derniers ont confirmé la présence de constructions contemporaines au sanctuaire jusqu'à 100 m vers le nord et l'est. Cette archéologue fut également la première à s'intéresser aux niveaux antérieurs à la conquête romaine et à identifier des niveaux d'occupation gaulois. Enfin, le projet de déviation de la route départementale 8 au niveau du site cultuel a déclenché la réalisation d'une fouille préventive (Pillault et Parra-Prieto 2016) à 50 m au nord du monument décagonal, permettant de mettre au jour des vestiges diversifiés (fig. 1). Ainsi, suite à un investissement funéraire puis domestique du secteur attesté dès l'âge du Bronze, une occupation cultuelle du site autour du III^e siècle avant J.-C. semble envisageable. Cette hypothèse se base entre autres sur la découverte de plusieurs éléments d'armement mutilés, à mettre en relation avec un fourreau à décor incrusté d'or découvert dans les années 1960 (Bertin 1974). Ces éléments permettent de rattacher le site aux différents sanctuaires gaulois ayant perduré au-delà de la conquête tels que Ribemont-sur-Ancre, Gournay-sur-Aronde (Arcelin et Brunaux 2003) ou, pour la Normandie, Fesques (Dorion-Peyronnet 2009), Aunou-sur-Orne (Lejars et Pernet 2005) et Alençon (Pernet et

Ménier 2011). Néanmoins, à Baron-sur-Odon, aucune structure liée à une activité cultuelle n'a été mise en évidence avec certitude.

Au vu de l'ampleur des vestiges découverts ces 70 dernières années, se pose la question de la nature et de la fonction de ce sanctuaire. En effet, celui-ci n'est situé qu'à seulement 2 km d'*Aregenua* (actuelle commune de Vieux), capitale de la Cité des Viducasses, à laquelle il est relié par le Chemin Haussé. Quelles étaient donc les relations, la hiérarchisation unissant les deux sites ? Quid de leur développement conjoint ? Si les indices d'une occupation antérieure à la Conquête sont rares et diffus dans la ville d'*Aregenua*, la butte sur laquelle est implanté le sanctuaire de Baron a révélé, quant à elle, une occupation riche et ancienne. Nos connaissances sur l'étendue et la caractérisation diachronique du site du Mesnil ne permettent toutefois pas, à ce jour, d'établir un lien entre le choix d'implantation de la capitale de cité *Aregenua* et l'existence du site protohistorique de Baron-sur-Odon. Dans tous les cas, la présence d'anneaux votifs découverts par centaines à Baron-sur-Odon et la fabrication de ces mêmes ex-voto identifiée à *Aregenua*, permet d'attester de pratiques cultuelles analogues sur les deux sites.

Ainsi, des premiers décapages de l'enceinte décagonale jusqu'aux interventions périphériques préventives de 2014, le site n'a cessé de livrer nombre d'informations dont il était difficile d'extraire une trame harmonieuse et cohérente. Étant donné l'intérêt majeur de ce site, un Projet Collectif de Recherche intitulé « Le complexe cultuel de Baron-sur-Odon, Le Mesnil : *approche diachronique* » a été établi autour d'une équipe pluridisciplinaire. Le premier objectif de ce programme visait à reprendre l'ensemble de la documentation et des collections dispersées entre les différents fonds d'archives, musées et collections privées, afin d'en établir des inventaires normés et de proposer un bilan exhaustif de nos connaissances sur le monument et ses abords.

En parallèle, trois nouveaux pôles d'investigation ont été enclenchés pour cette première année d'étude :

L'étude des monnaies de la collection privée Frejet-Ledain a été réalisée par Pierre-Marie Guihard (CRAHAM, Université de Caen Normandie). Collaborateur de Louis Gosselin, M. Frejet était l'exploitant dans les années 1950 des terrains concernés par le sanctuaire. Trente-cinq monnaies gauloises et antiques (fig. 3) composent ce corpus dont la datation s'échelonne du I^{er} siècle avant J.-C. à la fin du IV^e siècle. À noter la présence de trois petits billons dits « d'Armorique » (2^e moitié du I^{er} siècle avant J.-C.)



Baron-sur-Odon, Le Mesnil, fig. 3 : monnaie BAR-33 (As, Hadrien) du fonds Frejet-Ledain (S. Pillault).



Baron-sur-Odon, Le Mesnil, fig. 4 : interprétation des résultats des prospections géophysiques (Magnétométrie ©Target).

fréquemment associés aux sites culturels. Cette étude a également permis la reprise des monnaies issues des fouilles Bertin, conservées au laboratoire numismatique de l'université de Caen.

Des prospections géophysiques (fig. 4) ont également été réalisées par Johns Nicchols (Ets Target) sur les terrains disponibles à l'été 2020 autour du sanctuaire, sur une surface de 2,7 ha. Cette première prospection qui sera complétée en 2021, a permis notamment d'obtenir la suite du plan du probable portique oriental, d'en envisager différents états et de mettre en évidence toute une série de vestiges : zones de combustion, parcellaire, probables niveaux de sol, continuité de la conduite d'eau mise au jour en 2014 au nord du site. D'autres aménagements, connus grâce aux fouilles, n'ont quant à eux pas été identifiés lors de cette prospection. Une intervention par radar prévue pour la campagne de 2021 nous permettra de préciser ces plans, notamment celui du sanctuaire, et de proposer des zones de fouilles pour 2022 en réponse aux problématiques engagées par le présent projet. Enfin, la création d'un SIG par Cécile Riquier a permis l'harmonisation spatiale du site, par la reprise des

plans des fouilles menées ces 70 dernières années, couplées aux nouvelles données géophysiques et topographiques.

Sophie PILLAULT et Clarisse PARRA-PRIETO
CRAHAM, Université de Caen-Normandie

Bibliographie

- ARCELIN P. et BRUNAUX J.-L., 2003 - Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer. *Gallia*, 60. Paris : éditions CNRS, p.1-268.
- BERTIN D., 1974 - Le fourreau d'épée celtique décoré de Baron-sur-Odon (Calvados). *Gallia*, 32, fasc. 2. Paris : éditions CNRS, p. 243-248, 5 fig.
- BERTIN D., 1977 - Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados). *Gallia*, 35, fasc. 1. Paris : éditions CNRS, p. 75-88, 22 fig.
- DUMONS C., 1961 - *Fouilles d'un établissement gallo-romain au Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados)*, diplôme annexe d'études supérieures, Université de Caen, 1961, 31 p.
- DORION-PEYRONNET C. (dir.), 2009 - *Les gaulois face à Rome : la Normandie entre deux mondes*. Catalogue de l'exposition présentée du 19 mai au 21 septembre 2009 au Musée départemental des Antiquités de Rouen. Bonsecours :

Point de vues, 207 p.

GOSSELIN L., 1963 - Dernières trouvailles faites sur le champ de fouilles du Mesnil de Baron-sur-Odon. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, LVI, années 1961-1962, p. 766-767.

LEJARST. et PERNET L. (2005) - *Le gisement protohistorique et gallo-romain du « Pré du Mesnil » à Aunou-sur-Orne (Orne) : un site à caractère cultuel*. Rapport d'activité de la fouille programmée, Caen : SRA Basse-Normandie, 68 p.

PERNET L. et MÉNIEL P., 2011 - Le site cultuel gauloise d'Alençon « Les Grouas » (Orne) (fouilles Thérèse Mercier 1978-1987). In, *L'âge du Fer en Basse-Normandie : gestes*

funéraires en Gaule au second âge du Fer. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF (Caen 2009). Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 881 ; série « Environnement, sociétés et archéologie », 14), vol 1, p. 261-286.

PILLAULT S. et PARRA-PRIETO C., 2016 - *Baron-sur-Odon (Calvados), Aménagement de la RD 8 : occupations datées du Bronze ancien à l'Antiquité aux abords du sanctuaire gallo-romain de Baron-sur-Odon (Calvados)*. RFO de fouille préventive. Caen : SRA Basse-Normandie, 492 p.

Néolithique

Âge du Bronze

Basly La Campagne

La campagne 2020 sur le site de Basly / Colomby a été réduite à un travail de post-fouille du fait de la crise sanitaire. L'équipe, constituée d'une dizaine de bénévoles au maximum, a donc travaillé deux semaines au mois d'août.

La priorité a été donnée au récolement des inventaires du mobilier, principalement néolithique, issu des fouilles réalisées depuis 1994. Il s'agissait, d'une part, de dénombrer, peser et reconditionner les vestiges qui n'étaient pas renseignés sur les plans et, d'autre part, de trier les vestiges par ensembles chronologiques et fonctionnels correspondant à chacune des principales phases d'occupation identifiées. Une partie de l'équipe a également poursuivi le récolement de la documentation graphique.

La première partie de notre rapport présente

l'avancement des travaux d'inventaire des différents mobiliers. 71 % des 25 064 lots de vestiges inventoriés ont été récolés, soit 71 320 objets et prélèvements. Nous estimons le volume global de la collection à 100 000 objets. Pour ce qui concerne plus précisément les vestiges du Néolithique final, l'ensemble de la collection a été récolé : 1927 lots correspondant à 7106 objets et prélèvements anthracologiques, malacologiques ou sédimentologiques.

Dans une seconde partie, ce rapport comporte un plan détaillé ainsi que plusieurs chapitres rédigés du projet de publication monographique sur l'enceinte du Néolithique final.

Jean-Luc DRON et Nicolas FROMONT
Bénévoles

Moyen Âge

Bayeux 35 rue de Bellefontaine

Ce diagnostic a permis de mettre au jour un fossé comblé à la fin du Moyen Âge, parallèle à la rue de Bellefontaine. Il s'agit peut-être d'une limite parcellaire médiévale.

La réalisation des tranchées a permis de localiser à

l'ouest de l'emprise la présence des sables de Saint-Vigor et de noter leur absence à l'est de la parcelle.

Fabrice LECAMPION
INRAP

Antiquité

Bayeux 65 rue de la Bretagne

Le diagnostic archéologique s'est déroulé du 2 au 6 mars 2020 au 65 de la rue de la Bretagne à Bayeux dans le cadre du projet d'aménagement de la parcelle AE 236 sur une superficie de 1 223 m² (réhabilitation d'un bâtiment en front de rue et construction de nouveaux

logements). La situation du terrain à la périphérie nord de la ville antique et médiévale de Bayeux, à environ 65 m au nord de l'enceinte urbaine, dans un secteur riche en vestiges archéologiques a motivé la prescription de ce diagnostic archéologique.

L'exiguïté de la parcelle et le remblaiement important des trois-quarts de sa superficie sur environ 1,75 m de hauteur par rapport au niveau de la rue de la Bretagne n'a permis de réaliser que 5 sondages ponctuels. Ces derniers ont néanmoins permis de confirmer la présence sur toute l'emprise de niveaux d'occupation gallo-romains à l'instar des observations réalisées lors d'un précédent diagnostic archéologique dans les parcelles mitoyennes à l'est (Schütz 2017, 50-52-54 rue des Bouchers et 61-63 rue de la Bretagne). Cette intervention avait alors principalement permis de mettre au jour une importante occupation de l'époque gallo-romaine (I^{er}-V^e siècles) et du haut Moyen Âge (VIII^e-X^e siècles) correspondant d'une part à de probables vestiges d'habitats côté rue des Bouchers (bâtiments en matériaux périssables avec solins de pierres, élévation en terre crue avec enduits peints, foyers et niveaux de sols, structures fossoyées) et, côté rue de la Bretagne, à la présence d'un ou de plusieurs bâtiments maçonnés observés sur une superficie minimale de 230 m² (dotés d'au moins un espace de type boutique avec foyer de forge) et associés à des espaces de circulation à l'air libre (cour ? place ?). Le diagnostic mené en 2020 a révélé au nord de l'emprise la présence de deux pièces aux sols en mortier de chaux, séparées par une cloison en matériaux périssables recouvertes de peintures murales, appartenant vraisemblablement à un bâtiment d'habitation. Un des sondages au centre de la parcelle a révélé l'existence d'une accumulation de niveaux de circulation sur plus d'un mètre d'épaisseur semblant correspondre à une superposition d'empierrements évoquant des espaces à l'air libre (cour ? place ? voie ?). Enfin, les investigations menées au sud de l'emprise ont permis d'observer une importante stratification



Bayeux, 65 rue de la Bretagne : vue de l'accumulation de niveaux d'empierrements gallo-romains observés dans le sondage SD 4 (G. Schütz).

de niveaux antiques dont certains étaient aménagés (fragments de tuiles). Le mobilier céramique associé à ces ensembles stratigraphiques couvre l'essentiel de la période gallo-romaine du I^{er} à la fin du III^e ou début du IV^e siècle. S'il n'est pas possible en l'état, à quelques exceptions près, de préciser la nature des occupations observées et leur lien avec les vestiges situés dans les parcelles mitoyennes côté est, les résultats du diagnostic confirment une occupation dense et variée du secteur dès l'époque gallo-romaine.

Grégory SCHÜTZ

Service archéologie, Département du Calvados

Âge du Bronze

Antiquité

Bayeux

Route de Littry, phases 1 et 2

Moderne

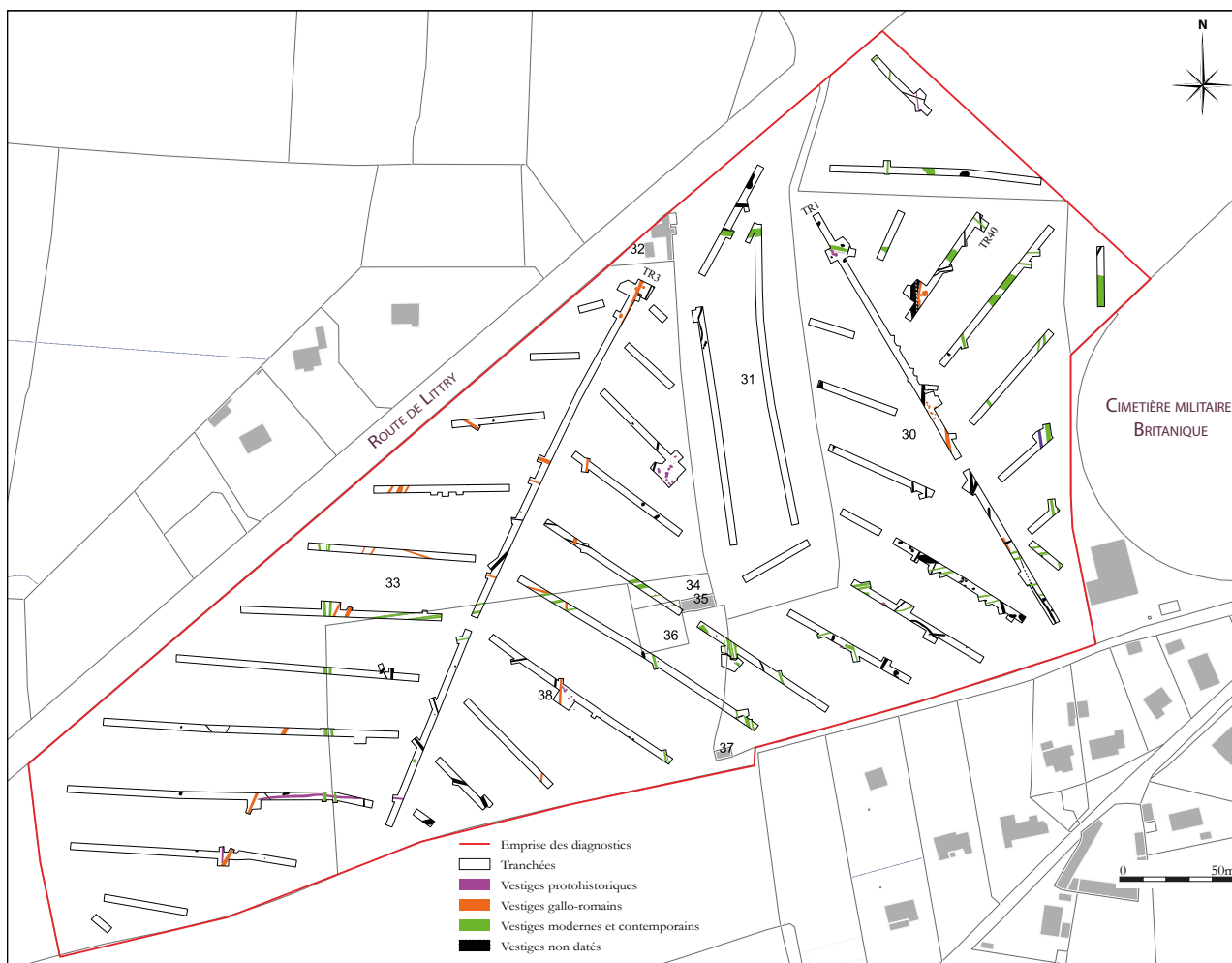
Contemporain

Les deux diagnostics archéologiques se sont déroulés concomitamment le long du côté sud de la route de Littry (RD 5) à Bayeux, du 3 septembre au 2 octobre 2020, sur un ensemble de parcelles mitoyennes préalablement à l'aménagement en deux phases successives d'un projet de lotissement par la société Nexity Foncier Conseil (phase 1 : parcelles AY 24p, 30p, 31, 33p, 34p, 35, 36p et 38p ; phase 2 : AY 30p, 33p, 34p, 36p, 37 et 38p, superficie totale : 95 603 m²). La superficie de l'aménagement et sa localisation à la périphérie sud-ouest de la ville, dans un secteur relativement riche en découvertes archéologiques, ont motivé la prescription des deux diagnostics archéologiques par le Service régional de l'archéologie.

L'intervention archéologique a occasionné la découverte de 257 structures traduisant une occupation entre l'âge du Bronze ancien et la période contemporaine. Les indices plus anciens, datés de la Protohistoire

(30 structures), se rapportent pour l'essentiel à l'âge du Bronze (25 structures) à travers la présence de fragments de céramique et de silex taillés. Trois datations radiocarbones réalisées à partir de fragments de charbon issus de deux fours et d'une fosse confirment l'occupation du Bronze ancien (entre 1862 et 1612 BC) au Bronze final (entre 1108 et 911 BC) en passant par le Bronze moyen (entre 1621 et 1502 BC). Au total, ce sont quatre concentrations distinctes regroupant plusieurs fours, des fosses et quelques trous de poteaux qui ont été relevés au sein de l'emprise étudiée.

La seconde phase d'occupation du site correspond à l'époque gallo-romaine. Elle est représentée par 41 structures datées du Haut-Empire (II^e et III^e siècles après J.-C.). En dehors d'un ensemble orthogonal de six fossés parcellaires (couvrant une superficie d'environ 1,8 ha) localisé dans la moitié ouest de l'emprise du diagnostic (parcelles AY 33 et 38), trois zones d'occu-



Bayeux, route de Littry : plan général phasé des structures archéologiques observées lors de l'intervention archéologique (A. Vantillard).

pation distinctes ont pu être relevées. Les structures concernées correspondent à un foyer aménagé sur des fragments de tuiles, à une sépulture secondaire à incinération, à des fosses dépotoirs pour certaines riches en mobilier céramique, ainsi qu'à quelques trous de poteaux. Localisés le plus souvent à proximité de fossés, ces ensembles bien que structurés n'ont pas pu faire l'objet d'une définition précise de leur organisation. La troisième phase de l'occupation du site correspond aux époques moderne et contemporaine (103 structures). Les éléments de datation les plus précis permettent d'envisager une occupation entre le XVI^e-XVII^e et le XX^e siècle. L'essentiel de ces vestiges se rapporte à des fossés dont les tracés reprennent les limites parcellaires actuelles, que l'on retrouve également sur le cadastre napoléonien. Certains d'entre eux évoquent un système de haies plantées sur talus et encadrées de deux fossés. D'autres structures ont par ailleurs été identifiées comme de possibles fossés d'extraction de limon ou ayant accueilli les déchets produits par la manufacture de porcelaine de Bayeux aux XIX^e et XX^e siècles. Ainsi, les données recueillies à l'occasion de cette intervention complètent notablement notre connaissance de l'occupation dans la périphérie sud-ouest de Bayeux, plus particulièrement pour l'âge du Bronze à travers

ces quatre ensembles regroupant pour deux d'entre eux plusieurs foyers et recouvrant toute la période. Pour l'époque gallo-romaine, les indices observés confirment le caractère rural du secteur, situé dans la grande périphérie d'*Augustodurum*, le chef-lieu de cité des Baïocasses, à travers la présence d'un ensemble structuré de fossés parcellaires. Néanmoins, la présence d'indices, à l'image du foyer sur tuiles au nord de la tranchée TR 3, de l'ensemble de fossés dans la moitié sud de la tranchée TR 1, ou encore des fossés détritiques au mobilier céramique abondant et de la sépulture secondaire à incinération au sein de la tranchée TR 40, permet d'envisager la présence ponctuelle de points d'occupation plus structurés. Enfin, pour les périodes moderne et contemporaine, l'intervention a précisé les modalités de la structuration du paysage à travers les nombreux fossés parcellaires (associés notamment à un habitat en place au moins entre le début du XIX^e et la fin du XX^e siècle) et a permis parallèlement de découvrir une nouvelle fosse de rejet des déchets industriels de la manufacture de porcelaine de Bayeux, à la périphérie de la ville.

Grégory SCHÜTZ
Service archéologie, Département du calvados

Le diagnostic a été réalisé à Biéville-Beuville, en préalable à la réalisation d'un aménagement routier reliant Épron à Hérouville-Saint-Clair (boulevard urbain nord). Ce diagnostic fait suite à ceux réalisés sur deux parcelles contiguës sur les communes d'Épron et Biéville-Beuville (Delahaye, 2002 ; Flotté, 2014). La très faible largeur de l'emprise sur la moitié de sa longueur a restreint les possibilités d'agrandissement de part et d'autre de la tranchée de diagnostic.

Le diagnostic a livré plusieurs témoins d'occupation. Les plus anciens correspondent à une fosse peu profonde, recoupée par un fossé postérieur, qui a livré un petit assemblage lithique et céramique attribué au Néolithique ancien. Un prélèvement tamisé en cours d'analyse a livré au moins un grain de céréales et quelques fragments de coquilles de noisette carbonisées. Une autre fosse, profonde (1,4 m sous le décapage) et aux parois sub-verticales, a livré un assemblage céramique et lithique non négligeable qui peut être attribué au Néolithique moyen II. Une grosse meule et le fragment d'une autre ont été mis en évidence à mi-hauteur du remplissage. Toutes deux portent des traces de fracture par choc thermique.

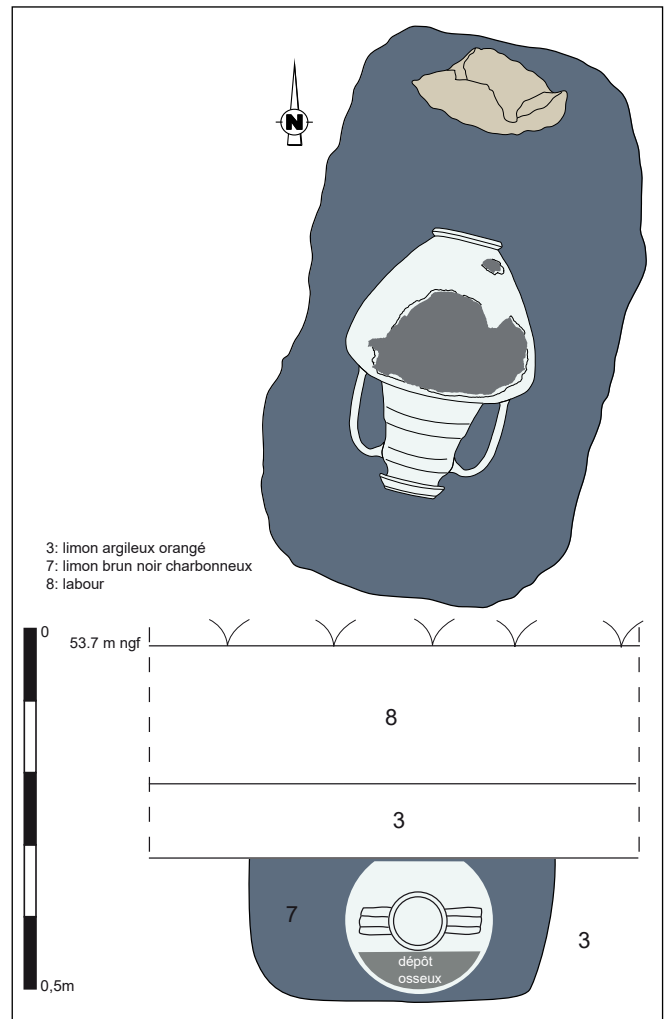
Un ensemble de petites structures ponctuelles (trous de poteaux, fosse charbonneuse, foyer à pierres chauffées) a été découvert au centre de l'emprise et a entraîné la réalisation d'une tranchée complémentaire. La découverte d'un silex taillé dans trois de ces structures pourrait suggérer une origine ancienne de ce locus.

Quelques témoins céramiques antiques découverts dans plusieurs fossés évoquent la poursuite du réseau parcellaire mis en évidence dans le diagnostic contigu de 2002. Une sépulture à crémation du Haut-Empire est également présente, sensiblement au centre de l'emprise. L'extension très limitée du fait des contraintes de l'emprise n'a pas permis de découvrir d'autres sépultures.

La période du haut Moyen Âge (IV^e-VI^e siècles) est mise en évidence par l'intermédiaire de témoins céramiques découverts dans plusieurs fossés dans la partie ouest de l'emprise. Ils correspondent à l'habitat observé dans le diagnostic de 2002 où un bâtiment maçonné avec des structures associées (fossés, carrières, fosses) avait été attribué à l'époque mérovingienne, directement au sud de l'emprise du diagnostic. Le mobilier est toutefois rare et très fragmentaire.

La période moderne et le début de la période contemporaine sont représentés par une carrière et quelques fossés ; ces derniers sont visibles sur le plan parcellaire de 1909. Ils sont peu nombreux sur l'emprise, témoignant déjà de vastes parcelles en relation avec le château de la Londe situé à proximité.

Enfin, la Seconde Guerre mondiale est identifiée



Biéville-Beuville, Aménagement Boulevard Urbain Nord : plan et coupe de l'incinération du Haut-Empire (DAO E. Ghesquière).

presque uniquement dans la tranchée la plus au nord de l'emprise, avec une ornière doublant la route actuelle et quelques trous d'homme accolés. Ces structures ont livré du matériel militaire britannique.

Un grand nombre de fossés, parfois de dimensions assez importantes (1,5 m de profondeur sous le niveau du sol), reste non daté, faute de mobilier. Certains pourraient être rattachés à la période antique ou médiévale, particulièrement dans la partie ouest de l'emprise. D'autres pourraient être attribués au réseau moderne et contemporain. D'autres, enfin, pourraient appartenir à un réseau protohistorique ancien ou récent.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Moderne

Contemporain

Biéville-Beuville

11 route du Londel

Ce diagnostic a été réalisé sur la commune de Biéville-Beuville, en préalable à la construction d'un pavillon. La parcelle lotie et plantée d'arbres n'a permis la réalisation que de trois tranchées. Deux structures interprétées comme des chablis ont été attribués à la période moderne/contemporaine par la présence de mobilier céramique en grès. Une petite fosse charbonneuse

contenait des coquillages et un petit tesson de grès d'époque moderne ou contemporaine. Une grande fosse peu profonde n'a pas été datée (carrière de limon ?).

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Contemporain

Bretteville-sur-Odon

Les Forques

Cette opération de fouille fait suite à un diagnostic archéologique conduit en 2017 par l'INRAP à l'emplacement d'une future zone pavillonnaire. Un vaste projet de construction concerne une surface de 17 ha localisée à la périphérie nord-ouest du bourg de Bretteville-sur-Odon. Le site se trouve au sommet d'un plateau surplombant d'une quarantaine de mètres la vallée de l'Odon. La découverte de vestiges relevant de plusieurs périodes chronologiques allant du Bronze ancien à l'époque contemporaine a donné lieu à deux prescriptions de fouilles préventives distinctes. La première concernait les vestiges datant de l'âge du Bronze, localisés en zone 1, tandis que la seconde portait exclusivement sur les aménagements datant du second conflit mondial repérés en zone 2. La phase d'étude sur le terrain portant sur la zone 2 s'est déroulée du 8 juin au 17 juillet 2020 et représentait une surface de 21 970 m². À l'issue de l'opération, 74 structures ont été mises au jour.

Implanté au sud-ouest de Caen, à proximité de la base aérienne de Carpiquet, le site de Bretteville-sur-Odon était un vaste ensemble fortifié mis en place par les troupes allemandes dès 1941. Rattaché à la *Luftwaffe* (armée de l'air allemande), ce site avait en charge la défense antiaérienne du secteur et la protection des installations stratégiques de Carpiquet. Il faisait partie d'un ensemble composé d'une vingtaine de sites d'importance variable qui ceinturaient l'aérodrome. Les archives militaires relatives au site de Bretteville sont très lacunaires. Elles nous apprennent seulement que le site avait pour nom de code *Stützpunkt Bretteville* (point d'appui Bretteville) et qu'il a été occupé successivement par différentes unités de la *Flak* (défense antiaérienne allemande). Il n'existe aucune source concernant l'aménagement du site et son fonctionnement. De plus, les informations relatives à l'armement en place sont peu précises. Elles évoquent simplement la présence de canons antiaériens de calibre 20 mm aux abords du retranchement, sans localisation exacte.

Bien que situé à plus de 15 km des côtes sableuses

du Calvados, le site de Bretteville-sur-Odon faisait pourtant partie du système défensif allemand connu sous le nom de Mur de l'Atlantique. Cet ensemble de positions fortifiées bétonnées avait en charge la défense des côtes de l'Europe occidentale. Alors que les sites du Mur de l'Atlantique sont caractérisés par des constructions bétonnées standardisées, il en est tout autre pour le point d'appui de Bretteville-sur-Odon. La campagne de fouille a révélé l'absence totale de béton armé sur le site. Les aménagements mis au jour s'écartent complètement des constructions normalisées habituellement présentes. Les matériaux employés mais aussi les techniques de construction mises en œuvre viennent bousculer et nuancer l'image d'un *Atlantikwall* infranchissable vanté par la propagande nazie.

Deux zones se distinguent clairement au sein du site. La partie sud a fait l'objet d'un soin particulier et présente des abris enterrés maçonnés en pierre calcaire tandis que le pôle situé au nord se limite à des excavations aménagées directement dans le substrat et dépourvues de maçonnerie. Autour de ces fosses



Bretteville-sur-Odon, Les Forques : vue générale de l'entrée d'une des soutes à munitions construites en pierre de Caen (B. Labbey).

identifiées comme des unités de vie ou de stockage, des dépotoirs particulièrement riches en mobilier nous renseignent sur le quotidien de la garnison. Enfin, des aménagements périphériques plus modestes documentent le système de surveillance et l'armement de cet important site à vocation défensive.

Pour la première fois, cette opération de fouille préventive a offert l'opportunité d'appréhender l'organisation d'un site fortifié allemand dans sa globalité. Elle met en lumière le fonctionnement méconnu d'un des sites majeurs de la défense de la base aérienne de Carpiquet tout en dévoilant la vie quotidienne des soldats qui l'occupait. Cet éclairage nouveau vient enrichir et renouveler notre perception de la plus vaste ligne de fortifications jamais construite en Europe.

La fouille a également permis la mise au jour de plusieurs trous d'hommes attribuables aux troupes anglo-canadiennes. Ces structures récurrentes dans la plaine de Caen et aujourd'hui bien connues des archéologues suggèrent que le site a été occupé par les soldats canadiens juste après les combats pour la neutralisation du *Stp. Bretteville*. Ces abris excavés sommaires étaient accompagnés d'un mobilier guerrier discret mais révélateur : casques, éléments d'équipement et munitions tirées. Plusieurs structures ont également livré des morceaux d'aluminium peints, pour certains très bien conservés. Ces fragments métalliques sont caractéristiques et font directement référence à l'aviation. Compte tenu du nombre de fragments et de leur localisation au sein de l'emprise de fouille, il est fort probable qu'un avion se soit crashé à proximité immédiate de la partie nord du site de fouille. Lors de la remise en culture des parcelles après la fin de la guerre, ces éléments métalliques ont été enterrés tout autour du site du crash. Leur étude et leur analyse a permis d'identifier le type d'appareil auquel ils appartenaient. Il s'agissait d'un bombardier de la *Royal Air Force* vraisemblablement abattu par la défense antiaérienne allemande.

L'abandon du site par les soldats allemands au tout début du mois de juillet 1944 ne marque pas sa destruction.



Bretteville-sur-Odon, Les Forques : dans une fosse ayant servi de cantonnement, des restes de sommiers métalliques témoignent du quotidien de la garnison (B. Labbey).

Les structures en creux sont restées visibles jusqu'en 1947 et n'ont réellement disparu qu'au tout début des années 1950 avec la remise en culture des parcelles. La fouille a démontré qu'entre 1945 et 1950, le site de Bretteville-sur-Odon a servi de dépotoir avant d'être définitivement nivelé. En plus d'avoir servi à éliminer les éléments de défense du point d'appui tel que les réseaux de barbelés et les piquets de clôture, les vastes abris excavés ont accueilli les déblais consécutifs aux bombardements de la ville de Caen et de sa périphérie. Des habitations entières mais aussi des commerces détruits par les raids alliés ont été évacués dans ces fosses à ciel ouvert avec tout leur mobilier. De la vaisselle brisée et fondue s'est ainsi retrouvée mêlée aux carcasses tordues de véhicules mais aussi aux enseignes publicitaires des commerces. Tous ces éléments, parfois émouvants à l'image de cette horloge qui s'est arrêtée au moment du bombardement, viennent compléter et documenter les années qui suivirent la fin des combats et la Reconstruction qui s'en est suivie.

Benoît LABBEY
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

Bretteville-sur-Odon

Les Forques, Le Buisson

Contemporain

Ce site a été repéré lors du diagnostic archéologique réalisé en 2018 sur l'emprise du projet d'aménagement immobilier de la société Sephi Développement. Il est localisé sur la commune de Bretteville-sur-Odon, à 1,3 km à l'ouest de Caen. L'emprise de la prescription de fouille est implantée sur les parcelles ZM 12p, 13p, 199p, entre l'autoroute des Estuaires (N814) et l'avenue de Woodbury (D220). Le site est positionné sur un rebord plateau calcaire (Jurassique) de faible altitude, à environ 55 m NGF, qui s'ouvre au sud sur la vallée de l'Odon, petit affluent de l'Orne.

L'opération de fouille préventive, d'une durée d'un mois, s'est déroulée en juin 2020 sur une emprise de 10 924 m². L'essentiel des vestiges appartient à une nécropole qui réunit un enclos funéraire de forme oblongue, datant potentiellement de la période du Campaniforme, et un espace funéraire comprenant sept fosses à dépôt de crémation, daté du début du Bronze final délimité par deux fossés rectilignes. Deux fosses attribuables au Néolithique moyen II (Beta-566973 : 4047-3961 cal. BC) et au début du Néolithique final (Beta-566975 : 3092-2918 cal. BC), un petit bâtiment

sur poteaux datant probablement du Bronze ancien (attribution grâce à la céramique), un silo comblé en partie par un rejet du foyer attribué au Bronze moyen (Beta-566970 : 1396-1216 cal. BC), des fosses non datées et quelques impacts d'obus de la Seconde Guerre mondiale ont également été mis au jour lors de cette opération de fouille.

L'enclos funéraire de forme oblongue (bords approximativement parallèles, extrémités arrondies) mesure près de 20 m de long pour 10 m de large. Une datation par le radiocarbone réalisée sur de la matière organique prélevée dans le fossé de l'enclos donne une attribution au Campaniforme (2467 - 2286 cal BC - Beta - 566971 : 4416 - (94.1%) - 4235 cal BP). Même si nous devons émettre des réserves sur une datation réalisée sur des éléments organiques mal définis issus du comblement du fossé de l'enclos, il s'agit néanmoins d'une première datation en chronologie absolue proposée pour ce type de monument funéraire pour cette période.

La nécropole du Bronze final est implantée non loin du monument funéraire. Cette dernière, délimitée au moins au nord et à l'est par deux fossés rectilignes, rassemble sept sépultures à dépôt secondaire sur une surface de près de 2 000 m². Deux datations par le radiocarbone permettent de proposer une attribution de cet ensemble à une fourchette chronologique comprise globalement entre le milieu du XIII^e siècle et le dernier quart du XI^e siècle avant J.-C. (Beta-566972 : 1263-1056 cal. BC ; Beta-566974 : 1211-1020 cal. BC). Les sépultures sont caractéristiques d'une forme de rite funéraire qui apparaît dans l'ensemble du nord-ouest de la France à partir du Bronze final IIa. Elles correspondent à des dépôts de résidus de crémation contenant à la fois les ossements partiellement prélevés du défunt et des restes du bûcher cinéraire. L'étude anthropologique



Bretteville-sur-Odon, Les Forques, Les Buissons : vue de l'enclos oblong en cours de fouille (CD 14).

menée sur les sept fosses à dépôt de crémation démontre qu'il y a eu une véritable volonté de faire disparaître au maximum les corps des défunts. Les restes osseux sont calcinés et très fragmentés. Il y a eu *a posteriori*, une sélection par région anatomique, exhaustive ou partielle, des fragments osseux qui ont été enfouis par la suite dans les fosses sans contenant pérenne ou périssable. La configuration en « poches » des restes crémés, mélangés à des restes de bûcher au sein des fosses, indique un geste funéraire proche de la « dispersion des cendres » assimilable à de petites poignées jetées ou au contenu d'un récipient de taille réduite déversé.

Mathieu VANDERGUCHT
Julie HERNOT

Service Archéologie, Département du Calvados

Antiquité Moyen Âge

Bretteville-sur-Odon Boulevard des Pépinières

Moderne Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique conduite à Bretteville-sur-Odon précède l'aménagement d'un boulevard urbain dénommé « boulevard des Pépinières » réalisé sous la maîtrise de la Communauté d'Agglomération Caen La Mer. Ce projet routier se situe entre la ZAC des Pépinières-Beaulieu et le boulevard périphérique ouest de Caen. Il vise à améliorer les conditions de desserte des quartiers ouest de l'agglomération Caennaise.

Cette opération fait suite à un précédent diagnostic réalisé en 2018 par le service archéologie du Conseil départemental du Calvados sur l'emprise de l'échangeur des Pépinières raccordant le boulevard des Pépinières au boulevard périphérique ouest à la hauteur du Quartier Koenig. L'emprise traitée est longue de 1,5 km et sa superficie est de 117 332 m².

Bien que ce diagnostic s'inscrive dans un contexte archéologique dense (occupations et vestiges de la période néolithique, de l'époque gauloise et de la Seconde Guerre mondiale), et que la surface sondée soit importante, les vestiges mis au jour demeurent peu nombreux. Ils correspondent à quelques fossés, des carrières et des marques laissées par les bombardements de l'été 1944.

Les fossés rencontrés sont tous localisés dans le tiers sud-ouest de l'emprise. Certains ont livré quelques tessons de céramique, mais en quantité infime. Ce mobilier fournit une fourchette chronologique courant de la période La Tène finale/transition jusqu'à la 2^e moitié du II^e siècle après J.-C. Tous ces fossés potentiellement antiques sont regroupés dans une même zone située au sud du chemin de la Hoguette, mais ne forment aucune

trame parcellaire probante. La carte archéologique Patriarche indique la présence d'un enclos non daté à une cinquantaine de mètres au nord de ces fossés, un lien entre eux pourrait donc être envisagé.

Le secteur traversé par l'emprise sondée compte un nombre important de carrières d'extraction de pierre calcaire, plus ou moins récentes. Lors du diagnostic, deux de ces anciennes carrières ont été identifiées. Elles sont toutes les deux localisées en sommet de versant de vallées sèches. De forme et de taille variables, elles semblent correspondre à une exploitation ponctuelle de petite ampleur, réalisée depuis la surface où la roche apparaît à une très faible profondeur. Leur comblement alterne limon, fragments de plaquette calcaire et stérile d'extraction. Aucun élément n'a permis de dater ces exploitations, mais il faut certainement les considérer antérieures au milieu du XX^e siècle puisqu'elles n'apparaissent sur aucune photo aérienne.

À l'extrême nord-est de l'emprise, au contact de la ZAC de Beaulieu, une structure carrée de 4 m de côté a été décelée. La réalisation d'un sondage mécanique

a montré que ses parois taillées dans la roche sont parfaitement verticales. Cette structure semble correspondre à un puits d'extraction colmaté, associé à la carrière de la Maladrerie sous-jacente. Cette vaste carrière souterraine a été exploitée du XVII^e au XIX^e siècle. Ce type de puits constituait un accès à chacune des concessions et permettait l'extraction des blocs de pierre.

Enfin, l'emprise du diagnostic comprise entre l'aérodrome de Carpiquet et la ville de Caen a été fortement impactée par les combats de l'été 1944 et figure parmi les secteurs les plus intensément bombardés pendant la Bataille de Normandie. Ainsi, six cratères de bombes ont été mis en évidence auxquels s'ajoute une série d'impacts d'obus. Les cratères ont été rapidement remblayés à l'issue des combats, un seul d'entre eux a été utilisé comme fosse dépotoir.

Jean-Yves LELIÈVRE

Service archéologie, Département du Calvados

Moyen Âge

Moderne

Caen Le Château

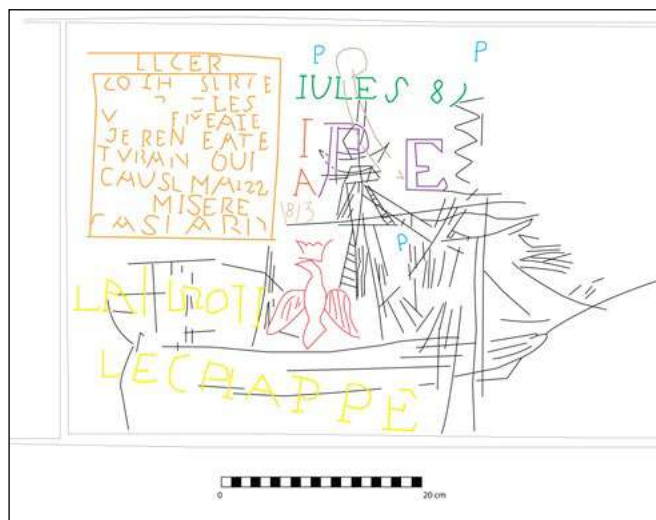
Contemporain

Le projet collectif de recherche « Le château de Caen (XI^e-XI^e s.) : archéologie, histoire, iconographie », qui associe le Centre Michel de Boüard, la municipalité de Caen et la Fabrique de patrimoines en Normandie, a été présenté, avec les grandes lignes de l'histoire du site, dans la chronique précédente. Il vise principalement à rassembler une documentation archéologique et historique très dispersée et à mieux articuler données du sous-sol, élévations, textes et documents iconographiques, sans *a priori* chronologique et dans le cadre d'un important projet de mise en valeur de l'ensemble de l'espace castral.

La seconde année d'activité a permis d'accroître l'ample récolte de documents textuels et iconographiques effectuée en 2019. Ces sources améliorent notre connaissance des bâtiments et des défenses du site, mais révèlent aussi l'évolution de la population abritée par l'enceinte, de la résidence ducal du XI^e siècle à la caserne moderne et contemporaine. Le tabellionage de Caen est désormais dépouillé – avec quelques lacunes – pour les années 1395-1451. L'accent a été mis sur les fluctuations des occupants au cours de cette période, en particulier le remplacement presque systématique des occupants du château au cours de « l'occupation anglaise » (1417-1450), qui refluent pour la plupart vers les paroisses voisines. Pour les XV^e-XVII^e siècles, de nombreux documents issus de divers fonds complètent cette double approche des sources. La période moderne a également été abordée, d'une part, à travers les mentions dispersées dans les chroniques générales et locales comme dans les journaux tenus par les

caennais, d'autre part par une analyse systématique des archives du Génie au XVIII^e siècle. Enfin, la base iconographique auparavant réalisée pour les plans des XVI^e-XIX^e siècles a été accrue par l'intégration de nombreuses photographies documentant la caserne au début du XX^e siècle mais révélant aussi la présence de nombreux bâtiments médiévaux et modernes, détruits à la fois par les bombardements de 1944 et surtout par les choix opérés lors de la restauration du site dans les années 1950-1960.

Le travail de terrain s'est développé au cours de cette campagne, avec la prospection géophysique (radar-sol et électrique) des deux-tiers des espaces accessibles *intra muros*. Si l'épaisseur des remblais n'a pas permis de mettre en évidence le fossé séparatif qui existait probablement entre le complexe palatial et le quartier Saint-Georges, de nombreuses anomalies sans rapport avec les bâtiments attestés par les plans depuis la fin du XVI^e siècle laissent envisager la découverte de structures inconnues jusque-là. La Porte des Champs a fait l'objet d'une étude de bâti qui sera suivie de datations dendrochronologiques de la charpente et des cloisons en pan-de-bois. La construction de ce châtelet au cours du XIII^e siècle semble se confirmer mais le monument a subi un exhaussement et de très nombreuses modifications par la suite. Un souterrain passant sous la porte puis une caponnière barrant tout le fond du fossé permettaient d'accéder à la barbacane voisine, sous le pont-levis. Parallèlement, plus de 1000 graffitis de prisonniers des deux prisons jouxtant la porte Saint-Pierre ont été relevés, en utilisant la *Reflectance*



Caen, le Château : porte Saint-Pierre, pièce 2, paroi ouest. L'aigle couronné 821 et les inscriptions n°820 (en jaune) et 828 (en vert) sont postérieurs au bateau 822 (dessin C. Letor).

transformation Imaging (RTI), méthode qui s'est avérée particulièrement adaptée à l'enregistrement de ce type de vestige. Abordant des techniques et des thèmes très divers, ils ont principalement été tracés entre 1805 et les années 1880.

Troisième axe de recherche, l'analyse globale des collections de mobilier exhumées lors des nombreuses opérations archéologiques effectuées depuis les années 1960 dans le château ou dans les îlots d'habitat jouxtant sa contrescarpe, a permis d'aborder deux thèmes : les témoignages numismatiques – concernant près de 350 éléments (monnaies, jetons et poids de ville en plomb) – et les 11 662 objets métalliques découverts à ce jour. Enfin, le système d'information géographique documentant toutes les informations géolocalisées est progressivement enrichi et une thèse de doctorat destinée à fournir une synthèse de l'évolution architecturale du château de Caen au cours d'un millénaire d'existence a été initiée.

Luc BOURGEOIS

Université de Caen Normandie, Centre Michel de Boüard – Craham (UMR 6273)

Moderne

Caen

Rue du Magasin à Poudre, Campus 1, bâtiment B

La réhabilitation, sur le campus de l'université de Caen Normandie, du Bâtiment B et de ses espaces extérieurs, à proximité d'un cimetière protestant, a conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic archéologique. L'emprise de la fouille localisée sur les parcelles HD n° 1 et 113p du cadastre actuel correspond à une surface de 3 500 m². Le diagnostic a permis de sonder les abords du cimetière protestants Foy.

La découverte de la fondation d'un mur en blocs calcaire orienté est/ouest, qui se superpose à la limite du cimetière sur le plan cadastral de 1946, atteste la limite au sud de ce cimetière. De même, dans la tranchée 1,

aucune sépulture n'a été découverte, confirmant l'absence d'extension vers l'est du cimetière. Dans l'emprise prescrite, un niveau de remblai entre 0,30 et 1 m de profondeur composé notamment d'éléments de tuiles contemporaines recouvre la plaquette calcaire sur une épaisseur variée. Cette dernière possède un aspect hétérogène selon l'endroit observé (plaquette indurée ou altérée) entre 29 m NGF au nord de l'emprise et 26,40 m NGF au sud en fonction de la déclivité du terrain.

Stéphanie DERVIN
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Caen

74 rue du Vaugueux

Contemporain

Un projet de construction d'un bâtiment collectif au 74 rue du Vaugueux à Caen, a occasionné une prescription de diagnostic sur une superficie de 642 m² sur la parcelle KN107. Les bâtiments de cette parcelle ont été entièrement détruits par les bombardements de 1944 et remplacés par un bâtiment de culte.

Trois tranchées principales ont été réalisées afin de caractériser la nature, l'étendue et le degré de

conservation des vestiges archéologiques puisque la parcelle se situe à proximité des faubourgs médiévaux proches du château. La première est localisée au sud-est et mesure 70 m², la seconde plus au nord, d'orientation ouest/est, mesure 20 m de long pour une largeur de 4 m avec une extension de 7 m² (tranchée 3). L'ouverture des tranchées 2 et 3, toutes deux effectuées au nord de l'emprise du projet, ont permis de mettre au



Caen, 74 rue du Vaugueux : vue ouest sur les deux caves (L. Guérin).



Caen, 74 rue du Vaugueux : vue en plan sur le réseau de dix caniveaux (L. Guérin).

jour des structures d'habitats urbains pouvant dater du XV^e siècle. Des murs, formant les caves de deux bâtiments, un mur gouttereau et des éléments d'une cour extérieure sont apparus dès vingt centimètres sous le niveau de circulation actuel (fig. 1 et fig. 2).

Ils ont été comblés à l'époque moderne par différents remblais livrant du mobilier archéologique ainsi que par les déblais étalés après la Seconde Guerre mondiale, figeant les caves dans leur dernier état d'utilisation.

La tranchée 1, localisée au sud-est de la parcelle, n'a livré aucune entité archéologique. Cependant, une attention a été portée sur des éventuelles traces d'extraction de calcaire puisque des carrières ont été identifiées au sud-ouest du château, rue de Gêole (Dupont 2017).

Lydia GUÉRIN
INRAP

Bibliographie

DUPONT H., 2017 - *Caen, Tramway, ligne 1, Station Quatrans*, rapport de diagnostic archéologique.

Contemporain

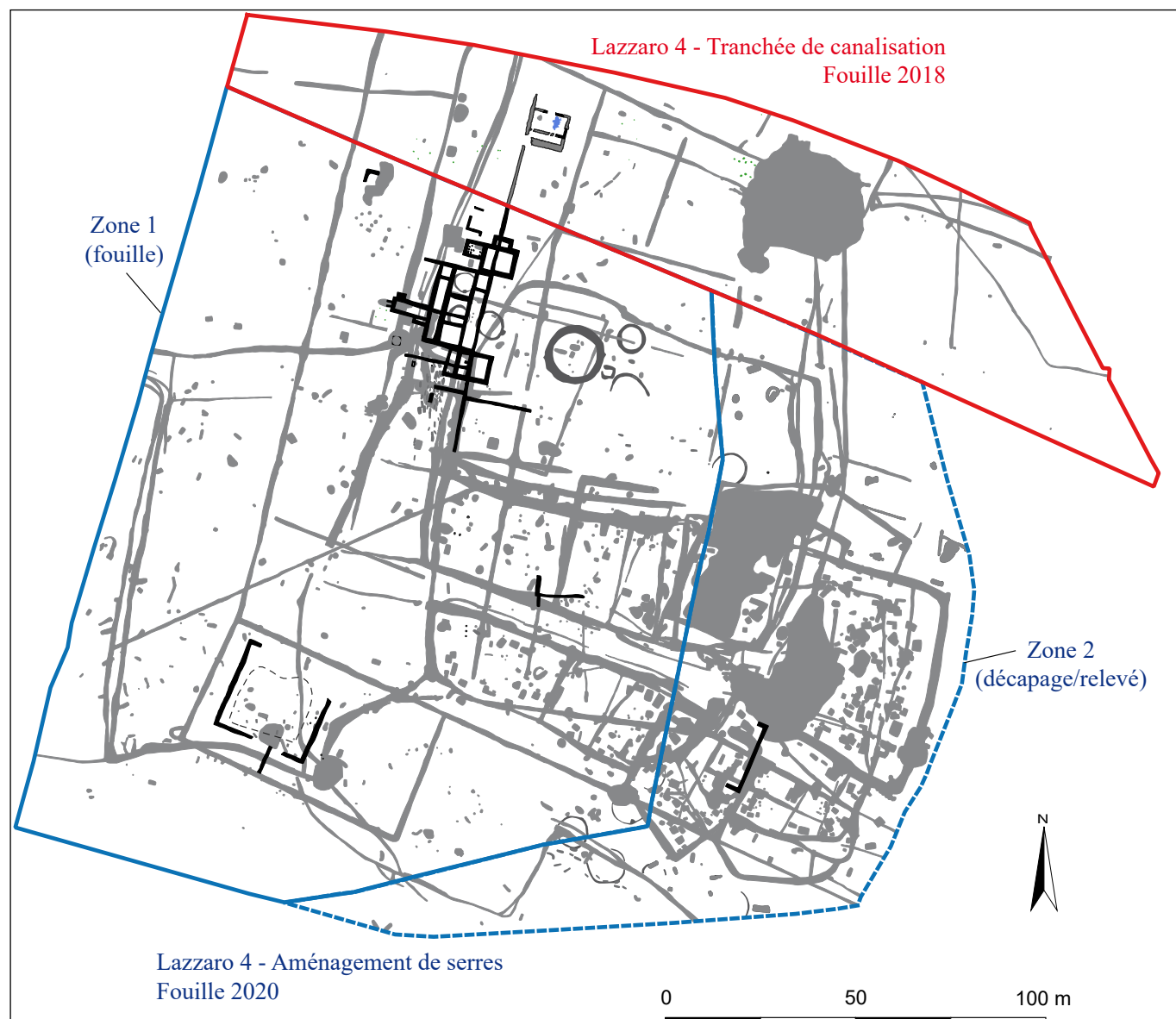
Cambremer Grandouet

Des recherches ont été lancées sur le site du crash d'un chasseur allemand tombé entre le 7 juin et le 20 août 1944 (date exacte inconnue) sur la commune de Cambremer. Il s'agit d'un BF 109, d'après l'identification du moteur récupéré sur place puis entreposé au pied d'un hangar agricole par le père de l'actuel propriétaire du terrain. Les divers témoignages ont guidé nos recherches et nous avons prospecté en surface pour localiser l'endroit exact. Quelques pièces ont été trouvées qui appartiennent bien à un avion allemand, sans qu'aucune des éléments puisse nous assurer que c'est un BF 109 en raison de leur faible nombre. Une partie du train d'atterrissage était restée dans la haie mais, à cause de la gêne pour les engins motorisés, celui-ci a été enlevé dans les années 1980 et déposé en déchetterie.

Rappel des faits historiques : d'après le récit de MM.

Maurice Bance et Daniel Lessufleur, présents lors de ce combat, l'avion allemand se battait avec un avion anglais ou américain et après quelques minutes de combat, d'autres avions alliés sont intervenus et ont réussi à abattre l'avion allemand. Le pilote a réussi à s'extirper de son avion et a pu ouvrir son parachute. Celui qui l'a abattu a tourné autour du pilote suspendu à son parachute et est reparti. Le pilote allemand a atterri près de la propriété de M. Lessufleur et s'est rendu à l'entrée de la propriété avec son parachute sous le bras. Il a salué les officiers présents dans la maison et est allé voir son avion écrasé à proximité.

Patrick BOSSARD
Aérocraash Normandie WW2



Colombelles, Lazzaro 4 : plan d'ensemble des fouilles 2018 et 2020 (SIG/DAO M. Besnard).

La fouille préventive réalisée en 2020 sur la ZAC de Lazzaro 4 à Colombelles fait suite à un diagnostic archéologique effectué en 2015 sous la direction de David Flotté (INRAP), qui a permis d'identifier un grand nombre de vestiges en rapport avec l'âge du Bronze, l'âge du Fer et la période romaine. Une première campagne de fouille a eu lieu en 2018 sur une zone étroite le long de la route départementale RD 226 en vue de l'aménagement d'une canalisation et d'un bassin de rétention. L'opération actuelle concerne un projet d'aménagement de serres et répond à deux prescriptions de fouille aux protocoles d'intervention différents. La zone 1 comprend le décapage et la fouille de l'ensemble des structures sur une superficie de 27 500 m² ; la zone 2 comporte une superficie de

11 700 m² et consiste en un décapage sur 0,50 m, suivi d'un relevé topographique des structures archéologiques au fur et à mesure de la remise des terres végétales.

Les données présentées ici ne sont que préliminaires, la post-fouille étant en attente.

La fouille porte principalement sur des occupations du second âge du Fer et de l'Antiquité qui se succèdent sur un même lieu, générant un secteur très dense en fossés, fosses, murs, empièvements, niveaux d'occupation et sépultures. Mais elle a aussi permis d'identifier divers pôles de structures qui trouvent un intérêt indéniable à l'échelle de l'ensemble de la ZAC de Lazzaro et de celle du Chemin de Clopée sur la commune attenante

de Giberville. Il s'agit notamment de fosses isolées de type fosses en fente ou *Schlitzgrüben*, mais aussi de plusieurs ensembles funéraires de l'âge du Bronze. Matérialisés par une douzaine d'enclos circulaires et des tombes à inhumation, ces ensembles s'intègrent dans un vaste domaine funéraire qui a été étudié en fouille sur le site Lazzaro 3 et à Giberville. Leur origine remonte vraisemblablement au Bronze ancien/moyen mais reste à confirmer par des analyses radiocarbone. Enfin, une série de fosses de la Seconde Guerre mondiale, principalement des trous d'hommes, témoignent de la Bataille de Normandie.

Pour le second âge du Fer, c'est un vaste habitat enclos qui est établi suivant une partition en cour résidentielle et avant-cours. L'ensemble couvre une superficie de près de 11 000 m² et est accessible à l'ouest par une longue allée d'entrée menant vers la partie résidentielle. Celle-ci se situe dans la zone 2, soumise au protocole d'un simple relevé topographique. Y ont été décelés plusieurs fossés d'enclos témoignant de multiples réfections des clôtures, tandis que l'espace interne apparaît densément occupé par d'innombrables fosses de plan rectangulaire (de type fosse parallélipédique) ou de plan complexe (de type cave boisée ou souterrain). Les avant-cours, situées dans la zone 1, sont établies de part et d'autre de l'allée. Fouillées intégralement, elles ont révélé peu de structures domestiques, mettant en évidence une vocation différente de ces enclos (agro-pastorale ?) par rapport à la cour résidentielle. L'espace devant l'établissement est délimité et investi par une série de fossés, témoignant d'aménagements successifs en lien avec la circulation. Une nécropole de près de 100 individus y a été mise en évidence, rassemblée le long des limites fossoyées au nord-ouest de l'établissement. Si quelques crémations ont été observées, la très grande majorité des tombes comporte des inhumations, dont la localisation sur une aire assez restreinte a conduit à des recoupements et des bouleversements de plusieurs corps. D'après les éléments de parure associés aux défunts, la datation de cette nécropole est centrée sur La Tène moyenne et finale. Il s'agit là d'une découverte inattendue et particulièrement intéressante pour cette période, qui jusqu'alors n'est documentée au niveau régional que par des petits groupes de sépultures disséminés au sein des systèmes parcellaires ou le long des chemins à proximité des enclos d'habitat. Cette

nécropole constitue donc un cas d'étude inédit. L'un des intérêts majeurs réside, entre autres, dans l'étude de la constitution de la population inhumée où toutes les tranches d'âges, y compris les petits, semblent être représentées.



Colombelles, Lazzaro 4 : la villa romaine en cours de nettoyage (C.-C. Besnard-Vauterin).

Après une période confuse à l'issue de la Guerre des Gaules, les premiers siècles de notre ère voient la création et le développement d'une villa romaine, dont les principaux vestiges ont pu faire l'objet d'une fouille intégrale. La résidence du maître est un ensemble complexe de multiples pièces, résultant de plusieurs étapes de construction. Dans sa phase la plus étendue, l'ensemble bâti se développe sur 40 m de long par 30 m de large. Si les murs ont fortement souffert du labour, ne laissant la plupart du temps que les fondations, plusieurs indices tels que la présence d'un hypocauste,



Colombelles, Lazzaro 4 : la villa romaine vue du ciel (O. Morin, Hague Drone).

de rejets d'enduit peints et de pièces architecturales sculptées suggèrent indirectement le niveau de richesse de la demeure.

Plus au sud a été fouillé un grand édifice quadrangulaire de 26 par 24 m, dont il ne reste plus que la base des fondations des quatre murs. Sa vocation reste à déterminer. Dans la zone 2 à l'est a été mis en évidence un mur massif de 19 m de long, marqué par deux angles de retour dont un profondément maçonné dans une ancienne carrière. L'interprétation retenue pour l'instant est celle d'un portique.

En compilant les données de fouille avec celle qui a eu lieu en 2018 sur la zone au nord, la *villa* semble se déployer suivant un schéma latéral qui s'étend probablement vers le nord. Il apparaît dans ce secteur que l'abandon et le démantèlement de la *villa* coïncide avec une modeste occupation périphérique datée du Bas-Empire.

L'intérêt majeur du site réside dans l'opportunité de pouvoir étudier une occupation continue sur plusieurs siècles et son évolution depuis la Protohistoire ancienne jusqu'à la fin de l'Antiquité. Mis en perspective avec les occupations contemporaines de la ZAC de Lazzaro 3 et de la ZAC du Chemin de Clopée à Giberville, le site apporte une contribution importante à l'étude du domaine funéraire de l'âge du Bronze et à celle du réseau d'habitats du second âge du Fer dans ce secteur de la plaine de Caen. Il illustre la phase de transition entre la fin de l'âge du Fer et le début de l'Antiquité et ouvre la discussion sur la possible relation statutaire entre la *villa* et l'établissement laténien précédent, dont l'organisation bipartite est remarquable et annonce, en quelque sorte, le schéma classique de la *villa* romaine.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP

Âge du Bronze

Âge du Fer

Commes, Port-en-Bessin-Huppain Le Mont Castel

Comme chaque année depuis six ans, le site du Mont Castel fait l'objet de fouilles archéologiques programmées à la fin de l'été, en septembre.

Cette année, la fouille a principalement concerné l'accès au site de hauteur et plus particulièrement sa porte monumentale datée de la fin de l'âge du Fer.



Commes et Port-en-Bessin-Huppain, Le Mont Castel : la porte du Mont Castel en fin de fouille (O. Morin, Hague drone).

À cet endroit, les remparts de contour de l'âge du Bronze et de La Tène ancienne sont percés durant La Tène finale pour aménager un couloir rentrant de 12 m de longueur pour 6,40 m de largeur. Les talutages latéraux de ce couloir sont maintenus par un parement en *murus gallicus*. Ce parement, conservé par endroits sur deux à trois assises de blocs calcaires non équarris, repose sur une poutre horizontale posée à même le substrat ou le paléosol selon les endroits. Des niches quadrangulaires régulièrement espacées y sont aménagées pour accueillir une trame de poutres horizontales transversales dont les extrémités sont clouées sur la poutre basale au moyen d'épaises fiches en fer d'une vingtaine de centimètres de longueur.

Un lourd bâtiment de 20 à 25 m² est élevé au fond de ce couloir pour y aménager une porte monumentale ancrée dans le sol au moyen de six poteaux porteur d'environ 50 cm de section. Ces derniers sont implantés dans des fosses de fondation comprises entre 1,15 m et 1,60 m de profondeur.

Dans un second temps, la tour porche est démantelée. Pour une raison indéterminée, seul un poteau est conservé. Il ne sera démonté qu'assez tardivement si l'on se fie à la présence de tessons de panse de cruche à pâte orange siliceuse et engobe blanc dans la couche de démontage. Le talutage oriental est raboté de manière à pouvoir reculer le parement de 1,10 m et élargir le couloir de 5 m à 6,40 m. La porte est reconstruite selon un plan différent impliquant neuf poteaux porteurs. Légèrement déportée vers le sud-est par rapport à la précédente, elle occupe désormais l'avant du couloir et se trouve alors au débouché direct de la rampe en rebord de plateau. Les fosses de fondation de cette phase sont moins profondes mais présentent un terrassement encore plus rigoureux que celles de la porte précédente. Tous les fonds de fosses présentent en effet une altimétrie identique comprise entre 54,50 et 54,60 m NGF. Les négatifs conservés dans chacune des fosses de fondation indiquent le recours à des poteaux porteurs équarris de 0,40 à 0,50 m de section. Contemporain de cette dernière phase d'aménagement, un petit dépôt monétaire a été mis au jour à l'arrière du mur correspondant à la base du parement interne du rempart lié au second état de la porte. Il était installé à cheval sur une petite tranchée comblée de limon brun correspondant vraisemblablement au négatif d'une poutre, et sur un petit empierrement constitué de plaquettes calcaires aménagé sur le rempart laténien. Cette position au cœur du rempart rendait toute récupération ultérieure impossible et conduit à envisager l'hypothèse d'un dépôt de fondation.

Les monnaies étaient regroupées les unes au contact des autres dans un périmètre inférieur à 10 cm² et ne présentaient pas, sur le plan taphonomique, de signe de perturbation particulière. La présence d'une boîte à sceau en alliage cuivreux à deux ou trois centimètres du dépôt amène à penser que les monnaies constituant ce dépôt se trouvaient initialement regroupées dans une bourse scellée.



Commes et Port-en-Bessin-Huppain, Le Mont Castel : les monnaies découvertes dans le dépôt de fondation de la phase 2 de la porte (A. Lefort).

Le dépôt se compose de vingt-neuf pièces parmi lesquelles on dénombre un as en alliage cuivreux, vingt-sept deniers en argent et de la République romaine et un quinaire gaulois en argent. Les dates de frappes s'échelonnent entre 211/208 et 58 avant notre ère. Elles fixent ainsi un *terminus post quem* pour la construction de la seconde porte dans les années 50 avant notre ère, période à laquelle le site connaît une importante occupation militaire romaine qui se manifeste à travers des pièces d'armement, des importations italiques ou encore la construction d'un vaste entrepôt.

Patrice BERTON (ben.), David GIAZZON (INRAP),
Anthony LEFORT (INRAP),
Cyril MARCIGNY (INRAP / UMR 6566-CReAAH),
Patrice MÉNIEL (CNRS, UMR 6298-ARTEHIS),
Olivier MORIN (ben.), Jean-Marc PALLUAU (INRAP),
Michel REDDÉ (Dir. d'études émérite à l'EPHE),
Quentin TAVELET (Service Archéologie, Département
du Calvados) et Laurent VIPARD (INRAP)

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Cresserons aux lieux-dits « Chemin de la Haie Pendue » et « Les Grandes Londes » fait suite à trois arrêtés de prescription émis par l'État préalablement à l'aménagement de trois lotissements par la société Claude Jean Investissement.

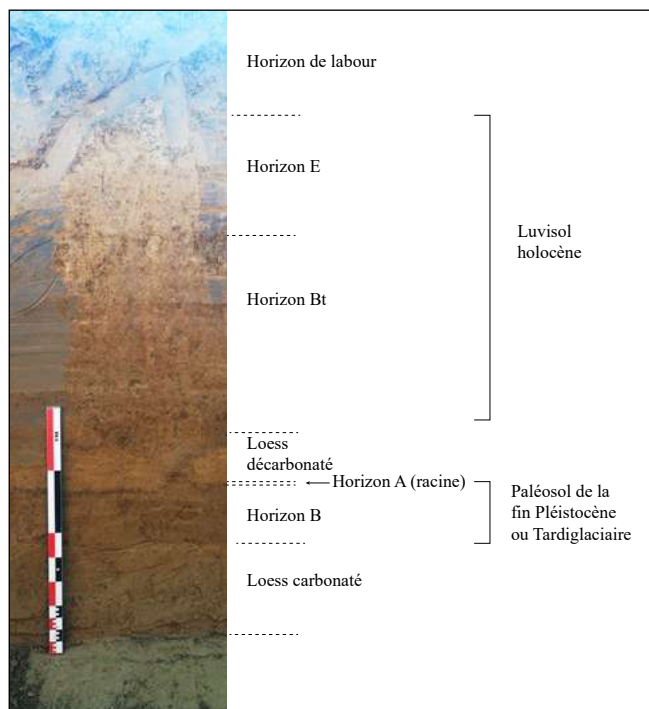
Trente-neuf tranchées, sur une surface de près de 7 ha, ont permis de mettre au jour près de 600 structures ou anomalies, plus particulièrement dans sa zone nord. Les plus anciens vestiges découverts témoignent d'une présence humaine dans celle-ci depuis au moins le Néolithique moyen II et au cours de la Protohistoire, plus particulièrement à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer. Ces données viennent confirmer les données archéologiques régionales indiquant une occupation ancienne dense de toute la frange littorale de la Plaine de Caen.

Ainsi, un épandage de silex comprenant des outils caractéristiques de la période du Néolithique moyen II, a été mis au jour au nord-est de l'emprise sur une zone d'environ 700 m². Ce mobilier lithique suggère qu'il s'agit d'une occupation domestique. Toutefois cette zone semble aussi occupée au cours de la Protohistoire, peut-être au premier âge du Fer, mais l'attribution chronologique des quelques structures mises au jour n'a pu être précisée faute de mobilier associé.

Dans les zones ouest et nord-ouest de la partie nord de l'emprise, des fossés attribuables à la Protohistoire ont été mis au jour. Quelques structures domestiques ont également été identifiées. D'après les quelques données chronologiques obtenues, ces structures pourraient s'échelonner entre l'âge du Bronze moyen et le 1^{er} âge du Fer. Ces vestiges sont cependant aussi perturbés par le creusement postérieur de fossés dont certains, curvilignes, semblent attribuables au haut Moyen Âge.

Dans la partie sud de l'emprise, deux zones pourraient indiquer une présence humaine à la Protohistoire. Les indices chronologiques sont toutefois encore plus rares que dans la partie nord de l'emprise et les structures archéologiques attribuables à ces périodes peu nombreuses. Il se pourrait néanmoins qu'une occupation de l'âge du Bronze soit présente dans la partie centrale de l'emprise.

Pour les périodes historiques (au sens large), les données recueillies témoignent d'une mise en valeur agro-pastorale importante de ce secteur et, là encore, plus particulièrement dans la partie nord de l'emprise. Dans la moitié orientale et sud de celle-ci, de nombreuses structures linéaires ont été mises au jour. Une majorité d'entre elles semblent dater des périodes moderne à contemporaine et leur forte



Cresserons, Les Grandes Londes : vue du sondage profond n°1 du diagnostic archéologique de Cresserons qui a permis d'identifier un paléosol attribuable à la fin du Pléistocène ou au Tardiglaciaire intercalé entre deux niveaux de loess (C. Germain-Vallée).

densité témoigne probablement de la proximité du village de Cresserons. Certaines pourraient peut-être aussi relever des périodes antique et/ou médiévale. Leur structuration est clairement liée à la présence d'un ancien chemin visible sur le cadastre de 1808, qui traversait au moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle l'emprise nord de cette opération. Une partie de ces fossés constitue probablement des fossés bordiers de ce chemin. À l'est et au sud de celui-ci, le secteur devait être découpé en petites parcelles qui, au milieu du XX^e siècle, étaient occupées de champs de pommiers. À l'ouest-nord-ouest de ce chemin ainsi que dans la partie sud de l'emprise, la raréfaction de ces fossés parcellaires historiques indique que ces zones étaient plutôt de vastes parcelles.

Une ancienne chaussée qui pourrait dater de la période médiévale a été aussi identifiée à l'extrémité sud-est de la partie sud de l'emprise. Elle devait avoir une orientation nord/sud. Il semble s'agir d'un chemin creux qui dans sa dernière phase d'utilisation était en terre. La fin de son fonctionnement semble attribuable à la période moderne, d'après le mobilier céramique découvert à son sommet et parce qu'elle ne figure pas sur le cadastre napoléonien daté de 1808.

Les caractéristiques pédo-sédimentaires des forma-

tions superficielles d'origine loessique qui constituent le substrat des structures archéologiques (horizon Bt d'un luvisol) ou qui les fossilisent témoignent de cette mise en valeur ancienne et continue des sols sur l'emprise de l'opération. Leur analyse macroscopique indique qu'ils sont dégradés, érodés et transformés sans doute par la pratique ancienne de l'amendement en calcaire pour améliorer leur fertilité. Le contexte paléo-topographique ainsi que les axes de circulation anciens qui ont permis l'accumulation de colluvions, ont par ailleurs favorisé une meilleure conservation du luvisol originel par rapport à ce qui est habituellement observé dans la Plaine de Caen. La racine de l'horizon éluvial de ce sol de la première moitié de l'Holocène semble en effet conservée.

Enfin, même si aucune trace d'origine humaine attribuable à la fin du Paléolithique n'a été découverte, des archives sédimentaires relevant de ces périodes (fin Pléistocène-Tardiglaciaire) ont été mises au jour. Il s'agit d'un paléosol, de dépôts loessiques carbonatés ou non et de colluvions dérivées de ceux-ci qui témoignent d'épisodes paléoclimatiques successifs (fig. 1). Ces types d'archives sédimentaires sont rarement préservés sur les plateaux de la Plaine de Caen.

Cécile GERMAIN-VALLÉE
Service archéologie, Département du Calvados

Haut Moyen Âge

Creully-sur-Seulles Parking du Château

Le diagnostic archéologique réalisé sur le parking du château de Creully intervient en amont d'un projet d'aménagement d'un pôle de santé libéral et ambulatoire, initié par la commune à proximité directe du bourg.

Les structures en creux mises au jour, très denses à l'ouest, se raréfient vers l'est jusqu'à un large fossé à profil trapézoïdal. Bien que très éparpillées au-delà, des occupations périphériques restent perceptibles. Les alignements et caractéristiques des structures laissent percevoir une organisation interne qui n'a pu être définie dans le cadre de ce diagnostic, voire une superposition de plusieurs états de bâtiments. Le caractère dégressif de l'occupation d'est en ouest abonde également dans le sens de l'existence d'un élément polarisateur au nord-ouest de l'emprise. La caractérisation de l'occupation reste délicate au regard de la vision très

partielle de l'ensemble du site et du peu de mobilier discriminant une période d'occupation, une destination spécifique des bâtiments et des espaces (vocation résidentielle, artisanale, agricole), voire un statut du site. La chronologie indiquée par le mobilier mis au jour paraît néanmoins indiquer un abandon dans la première moitié du X^e siècle, période transitoire entre un système défensif carolingien et le développement des basses cours autour des mottes castrales à partir de la fin du X^e et du début du XI^e siècle, période de première mention du château. Ces éléments attestent le fort potentiel archéologique de l'emprise diagnostiquée pour la connaissance et la réflexion autour de la formation du site castral de Creully.

Maïlys LALLAURET
INRAP

Âge du Bronze Moyen Âge

Creully-sur-Seulles Saint-Gabriel-Brécy, Fresnay-le-Crotteur

Le diagnostic archéologique conduit entre le 7 et le 24 janvier 2020 à Saint-Gabriel-Brécy sur la parcelle ZC44, en amont du projet d'aménagement d'un poulailler industriel en partenariat avec l'institut Pasteur pour produire des œufs destinés à des vaccins, a permis de découvrir l'emplacement de l'ancienne église paroissiale Saint-Rémi de l'ancienne commune de Fresnay-le-Crotteur.

Cette église fondée au milieu du XI^e siècle, mentionnée en 1058-1066 dans la grande pancarte de fondation du prieuré Saint-Gabriel (ancienne commune de Saint-Gabriel-Brécy), a subi un démantèlement systématique jusqu'au niveau des fondations après sa vente en 1824

par l'ancienne commune de Fresnay-le-Crotteur, peu de temps avant son rattachement à Saint-Gabriel et Brécy.

De l'église, il ne restait plus que les tranchées de vols marquant un édifice de forme rectangulaire de taille modeste de 25,40 m de longueur sur 7,30 m dans sa partie la plus large. Orientée est/ouest, elle était constituée d'un chœur qui se termine à l'est par une abside de forme semi-circulaire et d'une nef dont la partie la plus à l'ouest se termine sur un élargissement des structures de fondation suggérant la présence d'un clocher en façade. La fouille a aussi révélé une structure de fondation puissante devant la porte

d'entrée principale qui devait supporter un porche construit en pierre comme on peut encore le voir sur certaines églises du Bessin.

L'église paroissiale se trouvait au centre de son cimetière qui avait une surface de 3 800 m² et dont les limites étaient marquées par des fossés de clôture. À l'intérieur de la zone sépulcrale, près d'une centaine de sépultures ont été détectées avec une concentration de tombes plus importante à proximité de l'édifice (jusqu'à cinq niveaux de superposition) et moins dense dans les zones périphériques (un à deux niveaux le long de la limite nord). Les premières études anthropologiques de terrain montrent des ossements dans un bon état de conservation. Le mode opératoire des tombes, orientées est/ouest, et leur aménagement dans des fosses ou des sarcophages ont peu évolué dans le temps. Les quelques squelettes étudiés montrent également une certaine récurrence d'ankylose des chevilles démontrant des pathologies répétées dans une population qui semble locale.

Enfin la fouille a révélé quelques traces d'occupation éparses de l'âge du Bronze avec en particulier la présence de trois bases de four de cuisson.

Malgré la présence d'une voie romaine à proximité du site, aucun indice de cette période n'a été révélé sur le site. Il faut attendre la fin du IX^e siècle ou le début du XI^e siècle pour déceler la présence d'un four qui est peut-être à mettre en relation avec la construction de l'église Saint-Rémi au milieu du XI^e siècle.

Didier PAILLARD

Service archéologie, Département du Calvados



Creully-sur-Seulles, Saint-Gabriel-Brécy : empreinte du chœur de l'ancienne église paroissiale Saint-Rémi de Fresney-le-Crotteur (vue des tranchées de vols des murs) (D. Paillard).

Néolithique

Âge du Bronze

Cuverville

Le Clos Cuvervilla, rue de Sannerville

Âge du Fer, Antiquité

Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en amont du projet « Le Clos Cuvervilla » et localisée Rue de Sannerville / RD 226 à Cuverville a porté sur une surface totale de 41 030 m². Elle a permis d'identifier une succession de vestiges allant du Néolithique moyen 1, voire de la fin du Néolithique ancien, jusqu'à la période contemporaine.

Une occupation domestique B/VSG ou Cerny en « bruit de fond »

Les indices permettant de penser que les parcelles sondées ont été fréquentées au Néolithique sont constitués de quelques tessons de céramique, de rares fragments de silex taillés et d'une dizaine de fosses révélant une auréole de décarbonatation autour de leur comblement. Bien que ces mobiliers aient été le plus souvent collectés hors-structure ou en contexte remanié, plusieurs éléments caractéristiques permettent de suspecter une occupation domestique de la fin du Néolithique ancien (Blicquy/Villeneuve-

Saint-Germain) ou du début du Néolithique moyen 1 (Cerny). Une série d'une dizaine de fosses, présentant un remplissage détritique grisâtre « diffus » cerné d'une auréole de décarbonatation au sein des loess, pourrait vraisemblablement constituer une partie des vestiges de cette occupation. Ce phénomène semble, en effet, principalement concerner des sites néolithiques, tel celui de Colombelles « Le Lazzarro ». Il affecte préférentiellement les fosses dont le comblement est le plus organique, ce qui suggère qu'un certain nombre de structures non datées lors de ce diagnostic pourrait éventuellement compléter le plan des vestiges de cette période.

Mis à part deux fosses, les vestiges présumés néolithiques présentent un état de conservation relativement limité. Ils sont souvent très arasés (profondeur comprise entre 3 et 15 cm) et, dans plusieurs cas, il ne subsiste que l'auréole de décarbonatation en surface des loess pour témoigner d'une structure sus-jacente demeurée illisible. La pédogénèse des sols holocènes et le

colluvionnement généré par le petit talweg traversant les parcelles du nord-ouest au sud-est ont, semble-t-il, gommé voire tronqué la partie supérieure des structures excavées. Cet arasement apparaît toutefois moins important sur la frange occidentale de l'emprise, permettant une meilleure conservation des structures situées dans ce secteur. La présence d'une occupation domestique du Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain ou du Cerny dans l'emprise des terrains diagnostiqués, si elle est avérée, viendrait compléter nos connaissances sur une implantation néolithique attestée dès la fin du Rubané sur les sites voisins de Démouville « ZAC du Clos Neuf » et de Colombelles « Le Lazzarro ». Elle ferait plus particulièrement écho aux découvertes récentes de vestiges datés de la culture de Cerny sur le site de Cuverville « ZAC du Clos du Houx », situé à 500 m de l'emprise sondée.

Quelques structures potentiellement attribuables au Néolithique ou à l'âge du Bronze

Quatre fosses et un potentiel linéaire identifiés lors du diagnostic présentent des éléments de mobiliers et des indices stratigraphiques attestant une mise en place intervenant vraisemblablement au Néolithique ou à l'âge du Bronze. Bien qu'il n'ait pas été possible de déterminer précisément leur chronologie ni leurs fonctions respectives, ces structures confirment et renseignent la présence d'une occupation domestique antérieure à La Tène dans l'emprise sondée.

Une succession de plusieurs trames parcellaires

Les sondages ont également révélé les tracés de plusieurs fossés parcellaires permettant de proposer une restitution des trames qu'ils pouvaient constituer, au demeurant très lacunaire du fait de nombreux tronçons isolés. Une première structuration du paysage semble intervenir dès l'âge du Bronze, sous la forme d'un maillage axé sud-sud-ouest/nord-nord-est ou ouest-nord-ouest/est-sud-est avec une différence de quelques degrés observée entre les parties nord et sud de l'emprise. Une seconde série de fossés est aménagée par la suite en observant la même trame. Elle paraît toutefois intervenir dans un temps relativement éloigné de la première série, puisque ces creusements ont visiblement recoupé l'horizon de colluvions qui coiffe le sommet des remplissages des parcellaires attribués à l'âge du Bronze. Une troisième trame, nettement différente des deux premières est vraisemblablement mise en place durant l'Antiquité. Ce nouveau maillage est désormais axé sud-sud-est / nord-nord-ouest ou ouest-sud-ouest / est-nord-est. Un certain nombre de linéaires mis au jour lors du diagnostic participent enfin à la trame parcellaire ayant perduré jusqu'à nos jours. Il s'agit de fossés et de vestiges de haies orientés sud-sud-ouest / nord-nord-est ou ouest-nord-ouest / est-sud-est. À l'exception des quelques fossés récents, l'attribution chronologique de ces parcellaires demeure toutefois relativement fragile en raison du peu de mobilier collecté lors des sondages

et du risque important, inhérent à ce type de structures, que ces mobiliers soient issus de contextes remaniés.

Les vestiges de l'opération Goodwood

Dix-sept structures recensées lors du diagnostic constituent des vestiges de la Bataille de Normandie. Comme ses voisines, la commune de Cuverville a en effet été le théâtre de l'opération *Goodwood*, offensive menée par les Alliés du 18 au 20 juillet 1944 pour contourner les défenses allemandes et prendre la ville de Caen par l'est. Ces vestiges se composent principalement de trous de bombes, de quelques dépotoirs, ainsi que de trois trous d'homme individuels. Ces abris sont creusés jusqu'au toit du calcaire et mesurent environ 190 cm de longueur pour une largeur avoisinant 70 cm. Ils se répartissent le long du tracé d'une haie aujourd'hui disparue, choisie vraisemblablement pour faciliter le camouflage de ces abris temporaires. Si cette position a bien été la cible de bombardements ennemis, les parcelles sondées ne semblent pas avoir fait l'objet de combats rapprochés puisque seul un étui de munition allemande a été repéré lors de cette opération.

Les autres vestiges

Un certain nombre de vestiges demeurent non datés à l'issue de ce diagnostic. Il s'agit principalement de fosses dont les décapages et éventuels sondages n'ont pas occasionné la collecte de mobiliers ou d'informations permettant de les déterminer chronologiquement, ainsi que de quelques structures linéaires n'ayant pu être rattachées aux maillages parcellaires identifiés. Deux dépotoirs contemporains complètent enfin le plan des vestiges recensés lors de cette opération.

Pierre MAZURE et Aurélien VANTILLARD
Service archéologie, Département du Calvados



Englesqueville-la-Percée, Pointe de la Percée : vue générale (CD 14).

Le projet d'aménagement d'une piste cyclable le long des falaises d'Englesqueville est à l'origine d'une fouille préventive visant à étudier les vestiges d'une station radar allemande.

C'est en 1943 que la *Luftwaffe* commence à investir les bâtiments d'un ancien sémaphore de modèle Depillon que la marine française avait édifié en haut de la falaise en 1860. Bientôt, la station comprend trois antennes radars ainsi que les équipements techniques nécessaires à leur fonctionnement et à leur entretien. La plus grande de ces antennes, située au centre de la station radar, est de type Freya. Elle assure une détection dans un rayon de 120 km et permet de mesurer la distance, l'altitude et le nombre d'avions ennemis volant jusqu'à 6 000 m d'altitude. Elle n'est cependant pas capable d'établir précisément les coordonnées où se situent les avions repérés. C'est pourquoi elle est complétée par deux radars de type Würzburg-Riese ayant une portée de 60 km. Le premier permet de localiser précisément les avions ennemis, l'autre guide les chasseurs envoyés pour les intercepter. S'y ajoute à compter de juin 1943 une antenne radar de la marine ayant une portée de 20 à 30 km. Elle est chargée de repérer et de localiser les navires ennemis afin de transmettre leur position aux batteries côtières de la Pointe du Hoc et de Maisy.

Située entre les pages d'Utah Beach et d'Omaha

Beach, cette station radar revêt une importance stratégique pour les troupes alliées qui doivent débarquer au début du mois de juin. C'est pourquoi elle est bombardée à plusieurs reprises en mai 1944, ce qui ne l'empêche pas d'être encore partiellement opérationnelle le matin du 6 juin avant d'être prise pour cible par l'artillerie navale et les chasseurs bombardiers chargés de couvrir les troupes débarquant à *Omaha Beach*. Elle est encore le théâtre de combats rapprochés le matin du 7 juin lorsque les troupes américaines parviennent enfin à investir le lieu.

La fouille archéologique a permis d'explorer deux baraquements semi-enterrés. Les parois et la charpente sont en bois. L'isolation est assurée par des panneaux en liège pris en étau entre des plaques de fibrociment pour éviter les incendies. Le toit construit de la même manière est recouvert d'une bâche goudronnée facilitant l'écoulement des eaux de pluie. À l'intérieur, le sol est un plancher en bois reposant sur des petits plots en ciment afin de constituer un vide sanitaire indispensable dans un terrain très argileux. Seuls les accès extérieurs sont bétonnés. Le chauffage était assuré par des poêles à bois installés sur des plots en briques réfractaires. L'un de ces baraquements, placé immédiatement à l'arrière du bâtiment de l'ancien sémaphore, semble avoir eu une fonction technique et était équipé d'un groupe



Englesqueville-la-Percée, Pointe de la Percée : vue des vestiges du premier baraquement (CD 14).



Englesqueville-la-Percée, Pointe de la Percée : vue de détail d'un baraquement (CD 14).

électrogène. Le second paraît avoir été destiné au logement des opérateurs puisqu'il était équipé d'une pissotière maçonnée et d'espace consacré au stockage de bouteilles d'eau. La fouille a également permis d'étudier des tronçons de tranchées reliant les baraquements et des abris ainsi que les lignes de poteaux de bois destinés à soutenir les rouleaux de fil barbelé ceinturant la station radar.

Les combats des 6 et 7 juin ont laissé des traces sous la forme de trous de bombes et de balles de revolver ou de fusils dispersés à l'intérieur des baraquements. Ayant pris le contrôle des lieux, les troupes américaines ont perquisitionné les baraquements rejetant dans les trous de bombes environnant les

choses qu'ils n'ont pas jugées intéressantes. C'est dans l'un de ces trous de bombes qu'a été retrouvé un coffre-fort ouvert à coup de fusil et au pied de biche.

Le site fut ensuite transformé en zone de stockage d'essence et de diverses marchandises par les troupes américaines avant d'être laissé à l'œuvre de paysans du secteur occupés à récupérer des matériaux pour reconstruire leurs propres fermes détruites lors des combats.

Vincent HINCKER

Service Archéologie, Département du Calvados

Âge du Fer Antiquité

Esquay-sur-Seulles Route de Bayeux

Le projet de la SARL Terre d'Avenir d'aménager le lotissement « Route de Bayeux » sur les parcelles cadastrales B 132 et 237 a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique à Esquay-sur-Seulles. Cette commune se trouve à 6 km à l'est de la ville ancienne de Bayeux, le long de la route de Creully à Bayeux (D 126). Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 16 969 m² qui se situe au nord du carrefour formé par la D 126 et la D 127 et au sud du chemin A. Leger.

Le diagnostic a permis de mettre au jour une centaine de structures fossoyées (vestiges de fossés et quelques fosses). L'interprétation du plan de masse, qui repose sur le principe que les fossés sont rectilignes et définissent des trames à tendance orthogonale, aboutit à l'hypothèse que trois trames parcellaires discordantes et un enclos à large et profond fossé (dont la partie incluse dans l'emprise a la forme d'un U), ont été successivement implantés sur ce terrain. Les deux trames parcellaires les plus développées s'organisent à partir d'une longue ligne à fossés multiples (peut-être deux

états fossiles de la route départementale actuelle qui longe et définit la limite sud de l'emprise), sur laquelle des lignes perpendiculaires se développent et parcellisent l'espace.

Quelques observations faites au niveau du décapage semblent établir un ordre de succession entre les deux trames parcellaires les plus denses et étendues après lesquelles l'enclos serait implanté.

Le mobilier céramique mis au jour dans le comblement des fossés, hormis un lot anecdotique de La Tène finale, renvoie globalement à la période du Haut-Empire. Le I^{er} siècle se distingue par la présence d'un lot, mais l'essentiel des céramiques se rencontrent au II^e siècle, certaines pouvant perdurer au cours du siècle suivant. Si on envisage d'étudier le mobilier céramique, non pas comme un seul lot mais en fonction de sa présence dans le comblement des structures participant des quatre phases d'aménagement que l'interprétation du plan de masse propose de distinguer, on ne constate aucune corrélation entre une trame parcellaire ou l'enclos et une période chronologique distincte au sein

du Haut-Empire. La répartition assez homogène du mobilier ne permet pas de confirmer ou d'infirmer le phasage proposé par l'interprétation du plan de masse des vestiges. Une fouille exploitant tout le potentiel stratigraphique du site, au travers de l'étude systématique des intersections entre structures et visant à étoffer le corpus céramique déjà mis au jour, serait le seul moyen d'y parvenir.

David FLOTTÉ

avec la collab. de Loïc MÉNAGER et Laurent VIPARD
INRAP

Néolithique
Protohistoire

Esquay-sur-Seulles
8 Chemin de la France

Antiquité
Contemporain

Le diagnostic archéologique de la parcelle située chemin de la France à Esquay-sur-Seulles fait suite à un dépôt de permis d'aménager par la SCI Le Vausieux. Sept tranchées ainsi que des fenêtres d'élargissement ont été ouvertes sur l'hectare soumis à l'aménagement. Ces ouvertures ont révélé 135 anomalies d'origine anthropique. Cette densité importante de structures comprend principalement des trous de poteaux et des fosses de petits modules ainsi que, plus rarement, des fossés. Les quelques éléments datant mis au jour dans les comblements couvrent une période allant du premier âge du Fer à la période contemporaine.

Par ailleurs, quatre sondages profonds ont permis d'identifier plusieurs épisodes périglaciaires de fort régime hydrodynamique pour ce secteur alluvial.

Les vestiges matériels les plus anciens correspondent à un petit corpus de pièces lithiques en silex, allant du Paléolithique moyen à la période néolithique. Elles sont issues de niveaux superficiels, allant du sommet des formations pléistocènes alluviales aux niveaux sus-jacents de dépôts colluviaux et ne sont donc pas en position primaire.

Les vestiges rattachés à la période protohistorique comprennent plusieurs ensembles de trous de poteaux identifiés sur l'ensemble de la parcelle. Ils sont nettement plus concentrés au nord, forment des plans de bâtiments et s'articulent parfois avec des niveaux grisâtres entaillant superficiellement le Bt et renfermant du mobilier céramique. Les plans de bâtiment identifiés, bien qu'hypothétiques, sont de petites dimensions et correspondent bien aux petits bâtiments retrouvés en contexte d'habitat en Normandie de l'âge du Bronze à La Tène ancienne. La datation ¹⁴C effectuée sur un charbon emprisonné dans le comblement d'un trou de poteau intègre un de ces ensembles au cœur de l'âge du Bronze final (1196-936 avant J.-C. / 95,4 % de probabilité). Un seul tronçon de fossé renfermant du mobilier éventuellement contemporain de cette occupation a été mis au jour dans l'emprise. Cette rareté

des structures linéaires suggère que les vestiges mis au jour dans l'emprise pourraient être ceux d'un habitat ouvert tels que ceux connus au Bronze final/début I^{er} âge du Fer.

Les vestiges découverts pour la période gallo-romaine consistent en un fossé parcellaire et une sépulture à crémation, à 15 m au nord-ouest du fossé. À 3 m du fossé a été mise au jour une borne de marquage identifiant possiblement la limite d'une propriété. Le fossé, qui bordait *a priori* une haie, est certainement le vestige de cette limite. La découverte d'une sépulture à crémation à proximité de cette limite de territoire n'est pas inédite et pourrait alimenter un corpus déjà existant de crémations isolées maintenues à la lisière des propriétés durant le Haut-Empire. S'appuyant sur le caractère sacré et inaliénable de la sépulture, l'historiographie récente suggère qu'elles servaient également de marquage territorial, en appuyant et en rendant inviolables les limites dessinées par les parcellaires (Brunet, Nivez, à paraître). L'intensification du nombre de fossés sur l'autre zone d'aménagement sondée à l'été 2020 (resp. d'opération D. Flotté) laisse supposer que le fossé A est situé à la marge d'un domaine dont la nature est impossible à déterminer et dont le noyau est localisé au nord-est de la parcelle du chemin de la France.

Le reste des vestiges découverts sur la parcelle sont soit non datés soit rattachables à son histoire récente. Il s'agit principalement de fossés parcellaires installés à une période indéterminée et structurant ce petit secteur du hameau de « La France ». Les informations recueillies sur le terrain, le cadastre napoléonien et les photographies aériennes anciennes témoignent des différents usages de la parcelle depuis le XIX^e siècle ; soit un champ mis en labours ou un pré verger.

Clarisse PARRA-PRIETO et Sarah LEBEURIER
Service archéologie, Département du Calvados

La découverte de corps de soldats de la Seconde Guerre mondiale est beaucoup moins fréquente en Normandie que sur le front du premier conflit mondial. Celles qui nous sont déclarées ont malheureusement souvent fait l'objet de pillages ou de fouilles clandestines.

Le 8 octobre 2020, à Éterville, des travaux d'agrandissement du parking d'une boulangerie située sur la route entre Caen et Évrecy ont permis la mise au jour fortuite d'un squelette de soldat portant un uniforme allemand. Si une telle découverte n'est pas inhabituelle dans ce secteur, celle-ci est particulière en regard de la qualité et de l'intégrité des restes découverts. L'intérêt de cette opération réside aussi dans l'opportunité qui nous a été offerte d'une fouille minutieuse et intégrant la totalité de la méthodologie habituellement appliquée aux sépultures depuis le terrain jusqu'aux études spécialisées en post-fouille.

Le secteur d'Éterville a fait l'objet de très lourds combats entre les forces alliées anglo-canadiennes et les troupes allemandes à partir de la fin du mois de juin 1944 (opération « Epsom » entre le 26 et le 30 juin 1944, visant à percer le front allemand en contournant la ville de Caen par l'ouest) jusqu'au 4 août 1944, date à laquelle les Allemands abandonnent définitivement la position. À la suite de l'échec de cette première tentative, le secteur fait alors l'objet de rudes combats pour la prise de la cote 112, éminence topographique située à 3,4 km au sud-ouest d'Éterville, offrant une large vue sur toute la zone et le sud de Caen.

La découverte dans la fosse sépulcrale, à proximité immédiate du corps, d'une plaque d'identité portant la mention de la 1^{re} SS. Panzerdivision « Adolf Hitler » (sous la forme « L.A.H. » pour « Leibstandarte Adolf Hitler ») permet en l'état de proposer le rattachement du soldat à cette division et donc de préciser son décès probable entre le 26 juin et le 11 juillet 1944, période pendant laquelle des éléments de sa division étaient engagés au combat dans ce secteur géographique.

La fouille manuelle de la structure s'est accompagnée du souci constant d'enregistrer la localisation du mobilier découvert afin de déterminer s'il se trouvait en position fonctionnelle ou non et a permis de recueillir de nombreux objets associés au défunt correspondant à : des éléments issus de l'équipement militaire réglementaire de l'armée allemande (casque, chaussures, fragments de vêtements et d'uniformes, boutons de vêtements et agrafes en métal et en plastique, insignes militaires, harnais et ceinture en cuir, cartouchières, gourde, sifflet et son cordon, boussole, étui à pistolet, documents papiers, munitions non tirées de pistolet calibre 9 mm, crayon et plaque d'identité) ; des effets personnels (bague, peigne dans son étui, porte-cigarette, portefeuille, pièces de monnaies) ; des objets associés aux combats qui se sont tenus dans

le secteur et que l'on peut attribuer aux troupes alliées (munitions tirées sous la forme de très nombreuses douilles, d'une grenade, de chargeurs vides, d'un couteau de poche pliant réglementaire britannique de type *Jack knife* modèle 1944). La question de l'intentionnalité du dépôt de ces éléments dans le comblement de la fosse sépulcrale reste posée (geste de « nettoyage » du terrain par des populations civiles ? Vestiges des combats involontairement associés à la structure ?).

L'urgence de la fouille n'a pas permis l'intervention d'une équipe d'archéo-anthropologues sur site. Toutefois, grâce à une bonne couverture photographique, des observations taphonomiques ont pu être réalisées *a posteriori* d'après les photographies de terrain. Si ces dernières sont nécessairement parfois imprécises pour restituer la position initiale de certains os ou partie du squelette, la majorité des observations a néanmoins pu être réalisée.

L'individu apparaît par sa face postérieure, face contre



Éterville, route de Maltot : la sépulture à l'issue de la fouille (P. Couanon).



Éterville, route de Maltot : étude anthropologique et paléopathologique en laboratoire (P. Couanon).

terre, les bras placés le long du corps et des parois étroites de la fosse, les avant-bras sont placés sous le thorax. Le membre inférieur droit est en semi-flexion, le pied droit maintenu en hauteur par rapport au genou contre le bord supérieur de la fosse. La chaussure droite est conservée, les os du pied sont restés en place dans le volume interne de cette dernière. Le membre inférieur gauche apparaît hyper fléchi, genou gauche appliqué contre la paroi sud de la fosse. La jambe est à la fois contrainte par la présence d'un casque militaire comportant des insignes SS et maintenue en hauteur par ce dernier sur lequel elle repose.

La position du corps face contre terre interroge, car elle ne correspond pas, au premier abord, aux usages courants. En l'absence de toute information précise sur les modalités de dépose du corps ainsi que de tout recensement des modalités d'inhumation des soldats allemands pendant la Seconde Guerre mondiale, l'intentionnalité d'un dépôt sur le ventre reste à démontrer ainsi que son interprétation comme un geste dégradant. La découverte d'œilllets et de boutons de toile de tente dans la fosse sépulcrale pourraient ici traduire les conditions de transport du corps probablement abîmé et être à l'origine des conditions de son dépôt.

Un examen macroscopique du squelette, une analyse paléopathologique osseuse et dentaire ont été réalisés au service d'Archéanthropologie du laboratoire du Craham (UMR 6273 CNRS-Unicaen) à l'Université de Caen Normandie.

À l'issue de cette étude, certaines informations peuvent d'ores et déjà être données sur l'individu exhumé à Éterville : il s'agit d'un homme, probablement âgé de moins de 40 ans, décédé immédiatement ou rapidement selon l'enchaînement chronologique des blessures intenses observées sur le squelette. En effet, plusieurs zones fracturaires avec des traits complexes, comminutifs ont été observés au niveau de la voûte crânienne, sur l'humérus et le fémur gauches,

au niveau de la jambe droite et, enfin, sur le rachis lombaire. Les blessures crâniennes sont létales immédiatement isolément, les autres lésions, sur le squelette post-crânien, ont également un potentiel léthal principalement en raison des dégâts vasculaires qu'ils ont dû générer. Leur nature vient conforter l'hypothèse de chocs violents liés à des projectiles avec possibles effets de souffle (effet « blast »). Ces diverses constatations sont compatibles avec la survenue d'un traumatisme unique et violent associé à plusieurs impacts ou liées à des traumatismes successifs proches dans le temps. Dans les deux cas, les fractures relevées sur ce sujet sont advenues périmortem. Une première hypothèse serait une explosion avec débris métalliques (obus ?) et plusieurs impacts (lésions de criblage) répartis sur le squelette avec des localisations imposées par la position

du corps au moment de sa chute. Certaines des lésions observées peuvent être davantage liées à l'onde de choc du projectile. On ne peut toutefois totalement exclure, pour certaines blessures, des impacts de balles à haute vélocité (par un tir à bout portant ?) sur un soldat peut-être déjà blessé, pour l'achever ?

L'uniforme et les objets retrouvés à proximité immédiate du corps semblent indiquer qu'il s'agit d'un soldat de la 1 SS-Panzer-Division « Leibstandarte SS Adolf Hitler » arrivée en Normandie fin juin-début juillet 1944, plus précisément de la 7. Panzer-Kompanie, même si son identification précise finale reste à établir.

Les ossements ont été restitués aux autorités allemandes et une demande d'identification du soldat est en cours afin de replacer cette sépulture dans son contexte historique. Cette démarche permettra de vérifier si le défunt et le propriétaire de la plaque d'identification associée sont bien une seule et même personne et si, comme le suggèrent certains objets (sifflet et étui à pistolet), il s'agissait d'un gradé.

Pascal COUANON
SRA de Normandie

Denis BOUGAULT
Médecin et paléopathologiste, membre associé du
CRAHAM, Université de Caen Normandie

Cécile CHAPELAIN de SERÉVILLE-NIEL
Service d'Archéanthropologie du CRAHAM,
Université de Caen Normandie

Julia PACORY
Doctorante et contractuelle, CRAHAM, Université de
Caen Normandie

Grégory SCHÜTZ
Service Archéologie, Département du Calvados /
CRAHAM, Université de Caen Normandie

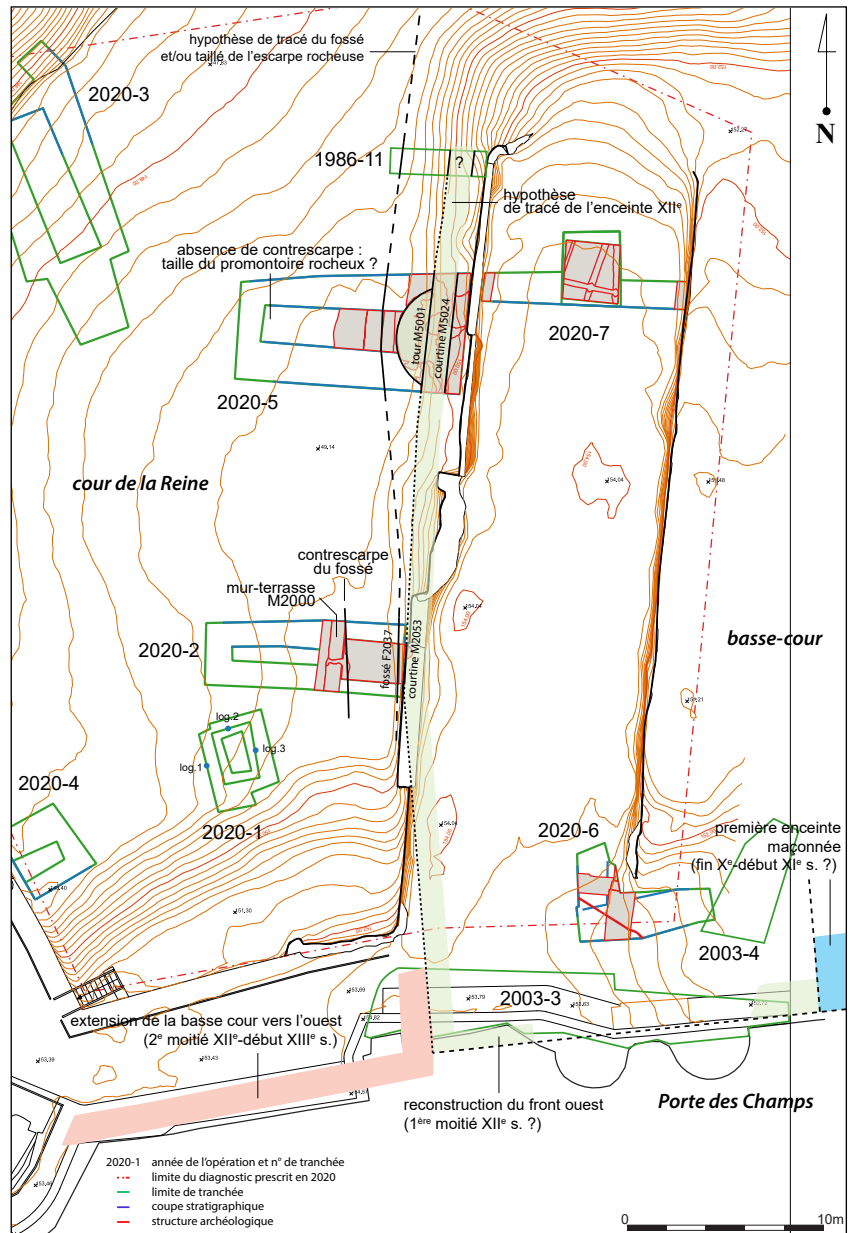
Le diagnostic mené dans la cour de la Reine et la frange occidentale de la basse-cour, sur le mur-terrasse, a mis en évidence un très fort potentiel archéologique. Les structures denses et diversifiées apparaissent assez rapidement sous la terre végétale. Elles ont livré un mobilier abondant et varié, permettant de caractériser et dater les différentes occupations déterminées. Les hypothèses de restitution du tracé et de la morphologie du front ouest primitif ont été considérablement révisées. Par ailleurs, les données historiques et archéologiques à disposition semblent insérer ce dernier dans un vaste programme constructif phagocytant le promontoire rocheux dominant la ville. Ce diagnostic ouvre de nouvelles problématiques de recherche sur l'évolution du château depuis le haut Moyen Âge jusqu'à son déclassement à la fin du XVI^e siècle.

L'étude des élévations du mur-terrasse s'est heurtée à plusieurs contraintes qui n'ont pas permis l'établissement d'une mise en phase stratigraphique resserrée pertinente des structures. Par ailleurs, l'état sanitaire des parements nécessite une stabilisation en amont de toute excavation qui serait pratiquée à leurs aplombs. Les sondages ont par conséquent été très limités. Les tranchées implantées contre les murs en glacis ont attesté un bon état de conservation de leurs fondations. Par ailleurs, elles ont apporté de précieuses informations sur la chronologie de destruction et de reconstruction du front occidental de la basse-cour médiévale.

Les deux sondages pratiqués dans l'épaisseur du mur ont livré, au sud, des maçonneries attestant une partition interne de l'ouvrage et probablement liée à l'édification de la Porte des Champs ; au nord, un épais remblaiement contemporain et moderne, sur lequel s'est interrompu le diagnostic.

À partir des différents éléments à disposition, il est proposé de restituer une succession de trois ensembles distincts, du haut Moyen Âge au XIII^e siècle.

Un premier aménagement se caractérise par une série de quatre creusements recoupant le substrat schisteux. Ils présentent un large avant trou irrégulier désaxé et un profil en U. Si les négatifs de poteaux ont été dégagés partiellement dans les tranchées, un diamètre maximal



Falaise, Château, Cour de la Reine : détails des vestiges liés à l'évolution du front occidental de la cour et hypothèses de restitution (SIG : J.-M. Palluau-Inrap ; DAO : M. Lallauret d'après Brown *et al.*, fig. B-1 ; Carré 2003, fig. 5 ; Couesnon 1986, fig. 81 et plan de situation ; Mastrolorenzo 2012a, pl. 00 ; Saint Jores 1998, fig. 6).

d'environ 0,50 m peut néanmoins être restitué. Les comblements n'ont livré qu'un seul tessou, indiquant, avec les réserves qu'il convient d'émettre, un *terminus post quem* au haut Moyen Âge (VII^e siècle). Bien que les vestiges restent ténus au regard de l'emprise diagnostiquée, ces structures alignées sur un axe nord/sud, observées en pointillés sur environ 20 m linéaires, posent toutefois la question de l'existence d'une enceinte palissadée.

Lui succède, au XII^e siècle, une enceinte maçonnée reprenant le même tracé, flanquée d'au moins une tour semi-circulaire et cernée au sud d'un fossé profond et étroit, qui s'élargit vers le nord pour se fondre dans le dénivelé naturel du promontoire rocheux. Cette campagne de travaux peut être mise en parallèle avec la construction du grand donjon en 1123, initiée par Henri I^{er} Beauclerc. L'extension de la basse-cour vers l'ouest, avec la création d'une vaste plateforme, est accompagnée du démantèlement progressif de l'ouvrage entre la seconde moitié du XII^e siècle et le début du XIII^e siècle. Cette chronologie est définie par l'établissement d'une stratigraphie fine associée à un mobilier céramique abondant et confirmée par deux datations radiocarbone (organique et faune). La levée de terre est retenue par une nouvelle enceinte qui se dote progressivement de nouveaux accès et flanquements, avec notamment la construction de la porte des Champs intégrée au front sud. Ce vaste

programme de refonte du système défensif du château est orchestré sous l'égide des Plantagenêt (1154-1204). La stratigraphie de comblement du fossé d'enceinte et les vestiges mis en évidence dans la cour de la Reine attestent une occupation continue du XIV^e à la fin du XVI^e siècle. Une alternance chronologique et fonctionnelle des espaces semble se dessiner. Cette dernière peut résulter de l'organisation du chantier de construction de la plateforme, avec des installations successives plus ou moins temporaires suivant la progression de la levée de terre et de l'élévation de la nouvelle enceinte. Un *hiatus* chronologique à partir de la fin du XVI^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine traduit, quant à lui, un abandon brusque de cette zone. Ce dernier peut être mis en corrélation avec la prise du château par Henri IV en 1590 et le déclassement hâtif de la place.

Maillys LALLAURET
INRAP

Moderne

Contemporain

Falaise

La Ferme du Pilier Vert, phases 1 à 3

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction de 21 logements individuels par la société Claude Jean Investissement sur les parcelles cadastrales BL 245p, 246p et 249p de la commune de Falaise. L'emprise concernée par ce projet mesure 43 101 m². Trente-trois tranchées ont été ouvertes au cours de ce diagnostic, soit 10,56 % de la surface totale de l'emprise.

Cette opération a permis de mettre au jour des vestiges archéologiques datés des périodes moderne et contemporaine. Il s'agit tout d'abord d'un réseau de fossés parcellaires orienté selon les axes cardinaux et coïncidant avec les limites de parcelles figurant en partie sur le cadastre napoléonien. Plusieurs carrières et fosses d'extraction de plaquette calcaire ont également été identifiées. Puis, le système parcellaire évolue en

parallèle des pratiques agricoles dans le courant du XX^e siècle. La parcelle cadastrée BL 249p est mise en culture, tandis que les parcelles 245p et 246p sont occupées par une prairie permanente en partie couverte d'arbres de hautes tiges. Cette prairie est investie dans son quart nord-ouest par une exploitation agricole et plusieurs aménagements équestres entre la seconde moitié du XX^e siècle et la première décennie du siècle suivant. Cette exploitation est démantelée entre 2009 et 2010 et les parcelles redeviennent une prairie permanente, désormais dépourvue de toute plantation.

Marc-Antoine Thierry
Service archéologie, Département du Calvados

Protohistoire

Antiquité

Frénouville

Le Bas du Marais, quartier de l'Étoile 1 à 3

Moderne

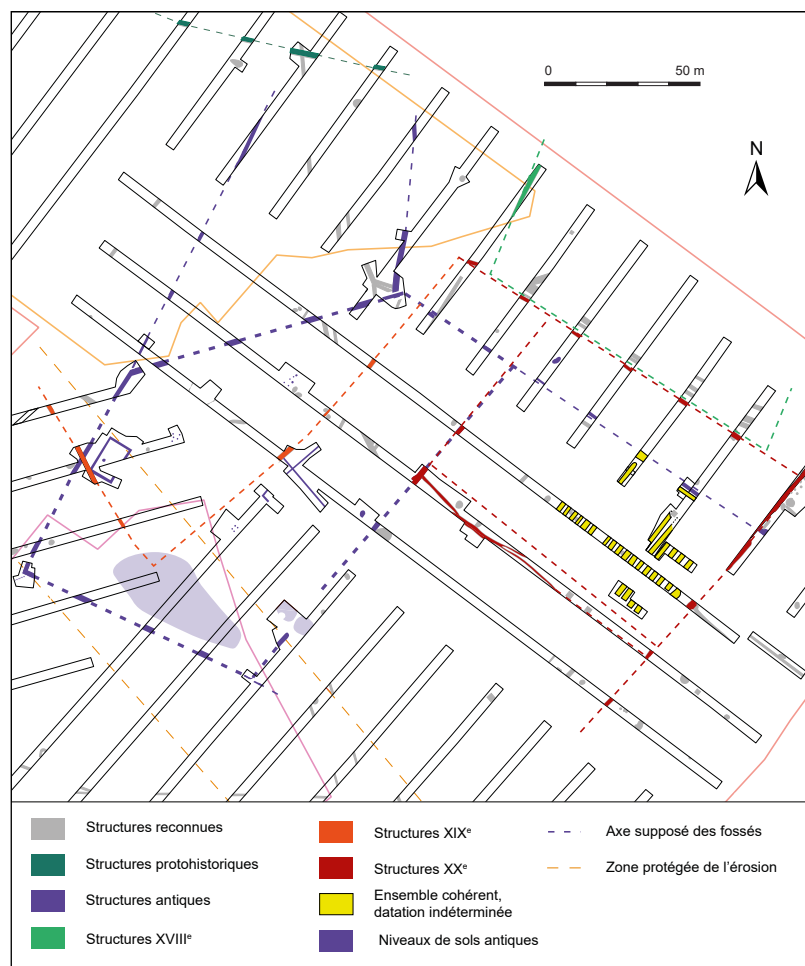
Contemporain

Les opérations de diagnostics de Frénouville « le Bas du Marais, quartier de l'Étoile 1, 2 et 3 » ont été réalisés préalablement à la création d'une nouvelle zone pavillonnaire au sud-est de Caen. Durant le mois de novembre 2020, les 9 ha du projet ont été sondés par une équipe de deux à trois archéologues.

L'emprise explorée couvre deux types de terrain bien distincts. Le premier est une zone à substrat de plaquette ou de sable calcaire labouré précocement. Le deuxième est un secteur proche des marais, à substrat

sableux aussi mais imprégné de matière organique où l'eau affleure rapidement ; il est marqué jusqu'au début des années 1990 par des haies bocagères, des prairies et des vergers. L'ensemble du terrain s'est révélé riche en vestiges archéologiques depuis l'âge du Bronze jusqu'aux époques moderne et contemporaine, avec un total de près de 250 structures.

Pour la Protohistoire, les vestiges de deux (voire trois) fosses arasées, dans l'angle nord de l'emprise, pourraient être synchrones. Les 34 tessons (NMI : 3)



Frénouville, Le Bas du Marais : plan général du diagnostic (CD 14).

mis au jour semblent se rattacher aux productions de la fin de l'âge du Bronze (moyen ou final) ou au début du premier âge du Fer.

L'occupation principale reconnue est un très probable établissement rural enclos daté de la première moitié du II^e siècle après J.-C. par l'abondante céramique prélevée (plus de 5300 NR, NMI : 365). L'enclos principal à cinq côtés couvre une surface d'un hectare. Il mesure 135 m dans sa plus grande longueur et 90 m de large. Il a une forme de trapèze dont la pointe nord-est est tronquée. L'organisation générale de cet enclos est parfaitement lisible sur une photographie aérienne prise en 2006.

Les fossés à profil en « V » mesurent jusqu'à 2 m de large et sont profonds de 1,2 m. Le sondage pratiqué dans le fossé sud-ouest a révélé la majorité du corpus céramique, ainsi qu'un rejet massif de coquillages marins (huîtres, moules, coques...). Le vaisselier est dominé par les productions de céramiques communes sombres et notamment les pots de stockage. Il est possible qu'un bâtiment d'habitation proche soit à l'origine de cette concentration.

Dans le cadre du diagnostic, la seule construction avérée se trouve le long du fossé occidental. Elle est constituée de maçonneries en plaquettes calcaires sur 2 à 3 niveaux liées à la terre. Elle mesure 13 m de long et

un peu plus de 8 m de large. Les traces d'un foyer ou d'une fosse de vidange des cendres sont conservés entre les murs. En face de ce bâtiment et sur le côté oriental de l'enclos, une interruption du fossé signale l'entrée de l'établissement. Des niveaux de circulation ont été observés à cet emplacement.

Le tiers sud de cet enclos a été particulièrement préservé de l'érosion agricole en raison d'une accumulation de sédiment de part et d'autre d'une haie maintenue jusqu'au début des années 1990, ce qui explique l'observation de niveaux conservés dans cette zone. Par ailleurs, quelques fosses et de possibles bâtiments annexes sur poteaux ont été également perçus dans l'emprise de l'enclos central et à ses marges. Aux angles de cet enclos, des fossés secondaires viennent se raccorder pour former une trame parcellaire beaucoup plus étendue s'articulant sur l'enclos principal. Une partie de ce réseau est perceptible en photographie aérienne et montre qu'un enclos secondaire se développe vers le nord, entre la RD 613 et le centre de la ferme supposée, tandis que les autres fossés s'estompent vite ou se confondent avec des anomalies plus récentes.

Le secteur à l'est de l'établissement gallo-romain conserve les restes de nombreuses limites agro-pastorales. L'étude de quelques archives, en particulier l'ancien cadastre dit « napoléonien » et les photographies aériennes de l'IGN, permettent de dater en

partie la mise en place de ces réseaux entre le XVIII^e siècle et 1947. Ainsi, le tracé du chemin royal de Paris à Caen se surimpose à un réseau préexistant puis influence les aménagements postérieurs, notamment par la création d'un nouveau chemin, « le chemin du Moulin ». La question de la pérennité de certaines limites depuis l'Antiquité jusqu'au XX^e siècle se pose pour au moins un fossé de l'enclos central et peut-être pour les fossés qui s'y rattachent.

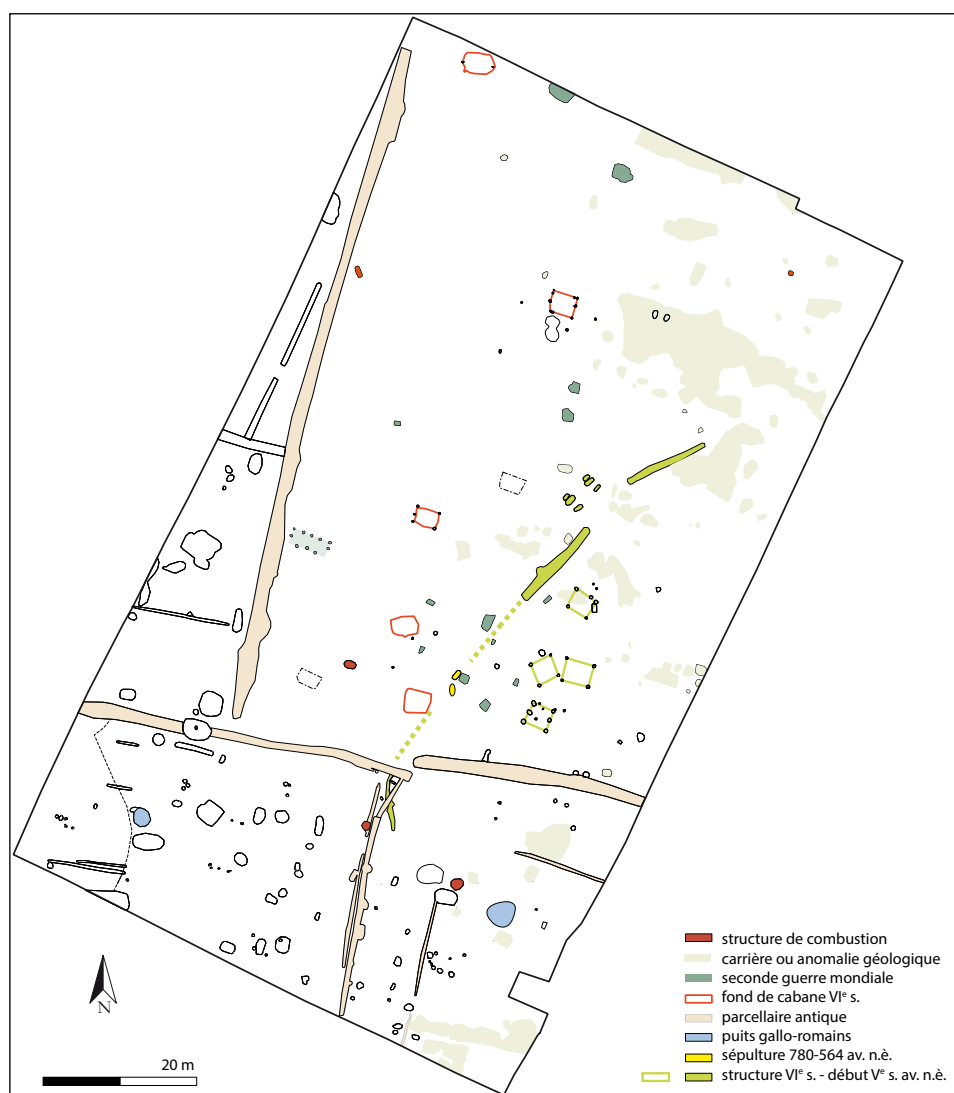
C'est dans ce maillage difficile à dater que s'inscrit un ensemble d'aménagements probablement agraires sans éléments de comparaison connus. Dans un rectangle de 50 × 45 m, s'alignent une quinzaine de fosses allongées à fond plat creusées d'une vingtaine de centimètres dans le sable. Elles mesurent entre 32 et 40 m de long. L'analyse de l'évolution de cette trame parcellaire semble prometteuse, tant par son inscription dans la longue durée que par les aménagements originaux qui s'y intègrent.

Vincent LE QUELLEC et Johanne LAUTRIDOU,
avec la coll. de Quentin TAVELET, Hugo GAGNANT
Service archéologie, Département du Calvados

L'opération de fouille préventive réalisée à Frénouville, rue Fred Scamaroni, en amont d'un projet de lotissement conduit par la société SAS Viabilis, fait suite au diagnostic archéologique, réalisé par l'INRAP au printemps 2015 (Flotté 2015).

Si les occupations gallo-romaine et altomédiévale identifiées au cours du diagnostic ont bien été mises en évidence au cours de la fouille, une première occupation du Hallstatt final (VI^e-début V^e siècle avant notre ère) a également été observée, circonscrite dans la partie orientale de la fouille (fig. 1). Elle se caractérise par un ensemble de quatre bâtiments sur poteaux plantés d'une emprise au sol comprise entre 10 et 13 m² construits le long d'une enceinte. Cette dernière prend la forme d'un petit fossé peu marqué à localement arasé. L'entrée large de 8 m a toutefois fait l'objet d'une monumentalisation soignée, délimitée par deux tronçons de fossés longs d'une dizaine de mètres chacun. Profonds d'une soixantaine de centimètres, ils sont comblés principalement de dalles calcaires permettant la restitution d'un talus empierré (parementé ?) côté interne (fig. 2). Complétant l'aspect ostentatoire de l'entrée, un porche de 12 m², constitué de 6 poteaux disposés en vis-à-vis, contrôle du côté externe l'accès à l'enclos. Enfin, liée à cette occupation ancienne, deux sépultures, dont une très arasée, ont été découvertes dans l'axe du fossé d'enceinte. La seconde concerne l'inhumation double d'une femme et d'un enfant âgé entre 1 et 4 ans¹. L'enfant a été déposé dans les bras de la femme, la main gauche de cette dernière ayant été placée sur la tête de l'enfant. La position maternante de la femme envers l'enfant suggère une relation de parenté entre les deux défunts.

¹ Datation C14 réalisée par le laboratoire de radiochronologie du centre d'études nordiques, Université de Laval ULA - 9271 : 780-564 av. n.è.



Frénouville, rue Fred Scamaroni, fig. 1 : plan général de la fouille (J.-M. Palluau).

La période gallo-romaine se caractérise par la présence de fossés structurant l'espace et dans lesquels des accès aux différentes parcelles ont été aménagés. Ils délimitent au sud et à l'ouest des zones de concentration de vestiges contemporains. Il s'agit essentiellement de fosses dépotoir, de quelques trous de poteaux desquels il est difficile d'interpréter des aménagements spécifiques, de deux puits maçonnés et d'une fosse d'extinction de chaux. Toutes ces structures sont très riches en mobilier et en couches phosphatées, liées à l'occupation de la villa du Poirier située à moins de 200 m du site. Cette dernière a fait l'objet d'investigations archéologiques par L. Musset à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Ses recherches ont notamment permis de mettre au



Frénouville, rue Fred Scamaroni, fig. 2 : photographie du fossé hallstattien (St 93), vu du nord-est (K. Chanson).



Frénouville, rue Fred Scamaroni, fig. 3 : photographie du puits gallo-romain (St 279), vu du sud (J. Nové-Josserand).

jour des graffiti (une croix pâtée et une représentation du Christ en croix entouré des deux larrons) suggérant l'utilisation du balnéaire de la villa comme oratoire au V^e siècle (Musset 1976 ; Roupsard 2017). La continuité de cette occupation altomédiévale s'illustre sur le site de la rue Fred Scamaroni par l'aménagement de cinq fonds de cabane alignés approximativement le long du parcellaire antique, marquant la pérennité des axes structurants antérieurs.

Ces bâtiments présentent une surface décaissée subquadrangulaire de 6 à 12 m². L'architecture se



Frénouville, rue Fred Scamaroni, fig. 4 : photographie du fond de cabane (EB 5), vu du sud (K. Chanson).

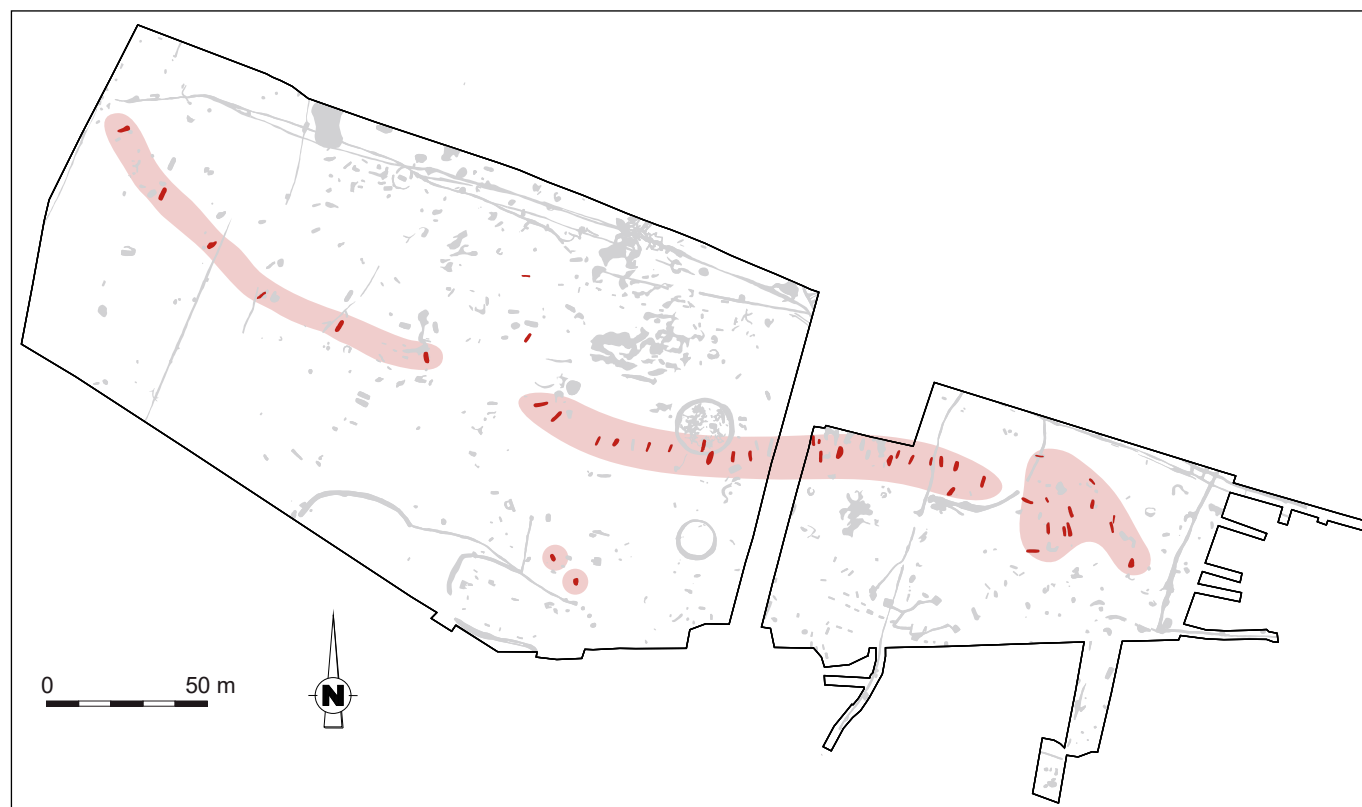
compose de poteaux corniers, parfois doublés et de deux poteaux faîtières (fig. 4). L'une de ces constructions, la plus septentrionale, se distingue des autres par des aménagements plus complexes et un mobilier plus abondant.

Ainsi, si la perception et la compréhension de l'organisation de la *pars rustica* de la villa du Poirier reste assez imprécise au vu de la petite portion étudiée dans le cadre de cette fouille, l'intérêt principal réside dans la continuité de l'occupation humaine entre le domaine agraire gallo-romain, son utilisation potentielle cultuelle au V^e siècle jusqu'à l'occupation domestique au niveau de la fouille de la rue Fred Scamaroni au VI^e siècle. Toutefois, nos connaissances sur l'enchaînement de ces phases d'occupation ne sont qu'approximatives au vu des hiatus qui persistent (continuité stricte ? ou *a contrario* réoccupation à la suite d'une déprise) que seules des investigations complémentaires dans le secteur pourraient approfondir.

Sophie PILLAULT
INRAP

Bibliographie

- FLOTTÉ D., 2015 - *Frénouville (Calvados), « rue Fred Scamaroni », les Évignettes 1, section AC 01, parcelle 67, les Évignettes 2, section AC 01, parcelle 58a*. RFO de diagnostic d'archéologie préventive, Inrap Grand-Ouest, Caen, 114 p.
- MUSSET L., 1976 - De Saint Victrice à Saint Ouen : la Christianisation de la province de Rouen d'après l'hagiographie. *Revue de L'Église de France*, t. 62, n°168, 1976. La Christianisation des pays entre Loire et Rhin (IV^e-VII^e s.) p. 141-152.
- ROUSPARD M. 2017 - Du paganisme au christianisme en Normandie occidentale (IV-V^e s.) : premiers éléments de synthèse. *Annales de Normandie*, 67^e année, 2017/2, p. 3-26.



Giberville, ZAC du Chemin de Clopée, Z4 : plan général des *Schlitzgruben* (E. Ghesquière).

Cette vaste zone de 43 645 m² constitue la dernière zone de fouille de la ZAC dite du Chemin de Clopée. Lors du diagnostic, elle avait fourni entre autres un ensemble complexe de fosses de piégeage et de structures funéraires, dont une sépulture en coffre rattachée à la culture des Tumulus Armoricaux et qui a livré un mobilier prestigieux.

Huit périodes ont pu être identifiées lors de la fouille s'étalant du Néolithique ancien au dernier conflit mondial.

L'occupation la plus ancienne est datée du Néolithique ancien. Elle comprend deux structures domestiques. La première est un four à sole quadrangulaire et à très grand cendrier qui a piégé du mobilier caractéristique de la période : céramique, silex taillés (dont des lames régulières en silex du Cinglais) et fragments de bracelets de schiste. Une autre fosse elliptique comprend également un assemblage domestique suffisant pour attester l'attribution au Néolithique ancien (B-VSG). Sa fonction reste discutable (fosse latérale ?). Il est à noter que ces deux structures présentent une couronne de décarbonatation du loess autour d'elles.

Huit fosses profondes sont dispersées sur l'emprise, huit dans la zone 1 et une dans la zone 2. Elles présentent une forme circulaire ou elliptique en surface, un profil légèrement tronconique et une profondeur de l'ordre

de 1,8 m (type 2 de Achard-Corompt, 2017). Plusieurs d'entre elles ont livré du mobilier (faune et céramique) dans le comblement supérieur et osseux dans le comblement inférieur. Les datations radiocarbone permettent d'attribuer ces fosses au Néolithique moyen II (une fosse), au Néolithique récent (quatre fosses) et à l'âge du Bronze ancien (trois fosses).

Trois concentrations de *schlitzgruben*

La plus importante prend la forme d'une ligne de 120 m de longueur orientée est/ouest de vingt *schlitzgruben*. Ils présentent un profil en I ou en Y dont les profondeurs restent relativement modestes pour ce type de structure (1 à 1,3 m sous le niveau de décapage). Leur datation repose sur l'analyse radiocarbone des charbons de bois à vie courte récupérés par flottation au fond d'une de ces structures attribuée au Néolithique moyen I. Une autre ligne, beaucoup plus lâche, de 120 m de long également, présente un alignement de sept *schlitzgruben*. Ceux-ci ont un profil longitudinal en W, tandis que leur profil en Y possède une largeur assez importante à la base (0,4 à 0,6 m). Leur volume est très important, jusqu'à 8 m³. Leur datation repose également sur les analyses radiocarbone qui les attribuent au Néolithique moyen II. Une dernière concentration de ce type de fosses est présente sous forme d'une

concentration de six structures dans un petit périmètre, orientées nord/sud ou est/ouest. Là encore, l'absence de mobilier dans leur remplissage a obligé à recourir à une datation radiocarbone sur charbon avec un résultat du début du Néolithique moyen II.

Une concentration de grands chablis sur une surface de 1 600 m² témoigne de la présence d'un bosquet dense dans un des secteurs de la zone 1. Les coupes réalisées dans ces structures ont montré que si quelques-unes de ces structures témoignent de la verse des arbres les constituant, la plupart indique plutôt des fantômes d'arbres qui se sont décomposés sans avoir fait l'objet d'une chute et d'un arrachage. Plusieurs autres grands chablis sont présents dispersés dans le même secteur de l'emprise. Les quelques datations réalisées par l'analyse radiocarbone sur les vestiges anthracologiques présents dans leur remplissage suggèrent une attribution pour deux d'entre eux à la seconde partie du Néolithique moyen II et pour un dernier au début du Bronze ancien.

Un enclos elliptique attribué à l'âge du Bronze ancien est présent sur la zone 2 de la fouille. Il est délimité par un fossé subrectiligne à l'ouest et par un fossé curviligne à l'ouest, dans lequel est ménagée une entrée. Le mobilier bien présent dans la section sud du fossé (faune, céramique, silex taillé et outils de mouture) atteste du caractère domestique de la structure. Il est attribué à l'âge du Bronze ancien. Un réseau parcellaire faiblement fondé est associé à cet enclos et se prolonge largement sur l'ensemble de l'emprise. Cinq fours répartis sur l'ensemble de la zone 2 ont également été rattachés à cette occupation ; deux d'entre eux ont livré un mobilier céramique relativement important.

Quatre groupes funéraires sont présents dans la zone 1 de la fouille. Le premier se compose de deux cercles fossoyés de 13 et 18 m de diamètre externe. Le plus grand possède une fosse en son centre et quelques fosses adventices qui pourraient potentiellement être des sépultures mais qui n'ont pas livré d'ossements. La datation de ce groupe repose exclusivement sur l'analyse radiocarbone d'un petit dépôt charbonneux dans le fossé du grand cercle daté de la première partie du Bronze moyen. Une sépulture à incinération d'un périnatal, non datée mais possiblement du Bronze final, est placée en satellite entre les cercles 30 et 36.

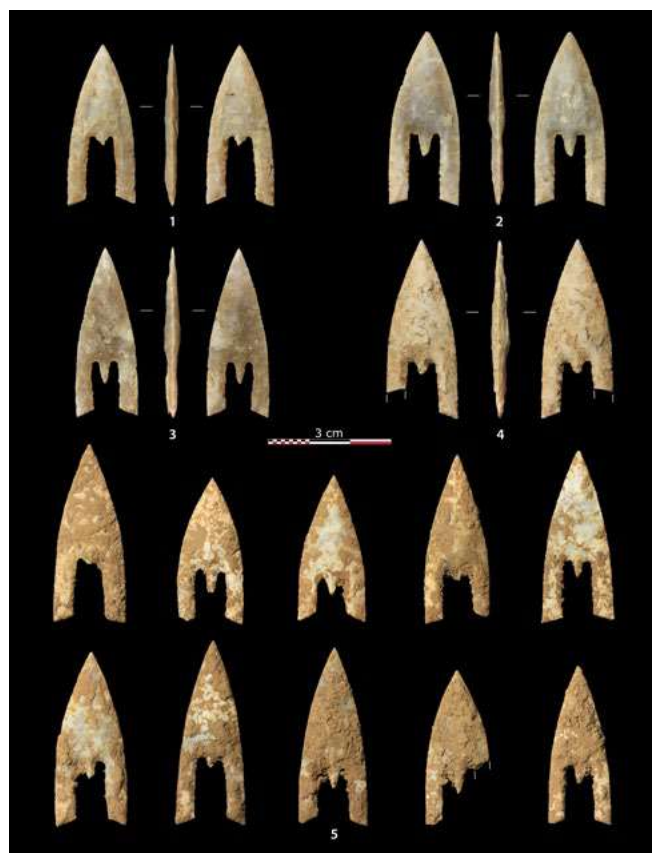
Le second groupe funéraire est constitué d'une ligne de quatre grandes fosses, dont une sépulture dite princière partiellement fouillée au diagnostic ; les ossements sont pratiquement absents de ces grandes tombes. Une série de six petites sépultures s'intercalent au sein de cette ligne. Elles ont livré des ossements dans un état de conservation moyen. L'attribution de ce groupe à l'étape 2 du Bronze ancien est attesté par le mobilier de la tombe princière (1933-1774 cal. BC) et par les datations radiocarbones des sépultures (entre 1890 et 1700 cal. BC).

Le troisième groupe funéraire comprend huit sépultures contenues à l'intérieur d'un enclos à fossés sub-parallèles. L'une des tombes est construite en sape

(tombe dite à niche). La datation des individus par radiocarbone attribue ce groupe au Bronze ancien (entre 1880 et 1700 cal. BC)

Le quatrième groupe funéraire regroupe neuf sépultures autour d'un petit cercle fossoyé, s'interrompant sur un fossé correspondant éventuellement à un ancien axe viaire. Les datations des individus rattachent ce groupe au Bronze ancien (entre 1880 et 1700 cal. BC, à l'exception d'une tombe plus ancienne, 2008-1825 cal. BC).

La zone 3 du site est presque entièrement occupée par un enclos fossoyé quadrangulaire du second âge du Fer. Cet enclos est situé à la croisée de trois chemins. Deux systèmes d'entrée superposées témoignent de l'évolution de l'enclos au cours de La Tène moyenne. À l'intérieur de l'enclos, une concentration d'une vingtaine de trous de poteaux témoigne de la présence d'un ou plusieurs grands bâtiments successifs. Une vingtaine de structures quadrangulaires de type cave sont présentes dans l'enclos ainsi qu'une grande fosse et un souterrain. Le mobilier est très faiblement représenté dans les caves, un peu plus dans les fossés de délimitation de l'enclos. Le long d'un des chemins rejoignant l'enclos de l'âge du Fer de la zone du « Chemin de Clopée » (fouille Pillault, 2019), une nécropole à inhumation de La Tène ancienne/moyenne est installée. Elle comprend 45 sépultures de toutes tailles (vraisemblablement adultes et enfants) dont seules les tombes d'adultes



Giberville, ZAC du Chemin de Clopée, Z4 : pointes de flèches de la sépulture 415 rattachables à Culture des Tumulus Armoricaux (C. Nicolas).

et de grands adolescents ont livré des ossements conservés. Trois incinérations en vase sont également présentes dans cette nécropole.

Enfin, une cinquantaine de structures attribuées à la Seconde Guerre mondiale sont présentes, sous la forme d'une ligne de trous d'homme dans la zone 1 et d'une concentration de trous d'homme

dans la zone 2, associée à du cantonnement plus profond. Quelques autres structures dispersées sur l'emprise correspondent également à cette occupation britannique relevant de la Bataille de Normandie.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Âge du Bronze

Âge du Fer, Antiquité

Grandcamp-Maisy
Le Pont du Hable

Moyen Âge

Moderne



Grandcamp-Maisy, Le Pont du Hable : vue aérienne par drone de l'opération (CD 14).

Le site du Pont du Hable a été repéré lors du diagnostic archéologique réalisé en 2019 sur l'emprise du projet d'aménagement d'une portion de piste cyclable : la Vélomaritime. Il est localisé sur la commune de Grandcamp-Maisy, à 9 km au nord-est d'Isigny-sur-Mer et de la baie des Veys qui correspond à l'embouchure des marais de Carentan. La prescription de fouille concerne les parcelles AE 175p, 177p, 179p, et mesure 533 m de long pour 4 m de large, soit 2 150 m². Le site est positionné sur un rebord plateau calcaire (Jurassique) de faible altitude, entre 4 et 7 m NGF, qui s'ouvre en pente douce vers l'estran et la Manche, située à 20 m au nord de l'emprise. À l'ouest, le site est longé par le cours d'eau du Véret aujourd'hui canalisé, mais anciennement reliant librement une large zone humide (les marais du Véret) à la mer.

L'opération de fouille d'archéologie préventive, d'une durée d'un mois, a été effectuée en mars et mai 2020 (interruption du premier confinement dû au Covid-19). L'essentiel des vestiges mis au jour appartient à une zone d'habitat qui semble être occupée de manière continue de La Tène ancienne à La Tène finale. L'ensemble domestique, composé d'une cinquantaine

de structures, s'étend sur près de 80 m de long. Il est encéint par deux fossés puissants de 3-4 m de large pour 2-3 m de profondeur.

Plusieurs structures du XI^e siècle ont été mises au jour sur l'habitat du second âge du Fer de manière éparse, mais leur fonction n'est pas définissable avec précision.

L'opération a permis de mettre au jour deux bâtiments en

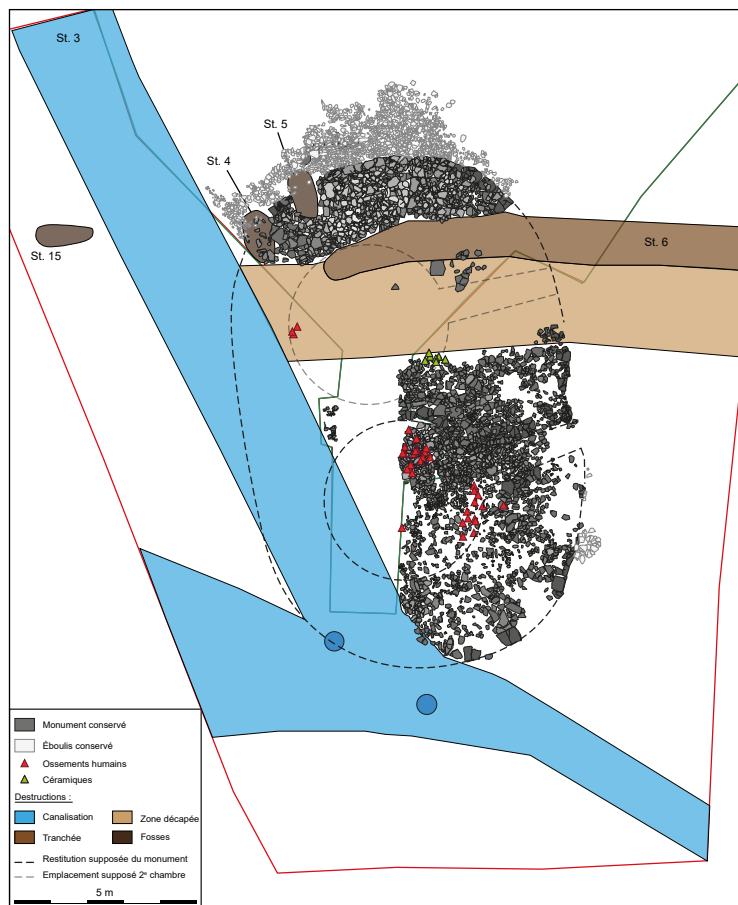
de pierre et un ensemble de fosses et carrières de l'époque moderne. Le premier bâtiment, qui avait été perçu lors du diagnostic archéologique, mesure au moins 7 m de long pour 5 m de large. Il est très arasé et ne conserve qu'une seule assise de pierre. Le second bâtiment, plus complexe et mieux conservé, mesure au moins 12 m de long pour 7,50 m de large. Il est construit d'un ensemble de moellons plats conservé sur une trentaine de centimètres d'épaisseur. Les deux bâtiments sont attribuables à une courte période de l'époque moderne, soit entre le XVI^e et le XVII^e siècle, grâce au mobilier céramique mis au jour dans les niveaux de démolition.

Enfin, une partie du canal du moulin de Varennes, probablement construit dans le courant du XVIII^e siècle, a été mis au jour dans la partie est de l'emprise. Le moulin, anciennement installé sur la côte, est aujourd'hui placé au milieu de l'estran, à une trentaine de mètres du trait de côte actuel. Il était relié par un canal à la rivière du Véret et à un complexe ensemble de bassins alimenté par la mer.

Mathieu VANDERGUCHT
Service Archéologie, Département du Calvados

Le dépôt d'un permis de construire par la Ville d'Ifs pour l'aménagement d'un bâtiment d'accueil du public du Parc archéologique a donné lieu à la prescription d'une fouille archéologique. Cette fouille couvre une superficie de 259 m² au sud de la parcelle BD 178p, à quelques mètres d'un ensemble de cinq monuments circulaires en pierres sèches reconnus durant le diagnostic archéologique de la « ZAC du Hoguet » mené en 2000 par David Flotté (INRAP). Ces monuments font l'objet d'une mesure de protection et appartiennent à une vaste nécropole néolithique située sur les communes de Fleury-sur-Orne et d'Ifs. La fouille préventive menée à Ifs par le département du Calvados en décembre 2019 a révélé la présence d'un mégalithe inédit. Ce dernier s'ajoute aux monuments funéraires détectés durant le diagnostic archéologique réalisé en 2000. À ce jour, cet ensemble est constitué d'au moins six tombes à couloir réparties sur un axe nord/sud d'environ 210 m de long. La fouille a permis de mettre au jour la masse du cairn associé à un éboulis et son parement externe. Deux ouvertures supplémentaires à l'emprise de la fouille (0,6 m² et 1,4 m²) situées sur le parking du projet d'aménagement ont permis de mettre au jour des restes osseux humains. Ces découvertes ont donné lieu à une prescription de fouille complémentaire en mars 2020 sur une superficie de 300 m² à l'emplacement du parking qui sera réaménagé dans le projet. Ces prescriptions ont ainsi permis d'étudier le plan d'ensemble du mégalithe. Ce dernier a souffert de dégradations majeures à la suite de la construction du quartier d'habitation du Hoguet entre 2001 et 2006. Ces destructions sont engendrées par la création d'un réseau de canalisations souterraines d'assainissement, par un décapage et un nivellement pour asseoir le remblai du parking et par la réalisation d'une tranchée bloquant l'accès à l'espace vert de la réserve archéologique. Elles ont néanmoins épargné la partie septentrionale, comprenant le parement externe et le massif arrière du cairn sur une superficie de 11,8 m², et la partie orientale, incluant le parement externe, le massif arrière du cairn, une partie de la chambre funéraire et son couloir d'accès sur une superficie de 32,3 m².

Les maçonneries préservées sont constituées de dalles et de plaquettes provenant de la formation du calcaire de Blainville. Les possibles sources d'approvisionnement se situent à 6 km au nord dans la vallée de l'Orne et à 10 km au nord-ouest dans la vallée de la Mue. La hauteur conservée du monument est d'environ 18 cm. Les parements externes et internes sont constitués d'assez grandes dalles bien agencées tandis que le remplissage du cairn est formé de pla-



Ifs, rue George Sand : plan général du monument (CD 14).

quettes et fragments de calcaire. Ce remplissage se compose de plaquettes calcaires associées à quelques dalles disposées sans organisation lisible. Le parement externe est préservé sur une à deux assises de dalles agencées à plat les unes contre les autres. Elles ont des épaisseurs comprises entre 3 cm et 10 cm pour une cinquantaine de centimètres de long et une trentaine de centimètres de large. Le couloir d'accès à la chambre funéraire est conservé sur une à deux assises. Il est ouvert en direction de l'est, plus précisément selon un axe est-nord-est/ouest-sud-ouest. Il mesure 2,9 m de long pour une largeur qui varie de 88 cm à 95 cm. Moins de la moitié de la chambre funéraire a échappé à une destruction totale. Son parement interne est en partie préservé au nord du couloir alors qu'au sud il a totalement disparu. Il est constitué de dalles disposées en arc de cercle sur une à deux assises. Plusieurs dalles de grandes dimensions sont disposées à l'arrière du parement de la chambre dans la masse du cairn. L'aire interne de la chambre laisse entrevoir la présence d'un possible sol aménagé de pierres calcaires au moins dans sa moitié nord. Malgré l'impact certain des destructions récentes, il a été possible de distinguer à

l'issue de la fouille au moins quatre individus parmi les ossements de la couche sépulcrale. Il s'agit d'un enfant (2 à 4 ans), d'un adolescent (12 à 16,5 ans), d'un adulte ($\geq$ 20 ans) et d'un individu de « taille adulte ». Le squelette d'un seul individu (adolescent) bien qu'incomplet a été observé en logique anatomique. Il repose en décubitus latéral gauche avec flexion des membres supérieurs et inférieurs, la tête disposée à l'ouest.

Le plan du mégalithe est vraisemblablement de forme elliptique. Le prolongement des zones manquantes permet de restituer un monument d'environ 14 m de long pour 9 m de large, couvrant une surface d'environ 99 m². Il abrite une chambre funéraire dont l'accès est possible par un couloir rectiligne ouvrant vers l'est. Cette chambre a une forme globalement circulaire dont le diamètre au sol est estimé à 4,3 m. Cette estimation tient compte de la forme en arc de cercle du parement interne préservé et des fragments d'ossements humains mis au jour. Trois datations radiocarbones réalisées sur ossement humain fournissent des résultats calibrés à 2 sigmas (95,4 % de probabilité) situés entre 4157 et

3956 avant J.-C. Cet intervalle chronologique renvoie au Néolithique moyen II.

La forme du monument funéraire d'Ils n'est pas sans rappeler la tombe A de la nécropole de Condé-sur-Ils « La Bruyère du Hamel ». Ce mégalithe de forme elliptique mesure 14 m de long pour 10 m de large. Il enserme néanmoins deux chambres funéraires dont les diamètres au sol se situent autour de 3,5 m. À titre d'hypothèse, il est tout à fait possible d'inclure une seconde chambre funéraire dans la tombe à couloir d'Ils. Certains éléments soutiennent cette hypothèse : d'abord, les dimensions du monument sont semblables à celle de Condé-sur-Ils ; ensuite, la chambre funéraire mise au jour apparaît désaxée vers le sud ; enfin, de rares ossements humains et les tessons d'une poterie ont été découverts en dehors de la couche sépulcrale et pourraient ainsi provenir de cette possible deuxième chambre totalement disparue.

Denis JAN

Service Archéologie, Département du Calvados

Moyen Âge

Moderne

Lion-sur-Mer

Ancien cimetière paroissial

Contemporain

Lion-sur-Mer est une petite commune située sur le littoral, au nord de Caen. Les quelques entités mentionnées par la Carte archéologique apportent peu d'informations pour les périodes anciennes. L'église Saint-Pierre, qui a connu plusieurs réfections, possède un clocher daté du XI^e siècle. Le toponyme « Lion » apparaît – sous différentes formes – dans les documents d'archives à partir du début du XIII^e siècle. Ces sources écrites font état d'une résidence fortifiée, d'une léproserie et d'un prieuré pour le bas Moyen Âge. Un château non fortifié est édifié en plusieurs phases à partir du XVI^e siècle. Comme d'autres paroisses proches de la Plaine de Caen, Lion-sur-Mer connaît une diffusion de la Réforme à l'Époque moderne.

L'ancien cimetière paroissial était autrefois localisé autour de l'église Saint-Pierre. Le cimetière actuel a été établi à l'écart du centre bourg seulement vers 1910. Suite à ce déplacement, l'emplacement de l'ancien cimetière, occupé en grande partie de nos jours par un square, n'a pas fait l'objet d'aménagement notable.

Le transfert des cimetières paroissiaux au cours des derniers siècles engendrant fréquemment le déplacement d'une partie seulement des sépultures, l'hypothèse posée est donc que les niveaux archéologiques médiévaux et modernes de l'ancien cimetière soient encore conservés – au moins partiellement – autour de l'église Saint-Pierre, offrant l'opportunité d'une fouille archéologique. Ce projet s'inscrit dans la Programmation nationale de la recherche archéologique, Axe 7, sous-axe « Cimetières paroissiaux et modernes », la ligne directrice étant

l'étude d'une population paroissiale, potentiellement depuis le Moyen Âge, jusqu'à l'époque contemporaine (fin du XIX^e siècle). Pour ce faire, la méthodologie générale du projet consiste en une approche conjointe des sources archéologiques et des sources textuelles. La première année du projet, en 2020, a été consacrée à un inventaire des documents d'archives disponibles et à une première évaluation de leur intérêt. Les résultats de cette recherche préliminaire sont prometteurs pour une étude de la population, avec de nombreux documents conservés notamment aux Archives départementales du Calvados : manuscrits médiévaux, registres paroissiaux, registres d'état-civil, registres des gens de mer, délibérations du conseil municipal documentant le transfert du cimetière au début du XX^e siècle, etc.). Les documents iconographiques ont également été recherchés, consistant en quelques dessins mais surtout en un important fonds de photographies du début du XX^e siècle témoignant des dernières évolutions du cimetière avant son déplacement.

L'année 2021 verra le projet se poursuivre avec la réalisation de sondages autour de l'église afin d'évaluer précisément le potentiel archéologique du site. Associés aux éléments de l'inventaire documentaire, les résultats de ces sondages permettront de définir une stratégie scientifique et opérationnelle en vue d'une fouille archéologique programmée.

Benjamin TIXIER

Éveha, CRAHAM – UMR 6273

Le diagnostic archéologique réalisé à Montillières-sur-Orne, au lieu-dit « Le Ronceray », a porté sur une surface de 20 745 m². Les vestiges découverts consistent uniquement en trois fosses et une série de sept trous de poteaux. Parmi ces derniers, quatre dessinent le plan d'un potentiel grenier de forme pseudo-carrée. Plusieurs tessons de céramique collectés au sein des trous de poteaux et de l'une des fosses évoquent des productions de La Tène D2b voire de la transition avec la période antique. Cette datation demeure toutefois

à considérer avec prudence en raison de l'érosion importante de ces mobiliers et de l'absence d'éléments de forme permettant de les caractériser avec précision. En outre, la probabilité qu'il s'agisse d'intrusions n'est pas exclue. Les deux fosses restantes semblent quant à elles avoir connue une mise en place récente.

Pierre MAZURE et Aurélien VANTILLARD
Service archéologie, Département du Calvados

Des recherches ont été effectuées sur le site du crash d'un bombardier anglais tombé à Montreuil-en-Auge, sans connaître son type ni la date de l'accident. La prospection en surface de la parcelle B13 a permis de trouver quelques pièces pouvant justifier qu'elles appartiennent à un avion anglais et une partie d'un support moteur correspond à celui d'un Lancaster. De plus, sur un autre morceau de métal, nous avons repéré un n° M 262 qui pouvait nous aider pour l'identification. Après ces recherches et l'analyse des données collectées, nous avons pu découvrir que cet avion, dont la chute avait été localisée sur la commune de Saint-Valéry-en-Caux, est bien le Lancaster LM 262 du 630 Squadron, tombé le 8 août 1944. Son équipage était composé de :

P/O George Vernon Bently PATTERSON, pilote, RNZAF, décédé
Sgt R.A WHITE, mécanicien, RAF, prisonnier
F/C A.A THOMAS, navigateur, RNZAF, prisonnier
Sgt T.H EAST, radio, RAF évadé
Sgt Leslie Bertram HEWIT, bombardier, RAF VR, décédé
Sgt Ernest Nelson WATSON, mitrailleur, RAF VR, décédé
Sgt Dennis WIKINSON, mitrailleur, RAF VR, décédé
(RNZAF = *Royal Air Force* de nouvelle Zélande et RAF VR = réserve de la *Royal air Force*)

Patrick BOSSARD
Aérocash Normandie WW2

Le projet d'aménager un lotissement sur la parcelle ZB 151p du cadastre de Moult-Chicheboville, a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 9 904 m², située à proximité de l'église Saint-Martin de Chicheboville. Le bourg de Chicheboville est situé à une douzaine de km au sud-est de Caen.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence la présence de treize structures fossoyées. Cinq sont des tronçons de fossés, trois sont des fosses de plantation, deux sont des trous de poteaux et trois autres sont des tronçons d'une carrière linéaire longue d'au moins 55 m et large de 13 m en moyenne.

Trois des cinq tronçons de fossés, parce qu'ils coïncident avec un trait de carte, participent de la phase

d'aménagement parcellaire représentée sur le cadastre napoléonien. Ces fossés et ces traits de carte définissent des parcelles dans lesquelles sont distribuées pour l'une les fosses de plantation et pour une autre la carrière d'extraction de calcaire. Seuls deux tronçons de fossés isolés pourraient, du fait de leurs orientations discordantes avec les orientations « napoléoniennes » et actuelles, témoigner de l'existence d'une ou deux phases d'aménagements parcellaires antérieures. En dehors de ce phasage relatif des structures, l'absence de mobilier ne permet aucune approche chronologique absolue de cet ensemble de structures.

David FLOTTÉ, Loïc MÉNAGER, Laurent VIPARD
INRAP

Le projet qu'a la société LCV Développement d'aménager les lotissements « La Fabrique 1 » et « La Fabrique 2 » a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur 41 526 m². Les terrains concernés sont situés sur le territoire de Moult, à une douzaine de kilomètres au sud-est de Caen. Ce bourg se développe essentiellement au sud de la route de Paris (D 613), au pied des premières cuestas du Pays d'Auge et sur le versant ouest de la vallée de la Muance. Ce lotissement s'accroche à la frange méridionale du secteur urbanisé. Le diagnostic a permis de mettre au jour dix-neuf structures fossoyées. Ces fossés se placent dans le prolongement de ceux mis au jour lors du diagnostic effectué au lieu-dit « La Traverse » (Lepaumier, 2016), à 400 m à l'ouest-nord-ouest de « La Fabrique ». Répartis sur l'ensemble de l'emprise, ils participent de huit lignes. Ils peuvent se classer en trois groupes dans lesquels les fossés de « La Traverse » trouvent leur place.

Le premier groupe est constitué de fossés de 30 à 60 cm de large à profil en cuvette ou trapézoïdal de quelques centimètres à 30 cm de profondeur. Le second groupe concerne les fossés de 0,8 à 1,30 m de large à profil en trapèze de 40 cm de profondeur ou en cuvette de 50 cm de profondeur. Le troisième groupe rassemble les fossés de 1,70 à 2,70 m de large et à profil en trapèze de 1 à 1,35 m de profondeur sous le décapage, soit 1,30 à 1,65 m de profondeur sous la

surface actuelle.

Ce système fossoyé conjugue ces trois types de fossés pour parcelliser l'espace au moyen d'une trame polygonale non orthogonale. Les plus puissants fossés, qui sont aussi les plus longs, définissent de grands espaces peut-être trapézoïdaux, que les fossés de moindre gabarit semblent subdiviser.

La compilation des données de diagnostic et des données issues de la photo-interprétation permet de constater que ce système fossoyé se développe non seulement au nord-est de l'emprise de « La Traverse » mais également au sud-sud-ouest de l'emprise de « La Fabrique 1 et 2 ».

Pour ce qui concerne la chronologie de ces structures, l'opération de « La Traverse » n'avait permis de mettre au jour que quelques éléments érodés de céramique commune grise gallo-romaine. Le diagnostic de « La Fabrique 1 et 2 » a permis de mettre au jour deux lots céramiques attribués à la période du Haut-Empire. La trame parcellaire semble donc être active à cette époque.

Ce diagnostic archéologique apporte des informations complémentaires quant à la morphologie et la chronologie de ce vaste aménagement.

David FLOTTÉ, Loïc MÉNAGER, Laurent VIPARD
INRAP

Le projet de la commune de Mout-Chicheboville d'aménager les « secteurs 1AU du PLU – AEU-2019-45 » a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. L'emprise de ce projet occupe une superficie de 220 474 m² destinée à accueillir des logements.

Le contexte général dont relèvent les terrains est celui du plateau calcaire de la Plaine de Caen. Le substrat se présente sous la forme de plaquettes calcaires ou sous une forme altérée sableuse plus ou moins compacte, parfois mêlée de blocs pris dans une matrice argilo-sableuse. Les terrassements archéologiques se sont arrêtés au sommet du calcaire, entre 25 et 50 cm de profondeur sous la surface actuelle.

Un peu plus de 100 structures ont été mises au jour. Trois occupations ont été distinguées. Il s'agit tout d'abord d'une probable occupation protohistorique qui se manifeste par une série de huit structures ponctuelles, de type trous de poteaux, qui prennent la forme d'une ligne de 46 m de long accompagnée de deux autres

creusements disposés en vis-à-vis des extrémités de la ligne et d'une fosse éloignée de cet ensemble, qui a livré un peu de mobilier protohistorique.

La seconde occupation consiste en une série de carrières d'extraction de sable et/ou de plaquettes calcaires de chronologie indéterminée.

La troisième occupation consiste en un vaste système parcellaire dont relèvent la plupart des structures mises au jour. Ce système parcellaire occupe une superficie de 5,5 ha dans la partie sud-est de l'emprise. Ce système parcellaire est matérialisé par trois grands types de fossés. On rencontre des fossés à profil trapézoïdal, largement majoritaires, dont la plupart ont des largeurs comprises entre 1 et 2,7 m au niveau du décapage et qui peuvent atteindre des profondeurs de 1,7 m sous la surface actuelle. Ces fossés définissent les grandes lignes, l'armature du parcellaire. Le deuxième type correspond à des fossés à profil en cuvette dont la largeur est comprise entre 0,3 et 1 m et qui subdivisent les espaces définis par les premiers. Enfin, on constate

la présence de quelques fossés à profil rectangulaire d'une largeur comprise entre 0,6 et 1,20 m de large, qui prennent appui sur les plus gros fossés et subdivisent également l'espace partagé par les grandes lignes.

Ces trois types de lignes définissent des parcelles et des couloirs de 3 à 7 m de large que nous interprétons comme des cheminements permettant de desservir les parcelles. L'armature de ce système parcellaire définit de grands espaces trapézoïdaux. En revanche, les subdivisions parcellaires qui prennent appui sur cette armature obéissent à une organisation orthogonale assez nette.

Très peu de structures ponctuelles potentiellement associées à ce parcellaire ont été mises au jour. Elles ne forment pas de concentrations.

Le mobilier céramique mis au jour sur l'ensemble de ces structures est assez peu nombreux, mais il est assez homogène puisqu'il renvoie systématiquement au premier siècle de notre ère. Par ailleurs ce mobilier céramique n'est pas uniformément réparti. Il est presque entièrement concentré dans le secteur montrant le plus de subdivisions parcellaires. Tous les éléments de faune terrestre et marine ainsi que tous les fragments de tuiles mis au jour sur l'emprise s'y trouve également. Une occupation domestique ou une occupation liée à des activités agro-pastorales s'est donc probablement tenue en cet endroit du gisement.

Ce vaste ensemble parcellaire s'inscrit dans la continuité des résultats obtenus sur deux diagnostics menés précédemment dans le secteur en 2016 et en 2020 (Lepaumier, 2016 et Flotté, 2020). Ces opérations ont permis de mettre en évidence le prolongement de

ce parcellaire au nord-ouest et au nord-est de l'emprise de ce diagnostic. Ainsi, ce sont 11 ha de ce système qui ont été reconnus. Il semble que celui-ci soit circonscrit en direction de l'ouest mais qu'il se prolonge en direction de l'est, du nord et du sud. Il est très probable qu'on en trouve des traces dans l'emprise du diagnostic et de la fouille qui se sont déroulés lors des opérations réalisées au « Val des Cigognes » (Flotté, 2012 et Carpentier, 2015), laquelle est située à 600 m à l'est. En revanche, il semble que le vide structurel observé dans une grande partie ouest de l'emprise de notre opération et au sud de l'opération dite de « La Traverse » marque la fin de l'extension de ce vaste système parcellaire daté du début de notre ère.

David FLOTTÉ, Loïc MÉNAGER, Laurent VIPARD
INRAP

Bibliographie

CARPENTIER V., 2015 - *Moult Calvados, « Le Val des Cigognes » : un hameau des XIII^e-XV^e siècles aux portes du Pays d'Auge*. Rapport final d'opération de fouille archéologique, INRAP, 164 p.

FLOTTÉ D., 2012 - *Moult, Calvados « Le Val des Cigognes » A 432 433p*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 56 p.

FLOTTÉ D., 2020 - *Moult-Chicheboville, Calvados « La Fabrique 1 et 2 »*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 90 p.

LEPAUMIER H., 2016 - *Moult, Calvados, « La Traverse »*. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 41 p.

Contemporain

Les Moutiers-en-Cinglais L'Herbage de Foupendant, parcelle A128

Le 7 juin 1944, 75 résistants furent fusillés dans la prison de Caen et enterrés dans les courettes. Sans rentrer dans le détail de l'histoire de cet événement majeur de la Seconde Guerre mondiale, il fut décidé de déplacer les fusillés hors de Caen. Leurs corps furent exhumés peu de temps après, le 30 juin. Pour cela, 8 prisonniers (6 résistants et 2 prisonniers de droit commun) furent extraits de la prison de Condé-sur-Sarthe.

À ce jour, les corps des résistants impliqués (soit un total de 81) n'ont jamais été retrouvés.

L'enquête historique lancée par Jean Quellien (Vico, Quellien, 1994) a été principalement basée sur le témoignage des deux prisonniers de droit commun (Marcel Hertault et Marcel Constantin) qui ont témoigné après guerre, bien que leur témoignage soit imprécis (ceux-ci ont voyagé à l'arrière d'un camion bâché). Les éléments de description encouragent l'hypothèse d'un trajet vers le sud le long de la vallée de l'Orne, suivi d'un franchissement au pont de Brie, près du hameau de Briex.

L'enquête s'est néanmoins poursuivie en s'enrichissant de l'exploitation des photos aériennes prises les 13 juin, 8 août 1944 et en août 45.

Christian Piette a de surcroît émis l'hypothèse que les 5 corps trouvés dans un bois aux Moutiers-en-Cinglais en août 1945 pouvaient être ceux des résistants de la prison de Condé-sur-Sarthe, hypothèse non vérifiée à ce jour.

L'exploitation des photos aériennes a montré sur des clichés pris les 8 août 1944 et en août 45 l'existence d'une tache dans une parcelle située au nord de la ferme de Foupendant, siège d'une grande partie de la Gestapo caennaise après qu'elle eut quitté Caen sous les bombardements.

Cette longue tache de plus de 20 m de long pour une douzaine de mètres de large méritait d'être reconnue par des sondages, même si la couleur sombre de la fosse en août 1944 jetait une voile de doute sur cette hypothèse. D'ailleurs, l'acquisition d'un cliché du 13 juin 44 (malheureusement après la réalisation des sondages) a montré que la tache, peut-être liée à un

dépôt de fumier, était déjà présente juste avant la date de réinhumation des fusillés.

À la demande de Jean Quellien, de Christian Piette et de la préfecture du Calvados, des sondages ont donc été réalisés par la DRAC Normandie en collaboration avec le Service Archéologie du département du Calvados, afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle cette tache correspondrait à un creusement lié à cet évènement historique majeur. Six sondages mécaniques ont été réalisés le 8 janvier : trois à l'emplacement de l'anomalie, trois autres à l'emplacement des cratères de bombes voisins. Ils n'ont pas permis de détecter des indices d'inhumations. L'anomalie linéaire ne correspond en

réalité à aucun creusement anthropique. L'enquête reste donc ouverte.

Cyrille BILLARD
SRA de Normandie

avec la collab. de Jean QUELLIEN et Christian
PIETTE

Bibliographie

VICO J., QUELLIEN J., 1994 - *Massacres nazis en Normandie : les fusillés de la prison de Caen*. Condé-sur-Noireau : C. Corlet, 234 p.

Moyen Âge

Moderne

Noues-de-Sienne Cloître de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Sever-Calvados

Malgré un dérasement conséquent des structures et la disparition globale des niveaux de sol médiévaux et modernes, le diagnostic pratiqué dans l'emprise de l'ancien cloître de l'abbaye de Saint-Sever-Calvados, implanté en cœur de bourg, a mis en évidence le potentiel archéologique du site monastique.

Les niveaux les plus anciens témoignent d'une activité de combustion avec l'identification d'un niveau d'argile rubéfié dont la datation n'est pas établie. Il pourrait s'agir d'une occupation antérieure à l'installation de l'abbaye, fondée par le vicomte d'Avranches vers 1070. Cette hypothèse viendrait ainsi conforter de premières observations réalisées en 2016 lors d'un précédent diagnostic archéologique ayant porté sur l'ancienne aile nord de l'abbaye (R. Battais 2016, Inrap – étude de bâti et sondages).

Concernant le cloître médiéval qui se développait sur le côté nord de l'église abbatiale, le présent diagnostic a révélé l'existence de maçonneries appartenant aux murs-bahut constitutifs des galeries du carré claustral. Seul le mur-bahut de la galerie méridionale, le long de la nef de l'église, n'a pas pu être repéré dans les tranchées en raison de contraintes techniques liées au passage de réseaux. Plusieurs matériaux en remploi dans les maçonneries dégagées semblent attester de phases de reconstruction et l'hypothèse d'un agrandissement de la galerie orientale a été proposée. Sur le côté oriental, les arases des deux murs gouttereaux d'un bâtiment détruit, et correspondant initialement à l'aile orientale du cloître, ont été également découvertes. Au nord et à l'ouest, les deux autres ailes, toujours conservées en élévation, ont été très fortement restructurées à la fin du Moyen Âge et durant l'époque moderne.

Dans l'emprise des galeries nord et sud, au moins cinq sépultures en position primaire ont été dégagées à près d'un mètre de profondeur. Dans la galerie nord, des recoupements d'inhumations (fosses et/ou ossements) semblent témoigner d'une période d'inhumation

relativement longue. Malgré un échantillon très restreint d'individus étudiés dans le cadre de l'opération, l'analyse archéo-anthropologique portant sur seulement trois individus les mieux conservés montre la présence d'une population d'adultes, avec deux individus de sexe masculin, assurément âgés de plus de soixante ans et inhumés dans des contenants en bois (restes ligneux, avec présence de clous dans l'une des deux fosses). L'étude des ossements a révélé, en outre, de nombreuses lésions dégénératives et d'enthésopathies. Deux échantillons osseux ont permis d'obtenir une fourchette de datation par le radiocarbone pour chacun de ces deux derniers individus : 1275-1300 pour l'un et 1306-1401 pour l'autre.

Plus largement, à l'échelle du site, l'observation des remblais et des maçonneries a permis d'alimenter une première réflexion sur la microtopographie de l'ensemble abbatial. L'implantation du complexe monastique sur une pente naturelle du versant a, en effet, nécessité des adaptations ou des aménagements indispensables à la fluidité des circulations verticales et horizontales entre les différentes composantes de l'établissement religieux (église, cloître, bâtiments contigus et abords). Le dénivelé, alors mis à contribution dans le bon fonctionnement de l'abbaye (aile nord « barrant » la pente naturelle, avec des celliers voûtés accessibles de plain-pied vers l'extérieur de l'abbaye, mais formant au contraire un sous-sol vers le cloître) a ainsi occasionné un apport considérable de remblais (création d'une assise horizontale pour l'installation du cloître), sans compter la construction d'épaisses fondations pour en retenir les poussées.

Maïlys LALLAURET
INRAP

et Gaël CARRÉ
SRA de Normandie

Afin de défendre l'entrée nord-ouest de la ville de Lisieux, les Allemands avaient installé à Ouilly-le-Vicomte, sur la partie haute d'un éperon, une batterie antiaérienne, occupée par une unité de parachutistes. C'est là qu'a été retrouvé le corps d'un soldat allemand, poussé dans un trou d'homme et recouvert sommairement. Un jeune détectoriste, après avoir sorti le casque et la plaque du soldat, a mis au jour une grenade olive posée sur le corps et en parfait état.

Après avoir gardé le casque, il a tout remis en place et prévenu la gendarmerie qui a alerté les services de la DRAC. Sur place, la fouille de ce soldat a été compliquée par l'intervention du détectoriste qui a totalement perturbé le haut du corps (tête, bras et thorax), puis par celle des démineurs pour récupérer la grenade au niveau du bassin, et enfin la terre argileuse durcie qui recouvrait les jambes du soldat.

Une fouille fine s'est donc concentrée sur la partie inférieure de la sépulture. Elle a permis de constater que le corps s'est retrouvé dans une petite fosse en pente, creusée à la main, la tête à environ 1 m de profondeur, les jambes repliées et les bottes quasiment au niveau de l'herbe (pieds en l'air sortant de la fosse et corps en position ventrale). Le soldat a été retrouvé habillé avec son équipement, bottes, ceinture, boucles, baudrier, couverts et gourde en aluminium, beurrier en bakélite, trousse de couture... casque et plaque avec cordelette autour du cou. Un fragment de parachute



Ouilly-le-Vicomte, Le Bois : boucle de ceinture (P. Couanon).

devait lui servir de foulard. À l'exception de la grenade, aucune arme n'était présente, les douilles recueillies étant anglaises, les vainqueurs de ce secteur.

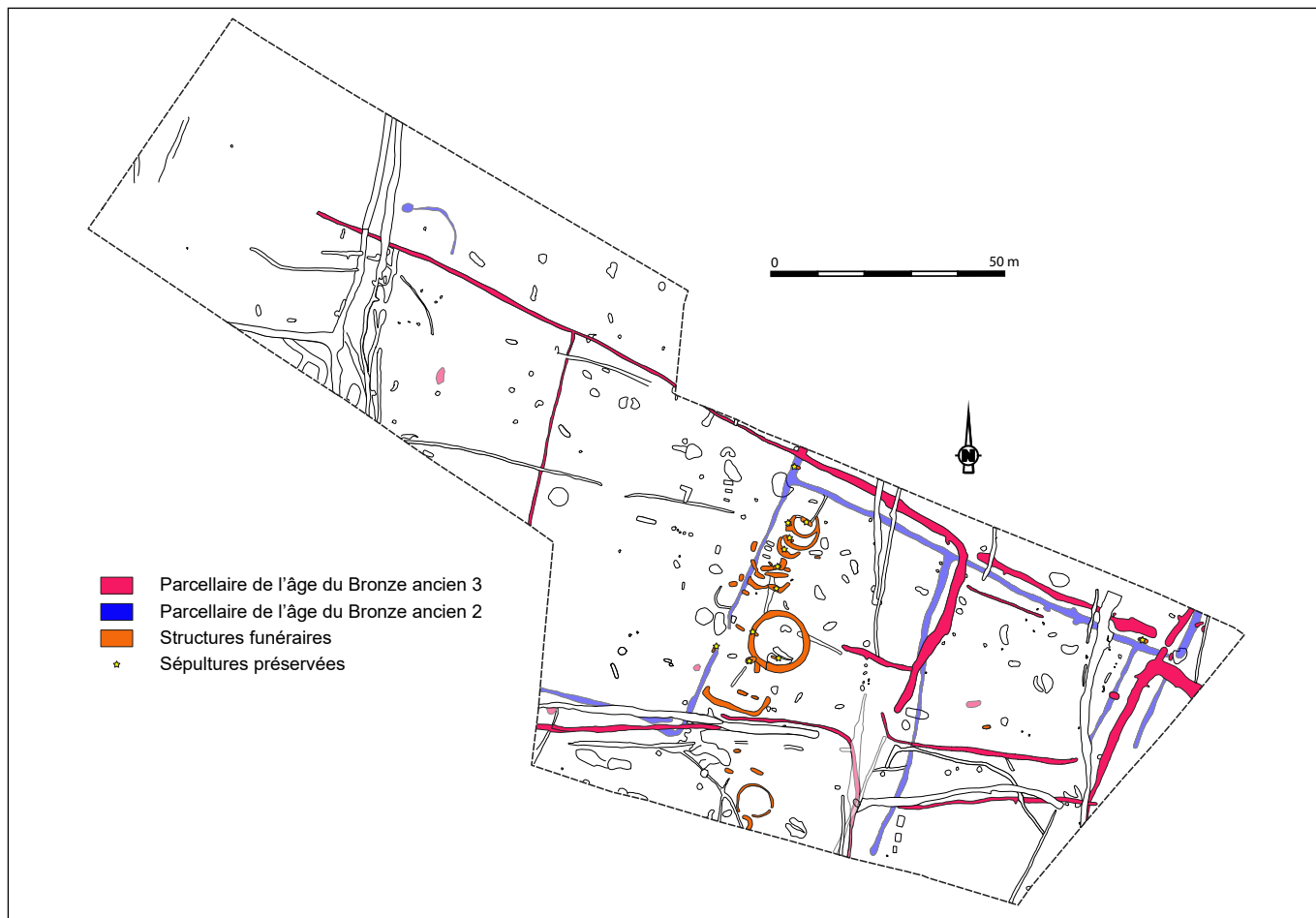
Les ossements ont été étudiés par Julia Pacory et l'équipe d'archéanthropologie du CRAHAM autour de Cécile Chapelain de Séville-Niel, en même temps que le soldat exhumé quelques semaines auparavant à Éterville (14), puis remis aux autorités allemandes.

Pascal COUANON
SRA de Normandie

Huit périodes ont pu être identifiées lors de cette fouille s'étalant du Néolithique ancien au dernier conflit mondial, si l'on exclut les quelques silex remaniés appartenant à une occupation du Paléolithique moyen. La moitié ouest de la zone 1 présente une occupation diffuse inscrite dans les limons de recouvrement non remaniés. Ces vestiges entre 0,4 et 0,6 m de profondeur sous le sol actuel n'ont révélé aucune concentration sur la fenêtre de fouille. Les zones où les vestiges étaient plus concentrés au diagnostic se sont révélées être à l'aplomb des structures fossoyées de la zone. La présence de foyers à pierres chauffées avait été identifiée également dans cette moitié occidentale de l'emprise. La découverte et la fouille de plusieurs d'entre eux se sont toutefois révélés appartenir à plusieurs périodes distinctes, de l'âge du Fer à la période médiévale. Des blocs les constituant ont fait l'objet d'une campagne de prélèvement systématique et d'une étude des résidus afin de déterminer leur fonction. Les

résultats concernent très majoritairement des résidus de lipides d'animaux terrestres non-ruminants.

La première période rencontrée est le Néolithique ancien. Elle consiste en la présence de deux fosses incluses dans la zone 1 de la fouille (st. 336 et 500). La structure 500 est recoupée par deux fossés de l'âge du Bronze ancien. Elle présente un profil en cuvette et un assemblage mobilier (essentiellement du silex) assez restreint. Sa fonction n'est pas évidente du fait de son caractère partiel. La structure 336 est la plus grande (3 m sur 2,6 m). Elle présente une forme elliptique et s'enfonce de 0,4 m sous le niveau de décapage (1,2 m sous le sol actuel) et son fond est plat. Le mobilier est riche, principalement du silex mais également un peu de céramique, de terre cuite ainsi que des anneaux en schiste. La présence d'une centaine d'outils parmi lesquels une cinquantaine de petits perçoirs suggèrent un usage artisanal. L'hypothèse de réalisation de perles en coquillage est discutée, même si aucune ébauche



Ouistreham, Le Planître : plan de la fouille, interprété pour la période de l'âge du Bronze (INRAP).

n'a été retrouvée dans la fosse.

En dehors de ces deux fosses, plusieurs artefacts relatifs à cette période ont été découverts, soit au sein des limons soit dans le remplissage de structures postérieures. L'industrie lithique découverte sur le site se partageant (au moins) en deux périodes distinctes (Néolithique ancien et âge du Bronze ancien), seuls les artefacts en silex du Cinglais (lames régulières, outils) nous permettent de déterminer que parmi les vestiges lithiques reconnus sur l'ensemble du site, une partie appartient à l'occupation du Néolithique ancien.

La seconde occupation reconnue est représentée par un groupe de très gros chablis, de 3 à 5 m de diamètre, chacun adoptant une forme en croissant ou en double croissant. Ces creusements correspondant à la chute d'arbres sont systématiquement recoupés par toutes les autres structures fossoyées du site (même les plus vieilles attribuées au Bronze ancien 2). Ils sont toujours profonds et livrent un peu de mobilier lithique. L'appartenance d'une partie d'entre eux à la période néolithique est donc probable.

La troisième période appartient à l'étape 2 du Bronze ancien (2000-1800 cal BC ?). Elle est organisée sous la forme d'un réseau de fossés complexe. Trois axes parallèles espacés de 45 m sont orientés est-nord-est/ouest-sud-ouest et s'inscrivent parfaitement dans le

sens de la pente. Ils présentent une forme plus ou moins rectiligne et sont généralement faiblement creusés sous le niveau de décapage (0,4 m maximum, soit 1,2 sous le sol actuel). Ces trois fossés se rejoignent sur un fossé perpendiculaire plus important. Il est orienté est-nord-est/ouest-sur-ouest, présente une ouverture et une profondeur plus importantes, ainsi qu'un remplissage beaucoup plus anthropisé (pierres brûlées, charbons, mobilier divers dispersé). Une sépulture placée perpendiculairement à l'un des fossés, appuyée sur la légère courbure du profil d'équilibre du fossé, date de la fin de l'étape 2 du Bronze ancien. Un des fossés contient une concentration de fragments de barquettes en terre cuite destinées à la fabrication du sel, correspondant à une des plus anciennes traces de bouillage de sel sur la façade Manche/Atlantique.

À l'ouest de l'emprise, un petit fossé semi-circulaire aboutissant dans une fosse circulaire pourrait s'apparenter à des structures en relation avec le bouillage de sel, la fosse circulaire jouant alors le rôle de bac à saumure (?). Des fonds de godets à sel en terre cuite semblables à ceux du réseau parcellaire du Bronze ancien 2 sont présents.

La quatrième période identifiée correspond aux étapes 2 et 3 du Bronze ancien (2000-1600 cal BC). Cette occupation est celle qui a défini l'extension de la partie orientale de la zone de fouille et une des trois qui ont

conduit à la prescription d'une fouille par les services de l'État. Il s'agit d'une nécropole à laquelle peuvent être adjointes certaines structures fossoyées. L'élément le plus remarquable de la nécropole est un cercle fossoyé de 13 m de diamètre externe au niveau du décapage. Le fossé n'est pas riche mais contient quelques éléments céramiques dont un petit vase cassé en place au-dessus de la couche basale du remplissage. Trois sépultures lui sont associées, l'une à l'intérieur, les deux autres aux dépens du fossé circulaire. Plusieurs autres monuments circulaires sont présents. Leur particularité est qu'ils sont incomplets et agglutinés en grappe dans la partie nord de la nécropole, où sept ou huit cercles partiels peuvent être observés. Au moins quatorze fosses potentiellement sépulcrales sont inscrites dans les fossés de ces portions de cercle ou dans leur environnement immédiat ; seuls huit d'entre elles ont livré des restes osseux plus ou moins dégradés, parmi lesquels un enfant. Au sud du grand cercle, un fossé en agrafe semble contenir deux fosses sépulcrales, mais celles-ci n'ont pas conservé d'ossements. Enfin au sud du décapage, et partiellement hors de l'emprise de fouille, deux autres structures circulaires fossoyées ont été identifiées au décapage. Trois ou quatre fosses potentiellement funéraires sont présentes à proximité mais n'ont pas révélé la présence d'ossements conservés.

Un réseau de fossés parcellaires appartenant à l'étape 3 du Bronze ancien (1800-1600 BC) recoupe le réseau du Bronze ancien 2, tout en s'inscrivant globalement dans les mêmes orientations que celui-ci, mais avec un petit décalage. Les fossés parfois beaucoup plus importants pourraient témoigner d'une organisation sous forme d'un enclos (à vocation domestique ou pas) à l'est (incomplet dans l'emprise de la fouille), en plus de structures de drainage indispensables dans cet environnement saturé en eau à la mauvaise saison.

La cinquième période d'occupation du site correspond au début du second âge du Fer, entre le VIII^e et le IV^e siècle (Ha/LTA). Il est représenté par des fossés dont l'ouverture et la profondeur sont extrêmement variables. Du fait de leurs formes curvilignes, aucune orientation dominante ne peut être établie ; ils sont par ailleurs trop peu nombreux pour permettre de définir l'organisation de l'occupation, qui se prolonge largement vers l'est et le nord de l'emprise. On note tout de même que le plus gros fossé (st. 79), orienté dans le sens de la pente dans une évidente fonction drainante, présente de nombreux marqueurs d'anthropisation dans son remplissage, qui témoignent de la proximité d'activités domestiques ou artisanales.

La sixième période correspond à La Tène moyenne, au IV^e siècle avant notre ère. Il se caractérise par l'installation dans la zone 1 d'un parcellaire orthonormé orienté nord/sud s'appuyant (ou créant *ex-nihilo*) un axe de circulation traversant l'emprise en direction de la mer. La zone 2 de la fouille, contenant le fossé le plus riche

(st. 1000), a été interprété au diagnostic comme un possible fossé d'enclos. Ce fossé concentre l'essentiel du mobilier découvert, avec beaucoup de fragments de godets à sel dans son remplissage, ainsi que des couches de moules et de faune dans sa partie inférieure. La céramique est présente en nombre à tous les niveaux.

La fouille et le décapage de la bande de voirie hors emprise par l'aménageur ont livré un fossé beaucoup plus important parallèle au fossé 1000 et qui constitue incontestablement le fossé d'un vaste enclos ; celui-ci n'a pas pu être sondé dans le cadre de la fouille.

La septième période est l'Antiquité. Elle avait été identifiée au diagnostic sous la forme de quelques rares structures contenant du mobilier. À l'issue de la fouille, il est clair que les vestiges relatifs à la période romaine sont très ténus. Ils sont représentés par des tranchées étroites de drainage, orientées pratiquement nord/sud (à 10° près) dans le sens de la pente. Ces tranchées mesurent une quarantaine de centimètres d'ouverture, ont des parois sub-verticales et s'enfoncent de 0,2 m sous le niveau de décapage (1 m sous le sol actuel). Tout le fond de la structure est rempli de blocs calcaires qui facilitent le drainage et limitent l'engorgement. Dans un cas, une céramique commune grise entière tient la place d'une pierre. Bien que reprenant globalement les directions du parcellaire gaulois, les tranchées de drainage antiques présentent un léger décalage dans l'orientation et surtout présentent un modèle d'occupation de l'espace (ou des techniques de drainage) radicalement différent.

La huitième et dernière période identifiée est celle relative au dernier conflit mondial. Cette période est représentée par une douzaine de structures creusées qui comprennent trous d'homme, fosses rectangulaires ou grande fosse elliptique, et témoigne de l'installation de plusieurs pièces d'artillerie sur l'emprise, du 107 HAA Regiment RA, relevant du 1st Corps britannique, qui est entièrement déployé sur la position le 12 juillet 44 et affecté au soutien de la 6 Airborne Division. La photographie aérienne de 1945/1946 montre en effet la présence dans l'ensemble de la parcelle de ces positions d'artillerie. Les vestiges sont peu fréquents dans les fosses.

Enfin, parmi les structures non datées figure une structure étroite interprétée comme un *schlitzgrube* à profil en I. Cette probable fosse de chasse semble totalement isolée sur le site. Aucune datation n'est privilégiée. Son attribution repose donc sur toute la période d'existence de ce type de structure, soit entre le Mésolithique récent et l'âge du Bronze.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Le diagnostic a été effectué en préalable à la réalisation d'une plateforme de service pour la pêche par la société COPEPORT. Il a porté sur une surface de 3 104 m². Trois ouvertures sous formes de tranchées continues ont révélé la présence d'un axe viaire (moderne à contemporain), de deux structures de la même période

et d'une structure gallo-romaine. Cette dernière n'est matérialisée que par une empreinte dans le substrat et a livré deux fragments de tuile.

David GIAZZON
INRAP

Le diagnostic conduit à Potigny en juillet 2020 porte sur une surface de 23 229 m² destinée à être aménagée pour accueillir un lotissement. Il a mis en évidence l'existence d'un système parcellaire datant du premier âge du Fer conservé à l'aplomb d'un paléo-vallon qui était déjà en cours de colmatage puisque les fossés qui dessinent ce système parcellaire entament un horizon de colluvion d'origine anthropique.

Le système parcellaire du premier âge du Fer comprend de très petites parcelles quadrangulaires. Dans seulement deux cas, il est possible de restituer des surfaces de 535 et 821 m². Ces parcelles sont délimitées par des fossés assez imposants, de tailles et de profils de creusements variés allant de 1,25 à 2,20 m de profondeur sous le niveau de circulation actuel pour des largeurs comprises entre 1 et 2,1 m. Dans un cas, la bordure de la parcelle est signalée par un alignement d'au moins trois poteaux correspondant sans doute à une palissade.

Ce système parcellaire peut être daté du premier âge du Fer en raison de la présence dans le comblement d'un des fossés de deux tessons caractéristiques de cette période. L'organisation de la trame parcellaire paraît dictée par la topographie du terrain et la nature du sous-sol sous-jacent puisque ce système parcellaire suit l'orientation du paléo-vallon dans lequel il est implanté.

En dehors d'un four aménagé à partir de la paroi d'un des fossés de délimitation parcellaire aucun indice d'infrastructure domestique n'a été identifié à l'intérieur de ces parcelles. Dans cette portion du paysage du premier âge du Fer, il convient enfin de signaler l'existence, à 120 m en direction du nord-ouest, d'un petit ensemble funéraire sensiblement contemporain. Cet ensemble de cinq tombes a livré un mobilier d'accompagnement mortuaire de qualité, lié à la présence dans les environs proches d'une communauté ayant choisi, pour vivre et enterrer ses morts, cette portion du territoire de l'actuelle commune de Potigny. Deux fosses isolées ayant livré du mobilier céramique antique ont été reconnues dans le cadre du diagnostic.

Le terrain sondé est traversé par un chemin ancien n'apparaissant déjà plus sur les plans dressés au début du XIX^e siècle et dont le tracé n'est plus perceptible dans l'organisation de la trame parcellaire de la période contemporaine. Ce chemin provient du nord-ouest et s'incurve progressivement en direction de l'est pour épouser le tracé du paléo-vallon susmentionné. L'aménagement de ce chemin est des plus sommaires, puisqu'il a consisté à enlever la terre végétale et tout ou partie de la couche de limon sous-jacente pour tenter de mettre à nu une surface ayant assez de portance. La piste ainsi aménagée a manifestement fait l'objet de menus travaux de réfection consistant par exemple en l'ajout ponctuel de pierres calcaires ou de sables destinés à reboucher les nids de poule. Ce chemin est encadré par deux fossés de drainage ou de délimitation parcellaire. Aucun mobilier n'a été découvert dans les comblements des deux fossés bordiers, pas plus qu'à l'emplacement du chemin qu'ils encadrent. Il faut néanmoins rappeler que la fouille préventive menée par l'INRAP immédiatement à l'ouest du terrain sondé en juillet 2020 avait permis d'explorer un tronçon de ce fossé et d'y ramasser un tesson de céramique de facture antique. Cette trouvaille peut être regardée comme l'indice de l'usage du chemin à la période antique sans pour autant interdire d'évoquer l'hypothèse d'un aménagement antérieur continuant à être utilisé à cette époque, ni même d'écarter la solution d'un tesson erratique qui se serait retrouvé enfoui par hasard dans le comblement d'un fossé postérieur.

En définitive, les éléments pour attribuer ce chemin et les fossés qui l'encadrent à la période antique sont bien minces et les autres témoins d'une fréquentation des lieux à cette époque se limitent à deux fosses ne présentant aucune caractéristique particulière.

Vincent HINCKER
Service Archéologie, Département du Calvados

Le dépôt d'un permis d'aménager destiné à implanter un lotissement au cœur du bourg de Rosel, à proximité immédiate de l'église paroissiale, est à l'origine du diagnostic, exécuté en deux tranches, sur des surfaces cumulées de 16 900 m².

Les vestiges les plus anciens datent de la fin du premier ou du début du second âge du Fer. Ils se composent de portions de fossés d'enclos et d'un fossé parcellaire. Le premier de ces fossés, avec une largeur à l'ouverture de 6 m pour une profondeur de 3,2 m, peut être regardé comme une portion du fossé d'enceinte d'un enclos principal se développant à l'ouest, en dehors des terrains sondés. Deux autres fossés délimitent par le nord et par l'est un enclos secondaire rectangulaire, accolé sur le flanc oriental de l'enclos principal. Les fonctions de ces deux probables enclos demeurent inconnues faute d'aménagement contemporain à l'intérieur des espaces qu'ils délimitent. Par ailleurs, si le comblement de ces fossés contient bien quelques rejets détritiques, ceux-ci s'avèrent rares, dispersés et le plus souvent de petite dimension, ce qui semble exclure la présence d'installation domestique dans un environ immédiat. Un quatrième fossé contemporain, se dirigeant vers l'est en prenant appui sur le fossé de délimitation oriental de l'enclos secondaire pourrait signaler l'existence d'autres enclos accolés ou encore appartenir à un système parcellaire se développant, dans cette direction, à partir des enclos identifiés dans le cadre du diagnostic.

L'unique vestige de la période antique identifié dans le cadre du diagnostic est un fossé parcellaire dont le tracé est déterminé par celui des fossés de délimitation des enclos de l'âge du Fer. L'interruption de son comblement au niveau du grand fossé de délimitation de l'enclos principal préexistant montre également que

ce fossé demeurait encore partiellement en creux au début de la période antique.

À une période comprise entre le X^e et le XIII^e siècle, une portion des terrains sondés devient une zone d'habitat témoignant du développement du bourg de Rosel en direction du sud-ouest. L'absence de fossé de délimitation explicitement daté de cette période et la dispersion des fosses médiévales semblent montrer que les limites de l'ancien enclos secondaire de l'âge du Fer demeuraient encore visibles dans le paysage, peut-être sous la forme d'une haie talutée, alors que le fossé d'enclos était lui-même comblé depuis longtemps. Les vestiges de l'habitat médiéval se répartissent sur une surface de 3 500 m², mais celui-ci doit toutefois s'étendre plus largement vers le nord-ouest, en direction de l'église. Ils se composent de fosses dispersées autour d'une cave maçonnée. Il s'agit pour l'essentiel de fosses dépotoir auxquelles il faut ajouter un silo. La cave se présente sous la forme d'une excavation de 3 m de large et de 6 m de long dont les parois sont habillées d'un parement en pierres calcaires liées à l'argile. La surface interne de cette cave est de 5 m² et son sol est situé à environ 1,75 m sous le niveau de circulation actuel. Aucun aménagement de ce type n'a encore été identifié dans la Plaine de Caen entre le X^e et le XIII^e siècle, du moins en contexte rural. Il faut d'ailleurs constater que dans les quelques habitats ruraux de cette période déjà fouillés, l'usage de la pierre dans la construction s'avère plutôt rare, contrairement à la période carolingienne.

Au-delà du début du XIII^e siècle, les terrains sondés paraissent revenir à un usage strictement agricole. Les vestiges postérieurs se composent pour l'essentiel de fosses creusées pour y enfouir des carcasses d'animaux, comme c'est souvent le cas dans les vergers situés en bordure de bourg. Durant l'été 1944, la parcelle, alors en partie boisée, est choisie par des civils pour y creuser une tranchée abri en forme de fer à cheval. Des soldats canadiens y ont également creusé des trous de protection individuels.

Vincent HINCKER
Service archéologie,
Département du Calvados



Rosel, Le Clos Devant : vue de la cave médiévale (V. Hincker).

Le diagnostic conduit en 2020 à l'est de la commune de Saint-Aubin-d'Arquenay, en prévision de l'extension d'une zone résidentielle, a surtout permis d'étendre la zone d'étude de systèmes parcellaires protohistoriques et antiques déjà identifiés à l'occasion d'autres opérations d'archéologie préventives réalisées antérieurement par l'INRAP (Ghesquière 2013 et 2015). En se fondant sur ces observations antérieures, l'aménagement le plus ancien serait deux fossés légèrement curvilignes et parallèles traversant le terrain sondé du nord-ouest vers le sud-est. Il daterait du début de l'âge du Bronze et aurait été remplacé, dès cette période, par un nouveau système plus dense et plus étendu prenant la forme d'une série de fossés de délimitation parcellaire, globalement rectilignes et orientés sur un axe est/ouest. L'absence complète de mobilier et de charbon dans le comblement de ces fossés ne permet pas toutefois de valider les datations proposées pour ces deux systèmes parcellaires lors des précédentes opérations d'archéologie préventive. En revanche, le diagnostic de 2020 a permis d'affiner la datation d'une troisième trame parcellaire mise en place vraisemblablement dans le courant du I^{er} siècle de notre ère. Les fossés qui dessinent cette trame sont orientés sur un axe nord-ouest/sud-est. Tous les fossés présentent les mêmes caractéristiques morphologiques et une remarquable homogénéité de comblement. Il faut noter la présence systématique de petites dalles calcaires qui doivent être regardées comme la trace d'un apport volontaire destiné à amender les sols. Des tessons de céramique ont été prélevés

dans le comblement de la plupart de ces fossés, qui apparaissent ainsi en cours de colmatage au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C., alors que les haies qui devaient les accompagner ont pu être préservées plus longtemps. Le diagnostic a également permis de constater que ce système parcellaire antique est à l'origine du tracé de la plupart des chemins qui jusqu'au milieu du XX^e siècle partaient de Saint-Aubin d'Arquenay en direction de l'est. Enfin, le diagnostic a permis d'identifier de nouveaux impacts de bombes ou d'obus de marine qui ont explosé lors du Débarquement le 6 juin 1944 ou les jours précédents.

Vincent HINCKER
Service archéologie, Département du Calvados

Bibliographie

Ghesquière E., 2013 - *Rapport final d'opération Fouille archéologique, Saint-Aubin-d'Arquenay « éco-quartier des Vignettes », parcelles AC 49, 50 Calvados*, 132 p.

Ghesquière E., 2015 - *Rapport final d'opération Fouille archéologique, Saint-Aubin-d'Arquenay « Route de Ouistreham et Chemin de la Maladrerie », 90 p.*

Le diagnostic archéologique effectué à Saint-Désir, au lieu-dit Chemin de Baurée, en prévision de l'aménagement d'habitations sur une surface de 4 078 m², a révélé quelques aménagements fossoyés en limite nord de l'emprise. Ces derniers consistent en trois petits fossés et de deux vastes fosses dans le remplissage desquels ont été collectés des fragments de tuiles antiques. Une dizaine de trous de poteaux a également été mise en évidence. Ces derniers n'ont toutefois pas livré d'éléments de datation, même si leur origine gallo-romaine est probable, étant localisés dans ce même secteur des fosses et fossés antiques. À défaut de pouvoir proposer une quelconque hypothèse quant à la fonction de ces différents aménagements, on peut rappeler qu'ils sont situés en périphérie de l'agglomération antique de Lisieux.

Il convient également de signaler que les niveaux limoneux dans la parcelle (terre arable comprise) contiennent de nombreux petits fragments de tuiles antiques permettant d'envisager la proximité de constructions gallo-romaines arasées.

Benjamin HÉRARD
INRAP

L'abbaye prémontrée d'Ardenne se trouve à 4 km au nord-ouest du centre de Caen, sur la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe. Elle est construite dans une région de plateau (71 m NGF) qui ceinture et surplombe l'agglomération caennaise. Au départ, le site dépendant du diocèse de Bayeux est pourvu d'une chapelle dont la gestion est confiée au chanoine Gilbert. Quelques années plus tard, le sanctuaire est agrandi et rattaché à l'abbaye de la Lucerne pour devenir un prieuré prémontré. Il faut attendre 1156 pour qu'il soit élevé au rang d'abbaye et intègre le réseau des huit autres abbayes prémontrées du duché de Normandie. Même si l'abbaye a souffert des destructions post-révolutionnaires et de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux bâtiments sont conservés et retracent les différents programmes architecturaux que les religieux ont initiés depuis leur installation au milieu du XII^e siècle. L'abbatiale du XIII^e siècle a été transformée pour l'Imec en bibliothèque tandis que l'aile ouest du XVIII^e siècle, dont il reste seulement la partie sud, sert maintenant de réfectoire. Ce sont les seuls bâtiments conservés du carré claustral avec, dans la basse-cour, des porteries, une grange et d'autres bâtiments à vocation économique dont les constructions s'étalent du XIII^e au XVIII^e siècle.

Depuis les années 1980, l'abbaye d'Ardenne est un enjeu patrimonial pour les élus locaux, au point que la Région Normandie a décidé d'en devenir propriétaire pour en faire un site à vocation culturelle. Depuis cette période, le complexe monastique a suscité de nombreuses campagnes archéologiques, comprenant : des fouilles programmées d'érudits – encadrés par le laboratoire du CRAHAM – et des fouilles préventives liées à l'aménagement de l'Imec durant les années 2000, toutes se trouvant dans le secteur du carré claustral. Aujourd'hui, la structure a besoin de s'agrandir et la Région Normandie a souhaité, en accord avec la DRAC Normandie, récolter les informations indispensables à l'élaboration d'un concours d'architecte. Dans un premier temps, une vaste étude documentaire, commandée en 2018, consistait à examiner l'ensemble des sources d'archives relatives aux bâtiments monastiques et analyser tous les rapports de fouilles menées à différents endroits dans l'enclos entre 1980 et 2002. À partir de cette riche documentation, l'histoire architecturale de l'abbaye a pu être en grande partie restituée depuis le milieu du XII^e siècle jusqu'aux restaurations/reconstructions après la Seconde Guerre mondiale.

Les plans restitués durant cette étude représentent un état de la recherche et comportent encore des zones d'ombre. C'est pourquoi une campagne de sondages archéologiques a été enclenchée en 2020. Le cahier des

charges scientifique réalisé par la DRAC (SRA en lien étroit avec la CRMH) préconisait d'ouvrir des sondages en différents endroits du carré claustral qui, pour la plupart, n'ont encore jamais été fouillés. Le principal objectif de cette opération était de mieux identifier le dernier état de l'abbaye à la fin du XVIII^e siècle, tout en précisant la nature et l'état de conservation des différents vestiges enfouis.



Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, abbaye d'Ardenne : cave de l'aile ouest en cours de fouille (J.-B. Vincent).

Sept sondages ont été ouverts pour une superficie globale de 725 m² avec des profondeurs d'investigation atteignant par endroit 3,80 m sans jamais percer des niveaux d'occupation. Les résultats sont très concluants et permettent d'affiner l'histoire architecturale de l'abbaye sur le temps long. Pour la période médiévale, nous avons pu préciser l'organisation de l'aile occidentale et de la galerie du cloître qui la longeait. Nous avons pu établir un état sanitaire de la salle capitulaire qui a été fouillée dans les années 1980 et laissée à l'air libre une petite vingtaine d'années. Les vestiges sont par conséquent très mal conservés. Immédiatement à l'est de cette salle, une nouvelle zone funéraire comportant au moins huit individus a été découverte, dont une tombe se trouvant sous la fondation de la salle capitulaire. Enfin, d'autres maçonneries médiévales du carré claustral ont été retrouvées, lesquelles affinent la restitution de l'espace conventuel pour cette période.

Nous avons également pu préciser en partie le plan du nouveau dortoir construit au XVII^e siècle dans le prolongement de la salle capitulaire. L'édifice en forme de « L » mesure 11,60 m de large hors-œuvre, avec un corps de bâtiment de 5,60 m de large et un péristyle de 3,70 m de large. La seule longueur valable aujourd'hui

est celle déterminée par les sources textuelles, soit un débatement de 53 m de long sur l'axe sud-ouest/nord-est. L'architecture du bâtiment est assez légère et se compose d'un enchaînement de piles de fondation rectangulaires, reliées les unes aux autres par des petites maçonneries. Cette conception avec un report de charge exclusivement sur les piles de fondations indique une architecture sur arcades ; les sources textuelles et iconographiques corroborent cette organisation.



Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, abbaye d'Ardenne : vestiges de la galerie du cloître moderne construit sur un escalier médiéval (J.-B. Vincent).

Enfin, au XVIII^e siècle, le carré claustral est intégralement détruit, hormis l'abbatiale. La nouvelle abbaye est alors construite sur un plan différent du premier état et le seul endroit commun est la partie nord-ouest du cloître ; l'aile occidentale et la galerie du cloître sont construites sur la même emprise que leurs homologues antérieures. Ce programme se fait par étape, sans mettre à terre en une seule fois les anciens bâtiments, mais le chantier s'interrompt à la Révolution avec une aile orientale qui n'a jamais été achevée. Le plan général de l'abbaye est documenté par des sources textuelles et iconographiques, dont un précieux plan de Georges Bouet du XIX^e siècle, ainsi que certains vestiges découverts par Michel Vico dans les années 1980. Les vestiges retrouvés durant notre opération archéologique modifient relativement peu les propositions de restitution de l'abbaye construite au XVIII^e siècle, hormis l'aile occidentale qui diffère de ce qu'avait représenté Georges Bouet. Enfin, la répartition interne des pièces a pu être révélée pour certaines ailes, comme celle du réfectoire ou encore l'aile orientale édifiée sur une cave.

Jean-Baptiste VINCENT
Archeodunum,
CRAHAM, Université de Caen-Normandie

Âge du Fer Moyen Âge

Saint-Martin-de-Mieux Rue du Lavoir

Le projet de la société SAJAC IMMOBILIER d'aménager un lotissement d'habitations rue du Lavoir à Saint-Martin-de-Mieux, sur la parcelle cadastrale ZT 18p, a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 11 000 m². Saint-Martin-de-Mieux est un village situé à 3 km au sud-ouest de Falaise.

Les terrassements, d'une profondeur moyenne de 70 cm sous la surface actuelle ont permis d'identifier 29 structures archéologiques. Elles sont toutes fossoyées : il s'agit de 18 fossés, 4 drains, 5 fosses et 2 mares. Une quinzaine d'entre elles ont été sondées. Elles ont livré un peu de mobilier céramique sous la forme de cinq lots.

Ces structures ne sont pas aisées à phaser. Les fossés parcellaires, sur le critère de leur orientation, concordante ou discordante avec les orientations représentées sur le cadastre napoléonien, ont cependant permis de définir deux phases d'aménagement : la phase actuelle et une phase antérieure.

La phase d'aménagement parcellaire actuelle était déjà active au moment de la réalisation de la carte cadastrale napoléonienne. Plusieurs structures mises au jour lors du diagnostic (des drains, une mare,

des fossés contemporains) sont liées à cette phase d'aménagement. En revanche, on ne sait pas quand cette phase a débuté. Quelques tessons de céramique fine locale des XIII^e-XV^e siècles ont été mis au jour dans deux des fossés (st. 10, 13) attribués à cette phase. Une fosse (st. 8) a également livré du mobilier céramique de cette période. Ces quelques indices mobiliers pourraient signaler que le parcellaire actuel est actif à la fin du Moyen Âge.

Une phase d'aménagement parcellaire antérieure à l'actuelle a été définie à partir du constat de la présence d'un ensemble de fossés parcellaires discordants avec les orientations actuelles. Ces quelques fossés plus ou moins rectilignes suivent des orientations inscrites dans l'intervalle sud-ouest/nord-est / ouest-sud-ouest / nord-nord-est.

Une fosse circulaire isolée et éloignée de tout fossé (st 17) a livré du mobilier céramique des III^e-I^{er} siècles avant notre ère. Rien ne permet de dire à quelle phase d'aménagement parcellaire ce creusement participe.

David FLOTTÉ, Loïc MÉNAGER, Laurent VIPARD
INRAP

Contemporain

Saint-Rémy Launay, parcelle AB36

Le diagnostic archéologique réalisé à Saint-Rémy, au lieu-dit « Launay », a porté sur une surface totale de 13 729 m². Les sondages n'ont révélé aucun vestige archéologique significatif.

Soixante-trois faits archéologiques ont été enregistrés lors de cette opération. Ils consistent, dans un peu plus de la moitié des cas, en des tronçons de structures linéaires reprenant l'orientation, sinon le tracé même, du découpage parcellaire figurant sur le cadastre napoléonien de la commune dressé en 1828. L'autre moitié se compose de fosses identifiées comme des

chablis, de plusieurs drains et des vestiges d'une clôture de fils barbelés dont subsistaient au moins trois trous de poteaux.

Le mobilier céramique collecté lors de la mise au jour et de l'échantillonnage de ces structures est limité à une dizaine de tessons de céramique, tous datés de la période contemporaine.

Pierre MAZURE, Émilie VASSAL LEGER
et Arthur GLAIS

Service archéologie, Département du Calvados

Antiquité Moyen Âge

Subles Le Haut de Brunville

Moderne Contemporain

Le diagnostic archéologique conduit au mois de septembre 2020 au lieu-dit « Le Haut de Brunville » à Subles a porté sur une surface de 38 180 m². Les tranchées réalisées n'ont pas livré de vestiges archéologiques significatifs. Il a néanmoins été possible d'identifier les composantes d'un système parcellaire antique suivant un axe nord/sud et ouest/est. Plusieurs autres fossés parcellaires d'époque médiévales et modernes prennent une orientation axée nord-ouest/sud-est, semblable à la trame parcellaire toujours en place de nos jours et figurant au cadastre napoléonien. Les rares vestiges d'habitats découverts datent de la période médiévale et se concentrent vers la limite nord-ouest de l'emprise du diagnostic, près de bâtiments encore en élévation.

S'y ajoutent les vestiges de vergers déplantés durant la première moitié du XX^e siècle, et plusieurs réseaux de drainage, l'un en tuyaux de terre cuite, dont la mise en place se situe entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, et l'autre en drains de cailloutis, de datation antérieure. Enfin, un « trou d'homme » contenant du mobilier de la Seconde Guerre mondiale, et deux fossés de communication en zigzag attestent du passage des troupes anglaises à Subles lors du Débarquement.

Audrey LEFFET
Service archéologie, Département du Calvados

Préhistoire Âge du Fer

Thue-et-Mue Brouay, route d'Audrieu

Moyen Âge, Moderne Contemporain

Le diagnostic archéologique effectué à Thue-et-Mue, dans l'ancienne commune de Brouay, est lié à un permis d'aménager délivré à la société Vesqual Lotisseur. Vingt tranchées ont été ouvertes sur les 2,6 ha de l'emprise. Leur plan a été fixé préalablement à l'opération, en concertation avec l'aménageur. Ces tranchées, ainsi que les quelques fenêtres qui les complètent, ont révélé 231 anomalies d'origine anthropique. Ces structures illustrent des aménagements de l'espace durant plusieurs périodes allant du premier âge du Fer à la période contemporaine.

Les vestiges les plus anciens sont des pièces lithiques en silex. La brève étude lithique réalisée les place dans une chronologie vaste allant du Paléolithique

moyen pour les plus anciennes pièces (dont deux bifaces) au Néolithique pour les plus récentes. D'après les observations géomorphologiques, ces pièces ont été mises au jour dans des niveaux colluvies post-pléni-glaciaires repris par la pédogénèse lessivante de la première moitié de l'Holocène. Elles ne sont donc pas dans leur position originelle.

Les vestiges rattachables aux périodes protohistoriques sont concentrés dans la zone nord-ouest de l'emprise du diagnostic. Il s'agit principalement de fossés disposés orthogonalement entre eux, suivant une trame d'orientation nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est (70°), et de trous de poteaux et fosses de modules modestes. Cette trame semble s'installer

postérieurement à une occupation très peu marquée sur la parcelle, matérialisée par un fossé à 50° et une structure.

Les datations reposent sur un corpus céramique assez réduit comprenant principalement des tessons de poterie à pâte noire et parois rouge-orange dont la forme les rattache de l'âge du Bronze au premier âge du Fer.

Ce type d'occupation du sol, organisant le paysage à l'aide de fossés bordant des parcelles agricoles et des habitats, est courant tout au long de l'âge du Fer en Normandie (Jahier, Vautrin *et al.*, 2009) avec des formes évoluant dans le temps. Le plan dessiné par les fossés peut aussi bien évoquer une organisation de l'espace type parcellaire loti qu'une compartimentation d'un espace d'habitat plus vaste, tels qu'on peut les observer à Bretteville l'Orgueilleuse « Le Bas des Prés » (Besnard-Vauterin, 2013) et Asnelles « Abbé Galopin » (Giraud, en cours).

La période gallo-romaine n'est identifiée sur la parcelle que par quelques tessons relativement émoussés tous rattachables aux I^{er} et II^e siècles de notre ère. Ils sortent des comblements de fossés ayant parfois livré du mobilier moderne.

Pour le Moyen Âge, la majorité des structures testées ayant livré du mobilier des X^e-XIII^e siècles forme une trame parcellaire identifiée partout sur l'emprise, avec une concentration plus importante au nord. L'orientation de cette trame suit un axe nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest et montre une structuration du paysage qui reprend et pérennise celle mise en place dès le premier âge du Fer. Deux fossés reprennent parfaitement les tracés des limites parcellaires encore en vigueur à ce jour, ce qui pourrait indiquer que l'organisation actuelle de l'environnement proche de la parcelle prend racine à cette période.

Cette trame parcellaire, relativement lâche, enferme une faible quantité de structures rattachables à cette fourchette chronologique. Il s'agit d'un silo, de fosses et d'un trou de poteau.

La datation de ces contextes repose sur un mobilier peu abondant auquel s'ajoute des éléments résiduels découverts dans des structures postérieures ou dans les horizons superficiels. L'essentiel du corpus céramique est daté des X^e-XIII^e siècles. Ce mobilier, portant parfois des traces d'exposition au feu, la présence d'une structure de stockage, ainsi que la présence dans les comblements de pierres chauffées, de charbons et de terre cuite laissent envisager la présence d'un habitat plus dense à proximité.

Enfin, l'organisation parcellaire de cette période ne semble pas tenir compte du tracé de la rue Cornière. Cette dernière, au contraire, s'implante dans le territoire sans prendre en compte la trame déjà en place qu'elle colmate probablement vers le XII^e-XIII^e siècle. Seuls les deux fossés mentionnés ci-avant, dont l'usage perdure encore quelques siècles, semblent

s'implanter en fonction de l'orientation de la voie, ce qui peut laisser supposer une installation de cette dernière vers les XIV^e-XV^e siècles.

Du reste, la longueur d'utilisation de cette voie est attestée par le corpus céramique et métallique découvert en lien avec elle. Les tessons céramiques datent des XV^e-XVI^e siècles. Un fer destiné à un membre postérieur gauche d'équidé a également été mis au jour au niveau de la chaussée. Sa datation typologique est comprise entre les XVII^e et XVIII^e siècles. L'usage de la voie perdure au moins jusqu'au XIX^e siècle puisqu'elle est encore figurée sur le plan cadastral dit napoléonien. Cette voie s'installe donc dans les derniers instants du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne, période charnière à laquelle les indices d'occupation réapparaissent sur la parcelle sondée, après un *hiatus* éventuel aux XIV^e-XV^e siècles.

Les structures datées des XV^e-XVI^e siècles sont peu abondantes mais livrent un corpus céramique consistant, relativement homogène et assez peu étudié à l'heure actuelle en Normandie occidentale. Les structures sont principalement réparties dans la moitié sud de l'emprise et certaines perdurent à l'époque moderne. Il s'agit principalement de limites parcellaires n'étant plus en usage dès l'époque napoléonienne à l'exception d'un fossé. Le même cadastre montre une structuration de l'espace plus importante le long de la route de la Grande Mare (anciennement Chemin de l'Église) avec des petites parcelles comportant souvent un bâtiment d'habitation. Certaines limites parcellaires mises en place à cette période demeurent encore en usage à ce jour (fossé Q).

Nous notons enfin une intensification de l'occupation dans le courant des XVI^e-XVII^e siècles autour d'unités domestiques réparties principalement le long de l'actuelle rue de la Grande Mare. Il s'agit d'unités d'habitation bordées de parcelles en herbe où s'effectuent des travaux liés au lait (traite, fabrication de crème, de fromage...) et à l'élevage. Cette occupation de l'espace semble se pérenniser tout au long de la période moderne et s'organiser autour de l'ancienne rue cornière jusqu'au début du XIX^e siècle (cadastre



Thue-et-Mue, Brouay, route d'Audrieu : vue générale du bâtiment annexe du XIX^e siècle (R. Pansiot).

napoléonien). La construction de la voie ferrée reliant Cherbourg à Caen dans la deuxième moitié du XIX^e siècle provoque l'abandon de cette rue et contribue à un remembrement au moins localisé se mettant en place définitivement avant 1935. À l'exception du petit bâtiment annexe bâti dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les indices mobiliers d'occupation se raréfient à partir de cette période, et si la corrélation n'est pas permise avec certitude, les recensements mis en place dès la fin du XVIII^e siècle à Brouay font eux aussi état

de la perte d'un quart des habitants entre 1851 et 1896. Enfin, la bourgade de Brouay se trouve dans le sillage de l'opération *Perch*, lancée par le général Montgomery au lendemain du Débarquement, ce qui explique la présence sur la parcelle d'obus de mortiers, d'un jerrican à essence et d'une pompe à graisse britanniques.

Clarisse PARRA-PRIETO et Pierre MAUGER
Conseil Départemental du Calvados

Contemporain

Tilly-sur-Seulles Le Champ aux Lièvres

Le diagnostic archéologique réalisé à Tilly-sur-Seulles a porté sur une surface de 21 137 m². Les parcelles sondées n'ont révélé aucun vestige archéologique significatif.

Trente-sept faits archéologiques ont été enregistrés lors de cette opération. Ils consistent dans la plupart des cas en des vestiges de chablis, recoupant ou complétant le maillage visible sur les clichés aériens réalisés en 1947. Un fossé parcellaire, figurant sur le cadastre napoléonien, a également été mis au jour dans deux tranchées. Plusieurs fossés étroits, toujours positionnés dans le sens de la pente, ont vraisemblablement été mis en place afin de drainer ces parcelles dont le

substrat argileux est peu perméable. Ces drains ont été suppléés dans un horizon plus récent par l'installation de nombreuses canalisations en terre-cuite disposées à environ 15 m d'intervalle. Des trous d'obus, relevés à proximité des chemins creux qui bordent les parcelles, et un potentiel « trou d'homme », au sud de l'emprise, constituent les seuls indices des violents combats précédant la libération de la commune en juin 1944.

Pierre MAZURE et Aurélien VANTILLARD
Service archéologie, Département du Calvados

Moderne

Contemporain

Le Tronquay Le Pré de la Tuilerie

Ce diagnostic a été réalisé préalablement à la construction d'un groupe scolaire sur 2,6 ha se partageant entre deux parcelles en lanière. Il a livré des témoins correspondant à trois occupations distinctes. La première occupation est située dans une période longue. Il s'agit des chablis recouvrant presque intégralement les deux parcelles qui correspondent à l'ancienne forêt du Tronquay. Son origine n'est pas connue, mais elle est antérieure au cadastre du XVIII^e siècle (carte de Cassini). Les vestiges récents (grès, porcelaines) dans quelques-uns de ces chablis témoignent sans doute de l'abattage important qui a été fait de cette forêt, vraisemblablement dans le but d'alimenter l'intense activité potière du Bessin au XIX^e siècle.

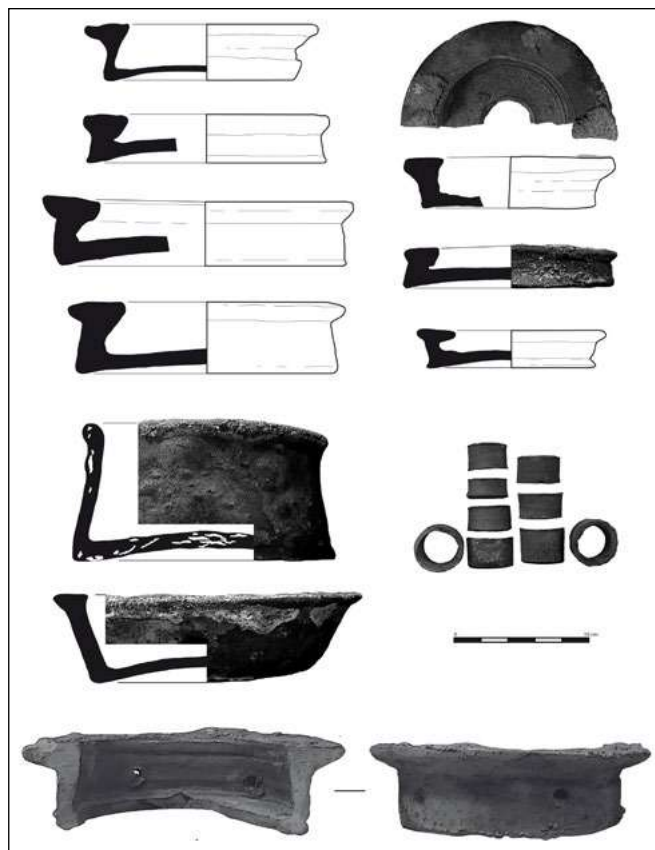
La seconde occupation correspond aux dernières traces d'activité potière du Tronquay (seconde moitié du XIX^e-début XX^e s.). Elle se manifeste sous la forme de fosses-carrières. Onze fosses de ce type ont été formellement identifiées, mais elles pourraient être beaucoup plus nombreuses. À une exception près, elles sont toutes situées dans la partie sud de

l'emprise. Elles consistent en fosses rectangulaires de 5 à 10 m³, à parois verticales. Le matériau exploité, de l'argile orangée, a certainement été utilisé par les



Le Tronquay, Le Pré de la Tuilerie : coupe de la fosse-carrière 3-4 remplie avec des rebuts de cuisson de grès (É. Gallouin).

potiers pour l'aménagement des fours à grès. Leurs remplissages sont constitués de l'accumulation de déchets de cuisson, correspondant vraisemblablement pour chacune à une seule cuisson (un seul épisode de remplissage). Sept d'entre elles ont fait l'objet de sondages, les quatre premières avec seulement un échantillonnage des témoins de production de grès, les trois autres avec un décompte précis des formes



Le Tronquay, Le Pré de la Tuilerie : pièces techniques d'enfournement découvertes dans les fosses-carrières qui ont servi de dépotoirs (É. Gallouin).

identifiées dans le remplissage. La première (st. 3-7) présente un remplissage occupé essentiellement par des parois de fours rubéfiées et d'importants lots de terre à grès crue (argile pure rouge violacée). La seconde (st. 3-4) présente un amoncellement de vases fissurés à la cuisson, déposés sans ménagement dans la fosse ; des pièces techniques d'enfournement (plateaux, cylindres, témoins thermiques, parois de fours) et de nombreux tessons complètent le remplissage. La troisième fosse (st. 5-26) a livré essentiellement des pièces techniques et des tessons de pots ratés beaucoup plus fragmentés. La quatrième fosse, la seule présente au nord de l'emprise (st. 4-3/4), présente quelques tessons de grès dispersés dans un remplissage constitué essentiellement de fragments de terre cuite des parois de fours et système de fermeture. Trois autres fosses ont fait l'objet de sondages et d'un décompte de chaque élément de forme identifiable (st. 7-2, 7-3 et 7-4). La production s'avère légèrement différente de celles des premières fosses fouillées, témoignant soit de commandes différentes, soit d'un décalage chronologique. La maison la plus proche de l'emprise (au sud-est) correspond à un ancien atelier de potier et pourrait être à l'origine des carrières et dépôts sur l'emprise des tranchées 3 et 6. L'autre concentration de fosses, dans les tranchées 5 et 7, pourrait correspondre à un autre atelier éventuellement présent dans l'emprise dans la partie sud-ouest. La troisième occupation correspond à la transformation des deux parcelles de l'emprise en verger pâturé, au début du XX^e siècle. La photo de 1947 montre que celui-ci est déjà en voie d'abandon à cette date, avec 40 % seulement des arbres d'origine encore présents. La parcelle est restée en prairie depuis, après un court épisode de culture céréalière.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Antiquité

Moderne

Val-d'Arry

Voie communale n° 7, tranche 1

Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en amont du projet d'aménagement d'une zone artisanale, a porté sur une surface de 47 731 m². L'étude a été réalisée au travers de 17 sondages, qui ont permis d'explorer 9,65 % de l'étendue du projet. Deux séquences chronologiques ont pu être observées.

La plus ancienne concerne la découverte d'une sépulture à incinération que l'on peut rattacher à la période gallo-romaine. Il en ressort le caractère isolé du fait du manque d'indice d'occupation, à l'exception de quelques tessons de céramique épars dans un faible périmètre autour du dépôt funéraire.

La seconde occupation se présente sous la forme

d'une trame de fossés parcellaires, moderne à contemporaine, ainsi qu'un chemin toujours existant dans le paysage mais sans plus de précision quant à sa durée d'utilisation.

Bénédicte LE DRET
INRAP

Un projet de lotissement à Valambray a occasionné la prescription d'un diagnostic sur les parcelles A 23p et 221 sur une superficie de 6 100 m². Six tranchées principales d'orientation sud-sud-ouest/nord-nord-est ont été réalisées. Différentes entités archéologiques ont été enregistrées sur l'ensemble de la parcelle, avec une répartition uniforme des vestiges sur l'ensemble de celle-ci.

Les entités sont principalement représentées par des fosses (douze sur les vingt-cinq structures découvertes), sept fossés, cinq murs et un réseau dont la datation exacte, origine et durée ne peut être établie à partir de l'étude des mobiliers, puisque seulement onze fragments de céramique ont été découverts. Néanmoins, un tri a été opéré à partir de critères cartographiques (comparaison avec le cadastre actuel, le cadastre napoléonien et une photographie aérienne de 1950-1965) et de critères morphologiques (orientation, disposition, etc.), selon le protocole mis en

place lors du diagnostic archéologique de David Flotté sur les communes de Marcey-Les-Grèves, Saint-Jean-de-la-Haize et Ponts (50), et qui permet d'aborder l'évolution du parcellaire à différentes échelles.

Lors du diagnostic, un mur a pu être identifié sur une orthophotographie de 1950-1965 (séquence 2), offrant un découpage de parcelles en triangle, s'appuyant sur les axes de circulation. L'ensemble des vingt-trois autres vestiges, présentent des caractéristiques identiques sans pour autant figurer sur le cadastre napoléonien ou la photographie aérienne de 1950-1965 (séquence 4).

Lydia GUÉRIN
INRAP

Bibliographie

FLOTTÉ D., 2004 - Ducey « Le Grand Champ et Mortrie » Cadastre ZL 28p, 32, 33, 34, 61 et 113, rapport de diagnostic archéologique, INRAP Grand-Ouest.

Cette opération de fouille fait suite à deux diagnostics archéologiques réalisés en 2017 et 2018 à l'emplacement du mémorial dédié à la mémoire des combattants sous commandement britannique tombés au cours de la Bataille de Normandie. Le projet du *British Normandy Memorial* concerne une surface de 18 ha localisée à la périphérie ouest de la commune de Ver-sur-Mer. Le site retenu se trouve au sommet d'un plateau qui surplombe d'une trentaine de mètres l'ancienne plage de débarquement britannique codée *Gold Beach*. La découverte de vestiges relevant de plusieurs périodes chronologiques allant du Néolithique à l'époque contemporaine a motivé une prescription de fouille préventive. L'opération de fouille s'est déroulée en deux tranches et s'intéressait à deux zones d'études distinctes. La première campagne effectuée en septembre 2019 portait sur une surface de 1 240 m² répartie en trois fenêtres au sein de la zone 1. La seconde, réalisée en janvier 2020, concernait une superficie de 1 346 m² répartie en 22 sondages entre les zones 1 et 4 et complétait la précédente intervention. Bien que le site de fouille ait été très fortement arasé par plusieurs campagnes de terrassements réalisées au début des années 1990 et en 2019, une cinquantaine de structures ont été mises au jour à l'issue des deux opérations de fouille¹.

¹ Note du SRA : Malgré l'engagement de l'aménageur de respecter des cotes de terrassement permettant de préserver les vestiges

Les traces d'occupations préhistoriques mises en évidence au diagnostic se sont révélées particulièrement ténues lors de la fouille. Aucune structure n'a pu être clairement attribuée à cette période. Seuls quelques éléments lithiques dispersés dans la partie nord de la zone 1 et ramassés pendant le décapage attestent la fréquentation du site. Ces objets découverts hors structure évoquent la seconde moitié du Néolithique, voire le début de l'âge du Bronze.

Concernant l'époque antique, la fouille a démontré que le bâtiment découvert lors du diagnostic était isolé. Aucune autre construction n'a été mise au jour aux abords de celui-ci. En revanche, plusieurs carrières ont été identifiées et fouillées. Ces fosses liées à l'extraction de plaquette calcaire utilisée pour la construction étaient principalement concentrées autour du bâtiment. L'une d'entre elles a d'ailleurs livré un lot de céramique conséquent témoignant de l'importance de l'occupation sur le plateau de Ver-sur-Mer. Plusieurs petites fosses et trous d'ancrage de poteaux ont également été repérés. Bien que le site ait fait l'objet de prospections clandestines régulières depuis les années 1990, plusieurs monnaies antiques et plus récentes ont été découvertes. Certaines sont associées à des structures tandis que d'autres proviennent des déblais des travaux

(notamment à l'emplacement des aires de stationnement et des cheminements piétons), les travaux ont été effectués sans limite de profondeur.

de terrassement réalisés sur la zone de fouille avant le démarrage de l'opération. Au sein du petit lot récupéré, quelques monnaies sont attribuables au III^e siècle et il est tout à fait envisageable qu'elles proviennent du dépôt monétaire découvert au cours du diagnostic. Un sesterce provenant des déblais issus de la zone de fouille indique que la fréquentation du site de Ver-sur-Mer semble avoir perduré au cours de l'Antiquité.

Parmi les différentes carrières repérées à l'occasion des diagnostics et lors de la fouille, certaines ne datent pas de l'époque antique. La moitié d'entre elles se rattache à l'époque moderne. Bien que leur comblement soit globalement identique à celui des carrières antiques, ces dernières se distinguent par leurs dimensions. Elles sont généralement plus larges et plus profondes. Des tessons de céramique en grès et quelques éléments métalliques découverts dans ces grandes fosses indiquent que l'exploitation des bancs de calcaire s'est poursuivie jusqu'au début du XIX^e siècle. L'une de ces fosses d'extraction s'est avérée particulièrement singulière. À proximité immédiate et sur le pourtour de celle-ci, la fouille a permis de mettre au jour des aménagements en plaquettes calcaires. Des murets d'une longueur comprise entre 1 et 2,50 m réalisés en plaquettes empilées sans liant étaient couverts de dalles calcaires. Ces petits couloirs étroits ainsi formés et bouchés aux deux extrémités n'ont quasiment pas livré de mobilier. Seuls quelques rares fragments de céramique moderne proviennent de ces différentes cavités en grande partie vides de tout comblement. Face à ces structures atypiques plusieurs hypothèses ont été formulées et la plus plausible quant à leur fonction est celle d'aménagements de stockage. Ces « caches » auraient pu servir au rangement d'outils ou au stockage de denrées alimentaires. Cette découverte apparemment inédite dans le département du Calvados semble donc liée au travail et à la vie quotidienne des carriers à l'époque moderne.

Les vestiges relevant du passage des troupes britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale constituent la dernière strate d'occupation du site. À l'issue des deux opérations de fouille, une douzaine de structures en creux témoignant de l'installation des soldats a été mise en évidence. La majorité de ces creusements correspondent à des trous d'hommes. Ces fosses de protection oblongues pour un ou deux soldats ont systématiquement livré du mobilier. Des restes de rations alimentaires ont été mis au jour au côté de pièces d'équipement individuel ou encore d'objets personnels. Plus rares, des éléments évoquant directement le débarquement ont été découverts.



Ver-sur-Mer, British Normandy Memorial : vue générale d'une « cache » dont les dalles de couverture sont en cours de démontage (B. Labbey).



Ver-sur-Mer, British Normandy Memorial : cette vue générale du parement interne d'une des cavités montre que ces aménagements ont été réalisés avec soin (B. Labbey).

Une botte en caoutchouc, une bouée, mais aussi un dispositif de sauvetage lumineux renvoient directement aux troupes du génie et aux marins de la *Royal Navy* qui ont joué un rôle crucial le 6 juin 1944. Cette diversité de matériel démontre que de nombreuses unités se sont succédées sur le site de Ver-sur-Mer. En plus de ces traces montrant le passage et le stationnement des troupes britanniques, quelques structures et artefacts attribuables à la présence allemande sont également apparus. Ils sont à mettre en lien direct avec la batterie d'artillerie construite à partir de 1943 à quelques dizaines de mètres de l'emprise de la fouille.

Benoît LABBEY
INRAP

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre de la construction d'un hangar de stockage sur une parcelle agricole. L'emprise du projet se situe en périphérie ouest de la ville de Vieux, sur la parcelle ZD 40p.

Au total, deux tranchées nord/sud ont été ouvertes. Elles ont permis d'étudier 539,29 m² sur les 3 016 m² concernés par l'aménagement, soit 17,88 % de la surface totale du projet.

À l'issue de l'opération, deux structures ont été identifiées. Il s'agit de deux trous de poteaux, un dans

chaque tranchée. Le peu de mobilier retrouvé empêche un phasage précis, probablement de La Tène, pour le plus tardif. Cela témoigne d'une faible densité de l'occupation. Ce qui est cohérent avec la caractérisation de l'occupation à l'ouest de la ville de Vieux. Cependant, le couvert végétal reposant directement sur le substrat calcaire, nous ne pouvons écarter l'hypothèse d'une érosion des sols par l'agriculture.

Paul CHESNAIS

Service Archéologie, Département du Calvados

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre de la construction d'une piscine privée. L'emprise du projet se situe dans le secteur nord de la ville de Vieux, sur la parcelle AC 92.

Au total, trois sondages ont été réalisés. Comme convenu avec le SRA, les sondages se sont principalement concentrés sur les endroits concernés par le projet d'aménagement, à savoir une piscine, un local technique et un puisard. Ils ont permis d'étudier 33,89 m² sur les 400 m² concernés par l'aménagement, soit 8,47 % de la surface totale du projet.

À l'issue de l'opération, trois structures ont été identifiées. Les deux premières, localisées dans le sondage 1, consistent en un trou de poteau avec pierres de calages et une fosse, peut-être liés à l'extraction de calcaire. Cet ensemble daterait des II-III^e siècles après J.-C. La troisième, dans le sondage 2, correspond à un fossé parcellaire présentant une interruption au sud. Cette dernière peut être due à un fort arasement des sols, ce que l'on constate via le pendage nord/sud.

En l'état, il est difficile de statuer sur la densité des vestiges avec une si faible emprise. Néanmoins, différentes interprétations peuvent être émises.

L'ensemble fosse-trou de poteau pourrait avoir servi à l'extraction de calcaire, dans la lignée des carrières retrouvées au Hameau du Closet. Même si ces dernières sont plus anciennes – liées à la première grande phase de monumentalisation au I^{er} siècle – cette activité se retrouve en périphérie d'*Aregenua* et il ne serait pas surprenant de retrouver d'autres carrières, liées aux aménagements postérieurs. À ce titre, la très forte déclivité constatée dans le paysage à l'ouest du site pourrait être le vestige de l'exploitation de ce substrat. Le fossé, malgré l'incertitude de sa datation (antique / haut Moyen Âge) témoigne de la structuration du paysage au nord d'*Aregenua* et au sud du village médiéval de Saint-Martin.

À ces égards, l'emprise du diagnostic se situe en périphérie de la ville antique et également en périphérie du village médiéval de Saint-Martin, et témoigne ainsi de cet entre-deux. Il vient compléter les différentes opérations menées aux alentours de la ville antique, qui permettent de mieux cerner ses limites géographiques.

Paul CHESNAIS

Service Archéologie, Département du Calvados

Cette opération de fouille préventive fait suite à un diagnostic archéologique conduit en juin 2019 par le Conseil départemental du Calvados. Le site investit les quartiers orientaux de la ville antique délimités par les deux *cardii* encadrant le *forum*. Situé à quelques encablures de l'imposante *domus* dite « Maison au

grand péristyle », il jouxte et se place dans la continuité des vestiges fouillés en 2009, l'ensemble s'articulant à l'évidence dans une seule et même *insula* en front du *cardo* longeant la façade nord du *forum*.

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 7 janvier au 21 février puis du 11 mai au 3 juillet



Vieux, Chemin Haussé : vue générale du site depuis le sud (Hague Drone, O. Morin).

2020 sur une superficie de 871 m². Elle a permis la mise au jour de la suite d'une maison urbaine romaine fouillée en 2009, ainsi que du *decumanus* longeant le nord du *forum*. Parmi les découvertes inédites, on retiendra celles d'une voie cardinale fermant l'*insula* à l'est, bordée par des bâtiments d'activités (ateliers ou boutiques), d'une forge correspondant aux premiers états d'occupation et d'une « canalisation » d'un ruisseau traversant le quartier du nord vers le sud. Les vestiges et la stratigraphie rencontrés sur la fouille de 2020 apparaissent nettement plus denses et plus complexes que sur la fouille voisine, en raison d'une topographie plus prononcée. L'extension de la maison fouillée en 2009, toutes phases confondues, était estimée à près de 60 m², elle atteint désormais, plus de 220 m². En plus de l'extension du corps principal de la maison, on notera l'adjonction au sud-est d'un grand espace de stockage (30 m²) sur vide sanitaire (phase 2), puis d'une autre pièce de 30 m² en limite est. La stratigraphie conservée (hors stériles) dépasse les 2 m d'amplitude (contre 1,20 m maximum en 2009) sur la quasi-totalité de cette surface. L'inclinaison naturelle du terrain, déjà observée sur la fouille voisine, a été compensée par une installation en terrasse dès la première phase de l'occupation romaine. Les trois grandes restructurations successives, notamment suite à des incendies, ont conduit au nivellement des décombres avant reconstruction et à accentuer

l'empilement stratigraphique pour progressivement remettre à niveau le terrain durant les deux dernières phases d'occupation.

Si la première séquence d'occupation de 2009 est caractérisée par quelques structures en creux (Schütz 2016, p. 34), elle semble ici documentée par des maçonneries arasées, notamment sous le bâtiment de stockage, et des niveaux de sols, de circulation et d'occupation (couche charbonneuse dense en malacofaune marine). Ces maçonneries ne qualifient pas le premier état d'occupation. Elles recouvrent les vestiges d'une forge (plusieurs foyers) dont l'activité se situerait au tout début du I^{er} siècle. Cette activité n'est pas nouvelle à *Aregenua*, puisqu'elle a été étudiée en périphérie nord, près du théâtre, mais elle n'avait pas encore été identifiée au cœur de l'aire urbaine.

Ainsi, et sous réserve des études plus approfondies de post-fouille, le site évoluerait selon cinq phases dans une période comprise entre le début du I^{er} et la fin du IV^e ou le début du V^e siècle, au lieu des quatre observées et admises depuis 2009. Ces cinq phases d'occupation sont d'ailleurs à mettre en perspective avec la stratigraphie du *decumanus*. L'état de conservation des différentes chaussées apparaît bien meilleur qu'en 2016, avec moins de phénomènes de récupération. Deux coupes montrent qu'il existe 4 grands états d'empierrement de la voie, intercalés de recharges et réparations ponctuelles. La chaussée et le radier les

plus anciens reposent sur un niveau de limon argileux gris avec charbons de bois, comparable aux lambeaux de circulation associés à l'occupation de la séquence 1 (structures en creux) de 2009, Schütz 2016, p. 34 et fig. 11). Ainsi, les 4 états de chaussée empierrée correspondraient aux 4 phases des bâtiments construits en dur.

Sur la moitié est de la parcelle, l'étendue des constructions affiche une configuration différente de celle envisagée par les vestiges des tranchées 2 et 3 du diagnostic : si le grand bâtiment initialement suspecté au sud-est est bien attesté, il était en grande partie oblitéré par un bâtiment plus tardif, probablement des IV^e-V^e siècles, en relation avec la couche « US 150 » observée au diagnostic (Schütz 2019, p. 72 et fig. 23). Cette dernière, que l'on peut considérer comme un sol, rappelle l'ensemble des vestiges du Haut-Empire sur cette moitié est du terrain. Sa mise en place est consécutive à un terrassement et à un nivellement du terrain pour l'implantation de l'occupation du Bas-Empire. Cette étape a d'ailleurs conduit à la troncature d'une partie de la stratigraphie sur la bordure orientale de la maison située dans la moitié ouest. Une batterie de fours était établie sur cette couche. Certains montrent plusieurs états de réfection *in situ* et sont à mettre en relation avec l'occupation du Bas-Empire.

Sous cette phase tardive, en remontant vers le *decumanus*, apparaît un long bâtiment rectangulaire, d'orientation nord/sud, de 10 × 5 m, adossé à l'édifice rectangulaire évoqué ci-avant. L'étude des fondations de la façade ouest semble indiquer qu'au lieu d'un édifice homogène et construit d'un seul tenant, il s'agit plutôt d'une série de 3 ou 4 pièces, orientées est/ouest, qui se juxtaposent progressivement. Ces pièces sont probablement des ateliers ouvrant sur le *cardo* reconnu sur un court segment dans l'angle nord-est de la parcelle. Il correspond à la suite du *cardo* qui borde l'ouest du sanctuaire fouillé en 1999, préalablement à la construction du musée.

Entre la grande maison à l'ouest et l'édifice compartimenté à l'est, existait initialement un intervalle de 4,5 m, probablement une ruelle desservant depuis le *decumanus* le grand bâtiment au sud, les 3 ou 4 pièces à l'est et la cour à l'arrière de la grande maison. Sa présence indique que les constructions qu'elles séparent sont donc indépendantes et obéissent à des évolutions qui leur sont propres. Cette ruelle a progressivement disparu avec, dans un premier temps, une réduction de sa largeur par l'implantation d'une extension à la grande maison, puis, dans un second temps, avec une appropriation du couloir restant par les ateliers (mise en place de murs de subdivisions).

Il était important de pouvoir confirmer la présence de cet hypothétique *cardo* afin d'attester que tous ces vestiges s'inscrivent et évoluent à l'intérieur d'une *insula* et que cette zone mal connue de la ville fait bien partie du secteur urbain planifié de la cité. Une partie des restructurations de la maison, en relation avec celles du *decumanus*, pourrait être la traduction concrète de

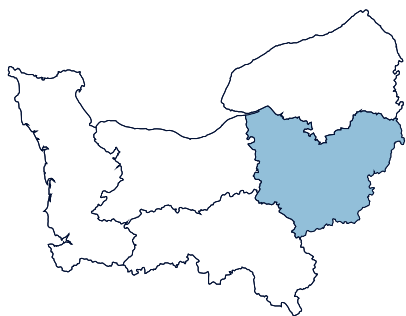
l'évolution générale de l'urbanisme. Ainsi, à moins de 100 m du *forum*, c'est une occasion rare de pouvoir étudier en quoi et comment, l'implantation du centre politique de la cité, sur un premier grand ensemble thermal, puis sa monumentalisation, ont interagi au sein de la sphère privée et sur des édifices beaucoup plus modestes que la *domus* à grand péristyle voisine.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Bibliographie

SCHUTZ G., 2016 - *Vieux (Calvados) : fouille préventive 12bis, chemin Haussé (parcelle AH 119)*. Rapport de fouille préventive. Caen : Service archéologie, Département du Calvados, 479 p.

SCHUTZ G., 2019 - *Vieux (Calvados) : diagnostic archéologique, Chemin Haussé dit du Duc Guillaume (parcelle AH 120)*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Caen : Service archéologie, Département du Calvados, 142 p.

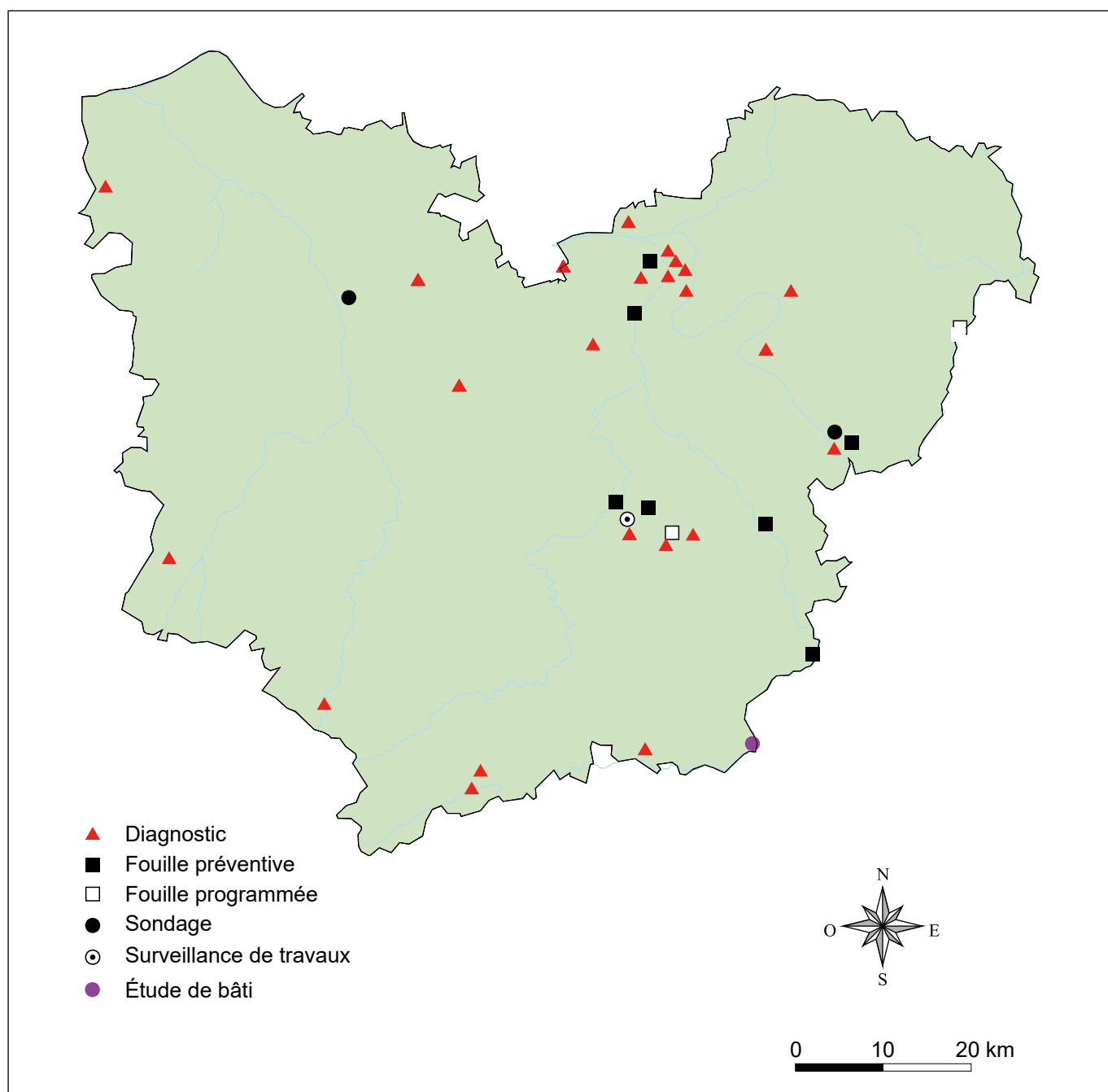


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

**Carte des opérations autorisées
dans le département de l'Eure**

2 0 2 0



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Eure

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
173142	Les Andelys Route de Paix	Delphine Théolas MADE	Diag	CONT	3207 Négatif
17 3243	Le Bec-Hellouin Abbaye Notre-Dame du Bec : carré du transept de l'abbatiale	Éric Follain SRA	Sond	MÉD	3360 Positif ▲
173162	Beuzeville La Blotière	Nicolas Roudié INRAP	Diag	GAL MOD CONT	3233 Positif
172429	Bouafles Carrière des Hautes Terres du Triangle	Caroline Riche INRAP	Diag	PAL NÉO FER	3307 Limité
173143	Cierrey Rue des Trois Communes	Sandrine Bertaudière MADE	Diag	CONT	3211 Limité
173113	Daubeuf-près-de-Vatteville Les Champs de Senneville, phase 2	Nicolas Gauthier MADE	Diag	NÉO GAL MÉD MOD CONT	3337 Positif
172842	Évreux Cour du Musée	Philippe Fajon SRA	ST	GAL	3292 Positif
173158	Évreux 17 rue Saint-Louis	Benoît Vinot-Battistoni MADE	F. Prév	PRO GAL MÉD MOD CONT	En cours Positif
/	Évreux Allée des Soupirs	Philippe Fajon SRA	ST	GAL	En cours Positif
172456	La Goulafrrière Parc éolien	Cédric Paupy MADE	Diag	IND	3237 Limité
173106	Guichainville Le Long-Buisson 3	Cédric Paupy MADE	Diag	PAL NÉO PRO GAL MÉD MOD CONT	3236 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172912	Guerny Les Aulnaies, cours de l'Epte	Anne Kucab ASS	FP	NÉO ? GAL MÉD ?	▲
173241	Igoville 20 route de Paris	Charles Lourdeau INRAP	Diag	BRO FER	3331 Positif
173138	Ivry-la-Bataille 15 rue d'Ézy	Morgane Goderner MADE	F. Prév	PAL NÉO GAL MÉD MOD CONT	En cours Positif
173159	Louviers Avenue Winston Churchill	François Charraud INRAP	F. Prév	PAL NÉO GAL HMA	En cours Positif
173136	La Madeleine-de-Nonancourt Route de Saint-André, Le Buisson Fourchu	Benoît Vinot-Battistoni MADE	Diag	PRO GAL MÉD MOD	3194 Positif
173195	Martot La Marasse	Marion Huet MADE	Diag	PAL PRO GAL HMA MOD CONT	3329 Positif
173227	Les Monts-du-Roumois Château d'Houlbec-près-le-Gros-Theil	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MÉD MOD	3287 Positif
173230	Le Neubourg Le Vieux Château	Gilles Deshayes MADE	Diag	MÉD MOD CONT	3332 Positif
173137	Pacy-sur-Eure Rue du Château, rue Édouard Isambard	Faustine Roussel INRAP	F. Prév.	MÉD MOD	3508 Positif
172384	Porte-Joie Les Pérelles, Le Pré : carrière zone A	Caroline Riche INRAP	F. Prév.	NÉO	En cours Positif
/	Poses La Plaine	Florence Carré SRA	Étude	HMA	3239 Positif
173117	Prospection aérienne de l'Eure	Jean-Noël Le Borgne Archéo 27	PA	MUL	3513 Positif
173192	Rugles Collège Victor Hugo	Cédric Paupy MADE	Diag	CONT	3324 Négatif
173067	Saint-Georges-Motel Église Saint-Georges	Nicolas Wasylyszyn UDAP 27	EB	MÉD	Ø
173238	Surville Rue du Hazé, RD 133	Delphine Théolas MADE	Diag	/	3298 Négatif
173150	Val-de-Reuil Route des Lacs	Bruno Aubry INRAP	Diag	HMA	3238 Positif
173225	Val-de-Reuil Route des Lacs	Nicolas Roudié INRAP	F. Prév.	HMA	En cours Positif
173140	Val-de-Reuil La Tête Cabot, ZAC des Portes	Claire Beurion INRAP	Diag	/	3242 Négatif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
173210	Val-de-Reuil Zone de loisirs entre les bords de l'Eure et la ligne SNCF	Bruno Aubry INRAP	Diag	NÉO BRO FER GAL HMA	3340 Positif
173177	Vallée de l'Eure Une rivière, des territoires	Fabienne Dugast CNRS	PCR	NÉO PRO GAL MÉD	3471 Positif
173191	Verneuil-d'Avre-et-d'Iton Chemin de la Bataille, La Saint-Denis	Cédric Paupy MADE	Diag	MOD	3305 Limité
173236	Verneuil-d'Avre-et-d'Iton 352 rue Aristide Briand	Stéphanie Grumet INRAP	Diag	/	3299 Négatif
173224	Vernon Requalification du centre-ville, phase 1	Romain Pansiot MADE	Diag	GAL MÉD MOD CONT	3280 Positif
/	Vernon Rue Sadi Carnot	Philippe Fajon SRA	ST	MOD CONT	En cours Positif
173197	Vernon Vernonnet	Vincent Dartois MADE	F. Prév	PRO GAL	En cours Positif
173215	Vernon Vieux Pont	Philippe Fajon SRA Nicolas Wasylszyn UDAP 27	Sond	MÉD MOD CONT	En cours Positif
173172	Le Vieil-Évreux La basilique	Sandrine Bertaudière MADE	FP	GAL	3308 Positif
173239	Le Vieil-Évreux La Fosse Aubry, 16 rue de la Violette	Stéphanie Zeller MADE	Diag	MOD CONT	3335 Limité

▲ Les opérations engagées en 2020 et achevées en 2021 seront publiées dans le *Bilan scientifique* 2021.

Ø Notice non rendue.

NORMANDIE

EURE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

Antiquité
Moderne

Beuzeville
La Blotière

Contemporain

Cette opération a été menée à la sortie du bourg actuel sur un projet de lotissement sur 21 859 m². Elle a permis d'observer le développement de différents systèmes parcellaires attribués pour la plupart des constituants aux époques modernes et contemporaines. Ils sont accompagnés de quelques fosses et poteaux non datés ou associés à la ferme du XIX^e siècle mentionnée sur le cadastre napoléonien.

Une petite partie des fossés repérés pourrait correspondre à un système parcellaire antique distinct. Une

unique fosse gallo-romaine a livré une céramique complète permettant d'envisager l'existence d'une sépulture à incinération (ossements non conservés en milieu de limons acides). L'emprise du projet se trouve probablement dans l'orbite et en limite d'une occupation antique plus structurée.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Paléolithique
Néolithique

Bouafles
Carrière des Hautes Terres du Triangle

Âge du Fer

Cette opération de diagnostic fait suite au projet de poursuite de l'exploitation de la carrière de Bouafles par la société Cemex. Elle a mis en évidence très peu d'indices archéologiques. Les vestiges mobiliers, peu nombreux, sont dispersés et issus de la plus grande parcelle diagnostiquée. Le rattachement des céramiques à l'époque protohistorique et pour partie à La Tène témoigne d'une occupation à cette période.

Mais ces vestiges restent très anecdotiques et peu informatifs sur la présence d'une occupation plus dense. Quelques silex taillés de la période néolithique/ protohistorique et un éclat du Paléolithique moyen complètent ces découvertes.

Caroline RICHE
INRAP

Contemporain

Cierrey
Rue des Trois Communes

La parcelle diagnostiquée se trouve dans l'emprise du site archéologique du Vieil-Évreux. Il s'agit d'une agglomération antique à vocation cultuelle, installée 6 km à l'est de *Mediolanum Aulercorum* (Évreux), chef-lieu de cité des Aulerques eburovices.

Il ne subsiste que de rares vestiges d'une occupation contemporaine visible sur les photos aériennes et sur les cadastres. En ce qui concerne la période antique, cette parcelle implantée à 200 m de la couronne bâtie orientale et à 220 m de la bande bâtie méridionale de

l'agglomération antique du Vieil-Évreux, n'a livré aucun vestige archéologique. Cette fenêtre confirme ce qui avait déjà été observé lors de nombreuses surveillances dans le village. La couronne bâtie, de forme polygonale, ceinture le centre monumental. Entre ces deux espaces, seules quelques voies, observées lors des

fouilles XIX^e siècle, des prospections aériennes et lors de surveillances de travaux dans le village, semblent être présentes.

Sandrine BERTAUDIÈRE
MADE

**Néolithique, Antiquité
Moyen Âge**

**Daubeuf-près-Vatteville
Les Champs de Senneville, phase 2**

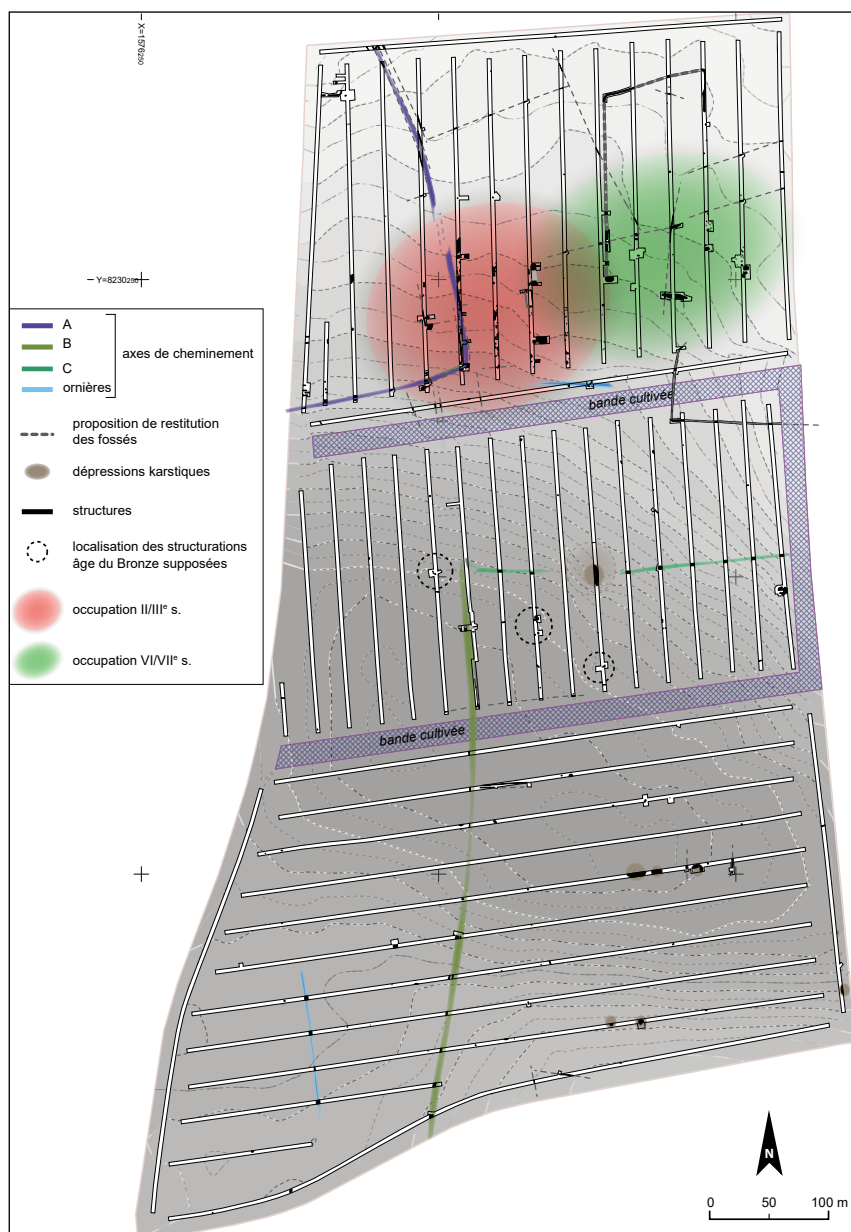
**Moderne
Contemporain**

Il s'agit de la deuxième phase de diagnostic réalisée en amont de l'extension des carrières de granulats par la société Lafarge Holcim. L'emprise sondée d'environ 43 ha a révélé des indices d'un investissement précoce des parcelles dès le Néolithique. Ils se traduisent par des points de collecte de mobilier erratique, rarement associés à une structuration précise. Ces vestiges mobiliers se retrouvent principalement remaniés au sein de l'US 2 ainsi qu'aux points d'accumulation sédimentaire, bas de pente ou légères dépressions topographiques, correspondant à des phases de colluvions anciennes.

Il s'agit essentiellement de tessons de céramique non tournée très fragmentaires illustrant la Protohistoire ainsi que des pièces lithiques (environ 400 pièces prélevées dans ce contexte). Bien que ces points de collecte émaillent l'ensemble de l'emprise, on peut distinguer deux zones principales de prélèvement de part et d'autre d'un léger dôme occupant le tiers sud de la parcelle.

Le centre de l'emprise est occupé par quelques fosses contenant des restes céramiques attribuables à l'âge du Bronze. Elles s'accompagnent généralement d'autres creusements non datés mais qui, par extension, pourraient se rattacher à cette période. Cet ensemble évoque une petite occupation protohistorique localisée sur le versant sud du dôme.

L'emprise est traversée par des axes de circulation dont un premier axe pourrait desservir l'occupation protohistorique. Ils ont été déterminés par la présence de bandes limoneuses superficielles, correspondant à des fonds de cavées qui évoluent parmi un réseau fossoyé adoptant le même axe. Certains des fossés qui contiennent du mobilier protohistorique pourraient matérialiser des axes précoces ou un protoparcellaire. Dans tous les cas, leur



Daubeuf-près-Vatteville, Les Champs de Senneville : plan des résultats et propositions de restitution des tracés (topo : M. Osmond, DAO : N. Gautier).

tracé serait réutilisé à l'époque gallo-romaine. Un second axe, desservirait un petit établissement rural antique identifié dans le tiers nord de l'emprise, avant de se poursuivre possiblement en direction du

hameau actuel du Mont-Joyeux. Cette occupation antique constitue la structuration la plus dense mise au jour lors de ce diagnostic et couvre une surface estimée à environ 2 ha. Il y aurait un secteur dédié à la cuisson, regroupant plusieurs fours, une possible zone de stockage matérialisée par de potentiels greniers sur poteaux et enfin des bâtiments sur solins, renvoyant à de l'habitat ou au prolongement de l'aire de stockage. Ce petit établissement, dont la fonction et le statut restent à définir, est rattachable par l'étude céramique au courant II^e siècle. L'ensemble de ces découvertes entre alors en résonance avec l'occupation antique

détectée lors du précédent diagnostic à 400 m au sud-est de cette dernière.

En marge de cette occupation principale s'ajoutent plusieurs structures linéaires mal datées, dont des enclos à deux et trois branches.

Un réinvestissement des lieux s'opère aux abords de l'établissement antique au Haut Moyen Âge, marqué par une série de fosses associées à des bâtiments sur poteaux.

Nicolas GAUTIER
MADE

Antiquité

Évreux Cour du Musée

Dans le cadre de la réalisation d'une exposition consacrée à l'artiste Renée Levi, le musée d'Évreux, installé dans l'ancien palais épiscopal, prévoyait d'implanter deux œuvres monumentales dans sa cour. Pour cela, la création de quatre socles maçonnés était indispensable, à quelques mètres de la cathédrale pour deux d'entre eux, et à 10 m du musée pour les autres. Situé à l'intérieur du *castrum* de *Mediolanum aulercorum*, l'ancien palais épiscopal en occupe l'angle sud-ouest. Malgré la réalisation de travaux de réaménagement de cet espace urbain au cours du XX^e siècle, l'un des creusements a permis de rencontrer des niveaux stratifiés

dans la partie sud de la cour. *A minima*, deux couches bien différenciées, niveau de sol pour l'une, couche d'incendie pour l'autre, accompagnées de fragments de céramique gallo-romaine, laisse présager d'une préservation des espaces bâtis antiques dans cette portion du *castrum*. Ils ne sont pas (ou plus) recouverts par les couches de « terres noires » connues en d'autres places dans Évreux.

Philippe FAJON
SRA de Normandie

Protohistoire

Antiquité

Évreux 17 rue Saint-Louis

Moyen Âge, Moderne Contemporain

Une opération de fouille, prenant la forme d'une surveillance de travaux, a été menée au cours de la déconstruction de l'ancien complexe hospitalier Saint-Louis en février et juillet 2020. Cette intervention sur 5 777 m² fait suite à un diagnostic réalisé en 2011, qui avait déjà mis en lumière l'important gisement archéologique de ce secteur de la ville d'Évreux. Malgré un contexte et des conditions inhabituelles, elle a livré de nombreux vestiges dont l'étude a permis de confirmer les données des interventions précédentes et de renseigner des pans inédits de l'histoire de cette parcelle.

Les premières occupations apparaissent à partir de la moitié du I^{er} siècle avant J.-C. Certaines de ces structures fossoyées suivent, dès la période augustéenne, une orientation structurante nord-ouest/sud-est et dessinent de potentielles limites parcellaires. Ces indices révèlent que ce secteur de la ville antique connaît à cette époque une phase de proto-urbanisation. À partir de la moitié du I^{er} siècle après J.-C., l'occupation devient plus dense et structurée avec une succession de niveaux de sol, d'utilisation et de démolition. Si

ces installations restent difficiles à caractériser, elles témoignent de l'essor urbain et des évolutions rapides



Évreux, 17 rue Saint-Louis : bâtiment gallo-romain préservé dans le front de taille créé par la construction de l'hôpital dans les années 1960 (B. Vinot-Battistoni).

qui touchent cet espace de la ville antique. Deux édifices dégagés à l'ouest du complexe hospitalier se situent dans un secteur où le diagnostic avait identifié des unités d'habitat sans doute aisées.

C'est probablement à cette période qu'un premier complexe thermal voit le jour. Les traces de son chantier de construction ont été repérées lors de la démolition du bâtiment du SAMU.

Dans la deuxième moitié du II^e siècle, un nouveau groupe thermal est érigé sur l'ancien. Sa partie balnéaire fut largement reconnue et fouillée en 1993 à l'emplacement de la future maternité. Le diagnostic et la présente opération ont cependant permis de confirmer l'existence d'une grande étendue ouverte au nord de l'édifice principal. Il pourrait s'agir d'une palestine bordée sur un de ses côtés par un aménagement linéaire pouvant correspondre à un portique ou à une aile de bâtiment.



Évreux, 17 rue Saint-Louis : mur de la palestine des thermes du II^e siècle (B. Vinot-Battistoni).

Au cours de la deuxième moitié du III^e siècle, cet espace de la ville connaît plusieurs bouleversements. Un premier état du rempart antique, dont seules les fondations ont été mises au jour, est construit. Suivant la même orientation que le réseau viaire, il pourrait être longé par un fossé d'enceinte.

Cette première enceinte, pourtant bien avancée, n'est sans doute jamais achevée. Elle laisse la place à la fin du III^e siècle à une fortification plus restreinte, qui n'englobe plus ce quartier de l'agglomération rejeté hors les murs.

Durant la même séquence, les thermes sont détruits autour des années 275-280 après J.-C. lors de cette phase de repli urbain.

Si l'occupation de la parcelle change alors radicalement, celle-ci n'est pas totalement désertée. Ainsi, les indices d'une certaine continuité ont été identifiés en quelques points sous la forme de puits et de fosses qui pourraient avoir fonctionné au cours des III^e et IV^e siècles. Ils décrivent une fréquentation modeste, mais bien réelle, de ces espaces à cette période.

À partir de la fin de l'Antiquité, l'accumulation des « terres noires » témoigne également, non pas d'un abandon de ce secteur, mais de mutations profondes dans leurs usages et dans leur organisation.

Il faudra attendre le XIII^e siècle et l'arrivée d'une congrégation religieuse à l'initiative de Louis IX pour que ces terrains connaissent de nouveau une installation pérenne. Un couvent et une église, d'abord dédiés à Saint-Pierre et à Saint-Paul avant d'être placés sous la protection de Saint-Louis, s'implantent sur la parcelle. Un petit cimetière conventuel voit à son tour le jour à la période médiévale ou moderne.

À l'époque moderne, autour de cet établissement religieux, prennent place des jardins et des vergers, ainsi qu'un vivier dont l'exutoire a été en partie retrouvé. Au nord de la parcelle, une petite nécropole, associée à une chapelle dédiée à Saint-Adrian, est créée puis abandonnée entre le XVI^e et le XVIII^e siècles.

La construction de l'hospice-hôpital d'Évreux à partir de 1824 modifie profondément ces espaces. Tous les aménagements précédents sont démantelés avant l'édification des deux pavillons principaux. Les ingénieurs de l'époque reprendront en certains points des éléments plus anciens, comme l'exutoire du vivier, pour les intégrer au nouvel établissement.

Demeurant en fonction jusqu'à la moitié des années 1960, l'hospice connaîtra de nombreuses transformations avec notamment l'ajout de bâtiments et de dépendances annexes.

Enfin, l'hospice laissera place au complexe hospitalier Saint-Louis dont la création, répartie sur plusieurs phases, va engendrer de larges troncatures au droit des ailes principales. Ces destructions sont toutefois majoritairement limitées à l'emprise de l'hôpital et ont en général peu touché les terrains à proximité.

Benoît VINOT-BATTISTONI
MADE



Évreux, 17 rue Saint-Louis : mur de fondation de l'hospice du XIX^e siècle contenant de nombreux blocs provenant de la destruction de l'église Saint-Louis (B. Vinot-Battistoni).

Les premiers travaux de création d'un réseau de chaleur dans l'ensemble de la ville étaient confrontés à la traversée par la double conduite du mur est du *castrum* gallo-romain de *Médiolanum Aulercorum*. Après négociation technique, ces travaux furent l'occasion d'observer l'état de la maçonnerie antique dans un secteur où elle avait déjà été perturbée par des travaux antérieurs (construction de l'immeuble de la Caisse d'Allocation Familiale de l'Eure au début des années 60 puis restructuration en 2016).

Le secteur avait eu à subir d'autres perturbations par le passage de réseaux secs divers. La coupe réalisée en 2020 montre un massif de maçonnerie hétérogène avec un parement externe incluant des blocs calcaires. Le parement interne (côté *intra-muros* de la ville) n'était plus présent dans la zone étudiée. L'observation a porté sur une hauteur de seulement de 0,70 m, la maçonnerie présentant une épaisseur conservée de 2,35 m.

À noter que plusieurs portions de la même section de cette maçonnerie du rempart du *castrum* sont partiellement conservées en élévation sur 1 m à 1,50 m dans les parcelles voisines vers le sud. La parcelle voisine vers le nord est celle de la médiathèque d'Évreux où la maçonnerie est conservée en vis-à-vis des fondations du bâtiment contemporain et visible sur une hauteur de près de 3 m, pour ce qui correspondait en partie à sa fondation et en partie à son élévation durant l'Antiquité.

L'ensemble linéaire de cette maçonnerie du *castrum* est aujourd'hui restitué dans la topographie urbaine par l'alignement des limites parcellaires et la continuité morphologique.

Philippe FAJON
SRA de Normandie

L'opération de diagnostic réalisée au nord-est de la commune de La Goulafrière a été motivée par un projet de construction d'un parc éolien. L'emprise de l'intervention se situe sur les parcelles YH 35, 36 et 37 ; YI 14, 24 et 25 ; ZK 28, 29 et 30. La surface du terrain est couverte par les limons des plateaux. Les informations recueillies à l'issue de ce diagnostic démontrent le caractère agricole en usage sur ces

parcelles sur une longue durée. La présence d'une mare, de rares fossés parcellaires ou de drainages, ainsi que les fosses d'extraction ou carrières dans les terrains diagnostiqués ne permet de souligner que de très maigres traces d'occupations anciennes.

Cédric PAUPY
MADE

Le diagnostic réalisé sur 330 750 m² à Guichainville, au sud d'Évreux, a permis la mise au jour d'une succession d'occupations du Paléolithique à l'époque contemporaine. L'opération menée au sein des parcelles cadastrales AD 5, 6, 19 et ZB 4, 5, s'intègre dans une continuité d'investigations archéologiques déjà réalisées en périphérie des emprises du diagnostic. La première occupation de ce site est attribuée au Paléolithique moyen. Elle se manifeste par un abondant mobilier lithique. Ces artefacts sont conservés grâce au contexte particulier de dolines qui a permis leur piégeage dans les sédiments. La majorité des pièces lithiques est caractérisée par l'usage de la Méthode Levallois. Un ensemble incluant toutes les étapes de



Guichainville, Le Long-Buisson 3 : biface iso633 (MADE).

la chaîne opératoire a pu être attribué au Saalien final. Ces éléments viennent donc confirmer la forte fréquentation de ce secteur de Guichainville au cours de cette période. Il faut ajouter à cela de rares éléments lithiques témoignant de traces d'occupation au Néolithique.

Par la suite, les parcelles sont investies au cours de la Protohistoire. Des vestiges fossoyés et une faible densité de mobilier documentent cette période. L'organisation spatiale du territoire semble se faire selon un schéma orthonormé du parcellaire. Elle semble en outre s'articuler avec un cheminement déjà présent dès la Protohistoire. Cette voie fut auparavant identifiée lors des opérations archéologiques du Long Buisson 1 et 2. Le réseau viaire se densifie ensuite durant la période gallo-romaine, avec la création ou le réaménagement d'un axe de circulation majeur (Évreux-Dreux) et le développement de voies secondaires. En plus du réseau parcellaire et des fosses d'extraction de matériau, une occupation le long de l'un des axes secondaires est

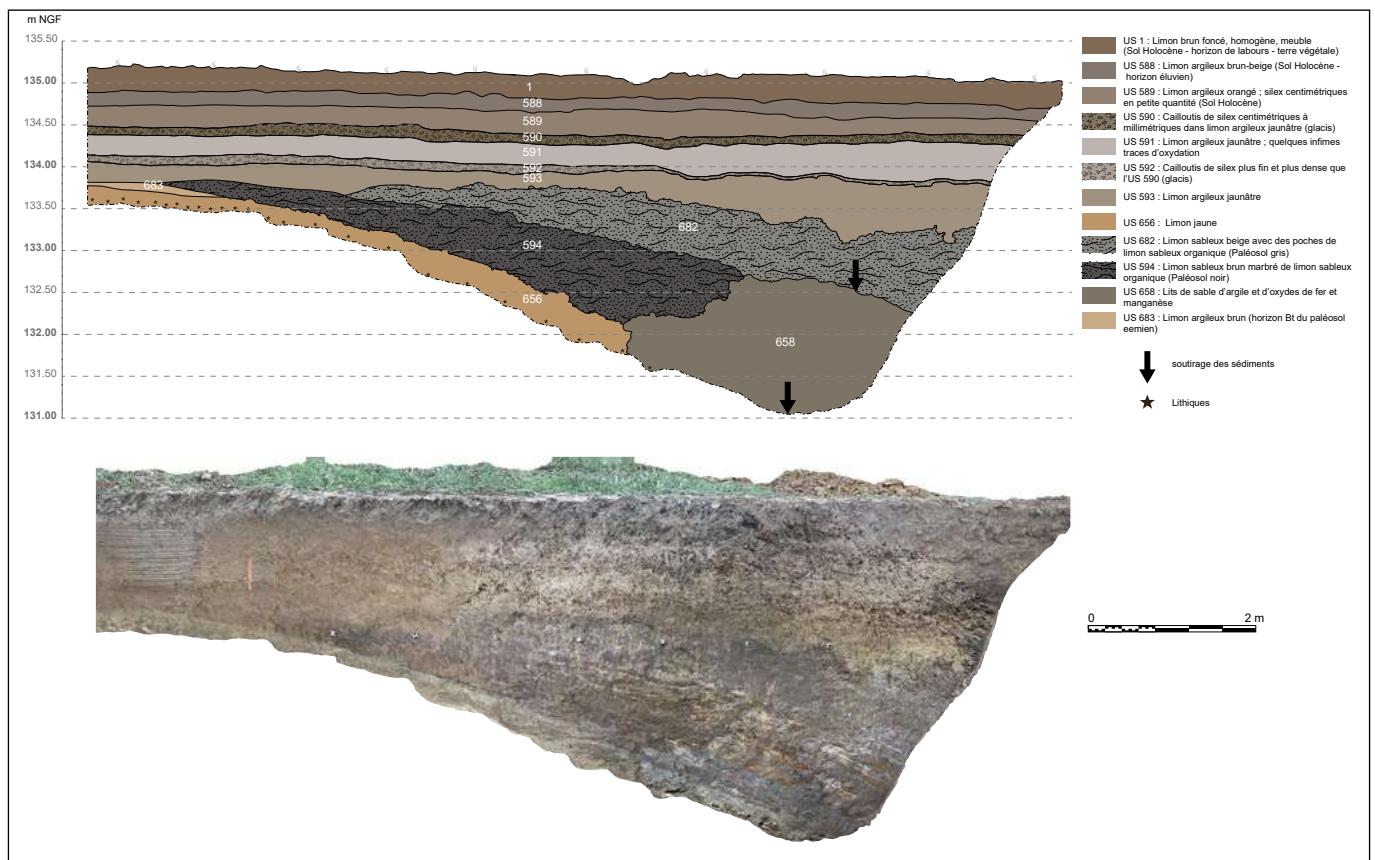
délimitée par un enclos fossoyé.

Le Moyen Âge et l'époque moderne ne sont marqués que par un parcellaire et une fosse d'extraction. Les périodes les plus récentes affichent également des limites parcellaires, ainsi qu'un enclos fossoyé dans le secteur 2 et une fosse d'extraction de matériau dans le secteur 1.

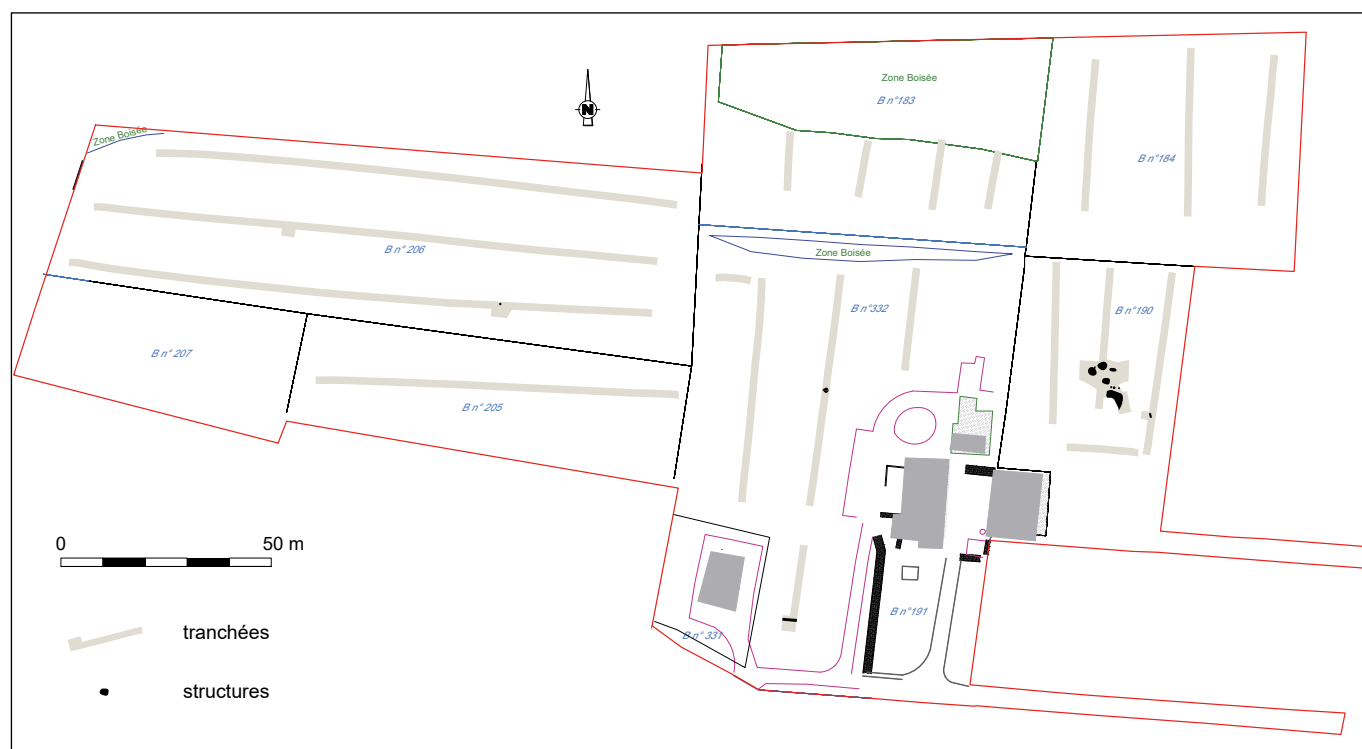
Enfin, divers éléments fossoyés non datées s'ajoutent aux nombreuses découvertes réalisées au sein de ces emprises.

Ces résultats viennent compléter les données déjà acquises lors des précédentes opérations archéologiques menées dans ce secteur (à Guichainville et dans les communes limitrophes). Ils confirment la densité des occupations anthropiques successives tout comme leur continuité sur le plateau de Saint-André.

Cédric PAUPY
MADE



Guichainville, Le Long-Buisson 3 : relevé et photogrammétrie de la coupe ouest-sud-ouest du Log 41, SD 8, tranchée 70 (topographie : M. Osmond ; infographie : MADE).



Igoville, 20 route de Paris : vue générale du site (S. Calduch).

L'opération de diagnostic archéologique menée à Igoville sur l'emplacement d'un futur lotissement sur les parcelles cadastrées, section B n°9183, 184, 190, 191, 205, 206, 207, 331, 332 et 333, a permis de mettre en évidence, excepté quelques indices de La Tène ancienne, une occupation à la toute fin de l'âge du Bronze (Ha B2-B3) ou du tout début de la période hallstattienne (Ha C), avec l'implantation d'une zone regroupant neuf fosses de grandes dimensions et trous de poteaux. Les découvertes sont essentiellement concentrées dans la partie ouest centrale de l'emprise.

Le lot céramique s'avère intéressant, car il permet de compléter la vision de l'occupation de ce secteur au cours de la Protohistoire ancienne et également de développer les corpus encore restreints sur ces périodes en basse vallée de la Seine normande. Notons la découverte d'une épingle à petite tête vasiforme en alliage à base de cuivre qui, pour cette période, n'est pas fréquente en Normandie.

Charles LOURDEAU
INRAP

L'opération de fouille fait suite au diagnostic réalisé par la Mission archéologique départementale de l'Eure (MADE) au printemps 2019. La mise en évidence d'une occupation du Moyen Âge central (XI^e-XII^e siècle), qui s'inscrit chronologiquement dans la phase de développement de la localité d'Ivry, autour de son château, à partir du XI^e siècle, avait alors motivé une prescription de fouille. Il s'agit en effet, à Ivry, de la première occupation médiévale reconnue archéologiquement dans la vallée de l'Eure.

La fouille (fig. 1) a permis de préciser la nature et l'organisation de cette occupation. Celle-ci est notamment caractérisée par la présence d'au moins onze fonds de cabane, de nombreuses structures de stockage excavées (silos et celliers), ainsi que de potentielles installations artisanales dont il faudra préciser la fonction avec les études post-fouille. En outre, des bâtiments sur poteaux plantés ont pu exister, comme le laissent à penser les regroupements de trous de poteaux observés dans certains secteurs. Les plans



Ivry-la-Bataille, 15, rue d'Ézy : vue générale du site, vers l'ouest (septembre 2020). Le château se trouve sur l'éperon qui se développe au nord de l'église Saint-Martin, ici à l'arrière-plan (F. Debaene).

de ces derniers restent toutefois difficiles à restituer. L'orientation générale de l'ensemble de ces structures, des fonds de cabane en particulier, ainsi que leur répartition sur la zone fouillée, laissent entrevoir un découpage parcellaire de cet espace villageois. Celui-ci est alors structuré par un axe de circulation est/ouest à travers la vallée de l'Eure, dont les vestiges des réfections successives aux époques médiévale et moderne ont partiellement pu être mis en évidence en limite nord de l'emprise.

Le mobilier archéologique issu de la fouille semble indiquer une certaine aisance des habitants du quartier, au pied du château, avec notamment quelques fragments de vaisselle en verre décoré, mais aussi plusieurs lampes à huile en céramique. En outre, du fait de la proximité de l'Eure et de la nappe phréatique



Ivry-la-Bataille, 15, rue d'Ézy : un des cinq cadres de puits en cours de fouille (L. Pasquette).

en profondeur, le secteur constitue un espace privilégié pour la conservation des matériaux organiques, en particulier au fond des cinq puits identifiés. La fouille a ainsi permis de constituer un corpus, exceptionnel pour l'époque et la région, de mobiliers organiques rarement préservés, avec notamment plusieurs cadres de puits (fig. 2), les fragments d'un seau en bois ainsi qu'un morceau de chaussure en cuir. Ce contexte a également favorisé la bonne préservation de restes carpologiques, dont l'étude à venir apportera sans aucun doute des données précieuses pour la compréhension de l'environnement, mais aussi des usages agricoles et alimentaires des populations médiévales normandes. Si l'occupation médiévale constitue la découverte majeure de la fouille, l'opération a également permis de restituer plus largement l'histoire de la parcelle. Ainsi, des amas de silex taillés témoignent d'une présence humaine substantielle durant le Paléolithique supérieur et/ou le Néolithique sur les rives du cours d'eau. Un axe de circulation le long de l'Eure, antérieur à l'occupation médiévale, a également pu être mis en évidence et semble notamment avoir été aménagé et utilisé à l'époque gallo-romaine. Il est définitivement condamné lors du développement du village médiéval.

Enfin, la parcelle conserve les vestiges liés à son développement aux époques moderne et contemporaine. L'espace est alors divisé en deux : une zone bâtie à l'ouest, où les traces d'au moins deux remaniements d'ampleur sont conservés, et un vaste jardin à l'est.

Morgane GODENER
MADE

La fouille s'est déroulée du 27 janvier au 17 juillet 2020 sur une superficie totale de 2 ha. L'emprise se trouve sur une terrasse alluviale, à 1,5 km du centre historique de Louviers, à 450 m de la berge actuelle de l'Eure et à 9 km de la confluence Seine-Eure. La post-fouille est en cours, donc les résultats de cette opération sont encore très partiels. La fouille a permis la mise au jour de quatre occupations principales :

- une occupation du Paléolithique supérieur, datée de la phase Magdalénienne, a été classée en découverte exceptionnelle. Elle associe, dans un état de conservation remarquable, des vestiges lithiques et osseux aux restes d'un campement matérialisé par une structure foyère empierrée et une probable unité d'habitation,



Louviers, avenue Winston Churchill : vue aérienne du foyer paléolithique de Louviers (S. Le Maho).

- une occupation du Néolithique moyen, très caractéristique d'une position géographique de berges de la confluence Seine-Eure, caractérisée par une centaine de foyers à pierres chauffées (en cuvettes). Le mobilier en silex est relativement abondant (4 600 objets), mais peu de céramiques sont présentes et aucun vestige d'habitat domestique n'a été observé. Il s'agit vraisemblablement, comme pour d'autres sites de la boucle du Vaudreuil (comme Alizay), d'une zone à activités préférentielles, caractéristique des berges inondables de la rivière à cet endroit,

- une voie antique, présentant au moins quatre états, et ses fossés bordiers traversent l'emprise de la fouille d'ouest en est,

- une occupation carolingienne (VIII^e-X^e siècles) répartie sur l'ensemble du site, matérialisée par trois pôles d'habitat : deux situés de part et d'autre de la



Louviers, avenue Winston Churchill : détails de la stratigraphie de la voie antique figurant la succession des états (B. Aubry).

voie antique, le troisième, desservi par un nouveau cheminement perpendiculaire à cette voie. La coexistence de ces trois unités reste à préciser pour comprendre la dynamique interne de son organisation (déplacement dans l'espace, hameau ?). Outre la présence de bâtiments sur poteaux, chaque unité dispose d'un four culinaire et d'un puits. Pratiques agricoles (silos, celliers) et artisanales (scories, battitures) s'allient à cette composante domestique.

La fouille a par ailleurs nécessité l'intervention fréquente d'une géomorphologue pour caractériser, au fur et à mesure du décapage, la nature des formations superficielles du site et l'état de conservation de chaque occupation. La phase post-fouille a été entamée progressivement durant l'automne 2020. Au moment de la rédaction de cette notice, les études de mobilier sont encore inachevées, les résultats de l'étude géomorphologique sont encore très partiels et de nombreuses analyses sont en cours : études granulométrique et micromorphologique des sols, datations au radiocarbone, pétrographie du matériel lithique paléolithique, remontages, inventaires, analyse spatiale. La formalisation de ces travaux doit être réalisée au cours de l'année 2021, avec une résolution d'analyse calibrée à la mesure de l'intérêt rare du site.

François CHARRAUD
avec la collab. de Frédérique JIMENEZ
et Bruno AUBRY
INRAP

Le diagnostic réalisé sur 10 ha a été motivé par le projet d'aménagement d'une plateforme logistique sur des terrains agricoles. Cette intervention a livré peu de traces d'occupations et la relative rareté du mobilier archéologique rend difficile la datation des vestiges mis au jour. Si certains rendent compte d'une occupation contemporaine de la parcelle, comme des fossés parcellaires, d'autres concernent des fréquentations plus anciennes. Au nord de l'emprise, un bâtiment sur poteaux et un fossé d'enclos pourraient appartenir à une ou plusieurs phases d'occupation comprises entre le Haut-Empire et le haut Moyen Âge.

L'époque antique est également représentée sous la forme d'une fosse et de plusieurs éléments de

parcellaire dans le quart sud-est de l'emprise. Ce même secteur voit le développement, à une période indéterminée, d'un ensemble de fosses de plantations et de marcottage, dont la chronologie et l'organisation nous échappent en grande partie.

Une chaussée et ses fossés associés ont également été mis au jour à proximité de la route départementale, preuve d'une certaine ancienneté de cet itinéraire.

Enfin, le reste des vestiges découverts témoigne d'occupations ponctuelles de petite envergure, qui demeurent la plupart du temps non datées.

Benoît VINOT-BATTISTONI
MADE

Ce diagnostic de 26 ha fait suite au projet d'agrandissement de la zone d'extraction de granulats par la société SPS. Le plan d'ensemble des vestiges découverts montre un semi lâche de structures couvrant toute l'emprise, présentant peu de zones de vide mais également peu de regroupements conséquents. Les rares éléments datants évoquent des fréquentations allant du Paléolithique moyen à l'époque contemporaine. Les vestiges paléolithiques se limitent à quelques pièces isolées découvertes en contexte remanié, localisées principalement au centre d'emprise.

Les indices d'occupation les plus redondants correspondent principalement à trois grandes phases d'occupation, la Protohistoire et particulièrement l'âge du Bronze, l'époque gallo-romaine et le haut Moyen Âge. Un petit ensemble de fosses, peut-être associé à un fossé, en limite sud-ouest des terrains, pourrait correspondre aux bordures d'un site de l'âge du Bronze ancien/moyen dont l'épicentre se trouverait dans la forêt de Bord qui jouxte l'emprise au sud. Dans le même secteur ouest, plusieurs indices évoquent également une fréquentation ancienne des parcelles au cours de la Protohistoire et peut-être dès le Néolithique. À cela s'ajoute la découverte de plusieurs petits foyers isolés et mal conservés, constitués d'un épandage limité et diffus de silex chauffés. Sur le reste de l'emprise, d'autres vestiges semblent correspondre à des occupations anciennes du site (bâtiments sur poteaux, fossés), bien que l'indigence du mobilier découvert n'apporte pas de certitude quant à leur attribution chronologique.

À l'est des terrains, le mobilier et les aménagements perçus semblent décrire deux pôles d'occupation. L'un, au nord, s'articule autour d'un bâtiment presque carré,

de 6,9 x 6,35 m de côté et dont les principaux vestiges annexes dateraient du courant du II^e siècle. L'autre, au sud, est constitué d'un fond de cabane, de fosses et trous de poteaux attribués à l'époque mérovingienne. Entre ces deux pôles, une zone de prélèvement de limon a été identifiée montrant un groupement de fosses aux contours irréguliers, dont le fonctionnement semble correspondre aux deux phases d'occupation qui la cernent. La plus vaste de ces fosses contient les restes d'au moins deux structures de combustion.

Le reste des vestiges découverts correspond à une trame parcellaire mal datée, orientée majoritairement nord-nord-ouest/sud-sud-est et est-nord-est/ouest-sud-ouest. L'un de ces fossés se distingue par des proportions plus imposantes et forme un enclos au centre-nord de l'emprise, à l'emplacement d'un léger talweg. La datation de cet ensemble, qui paraît se poursuivre au nord de l'emprise, est limitée du fait d'une structuration interne peu dense et de la pauvreté du mobilier associé, souvent diachronique. À l'ouest de cet enclos, une concentration de trous de poteaux semble correspondre à la présence d'un ou plusieurs bâtiments sur poteaux. Les faibles restes céramiques évoquent la Protohistoire sans plus de précision.

À cela s'ajoute la présence possible d'au moins deux axes de cheminement non datés, dont il ne reste que les fossés bordiers. Enfin, quelques vestiges modernes à contemporains constitués d'un chemin, de fosses et de fondations ont été découverts vers le centre-nord de l'emprise, concentrés autour d'une mare toujours visible.

Marion HUET
MADE

Le projet d'aménagement du château d'Houlbec-près-le-Gros-Theil sur la commune des Monts-du-Roumois a donné lieu à un diagnostic archéologique. La « motte du château ou manoir d'Houlbec », appartenant à la famille d'Harcourt, est citée au tout début du XIV^e siècle, sans qu'il soit fait de description précise de l'édifice. Il s'agit de la seule mention connue du château avant son achat par Jean Mazeline, vicomte de Conches et de Breteuil en 1494. Ce dernier fait construire un nouvel édifice sur l'ancien logis seigneurial. Aujourd'hui, le manoir est composé d'un corps de logis orienté nord/sud, avec deux caves semi-enterrées (A au nord et B au sud), d'une tourelle au nord-ouest (C) et d'une tour au sud-ouest (D) (fig. 1). Un inventaire de 1603 donne de précieux détails sur l'ensemble, dont la description des deux caves et la mention d'un pont-levis à l'est.

Le diagnostic a permis d'observer l'occupation du site entre le XII^e et le XVIII^e siècle mais de nombreuses questions restent en suspens (fig. 2). Il faut d'abord mentionner l'absence de niveaux de circulation antérieurs au XIX^e siècle à l'ouest du manoir, où le terrain naturel apparaît à la profondeur de 0,50 m seulement.

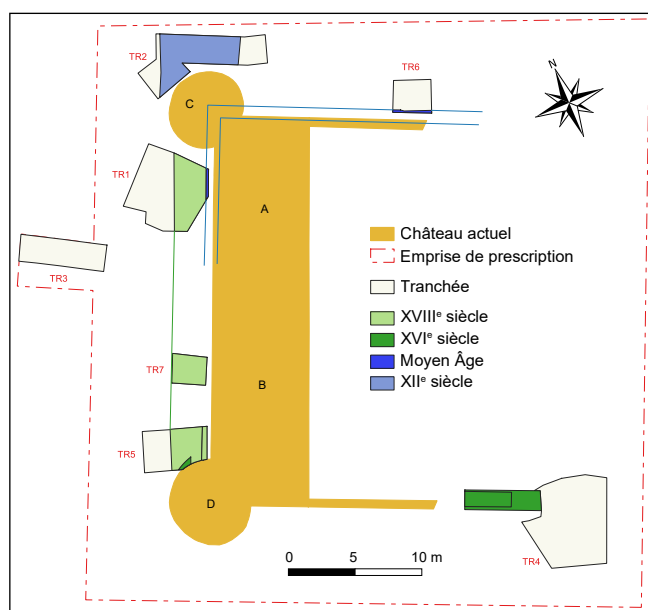
La structure la plus ancienne date du XII^e siècle. Elle se trouve au nord-ouest du logis et pourrait correspondre à une grande fosse, mesurant 7 m de large à l'ouverture, qui est restée ouverte et en eau assez longtemps pour que son premier remplissage, remontant sur les parois, présente des traces hydromorphes et de manganèse. Les fragments de pots à cuire recueillis dans ce niveau présentent également des traces de manganèse dues à un séjour dans un milieu humide. L'élément de bol à oreille présent dans le remblaiement définitif de la structure est plus récent (il date du XVI^e siècle) et pourrait témoigner des travaux de nivellement lors de la construction du nouveau manoir.

Deux sondages le long des murs du manoir ont mis en évidence des fondations identiques, composées de grands blocs de calcaire et de silex noyés dans un mortier jaune-orangé, creusées en tranchée perdue dans le terrain naturel, très compact à son contact (fig. 3). Elles ont été dégagées sur une hauteur minimum de 2 m, soit au moins 1 m plus bas que le sol actuel de la cave nord A. Selon toute vraisemblance, elles appartiendraient au château médiéval démoli lors de la construction du logis actuel. Ces fondations n'ayant pas été retrouvées plus au sud, ni sous la tourelle nord C, il semble que ce premier château se situait au nord de la parcelle, peut-être selon une orientation différente du logis moderne, plutôt nord-ouest/sud-est.

Concernant le manoir construit au tournant des XV^e et XVI^e siècles, un sondage a permis de dégager les fondations de la tour sud D, composées d'une semelle débordante en mortier jaune. Le mur de la tour est



Les Monts-du-Roumois, château d'Houlbec-près le Gros Theil, fig. 1 : vue de la façade ouest du logis avec la tourelle C en arrière-plan (B. Guillot).



Les Monts-du-Roumois, château d'Houlbec-près le Gros Theil, fig. 2 : plan phasé des structures du diagnostic (B. Guillot).

ensuite monté avec des blocs calcaires larges de 0,50 m (soit l'épaisseur du mur) liés avec un mortier de couleur jaune et des joints peu épais. Il est à noter que le sol actuel de la tour en partie basse est globalement à la même altitude que le haut de la semelle de fondation externe. En revanche, il semble que le mur du corps de logis, dans sa partie sud, ainsi que la tourelle nord C, ne possèdent aucune fondation et que leur première assise repose directement sur un remblai antérieur, mais il faudrait observer l'ensemble du logis pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Une tranchée a également permis d'observer l'extrémité

du mur délimitant au sud la cour du manoir. Le mur, construit de manière identique au corps de logis, s'interrompt brusquement en direction de l'est, sans que l'on ait pu observer un arrachement ou le départ



Les Monts-du-Roumois, château d'Houlbec-près le Gros Theil, fig. 3 : détail des fondations sur lesquelles s'installe le corps de logis avec un lit de réglage en tuiles ; au premier plan la tranchée d'époque moderne avec une plaque de manganèse en partie supérieure du terrain naturel (P. Petit).

d'un retour vers le nord. Deux hypothèses peuvent être formulées en l'absence d'une observation du mur nord de la cour : soit le manoir n'a jamais été fini et le mur oriental devant fermer l'ensemble à l'est n'a pas été construit ; soit il n'existait pas de fermeture maçonnée à l'est, la mention d'un pont-levis en 1603 impliquant, à cet endroit, un fossé.

La dernière grande période observée lors du diagnostic est le XVIII^e siècle et témoigne des grands travaux d'aménagement qui ont eu lieu dans le manoir, dont les signes les plus visibles sont la reprise de la façade orientale, avec le percement de nouvelles fenêtres et la création d'un perron. Trois sondages ont mis en évidence une tranchée longeant le mur ouest du corps de logis. Large de 3 m, elle a mis au jour les probables fondations de l'ancien château médiéval au nord et semble s'être arrêtée au droit du mur actuel plus au sud, lorsque ces fondations n'existent pas. Cette tranchée, comblée par un même remblai, mesure entre 1,60 m de profondeur au nord et seulement 0,40 m au sud. À cet endroit, une autre tranchée témoigne d'une reprise en sous-œuvre du mur de logis.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

Moyen Âge Moderne

Le Neubourg Vieux Château

Contemporain

Mentionné dès le XII^e siècle, érigé et reconstruit tout au long du second Moyen Âge, le château du Neubourg est un imposant site castral amputé entre 1770 et 1810 des 3/4 de son emprise et des édifices et fortifications qui s'y trouvaient. Classé Monument Historique le 25 juin 2020, il est aujourd'hui constitué des élévations de quatre édifices mitoyens, de trois sections de courtine et d'une partie de son ancienne cour. Leurs chantiers de construction s'étalent sur trois siècles : le Vieux Château et les courtines B et C (début du XIII^e siècle), une tour en U (XIV^e siècle), une tour-porte et la courtine A (fin du XV^e siècle), la Maison Neuve (début du XVI^e siècle). Leurs remaniements et aménagements animent les siècles suivants, surtout le courant des XVII^e et XIX^e siècles.

Cette propriété de la commune du Neubourg a fait l'objet depuis 2017 d'un diagnostic architectural et paysager, d'un projet de restauration et de réhabilitation (pôle culturel), et de premiers travaux d'urgence confiés à une équipe composée de deux architectes, d'un paysagiste, de trois archéologues du bâti, d'un historien, de trois ingénieurs structure et d'un économiste de la construction. Elle a ainsi bénéficié d'une synthèse historique, iconographique et archéologique et de sondages géotechniques et architecturaux dirigés et suivis par Fabien Briand (Archeodunum). Ses propres travaux et ceux d'Adrien Dubois, de Julien Noblet et de Jean Mesqui ont émancipé scientifiquement

l'identification et la chronologie des principaux chantiers de constructions, de démolition, de réfections et d'aménagements du château du XIII^e au XIX^e siècle, s'appuyant notamment sur les datations dendrochronologiques d'Erahrd Pressler.

Le diagnostic archéologique de septembre et octobre 2020 visait à enrichir la connaissance de ce site par l'ouverture de 17 sondages mécaniques et par la mise au jour partielle de maçonneries, sols et anciens reliefs de la cour du château (sauf sondage dans la tour-porte). Il y contribua également par l'analyse d'une partie des élévations du mur de façade du Vieux Château. Ces investigations devaient répondre aux questionnements du projet de restauration et de réhabilitation, aide d'appréhender les vestiges médiévaux et modernes, enfouis ou emmurés, et de s'y adapter, saisissant là tout autant de contraintes et de limites que d'opportunités de mise en valeur.

Édifices et autres constructions

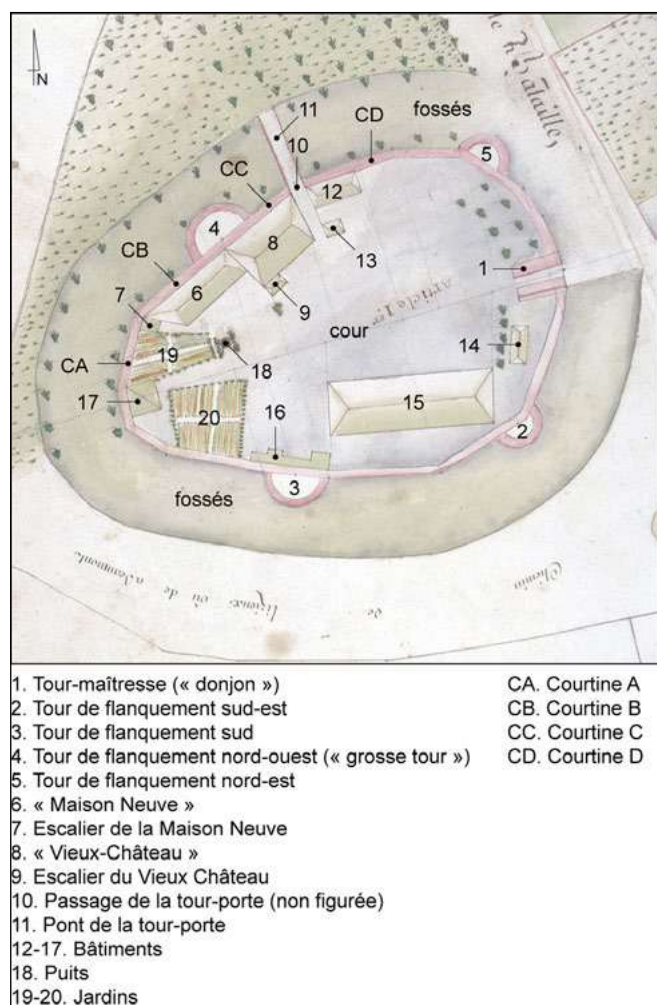
Le Vieux Château est un haut et large édifice du début du XIII^e siècle dont les deux volumineux niveaux sont séparés en façade par une frise de trilobes et à l'intérieur par un robuste plancher soutenu de piliers de bois. Cellier et/ou écurie (?), son rez-de-chaussée primitif était un niveau de plain-pied avec la cour, accessible sur le côté est de la façade par une imposante porte,

éclairé par trois fenêtres encadrées de contreforts. La grande salle d'apparat du premier étage était accessible sur le côté ouest de la même façade par une porte sculptée. Elle recevait la lumière naturelle par un minimum de trois fenêtres présumées identiques dont l'extrados des archivoltes subsiste en de rares points des parements de la façade. La base du parement et des contreforts de cette même façade était soulignée en continu d'une plinthe chanfreinée surmontée d'une base moulurée (S24). La fin du XV^e siècle priva son rez-de-chaussée de l'usage de sa large porte d'entrée, affectée à l'accessibilité d'une nouvelle tour-porte dont les eaux de ruissellement étaient évacuées vers les fossés par une étroite canalisation maçonnée (S19). Elle offrit à la grande salle un nouveau pignon occidental et une nouvelle charpente. Cette même pièce fut au XVII^e siècle le théâtre de profonds travaux de transformation de ses fenêtres médiévales, amplement étirées vers le ciel, en un ou deux temps, couronnées de plates-bandes ; leurs piédroits et ébrasements étaient peut-être alors déjà couverts de croix de consécration ou de lambris. L'époque moderne vit également la création de trois portes dans la façade du rez-de-chaussée, la surélévation répétée du niveau de sol de ce niveau et

de la cour extérieure, nécessitant celle des seuils de ces baies (S24). Au cours du XIX^e siècle, la construction d'un appartement de deux niveaux vint occuper les 2/3 du volume de la grande salle.

Esseulée depuis la fin du XVIII^e siècle, la courtine A soutenait auparavant les entrails et chevrons de la charpente d'un large bâtiment moderne dont le mur gouttereau ressurgit sans doute au travers de vestiges de maçonneries (S12, S14).

Avant de disparaître au début du XVI^e siècle derrière



Le Neubourg, Vieux Château : plan du château en 1775 (AD Eure, E 3749), avec identification des constructions et espaces.



Le Neubourg, Vieux Château : vue zénithale du sondage S16 (G. Deshayes).

les élévations de la Maison Neuve, la courtine B était vraisemblablement longée d'un bâtiment médiéval, moins large à en juger par la découverte d'une fondation parallèle à cette muraille (S12).

À l'angle de la Maison Neuve et du Vieux Château, le sondage S10 implanté à l'emplacement d'un futur ascenseur fit face à la présence de maçonneries médiévales et modernes difficilement identifiables en l'état

Les ruines de la courtine D émergèrent au fond du sondage S18. Un large édifice fut érigé à l'époque moderne contre cette muraille et le long de la voie pavée liant la tour-porte et la cour du château. La confrontation des sources écrites, du plan de 1775 et de la découverte d'un pavement de larges carreaux de terre cuite donne matière à supposer qu'il puisse s'agir du « jeu de paulme » cité vers 1600, en 1637 et 1648.

Le même plan représente plus au sud un petit édifice dont l'arase du mur-pignon sud-ouest a peut-être été mis au jour (S21).

Niveaux de circulation

La délicate perception des reliefs médiévaux et modernes a progressé grâce à l'analyse des sondages éparpillés dans la cour de l'ancien château. Le château primitif s'apparente à une enceinte de terre amplement évasée, taillée à la surface des limons de plateaux, entourée d'un large talus composé des déblais de creusement argileux des fossés périphériques, assise des murs d'enceinte et des édifices adossés à leur parements intérieurs. Au fond de la cour médiévale se développa un épais niveau boueux et/ou fangeux qui disparut sous l'accumulation répétée de phases de remblaiement médiévaux et modernes, entrecoupés d'un dépôt de multiples nappes de matières chauffées, brûlées ou calcinées dans la partie ouest de la cour. Comme le laissent aussi entendre les archives, la cour du château fut modelée en terrasses avant d'être progressivement remblayée, nivelée ou taillée en pente douce pour permettre l'accès de plain-pied à tous ces édifices.

Vie quotidienne et documentation archéologique

Le mobilier archéologique médiéval et moderne, abondant et varié, glané en toutes circonstances, documente la vie quotidienne : le vaisselier (céramique, verrerie, pièces rivetées), la cuisine (mortiers culinaires, affûtoirs), l'alimentation (os animaux, malacofaune et œufs), les jeux (dé), la couture (dé à coudre, scellé d'étoffe)... Il illustre également les tenues vestimentaires (éperon, boucle de chaussure, épingle de coiffe...), l'équipement militaire (boulet de canon et projectiles en plombs) mais aussi la gestion et la valorisation des déchets (os donnés aux chiens ou aux porcs, remplois...).

Il importe enfin de souligner la remarquable fossilisation des dépôts sédimentaires médiévaux, scellés par les épais remblais modernes et contemporains. Elle s'avère d'autant plus précieuse que certaines strates ponctuellement sondées (S8, S11, S22) ont d'ores-et-déjà révélé la richesse de leur nombreux artefacts et écofacts, qui plus est dans un excellent état de conservation (surtout céramique et os animaux).



Le Neubourg, Vieux Château : plan général des maçonneries et empierrements anciens mis au jour en 2020, des anomalies géophysiques, et propositions de restitutions de certaines constructions disparues (murs, pavement, charpente, bâtiments) (plan bâti : Cabinet Caldea ; topo : M. Osmond ; DAO : G. Deshayes).

Gilles DESHAYES
MADE

Cette fouille fait suite à un diagnostic archéologique conduit en 2018, qui a révélé une première fréquentation du site vers la fin du X^e siècle. Les parcelles se trouvent en centre-ville, près de la Mairie, et présentent une topographie plane, encadrée par des bâtiments mitoyens et la place Dufay au sud. Le site urbain d'origine médiévale est



Pacy-sur-Eure, rue du château : la cheminée (F. Roussel).

localisé sur la terrasse alluviale en rive droite de l'Eure.

C'est la première opération d'archéologie préventive menée dans le centre de cette cité. La stratigraphie étudiée sur près de 3 m de profondeur apporte des informations sur l'histoire de la ville médiévale et moderne. L'occupation débute à la fin du X^e-XI^e siècle. À la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle a été construit un grand bâtiment équipé d'une vaste cheminée. Sa durée d'utilisation n'est pas encore établie. En effet, il est arasé vraisemblablement avant le XVI^e siècle. Ce bâtiment semble prendre appui sur un grand mur terrasse, probablement lié à un aménagement aux abords de l'enceinte médiévale. À l'époque moderne, ce secteur de la ville apparaît comme étant un verger ou un jardin, et semble conserver cet usage jusqu'à la période contemporaine.

Faustine ROUSSEL
INRAP

Cette fouille préventive s'est déroulée préalablement à l'extraction de granulats par la société Lafarge Holcim en fond de vallée de la Seine. Le diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP en 2009-2010 sur une surface de 115 ha avait livré plusieurs secteurs d'occupation du Néolithique au Moyen Âge. Prescrite sur une superficie de 35 900 m², cette opération concerne une zone d'occupation du Néolithique qui se caractérise par une installation en bordure d'un paléochenal marquée par une zone de concentration de mobilier, tandis que l'habitat semble s'étendre vers une montille sableuse. S'y ajoute un ensemble funéraire du Néolithique moyen I inédit (Cerny, étude en cours) et classé de nature exceptionnelle par la CTRA.

Rappelons que, au milieu du V^e millénaire avant notre ère, on assiste à l'émergence de monuments pré-mégalithiques. À cette époque, dans ce secteur de la vallée de la Seine, les pratiques funéraires du Néolithique moyen I sont plutôt rares et connues sous forme de sépultures individuelles, isolées ou groupées. Or, la fouille a révélé un ensemble d'au moins 12 inhumations renfermant 22 individus dans un bon état de conservation au sein d'un aménagement totalement nouveau. Ce dernier est constitué d'un empierrement de type radier d'environ 200 m² sur lequel reposent plusieurs niveaux de sépultures. Ces derniers sont recouverts par un niveau anthropique qui reste à préciser (étude à venir). Par sa nature stratifiée, son aménagement, le nombre de sépultures et la complexité de leur dépôt, cet ensemble funé-

raire est totalement inédit. L'existence, à sa périphérie, de plusieurs structures (mégolithes) suggère par ailleurs un possible aménagement de types monumental. Son association avec une zone domestique (traces d'habitat et rejet en berge) renforce la nature inédite de ce site.

Pour la culture matérielle, les données technologiques et typologiques des vestiges lithiques et céramiques viendront sans aucun doute assoir celles déjà connues sur quelques autres sites normands. Le corpus de ce site permettra des comparaisons fiables notamment pour les vestiges lithiques et céramiques. L'analyse spatiale devrait également offrir des données sur l'habitat et le funéraire au sens large. Le volet funéraire s'avère très prometteur. L'étude concomitante du monument, de son fonctionnement, des dépôts funéraires associés et des probables mégalithiques est effectivement nouvelle. La détermination du lien éventuel existant entre le monument et les occupations contemporaines domestiques (zone d'habitat probable) et/ou spécialisées (rejet de mobiliers sur les berges du paléochenal) apparaît dès lors fondamentale et certainement riche de découvertes et d'implications scientifiques sur la connaissance générale des populations du V^e millénaire.

In fine, il s'agira de comprendre l'insertion de ces occupations dans le territoire régional et, au-delà, au sein du Bassin parisien.

Caroline RICHE
INRAP

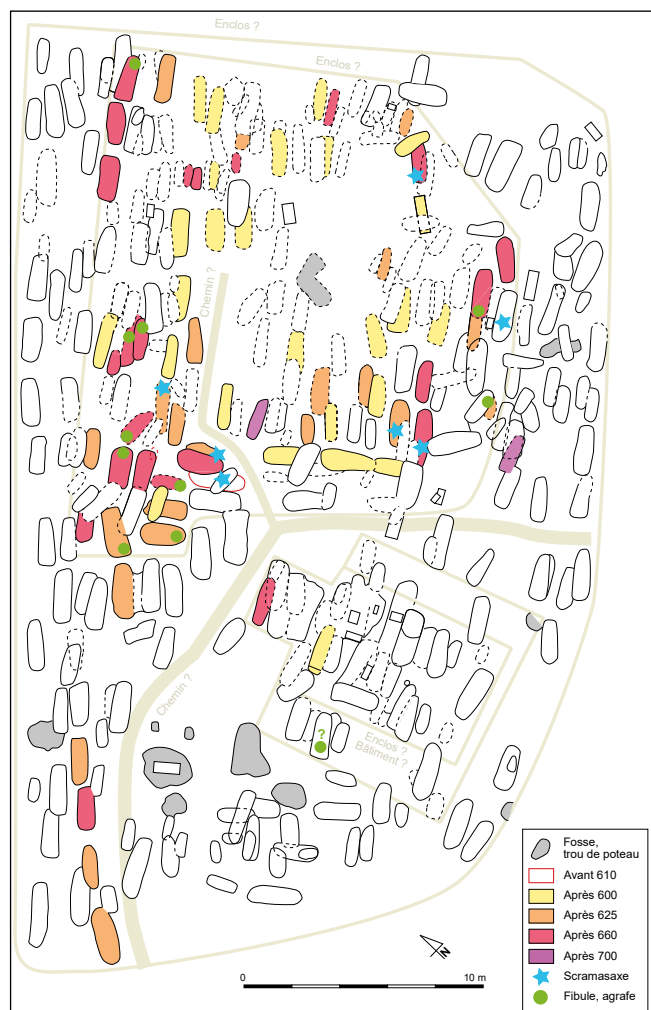
Le cimetière mérovingien de Poses, « La Plaine », menacé par l'extraction de granulats, a été fouillé en 1993-1994 sous la direction de Bruno Penna † (AFAN). Le rapport intermédiaire succinct remis avant son décès intégrait, à défaut d'un catalogue du mobilier, l'étude des fibules (Marie-Cécile Truc), et celle de la céramique (Yves-Marie Adrian). Parallèlement, un document réalisé par les anthropologues (Lola Bonnabel et Christelle Cassin) était axé sur les pratiques funéraires et l'étude biologique des squelettes (sexe, âge, caractères discrets du crâne). Au fil des ans, le mobilier a été restauré grâce au financement de la DRAC de Normandie et l'approche a été complétée pour les bagues (thèse de Reine Hadjadj en 2004), les éléments de ceinture (master de Marine Drieu en 2010 et 2011) et les restes organiques minéralisés (textiles, cuirs ; par Antoinette Rast-Eicher en 2012).

Le site de Poses se trouve dans le secteur de la confluence Seine-Eure-Andelle, bien documenté sur le plan archéologique, particulièrement pour le haut Moyen Âge. Le mobilier des découvertes anciennes est accessible dans les musées régionaux (catalogue des céramiques en annexe du rapport) ; toutefois, les informations proviennent surtout de plusieurs fouilles préventives conduites sur de vastes surfaces, dont deux cimetières fouillés exhaustivement (Tournedos-sur-Seine, « La Butte Saint-Cyr », et Val-de-Reuil, « Le Chemin aux Errants »). Celui de Poses l'a été également (380 sépultures et une trentaine de réductions de corps). De plus, son contexte immédiat est perçu par des diagnostics portant sur une trentaine d'hectares. Ces caractéristiques procurent à ce site un intérêt évident.

Le rapport d'étude du mobilier remis en 2020 fait la synthèse de l'ensemble de la documentation disponible (catalogues en annexe). Une présentation générale du site et de son contexte est suivie d'une analyse par catégories d'objets avec des propositions de datation. En découle la chronologie de l'occupation (début du VII^e siècle-fin du VIII^e siècle), précisée par sept datations radiocarbone. Elle aboutit à une réflexion sur l'organisation et la gestion de l'espace funéraire, autour de tombes fondatrices. Des hypothèses de chemins, d'enclos et de bâtiment sont discutées (fig. 1). Afin de caractériser le profil culturel de la population inhumée à Poses, une confrontation est effectuée avec les cimetières contemporains du secteur.

La chronologie des quatre principaux sites de comparaison est affinée pour permettre de définir les particularités liées à la période d'utilisation et celles qui relèvent d'autres facteurs. Tournedos-sur-Seine, « La Losseline » et Romilly-sur-Andelle, « Domaine

Saint-Crespin », sont les deux premiers en fonction. Leur occupation est attestée au cours des dernières décennies du VI^e siècle par la présence ponctuelle de vases biconiques de type A et de boucles massives à arillons scutiformes. Puis la nécropole de Poses est mise en place, probablement au début du VII^e siècle. Les témoins les plus anciens sont des garnitures de ceinture en fer à larges plaques et décors damasquinés de tresses pointées ou en barreaux d'échelle, caractéristiques de la période MR1, entre 600 et 640. Un seul de ces objets a été découvert à Tournedos-sur-Seine, « La Butte Saint-Cyr », pour lequel une datation ¹⁴C confirme une utilisation qui débute avant 650, mais sans doute au plus tôt vers 630-640, car le reste du mobilier métallique est caractéristique de la deuxième moitié du VII^e siècle. Pour Val-de-Reuil, « Le Chemin aux Errants », 18 datations ¹⁴C calent l'occupation funéraire après 650, tout comme le rare mobilier, qui



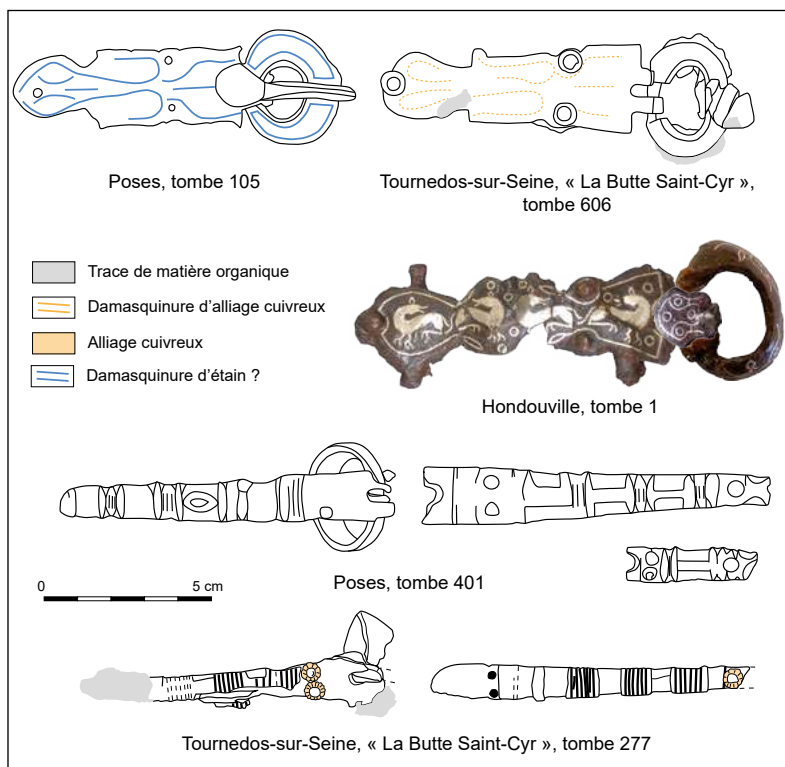
Poses, « La Plaine », fig. 1 : plan général du cimetière, localisation des tombes remarquables, proposition de phasage et hypothèses d'enclos et de chemins (F. Jimenez, M. Drieu et F. Carré).

appartient uniquement à la phase MR3, entre 660 et 710, avec une prolongation possible au cours du VIII^e siècle.

Une fois posés ces cadres chronologiques, plusieurs critères de comparaison sont examinés : l'environnement, avec l'impact des occupations antérieures et les liens avec un habitat contemporain du cimetière, l'organisation des tombes et la présence d'édifices funéraires ou culturels, le niveau de richesse, à travers les architectures funéraires et le mobilier, puis la présence d'éléments exogènes.

Ces comparaisons avec les cimetières voisins montrent que la nécropole de Poses est créée à un moment charnière de l'évolution de la pensée et des mentalités. Ainsi, son implantation ne témoigne pas de la volonté d'un ancrage dans le passé à travers les vestiges de sociétés disparues (mégalithes, bâtiments maçonnés antiques). Cette préoccupation semble apparaître un peu avant le milieu du VII^e siècle, lors du choix de localisation des sites de Tournedos-sur-Seine, « La Butte Saint-Cyr », et Val-de-Reuil, mais également de deux autres petits espaces funéraires (Porte-Joie, « fosse XIV » et « Beausoleil »). De même, pour Poses, la relation spatiale entre vivants et défunts relèverait encore de la culture antique ; quelques décennies plus tard, à Tournedos-sur-Seine, « La Butte Saint-Cyr », et Val-de-Reuil, il devient essentiel d'installer les morts au cœur de l'habitat. L'absence d'édifice cultuel à Poses, alors que ceux de Tournedos-sur-Seine, « La Butte Saint-Cyr », et Romilly-sur-Andelle sont antérieurs au milieu du VIII^e siècle, illustre encore cette phase de transition.

Enfin, différents critères de comparaison ont été utilisés pour évaluer le niveau de richesse de la population inhumée à Poses. Si l'on considère l'emploi de sarcophages, contenant coûteux, Poses apparaîtrait comme le cimetière le plus pauvre du corpus, avec un exemplaire hypothétique, alors qu'au même moment on en compte 50 à Romilly-sur-Andelle, 60 à Tournedos-sur-Seine, « La Butte Saint-Cyr », et 16 à Val-de-Reuil. Cette pauvreté est toutefois relative, car le mobilier funéraire est riche et abondant. Toutefois, la proportion de tombes dotées d'objets est inférieure à celle de Romilly-sur-Andelle. Si l'on s'appuie sur les marqueurs de sépultures privilégiées (armes, fibules...), Poses semble également avoir accueilli des défunts moins riches que ceux de Romilly-sur-Andelle à la phase MR1 (600-640), puis que ceux de Romilly-sur-Andelle, ceux de Tournedos-sur-Seine, « La Butte Saint-Cyr » et « La Losseline », aux phases MR2 et 3 (630-710). Enfin, la proportion de céramiques fines et décorées ainsi que la variété morphologique sont moins importantes à Poses qu'à Romilly-sur-Andelle, ce qui pourrait aussi aller dans le sens d'une population plus modeste.



Poses, « La Plaine », fig. 2 : garnitures de ceinture à plaques longues et étroites et comparaisons régionales (M. Drieu et F. Carré).

Cette première approche montre également les domaines à approfondir et les perspectives de recherche. Ainsi, de nouvelles datations radiocarbone seraient nécessaires pour mieux comprendre l'évolution du cimetière de Poses et préciser le moment de son abandon. La fiabilité des comparaisons pour les phases mérovingiennes récentes 2 et 3 serait meilleure si les études des autres sites étaient poursuivies. En effet, un classement chronologique affiné des sépultures dotées d'objets de Romilly-sur-Andelle serait bénéfique, tout comme la finalisation de l'étude du mobilier de Tournedos-sur-Seine, « La Butte-Saint-Cyr ».

Enfin, l'analyse de l'état sanitaire des défunts de Val-de-Reuil montre nettement qu'une partie de la population (inhumée préférentiellement en sarcophages) bénéficiait de conditions de vie plus favorables que l'autre, ce qui souligne l'intérêt de ces investigations biologiques. Elles n'ont malheureusement pas été effectuées sur les autres sites. Le principal problème pour Poses est celui du lavage des squelettes, préalable indispensable à ces études. Pour Tournedos-sur-Seine, « La Butte-Saint-Cyr », l'état bucco-dentaire des défunts des premières phases a été examiné. En revanche, pour ce site, la population du haut Moyen Âge est sans doute très partiellement connue, détruite par les inhumations qui se sont succédé jusqu'au XIV^e siècle. Le potentiel comparatif proviendrait donc surtout de Val-de-Reuil, Poses et Romilly-sur-Andelle.

Florence CARRÉ
SRA de Normandie

En 2020, les vols de prospection sont toujours réalisés au départ de l'aéro-club de Bernay à bord d'un avion Robin DR 400 à ailes basses de 180 CV. Ils totalisent 13 heures de vol réparties en 9 sorties du 7 juin au 13 septembre, dont une sur le Calvados. Le contexte sanitaire a retardé le début de la campagne, nous privant des vols habituellement organisés en début de printemps (de mars à mai) au-dessus des céréales vertes.

Le matériel photographique utilisé est toujours constitué de 3 boîtiers numériques dotés de capteur plein format avec un zoom transstandard (24 mm/105 mm) et deux focales fixes (85 mm et 40 mm). Les orthophotos accessibles sur internet sont régulièrement consultées pour éventuellement compléter les images enregistrées en vol, voire y découvrir de nouveaux sites. 2400 photos ont été prises, 1100 ont été conservées. Le GPS embarqué sert uniquement à mémoriser le tracé des vols.

La prospection a eu lieu sur tout le département de l'Eure et sur le sud de la plaine de Caen et la vallée de la Dives, pour le département du Calvados. Les sites photographiés en 2020 concernent 132 communes.

Cette campagne tronquée est malgré tout une bonne campagne : 114 dessins, dont la moitié pour de nouveaux sites. Les conditions météorologiques ont été particulièrement favorables pour les bâtis, surtout dans les parcelles cultivées en lin : 25 cas. On recense aussi 6 enclos circulaires, 55 enclos autres, 38 voies et chemins, 13 parcellaires et 18 structures diverses. Le confinement sanitaire automnal, nous a empêchés d'effectuer les reconnaissances au sol nécessaires pour apporter des précisions sur les bâtis.

Les résultats dans le Calvados

L'unique vol organisé dans le Calvados en 2020 a été moins fructueux que celui de 2019 avec seulement une dizaine de sites, essentiellement dans la vallée de la Dives. Comme l'année précédente, les dessins réalisés synthétisent les observations faites d'avion et les éventuelles données collectées sur internet, mais pas les résultats des recherches des autres prospecteurs, faute de les connaître, sauf exception.

Ce vol a permis de photographier un probable bâtiment à Bernières-d'Ailly, trois enclos circulaires à Bernières-d'Ailly, Bretteville-sur-Dives et Biéville-Quétieville. Sur cette commune, un long chemin environné de limites parcellaires et d'enclos figurait déjà dans l'ouvrage *Vol à travers les âges* (1992). Deux dessins concernent un ensemble un peu comparable sur la commune de Maizières. Enfin à Bretteville-sur-Dives, un enclos quadrilatéral correspond à l'emplacement d'une ferme figurant sur le cadastre napoléonien ; des fossés en eau matérialisaient seulement trois côtés de cette enceinte.

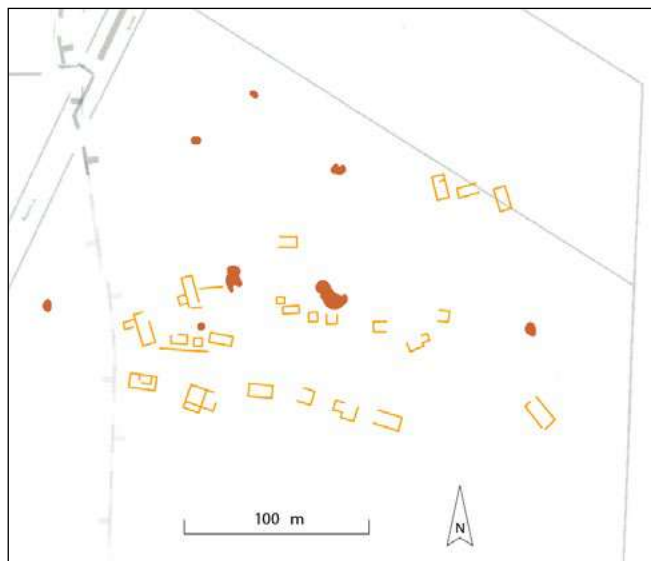


Fig. 1 : Civières, Ferme du Bois Gauthier : bâtiments gallo-romains groupés (Le Borgne-Dumondelle/Archéo 27).



Fig. 2 : Écouis, Bois des Abatis : grand bâtiment non daté (Le Borgne-Dumondelle/Archéo 27).

Les résultats dans l'Eure

Les bâtis

Six nouveaux sites de bâtiments ont été découverts en 2020. Le plus important, à Civières, regroupe plus de 20 constructions sans organisation très nette (fig. 1). Il avait déjà été signalé dans les années 1990 par Annie Étienne et Pascal Eudier (Archéo 27) et daté de l'Antiquité. À Écouis, un bâtiment long de 80 m borde une cour quadrilatérale de mêmes dimensions. Une vignette désignant une ruine se trouve sur la carte de Cassiny à cet emplacement, seule information sur ce site (fig. 2).

Les bonnes conditions météorologiques de cette année ont permis de préciser les plans et l'organisation d'une vingtaine de sites de constructions. Le temple de la Bonneville-sur-Iton n'était connu que par une image de

Bing de 2011. Cette campagne de prospection a révélé la presque totalité de son péribole, un édicule interne, l'aménagement de l'accès à la galerie et une chaussée franchissant la clôture. Citons comme autres sites ayant bénéficié de ce contexte favorable, les *villæ* de Louversey, Cantiers, Puchay, Guitry, Saint-Pierre-la-Garenne, les sanctuaires de Criquebeuf-la-Campagne et d'Étrépagny. Un nouveau bâtiment vient compléter la *pars urbana* de la *villa* découverte dans les années 1980 par Nancy Gautier à Sainte-Opportune-du-Bosc, tandis que plusieurs constructions esquissent sa *pars rustica* dans une parcelle non bâtie du village. À Grandvilliers, un petit bâtiment carré traversé par un mur, fait penser à un porche sur un site déjà connu pour ses enclos (fig. 3). À Saint-Paul-de-Fourques, un site repéré de longue date avec un bâtiment non daté, s'est enrichi de trois nouvelles constructions alignées et de clôtures reprenant l'organisation classique de la *pars rustica* d'une *villa* gallo-romaine, mais la reconnaissance au sol, pourtant organisée dans des conditions optimales, n'a pas permis d'y récolter du matériel datant. À Tourneville, en bordure d'un nouveau tronçon de la voie romaine Évreux-Caudebec-lès-Elbeuf, une maçonnerie pleine et carrée indique sans doute l'emplacement d'un monument funéraire. Il se trouve à proximité de l'intersection restituable de la voie et du chemin provenant d'une *villa* située à quelques centaines de mètres (Le Moulin Heulin à Brosville).

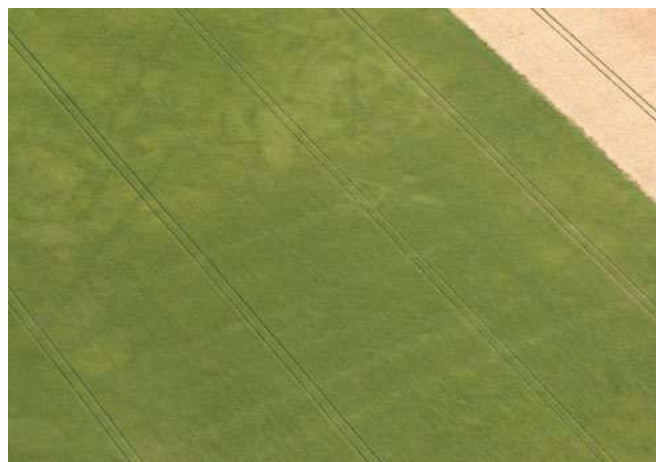


Fig.3 : Grandvilliers, Les Petites Brosses 2 : enclos et bâtiment (Le Borgne-Dumondelle/Archéo 27).

Les enclos circulaires

Trois enclos circulaires ont été découverts, en fond de vallée. Un à Marcilly-sur-Eure (fig. 4), commune déjà riche en cercles et deux à Arnières-sur-Iton, dans l'emprise du champ de course de Navarre, grâce à une image de Google Earth de mai 2020.

Les autres enclos

Une cinquantaine de sites ont livré des enclos plus ou moins complets dont une quinzaine de nouveaux. Ils sont rarement à fossés doubles comme ceux de Villers-en-Vexin et Saint-Martin-du-Tilleul. Il s'agit le plus souvent d'enclos modestes : à Romilly-la-Puthenaye,



Fig.4 : Marcilly-sur-Eure, Pièces de Brazais 2 : enclos circulaire (Le Borgne-Dumondelle/Archéo 27).

Marcilly-sur-Eure, Marcilly-la-Campagne, Saint-Aubin-sur-Gaillon, Gauciel, Corneville-la-Fouquetière... À Barc, les observations de 2020 ont rendu possible la synthèse d'un vaste système d'enclos jusqu'ici peu compréhensible en raison d'un parcellaire variable et de la densité du drainage. Un drainage à Marcilly-la-Campagne prend en enfilade des fossés d'enclos et les gomme partiellement. Les fossés les plus imposants photographiés au cours de cette campagne (5 m de largeur) délimitent un enclos incomplet, jamais repéré jusqu'alors à Mesnil-sur-l'Estrée, bien que le site soit connu.

Les voies et les chemins

On dénombre 33 tronçons de voies et chemins. Les grandes voies ne sont représentées que par 2 tronçons, à Condé-sur-Iton, avec un complément de l'axe se dirigeant vers Dreux, et à Tourneville avec un nouveau fragment de la voie Évreux/Caudebec-lès-Elbeuf. Quelques chemins sont à retenir, pour leur longueur à Romilly-la-Puthenaye et à Glisolles, pour leur tracé tortueux à Courdemanche ou pour la rareté des découvertes dans leur commune comme à Saint-Germain-Village.

Les parcellaires

Très fréquents dans l'environnement des enclos et des chemins, on retrouve en 2020 des parcellaires à Cesseville, Miserey, Dame-Marie, Grandvilliers et le Plessis-Grohan. Cependant, trop fragmentaire ou mal caractérisé, aucun ne sort du lot durant cette campagne.

La campagne de 2020 aboutit à la réalisation de 115 dessins redressés et au dépôt de 56 fiches de déclarations de découvertes.

Véronique LE BORGNE
Jean-Noël LE BORGNE
Gilles DUMONDELLE
Archéo 27

Le projet de création d'un groupe scolaire au Val-de-Reuil occupe les parcelles cadastrales BR 328, 329, 330. L'emprise est actuellement occupée par une aire de jeu avec, notamment, un terrain de football. Le terrain est situé sur la rive gauche de l'Eure, distante d'un peu plus de 400 m vers l'ouest. Le site occupe un vaste dôme graveleux, recouvert sur sa limite occidentale d'un placage limoneux orangé et d'alluvions limoneuses carbonatées. L'ensemble est délimité sur ses marges occidentales et orientales, par des paléo-chenaux comblés et totalement effacés par l'urbanisation. Ces derniers sont orientés nord/sud et présentent des largeurs variables.

L'opération de diagnostic a permis de mettre en évidence des structures domestiques attribuées, d'après le mobilier céramique, à la fin de la période mérovingienne (VII^e-VIII^e siècles) et le début de l'époque carolingienne (VIII^e-IX^e et IX^e-X^e siècles). Quelques éléments de poterie suggèrent une occupation du site durant les XIII^e/ XIV^e siècles.

L'essentiel des aménagements identifiés correspond à des fours et leurs fosses ateliers, des trous de poteaux calés parfois à l'aide de blocs de silex et de petits moellons calcaires d'origine antique. Des surfaces de plusieurs mètres carrés semblent organisées à l'aide d'alignements de matériaux (blocs de silex, de calcaire et de la grave) et suggèrent des fondations de murets. Il est fort possible qu'il s'agisse de fonds de cabanes

quadrangulaires. De la faune, des terres cuites architecturales et des scories de forges font partie du mobilier archéologique mis au jour au sein de certaines structures au moment de leur décapage mécanique et des quelques coupes réalisées.

L'organisation générale des structures et du site livre l'image d'occupations organisées sur au moins trois pôles autour de sept fours au minimum. Ce site s'inscrit dans un ensemble d'occupations fouillées depuis plus de dix ans dans la boucle du Vaudreuil, et plus particulièrement à Val-de-Reuil et Léry. D'après les premiers résultats du diagnostic, nous sommes en présence d'un site contemporain de Val-de-Reuil « Les Errants zone C », Léry « rues de Verdun et du 11 novembre » et « rues du 8 mai et du 11 novembre ». Cette nouvelle entité s'intègre parfaitement aux problématiques soulevées par ces fouilles et, notamment, sur l'évolution des territoires et des paysages. Ils témoignent en quelque sorte d'un basculement de sociétés, héritières de l'Antiquité. Ainsi apparaissent de nouvelles formes de villages et de hameaux. Parmi ces habitats du haut Moyen Âge, l'organisation et la densité des fours domestiques rapprochent fortement les vestiges découverts de ceux des fouilles de Léry (500 m au nord) plutôt que de l'habitat groupé des Errants zone C.

Bruno AUBRY
INRAP

Cette opération est située à 400 m à l'ouest de l'Eure, dans la plaine alluviale. Le projet complet concerne une surface de 9 500 m² diagnostiqué par B. Aubry (voir notice précédente). Ce dernier a mis au jour des témoins d'une occupation du haut Moyen Âge matérialisée

essentiellement par des fours de type culinaire, très similaire aux sites contemporains de Léry situés à 600 et 1000 m au nord. La fouille menée en octobre et novembre 2020 a porté sur 5 500 m².

La topographie actuelle du terrain résulte des travaux

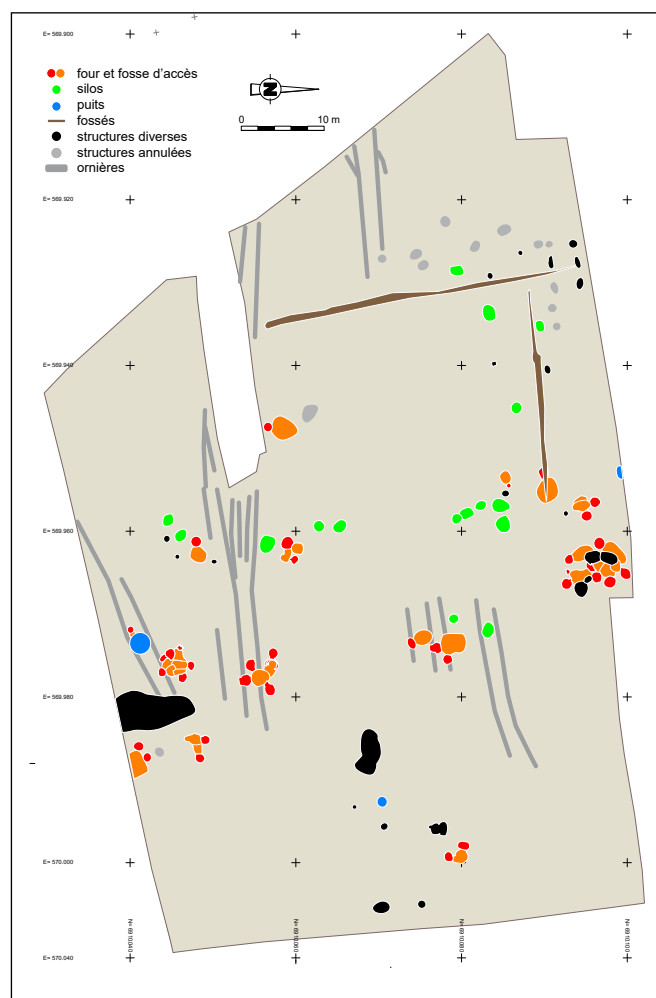


Val-de-Reuil, route des Lacs : vue panoramique du chantier, vue vers le sud-ouest (A.-C. Angelli).

de terrassement des années 1980 lors de la réalisation du terrain de football. Les terrains superficiels avaient été décapés puis des remblais déposés à l'ouest avant un aplanissement général. Les vestiges présentent donc un état de préservation assez médiocre dans l'ensemble, comme en témoigne la présence de nombreuses ornières au niveau d'apparition des structures. L'érosion apparaît particulièrement forte à l'est où devait se situer une légère butte de graves.

Néanmoins 108 structures ont été identifiées, dont environ 32 silos et fosses diverses, trois puits, deux petits fossés et surtout 37 fours et fosses de travail. Ces vestiges semblent s'organiser en partie en une bande centrale orientée nord/sud. Cette vision est en partie un biais taphonomique.

Les structures de combustion se répartissent entre huit fours isolés, cinq batteries de deux fours et trois grandes batteries ou plutôt regroupements de cinq, six et huit fours. La plupart présente la même forme circulaire à ovale avec des surfaces moyennes restituables autour de 1,4 m² mais pouvant parfois dépasser 2 m². Généralement arasées, quelques exemples de parois sont préservés sur 20 cm de hauteur, dévoilant des voutes plutôt basses. Un seul four présente une superposition de cinq soles, qui plus est avec une prépara-



Val-de-Reuil, route des Lacs : plan général des vestiges (G. Gadebois).



Val-de-Reuil, route des Lacs : succession de 5 soles et préparation de sole en *tegulae*, four 114 (J. Bude).

tion en radier de *tegulae* récupérées hors emprise. La plupart des soles sont horizontales avec quelques cas de soles inclinées vers la gueule du four. Ces entrées présentent souvent des témoins d'aménagements en calcaires. Les soles sont souvent dégradées du fait des incessants nettoyages lors de leur fonctionnement. Néanmoins, la bonne préservation d'une quinzaine de fours permet d'avoir recours à l'archéomagnétisme comme méthode de datation.

Les fosses d'accès et de travail sont de dimensions très variées. Il y a un cas de réutilisation opportuniste d'un ancien silo. Des réaménagements avec des blocs peuvent induire un rétrécissement de la fosse de travail dans deux cas. *In fine* ces fosses sont abandonnées ouvertes, recevant parfois des poubelles en général peu volumineuses (céramiques, faunes, scories).

Si la morphologie des fours est bien celle de four culinaire et domestique, une fonction de séchage et/ou de grillage de céréales est également possible et généralement admise.

Une dizaine de silos de dimensions moyennes se dispersent dans l'orbite des fours comme sur le site de Léry, rue du 11 novembre. Trois puits – dont deux construits en petits appareils – complètent l'équipement. On soulignera l'absence complète de trace de bâti au centre autour des fours comme à l'ouest, tandis qu'à l'est le vide apparent est dû aux terrassements contemporains. Il n'y a aucune trace d'occupation antérieure. Les deux fossés parcellaires sont postérieurs à l'occupation.

La présence récurrente de céramique et de faune consommée implique bien la proximité d'un habitat, comparable aux deux sites contemporains de Léry et plus généralement des habitats ruraux groupés du haut Moyen Âge. Le nombre de scories implique une activité métallurgique non négligeable qui n'est pas localisée ici dans un ensemble de structures préservées.

Toutes ces données indiquent une parfaite concordance chronologique et fonctionnelle avec les deux sites voisins de Léry rue du 11 novembre fouillé en 2006 sur 1,2 ha à 500 m au nord et de Léry rue du 8

mai fouillé en 2013 sur 0,4 ha à 1000 m au nord. Ils sont tous localisés en rive gauche de l'Eure sur un axe nord/sud, probablement fixé sur un cheminement local dont un tronçon a été identifié et partiellement fouillé en 2006. Ces trois sites totalisent plus de 100 foyers domestiques se succédant entre le VI^e et le X^e siècle aux extrêmes. Cette densité et pérennité de structures

de combustions reste unique à ce jour en Normandie et tranche localement avec les vastes sites contemporains de Val-de-Reuil, Les Errants zone C et Tournedos, La Butte Saint-Cyr.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

**Néolithique,
Âge du Bronze**

**Val-de-Reuil
Zone de Loisirs**

**Âge du Fer, Antiquité
Haut Moyen Âge**

Une opération de diagnostic archéologique s'est déroulée durant près d'un mois et demi, sur une surface de 9,7 ha à Val-de-Reuil, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone de loisirs. Portés par la municipalité, les travaux consisteront à aménager une zone tampon entre la rivière Eure et les espaces habités de la ville nouvelle. Il est envisagé de creuser un certain nombre de noues en structurant les différents paléochenaux alors colmatés dans cette partie de la vallée. En effet, la commune de Val-de-Reuil, et plus particulièrement cet espace géographique, est installée à la marge occidentale de la confluence de la Seine et de l'Eure. À cet endroit de la vallée, sa largeur fait près de 5 km. Elle est majoritairement constituée d'une succession de nappes graveleuses et de paléochenaux, créant une vaste plaine inondable illustrée par un écoulement en tresse.

La commune est attenante à celles de Poses, du Vaudreuil et de Porte-Joie, territoires très riches en découvertes archéologiques depuis près d'un siècle. Le développement économique, urbain et commercial de ces espaces a conduit, depuis plus de trente ans, le service régional de l'archéologie à y prescrire des diagnostics et des fouilles. Cette opération intervient sur une des dernières parcelles encore libres, bordée à l'est par la ligne ferroviaire Paris-Rouen-Le Havre, la prison de Val-de-Reuil et des carrières de granulats. Ces dernières ont permis de fouiller une succession

de sites protohistoriques, antiques et médiévaux sur une surface avoisinant 10 ha au total, directement sur la marge orientale de l'actuel diagnostic (Le Chemin aux Errants, zones A, B et C). Le point d'orgue de ces opérations est la fouille d'un complexe du Haut-Empire, (Le Chemin aux Errants, zone C, Adrian 2015), dont le développement occidental était attendu ici. La fouille réalisée au sud-est de l'emprise, zone B par Archéodunum (C. Moreau 2012), a permis de travailler sur un ensemble d'occupations structurées et plus particulièrement de greniers de stockage le long d'un paléo-chenal. Ces entités couvrent les phases du Bronze final à La Tène C/D.

Le diagnostic avait pour objectifs de confirmer ou d'infirmer ces attentes, de compléter le plan général de ce secteur en compilant les différentes opérations déjà réalisées, mais aussi d'établir un cadre géomorphologique des formations alluviales présentes et leurs relations avec d'éventuelles occupations humaines alors identifiées.

À l'issue de cette opération, un certain nombre d'informations inédites ont été recueillies. Elles viennent, dans certains cas, confirmer et renforcer l'étendue de l'occupation gallo-romaine et établir une limite occidentale à ce site. Le recoupement de paléochenaux a permis de mettre au jour des occupations de berges associant un grand nombre de vestiges archéologiques (céramique et faune



Val-de-Reuil, Zone de Loisirs : photogrammétrie des pièces de bois ouvragées datées du Néolithique récent (S. Le Maho).



Val-de-Reuil, Zone de Loisirs : photogrammétrie du tumulus attribué à la fin de l'âge du Bronze (S. Le Maho).

principalement) enveloppés dans des alluvions fines et parfois sableuses. Ces entités correspondent à des occupations de la fin du Néolithique, de l'âge du Bronze et de la Protohistoire récente. L'Antiquité se singularise par un ensemble de faits variés mais vraisemblablement en lien avec le site du Chemin aux Errants, zone C. Un monument à vocation funéraire, identifié dans la partie sud de l'emprise, est parfaitement conservé et s'installe sur un horizon riche en mobilier archéologique. Des aménagements en bois sont également attestés en lien avec des occupations du Néolithique récent. Un réseau parcellaire orthonormé est à associer au complexe du Haut-Empire. Enfin, sur une surface d'un

peu plus de 3 500 m², un étalement de blocs de calcaire, pour certains taillés, repose sur un niveau de cailloutis qui semble correspondre à un bâtiment dont aucun plan n'est, pour le moment, établi. Les quelques éléments mobiliers qui résultent de la fouille d'une partie de ce secteur laissent entrevoir un fonctionnement durant le I^{er} siècle de notre ère, et un démantèlement survenu durant le Bas-Empire et l'époque mérovingienne.

Pas moins de 80 logs, coupes et profils stratigraphiques apportent un grand nombre d'informations sur les différentes phases de reprise, d'érosion et de réactivation des paléochenaux découverts. Complété par la couverture Lidar et différentes photos aériennes des lieux, c'est tout un paysage qui se dévoile, en relation avec les occupations humaines qui évoluent dans cette partie de la vallée et, pour certains, avec les sites fouillés dernièrement sur la marge orientale de l'emprise.

Bruno AUBRY et Valérie DELOZE
INRAP

avec la collab. de Yves-Marie ADRIAN,
Marine DRIEUX (INRAP)
et Fabien PILON (bénévole)

Néolithique Protohistoire

Vallée de l'Eure Une rivière, des territoires

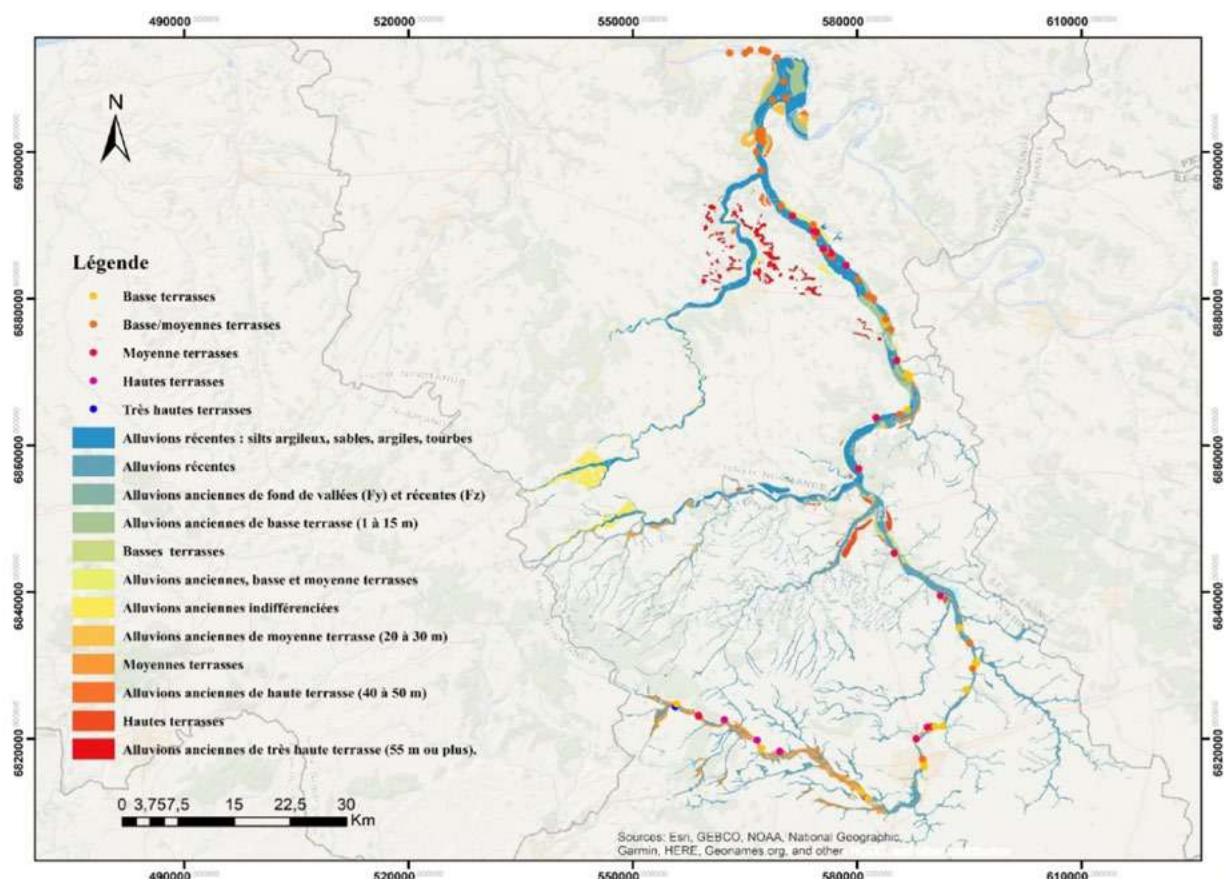
Antiquité Moyen Âge

La situation sanitaire particulière due à la pandémie de COVID-19 qui sévit depuis début mars 2020 a quelque peu perturbé la conduite des opérations de terrain envisagées sur l'année 2020 en vallée de l'Eure et, par voie de conséquence, les objectifs attendus. Pour des questions de faisabilité incertaine, la stratégie d'acquisition de données a dû être partiellement redéfinie et certains volets abandonnés provisoirement pour être reportés sur l'année 2021, voire 2022. Les actions se sont tout naturellement concentrées sur l'étude des données obtenues à l'aide de MNT à haute résolution (RGE Alti de l'IGN, productions de relevés LiDAR). À défaut de pouvoir développer sereinement une stratégie d'opérations de vérification sur le terrain et d'échantillonnages comme il était envisagé, les résultats issus des analyses cartographiques ont conduit à davantage développer la réflexion sur l'organisation d'un espace de travail virtuel commun destiné à recevoir les jeux de données des différentes disciplines en présence – sciences historiques et sciences de la Terre – en vue de les faire dialoguer entre eux pour une meilleure appréhension des différents phénomènes interconnectés à observer.

Les terrasses alluviales de l'Eure moyenne : étude géomorphologique et perspectives géochronologiques

Un premier état des lieux du système d'étagement des terrasses alluviales de la vallée de l'Eure a été réalisé par l'examen conjoint et le traitement numérique de la BD Charm-50 (base de données géoréférencée des cartes géologiques au 1/50 000, vectorisées et harmonisées) et de la BSS (Banque du Sous-Sol) du BRGM (Yacine 2020). Ces données, librement accessibles sur le site InfoTerre au format .shp, ont été intégrées dans un SIG sous ArcGIS 10.7. L'extension et l'âge relatif des terrasses ont été déduits des informations contenues dans la BD Charm-50. La géométrie et l'altitude relative des nappes alluviales sont quant à elles issues des informations de sondages de la BSS (e.g., épaisseur des dépôts, altitude du *bedrock*). L'étude a ainsi permis de mettre en évidence jusqu'à 4 niveaux de terrasses alluviales le long de la vallée (très hautes, hautes, moyennes et basses terrasses), avec une concentration importante au niveau de la moyenne et basse vallée (fig. 1).

Pour compléter les analyses à l'échelle du bassin



Vallée de l'Eure, fig. 1 : les terrasses alluviales, d'après les bases de données BD Charm-50 et BSS (L. Yacine).



Vallée de l'Eure, fig. 2 : Guainville, le Silo : coupe dans les alluvions de la moyenne terrasse, sur 4 m de hauteur. 1. sables rubéfiés avec marques de cryoturbation ; 2. sables fins à galets de silex ; 3. sables fins ; 4. formations tufacées ; 5. sables très limoneux. Non visibles sur la photographie, les unités 6 (sables grossiers) et 7 (alluvions grossières avec galets de silex) ont été observées sur le terrain (L. Yacine).

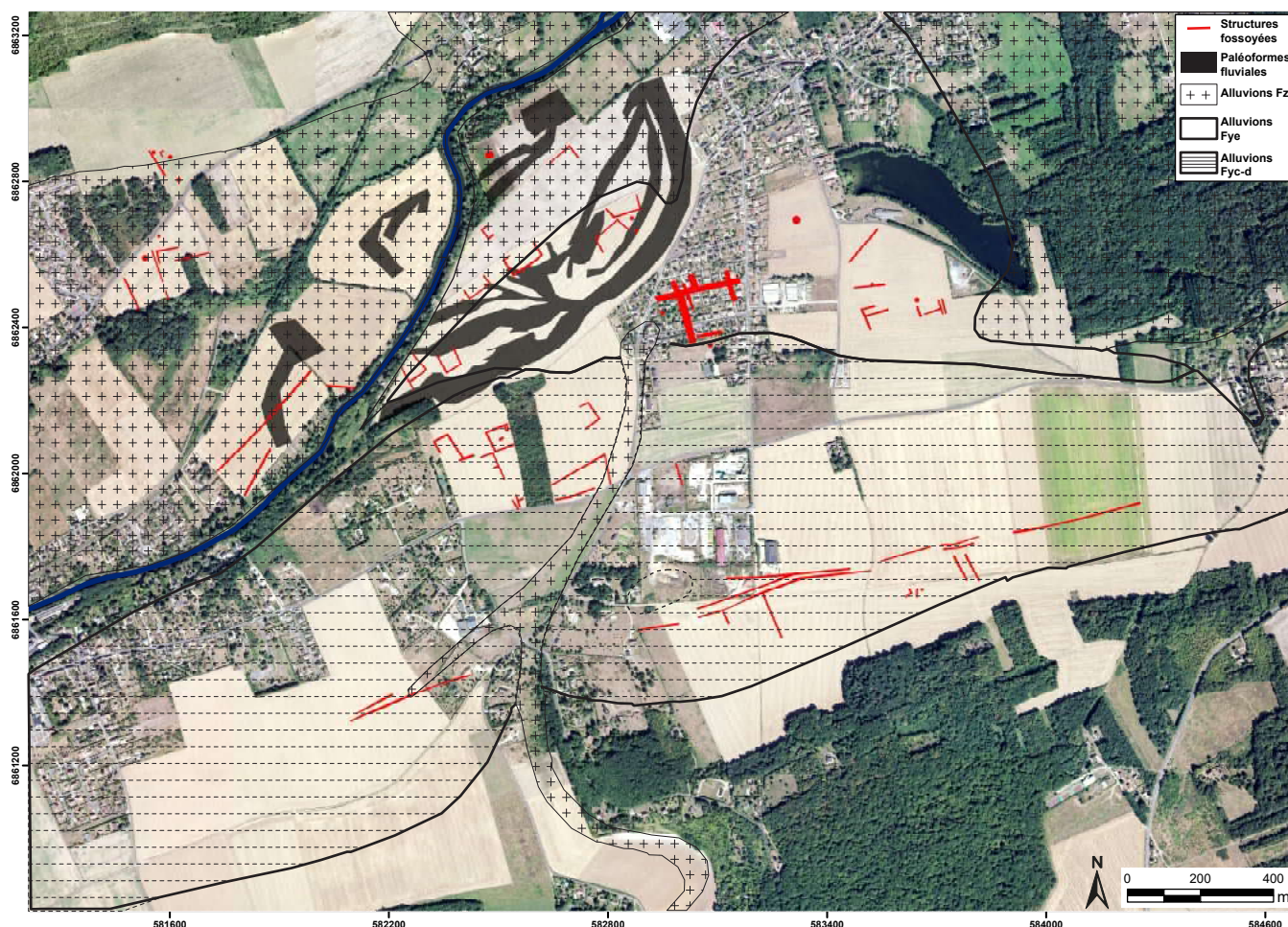
versant, une étude détaillée des terrasses fluviales au niveau de la moyenne vallée de l'Eure a été conduite et a permis de mettre en évidence le potentiel géochronologique de la moyenne terrasse de Guainville. Accessible en coupe dans une ancienne gravière, cette terrasse montre une succession remarquable d'anciennes alluvions de l'Eure, près de la confluence avec le Radon. Dans cette coupe, la présence de sables

quartzeux à stratifications variables et la découverte d'un niveau de tuf carbonaté offrent des potentialités intéressantes en termes de datation absolue et de reconstitution paléoenvironnementale : datation OSL sur les niveaux de sables quartzeux ; datation U/Th sur le niveau de tuf calcaire, complétée par une analyse des malacofaunes (fig. 2).

Approche géoarchéologique des terroirs alluviaux de la commune de Saussay (Eure-et-Loir)

L'étude cartographique a permis également d'explorer une seconde zone-atelier sur la commune de Saussay, dans la section médiane du bassin-versant de l'Eure, entre les communes de Croth au sud-ouest et d'Anet au nord-est. Elle vient ainsi étayer la démarche réflexive engagée depuis 2019 sur l'organisation et la structuration diachronique du réseau de peuplement dans la portion moyenne de l'Eure.

À l'amont comme à l'aval de cette zone, le cours de l'Eure est artificialisé par divers aménagements et activités anthropiques modernes (berges partiellement maçonnées, ballastières, aqueduc) et se caractérise par un chenal unique méandrique. Sur le plan archéologique, la commune de Saussay et ses environs (Sorel-Moussel, Anet) apparaissent riches en indices d'implantation humaine d'après le dépouillement des bases de données Patriarche et Mérimée du Ministère de la Culture, IPARC du service départemental d'Eure-et-Loir, complété ponctuellement par la documentation



Vallée de l'Eure, fig. 3., Saussey, les Terres noires : anomalies d'origine anthropique et géomorphologique individualisées sur deux orthophotographies de l'IGN et extension des formations fluviales quaternaires d'après la carte géologique au 1/50 000 du BRGM (T. Piau).

de l'association Archéo27. Cette portion de l'Eure moyenne est encore peu urbanisée et la prédominance des champs cultivés favorise la lecture (contrastes phytologiques par prise de vue aérienne) comme la découverte de formes géométriques de nature très probablement anthropique.

Par sa densité importante d'enclos fossoyés (quadrangulaire et/ou circulaire) qui se chevauchent dans l'espace, cette zone-atelier offre un cadre d'investigation privilégié. L'analyse croisée de deux orthophotographies de l'IGN (1966 et 1979) soigneusement choisies sur le site « Remonter le temps » a permis en effet de confirmer la présence de ces diverses anomalies probablement d'origine anthropique (éléments de parcellaire, de chemin, structures fossoyées), mais aussi géomorphologique (paléochenaux), anomalies qui n'avaient jusqu'alors pas été mentionnées. En corollaire, le traitement statistique d'un modèle numérique de terrain à haute résolution (RGE Alti 1 m de l'IGN) a confirmé l'existence de variations micro-topographiques au sein de la plaine alluviale de l'Eure. Un ensemble de paléoformes fluviales tardiglaciaires et/ou holocènes (paléochenaux, montille sablo-graveleuse) a été individualisé à proximité immédiate de l'emprise supposée d'indices d'occupation

humaine. Des linéaments qui semblent s'apparenter à des formes agraires de type « crêtes de labours » par comparaison avec le système parcellaire des planches du cadastre napoléonien de la commune de Saussay (1830) ont également été mis au jour (fig. 3).

Premiers éléments d'analyse sur les modalités de construction des territoires

Enfin, les premiers éléments d'analyse régressive (phénomènes de résilience, réappropriation, etc.), en lien avec l'étude des documents cartographiques, ont été amorcés. Ils concernent pour l'essentiel les trames viaires à l'échelle du secteur d'étude où un certain nombre d'indices matériels avaient été repérés par ailleurs. Si la toponymie peut donner des pistes, avec les réserves qu'elle impose, l'analyse morphologique apparaît en effet indispensable à l'appui d'un tri graphique et numérique pour mettre en évidence les phénomènes de capture et de fixation des tracés. Il existe en effet une certaine permanence des couloirs de circulation qui s'inscrit dans une logique de liaison des villages médiévaux, elle-même héritière des relations entre les différents types d'habitats antérieurs ; par ailleurs, certains chemins, notamment d'exploitation – agricole ou autre – ont pu connaître une pérennité parfois jusqu'à aujourd'hui. Une première

trame locale a pu ainsi se dessiner, qui montre d'ores et déjà une certaine incidence avec l'inventaire d'habitats, de nécropoles, voire de places fortes – *oppida*, mottes féodales, châteaux.

Cette trame reste toutefois à affiner et à compléter, notamment en lien avec l'identification de réseaux d'extraction de ressources (e.g. les moulins pour la période médiévale), voire celle des géoarchéosites.

La vallée de l'Eure offre de fait un riche patrimoine géoarchéologique (minier, carrier, bâti, paléogéographique) qui demeure paradoxalement méconnu et qui mérite une attention particulière dans le cadre notamment de l'appréhension de la structuration des territoires. Dans cette optique, l'année 2020 a permis d'entamer le processus de pré-inventaire et d'établir une première sélection de géoarchéosites potentiels en vue d'une réflexion sur leur conservation et/ou leur valorisation patrimoniale.

L'ensemble des résultats obtenus sur l'année 2020 a montré l'absolue nécessité de mettre en place un outil interdisciplinaire qui permette de confronter et d'interroger de manière synchrone différents types de données avant même un retour au terrain. L'analyse géoarchéologique pourra alors venir étayer la démarche réflexive engagée sur l'organisation et la structuration diachronique du réseau de peuplement dans cette portion moyenne de l'Eure dont les terroirs alluviaux sont quasiment vierges de toute opération archéologique préventive et dont la documentation est loin d'être complètement exploitée.

Fabienne DUGAST, François BÉTARD
et Théophile PIAU

Umr 8167 Orient & Méditerranée ;
Umr 8586 PRODIG ; Université de Paris

Moderne

Verneuil-d'Avre-et-d'Iton

Chemin de la Bataille, La Saint-Denis

L'opération de diagnostic, motivée par un projet d'aménagement de ZAC, est localisée au nord-est de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton. L'emprise de l'intervention archéologique se situe sur la parcelle E 520, d'une surface de 13 714 m². Quelques vestiges fossoyés isolés sans doute d'époque moderne ont été observés, dont un seul a pu être rattaché au réseau parcellaire du cadastre napoléonien. Aucune trace d'élément plus anciens n'a été retrouvée.

Cédric PAUPY
MADE

Antiquité

Moyen Âge

Vernon

Requalification du centre-ville, phase 1

Moderne

Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Vernon en amont du projet de requalification du centre-ville a permis d'ouvrir 12 sondages dans l'emprise de 1,3 ha prescrite par le Service régional de l'archéologie. Le pourcentage d'ouverture très réduit est expliqué par les contraintes spatiales dictées par les différents réseaux qui quadrillent le sous-sol de la ville. La présente opération a permis d'ouvrir des fenêtres sur l'histoire médiévale et moderne de Vernon, au niveau de l'actuelle place Adolphe Barette, espace interne à la ville ancienne, et autour de la place de Paris, espace extramuros.

Sur la place Adolphe Barette, où se situe la mairie, deux sondages ont été implantés devant l'hôtel de ville, deux derrière, et un réalisé dans la rue Sainte-Geneviève flanquant, au sud-est, l'édifice public. Une

petite tranchée a également été creusée devant la collégiale Notre-Dame, au sud-est du parvis. Cette Place a connu une histoire assez riche, centrée sur l'implantation de l'église paroissiale Sainte-Geneviève dont la construction au XIII^e siècle est connue par les textes. Les sondages réalisés derrière la mairie ont livré les vestiges de cette église, caractérisés par de larges maçonneries et des sépultures. Ils sont localisés dans l'angle nord-ouest et au centre ouest de la nef très probablement édifiée à la fin de la période moderne. Les objectifs scientifiques portant sur l'apparition des structures et leur conservation, ces sondages n'ont pas pu faire l'objet d'investigations extensives en profondeur, impossibles à réaliser sans détruire de nombreuses sépultures. Le temps court imparti pour cette opération et l'absence d'anthropologue ont dicté le

choix d'arrêter le décapage sur les premiers niveaux de sépultures en place. Les creusements réalisés au XIX^e siècle lors de fouilles ont été vidangés afin d'évaluer, autant que possible, l'amplitude stratigraphique. Trois grandes phases d'inhumations, séparées par d'épais remblai ont pu être enregistrées, la plus récente étant datée de la fin du XVII^e siècle. Les sépultures, bien conservées, sont orientées sud-ouest/nord-est. Une tombe a attiré notre attention, disposée à l'envers par rapport aux autres. L'individu, inhumé tête vers le nord-est, comporte le négatif d'un objet quadrangulaire en matière périssable pouvant s'apparenter à un livre.

Quatre sépultures très mal conservées ont été exhumées au niveau du parvis de la collégiale. Elles sont orientées de la même manière que celles mises au jour dans l'église Sainte-Geneviève.

Deux tranchées réalisées devant l'hôtel de ville ont permis l'enregistrement de niveaux d'occupation, niveaux de sols et maçonneries médiévaux et modernes à une profondeur de 50 cm sous la surface. Une cave voûtée tardo-médiévale a été perçue en tranchée TR 3.

Quatre tranchées ont été implantées à l'extérieur de la seconde enceinte de la ville et ont permis l'observation de l'occupation en périphérie du centre urbain. Une partie du cimetière de la collégiale Notre-Dame a été exhumée. Onze sépultures ont été observées, à une profondeur de 50 cm, toutes orientées tête vers le sud-ouest. Une sépulture double a été perçue, celle d'un individu adulte accompagné d'un enfant.

Des niveaux d'occupations, des maçonneries et des vestiges d'artisanat ont été observés en tranchées TR 11 et 12.

La tranchée TR 13 a eu pour but d'enregistrer les différents niveaux de la voirie aboutissant à l'ancienne porte de Gamilly. Cinq états ont été perçus, tous datés de la période moderne.

Romain PANSIOT
MADE

Moderne

Contemporain

Vernon Rue Sadi Carnot

Les premiers travaux de requalification du centre-ville de Vernon, dont l'ensemble des travaux est prévu pour s'étaler sur plusieurs années (2020-2025), ont eu lieu sous la surveillance directe du SRA. Une séquence de diagnostic avait été conduite en amont par Romain Pansiot (MADE) et, en conséquence, la section concernée de la rue Sadi Carnot avait été considérée comme « à faible risque archéologique » en regard des travaux prévus.

La reprise des chaussées de la partie orientale de la rue (entre la place Barette et la place de Paris) n'était accompagnée que de peu de terrassements profonds et ce secteur correspond à une zone où les îlots de bâtiments avaient été totalement rasés lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale. En effet, les 50 cm immédiatement sous la chaussée actuelle se décomposaient dans la quasi-totalité des emprises en une structure de roulement d'une vingtaine de centimètres reposant sur des remblais contemporains issus de la démolition des quartiers environnants, le tout recoupé par des réseaux secs et humides.

Quelques travaux ponctuels plus profonds nous ont permis d'observer la présence sous-jacente des niveaux stratifiés et compactés de remblais de période moderne.

Au droit du 8 rue Sadi Carnot, une tranchée de réseau nouvelle a mis en évidence la maçonnerie témoignant de la position des anciennes façades sur rue, positionnement attendu en regard des données du cadastre napoléonien.

À l'angle nord du carrefour rue Sadi Carnot / rue des Pontonniers, la présence d'un escalier de descente de cave sous la limite du trottoir actuel attestait des réalignements de façade (recul et élargissement de la rue) effectué lors de la Reconstruction à partir d'un bâti antérieur en place depuis au moins le XVIII^e siècle.

Au débouché de la rue Sadi Carnot vers la place de Paris, la présence de blocs calcaire dégagés à plus de 2,50 m de profondeur à l'aspiratrice attestait très probablement des reliquats maçonnés de la seconde enceinte urbaine (postérieure au XII^e siècle) au droit de la Porte Gamilly.

À l'autre extrémité de la rue, aucune trace de la Porte aux Merciers permettant l'entrée dans la première enceinte urbaine (sans doute antérieure au XII^e siècle) n'a été retrouvée. De même, des tests complémentaires effectués à l'angle de la rue Sadi Carnot et de la rue du Chapitre n'ont pas rencontré de sépulture pouvant attester de l'extension du cimetière de la collégiale Notre-Dame au sud de la rue du Chapitre, peut-être en raison des trop nombreuses perturbations contemporaines par des réseaux et travaux divers.

Philippe FAJON
SRA de Normandie

Située en rive droite de la Seine à proximité de sa confluence avec l'Epte, l'emprise prescrite couvre une partie de l'éperon formé par la vallée au sud-ouest et un vallon sec au nord-ouest débouchant sur le hameau du Vernonnet. Cet éperon prolonge le plateau du Vexin normand qui se développe au nord. Une autre incision dans le plateau, entre la vallée de l'Epte et l'éperon, clôt l'espace de cette zone, le vallon sec de Manitaux, dominé par les dépôts de pente. C'est sur un socle calcaire du Turonien (C3), une craie marneuse, surmonté d'un niveau Coniacien-Santonien (C4-5) caractérisé par une craie dolomitique, que sont plaquées des alluvions de très haut niveau (P2) du Pliocène matérialisées par un cailloutis émoussé composé de silex noirs et bruns, meulière, grès de quelques centimètres et grains de quartz des Sables de Lozère (BRGM - Carte imprimée au 1/50 000 - Feuille de Mantes-la-Jolie). Les bordures de l'éperon sont en grandes parties artificialisées du fait de l'exploitation ancienne de la craie dolomitique en front de taille ainsi qu'en carrières souterraines. De nombreux fontis, référencés comme aléas faibles à forts, ont également été observés sur le sommet témoignant d'un réseau karstique important.

La zone affiche actuellement un couvert végétal composé majoritairement de chêne, dont certains sujets atteignent l'âge de 300 ans environ, la moyenne étant comprise entre 50 et 100 ans. Au chêne, s'ajoute régulièrement le bouleau, généralement plus jeune, et ponctuellement le hêtre, le noisetier et le merisier. Quelques pins sylvestres rythment la végétation surtout en rebord du plateau. Une très grande diversité d'espèces complète l'écosystème. Ce couvert n'est pas continu du fait de la présence humaine mais concerne une grande partie de l'éperon.

Suite à l'opération de diagnostic réalisée au printemps 2019, une prescription de fouille visait à approfondir les investigations sur trois zones particulièrement riches en vestiges, les zones dites 2, 6 et 7, telles qu'elles avaient été nommées lors de l'opération préliminaire. Elles avaient en effet révélé la présence de vestiges fossoyés et maçonnés datant de la fin de la période gauloise à la période gallo-romaine. Le rempart de barrage fermant l'éperon naturel que constitue la zone 7 et déjà abordé partiellement dans les années 1990, faisait également partie de la nouvelle emprise d'étude. Si la zone 2 a très rapidement été libérée du fait de la simple présence de quelques trous de poteaux et de rares tessons de céramique, la zone 6 a, dès les premiers coups de pelle, livré des éléments relatifs à la démolition de bâtiments antiques, confirmant les observations effectuées en 2019 et un siècle auparavant par A.-G. Poulain dans les années 1920 tandis que la zone 7 a permis de compléter les observations des fouilles programmées de T. Dechezleprêtre au niveau

de l'entrée A du *murus gallicus*.

Sous les couches de démolition fortement perturbées par les remaniements sous l'Occupation et dans les années 1960 lors de l'installation des premières infrastructures militaires françaises, sont apparus les restes de deux bâtiments quadrangulaires. Jusqu'à trois assises étaient conservées pour chacune des deux constructions. L'édifice central constitue le cœur de cette petite zone et correspond à un petit temple. Il est entouré d'un enclos quadrangulaire matérialisé tantôt par une palissade de bois tantôt par un mur notamment du côté ouest. Le temple, de plan classique pour l'Antiquité romaine, présente un toit à deux pans, dont le reste des tuiles a été mis au jour de part et d'autre (au nord et au sud), une *cella* et un *pronaos* en façade du côté oriental doté vraisemblablement d'une colonnade, dont deux bases et un tambour ont été découverts *in situ*. Cet ensemble abrite une fosse à offrandes dédiée aux divinités de la Terre. Cette fosse témoigne de la perdurance des cultes gaulois après la conquête. En outre, les différents éléments mobiliers et



Vernon, Vernonnet : vue générale du *pronaos* (MADE).

les observations architecturales et stratigraphiques ont permis de mettre en évidence la succession d'au moins trois états du site entre la fin de la période gauloise, (environ 80 avant notre ère) et le II^e siècle de notre ère. Un premier état gaulois est matérialisé par un bâtiment dont les trous de poteaux ont été mis en évidence sous le tracé des murs plus récents. Ce dernier était déjà encadré par une palissade en bois dotée d'un accès monumental du côté est (poteaux estimés à au moins 50 cm de diamètre). Une première fosse centrale fait alors l'objet d'offrandes. Puis un deuxième état est identifié notamment pour le bâtiment central, cette fois-ci, en pierre calcaire vraisemblablement en réemploi, provenant du *muris gallicus*. Le bâtiment d'angle présente également trois états successifs de construction, avec un état gaulois en bois puis des états en pierre selon les mêmes modalités. Le dernier état, le mieux documenté semble privilégier le silex au calcaire et c'est probablement à ce moment-là que le mur d'enceinte en silex est érigé du côté ouest. Au centre, la succession de fosses a pu être mise en évidence grâce à la stratigraphie. Ainsi, une première vidange a dû être opérée lors de la mise en place du deuxième état, puis la même opération est répétée lors de la mise en place du dernier état. Au final, la fosse centrale n'a livré que les éléments relatifs à la destruction de l'ensemble. Mais plusieurs petits dépôts de mobilier ont été découverts du côté nord du temple ainsi que dans des trous de poteaux du temple gaulois. Il s'agit de fragments de miroir, de monnaies, de fibules ou d'appliques principalement en alliage cuivreux, mais aussi d'éléments en fer tels qu'un gros anneau de porte ou d'attache. Les tessons de céramique retrouvés ci et là permettront également de dater plus finement les états de construction de l'ensemble. Enfin, une cave maçonnée a été mise au jour dans l'angle sud-est de l'enclos. Correspondant dans doute au deuxième état, elle affiche des dimensions réduites (2x1 m) mais présente malgré tout un petit escalier.

Par ailleurs, la partie sud de la zone 6 a livré un ensemble conséquent de trous de poteaux marquant les ancrages d'architectures de bois. Certaines petites tranchées évoquent également la présence d'architectures implantées sur sablières basses. Quelques fosses ont livré un mobilier céramique conséquent permettant d'une part de dater ces différents ensembles mais aussi de discriminer leur nature par rapport à l'espace du sanctuaire. Cette zone correspond vraisemblablement à de l'habitat dont le fonctionnement est corrélé à celui du sanctuaire, à savoir de la fin de la période gauloise au II^e siècle de notre ère.

Cet enchaînement d'états d'occupation correspond incidemment à l'enchaînement des états du rempart identifiés dans les années 1990. Sur la zone 7 ici concernée, les ouvertures réalisées lors du diagnostic puis de la fouille de part et d'autre de l'accès au Centre avaient permis d'aborder ce rempart dans sa globalité au niveau d'une de ses interruptions, l'entrée A. Le dispositif le plus ancien correspond à un *muris gallicus*. Du côté



Vernon, Vernonnet : vue des vestiges de parement du *muris gallicus* (MADE).



Vernon, Vernonnet : vue de la cave après démontage du mur est (MADE).



Vernon, Vernonnet : vue en coupe d'un trou de poteau du porche (MADE).

nord de la route, le parement de rempart était conservé sur deux à trois assises suivant les endroits. Les blocs de calcaire employés pouvaient atteindre 60 cm de long pour 40 cm d'épaisseur et de hauteur. L'absence de certains blocs dans le parement et la découverte de fiches de métal dans ces emplacements valident la présence de poutres de bois disparues, assurant l'armature du blocage d'argile et de silex à l'arrière du parement. Ces



Vernon, Vernonnet : vue générale de la zone 6, le sanctuaire (MADE).

matériaux issus des creusements effectués en avant et en arrière du rempart étaient montés sur au moins 3 m de haut. Les ouvertures ont également permis de mettre en évidence le fait qu'une plateforme a été mise en place préalablement à l'érection du rempart. L'altimétrie de la base de la première assise ne varie que d'un à deux centimètres sur l'espace observé. Le niveau est ponctuellement rattrapé par une couche d'argile. S'agissant de la porte monumentale mise en évidence dans les années 1990 et matérialisée par un porche au fond d'un couloir fondé sur poteaux, il s'avère que la fouille 2020 a permis de compléter les informations relatives à ces implantations. Les trous de poteaux alors fouillés n'étaient en réalité que la partie supérieure des fantômes des poteaux. Ainsi, les excavations mécaniques ont montré la présence de très grandes tranchées (2 m de large pour 1,50 m de profondeur) ayant servi à l'installation des poteaux soutenant un porche et dont le diamètre avoisinait le mètre. L'étude de ce système nous renseignera sur la technique employée pour la mise en place des poteaux mais également sur la chronologie de l'installation ainsi que sur les vraisemblables réfections des états suivants. Les niveaux de voirie à l'arrière de la porte ont pu être observés et confirment les observations faites il y a 25 ans. Au-delà, ils donnent à voir également une direction qui pointe parfaitement vers le temple découvert en zone 6. Les états suivants du rempart n'ont été abordés que *via* la coupe du fossé situé en avant et remblayé dans les années 1960. On peut noter sa largeur d'une vingtaine de mètres qui, doublée du rempart alors taluté à partir de son deuxième état (le parement

s'étant rapidement effondré en avant), d'une vingtaine de mètre de large également, porte le dispositif de défense à une quarantaine de mètre de large.

Au sortir de la fouille, les résultats permettent de compléter la vision du site jusqu'ici limitée à de simples fenêtres autour du système de défense et à quelques fouilles anciennes. Une partie de la nature du site que renferme le rempart a pu être éclairée. Si de l'habitat jalonne la partie centrale de l'éperon, il semble dès la période gauloise s'articuler autour du sanctuaire vers lequel s'oriente l'accès principal du site. Au-delà, cette opération a permis de cerner des points particuliers d'architecture locale, notamment pour la période gallo-romaine et de documenter des périodes plus faiblement représentées dans le secteur comme le 1^{er} siècle de notre ère. Elle a également permis de mettre en lumière de nouvelles installations et de leur attribuer une fonction mais aussi de préciser des gestes techniques et des modalités de construction. De plus, le mobilier archéologique rassemblé permet de compléter et d'éclairer sous un nouveau jour les découvertes effectuées lors des interventions du siècle dernier. Au final, cette opération permet d'alimenter les réflexions autour des *oppida*, qui, bien connus dans d'autres régions, ont été moins étudiés dans le secteur et font encore l'objet de questionnements quant à leur fonction, notamment au regard de leur grand nombre autour de la basse vallée de la Seine.

Vincent DARTOIS
MADE, UMR 8215 Trajectoires



Vernon, Vieux Pont : état des vestiges conservés (DAO : P. Fajon).

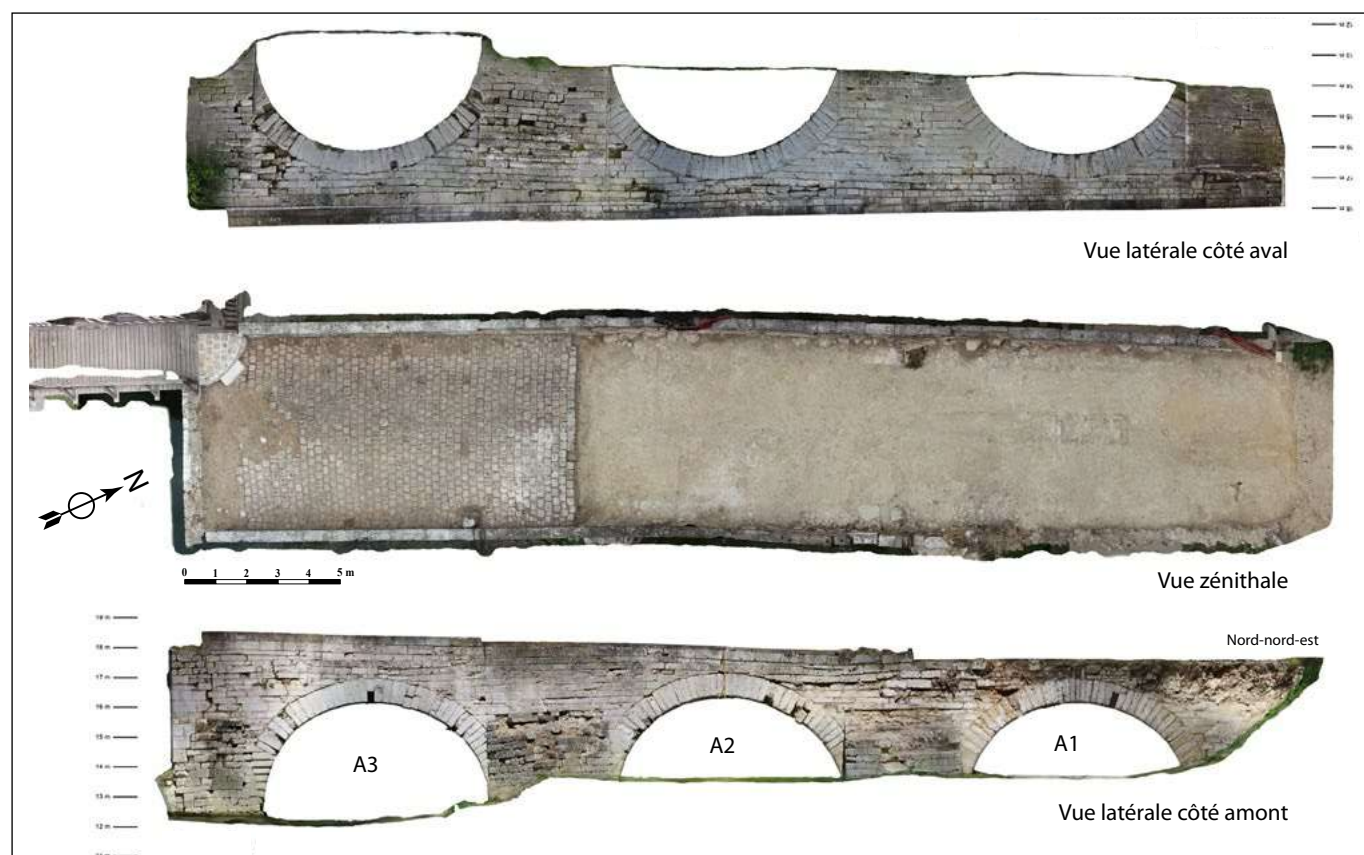
La ville de Vernon projette la mise en valeur du Vieux Pont dont ne subsiste qu'une partie en rive droite. Elle souhaite également le rendre praticable pour une fréquentation touristique afin rejoindre le vieux moulin, d'origine médiévale. À ces fins, une restauration de l'ouvrage est envisagée car celui-ci présente de graves désordres et pathologies consécutifs à un manque d'entretien et à la pousse d'une végétation invasive. Une étude de la structure du pont est donc indispensable pour envisager les choix de restauration ultérieurs.

Situé sur la rive droite de la Seine, le Vieux Pont ne subsiste que par les vestiges de quelques piles et quelques arches sur la Seine entre la rive et l'Île du Talus, parfois nommée Île Maurice. Bien documenté par les sources historiques, ce pont permettait de relier dès le Moyen Âge le faubourg de Vernonnet et son château des Tourelles avec la ville de Vernon en rive sud.

Une tranchée et deux sondages ponctuels ont tout d'abord été réalisés en juin 2020 dans l'axe du pont au droit du tablier.

A/ Sous la mince couche végétale parfois présente, la stratigraphie observée sur le pont est constituée de 3 couches distinctes.

(1) Sur l'*extrados* de voûte, un remblaiement en calcaire



VERNON, Vieux pont : orthophotographies des trois arches A1, A2 et A3 - vue zénithale, faces aval et amont (orthophotographies : N. Wasylyszyn, DAO : P. Fajon).

pilé et compacté repose directement sur le revers des claveaux centraux (contemporain de la construction du pont ou d'une réfection ancienne de l'ouvrage).

(2) Une couche de 20 à 30 cm de sable argilo-calcaire très fin est installée au-dessus pour servir de lit de pose à un pavage en grès encore présent dans la partie sud du pont, sans doute attribuable à la période moderne.

(3) Dans les zones où ce pavage a été démonté anciennement, un remblai issu de démolition est apporté formant un pendage descendant du nord vers le sud, et inverse le sens du fil d'eau sur le tablier du pont du centre de l'arche vers la pile afin de faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement. Une végétalisation superficielle viendra ensuite coloniser l'ouvrage d'art et des arbres finiront par s'implanter sur le tablier au cours du XX^e siècle.

Deux sondages ont été réalisés en retrait, sur la rive, mais n'ont pas montré de restes probant de l'arche AO et des archelles en retrait, le secteur ayant été très perturbé et remblayé durant les périodes moderne et contemporaine. Cependant un niveau de sol rencontré à 2,10 m de profondeur (US 18) pourrait correspondre au niveau de sol ancien avant construction de l'ouvrage ou avant remblaiement de l'espace libéré par la démolition de l'arche A0.

B/ Ces sondages ont été suivis d'un dégagement du tablier sur les deux tiers de sa surface en août 2020.

La stratigraphie observée lors des sondages a pu être confirmée par le décapage des arches A1 et A2, et des éléments de datation ont pu compléter les rares données déjà acquises. La couche de préparation (2) supportant les pavés de grès contenait des tessons de

faïence de type « cul noir » de Rouen ou de Forges-les-Eaux attribuables à la seconde moitié du XVIII^e ou au tout début du XIX^e siècle.

Les observations effectuées en plan évoquent l'hypothèse que l'horizon (3) puisse être en réalité la couche de préparation ou de pose d'une chaussée antérieure, avec un profil différent et un caniveau au centre de la voirie plutôt qu'un profil bombé comme cela sera le cas au XIX^e siècle.

On notera qu'aucune maçonnerie de bourrage structurée sur les reins de voûte n'est attestée mais que la chaussée la plus ancienne rencontrée repose directement sur le revers des claveaux centraux des arches. L'observation des éléments architecturaux de l'édifice permet de supposer que l'ouvrage présente encore des éléments hérités de la fin du Moyen Âge, en particulier une grande partie des claveaux traversant.

Les parties architecturées de l'ouvrage qui le nécessitaient ont pu être intégralement documentées avant un démontage raisonné et la restauration complète de l'ouvrage conduite par l'entreprise TERH.

Philippe FAJON
SRA de Normandie

et Nicolas WASYLYSZYN
UDAP 27

Bibliographie

MESQUI Jean, 2011 - La tour des archives et le fort des Tourelles de Vernon (Eure) : deux édifices royaux exceptionnels édifiés vers 1200. *Bulletin Monumental*, 169-4, p. 291-316.

Antiquité

Le Vieil-Évreux La basilique

Après plusieurs campagnes de fouilles triennales sur le sanctuaire gallo-romain, un nouveau sondage d'une superficie de 250 m² a été réalisé à l'emplacement supposé d'un aménagement hydraulique implanté dans la cour avant, au plus près du temple méridional.

Ce sanctuaire d'une superficie de 6 ou 8 ha, daté de la fin du II^e siècle après J.-C. ou du tout début III^e siècle après J.-C. se compose de trois temples sur podium reliés par des galeries de liaison et d'un complexe bâti implanté dans la cour arrière.

Un aménagement hydraulique dans la cour de l'édifice cultuel (fin du II^e-début III^e siècle après J.-C.)

Au centre du sondage, un conduit parementé avec des blocs de calcaire a été mis au jour (fig. 1). Son existence avait été déduite grâce à la découverte d'une galerie souterraine de 11 m de long, creusée à 20 m de profondeur dans la paroi orientale d'un puits implanté dans la galerie de liaison sud. Cette galerie débouchait sur un



Le Vieil-Évreux, la basilique, fig. 1 : vue du conduit en cours de fouille (S. Bertaudière).

conduit entièrement comblé. Une canalisation en plomb a été mise au jour contre la paroi sud de la galerie souterraine. Le pendage est/ouest indique que le conduit situé dans la cour avant alimentait en eau le puits installé dans la galerie de liaison.

L'objectif de ce sondage était de comprendre le fonctionnement et le rôle de ce dispositif inédit implanté dans l'édifice cultuel. Ce nouvel aménagement semble identique à celui mis au jour près du temple central. Il se compose au centre d'un conduit de 2,20 m de diamètre qui semble relié à une structure quadrangulaire installée elle aussi à l'est. La différence majeure entre ces deux aménagements est que celui qui est en cours de fouille est relié au conduit installé dans la galerie de liaison sud. En effet, une galerie technique souterraine ainsi qu'un aménagement en surface raccordent ces deux puits.

Concernant son fonctionnement, en l'état de la recherche, nous pouvons seulement déduire que le conduit installé dans la galerie de liaison est approvisionné en eau par la canalisation en plomb installée dans la galerie souterraine et par un aménagement en pente à la surface. Au vu de l'ampleur de ces différents aménagements, il est fort probable que l'aqueduc vienne les approvisionner. Une de ses branches se situe à environ 150 m au sud du sanctuaire. Un raccordement possible (une ligne) est visible sur une photo aérienne prise par Archéo 27 ainsi que sur une carte géophysique de Géocarta.

La fonction et son rôle dans le sanctuaire restent encore énigmatiques. L'achèvement de la fouille de ce dispositif hydraulique nous permettra peut-être de mieux l'appréhender.

Le chantier de démolition de ce sanctuaire

Plusieurs aménagements liés au chantier de démolition ont déjà été étudiés à l'avant de l'édifice.

Ce nouveau secteur de fouille a permis de mettre au jour une aire de débitage de blocs calcaires dont un élément de corniche en cours de débitage a été aban-



Le Vieil-Évreux, la basilique, fig. 2 : vue de l'aire de débitage en cours de fouille (S. Bertaudière).

donné (fig. 2).

Elle se compose d'une succession de couches constituées de rebuts de débitage et d'éclats de taille de différents modules sur une épaisseur d'environ 0,50 m. Des fragments de tambours de colonnes lisses, tambours du registre bas à treillage et des éléments de corniche ont été mis au jour dans ces niveaux. Il s'agit probablement de blocs d'architecture liés à la destruction d'une colonnade et potentiellement celle de la galerie de liaison qui est à proximité (étude en cours par S. Cormier).

Quatre de ces couches ont été fortement piétinées et montrent que cette tâche a probablement perduré le temps du chantier.

La partie supérieure du puits est quant-à elle comblée par de nombreux blocs calcaires (sculptés ou non) appartenant au monument. Ces différents éléments mis au jour permettront de compléter la restitution de l'édifice.

Sandrine BERTAUDIÈRE
MADE

Moderne

Contemporain

Le Vieil-Évreux

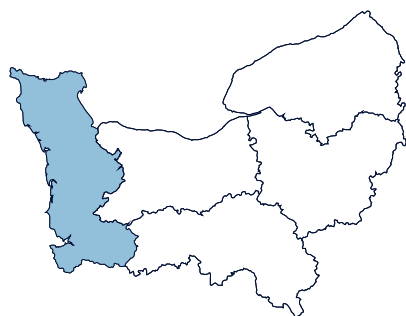
La Fosse-Aubry, 16 rue de la Violette

La parcelle diagnostiquée se trouve dans l'emprise du site archéologique du Vieil-Évreux, à 130 m de la couronne bâtie orientale de l'agglomération antique à vocation cultuelle installée à 6 km à l'est de *Mediolanum Aulercorum* (Évreux), chef-lieu de cité des Aulerques Eburovices.

Cette opération n'a livré que deux structures d'époque moderne ou contemporaine, voire indéterminée. Cette nouvelle fenêtre confirme ce qui avait déjà été observé

lors de nombreuses surveillances dans le village. La couronne bâtie, de forme polygonale, ceinture le centre monumental. Entre ces deux espaces, seuls quelques voies, observées lors des fouilles XIX^e siècle, des prospections aériennes et lors de surveillances de travaux dans le village, semblent être présentes.

Stéphanie ZELLER
MADE

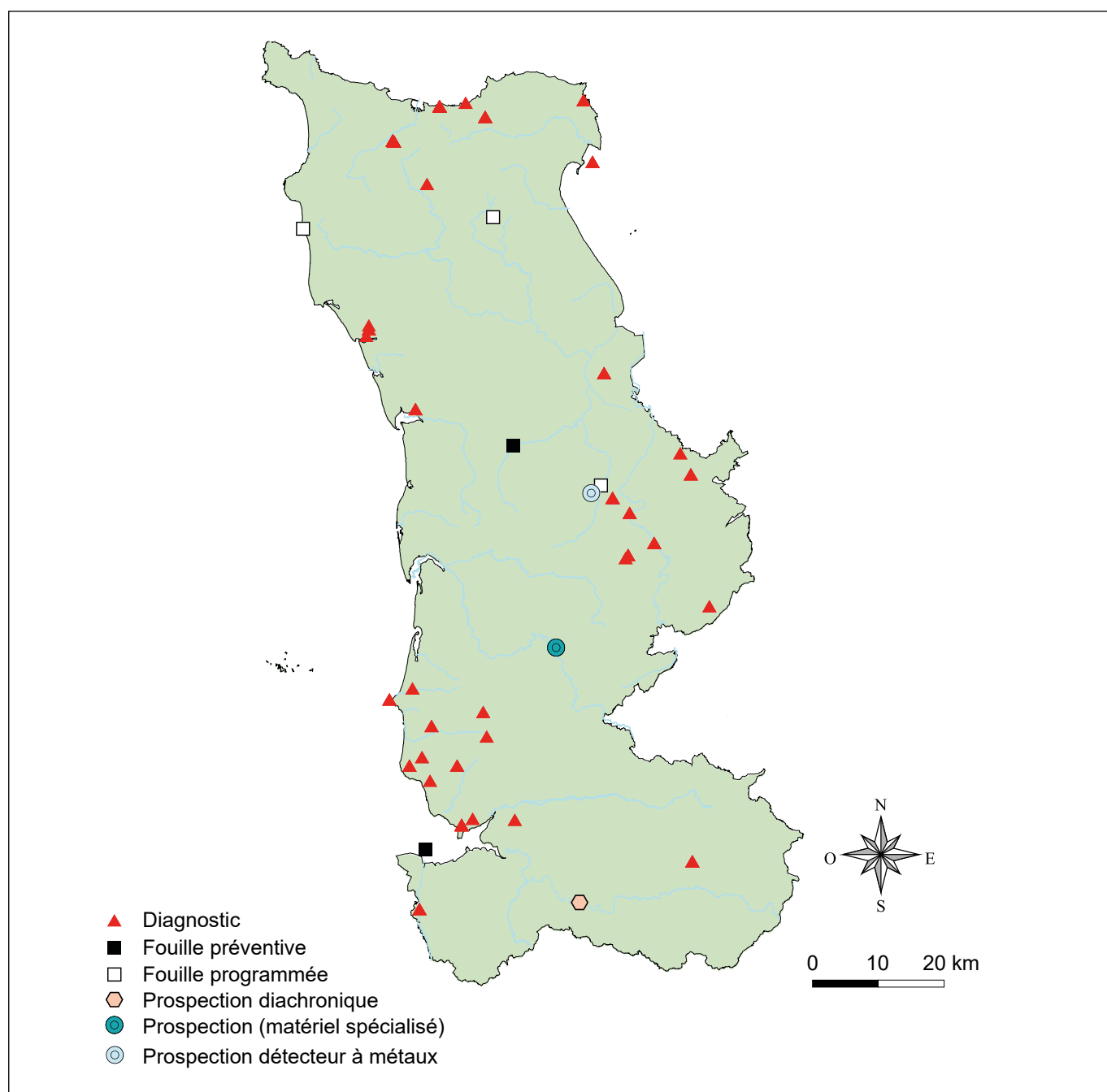


NORMANDIE

Carte des opérations autorisées dans le département de la Manche

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de la Manche

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164501	Agneaux Route de Rocreuil, parcelles AR 184 et 188	Céline Prigent INRAP	Diag	MOD	3392 Limité
164431	Amigny Opération Cobra	Alexis Gorgues SUP	FP	CONT	Ø
164482	Barfleur, Gatteville-le-Phare La Grande Forgette, 9 rue de Cherbourg	Anthony Lefort INRAP	Diag	GAL	3401 Positif
164383	Bourgvallées Saint-Samson-de-Bonfossé, Le Haut Hamel	Benjamin Hérard INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3309 Limité
164459	Bourgvallées Saint-Samson-de-Bonfossé, rue au Tellier	Benjamin Hérard INRAP	Diag	IND	3365 Positif
164469	Bourgvallées 16 route du Val de Vire	Benjamin Hérard INRAP	Diag	MÉD MOD	3287 Positif
164508	Bretteville Route Touristique, Route du Grand Chemin	François Charraud INRAP	Diag	/	3559 Négatif
164496	Brix Route de Saint-Jouvin	David Flotté INRAP	Diag	MOD CONT	3442 Limité
164450	Carentan-les-Marais Saint-Pellerin : Le Grand Ségueville	Benjamin Hérard INRAP	Diag	MÉD	3360 Limité
164378	Carolles La Manouillère, Le Bois de Carolles	Benjamin Hérard INRAP	Diag	CONT	3293 Limité
164461	Cherbourg-en-Cotentin, Tourlaville ZAE Collignon	Jean-Luc Lamache INRAP	Diag	PAL PRO GAL MOD CONT	3395 Positif
164478 164479	Couvains Les Petits Pommiers, tranches 1 et 2	Fabrice Lecampion INRAP	Diag	/	3376 Négatif
164424	Dangy, Quetteville-sur-Sienne, Lengronne, Notre-Dame-de-Cenilly, S ^t - Denis-le-Gast, S ^t -Martin de Cenilly Opération Cobra	Cameron Ross ASS	PMS	CONT	▲

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164494	Donville-les-Bains 23 rue de la Pierre Aiguë	Benjamin Hérard INRAP	Diag	NÉO	3386 Positif
164364	Folligny Village Beausoleil, parcelle B 532	Gaël Léon INRAP	Diag	/	En cours Négatif
164504	Gonneville-Le-Theil Route du Hameau Valognes	Céline Prigent INRAP	Diag	FER HMA MÉD MOD	3399 Positif
164460	Granville Bastion du Logis du Roi	Hélène Dupont INRAP	Diag	MOD CONT	3416 Positif
164432	Hambye Abbaye : abords du carré claustral	Jean-Baptiste Vincent Archeodunum	PMS	MÉD MOD	3364 Positif
164438	La Haye-Pesnel 22 rue des Abrincates	Benjamin Hérard INRAP	Diag	MÉD	3346 Positif
164505	Jullouville Saint-Michel-des-Loups : Les Bougonnières,	Benjamin Hérard INRAP	Diag	PRO CONT	3414 Limité
164442 164443	Martinvast La Grande Fontaine, Les Belles Feuilles 1 et 2	Sophie Pillault INRAP	Diag	FER GAL HMA CONT	3415 Positif
164376	Le Mont-Saint-Michel Église : mur de soutènement ouest	Elen Esnault INRAP	F. Prév.	MÉD MOD	3446 Positif
164381	Pontorson Chaussée de Villecherel	Ludovic Le Gaillard INRAP	Diag	MOD CONT	3348 Positif
164436	Porbail 43 rue Aubert	Anthony Lefort INRAP	Diag	/	3400 Négatif
164409	Portbail Le Carigny	Anthony Lefort INRAP	Diag	FER GAL	3349 Positif
164410	Romagny-Fontenay ZA Teractive nord	Benjamin Hérard INRAP	Diag	FER GAL MOD CONT	3350 Positif
164428	Le Rozel Le Pou	Dominique Cliquet SRA	FP	PAL	3419 Positif
164502	Saint-Aubin-des-Préaux Hameau Le Coudray	Benjamin Hérard INRAP	Diag	CONT	3402 Limité
164440	Saint-Clair-sur-L'Elle Rue du Pont de la Pierre	Lydia Guérin INRAP	Diag	CONT	3332 Limité
164404	Saint-Germain-sur-Ay Hameau Ermisse	Élisabeth Tribouillard INRAP	Diag	MÉD MOD	3334 Positif
164487	Saint-Jean-le-Thomas Chemin de l'Amont de Pennerie	Benjamin Hérard INRAP	Diag	IND	3389 Limité
164401	Saint-Sébastien-de-Raids Sablière de la Cavée, tranche 2, phase 1	Lydia Guérin INRAP	F. Prév.	PRO GAL CONT	3689 Positif
164454	Saint-Senier-sous-Avranches 102 rue Jeanne Paisnel	Élisabeth Tribouillard INRAP	Diag	CONT	3345 Limité
164488	Saint-Vaast-la-Hougue Île de Tatihou, Fort Vauban	Lydia Guérin INRAP	Diag	MOD CONT	3417 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164372	Sartilly-Baie-Bocage Place de la Mairie, Grande Rue et rue des Halles	Hélène Dupont INRAP	Diag	MÉD MOD	3405 Positif
164475	La Sélune	Emmanuelle Miejac INRAP	PI	MÉD MOD	3434 Positif
164400	Thèreval Route de la Grotte	Élisabeth Tribouillard INRAP	Diag	FER GAL CONT	3333 Positif
164253	Thèreval Hébécrevon : Opération Cobra	Cameron Ross AUT	PMS	CONT	En cours Positif
164462	Torigny-les-Villes Guilberville, Le Bourg	Lydia Guérin INRAP	Diag	CONT	3366 Limité
164417 164418	Vains Le Champ de Foire, parcelles ZB 69 et 103	Fabrice Lecampion INRAP	Diag	MÉD MOD	3331 Positif
164368	Vains Les Domaines	Jean-Claude Durand INRAP	Diag	/	3282 Négatif
164420	Valognes Agglomération antique d'Alleaune	Laurence Jeanne SUP	FP	GAL	3418 Positif

▲ Les opérations engagées en 2020 et achevées en 2021 seront publiées dans le *Bilan scientifique* 2021.

Ø : notice non rendue

NORMANDIE

MANCHE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

Moderne

Agneaux
Route de Rocreuil

Un diagnostic archéologique de 21 873 m² a été prescrit sur les parcelles AR 184 et 188, au lieu-dit « Le Rocreuil » à Agneaux, préalablement à la construction d'un lotissement par la société Cap Invest.

À l'issue de ce diagnostic, qui aura couvert 9,5 % de l'emprise du projet par la réalisation de 10 tranchées, aucune occupation ancienne du site n'a pu être attestée. Les indices archéologiques ne permettent pas d'indiquer une fréquentation du site antérieure aux époques moderne et contemporaine. Pour ces

périodes, les vestiges mis au jour correspondent à des fosses de plantation et des fossés parcellaires dont la plupart s'intègrent tous de manière cohérente dans la trame parcellaire actuelle et renseignent donc l'aménagement et la gestion du paysage durant ces trois derniers siècles.

Céline PRIGENT
INRAP

Antiquité

Barfleur
La Grande Forgette, 9 rue de Cherbourg

Cette opération a été prescrite dans le cadre du projet d'aménagement d'une zone de stationnement pour le stade Louis Debrix et l'EHPAD Le Chosel porté par la commune de Barfleur. La surface à diagnostiquer était de 4 396 m².

À l'issue de ce diagnostic, 34 structures archéologiques ont pu être mises au jour. Elles se rattachent principalement à l'époque romaine et plus précisément au Haut-Empire. La céramique recueillie indique une occupation centrée sur les II^e et III^e siècles de notre ère. Ces structures (sols, fosses et fossés) affleurent à une profondeur variant de 0,60 à 1,20 m. Elles occupent l'ensemble de l'emprise et couvrent la presque totalité de la surface ouverte au point que le substrat n'a souvent pu être observé qu'à l'occasion de coupes mécanisées. Cette forte densité atteste assurément une occupation dense qui dépasse l'emprise globale du projet. L'abondance des fragments de tuiles (NR : 303 ; 58 kg) et des tessons de céramiques domestiques (jattes, cruches, gobelets ; NR : 540 ; 10,8 kg)



Barfleur, La Grande Forgette : céramique antique recueillie au sein d'un fossé (A. Lefort).

témoignent de la présence d'un habitat dont le statut et la nature exacte restent désormais à caractériser (habitat isolé, groupé, rural, péri-urbain ?).

La proximité immédiate des parcelles visées par ce projet avec le port et le bourg historique fait de cette emprise une fenêtre d'autant plus intéressante pour appréhender pour la première fois le Barfleur antique,

qu'elle est aujourd'hui l'une des dernières disponibles du secteur.

Anthony LEFORT
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Bourgvallées

Saint-Samson-de-Bonfossé : Le Haut Hamel

Contemporain

Le diagnostic archéologique, mené sur l'emprise du futur lotissement prévu à Bourgvallées sur l'ancienne commune de Saint-Samson-de-Bonfossé, impactant une surface d'environ 2 ha, a révélé la présence d'anciens fossés parcellaires ainsi que de fosses d'extraction de schiste. L'ensemble de ces découvertes couvre la période allant de la fin du Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle.

Ces découvertes permettent de constater une certaine

continuité de l'organisation du parcellaire depuis au moins le Bas Moyen Âge. En revanche, il n'a pas été mis au jour de vestiges traduisant une quelconque occupation. Sur le plan scientifique, les résultats du diagnostic archéologique s'avèrent donc limités.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Indéterminé

Bourgvallées

Saint-Samson-de-Bonfossé : rue au Tellier

Le diagnostic archéologique réalisé à Saint-Samson-de-Bonfossé (commune nouvelle de Bourgvallées), sur une surface de 12 570 m², a révélé la présence de petits fossés d'un parcellaire antérieur à celui du début du XIX^e siècle. Les segments de fossés lui correspondant n'ont pas livré de mobilier archéologique permettant de le dater. Une structure sur poteaux a été mise en évidence en limite sud de l'emprise. Elle est composée d'au moins 20 trous de poteaux et s'inscrit sur une surface de 70 m². Les trous de poteaux sont de forme ovale à circulaire, de tailles variées avec des diamètres oscillant entre 15 et 75 cm, et leur répartition suggère un aménagement

de forme sub-rectangulaire, long d'environ 10 m pour une largeur de 7 m. L'un des trous de poteaux est installé dans le comblement d'un des fossés du parcellaire précédemment évoqué. La fouille de neuf d'entre eux s'est avérée stérile en mobilier archéologique et aucun niveau d'occupation n'a été décelé. La nature et l'époque de ces vestiges demeurent inconnues.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Bourgvallées

16 route du Val de Vire

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise de 18 825 m² retenue pour l'aménagement du lotissement « Le Jardin du Moulin » a révélé, pour l'essentiel, la présence d'une trame parcellaire d'époque moderne et d'un chemin desservant un moulin à eau installé sur la Vire et indiqué sur les documents cartographiques du XVIII^e siècle. À ces découvertes s'ajoute l'assise d'un mur en plaquettes de schistes qui a pu être daté du Moyen Âge grâce à deux petits tessons de céramiques collectés entre les pierres. Cette structure,

qui n'est conservée que sur une longueur de 150 cm, une largeur de 40 cm et une hauteur de 5 cm, a été largement détériorée par le creusement d'un fossé parcellaire moderne et, sans doute, une intervention visant à la récupération de pierres. Sa nature et sa fonction demeurent énigmatiques

Benjamin HÉRARD
INRAP

Moderne
Contemporain

Brix
Route de Saint-Jouvin

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur les parcelles cadastrales D 1849 et 1853 a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 5 332 m². Brix est un village situé à 9 km au nord-ouest de Valognes et à 10 km au sud de Cherbourg-Octeville, installé sur un éperon barré protohistorique. Dans le cimetière actuel de l'église, une nécropole du haut Moyen Âge a été identifiée. Un château médiéval se trouve également dans l'emprise de l'éperon barré et un dépôt de l'âge du Bronze a été mis au jour à l'emplacement du château. Malgré la richesse du contexte

archéologique, peu de vestiges ont été mis au jour lors du diagnostic. Aucun d'entre eux ne semble relever des périodes protohistorique, antique ou médiévale. Les cinq fosses et les sept fossés mis au jour paraissent être des structures fossiles de l'organisation parcellaire actuelle, laquelle est active au début du XIX^e siècle ainsi que l'atteste le plan cadastral dit « napoléonien ».

David FLOTTÉ
INRAP

avec la collab. de Loïc MÉNAGER et Laurent VIPARD

Moyen Âge

Carentan-les-Marais
Saint-Pellerin, Le Grand Ségueville

Le diagnostic archéologique effectué à Carentan, au lieu-dit Le Grand Ségueville, en prévision de l'aménagement d'un lotissement sur une surface de 6 190 m², a révélé la présence d'anciens fossés de parcelles et une probable petite carrière. Seul l'un des fossés mis au jour a livré du mobilier archéologique, qui consiste en trois tessons de céramiques attribuables au Moyen Âge au sens large. L'un des fossés borde un ancien chemin marquant la limite sud du diagnostic archéologique tan-

dis que celui ayant livré de la céramique est parallèle à nombre de limites parcellaires actuelles environnantes. Ces indices permettent d'envisager que le réseau de fossés mis en évidence ainsi que le parcellaire actuel trouvent leur origine à l'époque médiévale.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Indéterminé

Carolles
La Manouillère, Le Bois de Carolles

Le diagnostic archéologique réalisé sur les terrains voués à l'aménagement d'un lotissement sur une surface de 12 516 m² s'est avéré peu concluant. N'ont été repérés que trois fossés correspondant vraisemblablement à des limites parcellaires et deux fosses d'extraction de sable granitique. Aucun de ces

aménagements n'a livré de mobilier archéologique permettant de les dater. Les fossés semblent toutefois antérieurs au cadastre de 1827.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Paléolithique
Protohistoire

Cherbourg-en-Cotentin, Turlaville
ZAE Collignon

Antiquité
Moderne, Contemporain

La première occupation, relativement ténue, concerne le Paléolithique Moyen, avec un niveau de plage fossile incorporant de l'industrie lithique. L'état de conservation des silex est variable avec des états de surfaces allant du silex lustré à l'artefact roulé. L'intérêt principal de ce lambeau de formations pléistocènes consiste en la

présence d'un niveau de sable permettant d'effectuer des datations OSL. Ce nouveau jalon participe à la connaissance des occupations littorales et à l'établissement d'une chronologie des plages perchées du Pléistocène moyen et supérieur du Nord-Cotentin. La seconde occupation datée du Bronze Moyen-Final,

a été identifiée sur une surface importante de l'opération. La mise au jour d'un système fossoyé imposant de la Protohistoire ancienne représente une découverte majeure pour ce secteur géographique. Ce réseau fossoyé se matérialise par de grands axes formant des espaces clos et semi-ouverts. Au sein de ces espaces de nombreuses structures témoignent d'une occupation dense. Cette configuration n'est pas sans rappeler les sites de Tatihou (Marcigny et Ghesquière, 2003) et de Carquebut (Paez-Rezende, 2016). La découverte de fragments de moule(s) liés à la métallurgie du bronze est un fait rare. La perspective d'étude d'un potentiel atelier de fondeur en lien avec un habitat serait exceptionnelle. L'âge du Bronze est aussi représenté par 3 cercles funéraires de type tumulus. Dans l'attente de datation C14, cet ensemble funéraire situé à 300 m de la zone d'habitat n'est pour l'instant pas rattaché chronologiquement de manière certaine. Il n'est pas impossible que des investigations complémentaires révèlent d'autres structures similaires.

La troisième occupation d'ampleur est à attribuer au second âge du Fer. Elle se caractérise par un enclos d'habitat, riche en structures archéologiques livrant de la céramique de La Tène finale. Un parcellaire et un probable chemin se développent autour de l'enclos et participent à la gestion du territoire dans les environs immédiats de l'habitat. Ce type d'occupation est encore très mal documenté pour le Nord Cotentin.

Cependant, la découverte de structures similaires lors du diagnostic effectué sur la parcelle voisine du

« Quartier Chardine » (Aubry, 2014) témoigne d'une occupation couvrant un vaste territoire incorporant au moins le rebord du plateau, son versant et l'ancienne plaine littorale, permettant une mise en perspective avec les fermes et les enclos bien documentés de la Plaine de Caen.

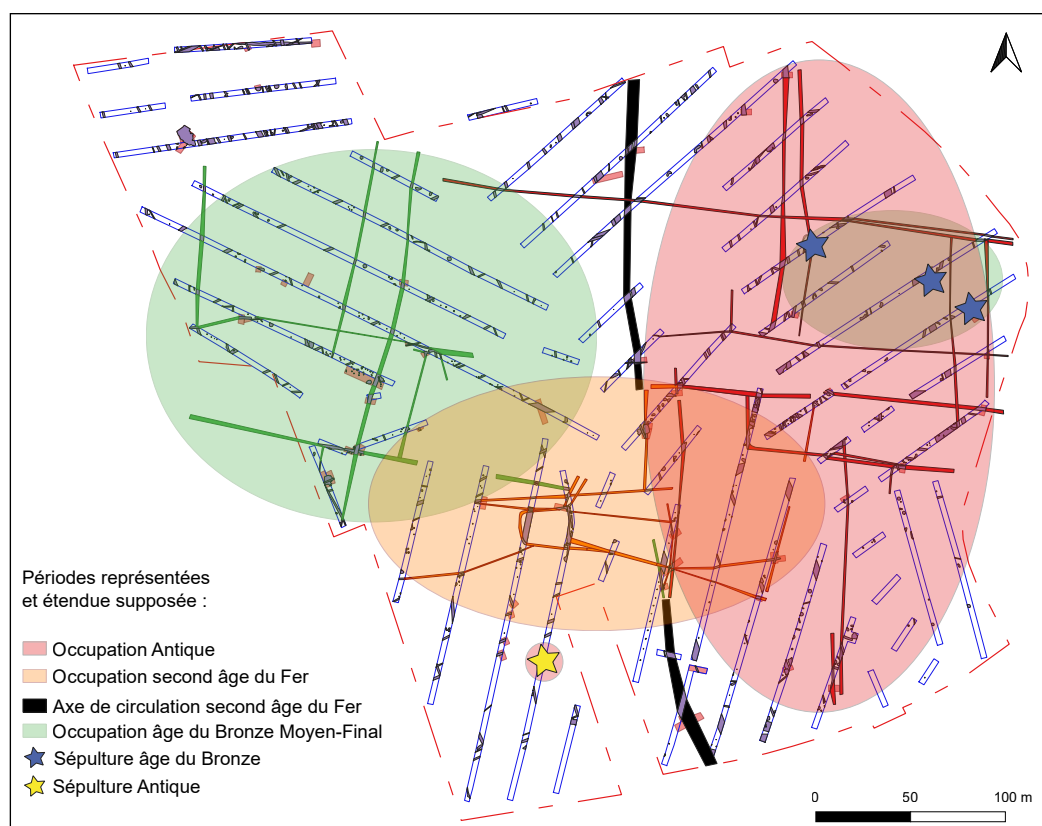
La dernière occupation notable s'inscrit dans la continuité de la précédente avec un probable enclos quadrangulaire et un système parcellaire fondé au Haut-Empire, reprenant certains axes de l'occupation antérieure et perdurant jusqu'au IV^e siècle. Le grand nombre de structures découvertes dans l'enclos attestent de l'existence d'un habitat rural et de la probable présence d'un groupe funéraire de petites dimensions (familial ?). Tout comme pour le site du second âge du Fer, peu d'occupations de ce type ont pu être documentées dans le département de la Manche. L'étude de ce site, situé à 3 km de l'agglomération de *Coriallo*, permettrait ainsi de renseigner ces occupations agricoles aux abords des agglomérations romaines et de préciser leur rôle économique, notamment en ce qui concerne les stratégies d'approvisionnement de ces centres urbains. Aussi, les céramiques d'importations lointaines mises au jour dans le cadre du diagnostic (Sud Bretagne, Maurétanie Césarienne, Bétique, côte Tyrrhénienne) nous renvoient vers une thématique plus large, inhérente au statut de la ville de Cherbourg et des sites antiques environnant (?).

Des recherches complémentaires permettraient de préciser le rôle joué par *Coriallo* dans les échanges

avec la *Britannia*.

Enfin et dans une moindre mesure le diagnostic a aussi permis de mettre en évidence une occupation à vocation agricole pour les périodes modernes et contemporaines, ainsi que quelques vestiges du dernier conflit mondial.

Jean-Luc LAMACHE
INRAP



Cherbourg-en-Cotentin, Turlaville, ZAE Collignon : plan général phasé et restitution supposée des occupations (J.-L. Lamache).

Un diagnostic archéologique a été effectué dans le jardin d'une maison destiné à accueillir une seconde habitation à 1,50 m du menhir de la Pierre Aiguë, situé dans la propriété. Trois tranchées de sondage ont été réalisées sur l'emprise du projet. Celle implantée à environ un mètre du menhir a révélé la présence de deux blocs gisant à plat, côte à côte, à 45 cm de pro-



Donville-les-Bains, 23 rue de la Pierre Aiguë : vue zénithale du menhir et des blocs découverts lors du diagnostic (L. Vipard).

fondeur. Ces deux éléments sont en quartzite comme le menhir localisé à proximité immédiate. Le premier est long d'environ 2 m pour une largeur maximale d'un mètre avec une forme légèrement ogivale. Le second adopte une forme se rapprochant de celle d'un triangle isocèle de 1 à 1,20 m de côtés. Leur épaisseur est estimée à 30 ou 40 cm, leur face apparente étant très globalement plane. Il n'a pas été décelé la présence d'un éventuel calage ou d'une fosse d'implantation permettant d'envisager que le grand bloc corresponde à un second menhir (le bloc plus petit, étant, dans cette hypothèse un fragment du premier). De même, aucune fosse pouvant indiquer un geste d'enfouissement volontaire n'a été mise en évidence dans l'encaissant sableux. En revanche, le menhir actuellement visible et parfaitement dressé, comporte une échancrure particulièrement marquée sur la face située devant les deux blocs à plat (ainsi que de nombreuses fissures plus ou moins prononcées). L'hypothèse de fragments détachés de la Pierre Aiguë semble donc à privilégier au vu de l'ensemble de ces observations. Dans ce cas, cette fracture se serait produite avant le XIX^e siècle (et peut-être même bien avant). En effet, l'examen des rares photographies, dessins ou descriptions du mégalithe, permet de constater que son allure n'a guère changé depuis cette époque.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Un diagnostic archéologique de 7 000 m² a été prescrit sur les parcelles C 945 et 946, route du hameau Valognes à Gonneville-Le Theil, préalablement à la construction d'un lotissement. À l'issue de ce diagnostic, le potentiel archéologique révèle une occupation ancienne du site. Les vestiges recensés concernent 24 fossés, 9 fosses et 9 points mobilier. La trame parcellaire et les points mobilier topographiés situent les vestiges entre l'âge du Bronze ancien / moyen et l'époque moderne avec une activité plus marquée au Moyen Âge classique et au haut Moyen Âge.

Sur les 9 fosses enregistrées, 6 correspondent à des fosses de plantation de pommiers encore visibles sur les photographies aériennes de 1947.

La densité des vestiges et du mobilier recueillis s'avère non négligeable au regard de la surface diagnostiquée. La majorité d'entre eux (XIII^e-XVI^e siècles) pourrait être corrélée avec l'environnement archéologique de la parcelle. En effet, le château de Gonneville (XII^e-XVII^e siècles) se situe à moins de 400 m et l'église Saint-Martin (XV^e siècle) à moins de 500 m du diagnostic.

Céline PRIGENT
INRAP

Le diagnostic a été prescrit préalablement au projet de restauration du musée d'Art et d'Histoire de Granville situé dans les bâtiments de « la porte de l'Œuvre », porte principale de la Haute-Ville fortifiée. L'emprise de la prescription, de 1 035 m², inclut le jardin du musée « le bastion du Roi » et le square Potel en contrebas. Sept tranchées ont été effectuées dont quatre dans l'emprise du cavalier et trois dans le square Potel. L'étude documentaire (plans et rapports du Génie), les sondages sédimentaires et l'étude du bâti permettent d'identifier six phases de construction pour le cavalier de l'Œuvre inscrit dans un système de défense bastionné créé en partie au début du XVII^e siècle.



Granville, bastion du Logis du Roi : vue générale du jardin du musée d'Art et d'Histoire pendant le diagnostic à partir du nord (B. Croisy).

Le premier état véritablement identifiable dans les sources, corroboré par l'étude du bâti, est celui identifié par Vauban en 1686 : une entrée vers la ville qui s'effectue par le sud, sous le logis du roi qui remplace un châtelet contemporain des premières fortifications de la ville au XV^e siècle, dont l'entrée était alors orientée vers la rue du Faubourg. L'entrée est protégée par un cavalier qui surveille la rue. Ce cavalier est installé sur un bastion qui domine le port. Sur les plans du Génie du début du XVIII^e siècle, on ne perçoit pas l'architecture intérieure du cavalier : possède-t-il un talus interne ? une plateforme haute soutenue par la muraille ? La gaine d'artillerie enterrée est-elle présente mais non figurée ? L'étude du bâti donne des éléments pour démontrer qu'un premier état de la gaine existerait déjà lors de cette première phase. La tranchée 4 qui a permis de sonder la plateforme du cavalier de part en part sur 2,7 m de profondeur n'a pas atteint le sol naturel situé à 6,4 m environ de la surface actuelle, ni une éventuelle plateforme antérieure. Un système de couloir contrôlé

par deux bâtiments situés en contrebas protège alors cette entrée. Les sondages effectués dans le square Potel n'en ont pas montré de vestiges.

Au milieu du XVIII^e siècle, le cavalier a la même géométrie mais semble transformé peu à peu en jardin par le fermier logeant dans le logis du gouverneur. La création d'une terrasse et d'un puits à ciel ouvert à l'extrémité sud de la gaine d'artillerie, accompagne cette conversion. Le sol de l'espace intérieur du cavalier était donc vraisemblablement au même niveau que celui de la gaine, c'est-à-dire à peu près 4 m plus bas que le niveau de sol actuel. Le sas qui protégeait l'entrée a disparu et l'urbanisation au pied du cavalier et de part et

d'autre de la rue du Faubourg s'est nettement développée. La défense de l'entrée est donc négligée malgré les nombreux projets que le Génie tente de mettre en œuvre, en vain.

Le système est modifié entre le milieu du XVIII^e siècle et le plan du projet du Génie de 1767 puisque la porte de la ville et le logis sont intégrés dans « un réduit ». Le cavalier est détruit puis remplacé par un petit ouvrage difficile à analyser : est-ce une plateforme d'artillerie intégrée dans l'emprise du bastion ? Une traverse ? Cet ouvrage est éphémère puisqu'il est lui aussi détruit à partir du plan de 1778. Le plan de 1789 figure alors une parcelle aquarellée en vert, évoquant un jardin. Cet état n'a pas pu être identifié par les sondages, trop peu profonds. L'habitat à l'est du réduit - des échoppes commissionnées - s'est encore densifié et n'a pas laissé de trace dans le sous-sol du square Potel.

Le système connaît une évolution complète lors d'une troisième phase consécutive à l'attaque des vendéens en 1793, attaque qui met en évidence les énormes lacunes défensives de la porte. Le Génie parvient enfin à réviser complètement son architecture : la batterie haute et la batterie basse de l'Œuvre sont ainsi construites à partir de 1794, puis complétées par un système de rempart et de talus. Les murs extérieurs sont probablement soutenus par des contreforts internes visibles sur une des coupes dessinées par l'ingénieur du Génie, qu'il n'a pas été possible d'atteindre au stade du diagnostic. C'est lors de cette phase que le mur sud (qui n'est pas celui aujourd'hui en élévation) est probablement construit sur les fondations du mur sud du réduit de l'Œuvre, détruit une trentaine d'années auparavant. La gaine d'artillerie souterraine est représentée sur le plan de 1797 et confirme la présence du redan qui permet d'entrer dans la galerie, élargie une seconde fois. Un fossé au pied du mur est du cavalier, de plus de 5 m de profondeur est figuré sur les plans mais n'a pu être identifié par l'un des sondages trop

peu profonds. Sur les plans, les bâtiments de part et d'autre de la rue du Faubourg sont détruits, dégagant ainsi la voie. À partir de 1823, des bâtiments sont de nouveaux construits contre l'enrochement au pied du rempart sud. C'est peut-être l'un de ces bâtiments qui a été identifié dans la tranchée 7.

Entre 1843 et 1849, une quatrième phase voit l'agrandissement et le rehaussement de la plateforme du cavalier pour s'adapter au progrès de l'artillerie qui a besoin de plus de place pour évoluer. Cet état correspond à sa physionomie actuelle. Cette phase de remblaiement d'au moins 2 m d'épaisseur, dont les mobiliers sont datés du XIX^e siècle, a pu être analysée grâce à la tranchée 4. L'analyse du bâti identifie la construction du mur de soutènement interne et du mur sud actuel à cette période afin de soutenir les terres rapportées à l'intérieur du cavalier. De ce fait, la gaine d'artillerie masquée par les terres de la plateforme est agrandie une troisième fois. C'est l'état que nous connaissons aujourd'hui. Son extradoss a pu être atteint grâce à l'un des sondages.

L'ouvrage fait encore partie du domaine militaire au milieu du XIX^e siècle, mais il semble que plus aucun plan ni projet ne permette d'analyser son évolution. Le cavalier est déclassé dans les années 1930 avec l'achat par la municipalité du logis du Roi et de ses annexes. Il devient le jardin du musée de Granville. C'est à cette occasion qu'un dernier remblai de rehaussement et des murets sont installés pour aménager le jardin.

Le caractère militaire de l'entrée renaît en 1940 lors de l'occupation de la ville par les Allemands : un blockhaus destiné à barrer l'entrée et à surveiller la rue des Juifs est en effet construit au pied du cavalier et a été découvert dans la tranchée 7.

Hélène DUPONT

avec la collab. de Elen ESNAULT
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Hambye

Abbaye : abors du carré claustral

Le Département de la Manche, propriétaire d'une partie de l'abbaye d'Hambye, a souhaité compléter l'offre de médiation dans le parcours de visite du monument. L'objectif principal du projet, intitulé « Hambye 3D », était la restitution 3D des éléments disparus du monastère, en trois points de vue choisis, afin de permettre aux visiteurs de visualiser la physionomie du site au Moyen Âge. Le projet a été découpé en plusieurs étapes clés : acquisition et production scientifique (étude des sources d'archives, relevé du bâti par tachéomètre et photogrammétrie, analyse du bâti, prospection géophysique), validation des propositions de restitution, choix du support numérique et des contenus, réalisation des gabarits 3D, suivi scientifique des étapes de production, et intégration des modèles numériques. Ainsi, en amont de la restitution, une première étude a été menée en 2018 dans laquelle se croisaient les sources d'archives et l'analyse architecturales des vestiges. Aujourd'hui, les visiteurs ont un panorama de l'abbaye au XV^e siècle dans la basse-cour, l'abbatiale et le cloître.

Cette année, le Département de la Manche souhaite faire évoluer le dispositif de médiation 3D en proposant une modélisation aérienne de l'abbaye, toujours, pour le XV^e siècle. Pour ce faire, il était utile de continuer les études dans les secteurs sud et est, lesquels n'ont volontairement pas été abordés lors de la première campagne d'investigation – hors champ, des vues 3D. Dans ces lieux, les bâtiments ont intégralement disparu et les seuls indices sont conservés dans les sources textuelles et dans le sous-sol. C'est pourquoi une campagne de prospection radar a été commandée

pour révéler le tracé des infrastructures détruites après la Révolution française tout en associant une analyse des archives.

Cette étude complémentaire a permis de mieux cerner l'organisation des espaces à l'intérieur de l'enclos à l'époque moderne avec la localisation du jardin sur lequel se trouvaient les bâtiments du jardinier, et des prés situés au sud du ru de la Doguette. Nous avons retrouvé à partir des sources textuelles l'emplacement de l'infirmerie munie de latrines, qui se trouvait dans le prolongement sud de l'aile des moines. Cet édifice, probablement construit dès le Moyen Âge, n'a cependant pas laissé beaucoup de traces dans les sources pour restituer fidèlement l'organisation des façades et la distribution des espaces. L'égout principal de l'abbaye, qui part depuis la digue à l'est a toutefois été retrouvé en prospection géophysique, lequel passe sous l'infirmerie. Enfin, l'aile sud du cloître a été partiellement révélée grâce au radar et le peu d'informations conservées dans les sources ne permettent pas de restituer fidèlement la façade sud, pourtant visible dans le projet de vue aérienne 3D de l'abbaye.

Jean-Baptiste VINCENT
Archéodunum

Adrien DUBOIS,
CRAHAM, Université de Caen Normandie

Thomas JUBEAU
Analyse Géophysique Conseil

Le diagnostic archéologique effectué dans la partie sud de l'enceinte médiévale du Châtel à la Haye-Pesnel a permis de mettre partiellement au jour le tracé du rempart et d'en visualiser la nature (talus de pierres). Quelques structures fossoyées ont livré des tessons de céramique attribuables à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle, ce qui permet de mieux situer chronologiquement l'occupation du site. Ces aménagements consistent en deux foyers et quelques fosses dont les fonctions demeurent indéterminées.

Aucune construction n'a été décelée par les tranchées. Il a pu être constaté qu'une surface non négligeable de l'emprise du diagnostic a été intensivement remaniée au XIX^e siècle ainsi qu'à une période récente, entraînant inéluctablement la disparition des niveaux d'occupations du Moyen Âge.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Le diagnostic archéologique effectué à Saint-Michel-des-Loups (commune de Jullouville), sur une surface de 16 512 m² vouée à l'aménagement d'un lotissement, n'a essentiellement révélé que la présence de fossés et haies des deux derniers siècles. Seule la présence d'une fosse à profil étroit pourrait indiquer une fréquentation des lieux lors de la Protohistoire. Toutefois, celle-ci n'a pas livré de mobilier archéologique permettant de la dater avec certitude.

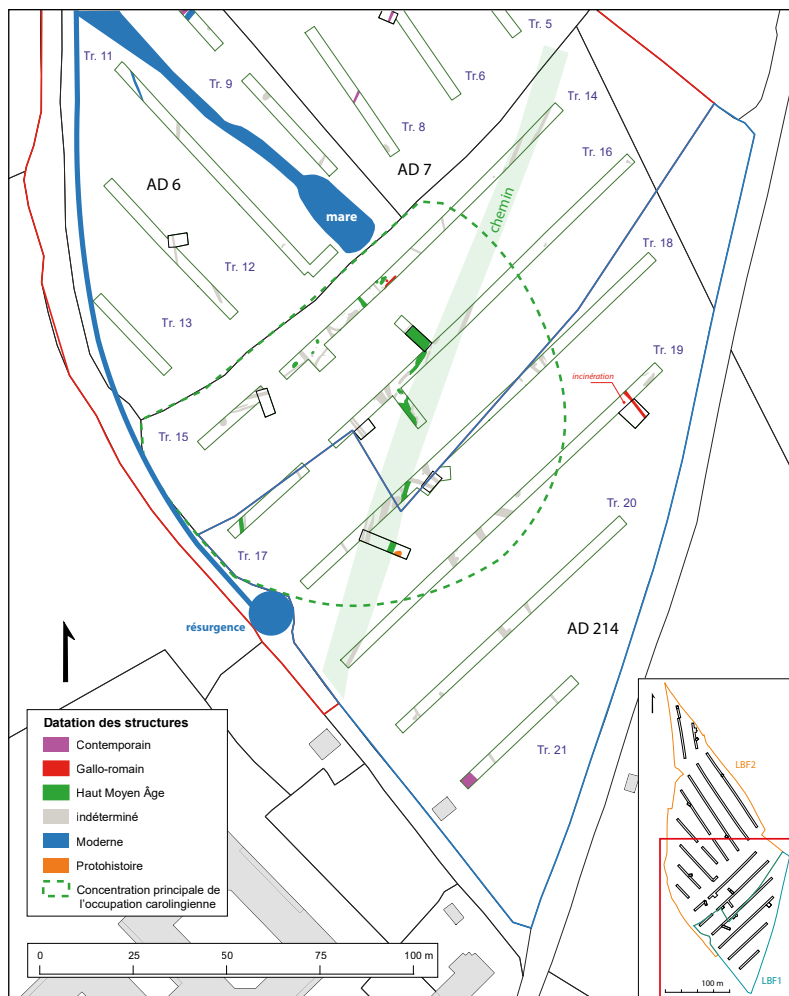
Benjamin HÉRARD
INRAP

Le projet de réalisation d'un lotissement à Martinvast a enclenché deux procédures de diagnostic archéologique conjointes, sur une surface totale de 46 958 m². Elles ont permis la mise au jour d'un habitat rural carolingien, succédant à une occupation gallo-romaine diffuse des II^e-IV^e siècles et précédant une structuration agraire aux époques moderne et contemporaine.

La première phase gallo-romaine est représentée par un probable chemin longeant la Divette associé à quelques fosses éparses. Complétant le corpus, une crémation isolée a été découverte au bord d'un fossé de la même période. La sépulture est constituée de quelques restes osseux brûlés et d'une monnaie de la seconde moitié du II^e siècle déposés dans un pot, lui-même ajusté dans un probable coffret en bois cloué. L'occupation du haut Moyen Âge est centrée sur la partie haute de l'emprise du diagnostic, à proximité de deux points d'eau et aux abords immédiats d'un

chemin. L'étude régressive du cadastre dit napoléonien permet de restituer son tracé jusqu'au Pont, lieu-dit de la commune de Martinvast et toponyme en relation avec le passage de la Divette, fleuve débouchant dans le port actuel de Cherbourg. À l'opposé, vers le sud, aucun réseau fossile ne permet de restituer la continuité de ce chemin. Néanmoins, la prolongation théorique sur 600 m de cet axe vers le sud, aboutit directement sur l'église romane Notre-Dame de Martinvast.

Cette occupation se caractérise par un bâtiment décaissé de 7 m par 10, localement circonscrit par un éventuel solin de blocs de schiste et élévation en torchis, comme semble l'attester la présence d'un éboulis comblant la dépression. Il est associé à plusieurs bâtiments sur poteaux plantés associant des sablières basses. Différentes fosses complètent cette unité domestique s'insérant dans un parcellaire orthonormé. Ce dernier se développe au-delà de la



concentration principale de vestiges et permet de restituer une partie vouée au domaine agricole, (attestée par la présence de graines carbonisées), et éventuellement une autre consacrée à l'artisanat. En effet, la présence d'une forge à proximité du point d'eau peut être envisagée suite à la découverte de rejets de déchets métallurgiques non datés (scories, culots de forge et battitures).

Le mobilier céramique relativement abondant, permet de proposer une période d'occupation entre le VIII^e et la première moitié du X^e siècle. Ce type d'occupation du haut Moyen Âge trouve de nombreux parallèles en Bretagne continentale et dans les zones de peuplement celtique de Grande-Bretagne. Dans la Manche pourtant, moins d'une dizaine de sites a été étudiée, dont ceux de Plomb « Le Mesnil » (Carpentier 2000) et de Fleury « La Jouennière » (Taupin 2000). La très bonne conservation des vestiges, liée à leur recouvrement par une épaisse couche de colluvions (entre 40 et 90 cm), en fait donc un exemple représentatif et significatif de cette période et vient enrichir nos connaissances sur l'implantation humaine du haut Moyen Âge dans la presqu'île.

Sophie PILLAUT
INRAP

Martinvast, Les Belles Feuilles 1 et 2 : concentration de vestiges carolingiens au sud de l'emprise des diagnostics (J.-M. Palluau).

Moyen Âge Moderne

Le Mont-Saint-Michel Église : mur de soutènement ouest

Malgré une étude peu étendue portant sur les deux murs ouest du cimetière, en étroite relation avec les travaux de rejointoiement ou de dépose/repose des maçonneries, l'opération s'est avérée complexe du point de vue de l'accès aux informations en raison, d'une part, des échafaudages, étalements, platelages et matériaux entreposés et, d'autre part, de l'intervention sectionnée en tranches. Le peu de visibilité d'ensemble et l'absence de sondages sédimentaires ne facilitent pas la compréhension.

Malgré tout, en recoupant les informations stratigraphiques, le mobilier récolté lors du nettoyage des coupes ainsi que l'étude des plans anciens, une esquisse de phasage peut être proposée. On remarque notamment que les limites parcellaires sont figées depuis au moins 1690 malgré des modifications de circulations ou des destructions/reconstructions de maisons.

La présente opération a été l'occasion, en outre, de récolter des informations dans l'objectif de l'étude plus globale sur le village (rénovation restructuration et enfouissement des réseaux), étude réalisée par tranches depuis 2015 et dont la 6^e intervention à l'hiver 2020/2021 portera justement sur les venelles autour du cimetière, notamment les venelles sud et est.

Elen ESNAULT
INRAP

La commune de Pontorson, engagée dans la construction d'une offre touristique complémentaire du Mont-Saint-Michel, projette de créer de part et d'autre du Couesnon des espaces voués aux loisirs et à l'accueil, accédant au fleuve et ouvrant sur la ville. Il s'agit de réaménager toute l'entrée occidentale du centre ancien : le square Highworth et la promenade qui lui fait face, contre la rue du Vieil Hôpital, seront terrassés en gradins et dotés d'aires de jeu et de promenade ; divers espaces aujourd'hui en retrait, à l'angle de la route de Saint-Georges et de la chaussée de Villecherel, recevront des aires de stationnement, de jeu et de pique-nique ; enfin, une passerelle dédiée aux piétons et aux cyclistes unira les rives.

Toute l'emprise concernée par ces travaux, soit approximativement 41 000 m², n'était pas ouverte au diagnostic. Celui-ci s'est limité à trois zones, d'environ 14 000 m² dans un herbager qui ouvre sur la route de Saint-Georges (zone 1), d'environ 1 500 m² dans la promenade qui longe la rue du Vieil Hôpital (zone 2), et d'environ 3 500 m² dans le square Highworth (zone 3) ; soit un total de 19 000 m² qui n'atteint pas la moitié de la superficie prescrite.

Chacune des trois zones constitue une opération archéologique, montrant sa stratigraphie propre et livrant des vestiges différents. La zone 1 présente une stratigraphie rudimentaire, qui la rapproche des contextes ruraux, tandis que les zones 2 et 3 présentent des stratigraphies complexes, qui les rapprochent des contextes urbains.

Les vestiges révèlent, de fait, des occupations rurales en zone 1, et des occupations périurbaines en zone 3. Ils ne révèlent rien de marquant en zone 2, où le diagnostic, trop contraint par la rue et le fleuve, n'a pu faire ressortir que des fosses et des remblais du XX^e siècle. Toute la zone 1 est vouée à l'exploitation agricole. Implantée dans le marais du Couesnon, cette exploitation doit composer avec les eaux qui gorgent le fonds limono-sableux. Elle use d'abord de planches et de douves, laniérage bien connu des usages locaux où alternent les pièces tenues hors d'eau et les fossés perpétuellement humides. Les planches comme les douves ont 40 à 45 m de large dans un premier temps, 15 à 20 m de large dans un second temps. Un tessou isolé, découvert au fond d'une douve, est daté du XIV^e siècle et quelques autres éparpillés dans les sols sont modernes. Il semble ainsi que l'exploitation initiale s'ancre dans la période médiévale et se maintient durant presque toute la période suivante.

L'exploitation agricole use ensuite de conduites enfouies. Les premières sont des maçonneries de pierre sèche, qui font un réseau tributaire du canal de Villecherel, voisin de la chaussée. Elles vont par paires et définissent quatre allées rectilignes, larges de 6,60 à

8,90 m, ainsi que des pièces quadrangulaires, larges de 27 à 35 m. Tous les tessons recueillis sont modernes, mais la relation au canal conduit à dater ce réseau du dernier quart du XVIII^e siècle. Les conduites suivantes sont des tuyaux en terre cuite, et les dernières des tuyaux en fibrociment. Aucune ne fait de réseau aussi dense. D'abondants déchets datés de la première moitié du XX^e siècle surmontent les premiers, tandis que le matériau même des seconds conduit à les rapporter aux années 1950 ou 1960.

À la période contemporaine appartiennent aussi quelques fosses et empièvements, qui marquent les plantations d'arbres fruitiers et les allées d'exploitation et de promenade d'un vaste potager, visible sur les clichés cartographiques de 1933. Toute cette composition est commandée par le réseau que dessinent les conduites de pierre sèche, les allées contemporaines se superposant aux modernes. Les clichés en révèlent le plan, qui est un quadrillage régulier, tracé à partir d'une longue allée centrale, et faisant douze pièces d'environ 2 000 m², soit vraisemblablement une vergée. Cet aménagement planifié de la terre, qui la draine, la divise en pièces d'égales superficies, et y crée de profondes perspectives, doit être compris par la proximité de l'hôpital Saint-Antoine de la Charité, prédécesseur de l'actuel Centre hospitalier de l'estran. L'institution religieuse, particulièrement prospère à la fin du XVIII^e siècle, aurait mis en exploitation sa terre en établissant un vaste jardin de rendement, à visée esthétique autant qu'utilitaire. Il n'a pas cessé d'être exploité durant les XIX^e et XX^e siècles.

Toute la zone 3 est dominée par les fortifications de Pontorson. Les éléments reconnus tiennent à un ouvrage secondaire, qui protégeait la porte de Bretagne, et à un fossé qui le précédait, et qui gagnait ensuite le pied du bastion voisin. Ils constituent le plus ancien ensemble de vestiges que l'on puisse dater, quoique la stratigraphie révélant des niveaux antérieurs, suggère que des vestiges médiévaux seraient conservés en arrière de la maçonnerie. Aucun mobilier ne l'atteste cependant.

Inscrit dans un système bastionné, l'ouvrage daterait de la seconde moitié du XVI^e siècle. Il est connu par un plan de 1616 et par des archives de 1621 à 1636 qui se rapportent au démantèlement des fortifications de Pontorson. Il comporte en partie haute, à un niveau d'arasement situé à 1 m sous la surface actuelle, un mur épais de 1 m, conservé sur une hauteur de 2,50 m. Son parement externe montre un grand appareil de granit, son blocage un vrac de schiste. Aucun parement interne n'a été observé. Au même niveau apparaît un remblai de limon argileux qui fait la base d'un terre-plein, portant à 4 m l'épaisseur totale de l'ouvrage, puis une surface de circulation qui semble faire un chemin-

couvert, large d'environ 3 m. Le tout est implanté dans une excavation plus large encore, dont la limite a été relevée à 8 et 10 m du mur.

L'ouvrage comporte aussi en partie basse, dans le fossé, un mur épais de 3,70 m, ou 5 m s'il est chaîné avec le précédent. Son parement externe et son blocage sont identiques, mais le lien entre les deux murs n'a pas été observé. Dégagé sur une faible largeur et une faible hauteur, il ne dit rien de son tracé, ni de sa fonction ou de sa datation.

Le fossé défensif est partiellement rogné par la berge. Son comblement paraît conservé sur une largeur de 10 à 19 m, et il consiste pour l'essentiel en tanguie, apporté par la Manche dans le Couesnon.

Son creusement demeure inconnu : seul le mur de l'ouvrage, faisant escarpe, en donne la limite à l'est, vers la ville.

Le démantèlement des fortifications au cours du deuxième quart du XVII^e siècle est matérialisé par un arasement de l'ouvrage, qu'accompagnent un aplanissement de la rive et, semble-t-il, un aménagement de la berge. Toute l'emprise de l'ouvrage et d'une moitié du fossé est nivelé et, contre le fleuve, bordé d'un limon argileux qui fait l'âme d'un talus. Celui-ci marque la plus ancienne des berges identifiées, qui ne serait donc pas antérieure au XVII^e siècle.

La stratigraphie montre ensuite, sur une hauteur

moyenne de 0,8 à 1 m, toute l'évolution de la rive et de la berge durant les périodes moderne et contemporaine. Sur la rive, on ne voit pas d'occupation prégnante et pérenne, mais quelques chemins et égouts, et un rehaussement continu qu'interrompent deux occupations éphémères.

La première est caractérisée par un fossé imposant, qu'il faut certainement comprendre comme une fortification de campagne établie en 1793, lors de la guerre de Vendée. La seconde occupation est moins éphémère. Elle est caractérisée par un terrassement en rampe et, sans doute, l'ancrage d'une machine ou d'un étai, qui appartiendraient à l'une des cales du chantier naval actif entre 1863 et 1872. La création du square ensuite, à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle, initie donc une longue période d'occupation, bien plus durable que les précédentes.

Sur la berge, on constate que le talus du XVII^e siècle est couvert de tanguie, et qu'une pareille alternance se répète sur des longueurs variant entre 11 m au sud et 22 m au nord. La dernière est datée de la première moitié du XX^e siècle. Il apparaît ainsi que la berge a été continuellement avancée durant trois siècles pour produire enfin le tracé qu'on lui voit aujourd'hui.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Âge du Fer Antiquité

Portbail Le Carigny

Le diagnostic archéologique mené au lieu-dit Le Carigny s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement porté par la société SARL POSEIDON. Mené sur une surface d'environ 4 ha, il a pu mettre en évidence un potentiel archéologique certain.

Les vestiges archéologiques relevés se répartissent en deux secteurs assez distincts. Le premier, concentré autour des trois tranchées les plus proches de la Rue Gilles Poerier, correspond manifestement à l'un des derniers îlots de l'agglomération antique de Portbail. Le second, plus en retrait, regroupe pour sa part un ensemble de fossés parcellaires principalement modernes. La présence d'un fossé de l'âge du Fer de très faible puissance y est toutefois à souligner.

La présence, dans le premier secteur, de vestiges liés à un habitat de l'âge du Fer (fosses, fossé et trous de poteaux) ouvre des perspectives intéressantes pour l'étude de la genèse de l'occupation antique.

La mise en évidence par ailleurs d'une importante voie large d'une douzaine de mètres attire l'attention sur la vocation et l'articulation de cet îlot distant de seulement 300 m du quartier antique du Genestel, fouillé par L. Paez-Rezende (Inrap). Cette structure, empierrée pour faciliter le franchissement d'une zone humide, apparaît en effet comme un élément important pour



Portbail, Le Carigny : vue de la voie antique et de son épais recouvrement (mire : 1 m ; A. Lefort).



Portbail, Le Carigny : détail de l'empierrement de la voie antique (mire : 50 cm ; A. Lefort).

l'étude de la structuration antique du Portbail antique. Cet axe aux dimensions considérables correspond vraisemblablement à un aménagement public important dont l'orientation semble toutefois diverger assez grandement des axes antiques déjà reconnus dans le secteur.

À la lumière de ce diagnostic, le secteur du Carigny apparaît comme une zone de transition entre l'agglomération antique de Portbail, dont la forme demeure encore en l'état fort abstraite, et sa périphérie rurale immédiate.

Anthony LEFORT
INRAP

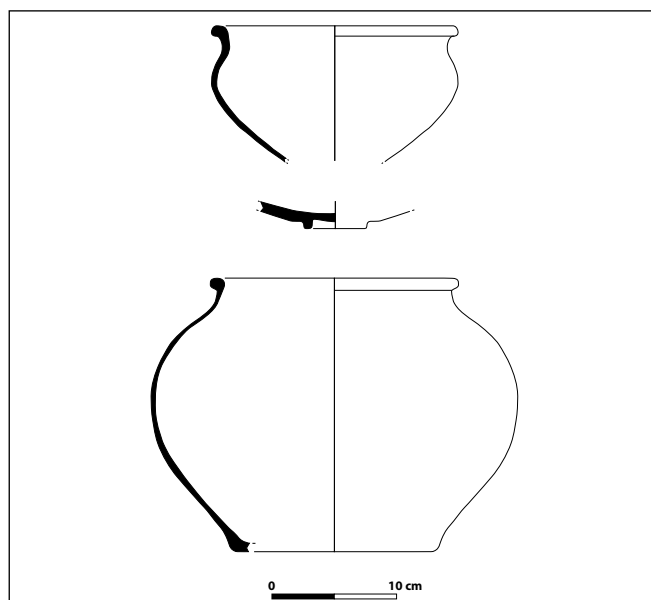
Antiquité
Moderne

Romagny-Fontenay

ZA Teractive nord

Le diagnostic archéologique effectué à Romagny-Fontenay en prévision de l'extension de l'usine Acome a révélé la présence d'une installation gallo-romaine probablement en rapport avec une activité d'extraction de sable. Celle-ci se présente sous la forme d'une vaste fosse entourée d'un enclos et auprès de laquelle des trous de poteaux indiquent quelques aménagements périphériques. À 80 m plus au sud, deux dépôts cinéraires gallo-romains très proches l'un de l'autre ont été mis au jour à proximité de petits fossés évoquant un vaste enclos ou parcelle. Hormis la présence de ces éléments, aucun autre aménagement n'a été décelé en périphérie. Une carrière d'époque moderne et quelques fossés de limites de parcelles non datés complètent ces résultats.

Benjamin HÉRARD
INRAP



Romagny-Fontenay, ZA Teractive nord : urnes cinéraires et fond d'assiette gallo-romain (A. Hérard).

Paléolithique

Le Rozel

Le Pou

Révélaté à Yves Roupin par l'intense érosion qui affecte la dune weichselienne, le site du Rozel est connu depuis 1967. Cette destruction inéluctable a motivé la conduite de deux opérations de sauvetages visant à documenter les niveaux d'occupations paléolithiques, incorporés au massif dunaire et partiellement préservés dans l'abri ouvert dans la falaise de schiste.

Ces deux opérations effectuées en 1969, puis en

1970/1971 sous l'égide de Frédéric Scuvée avaient révélé la présence de vestiges de faune, de foyers et d'industries en silex et en quartz filonien à forte composante laminaire, alors rapportés au Paléolithique supérieur (Scuvée et Véraque, 1984 & 1988).

Les attributions chronostratigraphiques et chrono-culturelles ayant été contestées (Van Vliet Lanoë, 1988 ; Cliquet 1994), un ré-examen du site a été

pratiqué avec une révision de la stratigraphie et des vestiges osseux, mais surtout lithiques. Ce travail a été complété par une série de datations OSL sur sédiment (Folz, 2000 ; Van Vliet Lanoë *et al.*, 2006).

Cette révision du site a confirmé que la dune et les niveaux d'occupations qu'elle incorpore s'inscrivent dans le début du Dernier Glaciaire weichselien et que l'industrie laminaire se rapporte au grand complexe des industries laminaires de débitage volumétrique de la phase récente du Paléolithique moyen du nord-ouest de l'Europe.

L'intensité de l'érosion sur la côte ouest du Cotentin et notamment du massif dunaire du Rozel a motivé, en 2012, la mise en place d'une fouille de sauvetage. Au regard de la densité de vestiges, de l'état de conservation des structures et des mobiliers osseux, et de l'exceptionnelle conservation d'empreintes humaines et animales, cette opération se poursuit afin de tenter de fouiller les niveaux d'occupation néandertaliens avant que la mer n'emporte ces anciennes formations dunaires.

Si les travaux conduits dans les années 1960/1970 avaient déjà souligné le caractère exceptionnel des vestiges (foyers et vidanges de foyers, silex et quartz taillés, ossements de grands mammifères consommés), attestant de l'existence de lieux de vie conservés dans la dune (habitats, espaces dévolus aux travaux de boucherie ou à la taille du silex...), les fouilles effectuées depuis 2012 confirment ce premier constat.

Le cadre stratigraphique proposé par B. Van-Vliet-Lanoë a été confirmé par les observations géomorphologiques faites lors des terrassements et pendant les fouilles (J.-P. Coutard, B. Van Vliet-Lanoë et G. Jamet). La formation dunaire s'inscrit dans le début du Dernier Glaciaire (stade isotopique 5), ce qui a été confirmé par les datations radionumériques (Mercier *et al.*, 2019).

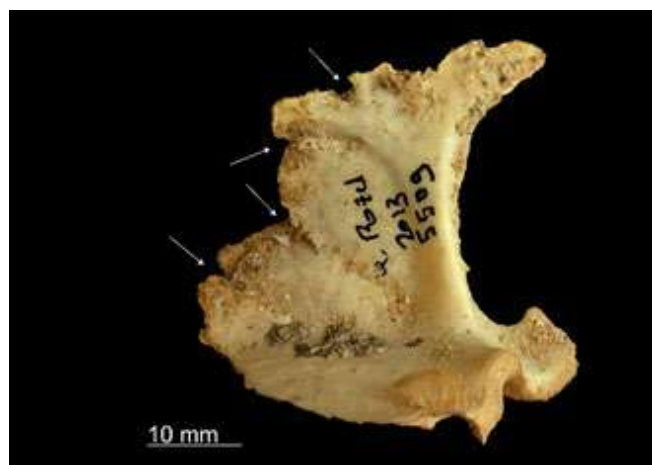
En 2020, malgré une période de fouille plus courte et une équipe réduite du fait des conditions sanitaires, nos investigations se sont portées sur les niveaux d'occupation se trouvant au pied de la station topographique : sol D3b.3 de la dune supérieure et la partie sommitale du Complexe D3b.4 de la dune inférieure.

Ces niveaux ont livré 332 nouvelles traces et empreintes, principalement de pieds humains se rapportant principalement à des enfants et à des adolescents, ce pour tous les niveaux investigués.

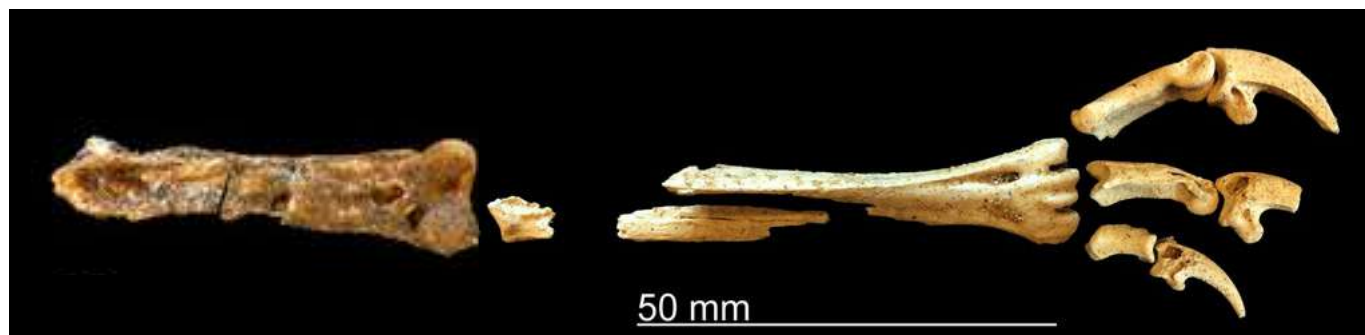
La distribution des empreintes de pieds dans le Complexe D3b.4, correspondant à des sols interstratifiés de nappages de sable apporté par le vent confirme bien le fait que ce secteur du massif dunaire correspond bien à une zone de « stationnement » des jeunes individus (« aire de jeu » ?) se trouvant en périphérie des aires de traitement des carcasses animales (récupération de viande, de moelle et de peau, cuisson et fumage).

À l'issue de la campagne 2020, ce sont plus de 1 880 traces et empreintes qui ont été mises au jour, représentant plus de 95 % des empreintes de néandertaliens actuellement connues pour l'ensemble du monde néandertalien. Signalons la mise au jour d'environ 90 empreintes de pieds constituant des pistes de néandertaliens dans le sud-ouest de l'Espagne datées d'environ 115 000 ans.

Les travaux de post fouille portant sur les micro-vertébrés et l'avifaune apportent une importante contribution à la connaissance des paléo-environnements, des paléo-climats et de la période de fréquentation du site par ces animaux. Ces derniers se trouvent sur le site à la belle saison (printemps et été), période durant laquelle les néandertaliens sont absents. Ces résultats corroborent les observations effectuées sur la grande faune qui attestaient une occupation humaine du site à la mauvaise saison (automne, hiver, voire début printemps). Pour ces micro-vertébrés (rongeurs, taupes,

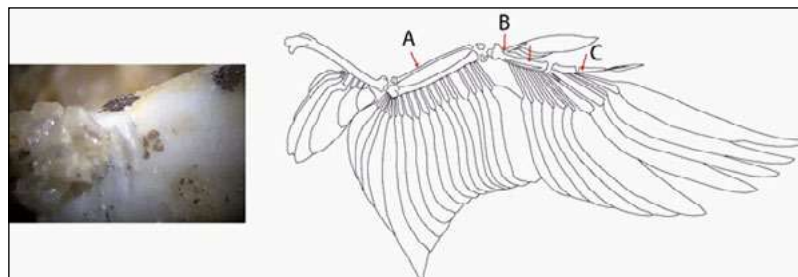


Le Rozel, Le Pou : traces de bec laissées par un rapace sur un sternum de guillemot (*Uria* sp., 5509, niveau D3b.2) (Q. Goffette).



Le Rozel, Le Pou : patte de buse partiellement en connexion (6829-6856, sommet D3b.4/5) (Q. Goffette).

batraciens, lézards, reptiles) et pour les oiseaux, l'excellent état de conservation des vestiges osseux a permis de déterminer l'origine de ces restes sur le site : mort naturelle, restes d'animaux consommés par des prédateurs (renard, oiseaux de proie). Enfin et surtout quelques vestiges d'avifaune témoignent d'une vraisemblable récupération de serres d'une buse, phénomène attesté dans de rares sites paléolithique



Le Rozel, Le Pou : radius (A), carpométacarpe (B) et seconde phalange du 2^e doigt (C) de l'aile droite d'un goéland de la taille du goéland marin (*Larus cf. marinus*) présentant des traces de découpe. À gauche, incisions présentes sur la phalange (C) (Q. Goffette).

moyen : Krapina en Croatie (Radović *et al.*, 2020), les Fieux (lot ; Laroulandie, 2020) et de prélèvement de rémiges sur des ailes de goéland et d'un rapace diurne de la taille d'un circaète. L'exploitation des oiseaux pour la récupération de plume est attestée en Italie à Fumane (Peresani *et al.*, 2016 ; Romandini *et al.*, 2016) et en Espagne dans les sites de Gibraltar (Finlayson *et al.*, 2012). Ces prélèvements témoignent de pré-

occupations non matérielles tout comme la présence du petit bloc d'hématite trouvé dans la dune inférieure.

Le site du Rozel apporte donc une contribution majeure à la connaissance des paysages du début weichselien dans lesquels évoluaient les humains, à la perception des néandertaliens, tant sur la constitution des groupes, que sur la gestion de l'espace ou les traditions culturelles.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

Contemporain
Indéterminé

Saint-Aubin-des-Préaux

Le Coudray

Le diagnostic archéologique effectué à Saint-Aubin-des-Préaux sur une surface de 17 745 m² vouée à l'aménagement d'un lotissement, a révélé la présence de fossés et haies correspondant à deux trames parcellaires et d'un chemin. La première est conforme à l'organisation indiquée sur le cadastre de 1827 qui n'a été remaniée qu'en 1971 à l'occasion de travaux de

remembrements. Le second système parcellaire, qui présente des orientations sensiblement différentes, lui est antérieur mais n'a cependant pu être daté du fait de l'absence de mobilier archéologique.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Contemporain

Saint-Clair-sur-L'Elle

Rue du Pont de la Pierre

Un projet de lotissement à Saint-Clair-sur-L'Elle a occasionné la prescription d'un diagnostic sur les parcelles AD 29, 30, 140, 141 et 153. Elle a été motivée par la présence à proximité d'édifices médiévaux, tels une motte castrale et sa basse-cour.

S'étendant sur une superficie de 20 408 m², treize tranchées principales orientées nord-ouest/sud-est et sud-ouest/nord-est ont été réalisées afin de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques.

Différentes entités archéologiques ont été enregistrées sur l'ensemble de l'emprise, avec une concentration des vestiges localisée principalement sur les parcelles AD 29 et 153. Les niveaux d'apparition semblent suivre deux pendages observés : un premier est/ouest, établis entre les parcelles 153 et 29 de 1 % puisque la structure

St 12 002 (Sd 12) a été enregistrée à 50,90 m Ngf alors que l'entité St 3005 (Tr 3) a été observée à 50,02 m Ngf. Un second pendage d'orientation nord-est/sud-ouest de 1 % sur la parcelle AD 29 a été inscrit entre les fosses St 5000 de la tranchée 5 (50,88 m Ngf) et St 3005 (50,02 m Ngf).

Les entités sont principalement représentées par des structures fossoyées et de drainage, dont la datation exacte, l'origine et la durée de fonctionnement ne peuvent être établies à partir de l'étude des mobiliers puisque aucun n'a été découvert. Néanmoins, un tri a été opéré à partir de critères cartographiques (comparaison avec le cadastre actuel, le cadastre napoléonien et une photographie aérienne de 1950-1965) et de critères morphologiques (orientation, disposition, etc.). Ce protocole, mis en place lors

du diagnostic archéologique de David Flotté sur les communes de Marcey-Les-Grèves, Saint-Jean-de-la-Haize et Ponts (50)¹, permet aborder l'évolution à l'échelle d'une parcelle, d'une commune, d'une région et encore plus largement, à l'échelle nationale. Le fossé est une entité archéologique témoignant des besoins, usages et envies de l'homme et des faits sociétaux, en perpétuel mouvement. Il marque la volonté d'une activité agro-pastorale ancienne, d'une sédentarisation dont le centre d'habitat n'est jamais loin des exploitations.

1 FLOTTÉ D., 2004 -Ducey « *Le Grand Champ et Mortrie* » Cadastre ZL 28p, 32, 33, 34, 61 et 113, rapport de diagnostic archéologique

Vingt structures ont été identifiées, dont trois ont été annulées après étude, correspondant à neuf fossés dont cinq dites « de plantation » et quatre dont les fonctions primaires sont indéterminées ; neuf fossés : quatre d'orientation sud/nord, un d'axe nord-est/sud-ouest ainsi que quatre autres d'orientation ouest/est et deux drains. Aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour, ce qui catégorise les entités pour l'époque contemporaine.

Lydia GUÉRIN
INRAP

Moderne

Saint-Germain-sur-Ay Hameau Ermisse

Au vu du dossier transmis par Coutances Mer et Bocage pour la mairie de Saint-Germain-Sur-Ay concernant le projet de lotissement et de zone d'activité du « Hameau Ermisse », le Préfet de région a pris un arrêté de prescription d'un diagnostic archéologique. D'un point de vue topographique, les terrains concernés occupent une pente d'environ 15 % qui s'oriente vers le havre



Saint-Germain-sur-Ay, Hameau Ermisse : ensemble de céramiques mis au jour durant le diagnostic archéologique (É. Tribouillard).

et vers le ruisseau attenant. L'opération concerne 33 252 m² situés aux abords directs de La Brosse, une rivière prenant sa source au Mont Castre. La zone est assez marécageuse.

Les ouvertures effectuées nous ont permis de mettre au jour des réseaux parcellaires fossiles. Nous avons pour partie daté ce réseau dans une fourchette chronologique comprise entre le XII^e et le XVI^e siècle, avec sûrement un réseau antérieur (notamment les quelques fossés divergents à l'est de l'emprise). Une partie de ce réseau peut être mis en rapport avec l'établissement du bâtiment de type longère présent à proximité de l'emprise. Ainsi, nous obtenons une vision – aussi partielle soit-elle - de l'organisation du paysage du havre de Saint-Germain-Sur-Ay à la fin du XV^e siècle-début du XVI^e siècle.

Élisabeth TRIBOUILLARD
INRAP

Indéterminé

Saint-Jean-le-Thomas Chemin de l'Amont de Pennerie

Le diagnostic archéologique réalisé à Saint-Jean-le-Thomas, à proximité du bourg, sur les terrains voués à l'aménagement d'un lotissement sur une surface de 21 355 m², a livré des résultats modestes. Un chemin creux a été mis en évidence ainsi que de petits fossés parcellaires qui semblent être contemporains de son utilisation. Le mobilier recueilli dans le comblement du chemin se résume à deux tessons de céramique de facture protohistorique au sens large ainsi qu'à un autre attribuable à la période gallo-romaine (fragment de panse de céramique sigillée). Ce mobilier a été collecté en deux points distincts de passage du chemin, éloignés

de 70 m. Bien qu'il constitue un indice de datation sinon de fréquentation des lieux, il ne permet pas à lui seul de déterminer la période de fonctionnement du chemin et des fossés qui lui sont vraisemblablement associés.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Un projet d'extension de la Sablière de Millières au lieu-dit La Cavée à Saint-Sébastien-de-Raids a occasionné la prescription d'une fouille complémentaire sur les parcelles ZE 93p et 81. S'étendant principalement sur une superficie de 3 000 m², cette opération archéologique menée du 11 au 31 mai 2020 a permis la mise au jour de vestiges appartenant à un établissement agricole et/ou artisanal antiques, précédé de structures datant de l'époque protohistorique.

Sur la centaine d'entités mises au jour, une vingtaine correspond à un ensemble de fossés du second âge du Fer. Au centre de la fouille, se distingue un premier fossé principal identifié en enclos simple à dominante curviligne et fossé unique. De part et d'autre de cet enclos, se juxtaposent d'autres fossés dont trois forment un enclos rectangulaire de taille plus réduite. Les autres dessinent un parcellaire souple dont les limites sortent de l'emprise de la fouille. Quelques entités non datées pourraient être synchrones de ces fossés. En effet, un puits, un fond de cabane et deux fosses ont été étudiés à proximité du fossé curviligne. Toujours à l'intérieur de cet enclos, au sud de la prescription, sont distingués un second fond de cabane, des fosses et un fossé de même orientation que ceux du parcellaire protohistorique, non datés mais pouvant également être contemporains de ces installations. Le quadrillage des vestiges protohistoriques semble faire écho à celui d'un habitat plutôt qu'à un parcellaire agricole, au vu des fossés partitionnés, avec un enclos principal curviligne,

un enclos, moindre, de forme rectangulaire puis les autres fossés structurant les cloisonnements.

Les vestiges attribués à l'époque antique (du I^{er} au IV^e siècles après J.-C.), avoisinant la trentaine d'entités en comptant celles livrant du matériel archéologique et celles supposées synchrones, ne permettent pas de qualifier précisément la nature des occupations. Certes, la mare, les fossés drainants (ou collecteurs) attenants ainsi que les autres fossés, les fosses et structures à combustion, sont des éléments caractéristiques d'un parcellaire, en marge d'un ou plusieurs habitats, mais pour autant, ils apparaissent ponctuels, isolés et d'importance limitée dans ce seul cadre de l'emprise fouillée. Ce parcellaire fait suite à celui de l'époque protohistorique, en le recoupant, mais s'organise de façon plus rigide et fixe.

La mise en place du parcellaire antique correspond aux prémices des parcellaires postérieurs. Les cinq fossés de limites de parcelles datant de l'époque moderne, s'orientent à l'identique, nord-nord-ouest/sud-sud-est, sur celui des siècles précédents.

Enfin, la fenêtre de fouille révèle également l'impact de la production agricole au cours de la période contemporaine, puisque cinq drains ont été enregistrés sur l'ensemble de la prescription.

Lydia GUÉRIN
INRAP

Au vu du dossier déposé par SARL Mercator By Habitat Project, un diagnostic archéologique fut mené. Les résultats tendent à montrer une absence d'habitat, mais une exploitation de l'espace rural à des fins agricoles (réseaux de fossés fossiles).

Notons la présence de rares traces de la Seconde Guerre mondiale.

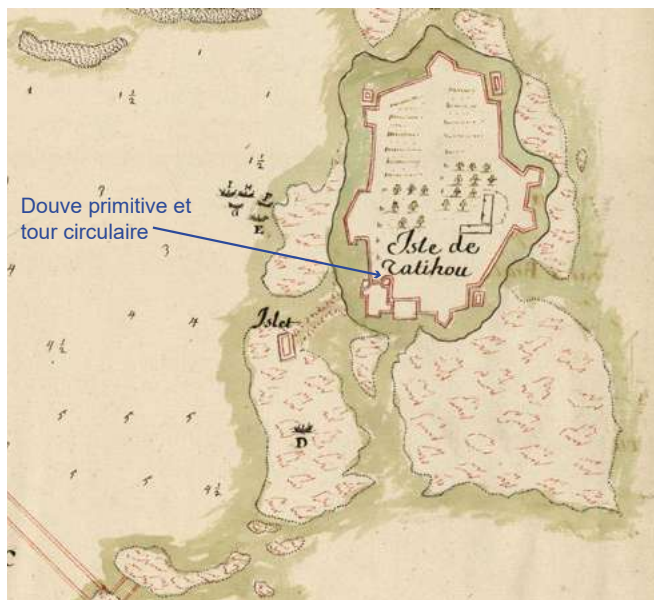
Élisabeth TRIBOUILLARD
INRAP

Un projet d'installation d'une cuve anti-incendie dans le Fort Vauban de l'Île de Tatihou a occasionné la prescription d'un diagnostic sur la parcelle A 407. S'étendant sur une superficie de 450 m², cette opération archéologique a été réalisée du 3 au 5 novembre 2020.

Quatre tranchées principales ont été réalisées afin de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques puisque le site se

situe à proximité d'éléments du patrimoine datant du Paléolithique à la période contemporaine.

Les trois premières tranchées, effectuées à l'ouest de la tour circulaire et de l'ancienne « maison du gardien », ont permis de mettre au jour la douve primitive entourant la « ferme fortifiée » apparaissant sur les plans du XVII^e siècle. De nombreux objets de la vie quotidienne d'un régiment en garnison ont été découverts dans deux



Saint-Vaast-la-Hougue, Fort-Vauban : extrait du « Plan de la Hougue » par D. Laisné en 1693 (Gallica, BnF, EST VA-50/10).

unités stratigraphiques hydromorphes correspondant au dernier état d'utilisation de cette entité. Elle a été ensuite comblée afin de modifier l'environnement du Fort Vauban au XIX^e siècle. De plus, la fondation de la tour circulaire de cette ferme a été atteinte et étudiée, ce qui permet d'apporter des éléments supplémentaires aux observations faites lors des fouilles programmées de Bertrand Fauq en 2009.

Une dernière tranchée a été réalisée sur la première casemate, à l'ouest du Fort, afin de percevoir sa construction et de proposer une seconde alternative d'emplacement au projet d'installation de la cuve anti-incendie. Elle a été ouverte sur 6 m de long uniquement pour des raisons de sécurité ce qui équivaut à la largeur de la future cuve à incendie. En effet, la pelle mécanique de 15 tonnes ne permettait pas d'ouvrir davantage en pallier puisque cette exploration s'est déroulée en élévation et non en sous-sol. Seuls des remblais ont été visibles, aucun fait archéologique n'a été découvert.

Lydia GUÉRIN
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Sartilly-Baie-Bocage

Place de la Mairie, Grande Rue

L'emprise du diagnostic (6 530 m²) englobe la voirie qui distribue le centre-bourg, ainsi que les limites de l'enclos ecclésial et cimetériel de l'église paroissiale de Sartilly. Il est fait mention de l'église pour la première fois à la fin du XI^e siècle dans un acte de donation du patronage par le seigneur de Sartilly à l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Un état de construction médiéval d'un premier édifice détruit au milieu du XIX^e siècle pour en construire un autre plus vaste est attesté par la présence d'un portail de style roman de la seconde moitié du XII^e siècle remonté dans la nouvelle église. Le diagnostic a ainsi permis d'évaluer l'état de préservation de l'ancienne église ainsi que la densité d'inhumations du cimetière. Aucun élément de datation absolue n'a été recueilli, les tessons de céramique ayant été retrouvés en grande majorité dans la terre de cimetière fournissant un «bruit de fond» chronologique entre la période médiévale classique et la fin du XIX^e siècle. Ainsi, seule une chronologie relative et un phasage global des vestiges peuvent être envisagés.

Les onze tranchées, implantées à partir des données figurées sur le plan cadastral de 1828 antérieur à la démolition de l'église et à la désaffectation du cimetière, ont permis de mettre au jour 192 entités archéologiques. Plus de la moitié d'entre elles concerne les inhumations. Un plan de l'église reconstitué à partir des données documentaires indique une surface de 300 m² environ. Un premier état correspondrait à un édifice à nef unique d'environ 200 m², auquel se seraient ajoutés dans un

second temps un chœur au XIII^e siècle et une chapelle contre le mur gouttereau sud. Même si les murs de la première phase n'ont probablement pas été découverts, l'opération permet d'attester l'existence d'au moins deux campagnes de construction : les murs dégagés, dont le tracé correspond à l'état figuré sur le cadastre de 1828, recoupent ainsi des sépultures qui appartiennent très probablement à l'aire d'inhumation cimetériale située immédiatement contre le mur nord et le portail sud de la première église. Les murs, préservés sur une ou deux assises, sont construits dans le loess en place et sont atteints entre 0,4 et 0,6 m de la surface actuelle. Larges de 0,8 à 0,9 m, ils sont édifiés à l'aide de blocs de granit noyés dans un mortier de sable jaune et de chaux. Ils ont à l'évidence subi une récupération importante lors de la destruction de l'église et du nivellement de la place, comme en attestent la présence de tranchées de récupération, notamment au niveau du chevet.

Les murs et tranchées de fondation des limites nord et orientale de l'enclos cimetériel, d'une superficie de 2 000 m² en 1828, ont été identifiés dans quatre tranchées. Très arasés, puisqu'il ne subsiste qu'une ou deux assises quand elles existent encore, le niveau d'apparition des maçonneries se situe entre 0,4 et 1,1 m de la surface actuelle. La limite nord de l'enclos a évolué puisqu'au moins trois phases d'agrandissement ont été identifiées. Le dernier état correspond à la création du mur de clôture du jardin du presbytère construit en 1785, qui s'installe dans l'emprise d'une voie longeant le



Sartilly-Baie-Bocage, Place de la Mairie : individu inhumé dans une fosse à loge céphalique recoupée par le mur ouest de l'église (INRAP).



Sartilly-Baie-Bocage, Place de la Mairie : traces ligneuses de cercueils trapézoïdaux au nord-ouest de l'église (INRAP)

mur nord de l'enclos. Cette voie a été repérée au nord-ouest de l'emprise du diagnostic, directement sous le sol actuel. Elle est large de 6,1 m, a été testée sur 1,5 m de profondeur et se poursuit probablement encore sur une cinquantaine de centimètres. Une rapide étude archéogéographique montre que deux autres portions de ce chemin ont déjà été découvertes lors de deux opérations de diagnostic à quelques centaines de mètres à l'est du centre-bourg.

À l'intérieur de l'angle nord-ouest de l'enclos, une fosse creusée pour installer un moule à cloche de 0,68 m de diamètre a été dégagée à 1,1 m du sol actuel. Cette fosse présente trois phases d'activité. Aucun élément ne peut préciser sa datation mais les archives communales attestent que la cloche de la nouvelle église a été fondue en 1913 dans un atelier de Villedieu. Il s'agit donc probablement de(s) cloche(s) de l'ancienne église détruite. Cette zone est vierge de toute inhumation et semble délimitée par un mur qui crée une petite parcelle au sein de l'enclos.

Six sondages répartis dans différentes aires d'inhumations du cimetière ont permis de découvrir 98 sépultures. La fouille de la moitié des fosses documente les pratiques funéraires : la majorité des sépultures respecte l'orientation de l'église, tête au nord-ouest, pieds au sud-est. Cependant, les sépultures situées au sud du cimetière sont légèrement désaxées pour respecter l'orientation du mur de l'enclos cimetériel qu'elles longent. Les individus étaient tous déposés sur le dos, les membres inférieurs allongés dans l'axe du corps. La position des membres supérieurs est plus hétérogène. Une majorité d'individus est inhumée dans des cercueils en bois cloués, mode d'inhumation classique pour les périodes médiévales et modernes. Cependant, des coffrages en bois calés simplement par des pierres calcaires ont également été identifiés : deux sépultures ont un aménagement au niveau de la tête, plusieurs pierres posées parfois de chant ayant servi de calage céphalique. Ce mode d'inhumation se

retrouve plutôt dans les premières phases d'occupation du cimetière. Le dépôt de mobilier funéraire est relativement rare car seuls deux chapelets d'époque moderne ont été déposés avec deux immatures et une bague était portée par un défunt.

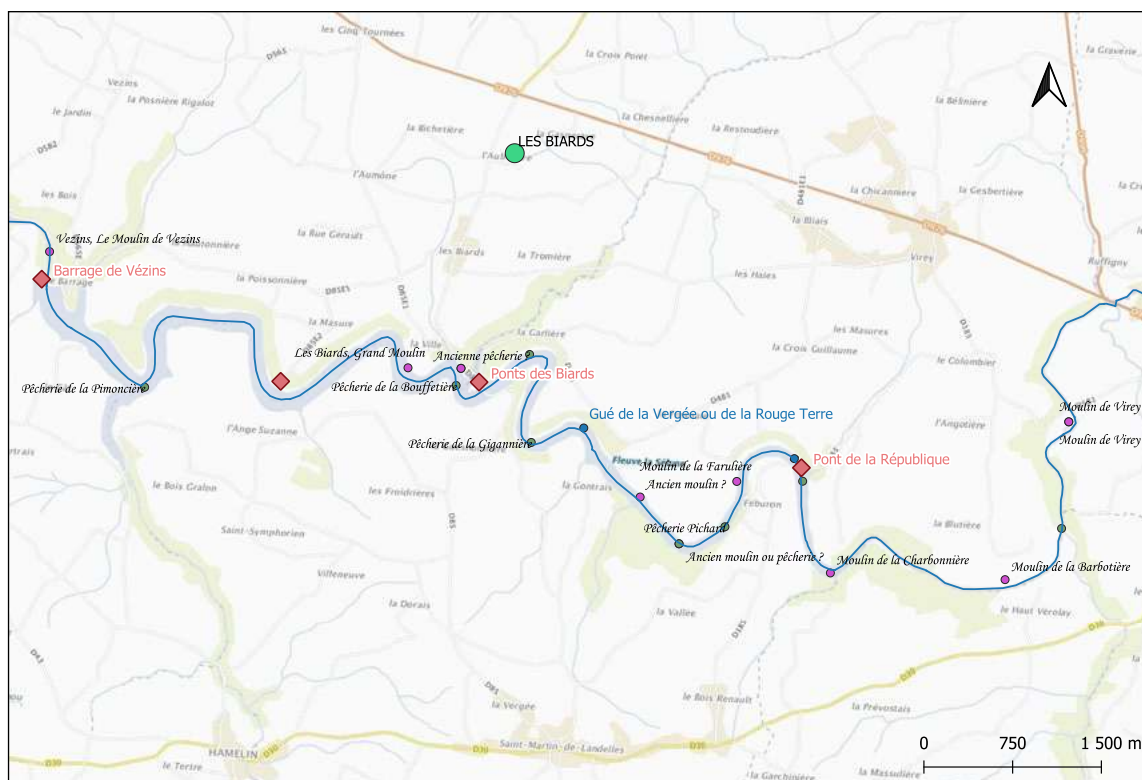
La présence de tombes d'adultes et d'immatures indique que nous sommes dans un cimetière de type paroissial. L'état de conservation assez moyen des ossements a limité les études bio-anthropologiques. La détermination du sexe n'a pu être réalisée que pour un seul individu. Peu de lésions pathologiques ont été identifiées mais l'état bucco-dentaire de plusieurs individus est relativement mauvais.

La densité d'occupation la plus élevée (jusqu'à huit phases et une moyenne de huit sépultures au m²) se situe immédiatement autour de l'église contre les murs (portail et mur nord) ; dans la partie sud de l'enclos la densité est de l'ordre de trois sépultures par m² avec une moyenne de trois à quatre phases d'inhumation. La destruction de la première église a été accompagnée d'un arasement important, car le chœur et la nef sont vierges de toute sépulture.

La totalité de l'emprise inclut de manière opportune à la fois la totalité de l'enclos cimetériel et une partie de l'église médiévale, ce qui permettrait d'effectuer une étude archéo-anthropologique et spatiale d'une population médiévale et moderne d'un petit bourg rural qui augmente au point de devoir construire une nouvelle église deux fois plus vaste au milieu du XIX^e siècle. L'emprise permet également d'atteindre les axes qui président à l'organisation viaire et quotidienne d'un petit bourg en l'intégrant dans un territoire plus vaste de moyenne et longue distance.

Hélène DUPONT

avec la collab. de Raphaëlle LEFEBVRE
INRAP



La Sélune : les sites archéologiques fluviaux en amont du pont des Biards (DAO : E. Miejac).

Dans le cadre du projet de restauration de la continuité écologique de la Sélune, une étude archéologique préalable aux aménagements a été demandée par le Service régional de l'archéologie. Elle concernait un secteur de près de 20 km entre Saint-Hilaire-du-Harcouët et Virey.

Outre cette étude, l'objectif visait à évaluer les impacts des aménagements sur le patrimoine archéologique existant. Dans ce cadre, il était également demandé de

proposer éventuellement des mesures compensatoires et/ou limitant des effets des aménagements sur le patrimoine étudié.

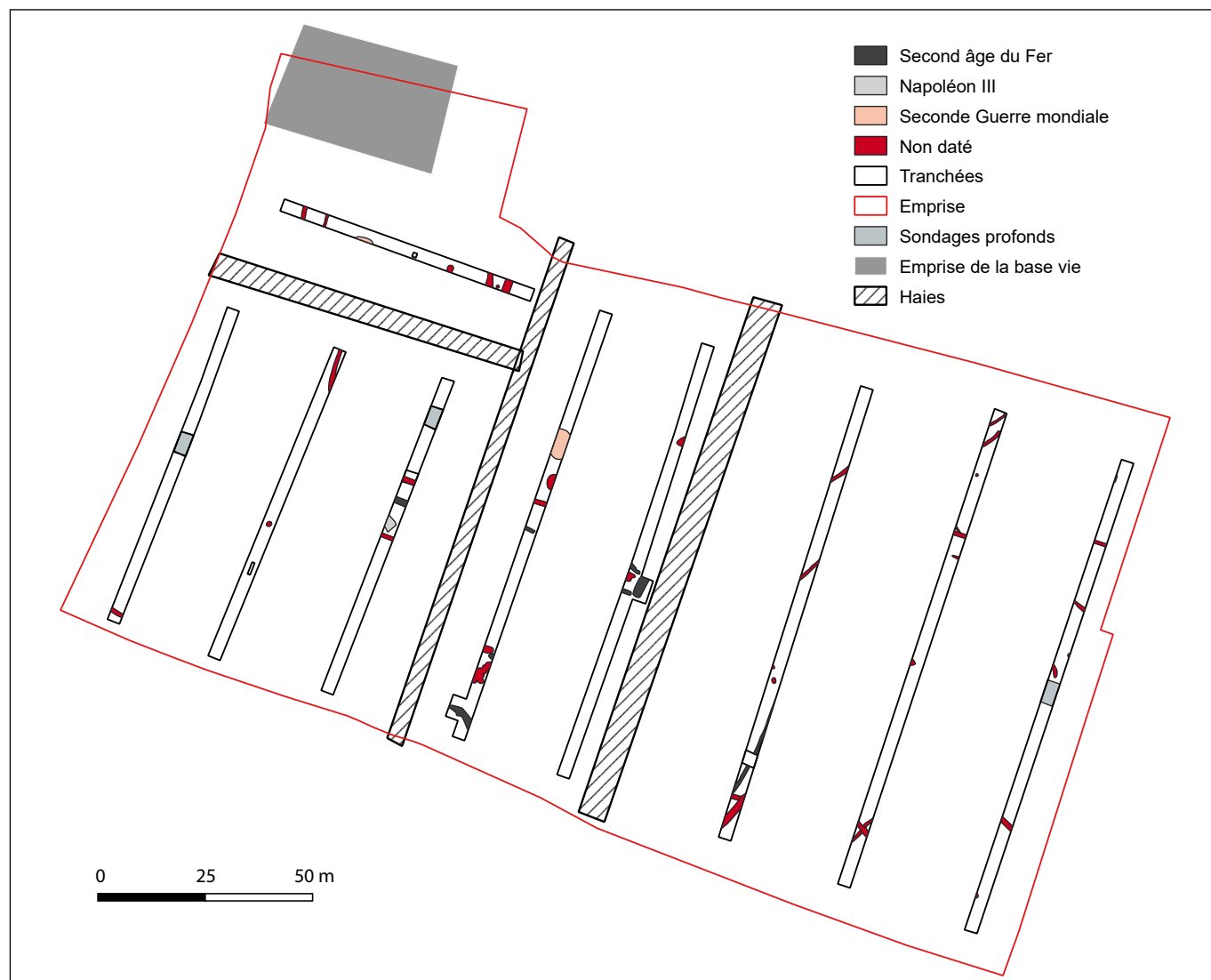
Cette prospection/inventaire doit se dérouler sur deux à trois ans, selon une planification budgétaire contrainte. Quelques 58 sites archéologiques ont été identifiés suite aux différentes études menées notamment par l'équipe pluridisciplinaire pilotée par M.-A. Germaine de l'université Nanterre Paris Ouest La Défense¹. Le rapport de Victorien Leman présente une géo histoire de la vallée de la Sélune pour les périodes moderne et contemporaine. Il s'agit de moulins à eau et de pêcheries ainsi que des aménagements ou des empièvements dont les fonctions n'ont pas été déterminées.

Emmanuelle MIEJAC
INRAP



La Sélune : exemple de vestiges réapparus après la destruction du barrage de Vézins : le pont dit pont romain des Biards (E. Miejac).

¹ Une partie des résultats des études sont présentées sur un site dédié : <https://selune.hypotheses.org/>. Les études étaient pilotées par le Laboratoire Mosaïques LAVUE UMR 7218 CNRS) et Laurent Lespez (Université de Paris Est Créteil (UPEC) et Laboratoire Géographie Physique (LGP) UMR CNRS 8591).



Thèreval, Route de la Grotte : plan phasé du diagnostic (topo : L. Vipard, DAO : M. Duriez).

Thèreval est une commune nouvelle du nord de l'agglomération de Saint-Lô, découlant de la fusion de La Chapelle-en-Juger et Hébécrevon. Les terrains concernés par le projet d'aménagement se trouvent en bordure nord du secteur urbanisé de Thèreval, sur la RD 446.

D'un point de vue topographique les terrains inclus dans l'emprise des travaux, d'une superficie totale de 28 524 m², occupent une légère pente, s'inclinant entre deux affluents de la Vire. La vallée de la Vire se trouve à 1 km au nord-est.

L'interprétation des vestiges présents sur l'emprise de l'opération se fera dans le contexte des caractérisations proposées lors des opérations initiées dans le secteur, notamment à « La Planquette » (Ghesquière, 2012), « La Couesnerie » (H. Lepaumier, 1998), mais aussi « Opération Cobra » (Ross, 2018).

La céramique recueillie lors du diagnostic de Thèreval, représente un ensemble de 67 tessons dont un nombre typologique d'individus de 5 vases et un nombre minimum d'individus pondéré par groupe technique de 9 vases. Une seule période chronologique s'en détache : le second âge du Fer.

Bien que les résultats de notre investigation soient limités, nous pouvons tout de même décrire un réseau parcellaire et de rares fosses de l'âge du Fer. De plus, de rares vestiges de la période contemporaine l'échelonnent depuis le règne de Napoléon III jusqu'à la Seconde Guerre mondiale avec de rares vestiges du passage de l'opération Cobra (éclat d'obus et obus).

Élisabeth TRIBOUILLARD
INRAP

Les derniers sondages et recherches archéologiques ont été menés en septembre-octobre 2019 sur les sites A8 - Croisement de La Nouillerie et A6 - La Fontaine-des-Bains. La majeure partie des recherches s'est concentrée sur ces deux terrains situés à un kilomètre de distance. On pense que ces emplacements servaient de centres de résistance allemands, constitués de positions d'infanterie retranchées, accompagnées de chars mobiles ou retranchés. Le but du projet était d'essayer de localiser les positions allemandes et de déterminer d'où les forces américaines ont attaqué pour finalement renverser ces positions allemandes. La prospection a été effectuée à l'aide de la géophysique, principalement avec l'utilisation de la magnétométrie couplée à un sondage ciblé au détecteur de métaux. Les résultats ont été largement concluants sur la partie de terrain couverte. Les positions allemandes ont bien été localisées et leur utilisation de l'ancien système de

haies, maintenant détruit pour les besoins de l'agriculture moderne, et des positions de défense naturelles du paysage ont été explorées. Des preuves de l'avancée américaine ont également été découvertes. Elles montrent un modèle clair de mouvements tactiques, notamment le contournement des positions allemandes par l'infanterie. *In situ*, les objets américains éparpillés ont pu facilement être identifiés et rattachés à des unités d'infanterie, pendant la prise de leurs objectifs. La deuxième saison, en septembre 2021, se focalisera sur les positions de la percée américaine, lancée par l'avancée des unités blindées américaines derrière les lignes allemandes. Ces sites sont principalement situés sur la D38 Saint-Lô/St-Denis.

Cameron ROSS
Battlefield Archaeology Group

Un projet de lotissement dans le Bourg de Guilberville a occasionné la prescription d'un diagnostic sur les parcelles YS 8 et 96, d'une surface de 31 220 m², motivée par la présence de vestiges datant des périodes gallo-romaines et médiévales à proximité.

Onze tranchées principales ont été réalisées afin de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques. Six trous de poteaux, qui devaient constituer un ancien bâtiment sur poteaux, et cinq drains afin d'assécher la parcelle YS 8 dont le pendage est assez conséquent pour une

parcelle agricole, ont été mis au jour. La datation exacte, l'origine et la durée de fonctionnement ne peuvent être établies faute de mobilier. Néanmoins, un tri a été opéré à partir de critères cartographiques (comparaison avec le cadastre actuel, le cadastre napoléonien et une photographie aérienne de 19450-1965) et de critères morphologiques (orientation, disposition, etc.).

Lydia GUÉRIN
INRAP

Le diagnostic a été réalisé sur une surface de 5 374 m² du 2 au 5 juin 2020 sur deux parcelles (ZB 69 et ZB 103) nommées « Le champ de Foire » situées à proximité du prieuré Saint-Léonard, à l'ouest de la commune. Ce lieu-dit domine le Cap du Groin du Sud et la Baie du Mont-Saint-Michel.

D'après J.-M. Bouvris (1985, p. 380-381), c'est une donation de terres relevant du domaine ducal en faveur de l'abbaye Saint-Étienne de Caen en 1087 qui semble être à l'origine de la création du prieuré. Cet acte fut confirmé quelques années plus tard par le duc Robert

Courte-Heuse. En 1454, Charles VII, roi de France, demande à l'abbé de Saint-Étienne de Caen de lui faire l'aveu général des propriétés de son abbaye. Dans ce document, l'abbé déclare que les terres du prieuré de Saint-Léonard sont détenues « franchement et noblement [...] avec franchises, libertés, tant en varec, pêcheries, grèves, salines, cheminages, choses gaives avec une foire par an, qu'autres choses, ainsi que nous et nos prédécesseurs en avons usé ». Il y rappelle également la vassalité du seigneur de Matignon pour la seigneurie de Vains ainsi ce que ce seigneur lui doit.

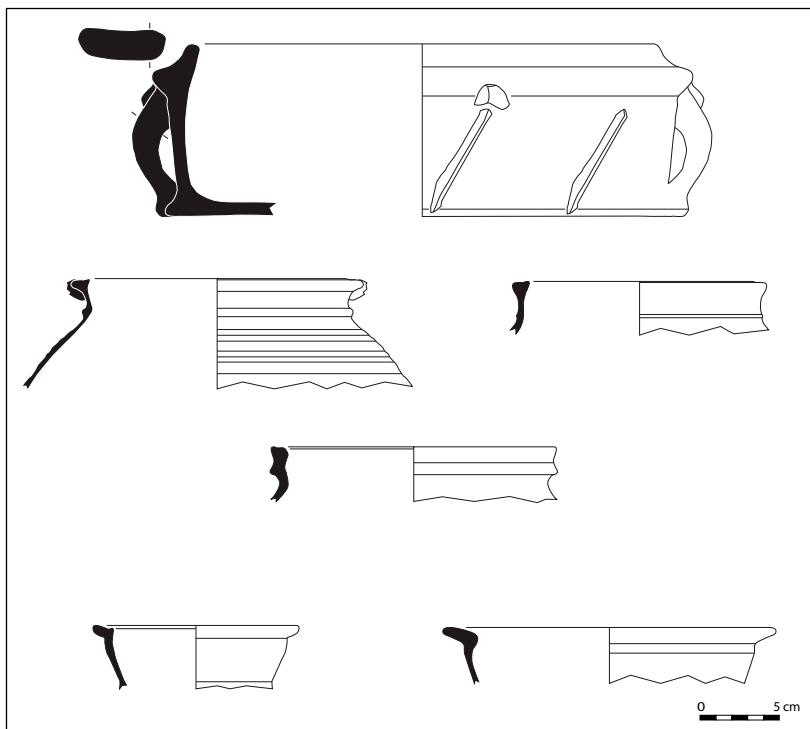
Nous pouvons noter la mention de la foire annuelle tenue en ces lieux et rappeler que les terrains testés portent le nom de champ de foire, localisant peut-être au sein du terroir l'emplacement de cet événement, mais aussi la mention de salines qui sont présentes dans la baie du Mont-Saint-Michel depuis la Protohistoire.

Cinq tranchées ont été réalisées au cours de ce diagnostic. Une, orientée sud-ouest/nord-est, dans la parcelle ZB 69 et quatre, orientées nord-ouest/sud-est dans la parcelle ZB 103. Les vestiges mis au jour dans la parcelle ZB 69 se présentent sous la forme de fosses oblongues et alignées et peuvent être interprétées comme des fosses de plantation d'arbres fruitiers, probablement des pommiers à cidre. Dans la parcelle ZB 103, plusieurs trous de poteaux, fosses, fossés interrompus et structures de combustion sont présents. Les trous de poteaux sont probablement l'impact au sol d'un petit bâtiment agricole observable sur le cadastre de 1809. Les autres structures, une probable fosse d'extraction d'argile, des fossés interrompus attenants à de grandes fosses profondément creusées (-1,80 m du niveau de sol actuel) ainsi que des structures de combustion, sont probablement à mettre en relation avec l'activité salicole de la région. La stratigraphie montre que leur comblement a été réalisé rapidement.

La céramique prélevée nous indique un abandon entre la fin du XIV^e siècle et le premier quart du XV^e siècle. En effet, depuis au moins la Protohistoire, l'exploitation du sel est avérée, qu'il soit d'origine minière (sel-gemme) ou de mer grâce à l'évaporation solaire ou artificielle (sel ignifère). (Carpentier, Ghesquière, Marcigny 2012, p. 8).

Cette matière première est utilisée principalement pour la conservation des denrées alimentaires (poissons, viandes et produits laitiers). En Normandie, l'exploitation du sel est attestée à partir du premier âge du Fer (ibid., p. 10) jusqu'au XIX^e siècle. Il s'agit ici de sel ignifère (évaporation grâce à un feu). La chaîne opératoire de cet artisanat est assez simple. Dès la fin du printemps et durant l'été un attelage muni d'un haveau forme de petits tas de sablon salé sur la grève. Ces tas sont chargés dans un tombereau qui les amène dans une grande fosse où un cône tronqué de sablon est monté sur plusieurs mètres de haut. Ce cône (moie) est enduit d'argile et recouvert de fascines afin de le préserver des intempéries. L'automne arrivant le sablon est filtré avec de l'eau claire, la saumure ainsi récupérée est ensuite chauffée dans des bacs de plomb où par évaporation le sel est récupéré et mis à sécher dans de grands paniers d'osiers (marvaux).

L'ensemble des structures mises au jour correspond à une fosse d'extraction d'argile (l'argile est utilisée dans la chaîne opératoire pour la production de sel



Vains, Le Champ de Foire : céramique fin XIV^e-début XV^e siècle (S. Dervin).

afin de protéger le sablon récolté des intempéries), des fosses, des fossés interrompus et des structures de combustion qui pourraient nous indiquer une fonction artisanale de ce secteur, du sel en l'occurrence. Le fait que ces structures soient assez éloignées de la grève pourrait s'expliquer par le contexte historique de leur fonctionnement. Le XIV^e et le XV^e siècle sont en effet des périodes de troubles assez importants en Normandie durant la guerre de Cent Ans.

Fabrice LECAMPION

avec la collab. de Stéphanie DERVIN
et Laurent VIPARD
INRAP

Avec la poursuite du programme de prospection géoradar, menée par la société SOT Archaeological Prospection, la connaissance de l'agglomération d'*Alauna* et de ses marges est chaque année renouvelée et argumentée. Quatre campagnes (2017, 2019-2021) devraient permettre de disposer d'une vision planimétrique et densimétrique précise des vestiges. La campagne 2020, qui a visé 13 ha situés essentiellement sur la partie nord et la portion orientale du site, a généré des données tout à fait significatives pour la meilleure compréhension du site. Les acquis ont ainsi permis de préciser le tracé du *cardo maximus* à l'entrée septentrionale de la cité, l'organisation des thermes et de leur environnement direct, l'édifice de spectacle, de renseigner le secteur des sources mais surtout de mettre en évidence un nouveau sanctuaire, à l'est de la cité, et un quartier inédit au sud.

Le *cardo* nord et le complément des thermes (AI 108 et 390)

À l'est des thermes, à l'entrée septentrionale de la cité, les échos du radar ont mis en évidence, sur plus de 100 mètres, le tracé du *cardo maximus* qui relie la ville à la côte nord du Cotentin.

Sur la bordure orientale du *cardo*, plusieurs constructions se dégagent assez nettement. La plus vaste est une structure carrée de 25 m de côté qui, malgré des dimensions imposantes, ne dispose d'aucune partition interne. La configuration de cette construction et son emplacement à l'entrée de la ville évoquent un vaste enclos destiné à parquer les animaux de traits ou de bât, ou destinés au marché. Il ne faut toutefois pas écarter l'hypothèse d'un bâtiment de stockage de type grenier, comme on en connaît par ailleurs dans les villes romaines. Il en est de même pour les deux autres édifices de morphologie similaire mais de plus petite taille, identifiés juste à quelques dizaines de mètres plus au sud.

Sur les rives occidentales de cette artère, dans l'axe du jardin archéologique des thermes, on distingue un ensemble compartimenté dont la façade s'aligne sur la bordure de la voie qui possède une orientation déviée par rapport à l'ensemble thermal déjà connu. Cette architecture, a priori dissociée du bâtiment thermal, pourrait néanmoins fonctionner avec ce dernier et correspondre au bâtiment d'entrée, où constituer plusieurs de ses salles annexes (bibliothèque, gymnase, etc.). On ne peut pas totalement exclure qu'il puisse s'agir aussi d'une auberge (*mansio*), implantée à l'entrée de la ville. Dans ce cas de figure, nous pourrions entrevoir l'auberge côté gauche et en face de l'autre côté du *cardo maximus*, les enclos pour parquer les animaux de transport ou d'attelage.

Dans l'étroite parcelle AI390, au nord des thermes, les

anomalies prennent la forme de deux maçonneries parallèles nord/sud et d'un retour vers l'est assez net. Cette combinaison évoque les restes d'une galerie qui pourrait matérialiser le péristyle de la palestra des thermes nord, cette dernière n'ayant jamais été identifiée lors des dégagements de 1695 ou de la fouille exhaustive, engagée dès 1989, dans l'optique de la mise en valeur des ruines.

Le sanctuaire et les aménagements connexes autour des sources (ZK4, 44-46)

Une autre découverte majeure a été réalisée dans la portion nord-est de la cité, entre le théâtre et le sanctuaire du cœur de ville, où des anomalies dessinent sans ambiguïté un nouvel ensemble cultuel de 3 300 m².

Ce nouveau sanctuaire a été validé par la reconnaissance d'un péribole de 60 x 55 m, encadré par des voies et la présence d'un *fanum*. Juste au-dessous du temple, on devine plus difficilement un second édifice rectangulaire, presque accolé.

Ces découvertes sont totalement inattendues, à 250 m de distance du grand sanctuaire de la cité et à 300 m du *forum*. Il faut les envisager comme deux pôles culturels complémentaires du culte impérial rendu généralement au sein du *forum* et des cultes tutélaires de la cité certainement vénérés dans le sanctuaire principal. Témoignent-ils de l'existence de corporations édifiant leurs propres sanctuaires ? À cette dotation culturelle, s'ajoute les indices collectés sous la chapelle de la Victoire (2015 et 2019) qui suggèrent un sanctuaire implanté à la sortie méridionale de la ville, en position topographique dominante. Si la coexistence de plusieurs sanctuaires est fréquente dans les chefs-lieux de cité de la Gaule romaine, pour *Alauna* se pose la question de la topographie religieuse au sein de l'aire urbaine, de son influence, de son impact sur la configuration spatiale des autres éléments constitutifs de la ville (habitats et activités). Ce point de discussion n'est pas sans faire écho à l'une des trois significations données au nom d'*Alauna* par Stéphane Lainé dans le cadre de son étude linguistique. Il avait alors retenu la possibilité d'un oronyme (nom topographique désignant un relief), issu d'une forme originelle gauloise *alaunos* signifiant « élevé ou hauteur », qui, employé dans un sens plus figuré, pourrait aussi désigner une dimension religieuse élevée.

Au nord du nouveau pôle cultuel, à l'extrémité méridionale de la parcelle, on observe une multitude de vestiges assez complexes à élucider qui semblent avoir subi de fortes récupérations de matériaux de construction. Deux anomalies linéaires, assez larges et parallèles entre elles, émergent toutefois de cet ensemble. Nous serions tentés d'y voir un système

de canaux qui acheminerait l'eau potable, depuis les sources du Bû, vers le plateau de la Victoire où un possible canal avait été perçu lors de la prospection géoradar 2019, dans la parcelle ZK49.

Le nouveau quartier sud (AS 140)

À l'extrémité sud de la ville, à quelques encablures de la chapelle de la Victoire, une parcelle diagnostiquée en 2013 (ZK43a), considérée comme intégrant la périphérie directe de la cité, a livré des résultats surprenants. La tranchée des sondages de 2013 était en effet passée en marge de tout un quartier. Les anomalies dessinent un quartier constitué de plusieurs bâtiments rectangulaires, associés à de petites cours, dont la limite méridionale est matérialisée par deux longues maçonneries parallèles et distantes de 5 à 6 m dont l'interstice se compose d'un chemin de terre. L'ensemble matérialise la fermeture méridionale du quartier et plus largement de la cité.

Ce quartier se répartit plus précisément en deux ensembles témoignant d'orientations discordantes. Le premier groupe se compose d'habitations décalées par rapport au chemin de terre mais se calant parfaitement avec l'axe Portbail / Les Grands Veys et avec la trame dominante de la cité. En revanche, les édifices du second groupe, localisés entre ce premier ensemble et le chemin de terre, sont orientés sur ce dernier jalon et donc discordants par rapport à la trame urbaine générale. Aucun indice ne nous renseigne sur la fonction et la nature de ce pôle d'habitations. Est-il seulement résidentiel ou bien génère-t-il éventuellement des activités artisanales ?

Pour finir, la présence de ce quartier remet en question la trajectoire du *cardo maximus* à la sortie de la ville en direction de Coutances puisque son tracé était attendu dans la parcelle AS 140. Il doit dorénavant être recherché plus à l'ouest.

L'édifice de spectacle – ZK 10

À l'image du reste de la campagne de 2020, la prospection du théâtre au géoradar a été source de compléments d'informations et de données inédites. Ces informations permettent désormais de disposer d'un plan précis du monument et de son état de conservation.

L'image géoradar met clairement en évidence le tracé du mur périmétrique rectiligne doté, sur sa section nord-est, des deux contreforts déjà exhumés en 2015 et, sur sa section nord-ouest, d'un seul contrefort mentionné sur le plan de 1695 et celui de 1722.

À ces données s'ajoute la confirmation d'un bâtiment de scène soutenu par deux petits contreforts comme gravé sur le plan de 1695, et d'une *orchestra* de forme elliptique déjà largement suggérée en 2015. Le géoradar a toutefois permis de pointer une petite pièce rectangulaire, inédite, disposée en appendice, dans l'axe central de l'*orchestra*. Ses caractéristiques suggèrent l'hypothèse de la loge principale destinée au magistrat de la ville.

Les tracés des couloirs d'accès du théâtre ont également été précisés. Le vomitoire occidental semble atteindre l'*orchestra*, le second couloir, très court, distribuerait les gradins intermédiaires ; quant à l'entrée axiale, reconnue lors des sondages de 2015, elle semble bien desservir exclusivement la partie haute du théâtre.

La portion occidentale du monument a pu être entièrement relevée. On notera l'absence des deux vomitoires de la moitié orientale de la *cavea*, confirmant leur démantèlement au XIX^e siècle comme signalé dans les écrits de Charles de Gerville.

La sortie orientale du *decumanus maximus* (ZK10D)

À l'extrémité orientale de la cité, c'est un nouveau tronçon de la voie Portbail / Le Grand Vey qui a été mis en évidence, après celui fouillé en 2015 sur l'emprise du centre commercial Leclerc.

Un monument fondateur de la cité identifié en ZK54 ?

La description des résultats 2020 s'achève par la parcelle ZK54, située à l'ouest du sanctuaire principal et du *forum*. Au cœur de la ville donc, elle a livré le plan d'un édifice assez mal conservé mais dont l'interprétation, si elle était confirmée, se révélera capitale pour l'histoire de la cité et de sa fondation. Deux grosses artères *decumanes*, situées à l'ouest du sanctuaire principal et du *forum* encadrent une vaste construction à portique de plus de 3 950 m² particulièrement récupéré, occupant l'intégralité de l'*insula*. Une abside à l'angle nord-ouest, recouverte par la voie cardinale B, atteste que l'édifice a été construit avant la mise en place de la trame urbaine. Ces indices incitent à y voir, avec toute la prudence qui s'impose, l'un des éléments fondateurs de la cité, un *principia*, le bâtiment de l'état-major de l'armée ou un premier *forum* « militaire », édifié par la garnison en charge de la fondation de la ville.

Laurence JEANNE
Université de Caen-Normandie

avec la collaboration de L. PAEZ-REZENDE,
R. SALA, C. DUCLOS, E. GARCIA,
H. Ortiz QUINTANA et P. RODRÍGUEZ SIMÓN

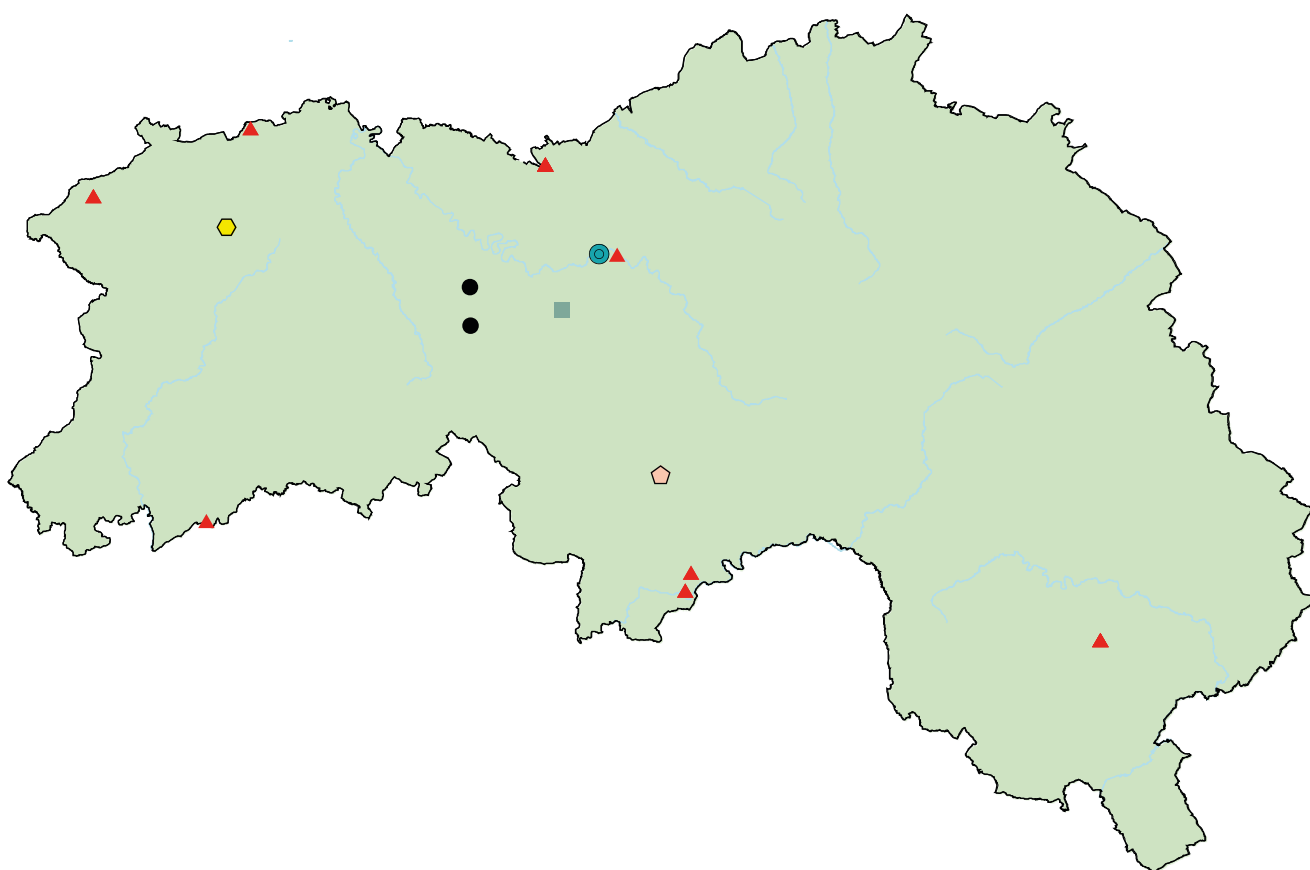


NORMANDIE

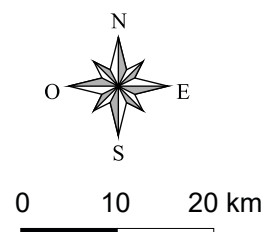
**Carte des opérations autorisées
dans le département de l'Orne**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 2 0



- ▲ Diagnostic
- ⬡ Projet collectif de recherche
- Sondage
- ⬠ Prospection diachronique
- ⊙ Prospection (matériel spécialisé)
- Autre étude



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Orne

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164426	Alençon Les Grouas	Anthony Lefort INRAP	Diag	IND	3355 Positif
164452	Alençon Rue de la Poterne, place du Bas Plénitre	Lydia Guérin INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3375 Positif
164367	Argentan Réaménagement urbain de l'axe boulevard Carnot / boulevard Koenig	Romain Pansiot INRAP	Diag	MOD CONT	3327 Positif
164451	Avoine La ferme du château	Jean-Baptiste Vincent Archéodunum	EB	MOD CONT	3351 Positif
164421	Flers Cercueils de plomb des comtes de Flers	Hélène Dupont INRAP	PCR	MOD CONT	3439 Positif
	Forêts de Bourse et d'Écouves	Cécile Dardignac ONF	PI	GAL MÉD MOD CONT	3387 Positif
164454	Forêt d'Écouves	Fabrice Morand BEN	PI	IND CONT	En cours Positif
164391	Juvigny-Val-d'Andaine Leudrie-Loré, parcelle ZD 107	Gaël Léon INRAP	Diag	NÉO PRO GAL HMA CONT	3298 Positif
164481	Lougé-sur-Maire La Picotière, La Tirardière	Dominique Cliquet SRA	Sond	PAL MÉSO NÉO	En cours Positif
164429	Moulins-sur-Orne, Argentan Brûle Piquet, Les Hogues, Le Grand Beaulieu	François Giligny CNRS	Sond	NÉO	En cours Positif
164457	Nécy La Martinière	Ivan Jahier INRAP	Diag	PAL NÉO FER MOD CONT	3411 Positif
164491	Perche-en-Nocé Manoir de Courboyer	Lydia Guérin INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	3394 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164480	Ranes Les Beauchards	Dominique Cliquet SRA	Sond	PAL	En cours Positif
164399	Saint-Pierre-du-Regard Rue des Écoles	Lydia Guérin INRAP	Diag	CONT	3324 Positif
164463	Saint-Quentin-les-Chardonnets Le Feugeray	David Flotté INRAP	Diag	MOD CONT	Positif 3379

NORMANDIE

ORNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques
de terrain

2 0 2 0

Indéterminé

Alençon
Les Grouas



Alençon, Les Grouas : localisation du projet dans son environnement urbain actuel et archéologique (A. Lefort).

Cette opération a été réalisée suite à une demande anticipée de diagnostic formulée par la communauté urbaine d'Alençon dans le cadre d'un projet d'extension de la déchetterie Alençon-nord. Ce projet d'aménagement s'intègre dans un périmètre archéologiquement sensible, bordé par la voie antique Alençon-Rouen à l'est et par l'ensemble cultuel laténien et antique d'Alençon « Les Grouas » à l'ouest.

À l'issue de ce diagnostic, 113 trous de poteaux ont pu être mis en évidence sur les 392 m² sondés. Ils sont trop nombreux pour dessiner des plans clairement

identifiables dans l'emprise des tranchées. L'absence de mobilier archéologique ne permet pas non plus de proposer une datation. Il n'est donc pas possible de déterminer si ces structures se rattachent à la *villa* romaine et au sanctuaire laténien et antique distants de seulement 200 m.

Anthony LEFORT
INRAP

Un projet d'aménagement urbain à Alençon a occasionné la prescription d'un diagnostic archéologique sur la parcelle BS. S'étendant principalement sur une superficie de 4 600 m², cette opération a été réalisée du 20 juillet au 7 août 2020 et comportait trois phases : deux tranchées, Tr. 1 et 10, les plus à l'ouest de la prescription ont été réalisées à proximité de la Basilique Notre-Dame d'Alençon afin d'établir la présence de sépultures ou, dans le cas contraire, d'émettre des hypothèses sur les limites parcellaires du cimetière médiéval fouillé en 2018. Elles sont toutes deux d'orientation ouest/est et mesurent entre 4 et 10 m de long pour 2 m de large.

Les ouvertures Tr. 2 et 3, situées le long de la rue de la Poterne et à l'extrémité est de la place du Bas-Plénitre, ont été effectuées afin d'étudier la continuité du rempart médiéval découvert en 2015 lors de la fouille entreprise par Archéodunum. Elles ont également été accomplies à ces emplacements afin d'apporter des connaissances sur la « Porte de la Poterne » mentionnée dans les textes anciens. D'orientation ouest-est, elles sont toutes deux longues de 6 m et larges de 0,80 à 3 m.

Le reste des tranchées a été ouvert au centre de la place du Bas-Plénitre, sur le terre-plein situé à l'est de l'endroit précédemment cité ainsi que sur le parking du Becquembois afin de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges d'archéologiques encore présents. D'orientation principalement ouest/est mais aussi nord/sud ou nord-est/sud-ouest, elles mesurent 5 et 17 m de long pour 2 à 5 m de large.

L'intervention offre plusieurs conclusions. Différentes entités archéologiques ont été enregistrées sur l'ensemble de la parcelle provenant de la période médiévale jusqu'à l'époque contemporaine.

Deux structures, situées respectivement entre 130,92 et 130,76 m Ngf, ont été enregistrées dans les tranchées 2 et 3, correspondant au probablement au rempart médiéval, qui s'inscrit dans le même axe que celui découvert lors de la fouille d'Archéodunum en 2015, ainsi qu'un « hérisson » servant de fondation à un mur antérieur à l'époque moderne. La séquence 4 enregistre une dernière entité intégrée à l'époque médiévale qui est un creusement dont la fonction primaire est indéterminée, se profilant à 40 cm sous la terre végétale.

Seize autres faits ont été répertoriés et classés dans la Séquence 3 appartenant à l'époque moderne. Ils ont été principalement découverts sur la place du Bas-Plénitre à des altitudes divergentes suivant le pendage naturel ouest/est ; une structure a cependant été observée dans une ouverture du Parking du Becquembois. Il s'agit de murs, tranchée de récupération, sols et de



Alençon, rue de la Poterne, place du Bas-Plénitre, parking du Becquembois : vue générale du site (L. Guérin).

structures dont la fonction primaire est indéterminée. Par ailleurs, la Séquence 2, regroupant les entités attribuées à l'époque contemporaine révèle 12 faits dont des murs ainsi que des structures d'occupation urbaine découverts sur l'ensemble de la prescription. Les niveaux d'apparition sont également différents mais conservent les particularismes du pendage du terrain. Néanmoins, malgré la mise en place de ce diagramme stratigraphique, le manque de mobilier probant incite à être prudent quant à la chronologie qui a été établie de manière relative, ainsi qu'à son interprétation.

Lydia GUÉRIN
INRAP

La présente opération de diagnostic a été initiée par le projet de réfection de la Place du Général Leclerc, portant sur une surface de 3 900 m². Située au sud-ouest du centre-bourg, elle est localisée à 240 m à l'extérieur de la ville ancienne. Les contextes archéologique et historique, assez riches, se concentrent sur la présence, dès le XI^e siècle, d'une chapelle à cet emplacement, adjointe d'un hôpital réservé aux personnes de passage qui, à cette période sont des pèlerins se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle. Cette chapelle « Saint-Jacques », illustrée sur des plans anciens, est mentionnée sur la carte Patriarche comme une maladrerie.

Les tranchées imposées, implantées à l'emplacement des futures fosses de plantation d'arbres, ont permis d'observer des vestiges des périodes potentiellement médiévale mais surtout moderne et contemporaine.

Une portion de cimetière paroissial a été mise au jour au sein de la tranchée TR 5, localisée au nord de la prescription, et potentiellement appréhendée entièrement dans sa largeur. Cette dernière s'étend du nord au sud entre les maçonneries ST 41 et 34. Dix-huit sépultures orientées ouest/est, dans un excellent état de conservation, ont été perçues au sein du sondage de 7 m². Les conditions climatiques défavorables

n'ont pas permis un nettoyage fin et rigoureux ce qui permet de poser la question d'un nombre d'inhumations potentiellement supérieur à celui observé. La présence supposée d'une maladrerie a conditionné la méthode de fouille : plusieurs squelettes ont été nettoyés et prélevés pour étude. Aucune pathologie permettant d'affirmer le statut d'hôpital n'a été observée.

Des petites portions de voirie ont également été mises au jour. D'après les documents iconographiques anciens, il est possible que ceux-ci soient les vestiges de l'ancienne rue de la Chaussée amenant à la Porte Saint-Jacques, attestée dès le XI^e siècle. Le reste des vestiges enregistrés se compose en majorité de maçonneries et niveaux de sols provenant de bâtiments potentiellement contemporains illustrés sur le fond cadastral dit « napoléonien » et sur les photographies aériennes prises en 1933 et 1944. Il semblerait d'après ces mêmes documents photographiques, que ces constructions, non détruites durant la seconde guerre mondiale, aient été rasées en 1946 pour une raison inconnue à ce jour.

Romain PANSIOT
INRAP

La petite commune d'Avoine possède un patrimoine architectural riche d'un château de l'époque moderne. La résidence entourée de plaines agricoles se situe à 1,60 km au nord du bourg. Édifiée sur la frange orientale du massif armoricain, la construction a bénéficié de roches extraites localement. Le corps de logis, originellement en forme de U, est partiellement conservé et ceint de douves en eau. Au sein du parc clôturé, on retrouve des bâtiments à vocation économique tels que le colombier au sud-ouest et une ferme au nord-est. L'ensemble architectural daterait de la transition XVI^e-XVII^e siècles, mais aucune véritable étude historique et/ou architecturale solide n'a été entreprise pour esquisser le phasage des bâtiments conservés. La construction du logis est attribuée à Jacques I Gabriel qui, depuis son père François Gabriel, appartient à une grande lignée d'architectes de la région d'Argentan et qui, au cours de l'époque moderne, rayonnera dans de nombreuses villes françaises.

Même si l'ensemble du château mériterait une étude globale, la présente analyse du bâti se concentre

sur l'aile sud-est de la ferme et plus particulièrement sur son gouttereau nord-ouest. Le bâtiment agricole mesure 55 m de long sur 8,20 m de large hors-œuvre avec une hauteur au pignon de 10,30 m et de 5 m au niveau du gouttereau. L'étude architecturale a été commandée au préalable d'un projet de restauration, qui vise à transformer l'aile sud en habitation. Il a été demandé que l'étude se porte seulement sur la face extérieure du gouttereau nord-ouest qui concentre la majeure partie des éléments architectoniques tout en intégrant l'organisation interne de l'édifice et plus particulièrement la face nord-ouest du refend séparant l'espace 1 de l'espace 2 (charreterie).

À partir de l'analyse des éléments architecturaux, nous avons pu établir au moins trois grandes phases chronologiques allant du XVII^e au XX^e siècle. Pour la période primitive, il y a d'importants hiatus pour certaines parties du bâtiment, notamment, l'espace nord-ouest (E3) pour proposer une restitution fiable. C'est pourquoi, nous proposons une restitution de la façade du bâtiment pour le XVIII^e siècle qui est la

période architecturale la mieux conservée. L'ensemble des hypothèses chrono-structurelles proposées durant cette étude méritent d'être vérifiées lors d'éventuels travaux de piquetage des maçonneries, avec en plus la possibilité d'établir une chronologie absolue des principales phases de construction en effectuant des datations dendrochronologiques.

Jean-Baptiste VINCENT
Archéodunum

Moderne

Contemporain

Flers

**Les cercueils en plomb
des comtes de Flers**

Deux cercueils en plomb ont été découverts dans deux caveaux seigneuriaux du chœur de l'église paroissiale Saint-Germain de Flers lors de la fouille préventive du cimetière et de l'église en 2014 (fouille Inrap). Par ailleurs, un échantillon de 270 individus inhumés dans l'église et le cimetière ainsi que les fondations du lieu de culte ont également été étudiés. Les deux sépultures en cercueils en plomb ont bénéficié en 2015 d'une fouille en laboratoire et d'une étude documentaire en association avec le laboratoire d'archéo-anthropologie du Craham à l'Université de Caen. L'étude se poursuit depuis 2019 dans le cadre d'un projet collectif de recherche et s'achèvera en 2021.

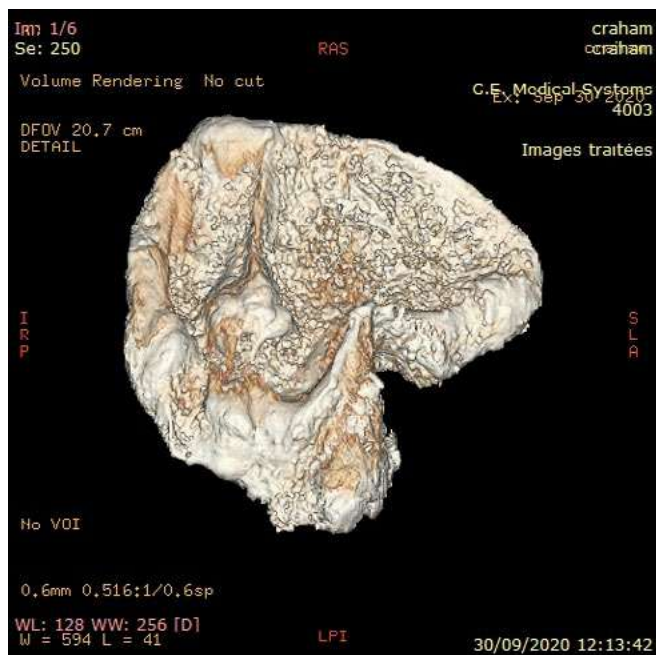
Le travail d'identification historique, nécessaire pour caractériser les individus et les situer dans la sphère sociale, a été basé sur les résultats des analyses archéo-anthropologiques et celles de l'ADN. À partir de ceux-ci, la conservation de nombre d'archives liées à la famille comtale de Flers (chartrier du château de Flers et archives notariales conservées aux Archives Nationales) a permis de formuler des hypothèses sur l'identité des deux individus. Patrons de l'église Saint-Germain, les comtes de Flers ont en effet droit de sépulture dans le chœur. La richesse des données tant archéologiques (les deux individus sont embaumés et les matières d'embaumement sont très bien préservées) qu'archivistiques a permis de détailler une partie des funérailles des deux comtes de Flers décédés en 1722 et 1737. Le projet collectif de recherche s'attache à élargir le champ de l'étude documentaire aux funérailles d'une dizaine de membres de la famille comtale appartenant à la noblesse seconde provinciale ancrée dans la cour versaillaise, ceci pour permettre les comparaisons au regard de la place de chaque individu dans la lignée comtale entre le milieu du XVII^e et la première moitié du XVIII^e siècle. Il s'agit ici d'élargir le champ historique de cette étude de cas en l'inscrivant dans la problématique générale des funérailles élitaires en Europe à l'époque moderne.

La première année du PCR a été consacrée à compléter



Flers : ouverture du cardiotaphe SP 4018 (H. Dupont-Inrap).

l'analyse des gestes liés à la préparation du corps pour l'embaumement par une étude macroscopique et micro-tracéologique des crânes montrant des traces de sciages. Ces analyses ont été effectuées en collaboration avec le laboratoire de l'IRCGN (Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale) à Pontoise. L'année 2019 a par ailleurs été consacrée à préparer la chaîne opératoire scientifique et sécuritaire de la fouille du cardiotaphe posé sur le cercueil de la sépulture 4018. L'ouverture du cardiotaphe et l'autopsie du cœur se sont déroulées en octobre 2020 au laboratoire d'anatomie et de pathologie du pôle santé de l'université de Caen. Les analyses envisagées en 2019 ont donné lieu à des prélèvements sur le cœur exceptionnellement bien conservé (analyses polliniques, carpologiques, chimiques, textile et ADN). Les résultats de ces analyses nous parviendront en 2021. Il en est de même pour les analyses histologiques (pathologie éventuelle) et archéologique (processus de l'embaumement visible sur l'organe : gestes du chirurgien et matériaux utilisés) dont nous restituons les premiers résultats dans le rapport de 2020. Ces



Flers : rendus tridimensionnels de l'acquisition TomoDensitométrie du cœur SP 4018 (CYCERON).

derniers résultent des observations macroscopiques effectuées lors de l'autopsie et également de l'acquisition TomoDensitométrie du cœur par la plateforme d'imagerie médicale CYCERON.

Il était par ailleurs nécessaire de contextualiser ce type d'intervention dans l'historiographie et la recherche archéologique, c'est ce qui a été fait cette année en préambule de la restitution des premiers résultats de la fouille.

Enfin, avec la même méthodologie que celle de l'analyse documentaire des différentes étapes des funérailles de nos deux sépultures restituée dans le rapport de fouille en 2016, a été amorcée cette année l'établissement d'une base de données répertoriant une petite centaine de cas de funérailles multiples dans les sources textuelles d'époque moderne. L'objectif est d'obtenir l'année prochaine un panel représentatif de cette pratique dans l'élite noble européenne. Un traitement statistique permettra peut-être de mettre en évidence certaines données (âge, sexe, statut social, place dans la lignée familiale...) qui peuvent caractériser le choix (ou le non choix) du traitement du corps *post mortem* par démembrement et funérailles multiples et / ou embaumement complet du corps.

Les analyses des matériaux prévues pour compléter l'étude technique de montage des cercueils en plomb et du cardiotaphe n'ont pas pu aboutir cette année. Nous avons cependant établi les problématiques d'une analyse métallographique avec les spécialistes du laboratoire Arc'Antique. Le but est d'obtenir des indications sur la nature des matériaux utilisés et la technique pour la construction et l'assemblage des différentes pièces des cercueils. L'observation sera complétée par une comparaison avec les traités et les encyclopédies du XVIII^e siècle. Sont présentés dans le rapport de cette année les objectifs et les



Flers : autopsie du cœur embaumé (H. Dupont-Inrap).

méthodes utilisées (spectrométrie de fluorescence X et microscope électronique à balayage couplé à un spectromètre à dispersion d'énergie) dont les résultats seront restitués en 2021.

En parallèle, l'étude documentaire a permis de lister les éventuels « propriétaires » de l'organe cœur à partir des archives comtales. En outre, les différentes étapes des funérailles de certains membres de la famille comtale, aux XVII^e et XVIII^e siècles, période à laquelle les sources textuelles sont les plus abondantes, ont pu être identifiées dans les documents archivistiques : un inventaire le plus complet possible a en effet été effectué cette année pour permettre de compléter ce qui a été déjà étudié lors de la fouille en 2014. L'étude documentaire a également été consacrée à identifier les différents lieux d'élection de sépultures éventuels des comtes et comtesses de Flers. L'examen des sources textuelles a été élargi à une partie des membres de la famille afin de comprendre pourquoi l'église paroissiale Saint-Germain de Flers a été privilégiée pour les inhumations comtales. Un état des lieux des patronages d'églises paroissiales par les comtes de Flers et l'identification de deux chapelles castrales, potentiels sanctuaires funéraires, permet d'en comprendre les raisons.

Hélène DUPONT
INRAP

et Cécile CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL
Craham – Université de Caen-Normandie

En 2019, un partenariat entre la DRAC de Normandie et l'ONF a permis de réaliser un vol Lidar, le traitement des données et leur interprétation archéologique sur les forêts de Bourse, d'Écouves et des Andaines (Orne) (Dardignac et David, 2019). Suite à ce travail, des prospections pédestres ont été programmées en 2020 sur ces trois forêts domaniales. Ces prospections avaient pour objectif de vérifier les anomalies archéologiques révélées par le Lidar et de proposer des mesures de conservation qui seront intégrées ensuite dans la gestion forestière. La crise sanitaire due au COVID-19 n'a pas permis de réaliser l'ensemble de cette phase de terrain et seules les forêts de Bourse et d'Écouves ont fait l'objet de prospections en 2020. Celles concernant les Andaines ont été reportées en 2021.

Lors de l'interprétation archéologique des images Lidar en 2019, les anomalies topographiques ponctuelles, linéaires et surfaciques ont été enregistrées sur SIG. Pour chacun des *shapefiles* créés (points, lignes et polygones), un champ interprétation a été renseigné, basé sur la morphologie des anomalies observées et en comparant avec des anomalies semblables observées sur d'autres Lidar forestiers. Au total, sur les trois forêts, 19 987 points, 24 089 lignes (2 285,5 km) et 847 polygones (1 129,86 ha) ont été digitalisés.

Dans un premier temps, à partir des images traitées et de leur interprétation, un repérage des anomalies topographiques pouvant correspondre à des structures archéologiques a été fait pour orienter les prospections. Ces éléments ont été enregistrés sur SIG et une priorisation pour la vérification sur le terrain a été précisée en fonction de la lisibilité de l'anomalie et de son interprétation comme indice potentiellement archéologique. 32 zones ont été enregistrées sur

Bourse et 66 sur Écouves. Dans un second temps, ces anomalies ont été vérifiées sur le terrain. Lorsqu'elles ont été retrouvées, des photos ont systématiquement été prises et un descriptif réalisé (état/conservation des structures et le cas échéant éléments de mobilier retrouvé). À l'issue des prospections, 59 fiches descriptives ont été renseignées (26 pour la forêt de Bourse, 33 pour celle d'Écouves).

Ces prospections ont permis d'apporter des informations importantes sur les occupations anciennes des deux massifs. Concernant Bourse, si la densité des occupations anciennes peut sembler moins importante que celle déjà identifiée dans d'autres massifs normands comme les grandes forêts domaniales des boucles de la Seine (forêts de Brotonne, du Trait-Maulévrier, de Roumare ou de la Londe-Rouvray), on a cependant une présence non négligeable d'indices couvrant environ une moitié de la superficie de la forêt. La plupart de ces éléments ne sont pour l'instant pas datés (enclos, certaines anomalies topographiques, éléments de parcellaire ancien). On peut toutefois avancer l'hypothèse d'une phase d'occupation assez large couvrant la fin de la Protohistoire et l'Antiquité. Effectivement, certains de ces éléments ont révélé la présence de *tegulae* et le parcellaire orthonormé est à rapprocher morphologiquement des éléments agraires antiques déjà identifiés dans d'autres forêts.

Les vestiges archéologiques conservés en forêt d'Écouves sont en revanche bien différents de ceux de Bourse. On ne retrouve que peu d'éléments parcellaires et ceux-ci sont tous situés sur les bordures du massif. Peu d'enclos (là encore non datés) ont été identifiés sur la forêt domaniale et les seules attestations d'habitat ancien concernent deux ermitages de l'époque moderne



Forêt domaniale d'Écouves : vestige du bâtiment principal de l'Ermitage Sainte-Catherine (C. Dardignac).



Forêt domaniale d'Écouves : tertre en pierres (C. Dardignac).

(qui remontent très probablement au Moyen Âge). Quoique traversé par des voies antiques, nous n'avons pour l'instant pas d'indices concrets attestant une occupation et une exploitation agricole sur les périodes protohistorique et antique dans le cœur du massif. En revanche, il faut noter la présence de plusieurs zones de tertres sur les coteaux marquant le pourtour de la forêt. Ces tertres, peu visibles sur le Lidar, pourraient correspondre à des nécropoles protohistoriques, mais il convient de rester prudent sur cette interprétation et d'attendre d'éventuels sondages permettant de vérifier cette hypothèse. Les travaux menés actuellement par Nicolas Blanchard dans le cadre de son doctorat à l'Université de Rouen, plus particulièrement les analyses paléo-environnementales, permettront vraisemblablement d'apporter des informations complémentaires sur l'occupation ancienne du territoire et de confirmer, le cas échéant, la présence continue d'une partie du massif forestier (Blanchard, Mouralis et Todisco, 2020).

En dehors des informations apportées sur ces périodes, d'intéressantes perspectives de recherche concernant les ressources minières sur le massif d'Écouves ont été ouvertes. L'exploitation de mines et minières de fer et la réduction du minerai mériteraient largement d'être mieux documentées. Si l'exploitation de la forêt et du charbon de bois sur les périodes moderne et contemporaine a en grande partie été renseignée par les travaux de G. Houzard (Houzard, 2008), une exploitation plus ancienne du minerai est très probable (présence au moins d'un ferrier) et pourrait être recherchée. De même il serait intéressant de prospecter systématiquement les zones d'extractions visibles sur le Lidar, situées au niveau des couches géologiques pouvant être riches en minerai de fer.

Enfin, Le Lidar et les prospections ont contribué à enrichir largement les connaissances sur les vestiges des conflits contemporains sur les deux forêts, qu'il s'agisse des vestiges de la Seconde Guerre mondiale (dépôts logistiques allemands essentiellement concentrés sur Bourse) ou ceux de la Première



Forêt domaniale d'Écouves : tranchée d'entraînement de la Première Guerre mondiale (C. Dardignac).

(tranchées d'entraînement et camp de prisonniers sur Écouves).

Même si les prospections n'ont pas permis d'augmenter de façon notable l'existence de nouveaux sites archéologiques, elles ont néanmoins contribué à élargir nos connaissances sur ces massifs et compléter ainsi la Carte archéologique, peu documentée jusqu'à présent. La synthèse de tous ces éléments a ensuite permis d'établir des propositions de zonages, une hiérarchisation de ceux-ci et des préconisations de conservation qui seront intégrées dans la gestion forestière.

Cécile DARDIGNAC
Office National des Forêts

Bibliographie

- Blanchard N., Mouralis D., Todisco D. 2020 - *Géohistoire du massif forestier d'Écouves (Orne, Normandie) : premiers résultats de recherche fondés sur les informations biogéographiques et archéologiques issues des sources historiques*. Projets de paysage, n° 20.
- Dardignac C., David S., 2019 - *Rapport d'analyses et d'interprétation de données Lidar : forêts domaniales des Andaines, d'Écouves et de Bourse (Orne)* ». Fontainebleau : ONF. Agence études Seine-Nord.
- Houzard G. (2008). *Les massifs forestiers d'Andains et Écouves, t. 1, Alençon*. Alençon : Société historique et archéologique de l'Orne (Mémoires et documents).



Forêt domaniale d'Écouves : tertre sur la parcelle 37 (F. Morand).

La forêt domaniale d'Écouves est située dans le département de l'Orne, dans le parc naturel Normandie-Maine. Elle couvre une surface au sol de plus de 8 161 ha et se compose de feuillus pour la moitié et de résineux pour l'autre moitié. Ce couvert forestier est particulièrement ancien. Déjà connu pour la période médiévale, il a appartenu au duché d'Alençon et rentre dans le domaine de l'État après sa confiscation durant la Révolution française.

Hormis la mission de prospection inventaire archéologique de 2019, le site de la forêt domaniale d'Écouves est resté jusqu'à présent à l'écart des programmes de prospections inventaires archéologiques. La mission de prospection-inventaire fera suite aux autres missions menées depuis plus de 13 ans dans les forêts domaniales de l'Orne, en partenariat avec l'ONF.

En 2020, quelques résultats s'ajoutent à la prospection inventaire archéologique réalisée en 2019. Ils concernent des localisations faites d'une manière pédestre, ainsi que l'utilisation de l'imagerie LIDAR.

Les principaux résultats sont les suivants :

- parcelle 37 : un tertre indéterminé de 7 × 3,50 m, pour une hauteur côté sud de 40 cm et côté nord de 1 m. La structure se situe sur une pente légère et il reste la trace d'un fossé large de 60 cm, pour une profondeur visible de 20 cm. L'usage et la datation de cette structure restent indéterminés.

- parcelle 146 : site localisé par l'outil LIDAR et défini comme structure. Sur place, le site se présente comme tertre de 6 × 8 m, pour une hauteur visible de 30 à 40 cm, deux tests sur le tertre, ainsi que deux tests sur l'extérieur du tertre n'ont rien donné, il ne s'agit pas d'un charbonnier, il n'y a pas de résidus de charbons. Il est à remarquer que sur le tertre les arbres ont à priori du mal à pousser. L'usage de ce tertre reste indéterminé, à moins qu'il ne s'agisse du reste d'un atelier en lien avec

l'usage forestier.

- parcelle : site localisé grâce à l'outil LIDAR, défini sur le rapport comme structure. Sur place je constate un dôme de terre irrégulier, qui donne une forme quadrangulaire à l'ensemble. Le site mesure 6,50 × 7,50 m, pour une hauteur de 40 cm. Il semble qu'il reste la trace d'un petit fossé qui le délimite. Sur les parties les mieux conservées du fossé, il mesure environ 50 cm de large pour une profondeur qui varie de 20 à 30 cm. Un test fait au centre n'a pas révélé de mobilier archéologique, mais un niveau de sol induré. Une pierre de grès gris se trouve en limite de la dite structure. Il est impossible de définir l'usage du site : il pourrait peut-être correspondre au reste d'un atelier en lien avec l'usage de la forêt ?

- parcelle 185 : une pierre de taille assez importante (1,20 × 1,80 × 1,70 m) posée au sol. Elle provient probablement d'une extraction, mais son usage est indéterminé et la datation reste tout aussi difficile. Il est à observer que c'est le seul élément visible sur la parcelle.

- parcelle 299 : deux plateformes de charbonnage de datation indéterminée ont été repérées. Elles sont toutes deux aménagées sur une forte pente et installées chacune sur une terrasse. La première mesure 4 × 8 m, tandis que la seconde mesure 7 × 6 m. Un test réalisé au sol sur ces deux emplacements a permis de voir des résidus de charbons. D'après l'imagerie LIDAR, l'activité de charbonnage était très importante pour la forêt d'Écouves et concerne une bonne partie du secteur forestier.

- parcelle 245 : localisé par le LIDAR le site est connu par l'ONF comme camp de prisonnier Allemand, pour la période du conflit 1914-1918. Sur le document LIDAR, on remarque une limite rectangulaire et, à l'intérieur de cet espace, une autre structure forme un rectangle incomplet.



Forêt domaniale d'Écouves : parcelle 245, sol aménagé du camp de prisonniers (F. Morand).

Un test a été effectué sur 1 m de long pour 0,5 m de large et sur une profondeur de 3 cm qui a permis de localiser un sol répertorié sur l'extrait de carte IGN. L'aménagement de ce sol est fait de dalles d'argile cuite, friables. À proximité se trouvent des fragments de briques contemporaines. À la limite du site, les différents sondages ont permis de voir des fragments de fils barbelés. Une autre localisation est mentionnée comme pierre, il s'agit probablement d'un élément d'aménagement du site.

L'identification de ce site comme camp de prisonniers, tient dans un document communiqué par Anthony Mathieu (ONF pôle archéologique). Il s'agit d'un carnet de plantation pour la parcelle 245 d'Écouves, où est mentionné, sur un plan sommaire, un « ancien camp de prisonniers Allemands 1914-1918 ». Ce document date de 1949 (date de plantation) soit 30 ans après la fin de la Première Guerre mondiale, alors que le temps n'avait pas encore effacé les mémoires.

Fabrice MORAND
Bénévole



Forêt domaniale d'Écouves : parcelle 245, en limite du camp de prisonniers Allemand de 1917, fragments de barbelés et bouteille en verre (F. Morand).

Néolithique

Protohistoire, Antiquité

Juvigny-Val-d'Andaine

Loré, Leudrie, parcelle ZD 107

Haut Moyen Âge

Contemporain

Le projet de construction d'une stabulation neuve pour l'exploitation laitière de Leudrie à Loré, commune de Juvigny-Val-d'Andaine, a conduit le SRA de Normandie à prescrire un diagnostic sur une surface de 2,7 ha dans un secteur à fort potentiel archéologique. Cette commune récente se trouve en limite du département de l'Orne et du versant nord Mayenne.

Fréquentation des lieux à la période Néolithique

Au sein de cette partie du Massif armoricain, le secteur est marqué par les formations de granodiorite à biotite et cordérite, mais on retiendra également dans l'environnement proche la présence de filons de dolérite et de quartz.

Au sein de l'emprise, cette proximité de la dolérite se traduit par la présence d'un assez gros bloc naturel et d'un fragment de hache à l'état d'ébauche. La pièce est formée mais pas encore totalement polie. Mais il ne s'agit pas du seul vestige de fréquentation de la période Néolithique. Quelques éclats de silex dont un avec cortex, une lame et un grattoir complètent les indices de fréquentation ancienne.

Une fosse de la fin de l'Âge du Bronze au premier Âge du Fer

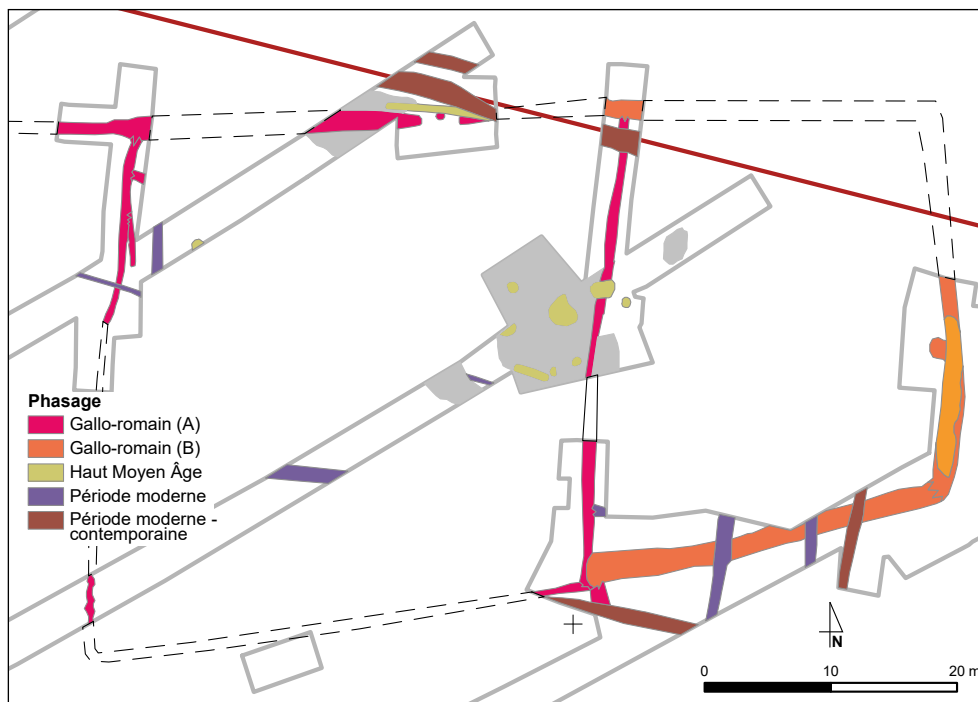
Dans la partie sud de l'emprise, une petite fosse circulaire, St 54, de 0,60 m de diamètre a livré un ensemble mobilier composé de deux céramiques et un outil en grès dans son comblement limoneux brun beige. La fosse présente un profil en cuvette profond

de 0,12 m sous le niveau de décapage. Il s'agit du seul contexte ayant livré du mobilier attribuable à la fin de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer.

Zone nord : un enclos à partition gallo-romain et une occupation du haut Moyen Âge

Dans la zone nord, les tranchées 2, 3 et 4, ainsi que quelques extensions, ont permis de mettre en évidence un système de fossés formant un enclos partitionné et comportant vraisemblablement une à deux extensions parcellaires (fig. 1). L'enclos, tel qu'il peut être restitué, couvre une surface de près de 2 600 m². La partition orientale mesure dans cette configuration 990 m², tandis que l'occidentale représente un peu plus de 1 600 m². La partition ouest de l'enclos possède en façade nord un aménagement d'entrée marqué par une interruption de 3 m du fossé, ainsi que par la présence d'un trou de poteau central.

La façade orientale de l'enclos, identifiée sur une longueur de 17 m, est partiellement aménagée par un niveau de blocs de granodiorite, parfois équarris, qui apparaît immédiatement sous la terre végétale. Deux lignes de blocs épousent les parois est et ouest du fossé et adoptent un pendage caractéristique, tandis qu'au milieu on pourrait distinguer une organisation en caissons plus ou moins réguliers. Cette disposition pourrait être interprétée comme la base d'un système, support de poteaux calés. Par ailleurs, un plot de blocs est appuyé sur le bord interne de la façade et pourrait également supporter un aménagement de poteau.



Juvigny-Val-d'Andaine, Loré, Leudrie, fig. 1 : enclos gallo-romain et unité d'habitat du haut Moyen Âge (G. Léon).

Quelques rares indices mobiliers (céramique, verre et *tegulae*) semblent indiquer un fonctionnement de l'enclos dans le courant de la période gallo-romaine.

Les vestiges d'un petit habitat attribué aux VIII^e-IX^e siècles recouvrent en partie l'enclos. Les aménagements sont représentés par un petit fossé ou tranchée, qui recoupe clairement l'entrée nord de l'enclos, et par un ensemble de structures observé dans une fenêtre de décapage d'une centaine de m². Dans le comblement du petit fossé et ses abords, plusieurs restes céramiques sont attribuables aux VIII^e-IX^e siècles. Une douzaine de scories a également été découverte dans ce contexte.

Les aménagements et indices mobiliers découverts dans la fenêtre de décapage évoquent plus clairement la présence d'un habitat. Il s'agit tout d'abord d'un petit solin de pierres et de deux à trois calages de poteaux, vestige d'une construction légère. Deux fours ou foyers circulaires sont également reconnus ainsi que deux fosses. L'une d'elles coupe le fossé de partition de l'enclos gallo-romain. Une fusaïole, un polissoir en grès et quelques éléments céramique des VIII^e-IX^e siècles renseignent un peu plus sur le caractère domestique de l'occupation.

Cet ensemble constitue une unité d'habitat qui apparaît relativement isolée dans cette partie de l'emprise, mais qui fait écho à des découvertes anciennes mentionnées dans l'environnement proche.

Zone sud : parcellaire et structures associées. Traces résiduelles gallo-romaines et fréquentation du Moyen Âge

Dans un espace de plus ou moins 3 500 m² en partie sud de l'emprise du diagnostic, quelques structures

de typologie variée laissent entrevoir une occupation ancienne difficile à caler dans la chronologie générale. Il s'agit d'un ensemble de fossés formant probablement un système parcellaire cohérent. Dans cet espace quelques fosses et trous de poteaux ainsi que quelques éléments mobiliers ont été reconnus à la faveur d'un contexte limoneux relativement développé.

La parcelle principalement reconnue couvre une surface minimum de 2 300 m². Les éléments mobiliers rattachés à cette trame parcellaire sont peu nombreux et ne permettent pas d'apporter une datation précise de la mise en place et de la période de fonctionnement de l'ensemble. Un fragment de tuile plate, un clou et trois tessons de céramique, dont

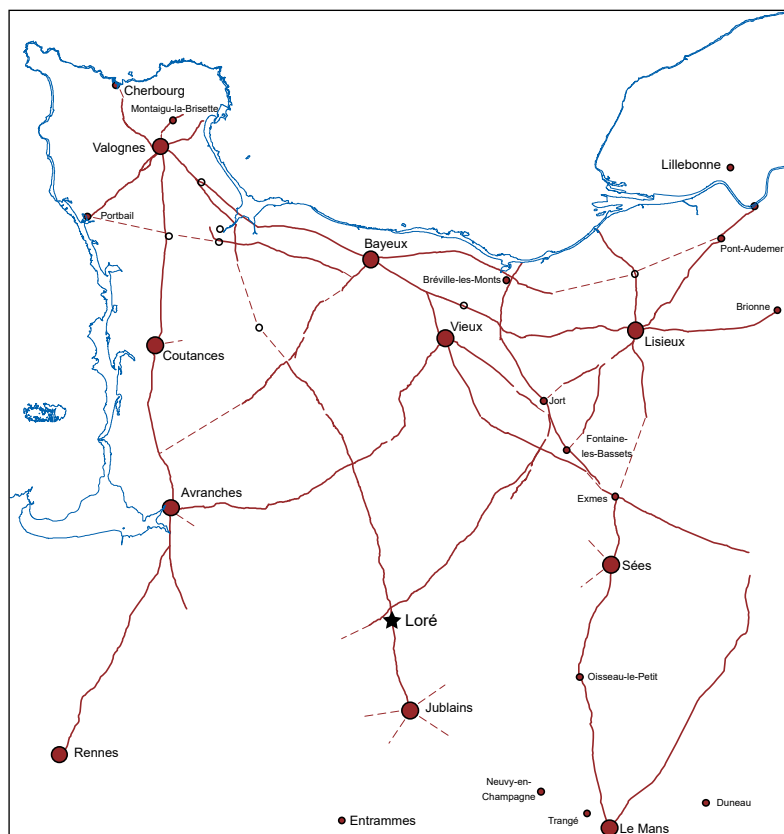
deux sont attribués à l'Antiquité et un au VII^e siècle, constituent l'essentiel des indices.

Compris à l'intérieur de la parcelle fossile, quatre fosses circulaires s'espacent de 4 à 7 m les unes des autres. Deux d'entre elles ont livré des fragments de céramiques attribuables à l'Antiquité et au haut Moyen Âge. Leur forme circulaire est bien régulière et ne peut être confondue avec des fosses de plantation ou des chablis.

Si les rares éléments mobiliers du VII^e siècle sont bien associés à l'ensemble structuré, l'occupation qui se dessine dans ce secteur est à différencier de celle découverte plus au nord et qui apparaît un peu plus tardive dans le haut Moyen Âge.

Enfin, une partie du parcellaire actif du XIX^e siècle a été reconnu, quelques tronçons de fossés formant des subdivisions de ce parcellaire évoquent l'évolution de celui-ci durant la période médiévale et de l'époque moderne.

Cette opération de diagnostic réalisée dans un secteur considéré comme archéologiquement sensible, du fait de la présence d'une occupation antique en bord de voie enregistrée dans la base Patriarche, apporte des éléments inédits sur les modalités d'exploitations anciennes. Bien que les vestiges découverts soient relativement modestes dans leur structuration, ils n'en assurent pas moins que le secteur est fréquenté dès le Néolithique et occupé au moins depuis la fin de l'âge du Bronze au premier âge du Fer. Pour ces périodes anciennes, les questions d'approvisionnement et de circulation de matières premières sont particulièrement intéressantes, qu'il s'agisse de matières locales comme



la dolérite pour la fabrication de haches ou de matières exogènes comme le silex. La question de la circulation des hommes est aussi posée, notamment par la proximité du réseau fluvial représenté ici par la Mayenne. Le réseau de circulation terrestre constitue pour sa part une composante probablement déterminante pour les implantations plus récentes, notamment à partir de l'Antiquité. Quelle que soit la nature exacte de l'occupation antique du Gué de Loré – agglomération, artisanat spécialisé, villa – les vestiges découverts dans le diagnostic montrent sans doute une étendue sous-estimée de celle-ci ainsi que des formes d'occupations variées. Enfin, l'image actuelle de l'habitat dispersé de ce secteur bocagé trouve probablement son origine dans la distribution en petites unités d'habitats dès le haut Moyen Âge. Dès lors, un réseau de circulation secondaire semble se mettre en place et assurer des relations de voisinage connectées au réseau principal représenté ici par la voie Jublain-Valognes, sur laquelle le bourg de Loré est implanté (fig. 2).

Gaël LÉON
INRAP

Juvigny-Val-d'Andaine, Loré, Leudrie, fig. 2 : Loré dans le réseau de circulation antique de Normandie (G. Léon).

Paléolithique
Mésolithique

Lougé-sur-Maire
L'Être-Mancel

Néolithique

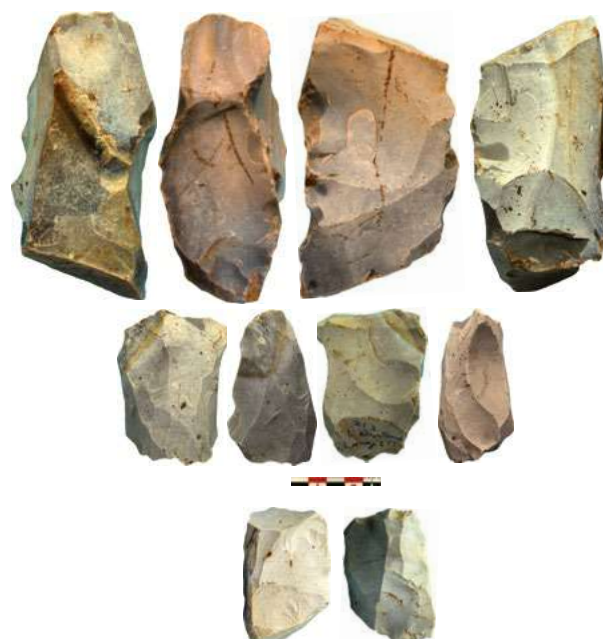
La découverte de deux nucléus se rapportant au Paléolithique supérieur final dans le cadre de prospections pédestres conduites par Monique Oden sur la commune de Lougé-sur-Maire a motivé la conduite de sondages à l'automne 2020.

Si ces investigations de quelques mètres carrés ont permis de faire une évaluation des formations superficielles, elles n'ont pas permis de circonscrire d'éventuelles zones de concentration de mobilier lithique se rapportant au Paléolithique supérieur final.

Le site se trouve sur une loupe de limon, sur le rebord d'un plateau qui culmine à 236 m et descend en pente relativement douce vers le ruisseau des Vallées, affluent de la Maire, qui coule à 172 m.

Les sondages effectués donnent un bilan sédimentaire assez homogène avec un sol de surface d'une vingtaine de centimètres à dominante loessique recouvrant un limon beige, correspondant au dernier loess weischselien de faible épaisseur, sus-jacent à un limon argileux orangé devenant hydromorphe en profondeur et incorporant des lits de cailloutis.

Les artefacts collectés sont tous en silex et malheureusement en position dérivée. Ils se rapportent



Lougé-sur-Maire, L'Être-Mancel : nucléus et fragments de nucléus du Paléolithique supérieur final (D. Cliquet).

au Néolithique (n : 15), au Mésolithique (n : 3), au Paléolithique supérieur (n : 12) et au Paléolithique moyen (n : 6). Deux pièces affectées par le feu ne sont pas attribuables au plan chrono-culturel.

Les pièces néolithiques comportent des nucléus, des éclats de décortication, d'aménagement, indéterminés, de gestion de surface, un débris et un grattoir sur éclat. Le Mésolithique est illustré par un éclat de gestion de surface, une lamelle et une esquille.

La série lithique attribuable au Paléolithique supérieur final est constituée de nucléus et fragments de nucléus laminaires trouvés par Monique Oden qui avaient révélé le site, d'un nucléus et de deux fragments de nucléus laminaire, d'une lame à crête, d'une tablette de réfection de surface de plan de frappe, de deux éclats d'aménagement, d'un fragment mésial d'éclat ou de lame, de deux éclats indéterminés, d'un éclat de confection et d'une lame de plein débitage.

L'industrie pourrait donc être associée au dernier loess weichselien non carbonaté. Elle se rapporte au Paléolithique supérieur final et plus particulièrement au « Belloisien ».

Enfin, six pièces se rapportent au Paléolithique moyen. Ce sont des éclats de décortication, de façonnage et un débris. Ces quelques pièces témoignent donc de la confection de pièces bifaciales qui pourraient se rapporter à la phase récente du Paléolithique moyen.

Suite à ces premières investigations, il nous semble pertinent de poursuivre les prospections pédestres pour augmenter le corpus et bien circonscrire la zone concernée par les vestiges, puis d'effectuer une évaluation du site en décapage sur environ 1 000 m², du fait que le Belloisien se caractérise notamment par de petits postes de production laminaire très circonscrits dans l'espace. Seule une grande ouverture permettrait donc de localiser ces locus, de les fouiller et de procéder à l'analyse sanitaire du site.

Affaire à suivre !

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

Monique ODEN et Jacques RICHARD
Bénévoles



Lougé-sur-Maire, L'Être-Mancel : éclats et lame du Paléolithique supérieur final (D. Cliquet).



Lougé-sur-Maire, L'Être-Mancel : lame à crête du Paléolithique supérieur final (D. Cliquet).

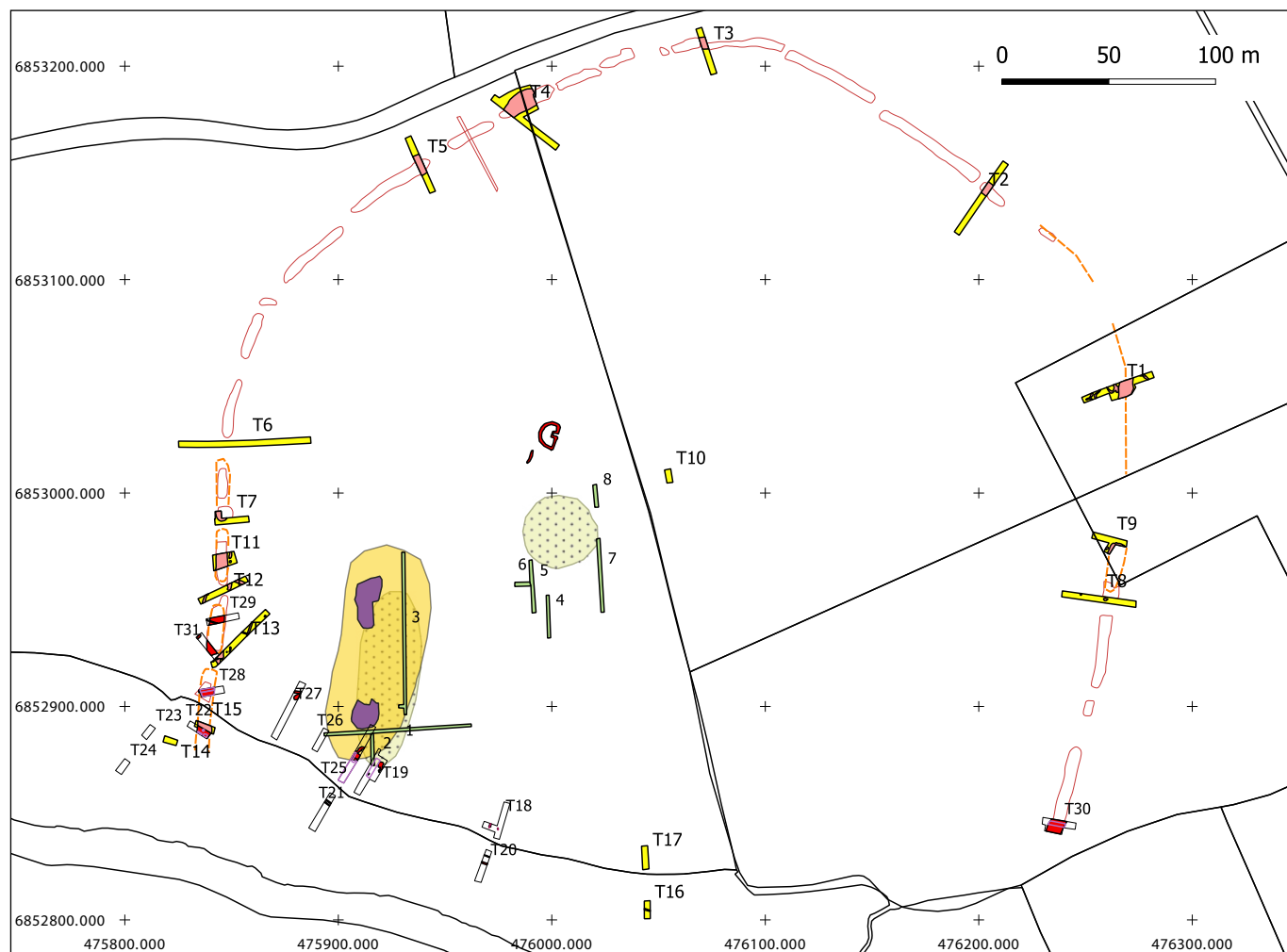
Néolithique

Moulins-sur-Orne, Argentan Brûle-Piquet, Les Hogues, Le Grand Beaulieu

Cette étude d'une enceinte néolithique inédite s'inscrit à la suite du projet de recherche sur les dynamiques d'occupations des territoires sur une période d'environ trois millénaires, au Néolithique dans une région située à l'interface géographique entre le Bassin parisien et le Massif armoricain : la plaine de Caen/Argentan : le PCR « Le Néolithique moyen en Basse-Normandie et dans les îles Anglo-Normandes : territoires et modifications

socio-économiques à la transition européenne Néolithique/Chalcolithique (4700-3500 avant J.-C.) », Ministère de la Culture et de la Communication/ DRAC de Normandie (2015-2017).

Ce projet a permis d'identifier un potentiel archéologique important sur un territoire autour de la ville actuelle d'Argentan, territoire concentrant plusieurs enceintes néolithiques (Goulet, Moulins-sur-Orne), des zones



Moulins-sur-Orne, Argentan, Brûle-Piquet, Les Hogues, Le Grand Beaulieu : plan général issu des sondages et des prospections géophysiques (DAO C. Billard).

d'extraction de silex au nord (minière de Ri) et des zones d'extraction de roches métamorphiques ou ignées issues des massifs granitiques voisins (Athis). Cette nouvelle enceinte, présumée du Néolithique moyen 2 (4200-3800 avant J.-C.) a été détectée par examen de photographies aériennes de l'IGN par E. Delhommeau lors d'un travail universitaire. Elle comprend deux monuments funéraires dans sa surface interne qui étaient déjà connus auparavant.

Elle a fait l'objet déjà de plusieurs travaux depuis 2017 (Giligny *et al.* 2018 & 2019) : un levé 3D par drone de la totalité de la surface du site afin de créer un modèle numérique de terrain, une première prospection géophysique sur 1,3 ha qui ont permis de cartographier les fossés et les structures internes en 2017. Deux opérations de sondages en 2018 et 2019 ont permis d'identifier le tracé d'un fossé interrompu, sans palissade et sans système complexe d'entrée. Ils ont également permis d'observer le contact entre le fossé d'enceinte et la plaine alluviale de l'Orne. Les tronçons de fossés sont extrêmement puissants avec des profondeurs pouvant atteindre 4 m et des largeurs atteignant 8 m. Ces sondages ont permis de valider l'hypothèse d'une grande enceinte d'environ 14 ha et qui s'appuie sur l'Orne, mais avec une interface peu lisible,

malgré des sondages nouveaux réalisés en 2019 dans la plaine inondable de l'Orne (Giligny *et al.* 2021).

En ce qui concerne sa chronologie, les sondages réalisés sur des segments de fossé ont permis de retrouver des éléments détritiques, des dépôts de mobilier et de restes de faune, malheureusement assez peu abondants. Le mobilier retrouvé en 2019 a apporté des nouveautés par rapport à celui de 2018. En effet, outre la datation attendue du Néolithique moyen II, compatible avec une partie des éléments retrouvés, dont des céramiques relativement fines à pâte cristalline et non décorées classables dans un Chasséen septentrional, ont été retrouvés dans le remplissage des fossés des zones sud-ouest et est, des éléments le rapprochant indiscutablement d'une occupation Néolithique récent à final ou âge du Bronze indéterminé (tranchée 28 et 30). Une question reste donc à résoudre, celle du recréusement et de la réutilisation de l'enceinte au Néolithique final, utilisation qui serait intervenue au moins quelques centaines d'années après son implantation.

L'opération de 2020 s'est déroulée en deux temps, un travail de terrain et un travail de laboratoire, et avait fixé deux objectifs (Giligny *et al.* 2020) :

- d'une part, dater les différentes phases d'utilisation

du site et de l'enceinte à l'aide d'une série de datations radiocarbones ;

- d'autre part, reconnaître la surface interne de l'enceinte par des prospections géophysiques et vérifier la présence ou non de structures, car les sondages des années précédentes avaient porté uniquement sur le tracé du fossé.

Une prospection magnétique a été réalisée par une équipe de l'INRAP, sous la direction de G. Hulin et B. Fores, selon la méthode magnétique avec un magnétomètre différentiel mesurant la différence de la composante verticale du champ magnétique entre deux capteurs et avec calage centimétrique par géolocalisation et échantillonnage tous les 15 cm. Le dispositif était tracté et la prospection a été réalisée du 10 au 14 août 2020.

La cartographie magnétique a mis en évidence de nombreuses anomalies archéologiques ainsi que de nombreuses fosses, dont la plupart sont probablement naturelles. Le tracé de l'enceinte apparaît clairement, mais une anomalie semi-circulaire de 12 m de diamètre est très proche des bâtiments néolithiques retrouvés sur l'enceinte proche de Goulet et est probablement de même nature (Billard 2019). En ce qui concerne les structures funéraires, les limites est et nord du *tumulus* allongé ont également été mises en évidence et de nombreuses structures fossoyées sont visibles entre ce *tumulus* et la partie occidentale de l'enceinte. La prospection n'a cependant rien révélé au niveau du *tumulus* circulaire.

En ce qui concerne les datations, une première phase d'occupation du site serait caractérisée par des traces d'occupations antérieures au monument funéraire allongé et conservées dans un paléosol piégé sous cette structure et le monument circulaire (horizon Cerny autour de [4531-4356] et [4672-4456] cal. BC.). La seconde phase d'occupation identifiée correspond au creusement de l'enceinte, avec les bois de cerf et les charbons de base et de milieu de remplissage du fossé datés dans plusieurs tranchées avec un colmatage assez rapide sur la moitié inférieure pour la tranchée 1, vers [4342-4171] cal. BC et [4318-4051] cal. BC. [4322-4052] cal. BC et [4241-4001] cal. La présence potentielle de mobiliers contemporains de l'enceinte, conservés en milieu humide, n'a malheureusement pas été reconnue. Des clichés de Guy Verron datant des années 1970 conservés dans les archives de la DRAC montrent un petit gobelet sans échelle, tronconique à pied et base plate, à texture grossière et attribuable au Néolithique récent. Il aurait été retrouvé dans la chambre funéraire du *tumulus* allongé et conservé à l'époque chez le propriétaire. Cela montrerait l'utilisation d'un des monuments funéraires en même temps que l'enceinte.

Des approches complémentaires seront réalisées à l'avenir, avec une prospection plus fine par résistivité électrique du bâtiment circulaire, voire une fouille, ainsi que des analyses anthracologiques des charbons de bois recueillis et des analyses pétrographiques

de la céramique, qui devraient permettre de mieux reconnaître la gestion des matières premières et de l'environnement proche du site.

Pour conclure, la présence de deux complexes monumentaux à Moulins-sur-Orne/Argentan « Brûle-Piquet » et à Goulet « Le Mont » offre l'opportunité de poser un nouveau regard sur l'organisation socio-économique de ce territoire et de cette micro-région. En effet, ces deux enceintes, situées à peine à 1 km l'une de l'autre, présentent des datations contemporaines pour une situation topographique quasi identique. La reconnaissance d'un bâtiment circulaire rapproche encore les deux sites, même si les deux monuments funéraires de Moulins-sur-Orne constituent un point de divergence. La présence, à Sarceaux, d'un autre long *tumulus* à moins de 3 km de distance de celui de Goulet renforce le caractère exceptionnel de cette concentration de sites monumentaux sur un aussi petit territoire.

François GILIGNY,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/CNRS - UMR
TRAJECTOIRES

Cyrille BILLARD
SRA de Normandie,

Benjamin FORES et Guillaume HULIN
INRAP

Bibliographie :

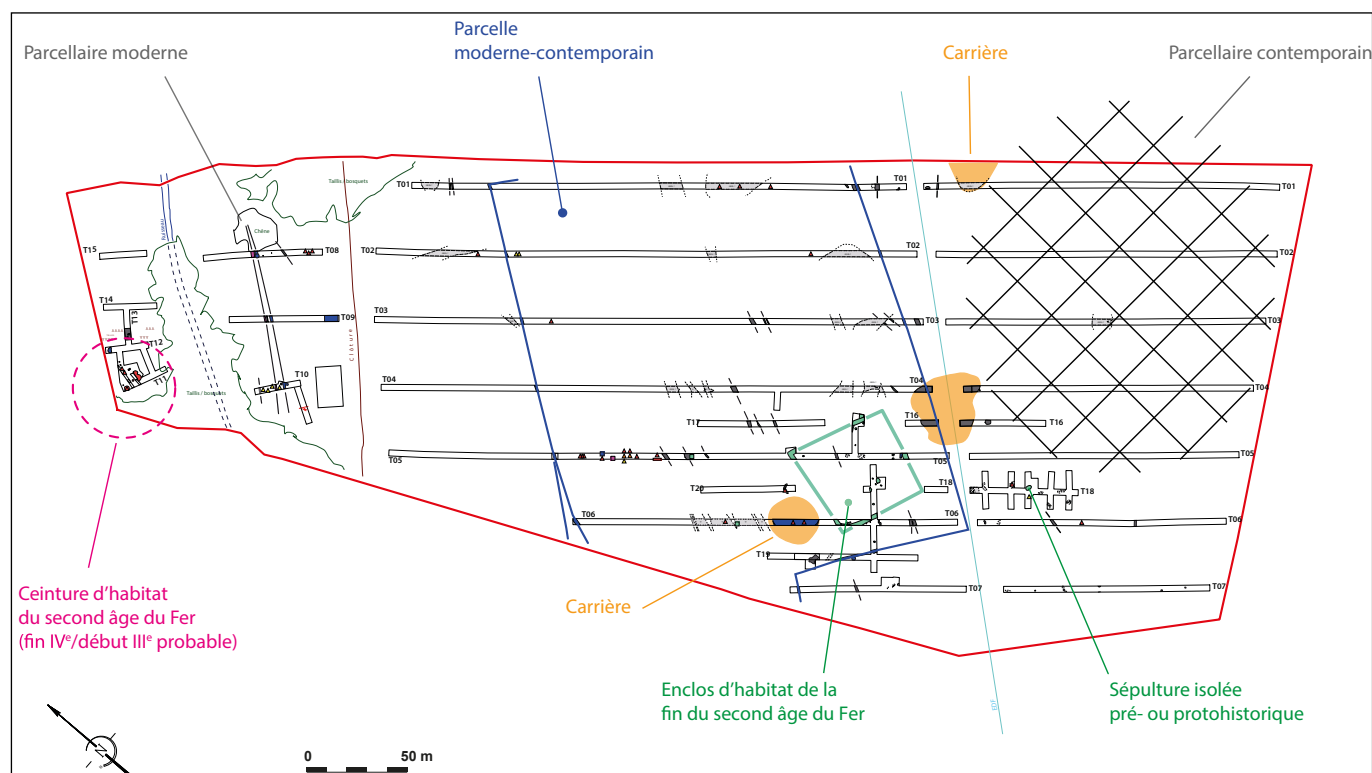
BILLARD Cyrille, 2019 - Goulet : Le Mont [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 21 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/24323>

GILIGNY François, DELHOMMEAU Élodie, LEMER Laurence, AUBRY Laurent et BILLARD Cyrille, 2021 - Moulins-sur-Orne, Argentan : Brûle-Piquet, Les Hogues [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 04 juin 2021, consulté le 21 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/77978>

GILIGNY François, AUBRY Laurent, BILLARD Cyrille, DELHOMMEAU Élodie, LEMER Laurence, 2018 - *Moulins-sur-Orne/Argentan « Brûle-Piquet » « Les Hogues », rapport de sondage programmé*. Caen : DRAC de Normandie - Département de l'Orne - UMR 8215 université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/CNRS - UMR 6566 CNRS/ Universités de Rennes 1, Rennes 2, Nantes, le Mans, 118 p.

GILIGNY François, BILLARD Cyrille, 2019 - Moulins-sur-Orne/Argentan « Brûle-Piquet » « Les Hogues », *rapport de sondage programmé*. Caen : DRAC de Normandie - Département de l'Orne - UMR 8215 université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/CNRS - UMR 6566 CNRS/ Universités de Rennes 1, Rennes 2, Nantes, le Mans, 44 p.

GILIGNY François, BILLARD Cyrille, FORES Benjamin, HULIN Guillaume, 2020 - *Moulins-sur-Orne/Argentan « Brûle-Piquet » « Les Hogues » (61), rapport de sondage programmé*. Caen : DRAC de Normandie - Département de l'Orne - UMR 8215 université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/CNRS - UMR 6566 CNRS/ Universités de Rennes 1, Rennes 2, Nantes, le Mans, 44 p.



Nécý, La Martinière : organisation des sondages et des vestiges dans l'emprise du projet (I. Jahier).

Le diagnostic réalisé sur la commune de Nécý, dans le cadre du projet de 11,5 ha de la société Méthabio Normandie, témoigne bien, avec cinq principaux niveaux d'occupation reconnus dans l'emprise, de la richesse archéologique de ce secteur. Le projet prend appui sur un léger ressaut du versant oriental du massif d'Athis, en bordure de la plaine de Falaise / Argentan qu'il domine.

Les plus anciens niveaux identifiés dans l'enceinte du projet se réfèrent, à partir des témoins fugaces d'une industrie en silex taillé dispersée dans les limons, au Paléolithique. La période s'illustre au travers de deux séquences séparées l'une de l'autre d'au minimum quelques dizaines de milliers d'années : l'une relative au Paléolithique moyen, documentée par un petit outil bifacial et plusieurs éclats Levallois, l'autre relative au Paléolithique supérieur, désignée par un débitage laminaire sur nucléus. Ces premiers restes, ceux du Paléolithique moyen surtout, font écho à diverses découvertes alentours, sur la ZAC attenante des transports Lamberts (*Bilan scientifique de la région Basse-Normandie* 2006 et 2007) notamment, attestant une fréquentation sans doute répétée du secteur durant ces temps reculés par ailleurs définis par une existence de haltes et de transhumances.

L'horizon suivant, principalement documenté lui aussi par des témoins erratiques d'une industrie en silex taillé éparpillée dans les limons et parfois conservée

aux côtés des restes paléolithiques précédents, se rattache au Néolithique. Cet horizon, pour lequel n'est dans l'immédiat réuni qu'une trentaine de pièces, est principalement illustré par le témoignage d'un débitage lamellaire propre aux cultures du Villeneuve-Saint-Germain et du Cerny. La série, à l'instar de plusieurs autres contemporaines découvertes sur la plaine et ses abords (Mondeville, Éterville...), mobilise un éventail de roches diversifié empruntant en égales proportions aux quatre principaux domaines disponibles dans la région : le Bathonien supérieur, assurément le gîte le plus endogène, mais également le silex noir du Crétacé, celui brun à couleur whisky du Cinglais et celui blond à crème du Bessin, tous relativement éloignés. Une composition donc très différente de celle des productions du Néolithique moyen local réalisée à partir de l'exploitation massive des bancs bathoniens en minières comme celles, proches (quelques kilomètres), de Ri et de Rônai (Marcigny *et al.*, BSR 2007).

L'occupation principale cependant, après là encore un hiatus de plusieurs milliers d'années, concerne une nouvelle fois pour ce secteur l'âge du Fer, avec deux principaux pôles d'occupation asynchrones répartis dans l'emprise.

Le premier, tout à fait en limite d'emprise au nord et pour l'essentiel en dehors, investi une terrasse plane, au-dessus de la source d'un ruisseau profondément encaissé dans la pente du versant. Du site, l'emprise

affecte surtout la ligne de clôture, apparemment munie là de deux fossés parallèles au profil en V peu profond (environ 1 m sous la surface), ainsi que quelques excavations contiguës : fosses et trous de poteaux calant sans doute anciennement les montants de bâtiments internes de terre et de bois. Le mobilier découvert dans le comblement de ces structures suggère par sa relative abondance et sa diversité (céramique, faune consommée, petit *instrumentum* en pierre et en fer [aiguiseur, fibule], godets à sel...), le siège d'un habitat de statut plutôt élevé. Parmi les restes de faune, sont identifiés ceux d'un héron ou d'un grand rapace (détermination O. Cotté, Inrap), relevant peut-être du produit de la chasse. Le mobilier céramique, relativement inédit pour la région en raison de sa période de référence et de sa facture, semble devoir centrer l'occupation sur la fin du IV^e ou le début du III^e siècle avant J.-C. Il témoigne surtout, au travers de sa facture (emploi du tour, terres quartzueuses, cuisson à hautes températures, finition soignée...) comme de son style général, de bien plus profondes affinités avec le monde armoricain qu'avec le nord de la plaine au-dessus de laquelle le site est pourtant établi.

Le second habitat, intégralement compris dans l'emprise et anciennement repéré par prospection aérienne par les services de l'État (Carte archéologique, SRA de Normandie), prend la forme d'un enclos quadrangulaire fossoyé de 50 m de côté, conforme en cela au standard des établissements ruraux ordinaires du second âge du Fer pour l'heure répertoriés dans la région. Ses dimensions, conjuguées aux traces internes de fosses peu profondes et de trous de poteaux, le désignent comme le siège d'une unité familiale (au sens élargi possible) au statut sinon modeste, tout au moins ordinaire. Le fossé de clôture, au profil en V, présente un assez fort gabarit, de l'ordre de 2,50 m de large à l'ouverture pour un peu plus de 1,50 m de profondeur sous la surface. Le mobilier est constitué des rejets domestiques habituels pour ce type d'établissement, principalement formés de restes de faune domestique consommée, de tessons de poteries et de pierres brûlées et nodules de terre cuite ou de torchis brûlés. La céramique que l'on peut provisoirement caler aux II^e-I^{er} siècles avant J.-C., et que l'on peut stylistiquement et technologiquement rapprocher de celle de l'habitat de Nécy « La Martinière » fouillé dans le cadre des travaux de l'A84 (*Bilan scientifique de la région Basse-Normandie*, 2005), à 250 m de là et en amont



Nécy, La Martinière : outil bifacial du paléolithique moyen en silex taillé avec fracture de gel du dernier grand épisode glaciaire (I. Jahier).

au sommet du synclinal oriental du plateau d'Athis, présente lui aussi de profondes et exclusives affinités avec le domaine Armoricaïn, alimentant de la sorte le débat des zones et courants d'influence durant le second âge du Fer en Normandie.

Pour l'heure les sondages, serrés, ouverts autour de l'enclos le révèlent isolé et, à l'inverse des schémas connus dans le nord de la plaine, privé de trace de finage comme de parcellaire fossoyé environnant. Une sépulture remarquable potentielle toutefois – si elle n'est pas liée à l'occupation néolithique et parce que l'enclos en forme le contexte structuré le plus proche – pourrait lui être attachée (et, dans l'affirmative, peut-être conduire à en reconsidérer le statut). Cette structure, isolée à une cinquantaine de mètres au sud et rigoureusement orientée est / ouest, était aménagée à partir d'une grande fosse ovoïde (3 x 2 m) à l'ouverture extrêmement régulière et très certainement coiffée à l'origine d'un tertre de

blocs de calcaire et de grès rapportés.

Enfin, si l'on excepte un à deux tessons épars et colluvionnés du Moyen Âge classique (X^e-XI^e siècles), les dernières traces d'occupation reconnues au cours de l'opération concernent une petite série de fossés parcellaires d'époques moderne et contemporaine (détermination S. Dervin, Inrap) s'intégrant dans les directions du parcellaire environnant habillant encore aujourd'hui la pente du versant. Au sein de cette trame, on identifie, creusés dans les limons, les fossés d'un parcellaire en lanières conservé dans le quart sud-est de l'emprise et figuré au cadastre de 1828.

Au moins une des trois carrières repérées dans l'emprise – carrières probables de granulats et de sables de l'ordre de 800 et 2 000 m³ pour celles sondées (aires de 400 et 1 000 m² pour une profondeur maximum de 2 m sous la surface) – relève *a priori* de la première de ces périodes. L'une d'elles a pu être ouverte contre ou avoir été recoupée par l'actuelle D 958, ex route royale puis nationale de Tours à Caen. Les unes et les autres illustrent des phases probables d'aménagement ou de constructions alentours, intégrant par exemple l'encaissement de sols, tels des cours, des allées ou des chemins et, pour les sables (s'ils ne servaient pas, par exemple, à l'amendement des sols), peut-être la conception de mortiers de construction.

Ivan JAHIER
INRAP

Un projet de restauration des toitures du corps du Logis de Courboyer (bâtiment classé au titre des Monuments historiques) a occasionné la prescription d'un diagnostic sur la parcelle ZC 2. S'étendant principalement sur une superficie de 160 000 m², dont 610 m² ont réellement été sondés, cette opération archéologique menée du 19 au 23 octobre 2020 comportait deux phases :

six tranchées principales, d'orientation nord / sud et est / ouest ont été réalisées tout autour de l'édifice afin de caractériser ses fondations et de percevoir les relations entre les maçonneries et les unités stratigraphiques. Par ailleurs, l'équipe archéologique devait être vigilante quant aux indices d'un bâtiment plus ancien, dont il est fait mention dans une charte de l'Évêque de Sées au XIII^e siècle.

des observations ont été demandées par le Service Départemental de l'Archéologie au niveau de la terrasse est du manoir, afin de retrouver des indices d'aménagement d'une plateforme lui ayant servi d'assiette, découvert lors de l'intervention de F. Fichet de Clairfontaine. Mais après concertation, au vu des visites spécifiques pour les enfants organisées par l'équipe du manoir du Perche en ces périodes de vacances scolaires, il est apparu trop compliqué d'y répondre, la sécurité vis-à-vis de la pelle mécanique et du parcours de visite étant compromise.

L'intervention offre plusieurs conclusions. Les fondations du manoir, notamment le gouttereau est du logis, ainsi que les tours octogonales et cylindriques, ont été étudiées. Les niveaux d'apparition se situent directement sous la terre végétale à des altitudes similaires, entre 185,44 (Mr 4000) et 185,26 m Ngf (Mr 1001). Les densités sont assez importantes puisque la fondation de la tour ouest (Mr 3000) s'étend jusqu'à

1,96 m sous le niveau de circulation. Les fondations semblent installées plus profondément à l'est qu'à l'ouest puisque les structures Mr 1001 et Mr 4000 atteignent 183,78 et 183,98 m Ngf alors que la tour circulaire (Mr 3000) à l'ouest s'inscrit à 184,24 m Ngf.

Le manoir semble avoir été édifié d'un seul tenant, à la toute fin du XV^e siècle, le logis et les deux tours étant contemporains. Des indices d'un bâtiment plus ancien, dont les mentions sont faites au XIII^e siècle, non pas été perçus dans les tranchées. Ceci n'implique pas cependant son absence mais peut diriger les recherches sous d'autres endroits de l'édifice ou selon d'autres modalités de construction.

L'exploration au-devant des façades ouest et est a démontré que le site est occupé au cours de l'époque moderne et que le manoir a subi quelques modifications.

En effet, la fondation d'un appentis au sud de celui-ci en 1735 (probablement par le propriétaire Pierre de Barville qui entreprend à partir de 1733 une grande campagne de travaux) a été étudiée ainsi que des remblais datant de la même période. Deux creusements dont les fonctions primaires sont inconnues (St 4003 et St 3002), ont été perçus entre 184,34 et 185,70 m Ngf.

Les ouvertures permettent également d'affirmer que le site connaît des modifications à l'époque contemporaine, puisque les remblais dus à la destruction de la chapelle en 1947 ont été mis au jour, ainsi que de nombreux réseaux non référencés témoignant de la mise en conformité de l'édifice aux normes actuelles ainsi que pour une ouverture au public.

Lydia GUÉRIN
INRAP

Comme énoncé à plusieurs reprises dans les *Bilans scientifiques* régionaux, les investigations engagées depuis 1998 sur le complexe de production d'outils bifaciaux de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes ont pour objectif d'appréhender l'étendue du complexe d'ateliers, d'une part, et de tenter une approche de la diffusion des outils bifaciaux produits en abondance dans ces ateliers, d'autre part.

Cette année, nous avons poursuivi l'évaluation du complexe d'ateliers de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes, notamment à l'ouest du Bois de Rânes, au lieu-dit « Les Beauchards ». Ce secteur n'avait livré que quelques pièces lithiques se rapportant au Néolithique

et au Paléolithique moyen.

Ce secteur « des Beauchards » / « La Saussaye » se trouve en limite du plateau du Bois de Rânes qui culmine à 249 m et concerne deux « replats », le versant descendant vers le ruisseau de la Noëve et le fond du vallon.

Les formations reconnues aux Beauchards présentent quelques variantes, en fonction de l'épaisseur des formations superficielles subsistantes et surtout de la topographie, par rapport aux formations reconnues sur la fouille effectuée entre 1998 et 2002 et dans les nombreux sondages ouverts sur le versant.

Sur cette bordure de plateau et le versant qui descend

vers le vallon du ruisseau de la Noëve, le bilan sédimentaire comporte, de haut en bas :

- un loess avec le sol de surface, constitué d'un horizon humifère Ap. et d'un horizon B textural limono-argileux marron à marbrures grises,
- un limon loessique beige-brun qui peut incorporer un petit cailloutis témoignant de remaniements (ruissellements et colluvionnements). Ce limon peut intégrer des artefacts se rapportant au Paléolithique moyen. Ils sont donc en position dérivée ;
- un limon brun plus ou moins argileux et / ou sableux, en fonction de la topographie et de la nature du substrat qui peut être affecté par de l'hydromorphie en profondeur. Ce limon brun sous ses différents faciès incorpore des artefacts se rapportant au Paléolithique moyen. Il recouvre le « pavage », l'argile, l'argile à silex ou le bief à silex ;
- le « pavage » constitué de blocs de grès et / ou de rognons de silex affectés par le gel, ou une argile rougeâtre à nombreux granules ferrugineux, ou encore l'argile à silex, parfois déplacée par les phénomènes périglaciaires (biefs).

Aux Beauchards, les témoins d'occupation se retrouvent principalement associés au limon beige-brun flué, au limon brun et au « pavage ». Ils sont donc en position dérivée.

Enfin, notons la faiblesse numérique des artefacts : 26 objets sont rattachables au Mésolithique et/ou au Néolithique, 93 pièces se rapportent au Paléolithique moyen et un fragment de nucléus en silex chauffé et deux nucléus en quartz ne sont pas attribuables au plan chrono-culturel.

L'ensemble Mésolithique / Néolithique est constitué de nucléus, d'éclats de décortication, d'aménagement, indéterminé, laminaires, de gestion de surface, de confection et de quelques outils. Ce sont : un grattoir



Rânes, Les Beauchards : nucléus et outils bifaciaux de la série dite « classique » trouvés en sondages à l'ouest du Bois de Rânes (D. Cliquet).

sur éclat, un rabot et une vraisemblable préforme de pièce bifaciale. Certaines pièces rapportables au Néolithique ont donc migré en profondeur sur quelques décimètres (sondages 34, 35, 36 & 40).

L'ensemble le mieux représenté, correspondant à la série dite « classique » à outils bifaciaux, comporte des nucléus, des éclats de décortication, indéterminés, d'aménagement, de gestion de surface, de façonnage, trois bifaces et une pièce bifaciale. Ils proviennent de l'ensemble de la séquence du fait de remaniements liés à des colluvionnements holocènes et à des phénomènes périglaciaires.

Quelques pièces d'aspect « frais » et à patine beige peuvent se rapporter à la phase récente du Paléolithique moyen. Elles regroupent des nucléus (1 Levallois, 1 discoïde et 2 de gestion de surface), des éclats de décortication, indéterminé, d'aménagement, de gestion de surface et de gestion de surface ou de façonnage. L'ensemble ne compte aucun outil.

Quelques pièces illustrent la « série blanche » et comporte un nucléus discoïde, des éclats de décortication, d'aménagement, de gestion de surface et un racloir double demi-Quina.

La « série marron-gris » présente des états de surfaces différents qui témoignent de remaniements. L'ensemble est constitué de nucléus, dont un Levallois, d'éclats de décortication dont un affecté d'une encoche, indéterminés, d'aménagement, deux éclats de gestion de surface, de façonnage, de deux pièces bifaciales et d'un uniface.



Rânes, Les Beauchards : nucléus, éclat de gestion de surface et racloirs de la « série blanche » trouvés en sondages à l'ouest du Bois de Rânes (D. Cliquet).

Un ensemble d'objets fortement patinés présente divers degrés d'altération qui témoignent de plusieurs phases de mobilisation. Il serait donc antérieur au dernier cycle glaciaire / interglaciaire, sans que nous puissions cependant en préciser l'ancienneté. Il comporte des éclats de décortication, indéterminés, d'aménagement, de gestion de surface dont un Levallois, de gestion de surface ou de façonnage et d'un racloir double biconvexe.

La plupart de ces artefacts sont en position secondaire. En effet, comme nous avons pu le constater à l'occasion des dernières campagnes de sondages effectuées aux « Hues » et « Hues-Hauts », au nord du Bois de Rânes



Rânes, Les Beauchards : nucléus et éclat Levallois, éclat de gestion de surface ou de façonnage et racloir double de la phase ancienne du Paléolithique moyen, trouvés en sondages à l'ouest du Bois de Rânes (D. Cliquet).

et sur les « Champs-Martin » au nord-est de ce dernier, la distribution des différents ensembles lithiques dans la stratigraphie témoigne d'importantes perturbations liées aux phénomènes périglaciaires, à l'érosion holocène et aux techniques culturelles modernes. Comme nous avons pu le constater à maintes reprises, dans les années 2000, les niveaux archéologiques sont perturbés, voire détruits.

Cependant ces sondages montrent, au regard la faible densité de mobilier notamment, pour la « série classique », riche en pièces bifaciales, que nous

sommes en marge des ateliers de production d'outils bifaciaux et que le site a été fréquenté à plusieurs reprises (séries « blanche », « marron »...). Ces occupations se rapportent à la phase récente du Paléolithique moyen pour la série dite « classique » (Cliquet *et al.*, 2009) et vraisemblablement pour le petit ensemble lithique à patine beige, et à la phase ancienne du Paléolithique moyen pour la série « blanche » (Cliquet *et al.*, 2009), la série « marron-gris » et l'ensemble fortement altéré (?). Ces occupations récurrentes semblent conditionnées à la présence de la matière première : les silex noirs d'aspect « huileux » et gris-brun souvent d'aspect « grésé » se trouvant dans les argiles à silex et les biefs. Les sondages effectués en 2020 ont donc permis de préciser la chronostratigraphie de ce secteur se trouvant à l'ouest du Bois de Rânes et de préciser les limites des nappes de vestiges constituant le complexe d'ateliers de Rânes / Saint-Brice sous Rânes. Ces investigations en sondages méritent d'être poursuivies afin de tenter de circonscrire les nappes : de matières premières, de formations superficielles, de vestiges par attributions chrono-culturelles.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

Monique ODEN, Jacques RICHARD
et Joël BAUCHET
Bénévoles

Contemporain

Saint-Pierre-du-Regard Rue des Écoles

Un projet de lotissement a occasionné la prescription d'un diagnostic sur les parcelles A 309, 310, 356, 424 et 479. S'étendant principalement sur une superficie de 29 900 m², cette opération archéologique a été opérée en mars 2020. Quinze tranchées principales ont été réalisées afin de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques. Sept, d'orientation nord/sud, suivant la pente, mesurent entre 27 et 218 m de long pour 3 m de large ; une autre plus réduite, car elle se localise en bordure de parcelle dans un accès exigu, d'orientation nord-ouest/sud-est, mesure 42 m de long. Enfin, sept autres ont été entreprises afin de compléter les observations précédemment découvertes. D'orientations ouest/est, elles mesurent entre 20 et 72 m de long.

Différentes entités archéologiques ont été enregistrées sur l'ensemble de la parcelle, avec une plus grande concentration des vestiges au centre de celle-ci. Les niveaux d'apparition semblent suivre les trois pendages observés : sud/nord, ouest/est et sud-est/nord-ouest. En effet, aux bords directs de la rue du Petit Samoi, le terrain est relativement plat, probablement dû à des remblais de nivellement antérieurs puis, aux abords de

la rue des Écoles, la parcelle suit à la fois une pente sud/nord de 4 % et un second pendage sud-est/nord-ouest de 6 %. Aux abords du cours d'eau, le terrain offre une pente de 7 % selon un axe ouest/est. Dans les tranchées situées au plus proche de la rue du Petit Samoi (6 et 7), les vestiges se localisent à partir de 30 et 35 cm sous le niveau de circulation et tendent à s'accroître dans les tranchées localisées les plus à l'ouest et au centre de la zone étudiée puisqu'ils sont visibles dès 0,50 à 0,60 m sous la terre végétale. Dans les sondages créés à l'est de l'emprise (10 à 14), où la pente est la plus importante, ainsi qu'au plus proche de la rue des Écoles, les entités sont lisibles entre 0,65 et 1 m sous le niveau de circulation. La densité d'occupation des structures suit la même tendance puisque le substrat est atteint entre 0,18 et 0,50 m dans les tranchées 1, 2, 3 et 9, alors que dans les sondages 10 à 14 il est observé entre 0,40 et 0,90 m.

Les entités sont principalement représentées par des fosses (23 sur les 52 structures enregistrées), de probables trous de poteaux (14) ainsi que par neuf portions de fossés, deux portions d'un probable chemin, un réseau d'eau pluviale et une structure indéterminée

dont les datation exacte, origine et durée ne peuvent être établies à partir de l'étude des mobiliers puisque seuls 77 fragments de faune ont été découverts. Néanmoins, un tri peut être opéré à partir de critères cartographiques (comparaison avec le cadastre actuel, le cadastre napoléonien et une photographie aérienne de 1950-1965) et de critères morphologiques (orientation, disposition...). Ce protocole, mis en place lors du diagnostic archéologique de David Flotté sur les communes de Marcey-les-Grèves, Saint-Jean-de-la-Haize et Ponts (50)¹, permet aborder l'évolution du parcellaire à l'échelle d'une parcelle, d'une commune, d'une région et, plus largement, à l'échelle nationale. Le fossé est une entité archéologique témoignant des besoins, usages et envies de l'homme et des faits sociétaux, en perpétuel mouvement. Il marque la volonté d'une activité agro-pastorale ancienne, d'une sédentarisation dont le centre d'habitat n'est jamais loin des exploitations.

Lors du diagnostic, aucune structure n'a pu être identifiée sur le cadastre napoléonien ou sur une orthophotographie de 1950-1965, témoignant

¹ FLOTTÉ D., 2004 - *Ducey « Le Grand Champ et Mortrie » Cadastre ZL 28p, 32, 33, 34, 61 et 113, rapport de diagnostic archéologique.* INRAP

d'une occupation des parcelles sur le cours terme, épisodiquement ou comportant toujours la même activité, le pâturage.

La lecture verticale du sol se fait donc en quatre séquences distinctes, avec des modifications apportées au cours du XXI^e siècle (séquence 2), un remblai apporté sur l'ensemble de la zone prescrite (séquence 3) qui est postérieur à l'ensemble des structures enregistrées (séquence 4), mais que le manque de mobilier archéologique ne permet pas de dater, ni d'apporter des éléments sur leurs fonctions, périodes de création et d'abandon.

Néanmoins, l'un des objectifs de ce diagnostic est de pouvoir offrir un inventaire de ces entités sur les parcelles concernées par l'opération.

Lydia GUÉRIN
INRAP

Moderne

Contemporain

Saint-Quentin-les-Chardonnets

Le Feugeray

Le projet d'aménagement d'une zone d'activités à Saint-Quentin-les-Chardonnets, par la communauté de communes Domfront-Tinchebray Interco, a généré la prescription d'un diagnostic archéologique sur 57 140 m². L'emprise des travaux est située au bord et au nord-est de la D924, à 2 km au nord-ouest du bourg de Tinchebray et à 12 km au sud-est de Vire.

Lors de ce diagnostic, 106 structures fossoyées ont été inscrites à l'inventaire : 69 d'entre elles sont des tronçons de fossés, 24 sont des fosses et 13 correspondent à la bande roulante de chemins excavés. Le mobilier mis au jour dans 7 structures est assez indigent. Il s'agit de 7 tessons de grès du Domfrontais datés de la période contemporaine.

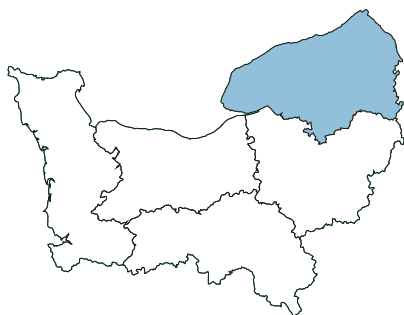
L'interprétation du plan de masse permet de mettre en évidence la présence d'une trame parcellaire qui s'organise autour d'un carrefour formé par deux chemins, à partir desquels se développe une série de parcelles. La superposition de ce plan avec celui du cadastre napoléonien permet de constater l'équivalence de la plupart des structures mises au jour avec les traits du cadastre ancien. Les vestiges mis au jour correspondent donc pour l'essentiel à l'infrastructure bocagère active au début du XIX^e siècle et aujourd'hui effacée.

Les quelques vestiges non concernés par cette interprétation correspondent pour partie à des fossés

parcellaires dont les orientations concordantes avec celles du bocage permettent de dire qu'ils participent du même aménagement mais qu'ils n'étaient pas actifs lors de l'établissement du cadastre napoléonien. Une autre partie d'entre eux correspondent à des creusements ponctuels se présentant souvent sous la forme d'amas bordant les lignes fossoyées et que nous interprétons comme des carrières d'extraction de limon. Enfin, cette interprétation générale produit un reste de deux fossés sinueux, discordants avec la trame parcellaire, qui semblent relever d'une phase d'aménagement de l'espace antérieure à l'implantation du bocage. N'ayant pas livré de mobilier, la datation absolue de la période d'activité de ces fossés reste hors de portée.

David FLOTTÉ
INRAP

avec la participation de
Loïc MÉNAGER et Laurent VIPARD
INRAP

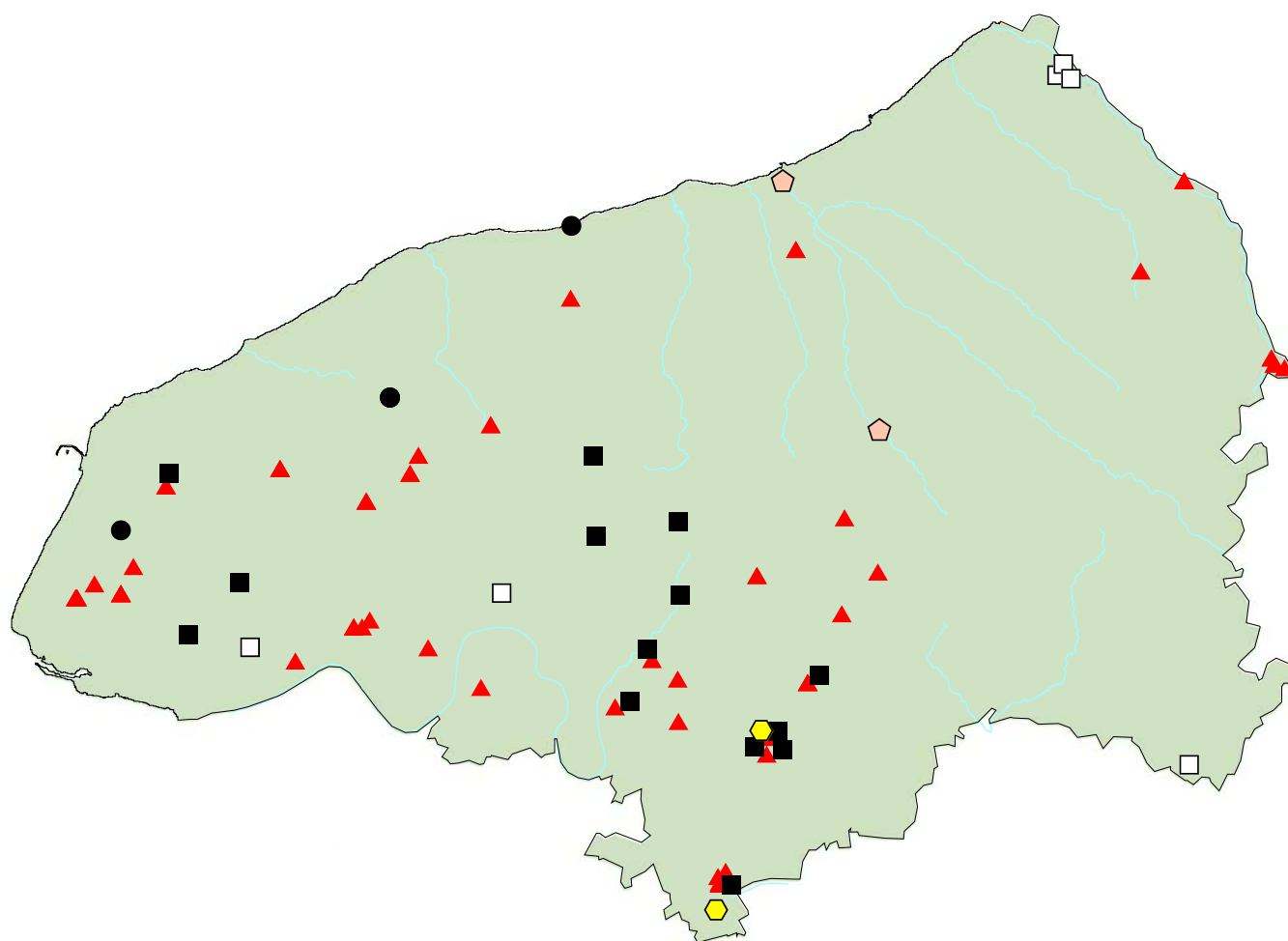


NORMANDIE

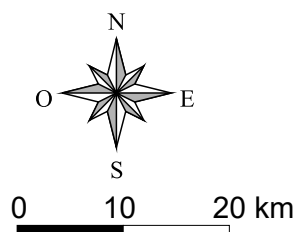
BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans
le département de la Seine-Maritime

2 0 2 0



- ▲ Diagnostic
- Fouille préventive
- Fouille programmée
- Sondage
- ⬠ Prospection thématique / diachronique
- ⬡ Projet collectif de recherche



NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations autorisées dans le département de la Seine-Maritime

2 0 2 0

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
173194	Anceaumeville Clos du Colombier	Claire Barbet INRAP	Diag	MOD CONT	3249 Positif
173220	Anneville-Ambourville Le Marais du Pâtis, La Chaussée du Pont, Rue Cabourg	Rodrigue Tsobgou- Ahoupe INRAP	Diag		Ø
173160	Anneville-Ambourville Route des Écoles	Yves-Marie Adrian INRAP	F. Prév	PRO GAL	En cours Positif
173152	Au fil du plomb de la Seine	Malina Robert SUP	PCR	GAL	En cours Positif
173184	Aumale Rue Jeanne Leclerc	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MÉD MOD	3253 Positif
173213	Aumale 26 ter, rue de Verdun	Paola Calderoni INRAP	Diag	GAL MÉD MOD CONT	3262 Positif
173229	Aumale Nipro Pharmapackaging	Mark Guillon INRAP	Diag		Ø
173232	Barentin Rue des Catillons	Marine Drieu INRAP	F. Prév	BRO FER GAL MÉD MOD	En cours Positif
173112	Bellencombre Le château	Jean-Baptiste Vincent SUP	PT	MÉD MOD	3275 Positif
173156	Blangy-sur-Bresle Route d'Aumale	Mark Guillon INRAP	Diag		Ø
173157	Blangy-sur-Bresle Route d'Aumale, 67 rue Saint-Denis	Mark Guillon INRAP	Diag		Ø
173235	Bois-Guillaume 3001 rue Herbeuse	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	PRO GAL CONT	3333 Positif
173221	Bosc-le-Hard Rue du Point du Jour	David Breton INRAP	Diag	PAL MOD	3270 Positif
173205	Cailly Le Bout du Bourg	David Breton INRAP	Diag	/	3259 Négatif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
173174	La Cerlangue Église Saint-Jean-d'Abbetot	Anastasiya Chevalier- Shmauhanets SUP	FP	MÉD	RFO rendu Positif
173141	Cléon Rue du Chemin Fourché	Bruno Aubry INRAP	Diag	/	3254 Négatif
173206	Cléon Quartiers des Arts et des Fleurs, Les Feugrais, sud allée du Bois Chenu	Bruno Aubry INRAP	Diag	/	3284 Négatif
173209	Cléon Quartiers des Arts et des Fleurs, Les Feugrais, nord église Saint-Martin	Bruno Aubry INRAP	Diag	GAL HMA	3286 Positif
173208	Cléon Quartiers des Arts et des Fleurs – Les Feugrais, sud église Saint-Martin	Bruno Aubry INRAP	Diag	CONT	3285 Limité
173207	Cléon Quartiers des Arts et des Fleurs, Sud projet rue de Jussieur	Bruno Aubry INRAP	Diag	/	3283 Négatif
173240	Criquetot-L'Esneval Route de la Forge	Nicolas Roudié INRAP	Diag	GAL MOD CONT	3312 Positif
173198	Criquetot-sur-Ouville Hameau de Mantot - parcelles A 733p et 948	Bruno Lepeuple Eveha	F. Prév	FER HMA CONT	En cours Positif
173201	Croixmare ZA Carrefour RD 20 et RD601	Frédérique Jimenez INRAP	F. Prév	GAL HMA	En cours Positif
173048	Dieppe Vestiges de la Seconde Guerre mondiale	Christophe Chappet SRA	PT	CONT	En cours Positif
173223	Émanville Route de Langrune	Magdalena Meignan INRAP	F. Prév	FER GAL	En cours Positif
173233	Épouville Rue du Gray	David Breton INRAP	Diag	NÉO GAL HMA MÉD MOD	3282 Positif
173178	Eu Bois l'Abbé	Étienne Mantel SRA	FP	PRO GAL	3423 Positif
173187	Eu Bois l'Abbé : le théâtre	Jonas Parétias SUP	FP	PRO GAL	3423 Positif
173188	Eu Bois l'Abbé : les petits thermes	Victor Viquesnel- Schlosser SUP.	FP	PRO GAL	3423 Positif
173066	Eu Topographie générale et insertion territoriale de la ville antique de Briga	Étienne Mantel SRA	PCR	GAL	3423 Positif
173090	La Feuillie et Montroty Les Cornets Frémont	Patrick Bossard ASS	FP	CONT	3295 Limité
173129	Fontaine-la-Mallet Rue de Fréville, parcelles C 836, 837, 901, 904-907	Claire Barbet INRAP	Diag	GAL HMA CONT	3235 Positif
173153	Fontaine-la-Mallet Rue de Fréville, parcelle C1169	Claire Barbet INRAP	Diag	PRÉ PRO GAL	3216 Positif
173199	Fontaine-sous-Préaux, Isneauville ZAC Plaine de la Ronce	Dagmar Lukas INRAP	F. Prév.	PAL BRO FER GAL	En cours Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
173175	Foucarmont Route du Haut Fromentel	David Breton INRAP	Diag	/	3255 Négatif
173176	Gommerville Rue des Rames	Samuel Lelarge Eveha	F. Prév	GAL MOD	En cours Positif
173186	Grainville-Ymauville Impasse de la Ficelle	Claire Barbet INRAP	Diag	BRO FER GAL MOD	3261 Positif
173170	Hénouville La ferme du Grand Clos	Faustine Roussel INRAP	Diag	NÉO PRO MÉD MOD	En cours Positif
173164	Héricourt-en-Caux Chemin du Pival	David Breton INRAP	Diag	PAL NÉO MÉD MOD	3258 Positif
173212	Houdetot 2 route du Grès	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	/	3281 Négatif
173211	Lillebonne Square Foch, B ^d de Lattre de Tassigny	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag.	GAL MÉD MOD CONT	3279 Positif
173218	Lillebonne 66b rue de la Libération	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag.	/	3269 Négatif
173163	Lillebonne 2 rue Henri Messenger	Dagmar Lukas INRAP	Diag		▲
173171	Maulévrier-Sainte-Gertrude La Butte au Diable	Aude Painchault SUP	FP	MÉD MOD CONT	3314 Positif
173165	Montivilliers Rue Pablo Neruda	David Breton INRAP	Diag	/	3260 Négatif
173204	Montivilliers Route de Saint-Martin-du-Manoir	David Breton INRAP	Diag	NÉO FER GAL MOD	3264 Positif
173151	Port-Jérôme-sur-Seine Rue de l'Église, Troqueville	Charles Lourdeau INRAP	Diag	/	3215 Négatif
173200	Oudalle Route de la Plaine et rue de l'Église	Arthur Tramon Archéodunum	F. Prév	NÉO BRO	3519 Positif
173203	Riville Le Vivier	Jean-Pierre Watté ASS	Sond.	MÉD MOD CONT	3291 Positif
173154	Rouen Rue Blaise Pascal	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MÉD MOD	3190 Positif
172943	Rouen Parvis de la Cathédrale	Bénédicte Guillot INRAP	F. Prév.	MÉD MOD CONT	En cours Positif
172945 173226	Rouen Cœur de Métropole : PAVes (2017-2020)	Bénédicte Guillot INRAP	F. Prév.	MÉD MOD CONT	Ø
173092	Rouen Cœur de Métropole, secteur Vieux Marché - rues Guillaume le Conquérant, de Crosne, Rollon et Ecuyères	Faustine Roussel INRAP	F. Prév.		▲

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
173202	Rouen Rues Dutuit, Racine et angle du Vieux-Palais	Bénédicte Guillot INRAP	F. Prév.	MÉD MOD CONT	En cours Positif
172944	Rouen Rues de Martainville et Molière	Bénédicte Guillot INRAP	F. Prév.	MÉD MOD CONT	En cours Positif
173101	Rouen Rues Saint-Julien, Blaise Pascal, Gadeau de Kerville	Paola Calderoni INRAP	F. Prév.	MOD CONT	Ø
173231	Rouen 18 rue du 74e Régiment d'Infanterie	Paola Calderoni INRAP	Diag	MOD CONT	3309 Positif
173180	Rouen Vuydanges et salubritas	Bénédicte Guillot INRAP	PCR	MÉD MOD	En cours Positif
173168	Saint-Aubin-lès-Elbeuf Rue du Dr Villers, rue P. Doumer, Av. de l'Europe	Bruno Aubry INRAP	F. Prév	NÉO CONT	En cours Positif
173155	Saint-Georges-sur-Fontaine Rue du Bout d'Amont / route de Quincampoix	Charles Lourdeau INRAP	Diag	/	3214 Négatif
173166	Saint-Martin-de-Boscherville Abbaye Saint-Georges	Faustine Roussel INRAP	Diag	MOD	3263 Positif
173033	Saint-Martin-du-Bec Château du Bec Crespain	Laurent Dujardin SUP	SOND EB	MÉD MOD	En cours 3517
173169	Saint-Pierre-de-Varengeville Chemin de la Messe	Yves-Marie Adrian INRAP	F. Prév	GAL MÉD	En cours Positif
173228	Saint-Pierre-de-Varengeville 476 route de Duclair	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	MÉD	3273 Positif
173167	Tancarville Route de Saint-Romain	Nicolas Roudié INRAP	Diag	HMA MOD CONT	3250 Positif
173139	Terres-de-Caux Fauville-en-Caux, 443 rue Bernard Thélou - Le Clos du Vieux Puits	David Breton INRAP	Diag	MOD CONT	3192 Positif
173185	Terres-de-Caux Sainte-Marguerite-sur-Fauville, Le Village Sainte-Marguerite	David Breton INRAP	Diag	FER GAL CONT	3252 Positif
173219	Tourville-sur-Arques Allée Saint-Martin	Caroline Riche INRAP	Diag	NÉO PRO GAL	3274 Positif
173161	Vatteville-la-Rue Reprise Carrière Casema Cemex	Bruno Aubry INRAP	Diag	GAL	3241 Positif
173133	Veules-les-Roses Parcelles AB 383 et AE 348	Sylvain Mathieu ASS	SOND	CONT	3292 Positif
173149	Yebleron Rue de la Valette	Charles Lourdeau INRAP	Diag	NÉO PRO	3198 Positif

▲ Les opérations engagées en 2020 et achevées en 2021 seront publiées dans le *Bilan scientifique* 2021.

Ø Notice non rendue.

NORMANDIE

SEINE-MARITIME

Travaux et recherches archéologiques
de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

Moderne
Contemporain

Anceaumeville
Clos du Colombier

Le projet d'ériger un nouveau lotissement à l'emplacement du clos du Colombier, entre la route du Bocasse et celle de la Clérette à Anceaumeville a généré la mise en place d'un diagnostic archéologique. Lors de cette opération réalisée du 3 au 5 juin 2020, onze tranchées et sept fenêtres ont permis de mettre au jour des vestiges archéologiques sur l'ensemble de la surface étudiée. Sept fenêtres ont été réalisées pour compléter la visibilité et la lisibilité de certains faits voire de les circonscrire. Les faits s'ouvrent dans de l'argile à silex et sont scellés par la couverture végétale. Hormis quelques indices gallo-romains et médiévaux d'une occupation aux abords de l'emprise étudiée, l'essentiel des faits sont des vestiges d'un manoir – terme employé par le propriétaire des lieux – probablement établi dès l'époque moderne et ayant évolué jusqu'au début du XX^e siècle.

L'espace B, sur 15 000 m² dévoile des bâtiments érigés entre le XVIII^e et le XX^e siècle. Le premier est un colombier, ostentatoire dans cette campagne de la Normandie inférieure. Ce pigeonnier circulaire, symbole seigneurial de pouvoir et de richesse foncière, fournissait nourriture et engrais grâce à la récupération de la fiente des volatiles. Cet espace B semble séparé

en deux zones d'activités de tailles inégales ; celle au nord est deux fois plus grande et pourrait être le lieu d'activités agricoles et pastorales. Cette hypothèse est confortée par la rareté des indices appartenant au vaisseleur : les rares artefacts signalent des activités liées à la transformation de produits laitiers (jatte à crémier, pot à beurre). La seconde zone, au sud, accueille un four et est délimitée par trois bâtiments dont un pourrait correspondre à la résidence du propriétaire.

L'espace C est très structuré : il semble assez caractéristique des jardins dits à la française où l'art topiaire était alors en exergue. Cet espace renseigne le réseau viaire de cette époque. Deux axes principaux sont identifiés : l'un vers notre espace B, étudié partiellement par le diagnostic archéologique et l'autre, permet un accès vers une autre parcelle nommée A. En 1825, on y reconnaît différents bâtiments.

Un retour aux archives permettrait de comprendre si les espaces A et B correspondent à deux propriétés distinctes ou à un unique ensemble foncier de type clos-masure.

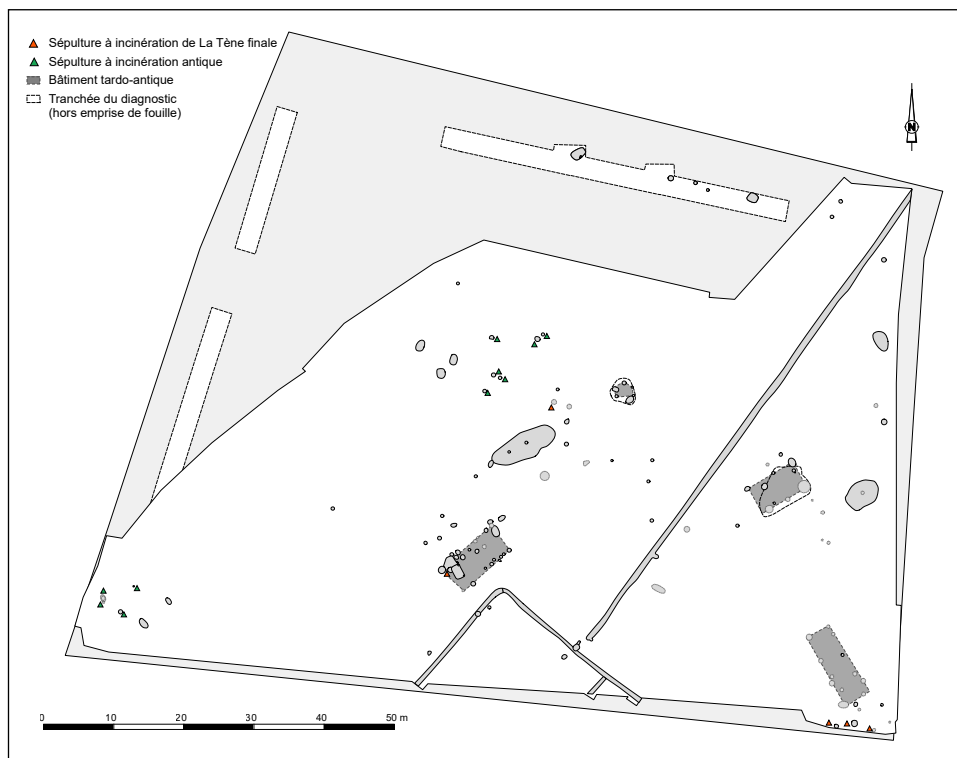
Claire BARBET
INRAP

Protohistoire
Antiquité

Anneville-Ambourville
Route des Écoles

Dans la continuité du diagnostic mené par Bruno Aubry (INRAP) en février 2019, la fouille effectuée sur un peu moins de 6 000 m² a permis d'étudier des vestiges antiques de différentes natures. Elle est aussi à l'origine de quelques découvertes inattendues. Ces dernières concernent des sépultures à incinération

secondaire, datées de La Tène finale (I^{er} siècle ?). Trois sont regroupées en limite méridionale de fouille, tandis que deux autres sont disséminées au centre de l'emprise étudiée, partiellement perturbées par les aménagements antiques ultérieurs (fig. 1). Les dépôts funéraires sont modestes et se composent



Anneville-Ambourville, route des Écoles, fig. 1 : plan général des vestiges (INRAP).

généralement d'un seul vase servant d'ossuaire. L'un a livré une fibule en alliage cuivreux, posée sous le vase ossuaire.

Au cours du Haut-Empire (I^{er}-II^e siècles), un réseau fossoyé est ensuite aménagé, suivant une orientation générale nord-est/sud-ouest. Étant donné sa configuration, ce système ne semble pas avoir été remanié, tandis qu'aucun recreusement des fossés n'a été observé.

Puis deux petits groupes de tombes antiques, identifiés dès le diagnostic, semblent prolonger la vocation funéraire du secteur, bien qu'il n'y ait en fait aucune relation chronologique directe puisque ces dépôts sont



Anneville-Ambourville, route des Écoles, fig. 2 : amphore régionale Gauloise 12 servant de contenant à un dépôt funéraire (III^e siècle) (INRAP).

bien datés de la fin du II^e et du III^e siècle de notre ère. Ces deux groupes sont par ailleurs séparés d'une cinquantaine de mètres, tout en adoptant la même orientation nord-est/sud-ouest que le réseau fossoyé antique dont ils sont pourtant complètement déconnectés (fig. 1). Le plus petit groupe se situe en bordure sud-ouest de la fouille, tout près de l'actuelle route des Écoles : il se compose de quatre tombes, dont deux avaient été fouillées lors du diagnostic. Deux de ces dépôts ont été effectués dans des amphores régionales servant de contenant, les deux autres dans des cruches. L'une des amphores de ce petit groupe est intacte (fig. 2). Le deuxième groupe funéraire est quant à lui constitué de six tombes, associant dépôts en amphores régionales et dépôts en vases simples, avec différents types

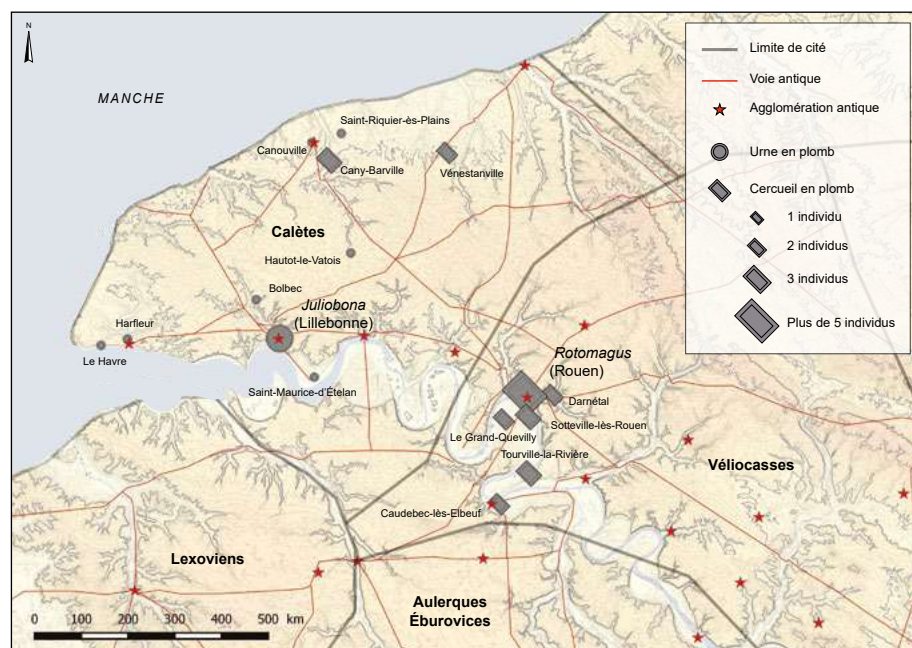
de combinaisons et gestes. La présence de verrerie servant d'accompagnement ou bien de vase ossuaire est presque systématique.

Environ un siècle plus tard, un habitat tardo-antique réinvestit ce secteur, sans manifester de relation avec le réseau fossoyé antérieur, tout en respectant l'orientation générale définie par ce dernier (fig. 1). Dans l'état, l'occupation romaine tardive s'exprime surtout par quatre principaux ensembles de trous de poteaux, matérialisant quatre constructions, de différentes formes et envergures : trois bâtiments sont rectangulaires, avec des surfaces de 40, 45 et 50 m², tandis que le dernier est un petit édifice d'un peu plus de 5 m² à plan trapézoïdal. Il correspond manifestement à un grenier, construit sur cinq poteaux massifs et profondément ancrés.

Quelques creusements modestes participent également à cette phase d'occupation, parmi lesquels figurent deux petites cabanes excavées. Selon les données fournies par les monnaies (une cinquantaine), comme par la céramique, l'habitat du Bas-Empire couvre une bonne partie du IV^e siècle, jusqu'au début du V^e siècle au plus tard.

Quelques éléments mobiliers épars, attribuables au haut Moyen Âge et au Moyen Âge central, témoignent ensuite d'une simple fréquentation du secteur, sans doute dans le cadre d'activités agricoles.

Yves-Marie ADRIAN et Dagmar LUKAS
INRAP



Au fil du plomb de la Seine, fig. 1 : répartition des contenants funéraires en plomb dans l'estuaire de la Seine (J. Spiesser).

Au cours du XIX^e siècle, de nombreux contenants funéraires en plomb d'époque romaine ont été découverts dans l'estuaire de la Seine (fig. 1) : des vases ossuaires mis au jour à Lillebonne et ses alentours aux cercueils des environs de Rouen, ils intriguent les érudits locaux et moins locaux, qui relie rapidement la présence de ce métal en grande quantité, dans une région où aucune mine antique n'est connue, à la richesse plombifère de la province proche de *Britannia* (actuelle Angleterre), par ailleurs attestée par Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, XXXIV, 49). Bien que délicate à mettre en œuvre par le passé, la traçabilité du plomb est aujourd'hui possible et a été réalisée sur un lingot de plomb découvert dans le théâtre de Lillebonne en 1840, dans le cadre du projet collectif allemand *Corpus der Römischen Bleibarren* conduit entre 2009 et 2015 : il a ainsi été démontré, via des analyses élémentaires et isotopiques, que le métal utilisé ici proviendrait de *Britannia*. Au-delà de cette étude ponctuelle, de récents travaux universitaires ont permis d'identifier d'importantes lacunes dans la recherche sur les contenants en plomb, particulièrement nombreux dans les contextes funéraires des cités calètes et vélécasses : manque d'exhaustivité dans le référencement des découvertes anciennes et récentes ainsi que dans l'étude technique et stylistique ; absence de données sur la composition du métal et la chaîne opératoire, etc. Le projet d'une étude pluridisciplinaire, mêlant archéologie et archéométrie, a ainsi vu le jour au cours de l'année 2019, et un corpus de dix ossuaires

et de neuf cercueils a été réuni, réparti entre les réserves du musée des Antiquités à Rouen, du musée *Juliobona* à Lillebonne, du musée du Prieuré à Harfleur, du dépôt de fouilles du service régional de l'archéologie de Normandie site de Rouen et du centre de recherches Inrap au Grand-Quevilly.

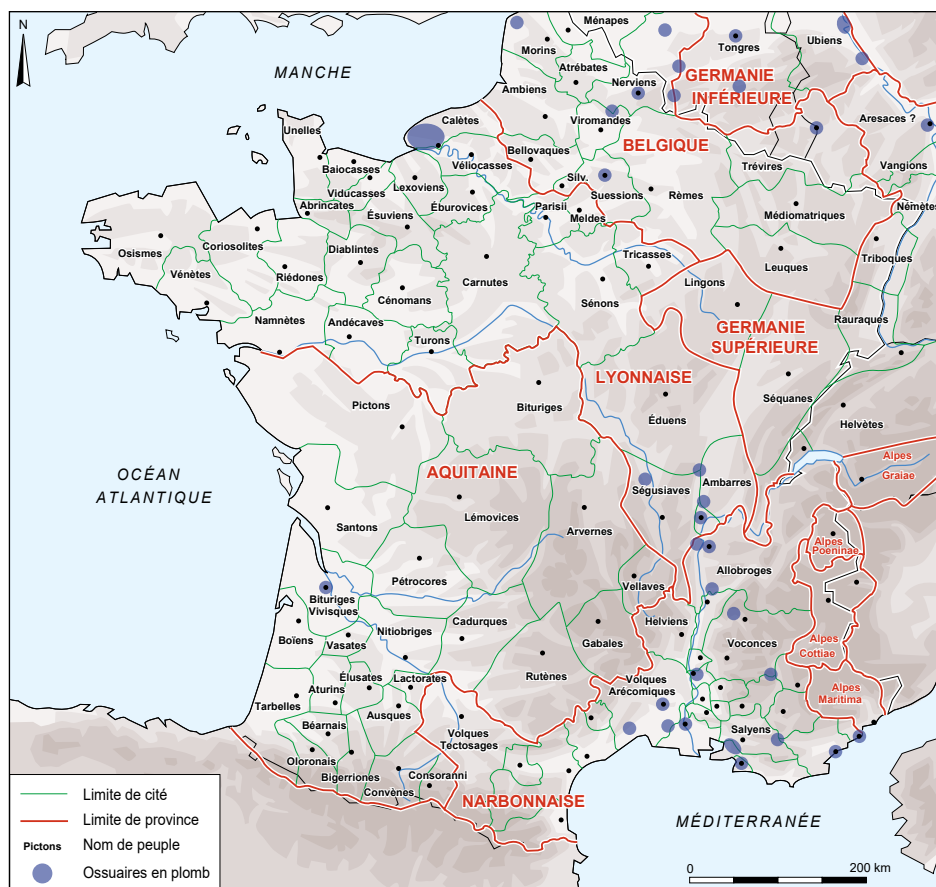
Le projet collectif de recherche «Au fil du plomb de la Seine : origine, circulation et techniques de fabrication des objets en plomb d'époque romaine dans l'estuaire», mené par une équipe composée d'archéologues, d'archéomètres et de personnels des musées normands, a ainsi vu le jour pour une première année probatoire en 2020, pendant laquelle les travaux ont porté sur trois axes de recherche :

- L'artisanat du plomb estuarien, de la mine au produit fini.

- Échanges et pratiques commerciales autour du plomb dans l'estuaire.

- Le plomb dans les pratiques funéraires calètes et vélécasses.

L'année 2020 a été principalement consacrée à la recherche, au référencement et au dépouillement de la documentation archéologique traitant de contenants funéraires en plomb découverts sur le territoire des anciennes Gaules romaines, afin de constituer un bilan des connaissances sur le sujet d'étude. L'examen des sources concernant les ossuaires en plomb est considéré à ce jour comme bien avancé : il correspond à 12 ossuaires en plomb identifiés en Gaule Lyonnaise (hors estuaire de la Seine), 20 exemplaires en Narbonnaise et au minimum un en Aquitaine, tandis que 32 individus ont été mis au jour en *Britannia*, 7 en Germanie et 6 en Gaule Belgique (fig. 2). Le dénombrement des cercueils découverts sur ces territoires ainsi que la cartographie de l'ensemble sont en cours de réalisation. L'étude de la répartition des ossuaires en plomb permet déjà de confirmer leur concentration notable autour de l'estuaire de la Seine, de son embouchure aux alentours de *Rotomagus*/Rouen (fig. 1 et 2). Les différents regroupements visibles sur la carte des Gaules mettent en évidence une localisation préférentielle de ces produits à proximité des estuaires majeurs, en l'occurrence du Rhin et de la Seine au nord, de la Gironde au sud-ouest et du Rhône au sud (fig. 2). Cet état des découvertes fait écho aux



Au fil du plomb de la Seine, fig. 2 : répartition des ossuaires en plomb en Gaule, en Belgique et en Germanie (M. Robert).

circuits fluvio-maritimes de distribution connus pour le plomb breton et germanique à l'époque romaine, à l'exception de l'estuaire de la Gironde, qui ne paraît pas répertorié à ce jour comme étant inclus au sein de ces circuits d'approvisionnement. Au-delà de son intérêt cartographique, cette enquête documentaire permet, en outre, de constituer un vaste corpus de comparaison sur le plan technique, iconographique et archéométrique.

Une approche archéométrique est développée en parallèle de l'étude archéologique, afin d'identifier la composition du métal employé et ainsi obtenir des informations sur la chaîne opératoire de fabrication de ces contenants, et *in fine*, l'origine du plomb utilisé. Une campagne de prélèvements a donc été mise en œuvre sur site en octobre 2019 afin de récolter des échantillons. Ces prélèvements seront analysés en 2021 par voie humide et via spectrométrie par torche à plasma (ICP-AES) au laboratoire ArchéoSciences de l'université de Rennes 1 (UMR 6566 CReAAH) afin d'obtenir, dans un premier temps, une estimation qualitative des éléments chimiques contenus dans les plombs étudiés. Cette étape, en plus d'être indispensable avant toute tentative d'étude de provenance du métal, permet de documenter la chaîne opératoire du plomb estuarien, à travers les alliages avec de l'étain ou du cuivre par exemple, la nature des impuretés (comme l'argent ou le

bismuth, qui aident à caractériser les minerais d'origine) ou encore les éventuelles opérations de recyclage ayant pu intervenir durant sa période d'usage : le taux d'étain, en particulier, en est un bon indicateur. En parallèle de ces analyses, une étude technique des contenants funéraires est conduite afin de déterminer la nature des assemblages et des soudures mis en œuvre, à la suite de travaux de recherche menés sur le sujet en Gaule depuis une vingtaine d'années.

Au regard des premières données rassemblées au cours de cette année probatoire, un programme de recherche triennale (2021-2023) est proposé afin d'étendre la réflexion collective initiée en 2020 sur les objets en plomb d'époque romaine dans l'estuaire de la Seine. Les différentes enquêtes portant sur la composition et la provenance du métal, tout comme l'étude de la diffusion de ces contenants en plomb vers et au sein de la région ainsi que leur vocation funéraire ne font, en effet, que commencer.

L'année 2021 sera donc consacrée à la poursuite de l'étude documentaire et à la mise en œuvre des analyses élémentaires. Au cours de l'année 2022, des analyses isotopiques ciblées sur certains échantillons seront réalisées afin de tenter d'identifier l'origine géographique du métal, et l'étude documentaire sera achevée. La campagne de recherche triennale sera clôturée, en 2023, par une année consacrée à l'exploitation des données issues des analyses isotopiques, ainsi qu'à la finalisation de toutes les autres études thématiques (techniques, iconographiques, contextuelles). Cette dernière année sera également l'opportunité de présenter les résultats du PCR à la communauté scientifique par des publications, mais aussi au grand public au travers des différentes structures muséales qui ont participé au projet.

Malina ROBERT
Université de Nantes, LARA – UMR 6566 CreAAH

Avec la collab. de Sandrine BARON (Université
Toulouse Jean Jaurès – UMR 5608 Traces),
Dagmar LUKAS (INRAP),
Jimmy MOUCHARD (Université de Nantes, LARA
– UMR 6566 CReAAH)
et de toute l'équipe du PCR

Le projet de construction de logements par la société Âges & Vie Habitat, rue Jeanne Leclerc à Aumale (section AE, parc. 85p), dans le secteur 1 du zonage archéologique, a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic, réalisé en juin 2020. Le terrain, d'une surface d'un peu moins de 3 400 m², se situe à l'est de la ville et est borné par la rue Jeanne Leclerc à l'est, une habitation au sud, le ruisseau du Ménillet à l'ouest et des hangars et garages au nord.

Au Moyen Âge, la parcelle diagnostiquée se trouvait hors des fortifications, entre deux portes de la cité : au nord la Porte de Longue-Rue (à 80 m au nord-ouest) et au sud la Porte Saint-Lazare (à 210 m au sud-ouest). Le ruisseau du Ménillet longeait les fortifications à partir de la fin du XVI^e siècle.

La stratigraphie générale du terrain est homogène, avec des niveaux tourbeux et argileux, entrecoupés de calcaires, qui se succèdent au-dessus des graviers surmontant le lit de la rivière. Ces derniers ont été observés au centre de la parcelle à la profondeur de près de 2 m (soit la cote NGF de 116,35 m). Cette zone marécageuse est ensuite assainie avec l'apport d'éclats et de blocs bruts de calcaires, épais d'une trentaine de centimètres, puis d'un niveau de terre à jardin compact. Ces derniers remblais ont livré du mobilier céramique des XVII^e et XVIII^e siècles.

Une première observation des niveaux de tourbe montre la présence de nombreux débris végétaux, avec du matériel pollinique bien conservé mais assez peu concentré. D. Barbier-Pain (INRAP) a noté la dominance de cypéracées, de plantes amphibies et de graminées, plus quelques pollens d'arbres (chênes et noisetiers). On trouve également de nombreux fossiles non polliniques, particulièrement des spores de champignons et des protozoaires.

Ceci permet de reconstituer, en l'état des connaissances et dans l'attente d'une étude paléoenvironnementale plus poussée, un marais d'accès difficile en raison d'une dense végétation aquatique verticale comprenant des herbes des lieux humides (cypéracées) et des plantes amphibies (comme des massettes). Les quelques pollens d'arbres montrent un paysage environnant assez ouvert, probablement occupé par des pâturages et des cultures.

Le mobilier recueilli dans ces niveaux de tourbes et d'argiles couvre une période assez resserrée allant de la fin du XIV^e à l'extrême fin du XV^e siècle (ou du tout début du XVI^e siècle). Le vaisselier est assez classique, avec des pots à cuire, des assiettes/plats, des poêlons et des pichets et godets en grès du Beauvaisis. Il faut signaler la présence de quelques céramiques peintes résiduelles remontant aux X^e-XI^e siècles.

La nature même de marécage n'a pas permis la bonne

conservation du mobilier métallique, et seul un mordant de ceinture doré a été découvert, dont la forme est à la mode au XIV^e siècle. Parmi le reste du mobilier, il y a deux fragments de cuir (dont une semelle d'enfant), un possible entrain en chêne ayant subi un incendie avant d'être jeté dans le marécage et, surtout, un fuseau de filage en bois avec un décor de liserés légèrement incisés (fig. 1).

Le seul aménagement observé se situe au sud du terrain (fig. 2). Il s'agit d'un alignement d'au moins neuf



Aumale, rue Jeanne Leclerc, fig. 1 : fuseau en bois trouvé dans la tourbe 308 (inv. 59) (B. Guillot).



Aumale, rue Jeanne Leclerc, fig. 2 : vue générale de la tranchée sud depuis l'ouest ; on distingue l'alignement des pieux au centre de la tranchée et à gauche les poutres immergées. (S. Le Maho).

poutres en chêne, placées horizontalement et reliées par un tenon à un pieu, le tout selon un axe légèrement nord-ouest/sud-est. Les poutres, toutes identiques et globalement au même niveau, reposent directement sur la tourbe.

Selon l'étude xylogologique réalisée par V. Guitton (INRAP) sur une des poutres, cette dernière est en chêne caducifolié avec de nombreux nœuds, peut-être révélatrice de l'exploitation d'un taillis ou d'une haie. Cette origine est confortée par les fortes valeurs des taux moyens d'accroissements annuels des cernes, avec une croissance qui n'est pas régulière sur l'ensemble de la série des cernes.

Si, d'un côté, un tenon permettait l'assemblage avec un pieu, de l'autre côté on n'a noté aucun système identique mais il existe une mortaise dont l'un des entablements est incliné, ce qui suppose l'encastrement d'une pièce à près de 45°. Il semble logique de supposer que cette nouvelle pièce pouvait rejoindre le pieu et ainsi assurer la stabilité de la poutre reposant directement sur un niveau de tourbe. La restitution proposée, en l'état des connaissances, serait un ensemble pieu/poutre, installé dans le marécage, se répétant tous les 2 m environ selon une orientation globalement perpendiculaire à la

courtine. La fonction et la durée d'utilisation de cette structure durant la fin du Moyen Âge restent encore inconnues.

À cette époque, l'actuel ruisseau du Ménillet n'existait pas encore puisqu'il a été creusé à la fin du XVI^e siècle, lors de la remise en état des fortifications et des fossés. L'enceinte de la ville était directement au contact du marécage, qui lui servait de protection.

L'aménagement en bois participait-il à la défense de la ville ou était-il en lien avec un système de traversée du marécage ou d'utilisation de ce dernier ? On peut noter que les premières observations palynologiques semblent montrer que le spectre présent dans la tourbe aux abords de l'aménagement est plus riche que dans les échantillons provenant de secteurs plus éloignés. Si cela se vérifie, cela pourrait vouloir dire qu'il y a eu plus de passages dans cette zone que dans le reste du marais.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

Antiquité Moyen Âge

Aumale 26 ter, rue de Verdun

Moderne Contemporain

Le projet de construction d'une maison particulière, sur un terrain situé à proximité de l'abbaye Saint-Martin d'Auchy à Aumale, a donné lieu à un diagnostic archéologique prescrit par le SRA de Normandie. Le terrain concerné, occupé par la menuiserie Dufils depuis les années 1940, se trouvait sur une partie du territoire de la commune de Sainte-Marguerite-lès-Aumale réunie à la ville d'Aumale en 1953. La parcelle sondée est située en dehors de la ville close, à l'est du chemin d'Auchy – actuelle rue de Verdun – qui reliait l'abbaye à la porte d'Auchy). La fouille montre un sous-sol très remanié en surface par des démolitions d'époque contemporaine. Une fondation en brique apparue sous la terre végétale appartient à un réduit partiellement en élévation occupant l'angle nord-est de la parcelle.

Le limon sous-jacent contient quelques tessons céramiques couvrant une large période allant du XII^e au XIX^e siècle. La répartition du mobilier sans logique stratigraphique peut être la conséquence de mises en culture répétées ou d'un colluvionnement tardif (à partir du XVI^e siècle) que la situation de la parcelle sur un replat à flanc de coteau rend également plausible.

À 0,80 m de profondeur, la pente du terrain qui s'accroît près de la limite sud-est de l'emprise, est compensée par un remblai argileux contenant des terres cuites architecturales antiques. Les fragments de tegulae, imbrices et briques sont de bonne taille et

pour la plupart, assez peu érodés. La présence d'un tessou de grès du Beauvaisis de la fin du XV^e ou du XVI^e siècle écarte l'hypothèse d'un niveau en place toutefois, nous sommes en présence de matériaux peu manipulés depuis leur démontage. La source de ce mobilier n'est pas connue. Le site d'habitat gallo-romain le plus proche est celui de Morienne, à environ 3 km au nord-ouest d'Aumale.

Une fosse circulaire, peu profonde, localisée au sud-est de la parcelle recoupe ce remblai et est donc postérieure à la fin du XV^e-XVI^e siècle. Elle n'a livré aucun mobilier susceptible de préciser davantage sa datation. Une seconde structure fossoyée de plan quadrangulaire, située au sud-ouest du terrain a livré un unique objet de bronze, un cure-ongle et cure-oreille ou peut-être une épingle, à la datation incertaine (antique ou d'époque moderne). Cette fosse est profondément creusée dans le niveau géologique de silex et limon argileux et elle occupe la même position stratigraphique que la précédente. Les fosses pourraient donc appartenir à la même période, à partir du XVI^e siècle.

Paola CALDERONI
INRAP



Barentin, rue des Catillons : plan général de la fouille, à l'exception de la zone funéraire (S. Calduch).

L'opération de fouille archéologique a été effectuée en amont à la réalisation d'un lotissement par la société Les Terrains Normands, sur les parcelles 25 et 26. Le site est localisé au nord-est de la commune de Barentin, ville du Pays de Caux, sur le rebord du plateau dominant la vallée de l'Austreberthe, petit affluent de la Seine.

La superficie ouverte est de 5 462 m² répartis en 4 zones. Au total, ce sont 115 structures excavées (dont sept annulées) qui ont été mises au jour. La fouille a révélé une occupation du milieu du I^{er} siècle jusqu'au milieu du II^e siècle après J.-C., caractérisée par un système parcellaire (très érodé), une mare et quelques structures en creux (trous de poteaux, fosses). On discerne deux bâtiments (non datés) implantés à l'intérieur de ce parcellaire. L'un au sud, à proximité de la mare ; l'autre au nord, en limite du parcellaire. L'essentiel du mobilier céramique du Haut-Empire ayant été découvert dans le fossé parcellaire jouxtant

ce deuxième bâtiment, il est probable que celui-ci soit contemporain de cette époque.

Plus au nord, deux petits bâtiments à plan carré de type grenier sont possiblement à rattacher à la période du Bronze ancien. Au moins deux autres structures en creux, au sud, témoignent également de cette occupation antérieure (fosse, trou de poteau).

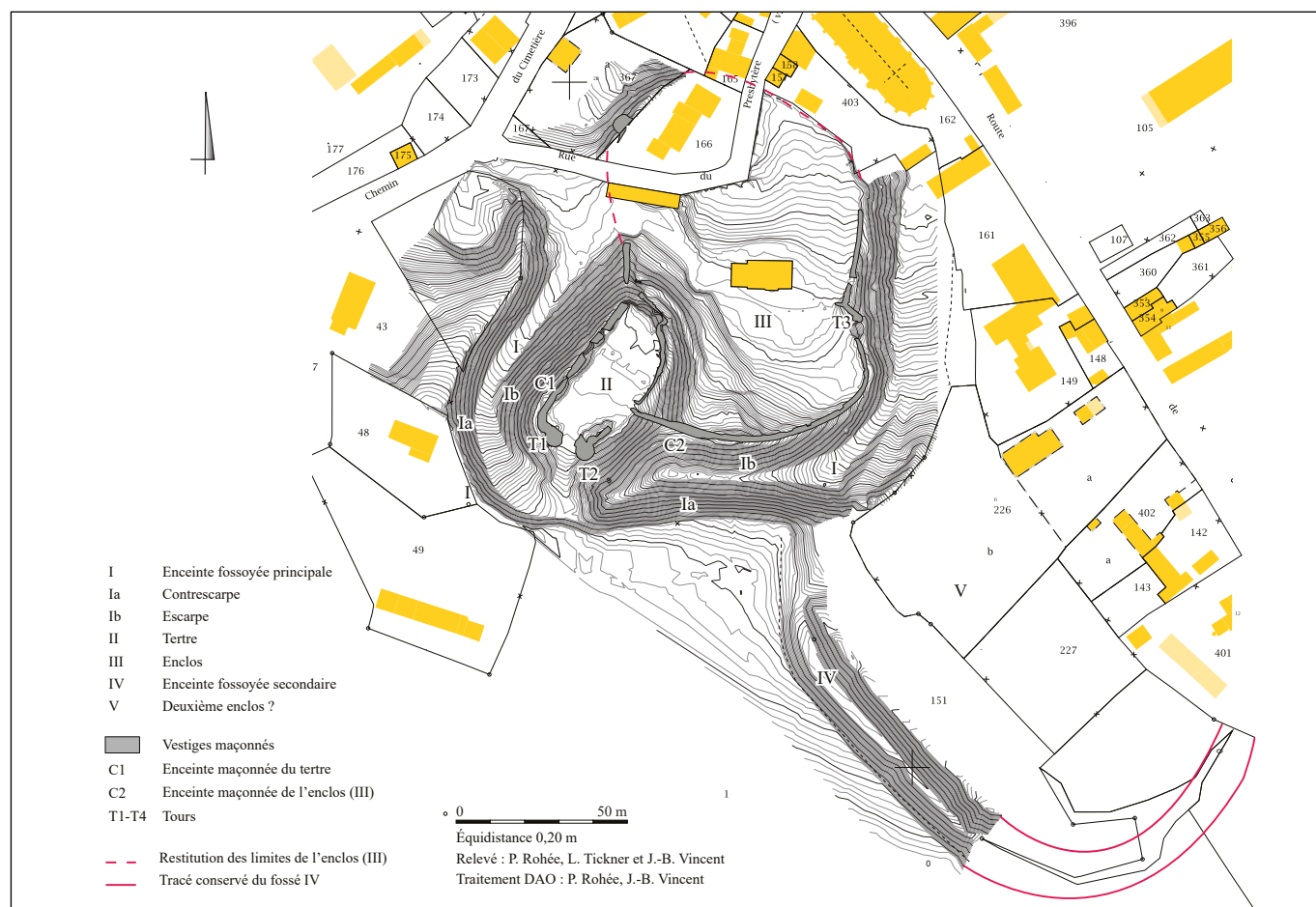
Un petit espace funéraire, excentré, au nord-ouest (non figuré sur l'illustration), regroupe deux structures à incinérations, dans des urnes, datant de la première moitié du II^e siècle après J.-C., et de La Tène C2-D.

Nous sommes vraisemblablement à la limite de l'occupation antique, difficilement caractérisable, dont le cœur se situe très probablement au sud, hors prescription.

Marine DRIEU
INRAP

Le château, probablement construit par Guillaume I^{er} de Varenne vers 1050, se situe dans le village de Bellencombre, à la fois excentré du centre-bourg mais intégré au tissu urbain. Le site est principalement communal et géré par l'Association de Sauvegarde du Château de Bellencombre (ASCB), hormis quelques

tronçons du front nord de la basse-cour qui se trouvent dans des parcelles privées. Depuis quelques années, les bénévoles de l'association entretiennent, dévégétalisent et valorisent le site avec l'appui de la commune et de la DRAC. En parallèle, l'association mène des études, en tissant des collaborations



Bellencombre, Le Château : relevé topographique (P. Rohée, L. Tickner et J.-B. Vincent).

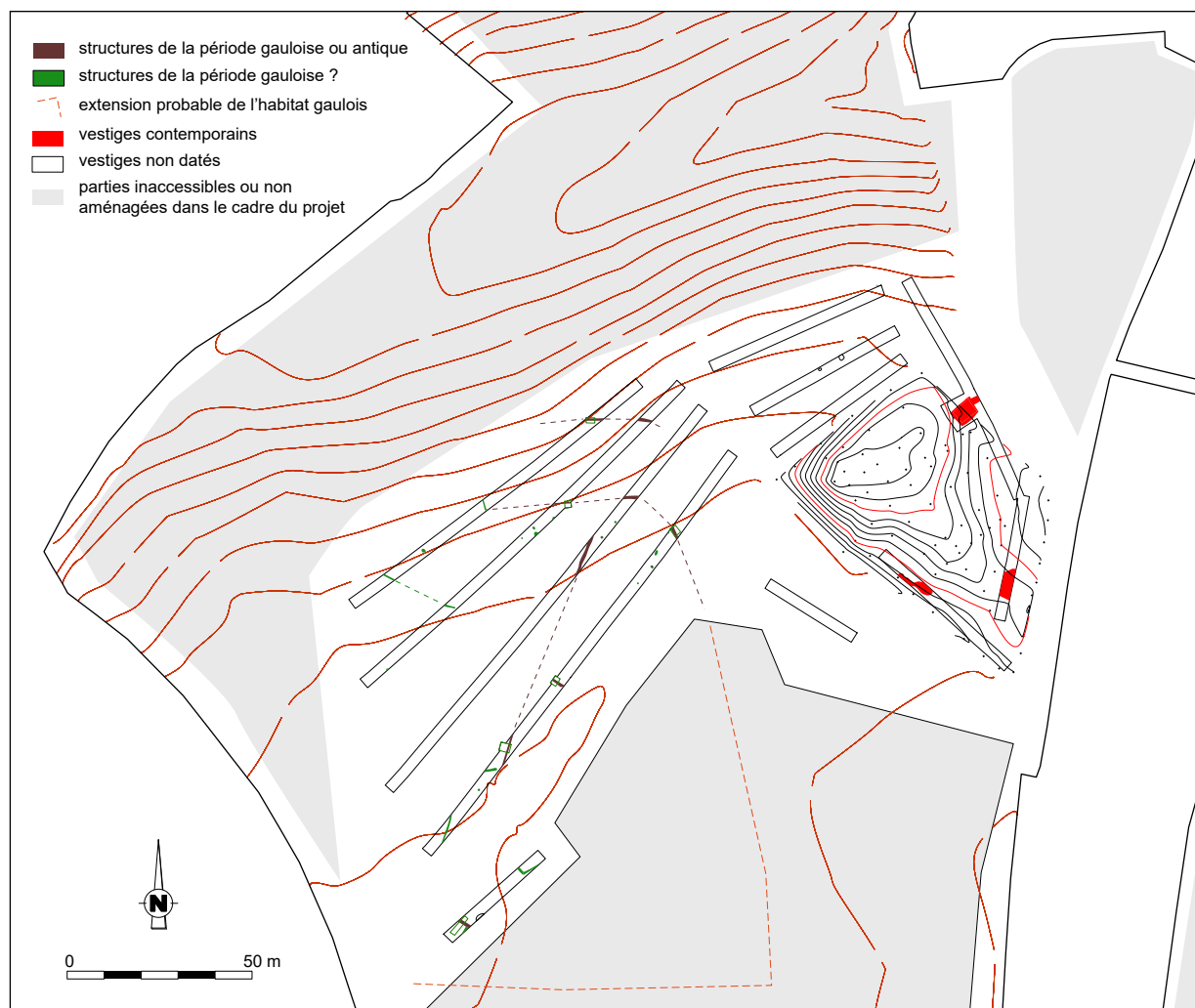
universitaires avec des chercheurs venant des Universités de Rouen et de Caen. Avec l'accord du SRA de Normandie, une première phase d'étude a été initiée début 2020 afin d'obtenir une cartographie précise des éléments constitutifs du château (structures fossoyées et maçonnées) dont la superficie s'étend sur 1,48 ha. Pour mieux saisir l'implantation du château dans son environnement, le relevé a été étendu, lorsque cela a été possible, au-delà des systèmes défensifs, englobant donc une surface de 2,20 ha. De plus, un relevé photogrammétrique a été réalisé sur l'ensemble des maçonneries conservées, à partir duquel des orthophotographies ont été extraites. Ces dernières ont servi de support à l'analyse du bâti et à déterminer ainsi les principales phases de construction du château.

La fortification est construite dans la partie basse du versant sud, sur un promontoire qui surplombe la rivière de la Varenne. Elle est composée d'une haute-cour, d'une basse-cour et d'un autre enclos qui s'étend vers l'est. Ce dernier devait contenir le village associé au château. Même si la dévégétalisation a permis de rendre visible les maçonneries, elles ont toutefois bien été dénaturées ; les parements conservés sont rares. L'analyse du bâti a été succincte. Le but était d'effectuer un état sanitaire et un recensement analytique des éléments conservés tout en identifiant le potentiel chronologique. Ainsi, la haute-cour oblongue était

entourée d'une enceinte qui reposait partiellement sur une escarpe maçonnée. Un massif saillant quadrangulaire au nord fait penser aux vestiges d'une tour maîtresse, tandis qu'au sud, la porte principale était flanquée de deux tours. D'ailleurs, l'observation des mortiers tend à montrer que ce dispositif a été rajouté à l'enceinte. Enfin, la basse-cour était entourée d'une enceinte maçonnée, munie d'archères (au moins 3 sont conservées) et d'au moins une tour. Le phasage reste compliqué, mais on peut déterminer au moins deux grandes périodes de construction : une première enceinte qui n'est probablement pas antérieure au XII^e siècle ; puis une importante reconstruction des maçonneries avec l'ajout d'archères lesquelles sont antérieures au XV^e siècle. L'état de conservation du château mérite une étude archéologique du bâti exhaustive et invasive pour mieux cerner les différentes phases de construction, mais attendons déjà de voir l'étude des archives de 2020 qui pourrait permettre d'affiner certaines interprétations faites sur le terrain.

Jean-Baptiste VINCENT
CRAHAM, Université de Caen-Normandie

avec la collab. de Pierre ROHÉE et Leïla TICKNER
(archéologues indépendants).



Bois-Guillaume, rue Herbeuse : plan partiel du projet, centré sur la zone diagnostiquée (INRAP).

Le diagnostic a révélé un certain nombre de vestiges fossoyés, pour la plupart datés de trois grandes périodes. Les plus nombreux et les plus structurés appartiennent à un habitat gaulois, matérialisé par un système de fossés formant, semble-t-il, un enclos au moins partiellement curviligne. Ce dernier est installé au niveau de la rupture de pente, sur le côté sud d'un thalweg très marqué. Plusieurs fosses et trous de poteaux signent la nature domestique de l'occupation, qui peut être datée de La Tène finale par son mobilier céramique.

Dans la partie méridionale de l'emprise sondée, trois fossés ont livré quant à eux du mobilier céramique plus ou moins abondant, mettant en évidence un petit « pôle » d'occupation antique, daté actuellement du I^{er} siècle de notre ère. Aucune relation chronologique directe avec l'habitat précédant n'est toutefois établie, dans l'état actuel des données.

Ces vestiges s'inscrivent dans une documentation

archéologique de plus en plus fournie en ce qui concerne les plateaux au nord de Rouen, qui est en passe de devenir l'un des secteurs les mieux documentés de la région haut-normande, en ce qui concerne l'habitat rural protohistorique et antique.

Localisé au nord-est de l'emprise sondée, le troisième ensemble de vestiges se rapporte à la période contemporaine : il se compose d'un four à briques rectangulaire de taille moyenne (4,20 x 6,75 m intérieurs), accompagné de vastes creusements d'extraction de l'argile à silex. Ces extractions ont profondément bouleversé la topographie qui accuse aujourd'hui un relief mouvementé.

Yves-Marie ADRIAN et Vincent TESSIER
INRAP

Ce diagnostic concerne la commune de Bosc-le-Hard, localisée à environ 20 km au nord de Rouen. Il fait suite à une demande de lotir sur une parcelle de plus de 2 ha. Les résultats restent faibles mais témoignent tout de même de fréquentations multiples qui restent à ce jour non datées faute de mobilier déterminant.

Les indices rencontrés ne sont pas sans rappeler les vestiges liés à la recherche de minerai de fer. Précisons que l'activité de forge est avérée sur la commune dès la période antique et aussi aux périodes médiévale et moderne.

Les découvertes se caractérisent ici par de nombreuses fosses d'extraction, remblayées par les déchets des puits voisins, où l'on observe régulièrement des scories en position secondaire. Ces indices sont

plus concentrés dans certains secteurs et semblent délimités par des fossés de parcellaire que le cadastre napoléonien ne permet pas de restituer. Une remise en état de certaines parcelles semble se manifester par des remblais de biefs à silex repérés juste sous la terre végétale, qui sont ponctuellement traversés par de nouveaux puits. Le mobilier est résiduel, il se compose de nombreuses scories, dont certaines coulées, d'un tesson daté du XVIII^e siècle et de deux silex taillés (l'un est un outil évoquant le Paléolithique Supérieur : un grattoir / burin qui côtoie des fragments de briques contemporaines dans un probable trou de bombe).

David BRETON
INRAP



La Cerlangue, église Saint-Jean-d'Abbetot, fig. 1 : un des trois tambours retrouvés dans les combles de l'église (S. Delamare).

Le chantier d'archéologie du bâti réalisé en 2020 a permis de revoir la chronologie de l'église Saint-Jean-d'Abbetot à La Cerlangue. L'identification des vestiges lapidaires retrouvés dans les combles du niveau actuel du beffroi a légèrement modifié notre conception de l'église à la fin du XI^e siècle, bien que les questions sur la nef demeurent non résolues. Les observations des vestiges du décor peint, encore visible sous le badigeon du parement sud de la nef, et les dates gravées à l'intérieur et à l'extérieur de la tourelle ont permis de mieux appréhender les chantiers de la fin du Moyen Âge. Cinq phases de construction ont été identifiées.

De l'église mentionnée entre 1050 et 1060, rien ne subsiste en élévation ; les vestiges de la baie en linteau monolithe, intégrés dans le mur qui bouche l'arcade sud de l'ancienne croisée du transept, sont les seuls éléments qui sont susceptibles de remonter à cet édifice.

L'église a été modifiée peu de temps après sa donation à l'abbaye de Boscherville (Phase II : 1060-1080). Grâce au financement et au mécénat de la famille de Tancarville, ce chantier a été approvisionné en matériaux venus des carrières de la ville de Caen. À cet édifice appartiennent encore aujourd'hui les grandes arcades sud, est et ouest de la travée sous clocher, le chœur ainsi que la crypte. Le chantier de 2020 a permis de constater que la tourelle actuelle de l'escalier en vis remplace partiellement celle d'origine (fig. 1). La présence de vestiges de marches atteste également que la tour était plus haute, de trois niveaux.

La troisième phase correspond aux modifications de la nef, dont seule la grande partie occidentale du mur sud a été conservée (Phase III : XIII^e-XIV^e siècles). Cette phase a pu être identifiée grâce aux vestiges d'un décor peint de faux appareil encore visible sous le badigeon (fig. 2). Le fait que ce décor s'arrête avant la partie orientale du mur sud reconstruite à la fin de l'époque médiévale permet de placer la construction de ce mur entre les XIII^e et XIV^e siècles.

La quatrième phase correspond à un profond changement de l'église au niveau du transept, qui a eu lieu au XVI^e siècle et s'est probablement déroulé en deux temps. Ce changement est dû à un événement non documenté dans les sources, qui avait dégradé

A close-up photograph of a rock face showing a horizontal band of reddish-brown mineralization, likely hematite. The rock surface is uneven and textured, with various shades of brown and tan. A scale bar with a red and white checkered pattern is visible at the bottom left, indicating the size of the features.

Anastasiya CHEVALIER-SHMAUHANETS
Université Paris Nanterre/ArScAn-THEMAM

[illegible]

198

lambeau d'horizon A. Un nettoyage fin et partiel d'une partie de cette unité stratigraphique laisse apparaître un certain nombre d'aménagements structurés, révélant la présence de bâtiments sur poteaux, ou bien peut-être sur fondations légères. Les dix tranchées qui ont été ouvertes livrent un minimum de 120 faits archéologiques. Au sein de l'US 3, un certain nombre de restes osseux apportent des informations pertinentes sur la gestion et la consommation des espèces animales. L'utilisation permanente d'un détecteur de métaux a permis la découverte de quelques monnaies et objets en alliage cuivreux.

Ces découvertes permettent d'entrevoir la mise en place d'un habitat qui peut être le lieu fondateur

de l'actuel village. L'église, distante de 50 m au sud, semble confirmer ces observations. De telles concentrations de structures sont à rapprocher du site des « Errants, zone C » au Val-de-Reuil, qui concentre, autour d'une vaste *villa*, des occupations très denses, contemporaines de celles mises au jour ici.

Bruno AUBRY
INRAP

Avec la collab. de
Yves-Marie ADRIAN (INRAP)
et Fabien PILON (bénévole)

Contemporain

Cléon

Quartier des Arts et des Fleurs, Les Feugrais, sud de l'église Saint-Martin

Le diagnostic archéologique portait sur un projet de restructuration globale du quartier des Feugrais, plus particulièrement sur une parcelle localisée directement au sud de l'église Saint-Martin. D'une surface d'un peu plus de 3 188 m², les parcelles concernées sont cadastrées section AH, parcelles 195 et 197. Une maison du début du XX^e siècle en briques occupe la partie nord-est de l'emprise. À terme, cette habitation sera démolie dans le cadre de la rénovation urbaine.

Actuellement, le terrain est occupé par un parking gravillonné surplombé par des immeubles. Cet environnement a été très utile, car il a permis d'engager la conversation avec des habitants ayant connu les lieux avant la construction de ce secteur. Ils ont ainsi évoqué le fait que cet espace était, dans les années 1970, une ancienne carrière d'extraction de grave ayant servie, à l'issue de son exploitation, de poubelle aux riverains. Une limite occidentale à la carrière avec un front de taille a bien été mis en évidence, ainsi que le dit

dépotoir moderne, avec ses vestiges et reliques d'une société de consommation en pleine expansion.

À l'issue de ce diagnostic, aucun élément archéologique digne d'intérêt n'a été mis en avant sur ce projet. Cette opération est très décevante sur le plan archéologique dans la mesure où nous nous attendions à mettre en évidence un certain nombre de faits en relation avec les occupations médiévales découvertes à moins de 150 m au nord.

Seul un échantillon de bouteilles en verre et d'objets hétéroclites a été collecté, ainsi que des photos de l'environnement sans enregistrement.

Bruno AUBRY
François KERROUCHE
INRAP

Antiquité Moderne

Criquetot-L'Esneval Route de la Forge

Contemporain

Cette opération a été réalisée à la sortie du bourg actuel sur un projet de lotissement (16 279 m²). Elle a permis d'observer le développement de différents systèmes parcellaires attribués, pour la plupart des constituants, aux époques moderne et contemporaine. Ils sont accompagnés le long de la route actuelle de quelques fosses dépotoirs (scories essentiellement) datées du XVI^e siècle. Ces éléments peuvent s'identifier à la marge sud de l'occupation, évoluant vers le clos mesure visible sur le cadastre napoléonien. Une petite

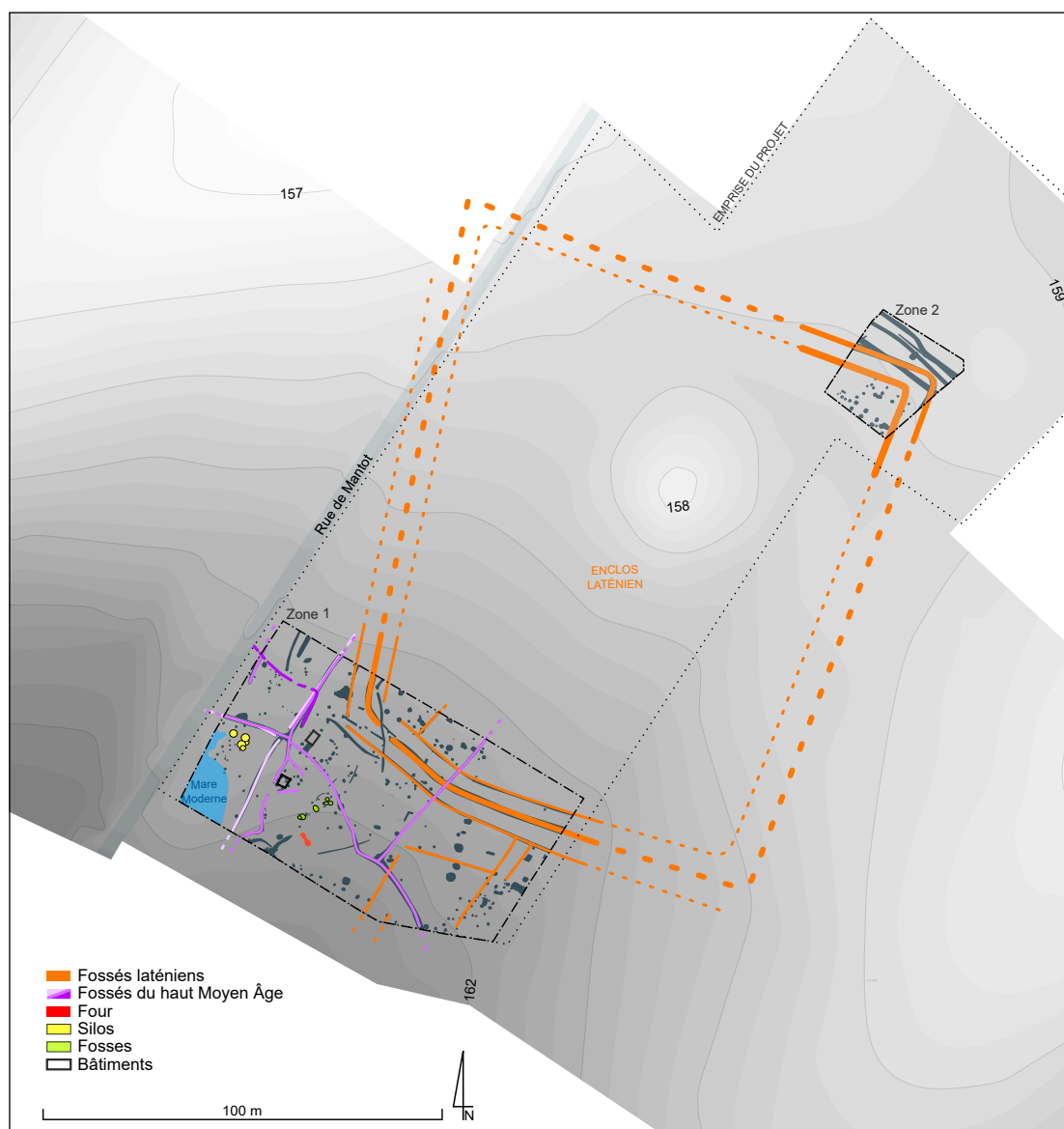
partie des fossés repérés pourrait correspondre à un système parcellaire antique distinct, daté par une unique céramique complète. L'emprise du projet se trouve probablement dans l'orbite et en limite d'une occupation antique plus structurée.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Précédant l'aménagement d'un lotissement à Criquetot-sur-Ouville, la fouille menée rue de Mantot fait suite à un diagnostic ayant mis en évidence un probable enclos fossoyé laténien et une occupation carolingienne, plus retrainte, au sud de la parcelle. La prescription de fouille a orienté les recherches sur le haut Moyen Âge avec deux zones distinctes de 4 340 m² et 580 m² distantes de 150 m.

Ces deux ouvertures ont permis d'affiner la perception de l'enclos laténien, qui s'inscrit dans une topographie particulière : une zone du plateau encadrée par deux têtes de vallons secs. De 115 m et 125 m de côté, la restitution est possible avec les données du diagnostic, compte tenu que seuls deux angles ont été identifiés.

Il se développe sur une surface d'environ 1,5 ha. Il est caractérisé par un étagement de trois fossés dont le médian, plus puissant, atteint une ouverture de 2 m pour 1,3 m de profondeur. Un système d'accès a été perçu au sud-ouest et seuls les deux fossés internes ont été relevés au nord. Quelques concentrations de mobilier céramique de type veauvillaise, permettent d'attribuer cette occupation à La Tène C/D, à l'image de sites locaux mis au jour lors des fouilles de l'A29 et l'A150. Quelques éléments parcellaires se développent sur le flanc sud de l'enclos, seule zone où des vestiges d'occupation laténienne qui ne prennent pas la forme de fossés ont pu être mis en évidence. Une occupation antérieure a été relevée au niveau de l'angle nord-est



Criquetot-sur-Ouville, rue de Mantot, fig. 1 : plan des vestiges, interprétation fonctionnelle et chronologique sur fond topographique du terrain naturel (D. Étienne, B. Lepeuple, X. Perrin).

de l'enclos. Faute de mobilier on ne peut que rappeler quelques indices mis au jour lors de l'opération de diagnostic : un mobilier céramique attribuable à la transition Hallstatt final / La Tène A.

Une phase altomédiévale est perceptible dans les deux secteurs. Quelques trous de poteaux se trouvent mêlés à des fosses laténiennes au nord. L'exiguïté de la fenêtre ne permet cependant pas de caractériser cette occupation, ni de définir clairement si ces vestiges sont cantonnés à l'intérieur de l'enclos protohistorique. Au sud, cette phase est principalement caractérisée par un réseau de fossés sur trois états successifs qui reprennent tout ou partie de l'axe sud-ouest/nord-est d'un premier système cantonné à l'ouest de la fouille. Le second réseau est davantage étendu et vient même recouper l'enclos laténien. Avec des décaissements plus prononcés et des pendages de fossés quelquefois contraires à la déclivité naturelle, de véritables cuvettes ont été aménagées, vraisemblablement pour favoriser



Criquetot-sur-Ouville, rue de Mantot, fig. 2 : succession de deux fossés des deux premières périodes alto-médiévales, à l'ouest de la fouille (B. Lepeuple).

la concentration des eaux de pluie et de ruissellement. Certaines zones montrent des niveaux de comblement hydromorphes, associés à des fonds très oxydés, signes de stagnation d'eau. Cette phase est marquée par une plus grande concentration de rejets, notamment charbonneux, et céramique qui orientent vers une datation autour du VIII^e siècle. Le mobilier reste néanmoins indigent, avec 141 tessons collectés donnant un nombre minimum de 13 pots. La troisième phase marque un retrait vers l'ouest, zone probable du cœur du site qui doit se développer de l'autre côté de la rue de Mantot et vers le sud.

Une grappe de silos, avec trois phases distinctes a été mise au jour dans cette zone occidentale. Comme pour les fossés, c'est la seconde qui se distingue par la quantité de rejets charbonneux. Deux bâtiments, cohérents avec cet horizon chronologique, sont situés aux abords des fossés et l'un d'eux bénéficie d'un véritable système de drainage sur ses flancs. Il s'agit probablement de greniers, hypothèse renforcée par la présence de nombreuses graines carbonisées présentes dans les rejets alentours. Vers l'est s'observe ensuite une ligne de fossés, à la fonction encore indéterminée, avec quelques recoupements, dont la caractéristique est de présenter systématiquement un fond très induré. Immédiatement au sud, un four excavé marque le terme perçu des aménagements de l'époque carolingienne. Quelques scories métalliques, dont des culots de forge, signalent une activité métallurgique mais dont la place doit se trouver en dehors de la zone fouillée.

Les époques moderne et contemporaine ont marqué le terrain avec quelques chablis et une mare qui oblitère l'angle sud-ouest de la fouille. Entre les deux zones, une dépression de 50 m de diamètre pourrait signaler un puits de marnière.

Bruno LEPEUPLE
Éveha

Antiquité

Haut Moyen Âge

Croix-Mare

Carrefour RD 20 et RD 6015

Le projet d'aménagement d'une ZAC, sur une emprise d'environ 4 ha, à la marge ouest du village, a suscité la réalisation d'un diagnostic archéologique au début de l'année 2019. Cette première intervention avait permis de mettre au jour deux occupations anciennes : la première, gallo-romaine, matérialisée par un réseau de fossés de parcellaire et par deux dépôts de crémations, la seconde matérialisée par plusieurs structures en creux témoignant d'une occupation du site au cours du haut Moyen Âge. Ces premiers résultats offraient donc la possibilité d'aborder ces occupations anciennes, jusqu'alors non documentées sur ce territoire. Une prescription de fouille a été émise sur une superficie de

2,8 ha, fouille réalisée de septembre à novembre 2020. Les données de cette nouvelle intervention, toujours en cours d'étude, ne font ici l'objet que d'une présentation sommaire et partielle.

Les vestiges gallo-romains matérialisent pour l'essentiel des limites de parcelles agraires, mais également le tracé d'un chemin dont ne subsistent que les fossés bordiers. Quelques artefacts (fragments de céramique, mais surtout matériaux de constructions) semblent suggérer la proximité d'un habitat. Cette hypothèse est d'ailleurs confortée par la présence de six dépôts de crémations en urnes, répartis sur l'ensemble du site et datés des I^{er} et II^e siècles après J.-C. Ces dépôts sont de

types variés : constitué d'une urne en céramique seule dans la tombe, parfois dotée d'un couvercle, ou encore installé dans un coffrage de tuiles. Une autre enfin, la plus richement dotée, concentre six céramiques et une verrerie.

La deuxième phase d'occupation du site intervient dans le courant du VII^e siècle et se poursuit au VIII^e siècle après J.-C. Majoritairement cantonnés à la partie septentrionale de l'emprise, les vestiges s'organisent sur la frange nord du chemin antique. Alliant bâtiments sur poteaux, fours domestiques, silos et fosses-celleriers, cet habitat rural ne semble pas structurellement différer du corpus régional de sites contemporains, associant composante domestique, pratiques agricoles et artisanales (artisanat du fer, dont les étapes de la chaîne opératoire restent en l'état à définir). Cependant, un nouveau découpage parcellaire délimité par des fossés semble alors être mis en place, rappelant l'organisation des sites de Saint-Vigor-d'Ymonville (VII^e-VIII^e siècles ; Carpentier, Marcigny et Adrian 2013) ou de Grèges (fin du V^e-VII^e siècle ; Jimenez et Roudié à paraître), particularité jusqu'alors envisagée comme spécifique aux habitats côtiers. De plus, un second petit noyau d'occupation enclos, distant d'environ 150 m du précédent, pourrait suggérer une occupation étendue (habitat rural ouvert, déplacement dans l'espace ou

activité spécifique ?).

Ainsi, la mise en perspective de l'ensemble de ces résultats, dans un secteur géographique resté jusqu'alors peu exploré, vient à l'évidence enrichir nos connaissances à l'échelle locale, mais son intérêt s'insère surtout dans une trame régionale, en particulier en ce qui concerne l'habitat du haut Moyen Âge, puisqu'à présent seuls quatre de ces habitats ont été fouillés depuis les années 1990 dans le Pays de Caux.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Bibliographie

CARPENTIER V., MARCIGNY C., ADRIAN Y.-M., 2013 - Saint-Vigor d'Ymonville (Seine-Maritime) : un habitat mérovingien dans l'estuaire de la Seine (VII^e-VIII^e siècles). In, LORREN C. (dir.), *Actes des XXVII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Caen, 29 sept.-1^{er} oct. 2006*. Saint-Germain-en-Laye : Association française d'archéologie mérovingienne (Mémoires de l'AFAM, 28), p. 211-235.
JIMENEZ F., ROUDIÉ N., à paraître – Grèges, « La Maison Blanche » (Seine-Maritime) : habitat rural et artisanat du fer au haut Moyen Âge (de la fin du V^e siècle au VII^e siècle), *Journées archéologiques de Normandie 2019*, Caen : DRAC de Normandie.

Contemporain

Dieppe

Vestiges de la Seconde Guerre mondiale

La prospection inventaire sur les vestiges de la Seconde Guerre mondiale de l'agglomération de Dieppe s'est poursuivie sur les points d'appuis allemands Die.13 et 14 qui couvrent l'est de la ville, territoire de l'ancienne commune de Neuville-lès-Dieppe, et la frange ouest de Martin-Église. Ils abritent deux batteries d'artillerie protégées par plusieurs canons antichars sous casemates et ouvrages à cloches blindés, intégrés à un vaste réseau de tranchées fortifiées barrant le plateau et les accès est de Dieppe.

Trois sites distants de quelques centaines de mètres ont été distingués sur le secteur Die.13. Le premier est la batterie d'artillerie 2./H.A.A.1147, le long de la RD 485, qui comprenait au moins une quinzaine d'ouvrages détruits en 1944 et après-guerre (casemates, soutes à munitions, abris pour servants) et dont un seul subsiste de façon certaine sur le terrain d'une entreprise, observé lors de travaux par l'association Bunker Archéologie Région Dieppe. Le second bien préservé est niché dans le parc d'un clos masure et s'organise autour d'une casemate pour canon antichar avec deux abris pour personnels et un poste de guet, toujours visibles.

La troisième position, en rebord de plateau dominant la RD 485 et la vallée de l'Arques, est constituée d'au moins sept éléments bétonnés enfouis, dont quelques

toits sont encore partiellement visibles dans une pâture. Le point d'appui Die.14 est situé sur le territoire de l'ancienne commune de Neuville-lès-Dieppe et accueille la batterie 2./H.K.A.R.1252, placée le long du chemin du Val d'Arquet. Cette importante batterie est composée de quinze ouvrages qui affleurent dans une prairie et sont reliés par des galeries bétonnées souterraines, dont l'une passe actuellement sous la route des Graves de la Mer. Une partie de ces vestiges a pu être observée lors de sondages réalisés par l'association Bunker Archéologie Région Dieppe en 2015.

À 200 m au sud, on trouve des bâtiments logistiques le long de l'avenue de la Libération. Se trouve notamment toujours en élévation une citerne à eau dans un jardin privé et un transformateur électrique dans la cour d'une ferme. Enfin, en retrait, le dernier élément important est un petit hôpital ou infirmerie construit en 1943, toujours visible à l'angle de l'avenue de la République et de la rue de la Victoire.

Sur ces deux secteurs ce sont au total 70 ouvrages qui ont été repérés, visités, cartographiés et dont la plupart est visible ou affleurante dans des zones menacées par l'urbanisation.

Christophe CHAPPET
SRA de Normandie

Le site est localisé dans un village à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Rouen, sur le plateau de Caux. Suite à une demande de lotir sur la commune, une opération de diagnostic archéologique avait été réalisée en 2019. Les résultats obtenus lors de cette intervention ont conduit à cette prescription de fouille. L'opération s'est déroulée du 2 novembre au 1^{er} décembre 2020 sur trois zones distinctes, situées sur les parcelles 37, 38, 39 et 40 de la section cadastrale AE. La zone A, s'étend sur 2 987 m² dans la partie nord-ouest de l'emprise du diagnostic. La zone B, se trouve dans la partie sud de l'emprise du diagnostic et mesure 3 707 m². Enfin, la zone C, d'environ 200 m² et située au nord-est de la parcelle, correspond à un décapage complémentaire autour de la structure funéraire identifiée lors du diagnostic. Toutefois, cette dernière n'a

révélé aucun vestige archéologique lors de la fouille.

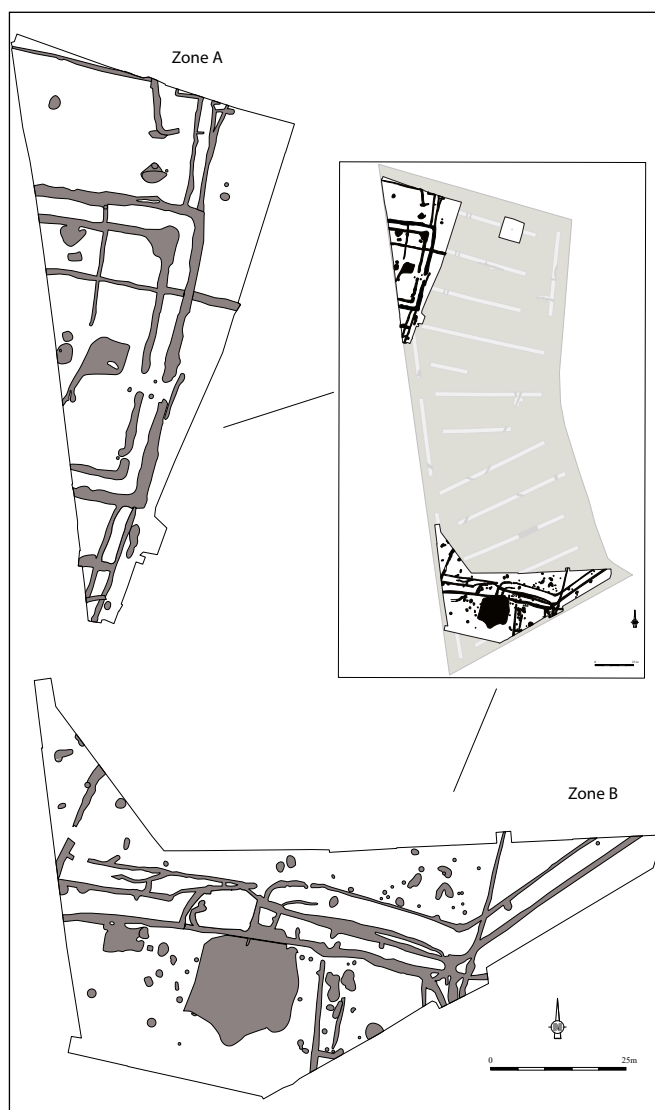
La zone A comprend 48 structures excavées, qui se répartissent de la manière suivante : 24 portions de fossé, 16 fosses et 8 trous de poteaux. Près de la moitié des structures a livré du mobilier qui a permis de dater majoritairement cette zone de la période de La Tène C2/D. Quelques structures annexes ont, quant à elles, été datées des I^{er} et II^e siècles après J.-C. La majeure partie de la zone est occupée par une portion de double enclos gaulois, avec une ouverture à l'est, qui se développe hors emprise vers l'ouest. Peu de structures y sont rattachées, ne permettant pas d'en préciser son utilisation. Néanmoins, l'apport des études paléo-environnementales, notamment de la pédologie, exclut toute activité d'élevage, nous renvoyant ainsi plus vers de l'habitat et/ou de l'artisanat.

La zone B, plus dense, regroupe un total de 132 structures : 30 portions de fossé, 51 fosses, 44 trous de poteaux, 6 chablis et une nappe. Cette zone est également marquée par un double enclos, mais cette fois, il semble dater du Haut-Empire (I^{er} et II^e siècles après J.-C.). Ce dernier se développe vers le nord, comme le laissent envisager les résultats du diagnostic. Au nord-ouest de la limite d'emprise, on note la présence d'une structure ayant livré du mobilier néolithique.

Cet aménagement du territoire, bien que très partiel, nous montre que nous sommes en marge d'un habitat de la période gauloise, pour la zone A, lié, semble-t-il à quelques activités artisanales tels que le travail de la métallurgie. Puis, au cours des siècles, on constate un glissement de l'habitat vers la zone B, avec un détournement de fonctions des espaces existants, comme l'indique le mélange du mobilier sur ces deux secteurs. Le double enclos de la zone B, attribuable au Haut-Empire, renferme également des éléments liés à l'artisanat, cette fois plus tourné vers la meunerie et probablement vers le tissage.

Même si ces deux périodes sont bien représentées sur le site, il apparaît que l'occupation de ce territoire soit plus ancienne. Bien que les indices soient plus timides, la fosse 629 indique clairement une occupation du territoire dès la période du Néolithique, et plus précisément au Néolithique moyen II. De plus, quelques pièces lithiques et céramiques trahissent une fréquentation qui pourrait être datée au sens large de la Protohistoire. Enfin, quelques indices découverts de manière sporadique indiquent une présence médiévale (carolingienne) dans un environnement proche, peut-être en relation avec l'aménagement du centre bourg.

Magdaléna MEIGNAN
INRAP



Émanville, route de Langrune : plan général (G. Gadebois et M. Meignan).

Cette opération fait suite à une demande de lotir sur la commune d'Épouville, petit village rural traversé par la Lezarde et situé à une quinzaine de kilomètres au nord-est du Havre. Elle est motivée par la proximité du centre-bourg et par la présence d'une motte castrale dans un environnement relativement proche.

Ce diagnostic a permis de révéler de nombreux indices en creux qui font référence à une occupation diachronique (fig. 1). Si quelques indices attestent prudemment une fréquentation néolithique et antique, les principaux vestiges font état d'une occupation structurée datée du Moyen Âge, probablement pérenne du haut au bas Moyen Âge. Le parcellaire paraît désordonné et semble confirmer les phases successives des occupations, remaniant au fil du temps les parcelles du secteur au gré des différentes activités.

C'est sur la zone relativement plane au nord-est que se concentrent les vestiges domestiques, dont des indices de bâtis. Le mobilier, principalement céramique, n'est que faiblement représenté, comme il est courant pour ces périodes. Il témoigne toutefois d'un premier secteur daté du VII^e-début VIII^e siècle, localisé en limite nord de l'emprise et matérialisé par deux fosses (dont l'une a livré un tesson de la transition mérovingienne-carolingienne) et un fossé. Puis, l'occupation semble se développer vers un découpage parcellaire qui



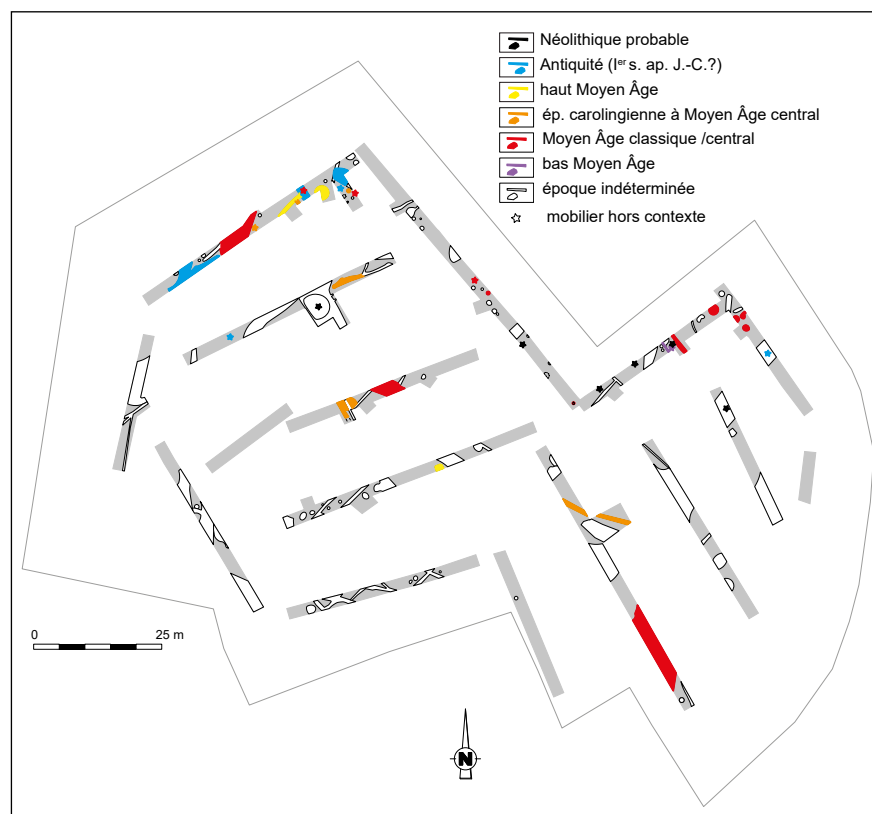
Épouville, rue du Gray, fig. 2 : bord décoré (atelier de La Londe) datation fin VIII^e-début IX^e siècle (D. Breton)

se met en place dès l'époque carolingienne jusqu'au Moyen Âge central, impactant la partie médiane de la parcelle. Ensuite, une nouvelle phase attribuée au Moyen Âge classique au sens large (faute d'éléments déterminants) s'organise le long de la rue du Gray. Elle est cette fois plus structurée et associe petits bâtiments,

diverses fosses et un éventuel axe de cheminement. Le bas Moyen Âge n'est suggéré que par un indice fossoyé et cinq tessons issus du décapage, évoquant les XIV-XV^e siècles. De nombreux indices restent non datés tels des fosses de stockage (fig. 3) ou des structures de combustion.

Ces indices d'occupations semblent délimités par un probable chemin installé sur la rupture de pente. Au-delà vers le sud-ouest, on ne retrouve que des fossés indéterminés, deux ou trois structures de combustion et des fosses d'extraction vraisemblablement liées aux activités d'une briqueterie localisée dans un environnement proche.

David BRETON
INRAP



Épouville, rue du Gray, fig. 1 : plan masse et proposition de phasage (D. Breton).



Eu, Bois-l'Abbé, fig. 1 : vue vers l'ouest de la clairière du « Bois-l'Abbé », à l'arrière-plan, la Manche (B. Carles).

La baisse d'effectifs liée à la situation sanitaire exceptionnelle et la réduction de la période d'intervention en juin ont amoindri les résultats de la campagne de fouilles 2020. Trois opérations se sont succédé de la mi-juin à la fin du mois d'août et ont rythmé cette deuxième année de la triennale 2019-2021 (Mantel *et alii* 2022). Les espaces fouillés ont ensuite systématiquement fait l'objet d'un rebouchage raisonné et d'un engazonnement destinés à participer à la mise en valeur en vue de rendre le site intelligible aux visiteurs.

L'environnement du complexe monumental (responsable Étienne Mantel)

Le complexe monumental, dont les premières fouilles remontent à 1820-1821, est implanté en périphérie nord-ouest de la ville (Mantel, Dubois & Devillers 2006 ; Mantel, Dubois & Parétias 2020 ; Mantel, Parétias & Marlin dir. 2020 ; Mantel & Dubois dir., à paraître). Les fouilles en cours visent à comprendre son insertion avec les espaces urbains voisins.

Au nord, la fouille des zones ouvertes sur un quartier d'habitation est achevée. Les maisons de l'îlot III voisinent directement l'îlot public, dont elles sont séparées par une rue encadrée de larges fossés de drainage (fig. 1).

Au nord-ouest, c'est un lieu de culte qui occupe l'îlot II constitué par le *Fanum* 7 dégagé il y a une douzaine d'années, et dont un état antérieur légèrement décalé vers le sud avait été entrevu également (fig. 2). Ce temple plus ancien (*Fanum* 8) est désormais entièrement perçu et la fouille du secteur jusqu'au niveau géologique a permis de retrouver un long tronçon du périmètre trapézoïdal de ce sanctuaire initial (dimensions du mur 43 : 26 m x 17,80 m/7,30 m). Le mobilier recueilli situe sa construction au tournant du I^{er} siècle de notre

ère. La chronologie de ces deux états ouverts vers l'est sera précisée au terme des études en cours. À l'arrière de ce temple, une rue de 3,50 m le longe en bordure occidentale et une série de bâtiments a été mise au jour. Des espaces profanes avaient été décapés et nettoyés superficiellement il y a trois ans et des sondages exploratoires avaient été engagés. Ils ont guidé la fouille exhaustive du secteur cette année. Le bâtiment dégagé, adossé au mur d'enceinte du complexe public, à 4,10 m du bâtiment est, ne forme pas un unique ensemble, mais correspond en réalité à plusieurs unités d'occupation accolées, constituées (pour ce que l'on peut en percevoir à travers les diverses réfections et reprises de maçonneries) de deux pièces accolées, l'une en façade sur rue, l'autre sur l'arrière contre le mur du centre public. Trois de ces unités voisines présentent une structure de cuisson (deux fours simples, le troisième en partie encastré dans la maçonnerie). Plus qu'à des habitations, on songe ici à des lieux de restauration au cœur du centre public, dans l'esprit des *thermopolia* mis au jour à Pompéi. On notera en ce sens également, l'abondance dans ce secteur des coquilles de fruits de mer. La chronologie s'étage entre la toute fin du I^{er} ou le début du II^e siècle et la fin du III^e siècle. Le fossé de l'enceinte gallo-romaine précoce est sous-jacent à ces constructions ; il avait été définitivement nivelé autour de 80 de notre ère. L'ensemble de ce tronçon de fossé a été fouillé manuellement. Le mobilier recueilli dans les niveaux de comblement ainsi que celui découvert dans les habitations qui le recouvre et dans l'environnement immédiat sera étudié à partir de 2021 dans le cadre d'un master à l'Université de Lyon II par Marie Pérot.



Eu, Bois-l'Abbé, fig. 2 : vue vers le sud-ouest des abords nord de la basilique, en cours de mise en valeur. Au premier plan, à droite, le *Fanum* 7 (B. Carles).

Au nord-est, devant la salle de conseil (bâtiment est), un large espace dépourvu de constructions, au croisement de plusieurs rues, paraît constituer une place en cailloutis. En bordure de celle-ci, à quelques mètres à l'est des monuments publics, un socle de fondation circulaire en craie damée de grand diamètre (2,90 m pour 0,10 m d'épaisseur) a été dégagé immédiatement sous le niveau de décapage. L'hypothèse actuellement privilégiée tendrait à restituer ici une statue monumentale officielle, ou peut-être un bassin, éventuellement de notable. Une fontaine paraît en effet exclue en l'absence de système d'adduction d'eau.

Cette place (70 m x 25 m, soit 1 750 m²) divisée en deux par un *cardo* (espace BL) sépare l'îlot public et le sanctuaire de l'îlot II d'une zone (îlot VIII) dont l'exploration a débuté au tournant des années 2010 et dont la nature n'est pas aisée à établir. De forme plutôt losangique et bordé au nord et au sud par des ruelles, il est délimité dans son état initial (fin du I^{er} siècle) par un alignement de poteaux, sans doute reliés entre eux par des linteaux. Cette installation en matériaux périssables est matérialisée au sol par des fondations carrées de 0,70 m de côté, constituées de petits rognons de silex. Entre la fin du II^e siècle et le milieu du III^e siècle, des bâtiments courts et étroits (en œuvre, 5 à 8 m de long x 2,20 m de large) en bordent la périphérie et peuvent s'apparenter à des échoppes. L'intérieur de l'îlot VIII est constitué de structures en creux peu profondes (0,30 à 0,40 m aux bords évasés) que l'on identifierait volontiers aux fosses d'extraction de l'argile destiné au torchis de l'état gallo-romain précoce). Dans ces cuvettes et creux de taille et profondeur variées, des milliers de céramiques cassées et une centaine complète ont été jetées entre la fin du I^{er} et le III^e siècle, avec une forte prééminence du service à boire (godets, gobelets, coupes et cruches) et la présence de miniatures, parfois des ébauches grossières, pour certaines inutilisables après cuisson ; plusieurs centaines de monnaies, associant de rares deniers à de petites dénominations surtout aux effigies des Flaviens et des Antonins ; et de la faune très altérée par l'acidité du sol, qui comprend au premier examen une part d'équidés supérieure aux autres séries de *Briga*. Ces zones de rejets sont séparées par des espaces de circulations sinueux et souvent étroits, au sol en cailloutis. Les hypothèses actuellement envisagées tendent toutes vers, par exemple, une fonction publique avec une vocation cultuelle (sanctuaire atypique, zone d'évacuation d'offrandes encombrant le cœur du sanctuaire) ou à une fonction commerciale (marché, foire). En l'absence d'éléments de comparaison probants sur d'autres agglomérations antiques, il est difficile de clarifier la question, d'autant que la fouille et les études du mobilier déjà recueilli ne sont pas achevées (principalement des ossements étudiés par Alice Bourgois docteure en archéologie, des monnaies par Stéphane Dubois et des céramiques par Victor Viquesnel-Schlosser *et alii*).

Aux abords (notamment sur la place et devant les petits bâtiments de l'îlot VIII qui la borde, l'activité se prolonge ici au IV^e siècle, surtout à l'époque constantinienne

(d'après la série monétaire et la décoration des sigillées argonnaises). Aucune structure associée n'a cependant été identifiée pour cette période : le mobilier se rencontre dans la terre végétale et à son interface avec le niveau de démolition/abandon de l'occupation antérieure. L'explication pourrait résider dans la réoccupation de certains monuments, en particulier la salle de conseil, peut-être également une partie de la basilique contiguë.

Le théâtre antique et ses abords est (responsable : Jonas Parétias)

L'opération conduite sur le théâtre a d'abord porté sur les abords sud du bâtiment de scène, dont la campagne précédente avait réduit les dimensions supposées proposées après le sondage de 1996. La construction (dont les fondations sont désormais entièrement dégagées) se limite à un modeste édifice rectangulaire de 15,40 m de long par 5,80 m de large, avec deux accès internes vers la scène (fig. 3).



Eu, Bois-l'Abbé, fig. 3 : vue vers le nord du bâtiment de scène du second état du théâtre et d'une partie de la section sud de la façade diamétrale, effondrée vers l'est (B. Carles).

De part et d'autre de ce bâtiment, deux portes larges de 1,60 m interrompent le mur de façade diamétrale et documentent les schémas de circulation depuis l'est de l'édifice. Elles donnent accès à la partie basse de la *cavea* et au rang de proédrie, dont aucun indice ni structure ne peut attester qu'ils aient été en pierre. Au sud, la façade diamétrale a été suivie sur une section de 16 m totalement disloquée vers l'est, sans doute dès l'époque antique. Elle est conservée en 5 portions qui forment un arc de cercle vers l'extérieur du monument et témoignent d'un glissement d'environ 5,50 m vers l'est (fig. 4). Les observations menées attestent une mise en



Eu, Bois-l'Abbé, fig 4 : vue vers l'est d'une partie de la section sud de la façade diamétrale et des systèmes de contrefortement effondrés (J. Parétias).

œuvre de qualité plus que douteuse : les fondations en craie damée, très faibles, sont implantées sur la crête du remblai instable de la *cavea*, sans aucun ancrage dans le substrat. La poussée des terres a donc conduit les édiles en charge du monument, sans doute assez rapidement, à tenter de bloquer le glissement à l'aide de contreforts rectangulaires accolés à l'extérieur contre la façade diamétrale. Ils ne sont cependant guère assis, eux non plus (leur fondation reste très superficielle), et n'ont pas réussi à contraindre le glissement du mur. Les résultats de cette campagne confortent et complètent les observations faites par Michel Mangard au niveau de la section nord de la façade diamétrale, elle aussi effondrée, en partie couchée et conservée en place.

Une tranchée est/ouest a été pratiquée entre le pied du talus de contrebutement et l'îlot VIII. L'état d'arasement ne permet pas d'identifier de constructions ou d'aménagements, à l'exception d'une section de voirie orientée approximativement nord/sud. Sa fouille sera poursuivie et finalisée en 2021.

Les éléments de datation, peu nombreux, ne sont pas suffisants pour préciser la chronologie de l'édifice.

L'établissement thermal dit « Petits Thermes » (responsable : Victor Viquesnel-Schlosser)

Le petit balnéaire du Quartier Central, reconnu par l'abbé Cochet (1872) et en partie fouillé à la fin du XX^e siècle fait, depuis 2019, l'objet d'investigations complémentaires en vue de clarifier son insertion dans le cadre urbain (accès, voiries, nature des occupations immédiatement voisines), son alimentation en eau (recherche des modes d'adduction et d'évacuation), ainsi que des données complémentaires sur l'organisation et la chronologie des différentes étapes de l'occupation dans ce secteur.

Un premier acquis des campagnes 2019 et 2020 a été la mise en évidence d'une présence humaine au Néolithique final. Aucune structure datable de cette période n'a été identifiée, l'occupation se caractérise par un épandage de mobilier lithique attestant un débitage sur place (*nuclei*, percuteurs, éclats en grande quantité) et d'activités variées matérialisés par des dizaines d'outils, ainsi que de très rares éléments céramiques. Dans l'état actuel des données, ces éléments se rencontrent sur un niveau limoneux ocre issu de colluvions, dégagé au

sud et au sud-est du balnéaire romain et sous la section sud-est du portique de la palestra.

L'activité en 2020 s'est portée dans la cour au sud-ouest du bloc thermal (fig. 5), dans la continuité de l'année suivante, et sur la bordure sud-est du monument (y compris la section correspondante du portique de la palestra). Dans la cour ont été mis en évidence quelques trous de poteaux supplémentaires, qui correspondent à une réfection du mur de clôture, intervenue dans la



Eu, Bois-l'Abbé, fig. 5 : les « Petits Thermes » en cours de fouille, vue vers le sud-ouest (J. Parétias).

dernière phase des thermes, le long du mur de clôture, avant l'édification du Bâtiment 103. Côté palestra, les fondations de la galerie sud-est ont été mises au jour. Elles sont constituées d'une solide semelle de craie en débord (large d'un peu plus d'un mètre pour 0,60 m de hauteur en moyenne) sur laquelle s'appuie un soubassement maçonné en rognons de silex liés au mortier large de 0,65 m, conservé sur quatre assises (0,35 m). Cette maçonnerie enterrée est percée dans l'angle est en trois points espacés d'environ 5 m par des chantepleures (*imbrices* disposées de manière à former un tuyau) destinées à évacuer les eaux d'infiltration vers la pente en contrebas du monument, où pour l'instant n'a été reconnu aucun vestige archéologique.

Les éléments recueillis cette année précisent le caractère structuré de l'occupation postérieure à l'établissement thermal. Toute activité humaine dans ce secteur s'estompe dans le dernier quart du III^e siècle.

Étienne MANTEL

SRA de Normandie - UMR 7041 ArScAn, équipe GAMA

Stéphane DUBOIS

UMR 7041 ArScAn, équipe GAMA

Jonas PARÉTIAS

Université de Strasbourg - UMR 7044 Archimède

Victor VIKESNEL-SCHLOSSER

Université de Toulouse Jean-Jaurès - UMR 5608 TRACES

Bibliographie

MANTEL, É., DUBOIS, S. & DEVILLERS, S. (2006), « Une agglomération antique sort de l'anonymat (Eu, « Bois l'Abbé », Seine-Maritime) : Briga ressuscitée », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 2006, p. 31-50.

MANTEL, É., DUBOIS, S. & PARÉTIAS, J. (2020), « Briga, une ville de la Gaule Belgique. Comment une remise en question des données anciennes en révèle l'existence et son importance ? », *Annales des XXVIII^e Rencontres Archéologiques de Saint-Céré (Lot)*, 27, p. 51-64.

MANTEL, É. & DUBOIS, S. dir., avec la coll. de DESCHAMPS, L., PARÉTIAS, J. & RICHARD, M. (à paraître), *Briga. Bilan de cinquante années de recherches*, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial/FATRA 4.

MANTEL É., DUBOIS S., PARÉTIAS J., VIKESNEL-SCHLOSSER

V., RICHARD M., SCHWARTZ D., ERTLEN D. 2022, *Projet Collectif de Recherche « Topographie générale et insertion territoriale de la ville de Briga »*, Rapports de fouilles programmées, Agglomération antique de Briga, "Bois-l'Abbé", Eu (Seine-Maritime – 76 255 001 AH), campagnes de fouilles 2020-2021, rapport final d'opération, SRA de Normandie, 2 vol., 489 p. ; 491 p.

MANTEL, É., PARÉTIAS, J. & MARLIN, L. dir. (2020), *Briga : aux confins septentrionaux de l'Empire, une ville romaine se révèle*, Catalogue de l'exposition « Quand la Normandie était romaine. Briga, une ville retrouvée » organisée au Musée des Antiquités Rouen Métropole, 26 décembre 2020 - 16 mai 2021 / Chapelle du collège des Jésuites d'Eu, 24 juillet 2021 - 31 octobre 2021, Silvana Editoriale, Milano.

Antiquité

Eu

Topographie générale et insertion territoriale de la ville antique de *Briga*

Initié en 2018, le projet de recherche collectif (PCR) « Topographie générale et insertion territoriale de la ville antique de *Briga* » coordonné par Étienne Mantel (DRAC - SRA de Normandie) étudie le site archéologique du « Bois-l'Abbé », situé à Eu. Issus de différentes institutions¹, les membres de l'équipe actuelle poursuivent un double objectif : comprendre la structuration et l'évolution de la ville de manière dynamique, depuis ses origines protohistoriques jusqu'à son déplacement en fond de vallée à l'emplacement de l'actuelle ville d'Eu, et évaluer l'insertion de *Briga* dans le territoire (Mantel et alii 2020). Les grandes orientations de recherche et les moyens mis en place pour en optimiser les résultats sont définis en concertation avec le conseil scientifique du PCR composé de Jean-Yves Marc (Professeur d'archéologie classique, Université de Strasbourg) qui en assure également la présidence, Séverine Blin (Chargée de recherches, CNRS-AoRoC), Matthieu Poux (Professeur d'archéologie, Université Lyon II Lumière), Thierry Dechezleprêtre (Conservateur du patrimoine, Conseil départemental des Vosges) et Laurent Popovitch (Maître de conférences, Université de Bourgogne).

Les investigations récentes menées au « Bois-l'Abbé » ont considérablement renouvelé les connaissances sur ce site reconnu jusqu'aux années 2000 comme un sanctuaire isolé équipé d'un temple monumental, d'un théâtre et de thermes, avec éventuellement un équipement d'accueil pour répondre aux besoins du

¹ SRA de Normandie, association FATRA (Fédérations des Archéologues du Talou et des Régions Avoisinantes), Université de Strasbourg et différents laboratoires de recherche (UMR 7044 Archimède, EOST, UMR 7516 IPGS, UMR 7362 Live) Université de Toulouse Jean Jaurès - UMR 5608 TRACES, Université de Caen Normandie - UMR 6554 LETG.

calendrier liturgique. Les campagnes successives de fouilles programmées conduites depuis 2006 sous la direction d'Étienne Mantel, et dont ce PCR conforte l'action, ont mis en évidence l'intégration de ce groupement de monuments dans un ensemble bâti beaucoup plus vaste (fig. 1) qui s'étend d'après les prospections pédestres sur une superficie d'au moins 65 ha au début du III^e siècle de notre ère. Une telle densité d'indices anthropiques laissait alors supposer la présence d'une véritable ville. Dès 2006, la découverte de l'inscription dédicatoire d'une basilique, fragmentée mais complète, révéla également le nom de cette agglomération – *Briga* –, un mot celtique désignant une colline ou, par extension, un site fortifié de hauteur, jusqu'alors totalement inconnu des sources littéraires et iconographiques antiques et médiévales (Mantel, Dubois & Devillers 2006). Les découvertes archéologiques effectuées depuis n'ont eu de cesse

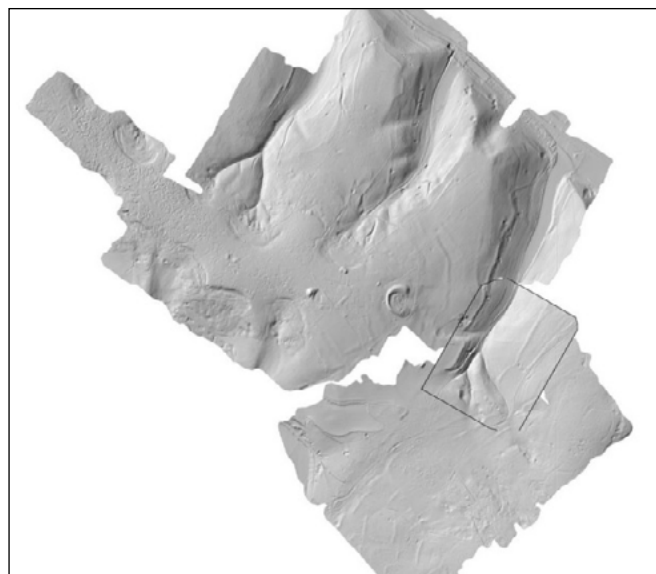


Eu, *Briga*, fig. 1 : vue vers l'est du complexe monumental et des vestiges fouillés au nord-ouest de la ville (O. Morin).

de confirmer que les édifices reconnus depuis le XIX^e siècle appartenaient en réalité à un ensemble de monuments situés à l'ouest d'une ville dont l'ampleur a été progressivement révélée (Mantel, Dubois & Parétias 2020 ; Mantel, Parétias & Marlin dir. 2020 ; Mantel & Dubois dir., à paraître).

Conjointement aux trois opérations de fouilles programmées, cette année s'est accompagnée d'un développement croissant de disciplines connexes des sciences de la terre, en vue d'une approche extensive de l'agglomération et de ses abords (Mantel et alii 2022). Les prospections géophysiques menées par Bruno Gavazzi (Institut de Physique du Globe de Strasbourg - UMR 7516 - EOST) entre 2017 et 2019 dans l'emprise de la zone classée au titre des Monuments Historiques (15 ha couverts à ce jour) n'ont pu être poursuivies en raison de la situation sanitaire et des retards induits. Néanmoins, les résultats stimulants obtenus lors des trois précédentes campagnes participent à mettre en exergue des concentrations de bâtiments et confirment le caractère dense (et donc urbain) de l'occupation, même si leurs plans ne peuvent pas être précisés dans le détail dans le contexte local (Mantel et alii 2020). Leur reconduction prévue pour la campagne 2021 permettra de couvrir l'ensemble de la clairière et participera à cibler, à terme, les éventuelles actions de terrain sur les quartiers centraux et méridionaux.

Après une première campagne LIDAR par drone menée par l'entreprise Altamétris sur une surface d'environ 19 ha en 2020, l'acquisition a été poursuivie par le prestataire Aird'eco Drone sur plus de 200 ha dans les zones boisées situées aux abords de la clairière classée. Ces résultats contribuent à appréhender toutes les anomalies topographiques dans un environnement élargi, même si les traces d'activités anthropiques contemporaines liées à l'exploitation agricole et forestière menées depuis les années 1950 jusqu'à nos jours ont contribué à araser



Eu, *Briga*, fig. 2 : modèle numérique de terrain ombré acquis en 2019 et 2020 sur le plateau de « Beaumont » (image Aird'eco-Drone 2020 et Altamétris 2019).

des vestiges archéologiques et en perturbent la lecture (fig. 2).

Suite aux observations de glissements de terrain caractérisés archéologiquement depuis près d'une décennie en différents secteurs de la ville, et plus particulièrement dans le Quartier Nord, deux interventions complémentaires ont été menées en 2020 afin d'en préciser la nature. L'une (menée par Dominique Schwartz, Université de Strasbourg - UMR 7362 Live, épaulé par Céline Lu, Licence 3 Géographie - Université d'Artois) a consisté à effectuer des sondages mécaniques limités en quatre endroits du site (fig. 3) caractérisés, entre autres, par l'absence de vestiges archéologiques.



Eu, *Briga*, fig. 3 : emplacement des fosses pédologiques (fonds photographique Google Earth).

Des observations pédologiques et des prélèvements ont été effectués pour caractériser la nature et la composition des sols des zones tests. Des analyses carbones et de la spectroscopie proche infrarouge qualitative (NIRS), dont les résultats seront connus à l'été 2021, viendront compléter ces données. La seconde (en collaboration avec Olivier Maquaire et Stéphane Costa, Université de Caen Normandie - UMR 6554 LETG) s'intéresse à la mise en place d'un protocole d'étude géomorphologique et à la caractérisation des mouvements de terrain observés en divers endroits de l'étroit plateau de « Beaumont », et plus particulièrement sur son extrémité orientale où est implantée une partie de la ville romaine. Cette opération sera mise en œuvre en avril 2021 dans le cadre d'un stage de fin de licence effectué par Céline Lu au laboratoire de Caen, en vue d'un Master à venir spécifiquement consacré à cette question.

Ce projet scientifique est complété d'un important volet de valorisation des connaissances acquises ces quinze dernières années à *Briga*. Différents supports ont été utilisés pour faire connaître et diffuser auprès des citoyens les résultats relatifs à la genèse, au



Eu, *Briga*, fig. 4. modélisation tridimensionnelle du complexe monumental au milieu du III^e siècle de notre ère (vue vers le nord-ouest), extraite du film *Briga, la ville oubliée* de David Geoffroy (Court-jus Production, G. Saubestre, P. Dormont, N. Cayré ; conseillers scientifiques É. Mantel et J. Parétias).

développement et au déclin de cette agglomération encore inconnue jusqu'en 2006. L'année 2020 devait être marquée par la tenue d'une exposition, intitulée « Quand la Normandie était romaine : *Briga*, une ville retrouvée », dans la capitale régionale, une première pour le site du « Bois-l'Abbé »². Après de multiples reports en 2020 en raison de la situation sanitaire, elle a finalement ouvert ses portes du 19 mai au 20 juin 2021 au Musée des Antiquités de Rouen, avant d'être installée à la chapelle du collège des Jésuites d'Eu du 24 juillet au 31 octobre 2021. Un catalogue richement illustré, articulé autour de chapitres synthétiques présentant l'histoire et l'évolution de la ville romaine, d'encarts thématiques et de notices descriptives des 250 objets sélectionnés a été édité à cette occasion par Silvana Editoriale en novembre 2020 (Mantel, Parétias & Marlin dir. 2020). Enfin, un documentaire intitulé « *Briga*, la ville oubliée » (52 mn), réalisé par David Geoffroy, revient sur les deux dernières décennies de recherche au « Bois-l'Abbé »³. Tout au long du récit, il expose la manière dont l'archéologue Étienne Mantel et son équipe mettent progressivement au jour cette ville romaine tombée dans l'oubli. Diffusé sur France 3 Normandie en décembre 2020, primé au festival du film d'archéologie de Nyon et aux rencontres d'archéologie de la Narbonnaise en 2021 (prix du public et prix spécial du jury lors des deux événements), il retrace l'histoire de *Briga* de son origine

2 Commissaires de l'exposition : Étienne Mantel, Laurence Marlin, Jonas Parétias. Cet événement est coproduit par la DRAC-SRA de Normandie, la Métropole Rouen Normandie et la Réunion des Musées Métropolitains, en partenariat avec la Ville d'Eu, l'Université de Strasbourg, l'UMR 7044 Archimède et l'association FATRA.

3 Produit par Caroline Chassaing ; coproduction Court-jus Production - France Télévision/France 3 Normandie, avec le soutien de la DRAC - SRA de Normandie et du CNC - Centre national de la cinématographie et de l'image animée ; conseillers scientifiques : Étienne Mantel et Jonas Parétias. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/documentaire-briga-ville-oubliee-redécouvrez-site-archeologique-exceptionnel-normandie-1898160.html>

à son abandon. Il propose de premières modélisations tridimensionnelles (fig. 4) des principaux bâtiments attestés en plan (complexe monumental, quartier d'habitat, théâtre, petit établissement thermal) et dont une partie de l'ornementation architecturale nous est parvenue. Cette volonté de diffusion et de valorisation des connaissances se poursuivra en 2021 de multiples façons.

Étienne MANTEL

SRA de Normandie - UMR 7041 ArScAn, équipe GAMA

Stéphane DUBOIS

UMR 7041 ArScAn, équipe GAMA

Jonas PARETIAS

Université de Strasbourg - UMR 7044 Archimède

Victor VIKESNEL-SCHLOSSER

Université de Toulouse Jean-Jaurès - UMR 5608 TRACES

Bibliographie

Mantel, É., Dubois, S. & Devillers, S. (2006), « Une agglomération antique sort de l'anonymat (Eu, « Bois l'Abbé », Seine-Maritime) : *Briga* ressuscitée », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, 2006, p. 31-50.

Mantel, É., Dubois, S. & Parétias, J. (2020), « *Briga*, une ville de la Gaule Belgique : comment une remise en question des données anciennes en révèle l'existence et son importance ? », *Annales des XXVIII^e Rencontres Archéologiques de Saint-Céré (Lot)*, 27, p. 51-64.

Mantel, É., Dubois, S., Parétias, J., Viquesnel-Schlosser, V., Voisin, C., Gavazzi, B. & Richard, M. (2020), « Étudier l'occupation d'une ville : les enjeux du PCR "Topographie générale et insertion territoriale de l'agglomération antique de *Briga*" », *Archimède. Archéologie et Histoire ancienne*, 7, p. 216-229 [DOI : 10.47245/archimede.0007.act.09].

Mantel, É. & Dubois, S. dir., avec la coll. de Deschamps, L., Parétias, J. & Richard, M. (à paraître), *Briga*. Bilan de cinquante années de recherches, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial/FATRA 4.

Mantel É., Dubois S., Parétias J., Viquesnel-Schlosser V., Richard M., Schwartz D., Ertlen D. (2022), Projet Collectif de Recherche « Topographie générale et insertion territoriale de la ville de *Briga* », Rapports de fouilles programmées, Agglomération antique de *Briga*, "Bois-l'Abbé", Eu (Seine-Maritime – 76 255 001 AH), campagnes de fouilles 2020-2021, rapport dactylographié, SRA de Normandie, Caen, 2 vol., février 2022, 489 p., 491 p.

Mantel, É., Parétias, J. & Marlin, L. dir. (2020), *Briga* : aux confins septentrionaux de l'Empire, une ville romaine se révèle, Catalogue de l'exposition « Quand la Normandie était romaine. *Briga*, une ville retrouvée », Rouen Musée des Antiquités, 2020-2021 / Chapelle du collège des Jésuites d'Eu, 2021. Milan : Silvana Editoriale, 222 p.

Monsieur Gérard Brument, membre du Musée de la Résistance et de la Déportation de Forges-les-Eaux, nous a fait part d'informations pour deux sites potentiels de crash de la Seconde Guerre mondiale en forêt de Lyons. Une opération de prospection prévue en 2019 a été reportée aux 13 et 14 mars 2020, conformément à la demande de l'ONF.

Une première prospection a été réalisée sur le site potentiel du crash d'un avion JU 88 de l'armée allemande qui serait tombé les 15, 16 juin 1944 sur la commune de La Feuillie (parcelle ONF 401). Les recherches nous ont permis de trouver quelques éléments pouvant confirmer la localisation du site et l'identification de l'avion : un JU 88 de type C6 au vu des douilles éclatées retrouvées (calibre 7,92 mm, 13 mm et 20 mm) et d'un morceau de plexiglass portant une inscription. Pour les autres pièces que nous avons trouvées dans la périphérie du site, il est difficile de déterminer avec exactitude où elles se trouvaient dans l'avion à part un gros élément qui ressemble à une partie

arrière du fuselage, avec un restant de peinture jaune. Des dossiers techniques plus élaborés pourraient nous permettre de le confirmer. Nous avons localisé une zone présentant une concentration de pièces brûlées et en très mauvais état : emplacement du moteur et/ou devant de la carlingue ?

Un B17 serait également tombé sur les parcelles ONF 410-412, mais rien n'a été retrouvé.

Une seconde prospection a été réalisée conjointement sur la commune de Montroty (parcelle ONF 465) où un avion allemand a été abattu le 1^{er} septembre 1941. La présence sur place d'un écriteau « La mare à l'aile d'avion » a sans doute favorisé les visites antérieures et répétées sur ce site, car nous n'avons trouvé que très peu d'éléments qui nous permettraient de confirmer être sur le site de crash d'un appareil de type JU 88.

Patrick BOSSARD

Amicale « AEROCRASCH NORMANDIE WW2 »

Le service régional de l'archéologie de Normandie a prescrit un diagnostic archéologique d'une emprise de 22 478 m², à l'emplacement d'un projet d'aménagement déposé par Logéo Seine Estuaire, à Fontaine-La-Mallet. L'opération est localisée à quelques centaines de mètres du cœur médiéval du bourg et contiguë à un second diagnostic conduit parallèlement sur la parcelle C 1169 d'une surface de 33 817 m² (voir notice suivante). Sept tranchées et dix fenêtres ont permis de mettre au jour 87 vestiges sur l'ensemble de la surface étudiée, qui documentent de manière inégale et sans aucune filiation des occupations du haut Moyen Âge et de la Seconde Guerre mondiale.

Les structures apparaissent soit directement sous la couverture végétale, soit sous les strates de colluvionnements plus ou moins épaisses (entre 0,60 et 1,30 m). Du fait de la forte pente, les terres accumulées sont denses dans le secteur sud-est et ont protégé un grand nombre de vestiges archéologiques.

Préhistoire

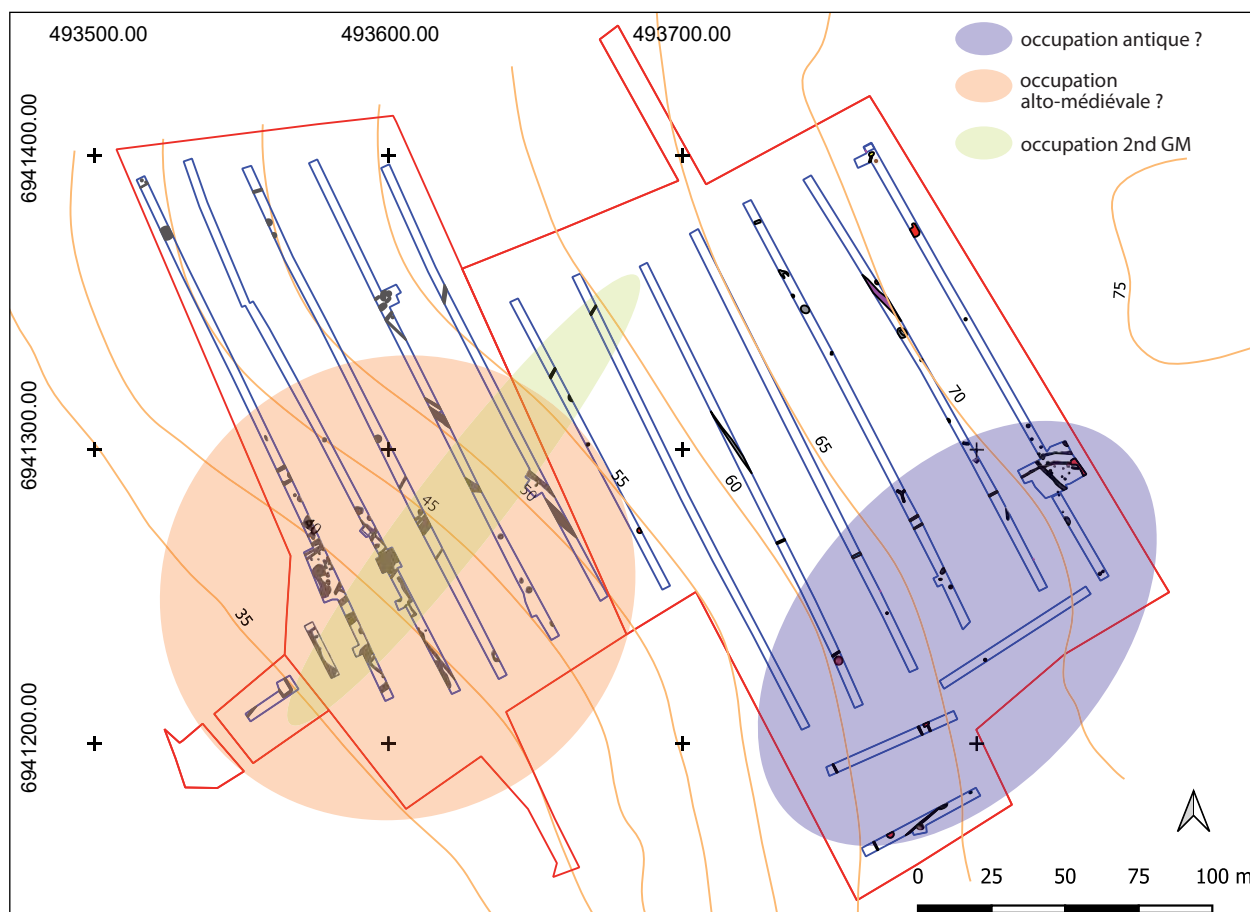
La période préhistorique n'est soulignée que par la découverte d'un éclat ; ce dernier peut être rapproché du nucléus inventorié sur l'autre opération de diagnostic. Ces indices ne signalent qu'une occupation fugace ou située hors de nos limites d'étude.

Antiquité ?

Les périodes historiques sont mieux documentées et principalement dans la moitié sud-est. Des artefacts signalant des constructions en dur datant de l'Antiquité ont été enregistrés. Ces quelques indices sont à rapprocher de l'occupation perceptible dans la parcelle C 1169 où, en rupture de pente et en haut de plateau, les prémices d'une occupation au II^e siècle de notre ère a été authentifiée par le creusement d'une tombe à incinération et les bribes d'un chemin bordé de fossés. Les fragments de tuiles romaines pourraient également signaler un réemploi de ces éléments de construction durant la période alto médiévale. Cette hypothèse est soutenue par la mise au jour d'artefacts mérovingiens et carolingiens.

Haut Moyen Âge

Dans le comblement d'un fossé légèrement curviligne, couplé d'un autre d'orientation identique, un vase biconique en pâte sombre (mode B), assez bien conservé a été mis au jour. Sa forme est caractéristique de la seconde moitié du VII^e siècle. Ce vase est de belle facture et sa conservation est plus proche du mobilier funéraire que du mobilier retrouvé en contexte domestique. Dans cette microrégion du pays de Caux, il est extrêmement rare de retrouver des indices



Fontaine-la-Mallet, rue de Fréville : plan des occupations présumées sur l'ensemble des deux diagnostics (PAO : G. Gadebois, DAO : C. Barbet).

mérovingiens dans des ensembles fossoyés.

Dans une autre structure a été collecté un culot de forge en scorie ferreuse rouillée. Même si ce type d'individu est souvent réemployé pour son pouvoir drainant dans les chemins et dans les fossés, il précise une activité de forge dans les environs proches ou plus éloignés. À cette activité artisanale on peut associer un bord de poterie en pâte claire utilisé durant l'époque carolingienne récente (X^e siècle).

Seconde Guerre mondiale

Des installations allemandes ont été également détectées, principalement des réseaux électriques et, probablement en bas de pente, les fondations d'un bâtiment contemporain dont la fonction reste indéterminée.

Les installations non datées

Sur au moins 9 000 m², de nombreux vestiges anthropiques ont été révélés. Certains ont pour but de délimiter des espaces, d'autres sont des aménagements sur poteaux ou des fondations en silex damé dont les plans n'ont pu, à l'heure actuelle, être définis. D'autres sont des fosses à rejets de combustion (terre thermo-altérée, charbon de bois, calcaires chauffés) et enfin les derniers sont de larges aménagements quadrangulaires de type plateforme pouvant accueillir

des superstructures singulières.

Sur cette vaste étendue, ces nombreux vestiges démontrent une ou plusieurs occupations. Cependant le manque d'indices datants ne nous autorise pas à proposer des hypothèses cohérentes.

Rappelons ici que certains sites archéologiques de la Seine-maritime ont dévoilé des occupations domestiques alto-médiévales avec de très rares artefacts collectés lors des diagnostics. Puis à cela, notons aussi que ce secteur dense reconnu sur cette opération n'est qu'à quelques centaines de mètres du cœur médiéval du bourg.

Enfin, l'opération de diagnostic voisine évoquée précédemment a mis au jour des faits datés de l'Antiquité. Ces deux ensembles pourraient mettre en évidence une continuité de l'exploitation de ce territoire vallonné sans hiatus apparent entre ces deux périodes.

Ce site offre l'opportunité, pour la première fois dans cette micro-région du littoral cauchois, de mieux appréhender la configuration d'occupations anthropiques anciennes.

Claire BARBET

avec la collab. de François KERROUCHE
et Lénaïg FÉRET
INRAP

La création d'un lotissement par la Société France Europe Immobilier à Fontaine-La-Mallet a généré la prescription d'un diagnostic sur l'ensemble du projet d'aménagement. Cette opération a été réalisée du 18 au 21 février 2020. Les onze tranchées pratiquées ont permis de mettre au jour 51 anomalies sédimentaires. Les vestiges d'occupations documentent inégalement les périodes protohistorique, antique et contemporaine. Cette opération archéologique est connexe à une autre réalisée à la suite, dans le cadre d'un projet de construction par la société Logeo Seine Estuaire.

Les premiers indices d'occupations préhistorique et protohistorique ancienne probablement sporadiques à cet endroit, sont assez fugaces. Les artefacts reconnus sont un nucléus probablement néolithique et un fragment de panse de poterie modelé dont la datation n'a pu être précisée.

L'implantation la plus marquante date de la période antique. Cette installation humaine est observable en bordure du plateau, en limite de notre champ d'exploitation. Elle se caractérise par un lieu de souvenir, de recueillement avec une tombe à incinération datée du premier quart du II^e siècle après J.-C. Pour les spécialistes, cette sépulture correspond à un rituel funéraire classique pour l'époque antique de *pars pro toto*, associé à une chaîne opératoire simple. Elle se résume par la crémation d'un défunt de taille adulte sur un bûcher individuel construit pour l'occasion. Quelques ossements ont ensuite été prélevés sur le foyer, nettoyés, puis déposés dans l'urne accompagnée d'un gobelet puis fermée par une assiette en sigillée des ateliers de la Graufesenque. Cet ossuaire a été placé dans la

sépulture, une cruche complète l'ensemble. La tombe a ensuite été rebouchée. Soulignons qu'aucun indice ne permet d'évoquer la pratique des libations.

Ce premier indice se situe à proximité de fossés géminés, suivis sur pratiquement toute la largeur de notre terrain d'investigation et semble se poursuivre au-delà de nos limites d'études. Autour, d'autres creusements anthropiques ont été inventoriés mais non datés.

Même si le manque d'indices datables ne peut conduire à certifier l'existence d'une occupation durant l'Antiquité à cet endroit, les rares occurrences telles que l'incinération et les fossés géminés semblables à des marqueurs limitant un accès routier ou piétonnier ouvrent le champ des possibles. Une observation plus étendue permettrait de caractériser davantage ces ensembles. Rappelons que la documentation pour cette période chronologique est rare dans cette zone géographique ; les seuls indices sont la mise au jour de sépultures antiques au sud-ouest d'Octeville (carte archéologique SRA) et les indications de l'abbé Cochet, qui nous livre qu'à Fontaine-La-Mallet de nombreuses tombes à incinération ont été vues.

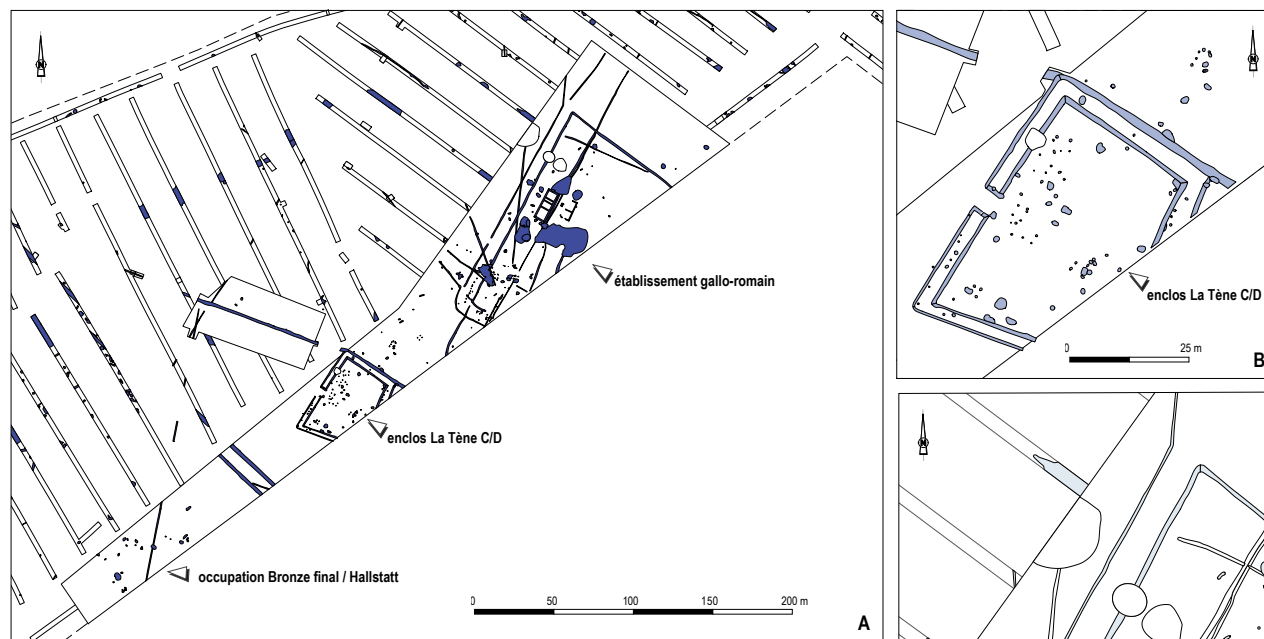
L'opération connexe à celle étudiée ici a permis d'inventorier des faits du haut Moyen Âge. Ces deux ensembles chronologiques pourraient indiquer une continuité de l'exploitation de ce territoire vallonné.

Claire BARBET

avec la collab. de François KERROUCHE,
Sylvie PLUTON-KLIESCH et Lénaïg FÉRET
INRAP

La fouille menée à Fontaine-sous-Préaux et Isneauville entre septembre et novembre 2020, sur une superficie de 2,8 ha, s'inscrit dans l'extension d'une zone d'activités couvrant près de 90 ha sur le plateau nord de Rouen (ZAC de la Plaine de la Ronce). Quatre diagnostics et trois fouilles se sont succédés depuis 2007 dans le cadre de ce vaste programme d'aménagement mené par Rouen Normandie Aménagement sur les communes de Bois-Guillaume, Isneauville, Fontaine-sous-Préaux et Saint-Martin-du-Vivier (Breton 2007 ; Breton 2010 ; Adrian 2011 ; Breton 2020 ; Lukas en cours). Ce secteur géographique, exploré depuis une vingtaine d'années, et plus particulièrement depuis les

travaux de la rocade nord (Millard *et al.* 1998, Merleau *et al.* 2002), est avant tout connu pour de nombreux vestiges gaulois et gallo-romains, pour la plupart en lien avec des activités agricoles intenses. La proximité de la Seine et de Rouen, chef-lieu de cité antique, de même qu'un cadre pédologique favorable expliquent sans doute en large partie le fort attrait pour ce lieu. Dans la zone d'étude, le plateau atteint une altitude NGF de 158 m et est profondément entaillé, au nord-est, par un vallon secondaire relié à la vallée du Robec, affluent de la Seine. L'amorce d'un autre vallon sec s'observe au sud-ouest de l'emprise. L'ossature du plateau, constituée de niveaux de craie coniacienne, est



Fontaine-sous-Préaux, Isneauville, ZAC Plaine de la Ronce, fig. 1 : A : plan de la zone de fouille avec toutes les structures archéologiques ; B : plan de l'enclos de La Tène C/D ; C : plan de l'établissement gallo-romain (Topographie : S. Caldach y Sancho ; Infographie : D. Lukas).

couverte d'une formation argileuse à silex qui affleure aux abords et dans les têtes des vallons. Sur les parties hautes du terrain, elle est masquée par des limons quaternaires d'épaisseur variable. Des investigations géomorphologiques, réalisés par Sylvie Coutard (INRAP), ont permis d'identifier deux paléosols dans cette séquence loessique, attribuables au minimum aux interglaciaires eemien et intra-saalien.

Les fréquentations humaines les plus anciennes de ce lieu sont attestées par des vestiges d'une industrie lithique datée du Paléolithique. Il s'agit de pièces isolées, disséminées dans l'emprise du projet et bien souvent directement sous la semelle de labour et dans les colluvions qui couvrent les versants et les têtes de vallons.

Une autre activité humaine se manifeste dans la partie occidentale de la zone de fouille grâce à des structures en creux contenant du mobilier lithique et céramique caractéristique de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer (fig. 1A). Il s'agit d'une trentaine de fosses de morphologies diverses qui sont regroupées par endroits et qui peuvent appartenir à un habitat ouvert et étendu qui se développe au-delà de la zone étudiée. Toutefois, aucun lien spatial n'est établi avec l'occupation contemporaine, mise en évidence antérieurement, à environ 600 m au nord-ouest (Beurion 2015).

À La Tène moyenne, voire à la charnière La Tène C/D, un établissement agro-pastoral est fondé sur le versant nord, inaugurant une pratique agraire qui se poursuit tout au long de l'Antiquité et probablement au-delà (fig.1B). Il est caractérisé par un enclos à

double fossé, partiellement visible dans la zone d'étude (près de 2 000 m²). Il est accessible à l'ouest et offre probablement deux espaces séparés par des fossés de partition. La cour occidentale, la seule comprise dans la fenêtre de fouille, renferme des vestiges de plusieurs bâtiments en matériaux périssables, alignés le long du fossé nord-ouest, des silos enterrés et des structures de combustion démantelées. Les endroits dépourvus d'aménagement signalent des aires de travail et de circulation. Peu nombreux, les marqueurs chronologiques relatifs à cette ferme indigène plaident pour un fonctionnement tout au long de La Tène D.

On ignore si le petit pôle funéraire contemporain à 600 m au nord-est, composé de quatre sépultures secondaires à incinération, est rattaché à cet habitat ou alors en relation avec un enclos voisin (Breton 2020), le maillage des habitats gaulois étant très dense dans ce secteur géographique.

Dans le courant du I^{er} siècle de notre ère, un nouvel établissement est fondé à une soixantaine de mètres au sud-est et en contrebas du pôle laténien (fig. 1C). La fouille n'a révélé que la partie occidentale de cet établissement (env. 7 800 m²) qui s'étend vers l'est,



Fontaine-sous-Préaux, Isneauville, ZAC Plaine de la Ronce, fig. 2 : les bâtiments gallo-romains vus vers le nord. La cave en cours de fouille se trouve en avant-plan (S. Hérubel).

au-delà de la zone investie. Toutefois, sa configuration spatiale, orthogonale et orientée selon les points cardinaux, est bien perceptible. Selon un schéma désormais bien perçu dans la région, cette ferme s'articule autour d'une grande cour domestique qui prend place au sein d'un réseau de fossés perpendiculaires séparant le pôle domestique de l'espace agro-pastoral périphérique. Cet espace central renferme deux édifices en bois et en torchis qui utilisent la pierre en fondation et dont l'un au moins est doté d'une couverture en tuiles (surface au sol : 154 m² et environ 84 m², fig. 2). Une cave maçonnée en silex (10 m² au sol) est accolée à l'angle du bâtiment le plus grand. Ces deux édifices sont parallèles au fossé de clôture occidentale, éloigné d'une dizaine de mètres. Cet espace clos comprend également deux puits à eau, dont l'un à côté du mur pignon du petit bâtiment et l'autre dans l'angle nord de la cour. D'autres vestiges correspondent à des petites structures de combustion ou alors des excavations résultant de l'extraction de limon, d'argile et de silex. Une vaste aire empierrée, couvrant près de 80 m² dans l'angle sud-ouest de cette cour, pourrait correspondre quant à elle à une aire de battage aménagée sur le point haut de la parcelle.



Fontaine-sous-Préaux, Isneauville, ZAC Plaine de la Ronce, fig. 3 : sépulture double d'époque mérovingienne (D. Lukas).

Les rejets céramiques de cet établissement plaident pour un fonctionnement durant les quatre premiers siècles de notre ère. Pendant cette longue période, l'établissement antique a visiblement subi des modifications et les témoins mobiliers caractéristiques de l'antiquité tardive sont pour la plupart concentrés dans la zone sud-ouest de cette cour. Cette chronologie générale s'accorde avec celle de l'établissement voisin d'Isneauville, distant de 500 m seulement (Adrian 2011). L'occupation tardo-antique de ce site voisin se distingue clairement de son prédécesseur du Haut-Empire.

Quatre sépultures à inhumations mérovingiennes, mises au jour à côté des bâtiments antiques, ainsi que quelques céramiques isolées, attribuables au haut Moyen Âge, illustrent un réinvestissement de l'ancienne zone d'habitat gallo-romain à des fins funéraires (fig. 3). Un changement fonctionnel identique a été observé à Isneauville, sur le site de la zone C (ZAC Plaine de la Ronce ; Adrian 2011).

Dagmar LUKAS
INRAP

Bibliographie

- Adrian Y.-M. (dir.), 2011 - *Isneauville - Saint-Martin-du-Vivier (76), ZAC de la Plaine de la Ronce : Une ferme gauloise puis gallo-romaine et une nécropole antique*. Rapport final d'opération de fouille archéologique. Inrap Grand-Ouest, 2 vol., 3 t., 196, 417 et 254 p.
- Aubry (B.), Cliquet (D.), Marcigny (C.), 2003 - « Mont-Saint-Aignan, ZAC de la Vatine ». *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie, année 2000*. Le Petit-Quevilly : SRA de Haute-Normandie, p. 56.
- Beurion C. (dir.), 2015 - *Isneauville, rue du Mont Perreux, route de Neufchâtel*. Rapport de diagnostic. Inrap Grand-Ouest, 64 p.
- Breton D. (dir.), 2007 - *Isneauville, Saint-Martin-du-Vivier (Seine-Maritime), ZAC de la Plaine de la Ronce, tranche 1*. Rapport de diagnostic. Inrap Grand-Ouest, 89 p.
- Breton D. (dir.), 2010 - *Bois-Guillaume (Seine-Maritime), Haute-Normandie, ZAC de la Plaine de la Ronce, Tranche II : de nouvelles découvertes*. Rapport de diagnostic. Inrap Grand-Ouest, 76 p.
- Breton D. (dir.), 2020 - *Fontaine-sous-Préaux, Isneauville, ZAC de la Plaine de la Ronce, Tranche 4*. Rapport de diagnostic. Inrap Grand-Ouest, 90 p.
- Lukas D. (dir.), en cours - *Bois-Guillaume (Seine-Maritime), ZAC de la Plaine de la Ronce ; Tranche 2*. Rapport final d'opération de fouille. Inrap Grand-Ouest.
- Merleau M.-L., Mantel E., Devillers S., Dubois S., 2002 - Six nécropoles du second âge du Fer en Haute-Normandie, *Nord-Ouest Archéologie*, 13, 416 p.
- Millard N., Adrian Y.-M., Chantreuil L., et al., 1998 - *Bois-Guillaume (Seine-Maritime), rocade Nord – RD43*. DFS de fouilles, AFAN, 2 vol., p. 77 et 80 fig.

La fouille archéologique menée à Gommerville, rue des Rames, a été réalisée durant la période estivale 2020. Elle intervient dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone pavillonnaire à l'initiative de la société Altéame. La prescription couvre une superficie de 3 200 m². Les investigations archéologiques ont donné lieu à la découverte de vestiges antiques et modernes. Pour la période antique, deux phases d'occupation ont été mises en évidence. La première se résume à un petit ensemble funéraire composé d'une demi-douzaine de tombes à crémation datées de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Les pratiques observées sont relativement hétérogènes mais somme toute assez classiques. Ainsi, les restes osseux sont parfois contenus dans un vase ossuaire, ou placés dans un contenant périssable, ou bien déposés à même le fond de fosse. Les données pondérales et les représentations anatomiques varient amplement d'un contexte à l'autre. Le mobilier d'accompagnement – vase céramique autre que les ossuaires, balsamaire en verre, mobilier métallique – est peu abondant. L'habitat en lien avec cet ensemble funéraire n'a pas été identifié.

La seconde phase d'occupation antique intervient entre le milieu du II^e et la première moitié du III^e siècle. Elle

prend la forme d'un modeste établissement rural installé dans la partie nord-ouest de la prescription. Il n'a été que partiellement reconnu. Délimité par un unique fossé d'enclos, l'espace circonscrit est probablement divisé en deux cours séparées par un fossé de refend (hypothèse demandant encore confirmation). La cour orientale se caractérise par une zone centrale manifestement vide d'aménagement, tandis que les abords des fossés sont ponctués de multiples structures de stockage du type cellier et silo. La cour occidentale se situant essentiellement dans une parcelle adjacente au projet d'aménagement, nous ne disposons que de peu d'informations à son sujet.

Trois réseaux fossoyés succèdent à l'occupation gallo-romaine. Le plus récent, sur la base des éléments céramiques et des données figurant sur le cadastre napoléonien, est daté de la période moderne. A *contrario*, nous ne disposons pas d'ensemble mobilier pertinent pour les autres éléments parcellaires. L'étude post-fouille est en cours.

Samuel LELARGE
Éveha

La création par la société IDEAME d'un nouveau quartier d'habitations dans le prolongement de l'impasse de la Ficelle, à Grainville-Ymauville, a généré la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique du 9 au 12 juin 2020. Dix tranchées ont permis de mettre au jour 109 vestiges anthropiques sur l'ensemble de la surface étudiée. Sept fenêtres ont été réalisées pour compléter la visibilité et la lisibilité de certains faits voire de tenter de les circonscrire. Les faits s'ouvrent dans du limon argileux orangé et sont scellés par la couverture végétale, voire par un apport de terre plus ou moins épais. Cette première étude archéologique dans cette commune laisse pressentir des occupations plus ou moins sporadiques qui datent de la Protohistoire ancienne jusqu'à l'époque contemporaine. Quatre occupations plus nettes semblent de dévoiler ; il s'agit de l'âge du Bronze et de La Tène C-D, de la dynastie julio-claudienne et de la période moderne.

L'âge du Bronze

Vraisemblablement, le fossé 41 en limite nord-nord-ouest de l'emprise est un marqueur fort dans le paysage durant l'âge du Bronze. Cette barrière infranchissable

délimite inévitablement au moins deux espaces. Hélas nous n'avons pas assez d'indices pour les préciser ; est-ce une limite de territoire, d'espace domestique, d'aire funéraire ? Il est difficile de se prononcer.

La Tène C-D

Un enclos curviligne semble se dévoiler avec le fossé 49-71 voire géminé avec le fossé 73-97. Par son orientation, il ferme un espace assez large d'au moins 4 300 m² ; c'est-à-dire toute la partie sud-ouest de notre champ d'étude. Mais les indices reconnus dans les tranchées méridionales ne signalent que quelques fosses et davantage de chablis. Il est donc impossible à l'heure actuelle de caractériser cet espace. Les fosses, trous de poteaux en limite occidentale, couplés avec le mobilier domestique (vaisselle) et artisanal (restes issus des activités de post-réduction et plus particulièrement des travaux de forge), laissent entrevoir des activités plus intensives dans la zone occidentale.

Le Haut-Empire

Les marqueurs chronologiques sont peu nombreux et dispersés sur l'ensemble de notre zone d'étude ; ces

indices restent trop fugaces pour une période prolifique en mobilier utilitaire. Il s'agit ici soit d'une occupation sporadique soit d'une implantation plus reculée, hors de l'emprise du diagnostic. Pour étayer quelques hypothèses sur la structuration du paysage à cette époque, quelques tronçons de fossés dessinant un carroyage peuvent indiquer un parcellaire et même un départ d'enclos avec sa solution de continuité signalant une aire pastorale ou agricole.

Périodes moderne et contemporaine

Les tessons de poterie recueillis dans les tronçons rectilignes signalent des installations durant la Protohistoire mais ces tronçons couplés les uns autres dessinent davantage un carroyage orthonormé qui, certes, peut marquer une organisation territoriale ancienne. Mais en le superposant sur une photographie aérienne ancienne, ce quadrillage pourrait correspondre aux découpages en lanières des champs agricoles. Le souci est que ce système de découpage en *openfield* ne nécessite pas de creusement de fossés. L'interrogation reste entière.

En conclusion, les phases chronologiques et la caractérisation des espaces restent difficiles à décomposer et à distinguer, ceci aussi en raison de l'horizon (interface) qui scelle en majeure partie les creusements anthropiques. Cet horizon semble se définir comme un apport de terre précédé probablement d'un nivellement du lieu durant la période moderne ou contemporaine. Ces opérations ont entraîné un brassage du mobilier, d'où des tessons de petite taille (souvent centimétrique, voire millimétrique), à l'aspect « roulé » (particulièrement pour la Protohistoire), sans éléments caractéristiques, et mélangeant très souvent au sein d'une même structure des périodes chronologiques très diverses.

Au vu de cette première observation archéologique, il est difficile de bien caractériser les espaces reconnus et de les dater précisément. D'autres études permettront de vérifier et de comprendre davantage ces organisations.

Claire BARBET
INRAP

Néolithique
Protohistoire

Hénouville
La Ferme du Grand Clos

Moyen Âge
Moderne

Le projet de créer un lotissement d'une surface de 24 868 m² à Hénouville a entraîné la fouille de cette parcelle. L'emprise est localisée à l'extrémité nord du village en limite des espaces urbanisés. Dans cette partie de la commune, le bâti ancien est largement représenté par des maisons qui associent le pan de bois, le silex, la brique et le calcaire. Une route orientée est/ouest, dite « Grande Rue », a pour origine le cœur du village ancien avec l'église et différentes demeures des XVI^e et XVIII^e siècles.

Tout au long du XVIII^e siècle, la parcelle fait partie d'un ensemble plus vaste composé d'une maison de maître avec jardin clos, d'une ferme et de terres labourables adjacentes nommées Le Grand Clos. C'est à la fin du siècle qu'au gré des successions elle en sera dissociée. Un grand fossé moderne encinte pratiquement toute la parcelle.

Quatre périodes chronologiques ont pu être mise au jour. Un nombre important de silex taillés et quelques tessons de céramique laissent entrevoir une occupation du secteur dès le Néolithique final.

Une série de petits foyers a livré du mobilier céramique pouvant être rattaché à La Tène. Cette occupation protohistorique reste cependant très sporadique et se résume essentiellement en la présence de ces foyers.

Une occupation agraire datant du XI-XII^e siècle a également été mise en évidence au travers d'une série de trous de poteaux ainsi que d'un nombre conséquent de silos. Cette chronologie est attribuée à partir de l'analyse de la céramique faite lors de la phase de diagnostic et des observations réalisées sur le terrain.



Hénouville, Le Grand Clos : vue générale du four de briquetier (F. Roussel).

La dernière phase d'occupation de ce site est représentée par un four de briquetier bien conservé, et par des infrastructures pouvant être rattachées à son fonctionnement ainsi qu'à la confection des briques. L'analyse de la céramique laisse entrevoir une qualité de vaisselle, pour cette phase, habituellement rencontrée dans des contextes socio-économiques aisés, en lien probablement avec la maison de maître à laquelle cette parcelle était très certainement rattachée pour ces périodes.

Faustine ROUSSEL
INRAP

Le diagnostic réalisé à Héricourt-en-Caux (environ 10 km au nord-ouest de Yvetot) fait suite à la demande d'un projet de lotir en périphérie nord du centre-bourg. Le projet s'assoit en rebord de plateau et domine la vallée de la Durdent. Il totalise un peu plus de 3,5 ha, répartis de part et d'autre de l'actuel cimetière.

Les sondages ont révélé un arasement prononcé limitant la couverture végétale à parfois seulement 5 cm d'épaisseur. Cette intervention se caractérise donc par de rares indices en creux et un mobilier principalement lithique retrouvé hors contexte. On peut tout juste supposer un probable chemin traversant l'emprise et documenté par un double fossé non daté. Les quelques fosses présentes sont caractérisées par les mêmes lacunes ; dans de rares cas, la présence de charbons (rejet de foyer ?) et parfois de silex taillés nous encourage à envisager une fréquentation datée du Néolithique. Celle-ci est étayée par une cinquantaine de silex taillés retrouvés très majoritairement au décapage au sein de petites langues limoneuses (lambeaux de sol ?) ou piégés dans des cuvettes naturelles du bief à silex.

Quelques artefacts lithiques permettent d'envisager une datation du Néolithique ancien/moyen, datation confortée par trois tessons dont la nature du dégraissant les oriente vers le Cerny. Précisons toutefois que ce mobilier est régulièrement retrouvé pêle-mêle avec des indices du Paléolithique moyen (un éclat Levallois et un nucléus Moustérien), médiévaux et modernes (une dizaine de tessons fragmentés). Si occupation il y a eu, les indices en creux sont depuis arasés et la majorité des vestiges mobiliers ont probablement été entraînés en fond de vallée.

David BRETON
INRAP

Implantée au contact du lit actuel de la rivière du Commerce, l'opération révèle une importante séquence de remblais contemporains scellant des séquences naturelles de tourbes et de vases, datées de la fin du Moyen Âge/époque moderne par quelques vestiges mobiliers, dont deux petites monnaies de Louis XI. L'instabilité de terrain, couplée à la présence d'eau dès 1,60 m, ont cependant restreint les observations ainsi que les possibilités d'ouverture. Dans une tranchée, un niveau antique vaseux sous-jacent, riche en mobilier du III^e siècle, a tout de même pu être atteint à plus de 3,60 m de profondeur (soit vers 2,70 - 2,80 m NGF), sans qu'il soit possible de le caractériser plus précisément. Il évoque toutefois une phase de stagnation/stabilisation d'un milieu humide en permanence. Parmi le mobilier collecté dans ce niveau se signalent un stylet en fer ainsi qu'un morceau d'un rare vase anthropomorphe en céramique dorée.

Yves-Marie ADRIAN
INRAP



Lillebonne, square Foch : fragment de vase anthropomorphe daté du III^e siècle (Y.-M. Adrian).

En 2020, le château de Maulévrier-Sainte-Gertrude a fait l'objet d'une nouvelle campagne de fouille au cours de laquelle les secteurs d'étude ont été étendus pour favoriser la compréhension des grands ensembles de bâtiment de l'enceinte principale.

Au nord, la fouille s'est développée pour dégager les contours de l'entrée dans le prolongement du secteur étudié en 2019. Sous les monticules de gravats liés à la démolition des murs, le tracé interne polygonal de la tour d'entrée ouest s'est peu à peu dessiné, laissant apparaître trois embrasures de tir, chacune orientée vers un tronçon du fossé nord (fig. 1). Le mur ouest du couloir d'entrée de la tour a été dégagé et présente un parement en silex. Son pendant est, en revanche, n'a pas été mis au jour du fait de la présence persistante d'une souche. Un escalier fouillé au cours de la campagne 2019 semble être intégré dans le mur est de cette tour. Le dégagement des couches de démolition suggère que ce mur correspond également à la paroi extérieure du passage d'entrée de la tour, on y voit l'échancrure verticale de ce qui pourrait être le guide d'une herse. La fouille de ce secteur s'est interrompue à la surface des couches d'occupation.

L'ouverture à ébrasement située dans le mur de courtine nord et pratiquée au contact de l'espace culinaire a fait l'objet d'un dégagement particulier. En effet, une souche obstruait jusqu'alors l'extérieur de cette ouverture et empiétait également sur la liaison entre le mur de courtine et l'espace culinaire. Les efforts opérés ont permis de dégager la souche et de voir apparaître



Maulévrier-Sainte-Gertrude, La Butte au Diable, fig. 2 : vue générale du secteur sud depuis l'ouest (A. Painchault).

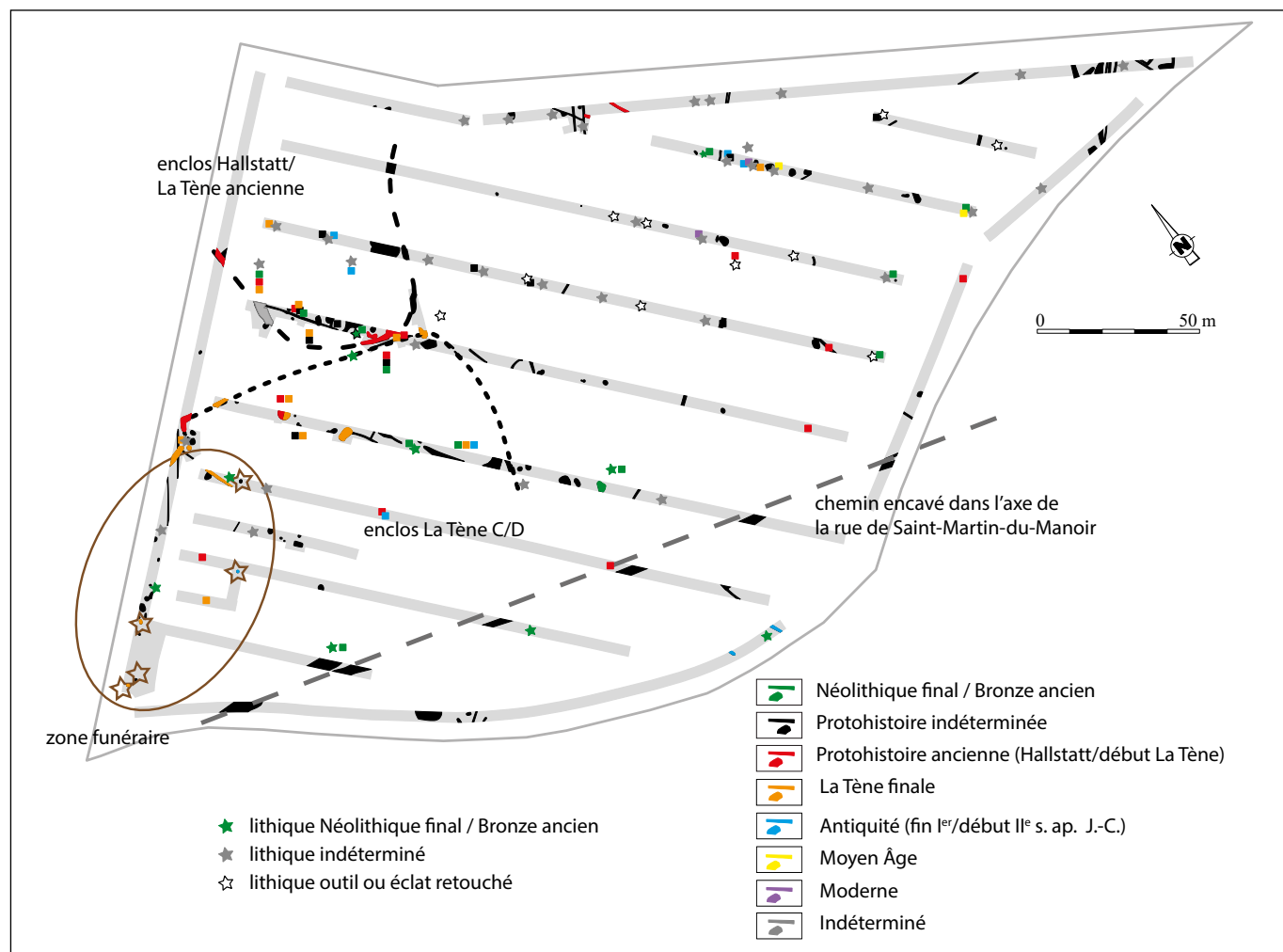
plus en détail la partie externe de cette ouverture. La démolition du mur est encore très présente ainsi qu'un certain nombre de racines résiduelles ; néanmoins, il a été possible d'observer l'agencement du mur de courtine avec l'espace culinaire. Le mur de la cuisine enserme une dalle-évier installée contre la courtine et la rejoint à angle droit. À la lecture de cet agencement il apparaît que la dalle-évier de la cuisine a été installée contre le mur de courtine primitif et que celui-ci a été augmenté d'un mur le reliant à la tour d'entrée, en même temps que l'extrémité de la courtine était remaniée en parement à angle droit.

Au sud, la fouille s'est étendue de façon à intégrer un ancien sondage dans la stratigraphie d'occupation du site et dans le but d'identifier les bâtiments qui s'y trouvent (fig. 2). Le décapage de surface à l'est du bâtiment a révélé la présence d'une maçonnerie débordante dont l'extrémité prend la forme d'une feuillure à proximité de laquelle on reconnaît l'encoche d'un gond taillé dans la pierre. Ces éléments suggèrent la présence d'une porte et donc d'un autre bâtiment à cet endroit. Par ailleurs, la suite du mur nord du bâtiment sud a été mise au jour et confirme sa forme rectangulaire. Les premières strates dégagées dans ce secteur sont des remblais qui ont servi à niveler le terrain et des éléments issus de la démolition des murs. Les niveaux d'occupation inférieurs se perçoivent dans la coupe de l'ancien sondage et notamment un niveau de sol ou de chantier en mortier.

Aude PAINCHAULT
Université de Rouen



Maulévrier-Sainte-Gertrude, La Butte au Diable, fig. 1 : la tour d'entrée ouest depuis le sud (A. Painchault).

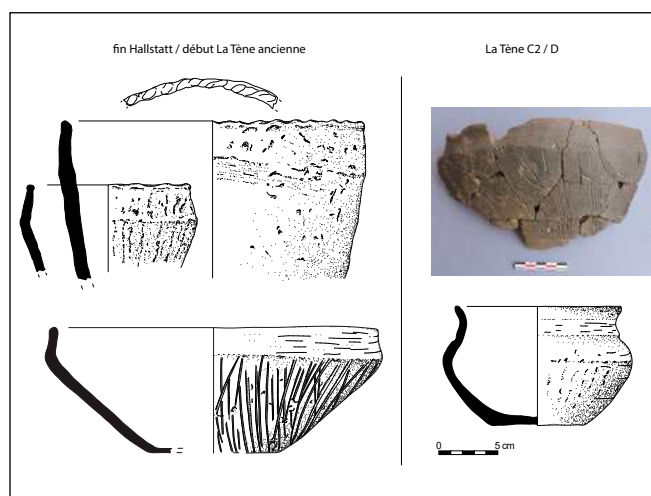


Montivilliers, route de Saint-Martin-du-Manoir, fig. 1 : plan et proposition de phasage (D. Breton).

Ce diagnostic réalisé en périphérie orientale de la ville de Montivilliers, en proche banlieue du Havre, a été motivé par un projet de lotir implanté sur une superficie de 5 ha dans une zone déjà urbanisée du plateau.

En dépit des conditions estivales, peu propices à la lecture des indices archéologiques, plusieurs phases d'occupation peuvent être proposées (fig. 1), parmi lesquelles trois sont structurées et une probablement conservée ponctuellement sous forme de lambeaux de sols. Cette dernière reste difficile à délimiter et pourrait être attribuée au Néolithique final. Les silex taillés proviennent majoritairement du décapage et une dizaine d'outils d'aspect très frais (dont un pic, un denticulé et un nucléus pyramidal) sont identifiés. Quelques tessons fragmentés, mais assez peu érodés, leur sont parfois associés ; la nature du dégraissant et l'aspect général confortent cette attribution chronologique.

Ensuite, deux occupations fossoyées sont perceptibles dans la moitié nord-ouest du projet. La première comprend un probable enclos curviligne, découvert



Montivilliers, route de Saint-Martin-du-Manoir, fig. 2 : le mobilier céramique (D. Breton).

partiellement. Il se compose de trois fossés dont le tronçon sud est peut-être doublé ; il est documenté par un riche mobilier céramique permettant d'envisager une datation qui couvre la fin du Hallstatt et plus probablement La Tène ancienne (fig. 2). Cet enclos s'accompagne de rares structures attribuables à cette période (comme c'est fréquemment le cas pour ce type d'occupation). Son tracé se perd au nord, peut-être masqué par les colluvions (?). La seconde occupation correspond une enceinte partiellement mise au jour. Si son emprise reste difficilement appréhendable, son tracé évoque toutefois de probables accès et des aménagements divers. De nombreux indices confortent l'hypothèse d'une occupation domestique, encouragée par la présence de structures de combustion ou de fosses de stockage dont l'une présente un important lot de graines carbonisées (fig. 3). Les activités artisanales sont également pressenties grâce à des fragments de matériel de mouture. Si aucun bâtiment n'a été identifié malgré la présence de quelques trous de poteaux, de nodules de terre cuite et de torchis, on ne peut toutefois en exclure la présence. Enfin, le mobilier céramique comprend des tessons attribuables à La Tène finale, qui sont pour certains brûlés et attestent un probable incendie.

Enfin, une petite zone funéraire mise au jour dans l'angle occidental de la parcelle se compose de cinq incinérations distantes de 70 m maximum. La conservation est moyenne, notamment dans l'angle est, mais le mobilier est bien représenté. On retrouve des dépôts primaires, tel un outil en fer indéterminé qui porte des traces de scorification, et secondaires, notamment deux bracelets en alliage cuivreux incomplets dont l'un à jonc torsadé, un troisième issu du décapage entre



Montivilliers, route de Saint-Martin-du-Manoir, fig. 3 : structure de stockage comprenant des graines carbonisées (D. Breton).

deux sépultures et trois dépôts céramiques répartis dans trois sépultures, dont l'un comprenant au moins cinq céramiques. Les datations avancées couvrent La Tène C2/D, voire D1 et le dernier tiers du I^{er} siècle / premier tiers du II^e siècle après J.-C. Ces indices funéraires plus ou moins isolés attestent la pérennité de l'occupation gauloise. Les indices funéraires de l'extrême fin de la période gauloise semblent absents, mais deux sépultures n'ont pas été testées.

On peut signaler également un parcellaire complexe et faiblement conservé, qui n'est que partiellement daté, mais aussi un chemin encavé qui pourrait correspondre à un état antérieur de la route de Saint-Martin-du-Manoir.

David BRETON
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

Oudalle

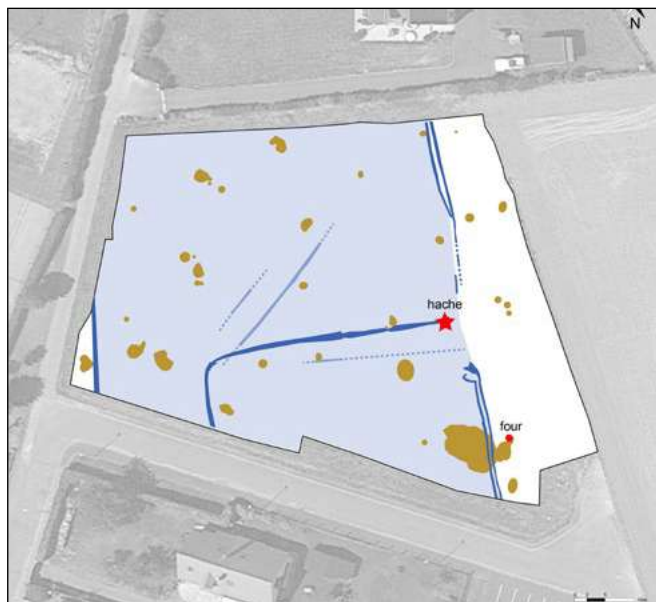
Route de la Plaine, rue de l'Église

L'opération de fouille archéologique préventive réalisée à Oudalle du 28 septembre au 13 novembre 2020 au croisement de la route de la Plaine et de la rue de l'Église sur une surface de 4 500 m², a permis de mettre au jour une cinquantaine de structures qui se rapportent pour l'essentiel à l'occupation d'un enclos fossoyé, comprise entre l'âge du Bronze moyen II et l'étape moyenne du Bronze final.

Son enceinte principale couvre une surface de 60 m de large, orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est qui, dégagée sur une surface de près de 3 000 m², outrepassse l'emprise prescrite. Ses limites sont matérialisées à l'ouest par un fossé simple, parallèle à un double fossé daté du Bronze moyen II qui s'interrompt à l'endroit d'une entrée de 12 m de large située à l'est. L'espace intérieur de l'enclos est divisé par un fossé de partition orthogonal daté du Bronze final IIB-IIIA, dont l'extrémité située au niveau de l'entrée a livré une hache à talon



Oudalle, route de la Plaine et rue de l'Église : hache à talon (A. Collet).



Oudalle, route de la Plaine et rue de l'Église : plan de la fouille (A. Tramon).

en alliage cuivreux de type « normand » associée à un rejet de graines carbonisées daté de la transition entre le Bronze moyen et le Bronze final. La majorité des structures associées à l'enclos correspond à des fosses polylobées de grande dimension dont le remplissage a livré très peu de matériel. Aucune fondation de bâtiment contemporain n'a été repérée sur le site.

Compte tenu de l'indigence en mobilier datant, la réalisation d'une dizaine de datations radiocarbone a permis d'identifier deux phases d'occupation antérieures à celle de l'enclos : au cours du Bronze ancien II et du Néolithique moyen II. Cette dernière est notamment représentée par un exemplaire original de four à sole suspendue associée à une fosse de travail et une fosse dépotoir.

Arthur TRAMON
Archeodunum

Moyen Âge
Moderne

Riville
Le Vivier

Contemporain

La mare du Vivier de Riville offre un bon exemple de ce qu'est une mare cauchoise : elle présente à la fois des caractères que l'on retrouve ailleurs, à côté de certaines spécificités. C'est d'abord une réserve d'eau, pour les bêtes (abreuvoir) comme pour les gens (cidre). Elle a été soigneusement agencée avec un apport extérieur pour améliorer son imperméabilité (épandage de gros silex), des aménagements d'accès pour les animaux comme pour permettre aux exploitants de puiser l'eau pour leurs besoins, y compris en descendant avec un réservoir (la « tonne ») tirée par un cheval, et aussi très probablement pour la curée ou ôter la végétation parasite. Ses bords ont été renforcés quand cela était nécessaire par des palplanches. Elle était jouxtée

par un bâtiment correspondant vraisemblablement à un pressoir. Ses dimensions revêtent un caractère ostentatoire destiné à démontrer la puissance, réelle ou feinte, de son propriétaire. Par son volume, elle a pu servir de vivier, comme le laissait entendre la tradition. L'élevage de poissons, contrairement aux affirmations de certains auteurs, n'a pas servi aux religieux de Valmont mais tout simplement au seigneur du lieu et à ses gens. Par contre, l'affirmation locale de l'existence d'une source permettant de l'alimenter se trouve démentie.

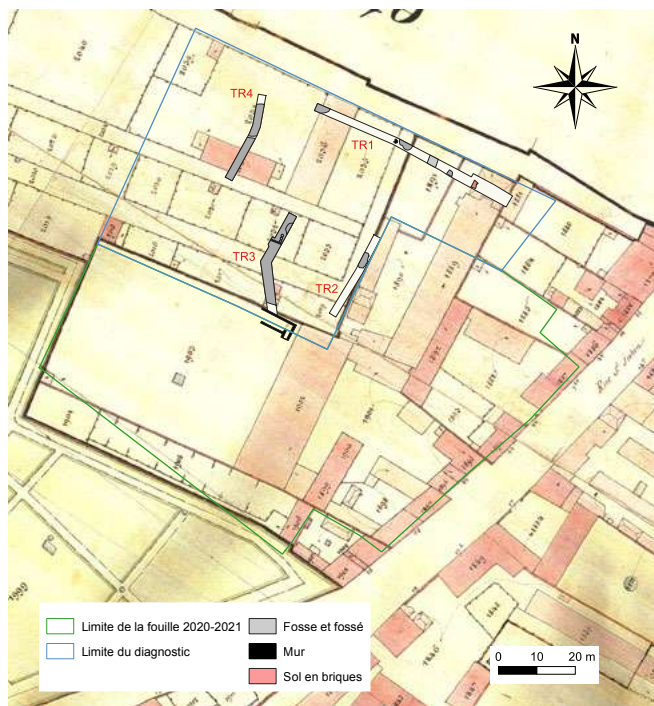
Jean-Pierre WATTÉ
CRAHN

Moyen Âge
Moderne

Rouen
Rue Blaise Pascal

Suite à un projet de constructions à l'emplacement du Centre de Formation d'Apprentis du BTP Georges Lanfry, rue Blaise Pascal à Rouen, un premier diagnostic a été réalisé par l'INRAP au sud du terrain en 2015 (Resp. P. Calderoni). Il a mis en évidence des structures appartenant à une manufacture de faïence ayant fonctionné au moins durant tout le XVIII^e siècle, et des vestiges appartenant à une filature qui lui succède au XIX^e siècle.

En 2019, un nouveau permis de construire couvrant l'ensemble de la parcelle libérée par le CFA a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire une fouille sur les deux tiers sud du terrain et un diagnostic archéologique sur le tiers restant, non accessible donc non sondé lors de la première campagne. La fouille, dirigée par P. Calderoni, a été réalisée en 2019/2020. Le diagnostic a été réalisé en parallèle de la fouille en février 2020.



Rouen, rue Blaise Pascal : plan général avec la localisation des structures sur le cadastre de 1827 ; les grands bâtiments n°1902 et 1889 représentent les filatures installées sur l'ancienne faïencerie (B. Guillot).

Il a montré qu'une grande partie du terrain a servi de carrières probablement pour l'extraction du sable, d'où la présence de grands creusements ayant atteint le terrain naturel. Il reste difficile de dater ces excavations, qui ont été remblayées la plupart du temps avec de la grave limoneuse et qui contenaient peu de mobilier. Seuls les comblements de fosses dans la tranchée TR3 ont livré quelques tessons du XVIII^e siècle en partie supérieure. Le recalage des structures sur le cadastre de 1827 confirme que les extractions ont eu lieu avant le XIX^e siècle, car elles ne sont pas cantonnées à des parcelles vides ou à un ensemble en particulier.

Le recalage montre également que le mur dégagé dans la tranchée TR1 peut être identifié à un mur de clôture limitant à l'est la parcelle n°2035. Il s'agit du seul vestige de la parcellisation du secteur le long du « Passage de madame Dupont », aujourd'hui rue Henri Gadeau de

Kerville. En revanche, il faut signaler que la maçonnerie trouvée dans TR3 ne peut être raccordée à une limite existant au début du XIX^e siècle. Elle est probablement postérieure, tout comme la cave située au sud du terrain, construite immédiatement à l'ouest du bâtiment de la filature n°1902. Trois tonneaux installés en pleine terre sont certainement en lien avec des activités maraîchères dans le jardin n°2032 (réservoir d'eau, plantes en jauge...). Toujours selon le plan, un sol en brique dans TR1 semble appartenir à une cave située sous une annexe du grand bâtiment n°1889, identifiée comme une autre filature.

Une fosse et un fossé dans TR1 se situent dans la parcelle vide n°1891, probablement un jardin. La nature du grand fossé, mesurant 2,30 m à l'ouverture et profond de 1,30 m, reste difficile à déterminer. Son comblement central, composé uniquement de graviers, pourrait laisser penser à une fonction de drainage du sol, mais il semble disproportionné pour la parcelle et la nature du terrain naturel (sable et grave) ne nécessitait pas ce type de structure.

Selon les recherches en archives sur la faïencerie occupant la majeure partie de l'îlot au XVIII^e siècle, le terrain étudié lors du diagnostic ne faisait pas partie de la manufacture. Ceci est confirmé par l'absence de structures ou mobilier directement en lien avec cette dernière, à part quelques éléments épars. Seule une grande fosse d'extraction dans TR2, en limite sud-est, a été comblée en partie supérieure avec des déchets de la faïencerie (biscuits et matériel d'enfournement). Il semble s'agir d'un rejet occasionnel, profitant d'une excavation laissée ouverte dans une parcelle proche. Il faut préciser que l'assemblage montre que près des deux tiers du mobilier est composé de biscuit, les cales d'enfournement représentant un quart et les fragments de cazettes seulement 5 %. Il s'agit probablement d'un rejet massif d'une cuisson ratée (homogénéité des formes, grandes proportions de biscuits...). L'étude du mobilier se fera avec celui recueilli lors de la fouille en cours, et permettra de préciser sa fourchette chronologique pendant le fonctionnement de la manufacture.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Rouen

Cœur de Métropole : parvis de la Cathédrale,
rues du Change et des Bonnetiers

Contemporain

La ville fortifiée de Rouen se situe sur la rive droite de la Seine, avec en son centre la cathédrale, installée sur une terrasse alluviale non inondable. Les données archéologiques sur le secteur sud de la ville sont peu importantes, car il s'agit essentiellement d'un habitat reconstruit après la Seconde Guerre mondiale. Lors de la prise de la ville par les troupes allemandes en juin

1940, un incendie se déclare dans tout le quartier sud de Rouen. Lorsque les échafaudages en bois présents aux abords de la cathédrale commencent à brûler, la seule solution pour éviter la catastrophe est de dynamiter tout le pâté de maisons situé immédiatement au sud de l'édifice. Pendant plus de quatre ans, le terrain entre la cathédrale et la Seine est resté vide de toute



Rouen, parvis de la cathédrale : orthophotographie de la cave médiévale avec en haut à gauche l'escalier à vis et en bas à droite l'escalier droit plus récent (S. Le Maho).

construction, avant que la reconstruction ne débute au sortir de la guerre. Le choix est alors fait de remodeler complètement ce secteur de la ville, en abandonnant l'ancien parcellaire et en créant de nouvelles rues permettant de laisser un espace beaucoup plus important au sud de la cathédrale afin de faire ressortir l'édifice.

Depuis 2019, les travaux de restructuration du centre-ville par la Métropole de Rouen sont l'occasion de remettre au jour cet ancien parcellaire, dont une partie appartenait à l'Hôtel-Dieu médiéval et moderne situé au sud de la Cathédrale. L'opération consiste en des suivis de travaux et des décapages pour le percement de nouveaux réseaux d'eau et d'électricité, des plantations d'arbres et de reprise du pavage. Les fouilles ont donc été peu importantes du point de vue de la profondeur, mais elles ont permis de dégager les anciennes maçonneries présentes immédiatement sous le sol actuel, sur une assez grande surface. Le travail de post-fouille n'en est qu'à son début mais plusieurs problématiques sont concernées par la fouille.

Les premières données permettent tout d'abord de restituer le parcellaire ancien comprenant les puits, les accès aux caves, les ruelles donnant jadis accès aux arrière-cours, ou encore les reprises de construction en briques dans les parties des édifices refaites aux XIX^e et XX^e siècles. Il a été tout particulièrement possible d'étudier une habitation, plus étroite que ses voisines et construite en petits moellons, autrefois accessible par une arrière-cour, via un escalier à vis. Ces caractéristiques laissent entendre que cette demeure



Rouen, parvis de la cathédrale : mur nord de l'église de la Madeleine longée par l'aqueduc emmenant l'eau dans l'Hôtel-Dieu (B. Guillot).

remonte à l'époque médiévale, sans doute aux XII^e-XIII^e siècles. Côté cathédrale, sa façade fut agrandie à l'époque moderne, et reçut alors un soupirail et un escalier à volée droite, plus commode pour accéder à la cave.

La fouille rue du Change a également permis de retrouver une partie de l'église de la Madeleine, construite au XVI^e siècle au nord de l'Hôtel-Dieu médiéval. Les maçonneries, larges de 2,50 m, sont construites en grands blocs calcaires liés à l'aide un mortier de chaux très compact. Le tout permet de restituer un édifice de plan rectangulaire, long d'environ 33 m, avec un chœur en pans coupés. L'étude du mur nord permet d'observer une différence dans la maçonnerie pouvant peut-être marquer l'agrandissement de l'église au milieu du XVII^e siècle. En effet, dans la partie ouest, le mur se compose de grandes dalles calcaires liées avec un mortier de chaux blanc. Si on ne prend en compte que la portion orientale, on arrive à une église d'environ 24,50 m de long à l'origine, ce qui est proche des données historiques (23,50 m). La fouille a également mis au jour les vestiges de la canalisation amenant l'eau dans la cour de l'Hôtel-Dieu. Cet aqueduc, construit en pierres calcaires et large de 0,60 m, a été observé immédiatement au nord de l'église, qu'il longe étroitement avant de passer sous la maçonnerie par un conduit soigneusement aménagé.

On peut également signaler que la fouille des bâtiments détruits en 1940 permet, de façon totalement inédite pour Rouen, de saisir ce que veut dire laisser sa maison,

perdre celle-ci et tout ce qu'elle pouvait contenir. Un mobilier très hétéroclite a ainsi été recueilli, mobilier qui porte les marques de l'intense chaleur dégagée par l'incendie puis par les dynamitages (parmi lesquels des pots à confiture, une broche en pâte de verre, tout un lot de bouteilles d'apothicairerie, une plaque de la rue voisine des Gravieres et même une machine à coudre de la fin du XIX^e siècle). Ces biens ne purent être récupérés par leurs propriétaires au retour de ces derniers sur les décombres. Quoique dépourvus de valeur au sens marchand, ces objets n'en demeurent pas moins précieux, puisqu'ils témoignent de la perte des objets nécessaires à la vie quotidienne.

Enfin, l'une des trouvailles les plus inattendues de la fouille est assurément la découverte d'un abri anti-aérien, destiné à servir de refuge en cas de raid aérien ennemi. Construit entre 1940 et 1942 dans une cave, il est vraisemblablement allemand et de type Luftschutz. La proximité de la cathédrale, alors édifice peu susceptible d'être bombardé, explique une telle localisation pour cet abri, ainsi que le plan de celui-ci.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

Moyen Âge
Moderne

Rouen
Cœur de Métropole, secteur Vieux Marché

Contemporain

L'opération de fouille préventive s'inscrit dans le projet de rénovation urbaine du centre historique de Rouen rive droite (projet « Cœur de Métropole »). Elle vise à l'étude des vestiges menacés de destruction par les aménagements urbains (réseaux, poubelles enterrées (PAVE), trous d'arbre, etc. sur une emprise de 3 700 m² comprenant la rue Guillaume le Conquérant, longue de 90 m, la rue Cauchoise (50 m) et la rue de Crosne (60 m). La largeur de ces axes va de 5 à 12 m et la profondeur étudiée est variable, adaptée aux différents types d'aménagements (-0,40 à -2 m).

La première phase de fouille s'est déroulée du 5 juillet au 25 août 2019, la seconde du 4 novembre 2019 au 10 décembre 2019. Elle s'est poursuivie jusqu'en 2020, permettant la mise au jour d'un grand nombre de vestiges immobiliers, essentiellement des maçonneries, liés à l'habitat moderne du cœur de ville.

Une étude micromorphologique, réalisée dans le secteur du vieux palais, et une étude dendrochronologique en cours sur des bois retrouvés dans un contexte tourbeux, place du vieux marché et dans le secteur du

vieux palais, sont autant d'éléments qui vont permettre de mieux définir des niveaux anciens encore mal connus dans ce secteur.

La confrontation des observations de terrain avec les documents d'archives devrait préciser la topographie urbaine de la ville moderne grâce notamment à la mise en place d'un outil SIG développé à l'échelle de la ville (Bénédicte Guillot, Inrap).

Faustine ROUSSEL
INRAP

avec la collab. de Serge LE MAHO
INRAP

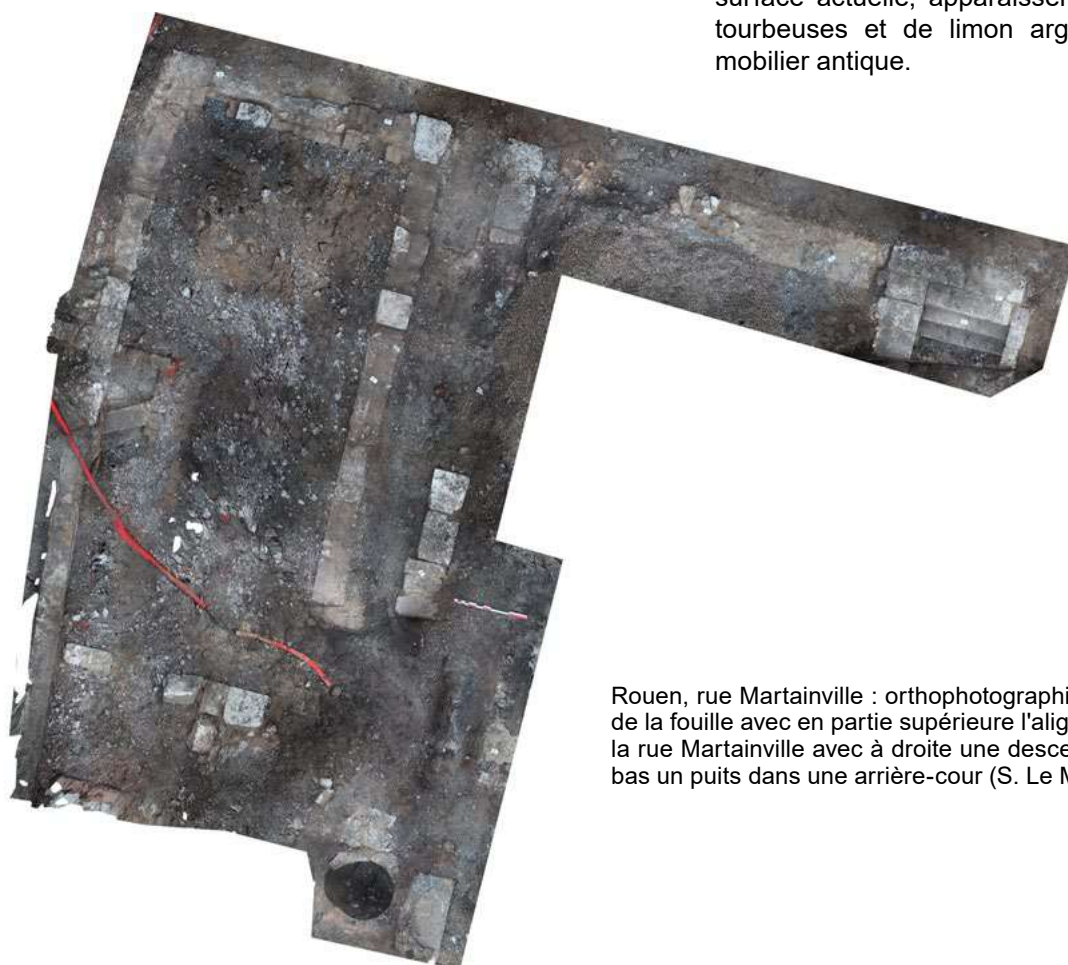
La ville fortifiée de Rouen se situe sur la rive droite de la Seine, avec en son centre la cathédrale, installée sur une terrasse alluviale non inondable. À l'est, se trouve la paroisse Saint-Maclou et le quartier Martainville qui a été profondément remanié à la fin du XIX^e siècle avec un grand projet d'assainissement de ce quartier. Parmi les travaux se trouve l'agrandissement de la rue Martainville et de la rue Molière, le percement d'une nouvelle rue (l'actuelle rue Dutuit) au sud de l'église Saint-Maclou et la construction d'un nouveau presbytère et d'une nouvelle sacristie dans les années 1895.

En 2020, les travaux de restructuration du centre-ville par la Métropole de Rouen ont été effectués dans ce secteur, ce qui a permis de remettre au jour l'ancien parcellaire et les vestiges des habitations détruites lors de cette restructuration du quartier. L'opération consiste en des suivis de travaux et des décapages pour le percement de nouveaux réseaux d'eau et d'électricité, des plantations d'arbres et de reprise du pavage. Les fouilles ont donc été peu importantes du point de vue de la profondeur, mais elles ont permis de dégager les anciennes maçonneries, présentes immédiatement

sous le sol actuel, sur une assez grande surface. Le travail de post-fouille n'en est qu'à son début mais plusieurs problématiques sont concernées par la fouille. Les premières données permettent tout d'abord de restituer le parcellaire ancien remontant à la période moderne, comprenant puits, accès aux caves et les cours en arrières des maisons, avec la découverte de l'habitat longeant la rue Martainville au sud. Il a été également possible d'étudier et de préciser l'emprise d'un secteur faisant partie de l'église Saint-Maclou avant les travaux. Sur les plans du début du XIX^e siècle, on distinguait plusieurs bâtiments dont un grand édifice en forme de «L» se trouvant en partie sur la zone fouillée. Les travaux ont permis de mettre au jour les maçonneries appartenant à cet édifice et de voir que les espaces de part et d'autre n'ont jamais servi de cimetière même d'appoint pendant les épidémies.

Le suivi de creusement de deux Points d'Apports Volontaires Enterrés (ou PAVE), l'un au centre de la place Saint-Maclou et l'autre à l'angle de la rue Molière et de la rue Dutuit, ont permis de préciser les niveaux antérieurs à ces habitations, dont certaines remontent au bas Moyen Âge. À la profondeur de 3 m depuis la surface actuelle, apparaissent des niveaux de vases tourbeuses et de limon argileux noir contenant du mobilier antique.

Bénédicte GUILLOT
INRAP



Rouen, rue Martainville : orthophotographie du secteur nord de la fouille avec en partie supérieure l'alignement le long de la rue Martainville avec à droite une descente de cave et en bas un puits dans une arrière-cour (S. Le Maho).

La société SAS Nexity IR Programmes Normandie a souhaité connaître, avant acquisition, le potentiel archéologique d'un terrain, propriété de la Ville de Rouen, situé à l'angle des rues Geuffroy et du 74^e Régiment d'Infanterie sur la rive sud de la Seine. Le site diagnostiqué se situe à l'ouest du faubourg Saint-Sever dans un quartier nommé hameau de Bonne-Nouvelle, du nom du prieuré qui y fut fondé au XI^e siècle. Ce secteur jouxte le quartier des faïenciers. La manufacture la plus proche est celle de Levavasseur, Guilibaud, Lambert. Elle se situe à 130 m au sud du terrain diagnostiqué dont elle est séparée par l'enclos monastique transformé en caserne au XIX^e siècle.

Une minuscule surface de stratification géologique a été épargnée au centre du terrain. Elle montre un niveau limono-sableux brun roussâtre sur 0,20 m d'épaisseur couvrant un niveau de sable fin, jaune vif d'une trentaine de centimètres qui repose sur la grave sableuse.

Les deux tranchées de diagnostic ont révélé un sous-sol remanié sur 0,80 m à plus de 1,50 m profondeur

jusqu'au niveau d'alluvions graveleuses. La couche de sable fin couvrant initialement la grave a été entièrement prélevée au moyen de cinq tranchées d'extraction et de deux autres creusements aux plans incomplets dont les fonds se détachent sur la grave. Leurs comblements supérieurs se fondent en un remblai composé de limon sableux, de terre et de graviers se chargeant ponctuellement de matériaux de démolition contemporains.

Le mobilier, très peu abondant voire anecdotique, appartient majoritairement à la production faïencière de la seconde moitié du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle, associé parfois à du matériel du XX^e siècle. Une structure en ciment armé, compartimentée par des panneaux de briques et une portion de dalle en béton sont les seules structures maçonnées reconnues. Elles appartiennent à l'époque contemporaine récente.

Paola CALDERONI
INRAP

À l'heure de la promotion autour du recyclage et des problèmes liés à la gestion des déchets (ramassage privé ou public, décharges surchargées...), l'objectif de ce PCR est de faire le point et de réfléchir autour de ces questions durant une période charnière pour la prise en compte de ces problématiques, entre la fin du Moyen Âge et le début de la période moderne, en confrontant les données de terrain, les sources historiques et les dernières recherches médicales.

Depuis une trentaine d'années, la recherche archéologique a mis en évidence de nombreuses structures identifiées comme réceptacles des déchets dans les villes entre le XII^e et le XVIII^e siècles : latrines, fosses d'aisances mais également puits, puisards, anciens fossés, décharges publiques.

En parallèle, les études historiques montrent une prise de conscience de la nocivité de ces déchets *intra-muros*, d'où une multiplication des édits municipaux ou royaux essayant de canaliser et de surveiller la collecte de ces déchets. La période choisie dans le cadre de ce PCR, la fin du Moyen Âge et la période moderne, marquée par de nombreux épisodes de peste et autres épidémies, est une époque charnière dans cette prise de conscience, avec la création de véritables services de ramassage des déchets et de gestion de ces matières.

Le PCR porte sur la question de la salubrité/insalubrité de la ville de Rouen, afin d'inclure dans les données l'environnement proche de la cité, vers lequel sont souvent dirigés les déchets. Si la période d'étude privilégiée reste la fin de la période médiévale et le début de l'ère moderne, on se laisse la possibilité d'inclure le XVII^e siècle ou de remonter avant le XIV^e siècle pour comparaison.

Le PCR est divisé en 2 axes (les contenants et les contenus), auxquels vient s'ajouter un axe transversal (les textes et l'iconographie). Il est lancé pour une période de 3 ans (2020-2022), avec une première année 2020 consacrée à la définition précise des axes de recherches, à la mise en place de bases de données liées à un SIG, à la répartition des projets d'études et au dépouillement des sources.

Une première thématique concerne la typologie et la morphologie des diverses structures utilisées pour recueillir les déchets : ils sont soit en creux (fosses d'aisances, latrines, puits, caves, fosses, citernes, carrières), en épandage (recharge de sols ou de voiries, remblaiement de terrain, niveaux d'occupation des sols intérieurs ou extérieurs, éparpillement), en heurt ou décharge publique, dans les cours d'eau (rivières, fleuves, marécages).

Les grandes catégories pour les contenus se répar-

tissent entre ce que l'on a, ce qui manque (ce qui a été recyclé, ce qui a été gardé/transmis, ce qui a disparu, ce qui a été transporté ailleurs) et ce que l'on a mais qui aurait pu être récupéré. Il faut ajouter la notion de matériel brut ou de matériel recyclé, qui est jeté en fin de compte, sans oublier de mentionner la présence ou non de marques d'exposition au feu, à l'air libre, les cassures...

L'axe transversal sera l'occasion de confronter les découvertes archéologiques et les sources historiques dans la mise en place de l'évacuation des ordures à l'échelle d'une ville. La fouille de deux heurts, ou décharges publiques, à Rouen, permet d'illustrer pour la première fois la réalité politique de la gestion des déchets au XVI^e siècle. La réflexion municipale porte en particulier sur l'utilisation ou non de ces déchets, avec une séparation entre « *les choses infectes* », issues globalement des latrines et de la boucherie, et les autres « *pierres, terres, plastreaux, gravoys et aultres choses non infectes* » (ordonnance de Rouen de 1476).

Des services de banneaux sont constitués dès le XV^e siècle, mais il faut attendre le début du XVI^e siècle pour voir les premiers règlements d'hygiène publique, avec un renforcement dans la surveillance de l'enlèvement des détritiques et la mise en place d'un véritable service de collecte des ordures.

Une autre thématique concernera plus particulièrement l'hygiène publique puisque, comme il est dit dans une

ordonnance rouennaise de 1556, il faut évacuer à l'extérieur « *les immondices & putréfactions [...] pour obvier aux maladies occurrentes et qui pourroient estre causées à l'advenir* ». L'importance des grandes épidémies, dont les nombreux épisodes de peste, amène la société à réfléchir sur ce qui génère et entretient ces maladies.

En 2020, une base de données regroupant une table « site » et une table « structure » a d'abord été créée. Une première liste de sites a été réalisée en basculant les sites existant sur la base Patriarche obtenus auprès de la Carte Archéologique, soit 226 opérations depuis 1965. Le dénominateur spécifique à chaque site est le numéro d'opération archéologique. La chronologie reste assez ouverte (de la fin du Moyen Âge jusqu'au XVII^e siècle), avec une importance plus grande pour le XVI^e siècle. Dans la base de données, il y a la rubrique « datation » pour la datation classique et les rubriques « début » et « fin » où doivent être indiqués en nombre le début et la fin de la période afin de pouvoir faire des interrogations à terme sur le SIG.

Pour l'axe transversal, plusieurs réunions ont permis de créer deux bases communes : la base « sources » et la base « facta ».

Bénédicte GUILLOT
INRAP

Néolithique

Contemporain

Saint-Aubin-lès-Elbeuf Les Hauts de Novalle

L'opération de fouille préventive réalisée sur la commune de Saint-Aubin-Lès-Elbeuf a été motivée par un projet de lotissement rues du Dr Villers, Paul Doumer et avenue de l'Europe porté par la société NEXITY. Elle fait suite à un diagnostic archéologique conduit en avril 2019, qui a révélé deux occupations principales, l'une concernant le Néolithique final et l'autre, plus inattendue, de la Seconde Guerre mondiale. Cette dernière correspond à une position de Flack allemande pratiquement complète.

La fouille s'est déroulée en août 2020 sur une surface de 5 000 m². Elle a permis la mise au jour de 29 structures archéologiques, dont 25 liées directement à la Seconde Guerre mondiale. Les quatre structures restantes sont principalement des chablis. L'intégralité des faits a été fouillée manuellement. Le terrain a la particularité d'être en position dominante sur cette partie de la vallée de la Seine et le méandre d'Elbeuf.

L'utilisation d'un drone a permis de compléter l'enregistrement du site et d'en obtenir des images zénithales. La photogrammétrie réalisée sur l'intégralité des fosses permet une restitution complète des entités fouillées. La phase de post fouille est déjà bien avancée, plus particulièrement sur les vestiges de la Seconde Guerre mondiale. L'étude du mobilier militaire

et du contexte historique est en cours de réalisation.

Contrairement au diagnostic à la suite duquel une occupation lâche de la fin du Néolithique était attendue, pratiquement aucune information complémentaire sur cette période n'a été révélée. Seuls un peu plus de 80 silex taillés ont été découverts enveloppés dans un lambeau de paléo-sol brun.

Les premiers résultats acquis durant la phase de terrain et de post-fouille portent principalement sur les aménagements militaires. Ils offrent d'ores et déjà des informations inédites sur l'organisation et le fonctionnement de la position de tir, la période d'implantation et le rôle qu'elle a pu jouer durant le franchissement et le retrait des troupes allemandes à l'été 1944. La fouille vient confirmer les apports du diagnostic sur cet épisode trouble et hautement historique. Ainsi, le site semble être mis en place durant les mois de juin et juillet 1944, soit quelques semaines après le débarquement du 6 juin. Ces recherches répondent à plusieurs problématiques. La première concerne l'inventaire et la sauvegarde de ce patrimoine aujourd'hui menacé et qui ne se limite pas au Mur de l'Atlantique ou aux champs de bataille les plus connus. La fouille archéologique permet de documenter l'organisation et le fonctionnement de sites pour

lesquels les archives militaires, pourtant abondantes pour la période, restent bien souvent muettes.

Les aménagements mis au jour sur le site de Saint-Aubin-lès-Elbeuf étaient exclusivement creusés dans le sol et organisés en bordure de la route de Freneuse. Cette position de défense anti-aérienne temporaire dominait la vallée de la Seine. Parmi les découvertes significatives réalisées sur le site, il faut mentionner la fosse d'artillerie du canon anti-aérien comblée par des pièces de rechange de l'affût. Des fosses quadrangulaires parfaitement conservées et organisées autour de cette fosse de tir font également partie des découvertes surprenantes. Des casques allemands découverts dans une fosse ont conservé leurs couleurs de camouflage trois tons et le nom partiel d'un des propriétaires. En parallèle de la fouille, des recherches en archives ont été engagées afin de tenter d'identifier l'unité combattante et de découvrir d'éventuelles photographies ou témoignages. À cette fin, une demande a été engagée auprès de la commune, avec pour objectif de rencontrer d'éventuelles personnes ayant des informations en tout genre sur la présence allemande durant l'été 1944.

Le dépouillement des photos aériennes américaines permet de voir qu'au moins quatre autres positions étaient implantées sur ce méandre de la Seine. Leur situation géographique permet d'envisager de nouveaux terrains d'investigation et d'étude sur ces sites fragiles et vulnérables.

Les données déjà acquises durant les premières phases d'étude offrent de multiples champs d'investigations sur l'analyse encore en cours des vestiges mobiliers, de l'organisation des structures et dans les études archivistiques longues car dans notre cadre opérationnel, les carnets de routes des unités combattantes allemandes sont difficilement accessibles.

Bruno AUBRY

avec la collab. de Benoît LABBEY, François
Kerrouche et Vincent TESSIER
INRAP

et de Théo AUBRY
Collectivité de Charente-Maritime

Moderne

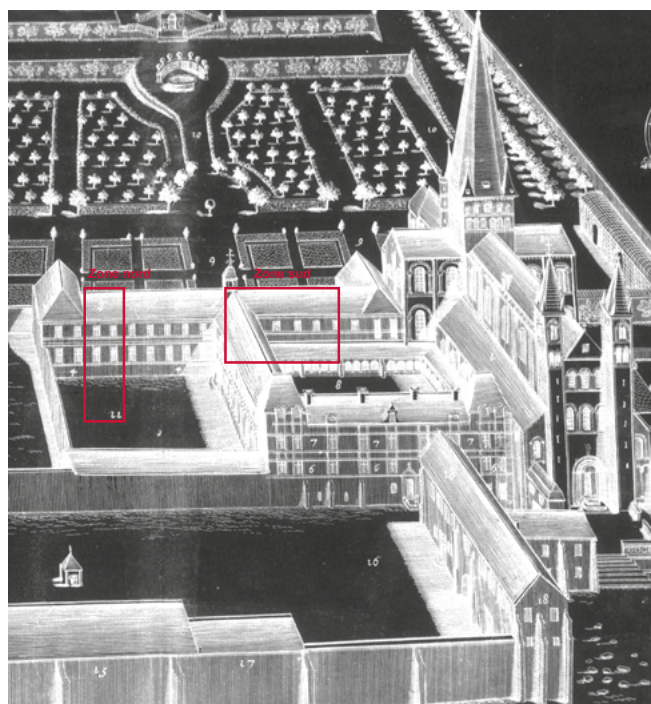
Saint-Martin-de-Boscherville Abbaye Saint-Georges

L'intervention sur le site de l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville fait suite à la demande anticipée de diagnostic par le département de Seine-Maritime. Le diagnostic intervient de part et d'autre d'un ancien bâtiment conventuel à usage de pavillon d'accueil et de boutique. Une première zone, dénommée zone sud, est comprise entre la salle capitulaire et le pavillon d'accueil. Une seconde zone, dite zone nord, dessine une emprise en forme de L entre ce pavillon et les ruines de la Maison au puits.

Cette opération a mis en évidence un grand nombre de maçonneries dans un bon état de conservation. Elles apparaissent à une faible profondeur et sont, pour certaines, affleurantes. Les niveaux de terre à jardin qui recouvrent ces vestiges ont livré quelques tessons céramiques assez erratiques. Les fondations retrouvées dans la tranchée 1 ont déjà fait l'objet d'une étude lors des fouilles réalisées en 1992.

La zone nord, quant à elle, livre des informations originales. Ainsi, les vestiges immobiliers retrouvés dans les tranchées 2 et 3 correspondent au pavillon nord du grand logis mis en place à partir de 1676 par la congrégation des moines mauristes. Le grand mur mis au jour dans la tranchée 4 serait, quant à lui, un des murs qui enserraient l'*area interior monasterii* (fig., n° 11).

Faustine ROUSSEL
INRAP



Saint-Martin-de-Boscherville, abbaye Saint-Georges : localisation des deux secteurs diagnostiqués sur un extrait du plan de l'abbaye (Gallica, BnF, département des manuscrits. Latin 11820 : Matériaux du *Monasticon gallicanum* de Dom Germain, pl. 63).

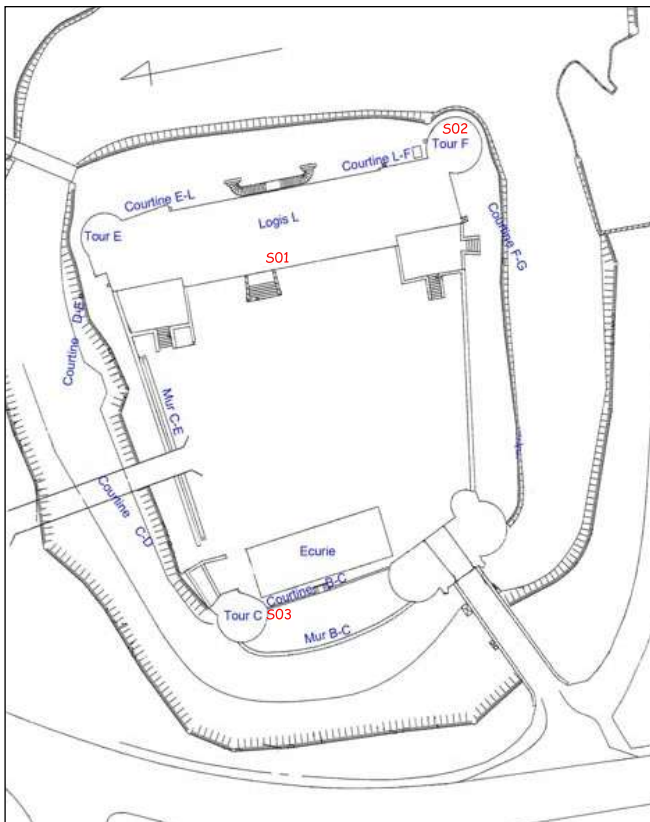
Le château du Bec-Crespin est un édifice essentiellement construit à la fin du XVI^e siècle sur des bases médiévales. Jusqu'au XVI^e siècle, la forteresse comporte sept tours, des courtines, un logis, une porte fortifiée avec pont-levis et pont dormant, des douves alimentées en eau par les sources de la Lézarde. Ces dernières sont situées dans deux étangs dont les eaux font fonctionner trois moulins dépendant de la châtelainie. Le premier étang, situé juste à côté du château, est retenu par une digue, la chaussée, qui est l'objet de nombreux travaux dans la deuxième moitié du XV^e siècle, après le départ des Anglais.

La châtelainie fut tenue successivement par les Mortemer, les Crespin, les Brezé et les Romé, tous barons du Bec. Son histoire est assez mal connue et les datations des différentes phases de la construction sont peu précises. Les voûtes de la salle basse située sous le bâtiment principal de style renaissance cachoise sont souvent datées dans la littérature de l'époque romane et les tours rondes du XIII^e siècle. L'écurie, édifiée dans le style du logis était appuyée contre une courtine qui a disparu.

Afin d'approfondir l'étude du bâti entreprise sur les élévations de toutes époques, trois sondages archéologiques ont été réalisés.

Le premier (S02) dans la tour F, probablement celle de la prison, a montré qu'il existait, avant la moitié du XV^e siècle, un niveau bas couvert par une voûte puis un plancher. L'observation du remplissage de cette salle, en partie inondé lors du sondage, a montré que le niveau de l'eau a connu des variations répétées sur 50 cm environ. Les remblais ont été déposés ici, car l'eau avait rendu impossible l'usage de cette pièce.

Le deuxième sondage (S01) a été fait dans la salle basse voûtée du logis le long d'un mur d'une des cellules latérales de la cave et devant deux entrées. Les remblais ont une épaisseur faible, de l'ordre du demi-mètre et surmontent les limons. Les fondations des murs les plus anciens (XI^e-XII^e siècles) ont été atteintes à la différence des fondations du mur de la première cellule latérale qui ont été banchées dans des tranchées creusées dans le limon. Tout indique que l'on a cherché à lutter contre l'humidité et les arrivées d'eau. En attendant les datations liées à la céramique, nous supposons que le remplissage a été fait en deux ou trois étapes au cours des XIV^e et XV^e siècles. Dans les deux sondages, on constate le rôle de l'eau dont le niveau semble avoir monté principalement au XV^e siècle, probablement à la suite d'un exhaussement de la chaussée.



Saint-Martin-du-Bec, château du Bec-Crespin : plan du château, localisation des sondages (J.-F. Legembre).



Saint-Martin-du-Bec, château du Bec-Crespin : sondage S01, salle basse (J.-F. Legembre).

Le troisième sondage (S03) concerne la courtine BC (XII^e-début XIII^e siècle ?) et la présence de l'écurie construite en même temps que le logis vers 1580, ou peu après. Elle remplace probablement un ou deux autres bâtiments. La courtine a été abattue en conservant la partie basse retenant les remblais de la cour du château et renforçant les fondations de l'écurie. La construction du mur ouest de l'écurie semble avoir été faite avec les matériaux venant de la démolition des courtines.



Saint-Martin-du-Bec, château du Bec-Crespin : sondage dans la tour nord-est (J.-F. Legembre).

La destruction de la courtine peut avoir plusieurs causes. La première serait la conséquence de la volonté de l'État de rendre inutilisables nombre de forteresses, elle se situerait alors vers 1630. Les tours D et G ainsi que les courtines CD, DE, FG et GA auraient été abattues à cette époque. La seconde cause serait la volonté du seigneur d'avoir une résidence au goût du jour avec des perspectives dégagées. Dans ce cas, on ne voit pas en quoi la destruction de la courtine BC aurait pu jouer un rôle dans ce projet et pourquoi le parement nouveau ne porte pas un décor digne du reste des constructions nouvelles.

Le matériel issu de ces sondages est relativement succinct et se compose principalement de fragments de céramique et de tuiles. L'étude prochaine du mobilier apportera des précisions relatives aux phasages.

Laurent DUJARDIN
CRAHAM, Université de Caen-Normandie

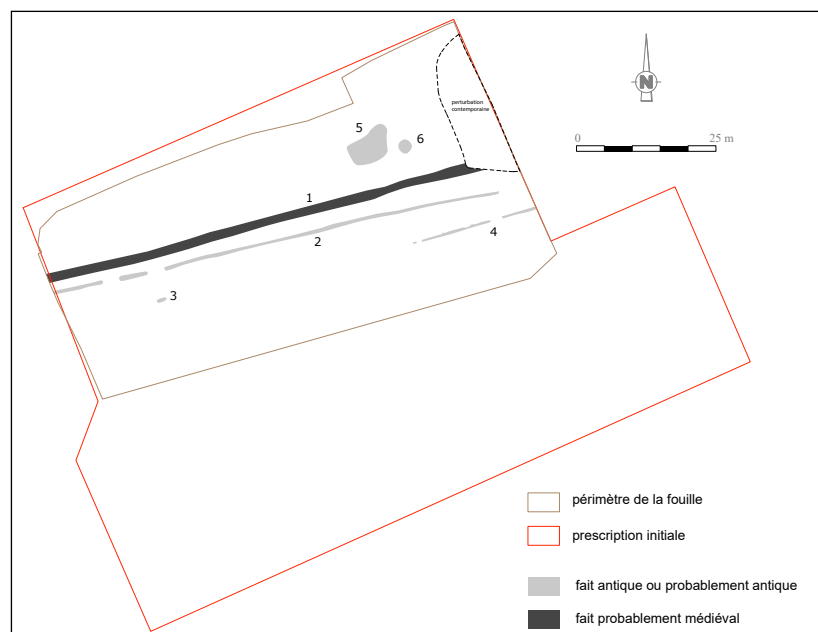
Jean-François LEGEMBRE
Chercheur indépendant

Antiquité Moyen Âge

Saint-Pierre-de-Varengeville Chemin de la Messe

Entreprise sur une petite surface et dans un secteur non diagnostiqué en raison de certaines contraintes, la fouille n'a livré que peu de vestiges archéologiques. Les plus tangibles sont deux fossés parallèles, dont au moins un, le plus important (St. 1), semble dater du Moyen Âge central (XIII^e siècle ?), au vu des quelques éléments mobiliers collectés dans son comblement

terminal. L'ensemble adopte une orientation nord-est / sud-ouest divergente de celle du grand bâtiment public antique identifié lors du diagnostic. Outre ces fossés, quelques faits antiques de faible ampleur sont également à signaler, tandis que la chronologie d'une étroite fondation légère en craie broyée (St. 4, fig.) reste incertaine.



Ces quelques aménagements mettent en évidence la limite méridionale de l'agglomération, telle qu'elle apparaissait déjà au moment du diagnostic (Adrian 2019). La faible densité des vestiges et leur intérêt très relatif ont amené à une réduction de la surface de fouille.

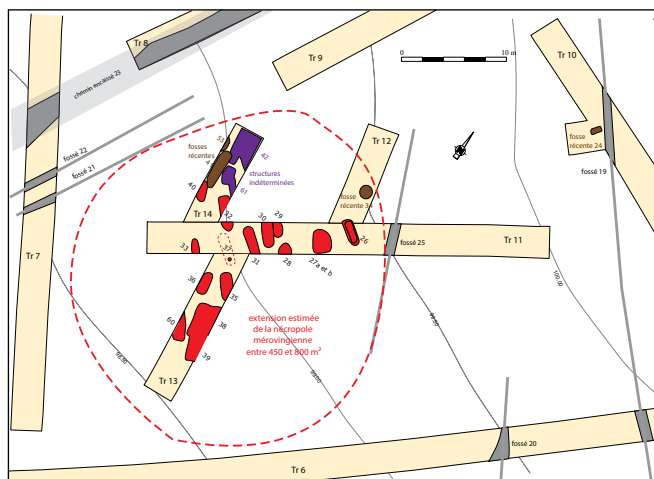
Yves-Marie ADRIAN
INRAP

Saint-Pierre-de-Varengeville, chemin de la Messe : plan des vestiges (S. Calduch / Y.-M. Adrian).

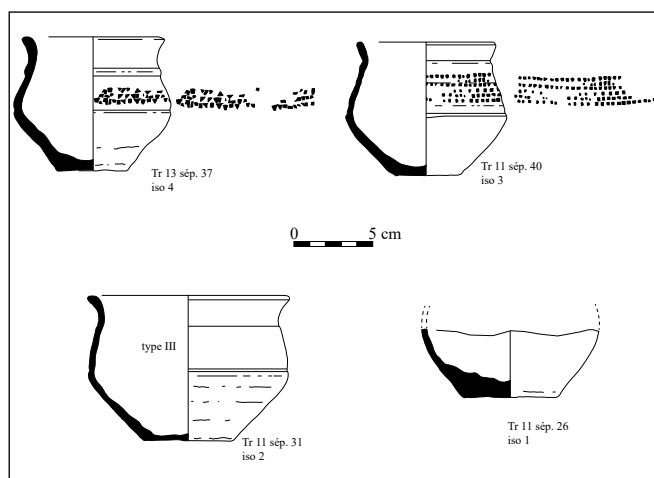
Suite à une division de parcelle, un petit diagnostic a porté sur un groupe de maisons situées à la sortie ouest du village actuel. L'opération a livré des indices d'occupation médiévale (XII^e-XIII^e siècles), représentés par plusieurs aménagements fossoyés plus ou moins caractérisés, parmi lesquels figurent des fosses et quelques trous de poteaux. Fouillée entièrement, l'une des fosses a livré un petit dépotoir de céramiques communes très caractéristiques. L'ensemble paraît assez concentré sur une partie de la parcelle, sans que l'on puisse, dans l'état, réellement préciser la nature

de l'occupation concernée. Malgré la proximité avec la route de Duclair, aucun vestige en rapport avec la voie antique ne se signale, tandis que l'Antiquité n'est évoquée que par quelques tuiles antiques fragmentées, éparées.

Yves-Marie ADRIAN
INRAP



Tancarville, route de Saint-Romain : plan du secteur de la nécropole mérovingienne (S. Calduch y Sancho, N. Roudié).



Tancarville, route de Saint-Romain : dessins de céramiques mérovingiennes (Y.-M. Adrian, S. Le Maho).

Cette opération a été réalisée à la sortie du bourg actuel, sur un projet de lotissement de 29 358 m², entre la route de Saint-Romain et un ancien clos masure. Elle a permis d'observer le développement de différents systèmes parcellaires attribués pour la plupart des constituants aux époques modernes et contemporaines. Ils sont accompagnés de quelques fosses et poteaux non datés ou associés aux fermes du XIX^e siècle, mentionnées sur le cadastre napoléonien. Une petite partie des fossés repérés pourrait correspondre à un système parcellaire antique distinct. Une petite nécropole mérovingienne a été repérée sur environ 2 000 m² au nord du projet. Quinze tombes densément regroupées préfigurent un cimetière de 50 à 150 sépultures. Toutes les tombes testées comprennent à minima une céramique et un scramasaxe. Des traces de textiles sont perceptibles sur certains objets métalliques. Si les os ne sont pas conservés, des calages céphaliques et des effets de parois sont néanmoins observables. Ces structures apparaissent à moins de 50 cm de profondeur et sont perturbées par quelques fosses de plantations de verger du XX^e siècle.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Moderne

Contemporain

Terres-de-Caux

Fauville-en-Caux : 443 rue Bernard Thélu,
Le Clos du Vieux Puits

Ce diagnostic réalisé sur la commune nouvelle de Terres de Caux (anciennement Fauville-en-Caux) fait suite à la demande d'un projet de lotir sur une parcelle de 1,7 ha située en limite du centre-ville. Cette intervention n'a permis de diagnostiquer que les deux tiers de l'emprise prescrite, en raison de la présence de nombreux bâtiments et d'aménagements divers. Le cadre du projet s'inscrit au sein d'un ancien corps de ferme qui, bien que de taille modeste, s'apparente à un clos masuré (talus bordiers plantés de hêtres).

Les vestiges archéologiques correspondent majoritairement à des indices fossoyés qui restent pour la plupart indéterminés. On a pu identifier néanmoins les limites

de l'ancienne voirie desservant l'occupation agricole et un petit chemin clôturé interne. L'emprise est également marquée par la présence de nombreuses fosses de plantation et, surtout, d'aménagements récents (création de plateforme par excavation dans certaines zones et remblaiement d'autres, plateforme bétonnée ou enclos de stockage agricole). Le mobilier recueilli est retrouvé fréquemment en position résiduelle. Il évoque dans une moindre mesure l'époque moderne et principalement l'époque contemporaine.

David BRETON
INRAP

Âge du Fer

Antiquité

Terres-de-Caux

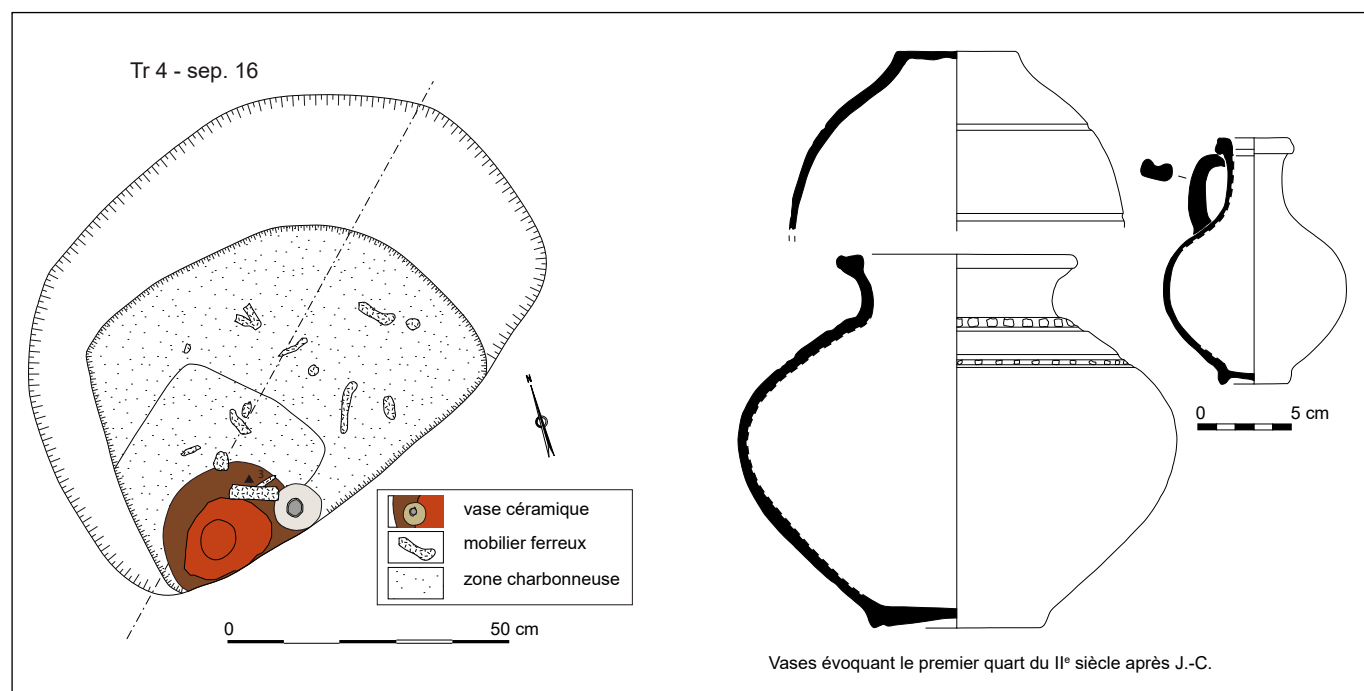
Sainte-Marguerite-sur-Fauville :
Le Village Sainte-Marguerite

Contemporain

Ce diagnostic réalisé sur la commune nouvelle de Terres-de-Caux (anciennement Sainte-Marguerite-sur-Fauville) fait suite à la demande d'un projet de lotir sur trois parcelles situées au cœur du centre-bourg et totalisant un peu plus d'un hectare. Cette intervention a révélé de nombreux indices en creux, dont peu sont datés.

Si les vestiges fossoyés sont bien représentés, il est

difficile d'en proposer l'organisation et la datation. En effet, un ensemble de chemins orthogonaux peut être envisagé dans la partie nord de l'emprise mais le reste semble correspondre à de simples limites parcellaires, comme le suggère le cadastre napoléonien. Ce même document conforte l'interprétation d'autres vestiges (chemins empierrés, mare et probablement des fossés) en les rattachant à l'activité agricole reconnue sur ces



Terres de Caux, Le Village Sainte-Marguerite, fig. 1 : plan de la sépulture 16 et mobilier céramique (D. Breton).

parcelles. Notons qu'un seul fossé a livré un tesson antique mais qu'il est associé à du mobilier moderne. Le diagnostic a également mis au jour une sépulture à incinération datée par un dépôt multiple du premier



Terres de Caux, Le Village Sainte-Marguerite, fig. 2 : photographie de la poignée de coffre, clou en arrière-plan (S. Le Maho).

quart du II^e siècle après J.-C. Trois vases sont regroupés le long de la paroi sud, une bouteille rehaussée d'un couvercle et une cruche à libations. Des petits clous fragmentés en fer sont issus d'une zone charbonneuse de forme quadrangulaire, évoquant la présence d'un coffre (fig. 1). Cette hypothèse est confortée par l'identification radiographique d'une probable poignée également en fer (fig. 2). Deux autres structures funéraires sont envisagées dans un environnement proche notamment grâce à un comblement plus charbonneux et de minuscules fragments osseux brûlés. Enfin, deux dernières peu conservées présentent des fragments brûlés de faune et de rares tessons datés de La Tène D. En dépit des vestiges contemporains, on constate donc un bruit de fond laténien et antique qui suppose la proximité d'une occupation n'impactant que peu l'emprise du projet.

David BRETON
INRAP

Néolithique
Protohistoire

Tourville-sur-Arques

Allée Saint-Martin

Antiquité

Un projet d'aménagement de lotissement par la société Groupe Bertin Immobilier à Tourville-sur-Arques sur la parcelle AC-37 a entraîné la prescription par la SRA d'un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP sur une surface de 18 306 m².

Très peu d'indices d'occupations et/ou de vestiges sont identifiés. Il s'agit de fossés de parcelles implantés sur la quasi-totalité de l'emprise mais non datés, faute de vestiges suffisants. L'examen du cadastre napoléonien n'a pas révélé de lien évident avec le parcellaire recensé sur l'emprise du diagnostic.

Les quelques éléments datés se rapportent à la phase Néolithique/Protohistoire (rares petits fragments de céramiques et deux silex taillés), à la fin du I^{er} siècle après J.-C.-début du II^e siècle (fragments de céramique) et à l'époque récente (fragments de tuiles). Tous sont

isolés et présentent une distribution erratique. Ils ont été découverts au cours du décapage, plus rarement dans le comblement ou en surface de fossés.

La présence de quelques tessons de céramique antique laisse cependant entrevoir l'existence d'une occupation de la fin du I^{er} siècle après J.-C./début du II^e siècle, probablement implanté à proximité. Certains des fossés de parcellaire identifiés pourraient d'ailleurs appartenir à cette époque, mais sans certitude. Les vestiges plus anciens (Néolithique/Protohistoire) sont très anecdotiques et peu informatifs sur la présence d'une occupation plus dense.

Caroline RICHE
INRAP

Antiquité

Vatteville-la-Rue

La Haie du Maur, Les Communaux

L'opération de diagnostic a été conduite 2 au 6 mars par une équipe de trois personnes dont une stagiaire en Master professionnel. Réalisée sur la commune de Vatteville-la-Rue, aux lieux-dits « La Haie du Maur » et « Les Communaux », elle est menée dans le cadre de l'agrandissement de la carrière de granulats gérée par les entreprises CASEMA-CEMEX. Cette phase de travaux est la quatrième qui survient au sien de ces terrains (Aubry 2013, Biard 2015 et 2018). Les terrains

portent sur la partie centrale du méandre de la forêt de Brotonne qui couvre un peu plus de 72 000 ha. La configuration actuelle du paysage est créée par un paléo-méandre de la Seine.

Les trois premières campagnes de diagnostic ont permis de mettre en évidence un petit ensemble domestique des II^e et III^e siècles de notre ère, formé par trois bâtiments inscrits dans un ensemble de parcellaire et d'enclos (Aubry 2013). Les deux autres opérations

menées par Miguel Biard et son équipe, ont permis de préciser le développement du réseau parcellaire. Le présent diagnostic a permis de mettre en avant une trame cohérente en lien avec celle déterminée en 2013 : une trame parcellaire similaire est marquée par des interruptions de fossés, créant ainsi des accès à différentes parcelles. L'orientation générale reste relativement proche du réseau initial. Une inflexion semble s'opérer sur les parcelles occidentales. Il est important de signaler qu'à part un fragment de terre cuite architectural antique (*tegulae*), aucun mobilier archéologique ne permet de dater chronologiquement ce réseau parcellaire.

À l'issue de l'ensemble des opérations de diagnostics archéologiques qui auront été réalisées sur cette carrière, c'est près de 30 hectares d'un paysage qui sera appréhendé. Il est fort possible que les prochaines phases offriront l'opportunité de révéler un second ensemble foncier.

Bruno AUBRY
INRAP

Anna SIGNORET
Stagiaire master pro

Contemporain

Veules-les-Roses Parcelles AB 383 et AE 348

L'association Bunker Archéo Région Dieppe est intervenue les 24 et 25 janvier 2020 pour étudier deux ouvrages situés à Veules les Roses.

Nous avons informé les élus de Veules-les-Roses de la présence possible d'un abri de type *Wellblech* (tôles métro), sur la parcelle AB-383 appartenant à la commune, à proximité d'un poste de mesure de batterie (R637). Le 24 janvier 2020, nous avons mis au jour un mur en béton mesurant environ 4,70 m, qui penchait approximativement à 20° par rapport à l'aplomb. En creusant côté mer devant ce mur, nous avons trouvé du béton au sol correspondant à l'ancienne partie de toit située devant l'entrée. En creusant de l'autre côté de ce mur, nous avons découvert une entrée : le haut du plafond étant à environ 1,60 m du haut du mur. Une grande quantité de terre est présente à l'intérieur de l'ouvrage, l'entrée est comblée jusqu'au plafond sur une longueur estimée à 3 m. Lors des sondages, nous n'avons pas trouvé de dalle béton matérialisant le toit de l'ouvrage. Vers 15h30, nous avons essayé de dégager l'entrée manuellement : nous avons fait le constat que cette entrée était bien comblée. Il ne nous a pas été possible de voir d'avantage le fond de l'ouvrage.

Le toit de cette entrée est constitué de profilés en béton, posés et scellés entre eux par du béton. Vu l'état d'obstruction, il n'a pas été possible d'observer la naissance des murs de l'entrée. Il est probable que le toit se soit effondré lors de travaux d'après-guerre à proximité (ce qui expliquerait la présence de remblai sur cette longueur d'entrée, à moins qu'il ait été remblayé par un engin). L'emploi d'un engin sur ce site est plus que probable car le mur surplombant l'entrée a été poussé (d'où son inclinaison anormale).

Vu le temps imparti, il ne nous a pas été possible de pousser plus loin les investigations, nous avons remblayé, remis en état et sécurisé le terrain. Nous n'avons pas noté de signe de reconnaissance laissant à penser qu'il s'agit d'un ouvrage léger (abri Vf ou *Wellblech*). L'ouvrage est plutôt l'entrée bétonnée



Veules-les-Roses, parcelle AB-383 : dégagement en cours de l'ouvrage du Mur de l'Atlantique (Bunker Archéo Région Dieppe).

d'un souterrain, qui a été sécurisé dans les premiers mètres à l'aide de profilés bétons pour résister aux bombardements. N'ayant pas trouvé de béton matérialisant un toit, il est également possible qu'il s'agisse d'un abri en toit en rondins de bois, qui se serait effondré après-guerre. Il n'a pas été possible de faire des sondages à 4-6 mètres de l'entrée, vers la mer en raison de la présence d'un support d'antenne de construction récente.

Une pointerolle et une bouteille en verre ont été trouvées devant l'entrée. Il est plus que probable que ce matériel provienne du remblai d'après-guerre plutôt qu'il soit lié à la vie de l'ouvrage.

L'analyse des vues aériennes après-guerre a permis d'identifier un ouvrage à proximité de l'habitation sur la parcelle AE-48. Une sortie de secours en arc de cercle accolée à l'ouvrage laissait à penser qu'il s'agissait d'un abri de type VF2A.

Une superposition des prises de vue aériennes de 1947,

où on remarque l'ouvrage, à une image récente Google map a permis de déterminer plusieurs cotes qui ont été reportées par triangulation sur terrain. Des sondages aux points spécifiques n'ont pas fait apparaître de signes de construction. Devant ce constat, il a été décidé de procéder à des sondages tous les 5 m, l'ouvrage recherché mesurant environ 10 x 10 m. Après avoir réalisé une quinzaine de sondages, sans trouver la moindre trace de béton ou signes de remblais ou construction, il a fallu se résoudre au fait que l'ouvrage ne serait pas mis à jour ni valorisé en 2020. Plusieurs hypothèses sont émises. Il est probable qu'une quantité importante de remblai ait été déposée

sur l'ouvrage après-guerre augmentant ainsi sa profondeur : la longueur de la flèche de la mini pelle étant limitée, celle-ci n'a pas atteint le toit de l'ouvrage. Des abris souterrains munis de toit en rondins de bois furent également construits sur le secteur, il est probable que dans ce cas, le toit se soit effondré puis remblayé : cependant, nous n'avons pas observé de présence de bois.

Sylvain MATHIEU
Association Bunker Archéo Région Dieppe

Néolithique
Protohistoire

Yébleron
Rue de la Valette



Yébleron, rue de la Valette, ensemble lithique (S. Le Maho).



Yébleron, rue de la Valette, ensemble céramique (S. Le Maho).

Seul un segment de fossé est daté de la Protohistoire (ancienne ?) et ne révèle pas une fréquentation et une utilisation dense de cet espace au cours de cette période.

Hormis un lot remarquable de pièces lithiques, ainsi que des fragments de céramiques attribuables au Néolithique final, le mobilier ramassé hors structures et disséminé sur l'ensemble des tranchées est trop disparate et non attribuable à une période ou phase chronologique précise.

Charles LOURDEAU
INRAP

NORMANDIE

Tableau des opérations interdépartementales

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164109	Les premiers peuplements de Normandie	Dominique Cliquet SRA	PT	PAL	En cours Positif
164382	Perspectives sur les pratiques funéraires en Normandie à l'âge du Bronze	Corinne Thévenet INRAP	PCR	BRO	En cours Positif
164444	Les céramiques de raffinage du sucre en France	Sébastien Pauly BÉN	PCR	MOD CONT	3361 Positif
164435	Patrimoine des vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Normandie	François Rouquet SUP	PCR	CONT	En cours Positif

Paléolithique

Mésolithique

Les premiers peuplements de Normandie

Prospection thématique

Les thématiques considérées comme majeures depuis plusieurs années ont encore été au centre de notre activité en 2020. Ce sont : la recherche d'abris naturels potentiels pour les populations de chasseurs-cueilleurs, l'étude du phénomène bifacial au Paléolithique moyen et la recherche d'indices d'implantations humaines rapportables au Paléolithique supérieur en Normandie occidentale. Parallèlement à ces grandes thématiques, l'activité des différents acteurs de ces prospections thématiques s'est portée sur une large participation à la fouille du site Paléolithique moyen du Rozel, à l'expérimentation, aux prospections pédestres et à différentes activités de médiation (montage de l'exposition « À la rencontre des premiers occupants du Géoparc Normandie-Maine », pose de panneaux explicatifs sur le site du Rozel...).

Si les prospections en vallées n'ont pu être conduites

dans leur globalité du fait des contraintes sanitaires, notamment la vérification de sites potentiels reconnus en 2019, les vallées explorées dans le sud de la Hague et dans le nord de la Côte des Isles n'ont pas livré de secteur favorable aux implantations humaines. En effet, les versants de toutes ces vallées sont recouverts de dépôts de pente périglaciaires et leur débouché est souvent masqué par les formations dunaires holocènes. Enfin, notons que ces incisions sont peu encaissées, à la différence de ce que l'on observe plus au nord entre Herqueville et Vasteville.

Les travaux engagés sur les industries bifaciales en Normandie ont été motivés par la présence de vastes ateliers de production d'outils bifaciaux reconnus en prospection pédestre. Les études les plus anciennes remontent aux années 1980 avec l'analyse des mobiliers lithiques des stations de Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure) (Cliquet & Lautridou, 1988), séries reprises dans le cadre d'études techno-fonctionnelles (Pinoit, 2001). Puis ce sont les sites de Normandie occidentale qui ont fait l'objet de nos investigations, principalement dans le Bessin : ateliers de Saint-Gabriel – Brécly et de Sainte Croix-Grand-Tonne (Cliquet, 2013) et aux marges du Massif armoricain : centre de production et/ou de consommation d'outils bifaciaux de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes (Orne ; Cliquet et al., 2019), de Durcet / Sainte-Opportune (Orne ; Cliquet, 2013), de Pierrepont (Calvados ; Cliquet, 2013), pour les plus importants.

Les évaluations se poursuivent sur les complexes d'ateliers de Rânes / Saint-Brice et de Pierrepont. À Rânes / Saint-Brice, les campagnes de sondages annuels se poursuivent. Ils visent à faire le bilan sanitaire des nappes de vestiges, fréquemment affectées par

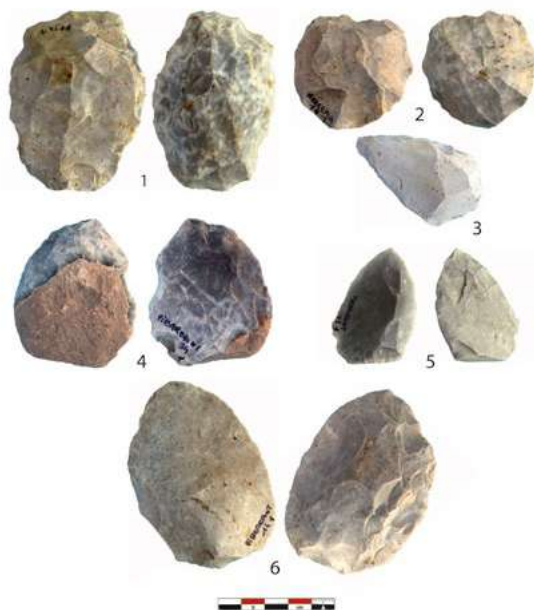


Surtainville : industries lithiques trouvées dans les alluvions du ruisseau au débouché des vallées de Guinfard / la Godaillerie et de Boissellerie : nucléus et pièce esquillée en silex protohistorique et nucléus gélivé du Paléolithique moyen (D. Cliquet).

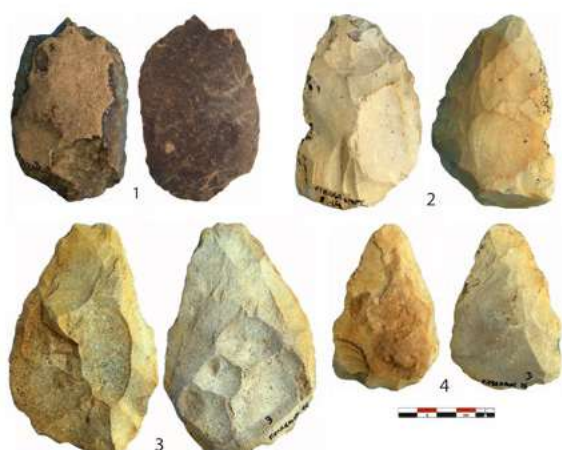
des phénomènes périglaciaires, à évaluer la densité de vestiges par attributions chrono-culturelles et à tenter de circonscrire les limites de ce vaste gisement.

Les sondages effectués entre 2018 et 2020 nous ont permis d'appréhender la limite ouest du complexe d'atelier et ont révélé la présence d'artefacts rapportables au Mésolithique et de mobiliers en quartz malheureusement en position secondaire.

À Pierrepont, sites difficiles d'accès, nous avons testé une évaluation par drone. Cette technique ne semble pas appropriée pour une analyse de gisements de grandes superficies. La finalité de l'opération était de cartographier les formations superficielles et les



Pierrepont, site 1, série dite « classique » : 1 - nucléus de gestion de surface, 2 - nucléus Levallois, 3 - racloir simple transversal, 4 - nucléus repris en pièce bifaciale, 5 - racloir double convergent et 6 - uniface (D. Cliquet).



Pierrepont, site 3, séries « émoussée » et « lustrée » : 1 - racloir double biconvexe, 2 - biface partiel à section plano-convexe, 3 - biface à section plano-convexe affecté par le gel (cupules) et 4 - pièces bifaciale asymétrique à section biconvexe (D. Cliquet).

placages d'argiles à silex affleurants. Il conviendra de procéder à ces enregistrements de façon traditionnelle sur le terrain et de compléter l'information par une cartographie des espaces livrant du mobilier lithique par techno-complexes : Néolithique, Paléolithique moyen à outils bifaciaux, Paléolithique moyen à bifaces. La méthode traditionnelle permet par ailleurs d'apprécier la qualité des matières premières présentes sur le site, en termes de dimension, de qualité et d'aptitude à la taille.

Il est cependant acquis sur les complexes d'ateliers de Rânes / Saint-Brice et de Pierrepont que nous sommes en présence de plusieurs occupations des lieux, en lien avec la présence de matières premières siliceuses exploitables, en ce qui concerne le Pléistocène, durant les phases ancienne et récente du Paléolithique moyen. Il conviendra de poursuivre les campagnes de sondages sur ces deux gisements afin de tenter de trouver des niveaux à bifaces en place susceptibles de pouvoir être datés par OSL.

Parallèlement, les prospections se poursuivent et concernent des espaces de plus en plus vastes, la finalité étant de tenter d'évaluer la diffusion des matières premières et des outils. Ce fait a été observé sur le secteur dépourvu de silex de Beauvain / La Chaux, à environ 45 km de Rânes.

Si les sites d'ateliers ont principalement focalisé nos actions, rappelons cependant le suivi de l'intense érosion littorale sur les côtes du Calvados et de la Manche. Ce suivi s'est effectué en fonction des possibilités imposées par les consignes sanitaires.

La recherche d'indices d'occupations rapportables au Paléolithique supérieur avait révélé la présence de quelques objets diagnostics sur la commune de Lougé-sur-Maire (Orne), motivant une série de sondages. Comme nous pouvions le supposer avec les sites rapportables à la fin du Paléolithique supérieur, nous sommes vraisemblablement à Lougé dans le cadre d'amas de production de produits laminaires belloisiens. De ce fait, les sondages n'ont livré que peu de mobilier en position dérivée. Si nous voulons réellement évaluer le potentiel du site, il conviendra d'effectuer un large décapage du secteur livrant du matériel en surface.

Toujours dans le cadre des opérations de terrain, l'essentiel de notre activité s'est porté sur le site du Rozel (Manche). Le gisement a livré 332 nouvelles traces et empreintes humaines (pieds et mains) et animales, portant le corpus à plus de 1880 traces et empreintes. Par ailleurs, les études faites sur les micro-vertébrés et les oiseaux apportent des compléments d'information sur les environnements, sur la saisonnalité d'occupation du massif dunaire par ces espèces et sur l'origine des accumulations fauniques. Ces dernières sont liées soit à des morts naturelles d'animaux, soit à une prédation de la part de petits mammifères, mais surtout de rapaces. Les actions humaines sur les vestiges d'oiseaux plaident en faveur de récupération de serres de rapaces et de rémiges d'un rapace et d'un goéland (cf. ce BSR).

Dans le cadre des travaux de post-fouille et des expérimentations, nous avons privilégié cette année les analyses des marqueurs organiques d'échantillons prélevés dans des foyers expérimentaux effectués en 1986 (Cliquet et al., 1989), sur les sols et dans les



Bordure rubéfiée du foyer F.5 du secteur 1 de Port-Racine ayant fait l'objet de nouvelles investigations géo-chimiques (D. Cliquet).



Cherbourg, Collignon : mobilier lithique issu de la plage fluée du stade isotopique 7, vers 240 000 ans (D. Cliquet).

structures de combustion des sites du Paléolithique moyen de Saint-Germain-des-Vaux / Port-Racine, daté d'environ 70 000 ans et du Rozel, daté autour de 80 000 ans. Les résultats obtenus nous renseignent sur les différentes matières organiques présentes sur les sites et celles traitées par fumage et/ou combustion. Ces éléments participent donc à une meilleure connaissance des modes de vie des populations néandertaliennes.

Enfin, comme les années précédentes, nous sommes aussi intervenus en soutien à plusieurs opérations de diagnostic d'archéologie préventive conduites par l'Inrap à Cherbourg et par la Mission archéologique du département de l'Eure sur l'agglomération ébroïcienne (Eure). À Cherbourg, ce sont quelques pièces lithiques rapportables à la phase ancienne du Paléolithique moyen qui ont été mises au jour, associées à une plage datée du stade isotopique 7. À Guichainville, ce sont les témoignages de plusieurs occupations humaines en dolines se développant sur le long terme, soit entre 450 000 et 40 000 ans.

Pour l'année 2021, nous envisageons de poursuivre les investigations sur les ateliers d'outils bifaciaux du Paléolithique moyen de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes et de Pierrepont, et de procéder aux analyses techno-fonctionnelles fines des pièces bifaciales de ces sites et du gisement de Saint-Pierre-Église (Manche) dans le cadre du projet national Morph-axe. Ce dernier vise à la caractérisation des industries bifaciales de la partie nord de l'hexagone, la moitié sud ayant préalablement été faite.

Si les conditions sanitaires le permettent, il est programmé d'achever les vérifications des sites potentiels des vallées de la Hague et de procéder à un décapage du site paléolithique supérieur final de Lougé-sur-Maire.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

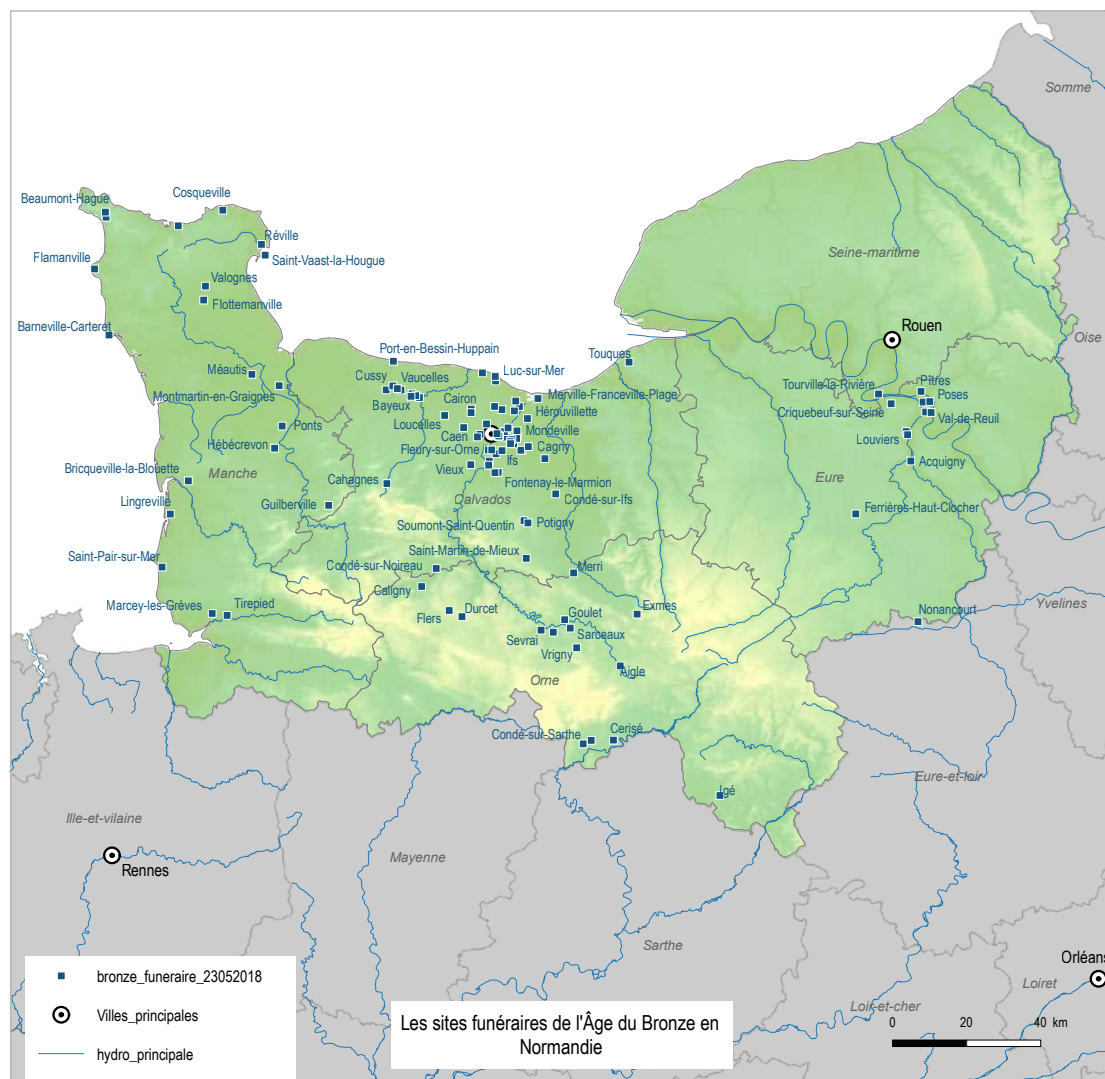
Âge du Bronze

De la tombe au territoire Les pratiques funéraires en Normandie durant l'âge du Bronze ancien et moyen

La Normandie a fait l'objet, depuis une vingtaine d'années, de nombreux programmes de recherche centrés sur l'âge du Bronze (entre 2300 et 800 avant notre ère) et abordant les notions de chronologie, d'habitat et d'emprise territoriale. Dans ces travaux résolument multiscalaires, la variable funéraire, sans être minorée, n'a jamais fait l'objet d'un travail complet et ce, malgré un fort potentiel. Les contextes funéraires de l'âge du Bronze mis au jour en Normandie se sont en effet multipliés depuis plus d'une vingtaine d'année, au gré des fouilles préventives qui rythment l'activité

de la recherche régionale. À la nécessité d'un travail de fond dans le domaine funéraire, répond aujourd'hui l'opportunité d'en appréhender les différentes composantes grâce à un corpus conséquent et par une approche pluridisciplinaire.

En effet, les données funéraires actuellement disponibles fournissent une image diversifiée du traitement des morts au cours de l'âge du Bronze normand. Si les grandes lignes en sont connues, il est désormais nécessaire de proposer une approche plus détaillée, partant du particulier – la sépulture et



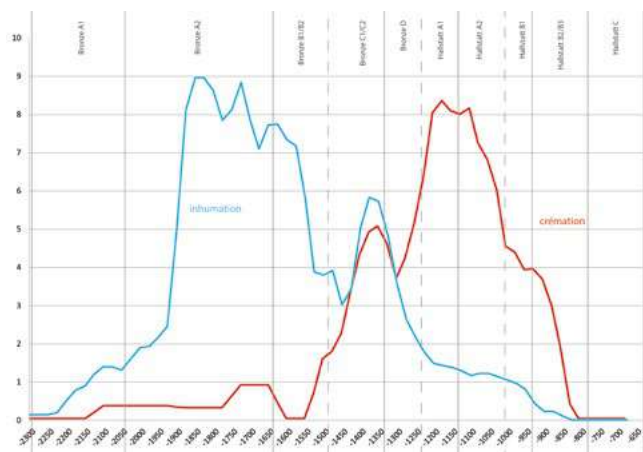
De la tombe au territoire : carte inventaire des sites étudiés (C. Marcigny).

l'individu – pour caractériser les pratiques à l'échelle régionale. La confrontation de différents niveaux de lecture – la sépulture, l'ensemble funéraire, le territoire – associés à une approche chronologique fine permettra de caractériser les pratiques funéraires et leur évolution à la fin du III^e et au cours du II^e millénaire, depuis la pointe du Cotentin jusqu'à la partie aval de la vallée de la Seine. Il s'agit donc de prendre en compte toute la Normandie, avec une focalisation sur deux aires géographiques intensivement explorées et dont les sites couvrent toute la séquence, depuis le Bronze ancien I jusqu'au Bronze final : la plaine de Caen à l'ouest et la boucle du Vaudreuil à l'est. Ce projet s'appuie ainsi sur un corpus d'une vingtaine de sites, répartis entre ex-Basse et Haute-Normandie.

Ce projet de recherche vise à proposer une meilleure définition des gestes funéraires et de leur variabilité au cours de l'âge du Bronze ancien et moyen (de 2300 à 1350 avant notre ère), depuis les pratiques présépulcrales et sépulcrales (préparation du corps, modalités de dépôt, architectures sépulcrales...) jusqu'à l'existence d'éventuelles pratiques post-sépulcrales (réouverture

de tombes, manipulations du cadavre...). Grâce à une campagne de datations radiocarbone systématiques des squelettes, il est également l'occasion d'obtenir une résolution chronologique relativement fine, aussi bien à l'échelle des gisements que des paysages funéraires. À terme, la caractérisation de ces derniers devrait contribuer à une meilleure compréhension de l'occupation du territoire normand, en complémentarité des résultats déjà acquis dans le domaine de l'habitat. Outre une synthèse détaillée des pratiques funéraires et une tentative d'appréhender la structuration sociale, il est également question de comprendre ce que la société de l'âge du Bronze cherche à affirmer et à afficher d'elle-même à travers ses morts et les différents traitements qu'elle leur réserve, au sein d'un territoire qui va trouver progressivement sa cohérence au cours de l'âge du Bronze.

Cette première année de recherche a été l'occasion de réaliser un inventaire raisonné des sites et des sépultures disponibles ainsi qu'un bilan documentaire, afin de préciser les potentialités du corpus choisi, qu'il s'agisse des informations archéologiques (degré de



De la tombe au territoire : évaluation des pratiques funéraires entre inhumation et crémation : la multiplication des dates 14C sur les ensembles funéraires normands permet de schématiser, sous la forme de séries chronologiques (courbes cumulées), les périodes d'utilisation par exemple de pratiques funéraires comme l'inhumation et l'incinération (d'autres critères peuvent bien entendu être interrogés). La méthode utilisée calcule via une macroexcel la somme des données (ou des probabilités de données, selon leur nature) par unité de temps choisie, la densité de chaque donnée étant invariablement égale à 1 (C. Marcigny).

précision, niveau d'intégration possible) ou biologiques (par exemple, estimation des échantillonnages possibles en vue d'analyses physico-chimiques). Si la Normandie présente une conservation de la matière osseuse plus ou moins correcte, comparativement au Massif armoricain voisin, celle-ci peut en effet être extrêmement variable d'un site à l'autre. Cet inventaire n'a pas pu être achevé cette année à l'exception du recollement de l'ensemble des dates 14C disponibles (283 occurrences). Ce premier exercice du PCR a aussi été l'occasion de proposer un premier travail à l'échelle mésorégionale – centré sur la zone de Caen à la mer – permettant d'avoir un premier regard globalisant sur les pratiques funéraires de l'âge du Bronze.

Corinne THEVENET (coord.) et Cyril MARCIGNY
INRAP

avec la collab. de Doriane BARRACO, Cécile de SERÉVILLE-NIEL, Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN, Emmanuel GHESQUIÈRE, Clément NICOLAS, Myram LE PUIL-TIXIER, Maude LE SAINT-ALLAIN et Gaël LÉON

Moderne

Contemporain

Les céramiques de raffinage du sucre de part et d'autre de l'Atlantique Projet collectif de recherche

2020 constitue l'année de prolongation du Projet Collectif de Recherche sur les céramiques de raffinage des sucres, cônes et pots à mélasse – autrement dénommés moules à pains de sucre et recettes – usités tant en métropole que dans les territoires ultramarins durant la période moderne.

L'approche croise études céramologiques avec le développement de référentiels nationaux comparatifs (groupes techniques, marques potières), analyses archéométriques (base de données compositionnelles géochimiques, identifications pétrographiques) et recherches archivistiques dans les sources européennes afin d'aborder les techniques de fabrication, l'identification des ateliers potiers, des artisans associés et de leurs périodes d'activité, considérant par ailleurs les questions de la diffusion, des conditions de transport et des coûts.

Afin de replacer ce matériel archéologique dans l'ensemble de ses contextes, les recherches et le projet de publication s'élargissent nécessairement aux sites de consommation que constituent habitations-sucreries et raffineries, à leurs implantations et leurs acteurs, avec une attention particulière portée sur les approvisionnements en céramiques sucrières, leurs

quantifications et leur gestion en lots au sein des manufactures, liée à la spatialisation des différentes activités et étapes du raffinage. L'assimilation plus large de la chaîne opératoire conduit de surcroît à considérer certains aspects connexes à cette culture matérielle, notamment les techniques de (p)réparation des céramiques et la concurrence des formes à sucre non céramiques.

Cette année supplémentaire, destinée à structurer la future publication de synthèse, permet de présenter les versions embryonnaires des premiers articles régionaux, portant sur Marseille, la Gironde, le pays charentais, Nantes, l'Île-de-France et la Normandie. Pour cette dernière région, la première partie du propos présente la place de la Normandie dans le commerce sucrier, décliné du XV^e au XVII^e siècle suivant ses approvisionnements en Atlantique est, puis en territoires ultramarins, suivie d'une mise en perspective quantifiée avec les autres ports atlantiques métropolitains pour le XVIII^e siècle. La seconde partie opère un changement d'échelle et s'attache à préciser l'implantation des pôles raffineurs normands du XV^e au XIX^e siècle, puis à étudier les centres majeurs de production et d'échanges que constituent Rouen, Dieppe et le Havre,

ainsi que leurs acteurs. Le troisième volet se concentre sur les ustensiles céramiques de raffinage, traitant successivement des centres de productions régionaux et des approvisionnements exogènes en terres cuites, nationaux comme étrangers.

Les données et recherches complémentaires menées cette année intègrent des éléments mobiliers guadeloupéens (Port Louis), martiniquais (subaquatique, secteur presqu'île de la Caravelle), marocains (sucreries des Ouled Messaoud près de Taroudant dans la plaine du Souss, pour comparaison avec le mobilier rochelais et rouennais du début du XVII^e siècle) et ciotaden, ainsi que l'approfondissement des études archivistiques sur La Ciotat, Marseille, Sadirac, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, la Martinique. De nouvelles analyses archéométriques mobilières portent sur le Maroc, la Nouvelle-Aquitaine, Lille et la Normandie. Pour ce dernier secteur, les prospections et prélèvements de nouveaux matériaux argileux, complétant ceux de Cricquebœuf (14) de 2019, ont concerné des zones définies par les textes ou pressenties comme fournissant la matière première employée pour le façonnage de céramiques sucrières.

Ces nouveaux échantillons proviennent de Montauville¹, dans l'Eure, commune connue pour avoir abrité les premiers fabricants de céramiques sucrières normands, ainsi que du plateau où est extraite « la terre de Rouen », en Seine-Maritime, sur le secteur comprenant les communes de Belbeuf et Saint-Aubin-Celloville².

Enfin, la préparation de la publication de synthèse se traduit par la reprise intégrale du référentiel des marques potières et la mise à jour du référentiel descriptif des groupes techniques, partiellement couplé à de nouvelles acquisitions iconographiques de meilleure qualité.

Sébastien PAULY
Crahaem, Université de Caen-Normandie,
Éducation Nationale

1 Nous remercions M. Gilles Deshayes (MADE) pour la possibilité d'analyse de ses prélèvements.

2 Nous remercions la commune ainsi que M. Mathieu Gilé qui nous a permis l'accès à son terrain ainsi que la possibilité d'effectuer des sondages de prélèvements.

Contemporain

Vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Basse-Normandie Projet collectif de recherche

Commencé en 2015, ce projet vise à inventorier et mieux connaître ce patrimoine rencontré de manière récurrente par les acteurs du patrimoine et les collectivités territoriales. Cette documentation offre l'image d'un patrimoine varié qui a durablement marqué de son empreinte l'ensemble du territoire régional.

Si les premières années ont porté en priorité sur les communes côtières (en lien avec le projet UNESCO d'inscription des plages du Débarquement), le travail s'étend maintenant dans l'intérieur des terres dévoilant l'ampleur des travaux militaires mis en place par l'occupant et par les troupes alliées. Ce travail permet dorénavant une exploration de nouvelles thématiques largement sous-documentées : le réseau logistique des forêts normandes (cartographie achevée pour les grands massifs de l'Orne), le réseau d'installations de lancement des missiles V1 et V2, les ponts Bailey, les aérodromes et les camps de prisonniers.

La cartographie des ouvrages couvre maintenant la majeure partie des secteurs littoraux de la Manche et du Calvados (de l'estuaire de la Seine à celui du Coutançais). Depuis 2015, l'inventaire a permis de recenser environ 5 100 éléments (2 700 éléments pour la Manche, 1 500 pour le Calvados, près de 900 pour l'Orne). Il est à noter le début d'une extension vers la Seine-Maritime avec Christophe Chappet (SRA site de Rouen) et Philippe Chéron (service de l'Inventaire de la

Région) travaillant sur le secteur de Dieppe en collaboration avec l'association Bunker Archéologie Dieppe ; deux autres interventions ont également eu lieu à Veules-les-Roses (dans le cadre de la mise en place de l'AVAP de la commune) et à Paluel à l'occasion d'une opération de diagnostic de l'Inrap sur une base radar.

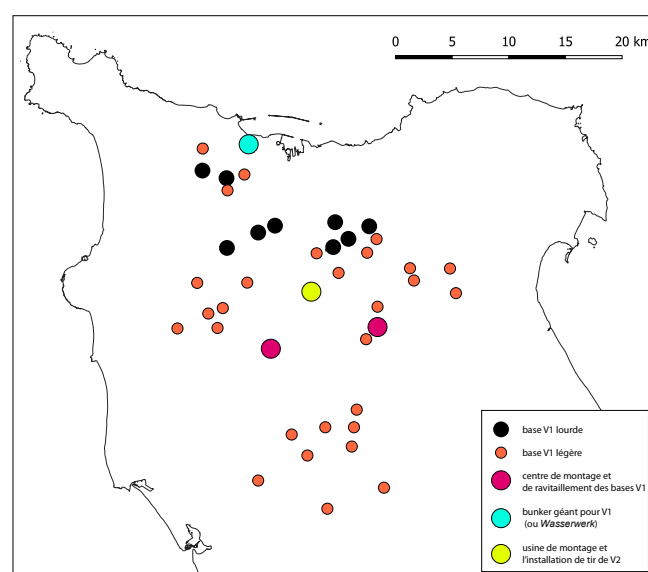


Fig. 1 : carte de répartition des installation V1-V2 dans la Manche (C. Billard).

Cette année a vu se clore le volet de l'étude des sites concernant les installations de V1 et de V2 (fig. 1 et 2). Dans le même temps, nous avons continué à progresser le long de la côte ouest de la Manche en direction de Granville. À ce jour, nous sommes parvenus à hauteur de Montmartin-sur-Mer. Il faut bien reconnaître qu'au sud de Portbail, la plupart des positions allemandes ont été réalisées à l'aide de moyens humains et matériels très limités. Dans l'esprit du haut commandement allemand, les îles anglo-normandes, puissamment fortifiées, suffisaient amplement à protéger ce secteur de la côte française. La violence des courants sur ce littoral le rendait par ailleurs impropre à une vaste opération amphibie. L'étude de ces petites positions de campagne s'est cependant révélée difficile, car elles ont pour la plupart disparu par l'effet de l'érosion et de l'urbanisation.



Fig. 2 : Brix (50) : rampe de lancement de V1 (S. Lamache).



Fig. 3 : Yvetot-Bocage (50) : atelier de maintenance (type A) de missiles V1 (S. Lamache).

Nos investigations nous ont également mené à l'intérieur des terres avec des découvertes intéressantes. Si cela était encore nécessaire, ces dernières démontrent que le dispositif défensif du Mur de l'Atlantique ne se limitait pas au littoral. Le meilleur exemple qui nous soit donné est la ville de Saint-Lô, avec ses gros bunkers de commandement et cette étonnante galerie souterraine située juste en dessous de l'institut privé d'Agneaux. Dans un autre registre, une attention particulière a été portée aux bâtiments réquisitionnés par l'Occupant ; ceux où des traces de sa présence seraient encore visibles. Dans ce domaine, une constatation s'impose et elle ne surprendra personne : les Allemands appréciaient les maisons de maître et les châteaux. Celui de Coigny en représente un bel exemple avec une pièce

couverte de graffitis et une autre décorée de représentations naïves peintes par un artiste anonyme. Si des informations sur l'existence de fresques et autres vestiges de ce genre nous parviennent parfois, la constatation de leur conservation est plus délicate. Trop souvent en effet, et malgré nos demandes répétées, les portes de ces belles demeures restent désormais fermées. Il y a là aussi un véritable enjeu patrimonial quant à la conservation de ces vestiges assimilés dès lors à des immeubles par destination.

L'un des secteurs particulièrement intéressants en cours d'inventaire est celui du « Landfront », vaste couronne d'ouvrages militaires ceinturant les arrières de la forteresse de Cherbourg. Nos prospections montrent que bon nombre des positions ont conservé des éléments encore visibles.

Côté Calvados, le travail d'inventaire, bien que ralenti par le confinement sanitaire, s'est poursuivi pour achever toute la bande côtière : de Merville-Franceville à Houlgate et de Villerville jusqu'aux limites du Calvados vers l'est.

Sur les grandes forêts domaniales du département de l'Orne, le confinement a été mis à profit pour finaliser l'intégration des ouvrages dans le SIG en croisant la cartographie effectuée par David Capps-Tunwell et la couverture Lidar.

Enfin, un premier travail de sélection des sites majeurs a été effectué dans une perspective d'engager d'éventuelles protections au titre des Monuments Historiques ou du Code de l'Urbanisme.

Cyrille BILLARD
SRA de Normandie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

NORMANDIE

Bibliographie

Généralités ■ études diachroniques

COLLIOU Christophe, 2020 – Comment produire du métal à partir du minerai de fer ? La méthode directe et l'utilisation du bas fourneau : principes généraux sur la métallurgie du fer par procédé direct. *Connaissance de l'Eure*, 195, p. 4-7.

DAIRE Marie-Yvonne, BERNARD Vincent, BILLARD Cyrille, CHARPENTIER Océane, *et al.*, 2020 – Pour une archéologie de la pêche sur le littoral Manche-Atlantique de l'Ouest de la France (âge du Bronze, âge du Fer, Antiquité). *Revue archéologique de l'Ouest*, 35 (2018). p. 199-234.

DUFFAY Patricia, 2020 – Franchir la Sarthe, un défi permanent au fil des siècles : l'exemple de Hauterive dans l'Orne. *Bulletin trimestriel de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, CXXXX, p. 5-42.

FAJON Philippe, 2020 – La « Carte du Cours de la Seine » de Nicolas et Jean Magin. In, *MuséoSeine : un objet, une histoire*. Paris : éd. Octopus, p. 8-16.

FLOTTÉ David, 2020 – De l'intégration des structures linéaires dans les systèmes d'information géographique : cahier des charges pour la construction d'une base de données. *Revue archéologique de l'Ouest*, 36 (2019-2020), p. 229-238.

JOUAULT Olivier, 2020 – Salines de la Manche et régime du quart-bouillon. *Le*

Viuet, 190, p. 19-38.

LAMACHE Jean-Luc, 2020 – Un territoire occupé sur un temps long : l'exemple du diagnostic de la «ZA Collignon», de l'Âge du Bronze au Bas-Empire. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 20, p. 24-27.

MARCIGNY Cyril, RIQUIER Vincent, FRÉNÉE Éric, AUDOIT Frédéric, NÉRÉ Éric, PEAKE Rebecca, TALON Marc, 2020 – Dynamiques de peuplement de la fin du Néolithique à la fin de l'âge du Bronze en France. In, LACHENAL Thibault, ROURE Réjane, MERCIER Olivier (dir.), *Demography and Migration. Population trajectories from the Neolithic to the Iron Age. Proceedings of the XVIII UISPP World Congress (4-9 June 2018, Paris, France)- Vol. 5. Sessions XXXII-2 and XXXIV-8*. Archaeopress Archaeology, UISPP, p. 59-70.

PINEL Michel, COURAULT Patrick, 2020 – *Châteaux et Manoirs de la Manche*, t. 4, Saint-Pair-sur-Mer : Rivages de France (Lumières et Histoire), 320 p.

SPIESSER Jérôme, 2020 – *Lillebonne promenade archéologique de la Préhistoire au XIX^e siècle*. Gand : Snoeck, 215 p.

■ Préhistoire

BIARD Miguel, 2020 – Le site mésolithique moyen à tranchets bifaciaux "La Plaine-Saint-Jacques"

Fécamp (Seine-Maritime). In, *Les derniers chasseurs, 40 ans après : hommage à Jean-Georges Rozoy*. Reims : Société archéologique champenoise (Bulletin de la société archéologique champenoise, 113/2-3), p. 33-47.

BILLARD Cyrille, DAIRE Marie-Yvonne, MARTIN Chloé, 2020 – France : Submerged Prehistory on Atlantic and Mediterranean Coasts. In, FLEMMING Nicholas, SAKELLARIOU Dimitris (dir.), *The Archaeology of Europe's Drowned Landscapes*. Cham : Springer Open (Coastal Research Library, 35), p. 249-280.

DESPLANQUE Gilles, FERRIER Antoine, COLAS Caroline, DENIS Solène, HAMON Caroline, PRAUD Ivan, 2020 – Presles-et-Boves (Aisne) : découverte de trois bâtiments attribués au Blicquy / Villeneuve-Saint-Germain. *Internéo*, 13, p. 55-72.

ESCOLÀ Marina, 2020 – Le crâne de Molincourt (Berthenonville, Eure) : origine, pathologie, trépanation, quel diagnostic ? *Revue archéologique de l'Ouest*, 36 (2019-2020), p. 89-98.

GHESQUIÈRE Emmanuel, 2020 – Les rapports entre les deux rives de la Manche au Mésolithique moyen. In, *Les derniers chasseurs, 40 ans après : hommage à Jean-Georges Rozoy*. Reims : Société archéologique champenoise (Bulletin de la société archéologique champenoise, 113/2-3), p. 137-155.

GHESQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril, CHARRAUD François, avec la coll. de CLÉMENT-SAULEAU Stéphanie, FROMONT Nicolas, GIAZZON David, 2020 – Un site de la fin du Néolithique ancien à Ecouché «Carrière Méac» (Orne). *Revue archéologique de l'Ouest*, 35 (2018), p. 51-70.

GHESQUIÈRE Emmanuel, PILLAULT Sophie, MARCIGNY Cyril, 2020 – Deux nouveaux bâtiments du Néolithique moyen et du Néolithique final à Giberville «Chemin de Clopée - Zone 1». *Internéo*, 13, p. 35-53.

GRISELIN Sylvain, avec la collab. de HAMON Caroline, 2020 – *Fabrication et fonction des outils de type Montmorencien : nouveau regard à partir des découvertes récentes sur les habitats mésolithiques*. Paris : Société préhistorique française (Mémoires de la SPF, 66), 234 p. [site de Fécamp]

PROST Dominique, 2020 – Chronotypes ou géotypes ? Discussion sur quelques outils néolithiques peu fréquents du nord-ouest de la France. *Revue archéologique de l'Ouest*, 36 (2019-2020), p. 23-43.

WATTÉ Jean-Pierre, 2020 – Objets néolithiques perforés en silex dans le nord-ouest de la France. Technologie et datation. In, Blumberg-Mokri Miriam (dir.), *Paléontologie et Archéologie en Normandie : actes du 1^{er} colloque de l'APVSM, 5-6 octobre 2019*. Villers-sur-Mer : Association paléontologique de Villers-sur-Mer (Bulletin de l'Association paléontologique de Villers-sur-Mer, 2020), p. 169-183.

YVON Jean-Marc, 2020 – La Hague : préhistoire d'un finistère. *Vikland : la Revue du Cotentin*, 31 (2019-2020), p. 18-25.

■ Âge des Métaux

BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, avec la coll. de LE PUIL-TEXIER Myriam, AUXIETTE Ginette, CHANSON Karine, FÉRET Léniaïg, GOMEZ DE SOTO José, MARCIGNY Cyril, MOUGNE Caroline, SÉHIER Élise, 2020 – *Évolution d'un terroir au*

cours de la Protohistoire : les fouilles préventives de lfs «ZAC Object'ifs sud» 2008 (Calvados). Rennes : Presses Universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 373 p.

BEURION Claire, LECOMTE-SCHMITT Blandine, LE MAHO Serge, 2009 – La découverte d'une faucille à douille de type britannique à Val-de-Reuil (Eure). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 117-2, p. 335-339.

BOSSARD Stanislas, 2020 – Les souterrains gaulois en Bretagne et en Normandie occidentale. Architectures de stockage enterrées (VI^e-I^{er} siècle av. J.-C.). Rennes : Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 219 p.

DARTOIS Vincent, 2020 – Des découvertes qui attestent la pratique d'une métallurgie ancienne dans l'Eure. *Connaissance de l'Eure*, 195, p. 8-12.

DUTOIS Damien, 2020 – Les dépôts métalliques de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer de Normandie : une analyse spatiale. *Revue archéologique de l'Ouest*, 35 (2018), p. 131-158.

FÉLIU Clément, FICHTL Stephan, 2020 – L'architecture des remparts à l'âge du Fer : l'expression de différences régionales ? In, PIERREVELCIN Gilles, KYSELA Jan, FICHTL Stephan (dir.), *Unité et diversité du monde celtique*. Actes du 42^e colloque international de l'AFEAF, Prague, 10-13 mai 2018. Prague : Charles University, Faculty of Art (Collection Afeaf 2), p. 131-146.

FISCHER Claire-Elise, HOUZELOT Harmony, PEMONGE Marie-Hélène, COUTURE Christine, LEFORT Anthony, ROTTIER Stéphane, DEGUILLLOUX Marie-France, 2020 – Unité et diversité au second âge du Fer dans la moitié nord de la France : apports de la paléogénétique. In, PIERREVELCIN Gilles, KYSELA Jan, FICHTL Stephan (dir.), *Unité et diversité du monde celtique*. Actes du 42^e colloque international de l'AFEAF, Prague, 10-13 mai 2018. Prague : Charles University, Faculty of Art (Collection Afeaf 2), p. 67-70.

FOUCRAY Bruno, BULARD Alain, 2020 – *Monnaies gauloises en Bronze d'Île-de-France : synthèse sur la circulation et les émissions monétaires*. Paris : RAIF (Revue archéologique d'Île-de-France, suppl. 6), 631 p.

GANDOIS Henri, MARCIGNY Cyril, LEMIERRE Roger, LAMACHE Jean-Luc, LEREVEREND Julien, 2020 – Wanted ! Mais, où se trouve «l'énigmatique» nécropole de Dranguet (et son mobilier...) ? *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 20, p. 18-23.

MARCIGNY Cyril, avec la coll. de LEMAIRE Frédéric, VIAU Yann, 2020 – Les bouilleurs de sel de l'âge du Bronze : Production et consommation du sel en Europe de l'Ouest. In, AUXIETTE Ginette, MOUGNE Caroline, PEAKE Rebecca, TOULEMONDE Françoise (dir.), *Autour de la table : l'alimentation à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer*. Actes de la journée thématique de l'APRAB, 3 mars 2017, Musée d'Archéologie Nationale. Dijon : APRAB (Bulletin de l'APRAB, suppl. 6), p. 92-108.

MARCIGNY Cyril, GANDOIS Henri, avec la coll. de LE CARLIER Cécile, 2020 – La hache plate de Montfarville : analyse élémentaire et typologique. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 20, p. 12-17.

TOULEMONDE Françoise, NEVEU Elsa, DIETSCH-SELLAMI Marie-France, avec la coll. de ZECH-MATTERNE Véronique, 2020 – Saveurs végétales de l'âge du Bronze : d'est en ouest, le goût du changement. In, AUXIETTE Ginette, MOUGNE Caroline, PEAKE Rebecca, TOULEMONDE Françoise (dir.), *Autour de la table : l'alimentation à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer*. Actes de la journée thématique de l'APRAB, 3 mars 2017, Musée d'Archéologie Nationale. Dijon : APRAB (Bulletin de l'APRAB, suppl. 6), p. 39-66.

LAURELUT Christophe, TEGEL Willy, VANMOERKERKE Jan, 2020 – Y a-t-il une *Hauslandschaft* à la fin de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale ? In, PIERREVELCIN Gilles,

KYSELA Jan, FICHTL Stephan (dir.), Unité et diversité du monde celtique. Actes du 42^e colloque international de l'AFEAF, Prague, 10-13 mai 2018. Prague : Charles University, Faculty of Art (Collection Afeaf 2), p. 117-129.

MARTON Andras, GAUTHIER Estelle, 2020 – Monter avec le vent oriental : les éperons chez les Celtes. In, PIERREVELCIN Gilles, KYSELA Jan, FICHTL Stephan (dir.), Unité et diversité du monde celtique. Actes du 42^e colloque international de l'AFEAF, Prague, 10-13 mai 2018. Prague : Charles University, Faculty of Art (Collection Afeaf 2), p. 161-180.

RIQUIER Vincent, MATAY Christophe, LEROY-LANGELIN Emmanuelle, MAGUER Patrick, 2020 – Maisons et dépendances à l'âge du Fer dans le Nord et l'Ouest de la France : du premier âge du Fer au début de La Tène. In, VILLARD-LE TIEC Anne, MENEZ Yves, MAGUER Patrick, *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale : actes du 40^e colloque international de l'AFEAF, Rennes, du 4 au 7 mai 2016*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 273-301.

TRIBOUILLARD Élisabeth, 2020 – Analyse spatiale et régionalisation des productions de haches à douille des types armoricains. *Revue archéologique de l'Ouest*, 35 (2018), p. 159-172.

WATTÉ Jean-Pierre, 2020 – Ébauche d'un bracelet en lignite en basse vallée de la Seine, témoignage du trafic transmanche à l'époque gauloise. *Annales du patrimoine de Fécamp*, 24, p. 6-13.

■ Antiquité

ALLINNE Cécile, 2020 – Un port rural antique de fond d'estuaire à Blainville-sur-Orne (Calvados). In, MOUCHARD J. et GUITTON D. (dir.), *Les ports romains dans les Trois Gaules, entre Atlantique et eaux intérieures*. Paris : CNRS Éditions (Gallia, archéologie des gaules, 77-1), p. 263-278.

BESNARD-VAUTERIN Chris- Cécile, avec la coll. de LE PUILL-

TEXIER Myriam, AUXIETTE Ginette, CHANSON Karine, FÉRET Lénéaig, GOMEZ DE SOTO José, MARCIGNY Cyril, MOUGNE Caroline, SÉHIER Élise, 2020 – *Évolution d'un terroir au cours de la protohistoire. Les fouilles préventives de lfs «ZAC Object'ifs sud» 2008 (Calvados)*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 373 p.

FERDIÈRE Alain et SÉGUIER Jean-Marc, 2020 – Le fromage en Gaule à l'âge du Fer et à l'époque romaine : état des lieux pour sa production et analyse de sa place dans le monde antique. *Gallia : archéologie des Gaules*, 77.2, p. 157-229. [Sites de Val-de-Reuil, Orival, Tourville-la-Rivière et Saint-Ouen-du-Breuil]

GUIHARD Pierre-Marie, LÉON Gaël, 2020 – Le dépôt de Banville (Calvados, France) : étude archéonumismatique de monnaies d'argent romaines (69-238 apr. J.-C.) contenues dans deux bourses en cuir. In, CARDON Thibault (dir.), *Archéologie des dépôts monétaires*. Bruxelles : CEN (The Journal of Archaeological Numismatics, 10), p. 87-133.

GUILLIER Gérard, BEURION Claire, FÉRET Lénéaig et PILON Fabien, 2020 – Un sanctuaire rural antique au cœur d'une boucle de la Seine : le Sablon à Yville-sur-Seine (Seine-Maritime). *Revue archéologique de l'Ouest*, 36 (2019-2020), p. 147-190.

HARTZ Cécile, 2020 – L'habitat au Vieil-Évreux et dans les "grands sanctuaires" du nord de la Gaule. In, BOURGOIS Alice et POMADÈRE Maia (dir.), *La forme de la maison dans l'Antiquité*. Actes des journées d'étude d'Amiens, 19-20 novembre 2015. Montagnac : éd. Mergoïl (Archéologie et histoire romaine, 43), p. 171-186.

JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent, DUCLOS Caroline, 2020 - Bilan des recherches sur l'agglomération antique d'Alauna (Valognes). *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 20. p. 28-31.

LAJOYE Patrice, 2020 – Notes archéologiques prises en 1961 lors de

la pose de collecteurs dans le centre de Lisieux - Claude Lemaître. *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 89, p. 27-60.

LELARGE Samuel, avec la coll. de PÉZIER Antoine, FLAHAUT Julie, MINNE Jan, 2020 – La vaisselle britannique en alliage étain-plomb en Gaule du Nord : un témoignage des échanges transmanche de l'Antiquité tardive. Premier bilan. In, BLAMANGIN Olivier, DEMON Angélique, HOËT-VAN-CAUWENBERGHE Christine (dir.), *Boulogne-sur-Mer antique, entre terre et mer : Gesoriacum-Bononia, le port et son arrière-pays*. Actes de la table ronde du PCR Atlas topographique de la ville antique de Boulogne-sur-Mer, Boulogne-sur-Mer, 24-25 septembre 2015. Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion (Archaologia), p. 105-125.

LEQUOY Marie-Clotilde, 2020 – Quais et ouvrages portuaires romains de Rouen/Rotomagus (Seine-Maritime). In, MOUCHARD J. et GUITTON D. (dir.), *Les ports romains dans les trois Gaules : entre Atlantique et eaux intérieures*. Paris : CNRS Éditions (Gallia 77-1), p. 247-261.

MANTEL Étienne, DUBOIS Stéphane et PARÉTIAS Jonas, 2020 – Briga, une ville de la Gaule Belgique : comment une remise en question des données anciennes en révèle l'existence et son importance ? *Annales des XXVIII^e Rencontres Archéologiques de Saint-Céré (Lot)*, 27, p. 51-64.

MANTEL Étienne, DUBOIS Stéphane, PARÉTIAS Jonas, VIKESNEL-SCHLOSSER Victor et al., 2020 – Étudier l'occupation d'une ville : les enjeux du PCR "Topographie générale et insertion territoriale de l'agglomération antique de Briga". *Archimède : Archéologie et Histoire ancienne*, 7, p. 216-229 [DOI : 10.47245/archimede.0007.act.09].

MANTEL Étienne, PARÉTIAS Jonas et MARLIN Laurence (dir.), 2020 – *Briga : aux confins septentrionaux de l'Empire, une ville romaine se révèle*. Catalogue de l'exposition « Quand la Normandie était romaine : Briga,

une ville retrouvée ». Rouen : Musée départemental des Antiquités ; Milan : Silvana Editoriale, 222 p.

MOUCHARD Jimmy, 2020 – Les ports romains atlantiques et intérieurs en France : équipement, architecture, fonction et environnement. In, MOUCHARD J. et GUITTON D. (dir.), *Les ports romains dans les Trois Gaules entre Atlantique et eaux intérieures*. Paris : CNRS Éditions (Gallia : archéologie des Gaules, 77-1), p. 1-28.

MOUCHARD Jimmy, 2020 – Les quais romains d'Aizier (Eure). In, MOUCHARD J. et GUITTON D. (dir.), *Les ports romains dans les trois Gaules : entre Atlantique et eaux intérieures*. Paris : CNRS Éditions (Gallia, archéologie des Gaules, 77-1), p. 215-238.

PAEZ-REZENDE Laurent, 2020 – Les installations portuaires romaines d'Incarville (Eure). In, MOUCHARD J. et GUITTON D. (dir.), *Les ports romains dans les trois Gaules : entre Atlantique et eaux intérieures*. Paris : CNRS Éditions (Gallia, archéologie des Gaules, 77-1), p. 359-372.

PAEZ-REZENDE Laurent, JEANNE Laurence, LEPOITTEVIN Dominique, DUCLOS Caroline, 2020 - Nouveau regard sur l'agglomération antique d'Alauna. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 33, p. 54-59.

PLUTON-KLIESCH Sylvie, 2020 – Architecture funéraire et mode de mise en terre des défunts du I^{er} au III^e s. de n. è. dans la nécropole d'Évreux (Eure). *Revue archéologique de l'Ouest*, 36 (2019-2020), p. 121-146.

ROBERT Malina, 2020 – L'instrumentum antique du port d'Aizier (Eure). In, MOUCHARD J. et GUITTON D. (dir.), *Les ports romains dans les trois Gaules : entre Atlantique et eaux intérieures*. Paris : CNRS Éditions (Gallia, archéologie des Gaules, 77-1), p. 239-245.

VIPARD Pascal, 2020 – Les matériaux de construction de la maison au grand péristyle (Vieux, Calvados) : essai d'archéologie quantitative et

apport à l'économie des chantiers de construction à l'époque romaine. In, BOURGOIS Alice, *La forme de la maison dans l'Antiquité : actes des journées d'étude d'Amiens, 19-20 novembre 2015*. Drémil-Lafage : éd. Mergoïl, p. 39-53.

Moyen Âge

ABRAHAM Nicolas, 2020 – Le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 33, p. 12-17.

BARRÉ Eric, 2020 – Cherbourg, genèse d'un port durant le Moyen-Âge. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 34, p. 4-9.

BARRÉ Eric, 2020 – Omonville-la-Rogue et ses fiefs. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 32, p. 20-23.

BAUDRY Marie-Pierre, 2020-2021 – La courtine à gaine du château de Domfront : un ouvrage défensif exceptionnel de Jean sans Terre. *Le Domfrontais médiéval*, 26, 2020-2021. p. 5-24.

BÉNEULT Dominique, 2020 – De la pierre tombale de Richard de Reviers à la vogue du «marbre» de Purbeck en Normandie aux XII^e et XIII^e siècles. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, LXXVII (2018), p. 35-62.

BERGERET Jean, 2020 – Thiéville, le château. *Le Pays d'Auge*, 70^e année, 1, p. 6-9.

BLANCHARD Philippe, 2020 – Une approche archéologique des cimetières juifs médiévaux en Europe. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 160, p. 52-60.

BLANCHET Guillaume, SARAH Guillaume, CHAMEROY Jérémie, 2020 – La composition chimique des monnaies d'argent des V^e-VI^e siècles. L'exemple de découvertes de Normandie et de la vallée du Rhin. In, CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie (dir.), *Argentum Romanorum sive Barbarorum : Permanence et évolution des usages monétaires de l'argent du IV^e au VI^e siècle dans l'Occident romain*.

2^{èmes} Rencontres internationales de numismatique, 12-13 octobre 2017, Caen. Mainz : RGZM (RGZM-Tagungen, 41) / Caen : Presses universitaires de Caen (Publications du CRAHAM), p. 231-248.

BLONDIAUX Joël, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, LEFÈVRE Raphaëlle et TRUC Marie-Cécile, 2020 – À Saint-Thomas d'Aizier (Eure) : la vie et la mort dans une léproserie médiévale normande. In, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DELAPLACE Christine, JEANNE Damien et SINEUX Pierre (dir.), *Purifier, soigner ou guérir ? : maladies et lieux religieux de la Méditerranée antique à la Normandie médiévale*. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 1er-5 octobre 2014. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 133-151.

BOEVER Luc de, 2020 – Roger II de Montgomery. *Le Pays d'Auge*, 70^e année, 1. p. 26-27.

BOUET Pierre, 2020 – Les origines du Mont-Saint-Michel d'après les sources montoises. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 97, fasc. 462, p. 1-38.

COLLIOU Christophe, 2020 – L'utilisation des nouvelles technologies en archéologie, présentation des résultats pour trois études menées en Normandie. In, Blumberg-Mokri Miriam (dir.), *Paléontologie et Archéologie en Normandie : actes du 1^{er} colloque de l'APVSM, 5-6 octobre 2019*. Villers-sur-Mer : Association paléontologique de Villers-sur-Mer (Bulletin de l'Association paléontologique de Villers-sur-Mer, 2020), p. 229-239.

CORMIER Jean-Philippe, 2020-2021 – Monnaies médiévales trouvées au château de Domfront - corpus en 2021. *Le Domfrontais médiéval*, 26, 2020-2021. p. 43-68.

DERVIN Stéphanie, BOCQUET-LIÉNARD Anne, 2020 – Les aires d'approvisionnement en céramique en Basse-Normandie de la fin du XII^e siècle à la fin du Moyen Âge. In, HENIGFELD Yves, HUSI Philippe, RAVOIRE Fabienne (dir.), *L'objet au Moyen Âge*.

et à l'époque moderne : fabriquer, échanger, consommer et recycler. Actes du XI^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine, Bayeux, 28-30 mai 2015. Caen : Presses Universitaires de Caen (Publications du CRAHAM, Série antique et médiévale), p. 153-166.

DESHAYES Gilles, 2020 – Bec-Hellouin (Le) (Eure) : abbaye Notre-Dame du Bec. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 265.

DESHAYES Gilles, 2020 – Conches-en-Ouche (Eure) : Le Bourg. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 314.

DESHAYES Gilles, 2020 – Verneuil-d'Avre-et-d'Iton (Eure) : Abbaye Saint-Nicolas / Porte d'Armentières. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 337.

DESHAYES Gilles et PAROT Sabrina, 2020 – Bec-Hellouin (Le) (Eure) : abbaye Notre-Dame du Bec. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 264-265.

DESHAYES Gilles et THOMANN Aminte, 2020 – Rives-en-Seine (Seine-Maritime) : abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 288-289.

DESHAYES Julien, 2019-2020 – Auderville, église Saint-Gilles. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 31 (2019-2020), p. 33-37.

DESHAYES Julien, 2020 – Jobourg, église Notre-Dame. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 31 (2019-2020), p. 26-32.

DESHAYES Julien, 2020 – Aspects du bourg de Saint-Sauveur-le-Vicomte à travers l'histoire. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 33, p. 46-53.

DESHAYES Julien, 2020 – Le châ-

teau de Saint-Sauveur-le-Vicomte : approche architecturale. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 33, p. 18-29.

DESHAYES Julien, 2020 – L'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur-le-Vicomte. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 33, p. 30-35.

DESHAYES Julien, 2020 – L'église Saint-Pair de Digulleville et sa tour de clocher préromane. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 32, p. 24-31.

DESHAYES Julien, 2020 – Saint Hermeland et le Cotentin de la fin du VII^e siècle. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, LXXVII (2018), p. 85-108.

DILLMANN Philippe, L'HÉRITIER Maxime, DISSER Alexandre, LEROY Stéphanie et VEGA Enrique, 2020 – Produire, échanger, utiliser les métaux ferreux au Moyen Âge : nouveaux éclairages interdisciplinaires. In, HENIGFELD Yves, HUSI Philippe, RAVOIRE Fabienne (dir.), *L'objet au Moyen Âge et à l'époque moderne : fabriquer, échanger, consommer et recycler*. Actes du XI^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine, Bayeux, 28-30 mai 2015. Caen : Presses Universitaires de Caen (Publication du CRAHAM, Série Antique et Médiévale), p. 197-209.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, 2020 – Le Château Ganne à la Pommeraye. Excursion de la Société en Pays de Cinglais, 24 juin 2018. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, LXXVII (2018), p. 267-275.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, THIESSE Mireille, 2020 – Le Plessis-Gimoult. Excursion de la Société en Pays de Cinglais, 24 juin 2018. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, LXXVII (2018), p. 262-267.

FOLLAIN Éric, 2020 – Rouen : nouvelles recherches au monument juif du palais de justice. *Patrimoine normand*, 112, p. 18-25.

FOUQUES Roselyne, 2020 – L'église

de Norrey-en-Auge, un chef d'œuvre méconnu. *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 89, p.61-106.

GARNIER Jean-Pierre, 2020 – Le petit blanc au soleil de Louis XI «oublié» de l'atelier de Saint-Lô. *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 75-01, p. 12.

GAUVIN Julia, 2020 – Trutemer-le-Petit (Calvados) : Les Mottes Morin. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 246.

GRENOUILLEAU-ABUOUEH Sarah, NOËL Aurore, HENIGFELD Yves, HUSI Philippe, 2020 – Nouvelles données sur l'approvisionnement de la céramique dans la basse et moyenne vallée de la Loire du XIII^e au début du XVII^e siècle. In : HENIGFELD Yves, HUSI Philippe, RAVOIRE Fabienne (dir.), *L'objet au Moyen Âge et à l'époque moderne : fabriquer, échanger, consommer et recycler*. Actes du XI^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine, Bayeux, 28-30 mai 2015. Caen : Presses Universitaires de Caen (Publications du CRAHAM, Série antique et médiévale), p. 167-179.

GUILLOT Bénédicte, 2020 – Notice sur les découvertes archéologiques du château de Valognes de 2011 à 2019. In, PINEL Michel, COURAULT Patrick (dir.), *Châteaux et Manoirs de la Manche*, t. 4. Saint-Pair-sur-Mer : Rivages de France (Lumières et Histoire), p. 104-105.

GUILLOT Bénédicte, 2020 – Falaise (Calvados) : place Guillaume le Conquérant. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 308-309.

GUILLOT Bénédicte, 2020 – Caen (Calvados) : le Château, le Vieux Palais. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 223.

GUILLOT Bénédicte, 2020 – Louviers (Eure) : place Ernest-Thorel. Chronique des fouilles médiévales en France

en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 319.

HANUSSE Claire, 2020 – L'habitat rural en Normandie du IV^e au X^e siècle : état des lieux et perspective. In, HERNANDEZ Jérôme, SCHNEIDER Laurent et SOULAT Jean (dir.), *L'habitat rural du Haut Moyen Âge en France (V^e - XI^e siècles) : dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements*. Actes des 36^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM, Montpellier, Musée archéologique de Lattes, 1^{er}-3 octobre 2015. Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc (Mémoires de l'AFAM, 36 ; Archéologie du Midi médiéval, suppl. 9) p. 185-198.

HINCKER Vincent, 2020 – Ornavik et l'archéologie. *Études Normandes*, 12 (2019-2020). p. 54-61.

HOMSHAW Nicolas, 2020 – Caen dans ses murs. Genèse d'une ville close (1204-1417). *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, LXXVII (2018), p. 131-159.

LABAUNE-JEAN Françoise, 2020 – De terre, de métal ou de verre, des cornes pour les Pèlerins du Mont-Saint-Michel (Manche) (XIV-XVI^e siècles). In, HENIGFELD Yves, HUSI Philippe, RAVOIRE Fabienne (dir.), *L'objet au Moyen Âge et à l'époque moderne : fabriquer, échanger, consommer et recycler*. Actes du XI^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine, Bayeux, 28-30 mai 2015. Caen : Presses Universitaires de Caen (Publication du CRAHAM, Série Antique et Médiévale), p. 121-127.

LALLAURET Maïlys, 2020 – Alençon (Orne) : 18 porte de la Barre. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 212-213.

LOUVET Pascale, 2020 – Bures-sur-Dives, un fief des Montgommery. *Le Pays d'Auge*, 70^e année, 1, p. 28-31.

MARTIN Pierre, 2020 – Les premiers chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes en France occidentale.

Méthode d'analyse d'un type architectural. *Bulletin Monumental*, 178-1, p. 67-82.

MOESGAARD Jens Christian et SARAH Guillaume, 2020 – Coinage as Catalyst for Societal Change: A Case Study of 10th-century Normandy. In Anne Pedersen & Søren M. Sindbæk (eds.), *Viking Encounters, Proceedings of the Eighteenth Viking Congress*, Aarhus, p. 211-219 (peer reviewed).

PACORY Julia, NOTERMAN Astrid A., CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, PAILLARD Didier, 2020 – Le pillage de sépultures sur le site «Michelet» à Lisieux (Calvados, IV^e-IX^e siècle). Essai de synthèse et révision des données. In, NOTERMAN Astrid A. et CERVEL Mathilde (dir.), *Ritualiser, gérer, piller. Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements*. Actes de la 9^e rencontre du Gaaf. Poitiers, UFR SHA/CESCM, 10-12 mai 2017. Reugny : Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire (Publication du Gaaf ; 9 - Mémoire LII), p. 118-131.

PAINCHAULT Aude, 2020 – Maulévrier-Sainte-Gertrude (Seine-Maritime) : La Butte au Diable. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 322-323.

PAINCHAULT Aude, 2020 – La construction de maisons neuves dans la basse-cour du château à Maulévrier-Sainte-Gertrude (76) : ouvriers, maçons, tuiliers, ces occupants temporaires du château. In, ETTEL Peter, FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie et O'Connor Kieran (dir.), Actes du colloque international de Château-Thierry (26 août-1^{er} septembre 2018). Caen : Presses universitaires de Caen (Château Gaillard, 29), p. 321-325.

RAMEAU Gérald, 2020 – Le prieuré d'Héauville : contribution à une approche typo-chronologique. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 32, p. 10-19.

RAMEAU Gérald, 2020 – Le vieux presbytère de Flamanville : un patrimoine oublié. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 32, p. 4-9.

SCHÜTZ Grégory, 2020 – Bayeux (Calvados) : Musée de la Tapisserie de Bayeux, rues de Nesmond et aux Coqs, parking Robert Wace, passage chanoine Laffetay. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 344-345.

THIESSE Mireille, 2020 – Le démantèlement de l'abbaye Notre-Dame-du-Val. Excursion de la Société en Pays de Cinglais, 24 juin 2018. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, LXXVII (2018), p. 278.

THOMANN Aminte, CARRÉ Florence et ADRIAN Yves-Marie, 2020 – Des cadavres jetés dans un puits abandonné au Moyen Âge : analyse comparative de deux cas normands. In, SCHMITT Aurore et ANSTETT Élisabeth, *Des cadavres dans nos poubelles : restes humains et espaces détritiques de la Préhistoire à nos jours*. Paris : éd. Pétra, p. 95-107.

THOMANN Aminte et CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, 2020 – Rouen (Seine-Maritime) : Aître Saint-Maclou. Chronique des fouilles médiévales en France en 2018. *Archéologie Médiévale*, 49 (2019), p. 356.

VERGNOLLES Éliane, 2020 – Les tribunes de chevet dans l'architecture romane du début du XI^e siècle. *Bulletin Monumental*, 178-1, p. 103-119.

■ Époque moderne

BARRÉ Éric, 2020 – Omonville-la-Rogue et ses fiefs. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 32, p. 20-23.

BENOÎT Serge, 2020 – *D'eau et de feu : forges et énergie hydraulique XVIII^e-XX^e siècle, une histoire singulière de l'industrialisation française*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 450 p.

BIRÉE Patrick, 2020 – Le moulin de Hauterive entre Sarthe et Vézère, plusieurs siècles d'histoire - Études ornaïses, vol. 4. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, CXXXX, p. 43-111.

CENTORAME Bruno, 2020 – Le fort de l'île Pelée à Cherbourg. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 34, p. 22-29.

DESHAYES Julien, 2020 – Aspects du bourg de Saint-Sauveur-le-Vicomte à travers l'histoire. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 33, p. 46-53.

DUPONT Hélène, LÉON Gaël, DERVIN Stéphanie, BISSON Eva, 2020 – Habiter et exploiter une ferme dans le Bocage virois : la ferme de la Ruaudière à Neuville (XV^e-XIX^e s.). In, DUFOUR Jean-Yves (dir.), *Archéologie de la maison vernaculaire*. Montagnac : éd. Mergoïl (Archéologie Moderne et Contemporaine, 7), p. 203-232.

GRAVIER Quentin, 2020 – Le commerce et le raffinage du sucre : l'exemple de Dieppe. In, BODINIER Bernard et NEVEU François (dir.), *La Normandie en mouvement : entre terre et mer*. Actes du 54^e Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Dieppe, 9-12 octobre 2019. Louviers : Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, p. 321-329.

GRENOUILLEAU-ABUOUEH Sarah, NOËL Aurore, HENIGFELD Yves, HUSI Philippe, 2020 – Nouvelles données sur l'approvisionnement de la céramique dans la basse et moyenne vallée de la Loire du XIII^e au début du XVII^e siècle. In, HENIGFELD Yves, HUSI Philippe, RAVOIRE Fabienne (dir.), *L'objet au Moyen Âge et à l'époque moderne : fabriquer, échanger, consommer et recycler*. Actes du XI^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine, Bayeux, 28-30 mai 2015. Caen : Presses Universitaires de Caen (Publications du CRAHAM, Série antique et médiévale), p. 167-179.

THOMANN Aminte, GUILLOT Bénédicte, DUTOIR Olivier, 2020 – Une zone funéraire spécifique aux enfants atteints de carences sévères sur le parvis de l'église Saint-Sauveur de Caen à l'époque moderne. In, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DELAPLACE Christine, JEANNE Damien, SINEUX Pierre (dir.), *Purifier, soigner ou guérir ? Maladies*

et lieux religieux de la Méditerranée antique à la Normandie médiévale. Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 1^{er}-5 octobre 2014. Rennes : Presses Universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), p. 119-132.

VILGRAIN-BAZIN Gérard, 2020 – Note sur les dalles à croix nimbées. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, 20, p. 32-33.

WATTÉ Jean-Pierre, 2020 – Témoignages archéologiques de l'exportation de faïence rouennaise à la Guadeloupe. In, BODINIER Bernard et NEVEU François (dir.), *La Normandie en mouvement : entre terre et mer*, Actes du 54^e Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Dieppe, 9-12 octobre 2019. Louviers : Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, p. 345-352.

■ Époque contemporaine

CARPENTIER Vincent, avec la coll de TESSIER Vincent, 2020 – La guerre et la consommation d'alcool. Vestiges archéologiques de la Seconde Guerre mondiale. *Archéopages*, 47, p. 86-93. [<https://doi.org/10.4000/archeopages.6080>].

CENTORAME Bruno, 2020 – Les forts de la digue de Cherbourg au XIX^e siècle. *Vikland, la Revue du Cotentin*, 34, p. 10-21.

JONCHERAY Jean-Pierre (dir.), 2020 – *L'archéologie de la vapeur : approche historique, archéologique et technologique de navires contemporains à propulsion mécanique*. Fréjus : Cahiers d'archéologie subaquatique (suppl. 2), 299 p. [site de Dieppe]

MOITREL Patricia, BOCQUET-LIÉNARD Anne, 2020 – Une fabrique de formes à sucre en Normandie : la poterie de Cricqueboeuf, Calvados (1835-1912). In, Blumberg-Mokri Miriam (dir.), *Paléontologie et Archéologie en Normandie : actes du 1^{er} colloque de l'APVSM, 5-6 octobre 2019*. Villers-sur-Mer : Association paléontologique de Villers-sur-Mer (Bulletin de l'Association paléontologique de

Villers-sur-Mer, 2020), p. 209-227.

RÉMY-WATTÉ Monique, 2020 – Normandes et Préhistoire (1893-1939). In, Blumberg-Mokri Miriam (dir.), *Paléontologie et Archéologie en Normandie : actes du 1^{er} colloque de l'APVSM, 5-6 octobre 2019*. Villers-sur-Mer : Association paléontologique de Villers-sur-Mer (Bulletin de l'Association paléontologique de Villers-sur-Mer, 2020), p. 241-260.

TIERCELIN Evelynne, 2020 – Découverte inattendue : une «fayencerie» à Ger au XIX^e siècle. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 97, fasc. 465, p. 323-334.

NORMANDIE

Liste des programmes de recherche nationaux

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n.è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire et techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

NORMANDIE

Liste des abréviations

Chronologie

BRO	: Âge du Bronze
CHAL	: Chalcolithique
CONT	: Contemporain
FER	: Âge du Fer
GAL	: Gallo-romain
HMA	: Haut Moyen Âge (V ^e -X ^e s.)
IND	: Indéterminé
MÉD	: Médiéval
MÉS	: Mésolithique
MUL	: Multiple
MOD	: Moderne
NÉO	: Néolithique
PAL	: Paléolithique
PRO	: Protohistoire

Nature de l'opération

DEC	: Découverte fortuite
Diag	: Diagnostic
DOC	: Étude documentaire
EB	: Étude du bâti
ÉTU	: Étude
FP	: Fouille programmée
F Prév.	: Fouille préventive
PA	: Prospection aérienne
PAN	: Programme d'analyses
PMS	: Prospection (matériel spécialisé)
PRM	: Prospection magnétique, détecteur de métaux
PI	: Prospection inventaire
PT	: Prospection thématique
PCR	: Projet collectif de recherche
RAR	: Relevé d'art rupestre
Sond	: Sondage
ST	: Surveillance de travaux

Organisme de rattachement des responsables d'opérations

ASS	: Association
AFT	: Actual Foncier Topographie
AUT	: Autre
BEN	: Bénévole
CD 14	: Service archéologie du département du Calvados
CHAM	: Chantiers Histoire et Architecture Médiévales
CNRS	: Centre National de la Recherche Scientifique
COL	: Collectivité
ÉVEHA	: Bureau d'études ÉVEHA
INRAP	: Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
MADE	: Mission archéologique départementale de l'Eure
SMAVE	: Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu
SRA	: Service régional de l'archéologie
SUP	: Enseignement supérieur

Autres

BP	: Before present (avant notre temps)
CRAHAM	: Centre de Recherches en Archéologie et Histoire Antiques et Médiévales (Univ. Caen)
FNAP	: Fonds National pour l'Archéologie Préventive
GAVS	: Groupe Archéologique du Val de Seine
GRHIS	: Groupe de Recherches d'histoire (Univ. Rouen)
MH	: Monument historique
PLU	: Plan local d'urbanisme
RAP	: Redevance en archéologie préventive
RFO	: Rapport final d'opération
UMR	: Unité mixte de recherche
ZPPA	: Zone de présomption de prescription archéologique

NORMANDIE

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 2 0

CHEFS DE SERVICE

Nicola COULTHARD

*Conservatrice régionale de l'archéologie
site de Caen*

Cyrille BILLARD

*Conservateur régional de l'archéologie adjoint
site de Caen*

Fabrice HENRION

*Conservateur régional de l'archéologie adjoint
site de Rouen
à partir du 01/12/2020*

SECRÉTARIAT DE LA RECHERCHE

	Missions	Spécialités	Site
Pascal COUANON <i>Technicien de recherche</i>	Gestion des documents d'urbanisme, secrétariat, surveillance de travaux	Haut Moyen Âge, Seconde Guerre mondiale	Caen
Christelle GUILLAUME <i>Secrétaire administrative</i>	Secrétariat, gestion des documents d'urbanisme et suivi des procédures d'archéologie préventive, suivi de CTRA		Caen
François-Xavier MONET <i>Secrétaire administratif</i>	Secrétariat, gestion des documents d'urbanisme et suivi des procédures d'archéologie préventive, redevance d'archéologie préventive		Rouen
Corinne REYNAL <i>Secrétaire administrative</i>	Secrétariat, gestion des documents d'urbanisme et suivi des procédures d'archéologie préventive, subvention des opérations programmées		Caen

CARTE ARCHÉOLOGIQUE ET PORTER À CONNAISSANCE

	Missions	Spécialités	Site
Nathalie BOLO <i>Ingénieure d'études</i>	Inventaire fondamental de l'Eure et de la Seine-Maritime cartographie, gestion des RFO, ZPPA, orientation des recherches universitaires	Moyen Âge, Moderne	Rouen
Christophe CHAPPET <i>Technicien de recherche</i>	Inventaire fondamental de l'Eure et de la Seine-Maritime cartographie, consultation projets, PLU, ZPPA, orientation des recherches universitaires	Antiquité	Rouen
Laure DÉDOUIT <i>Assistante ingénieure</i>	Inventaire fondamental du Calvados, de l'Orne et de la Manche, cartographie, gestion des RFO, orientation des recherches universitaires		Caen
Aude PAINCHAULT <i>CDD du 01/10 au 31/12/2020</i>	Cartographie, ZPPA de l'Eure et de la Seine-Maritime	Moyen Âge	Rouen
Anne ROPARS <i>Ingénieure d'études</i>	Inventaire fondamental du Calvados, de l'Orne et de la Manche, administration des bases de données, consultation projets, ZPPA, gestion des archives scientifiques	Paléolithique	Caen

GESTION DU TERRITOIRE

	<i>Missions et territoires</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Cyrille BILLARD <i>Conservateur général du patrimoine</i>	Calvados	Néolithique, âge du Bronze, Seconde Guerre mondiale	Caen
Éva BISSON <i>CDD jusqu'au 30/06/2020</i>	Arrondissements de Dieppe et du Havre	Antiquité, haut Moyen Âge <i>instrumentum</i>	Rouen
Florence CARRÉ <i>Conservatrice en chef du patrimoine</i>	Suivi scientifique des opérations préventives pour le haut Moyen Âge	Haut Moyen Âge, funéraire	Rouen
Gaël CARRÉ <i>Ingénieur d'études</i>	Suivi des travaux sur les monuments historiques de la région Normandie, Dossiers urbains du Mont-Saint-Michel et de Falaise	Moyen Âge, Moderne archéologie du bâti	Caen
Christophe CHAPPET <i>Technicien de recherche</i>	Arrondissements de Dieppe et du Havre	Antiquité	Rouen
Dominique CLIQUET <i>Conservateur général du patrimoine</i>	Manche	Paléolithique, Mésolithique	Caen
Nicola COULTHARD <i>Conservatrice générale du patrimoine</i>	Arrondissements de Dieppe et du Havre	Antiquité	Rouen
Laurence ELOY-EPAILLY <i>Ingénieure d'études</i>	Arrondissement de Rouen	Antiquité, Moderne	Rouen
Philippe FAJON <i>Ingénieur d'études</i>	Eure	Préhistoire, archéologie du paysage	Rouen
Éric FOLLAIN <i>Technicien de recherche</i>	Suivi des travaux sur les monuments historiques de l'Eure et de la Seine-Maritime	Périodes historiques, archéologie du bâti	Rouen
Sophie QUÉVILLON <i>Conservatrice du patrimoine</i>	Orne, dossiers urbains de Lisieux, Bayeux et Vieux, responsable des biens archéologiques mobiliers, projet de CCE régional	Antiquité	Caen

GESTION DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

	<i>Missions et territoires</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Bertrand FAUQ <i>Technicien de recherche</i>	Dépôts archéologiques du Calvados et de l'Orne surveillances de travaux, DAO	Moyen Âge, Moderne	Caen
Étienne MANTEL <i>Technicien de recherche</i>	Dépôt archéologique de l'Eure et de la Seine-Maritime, site d'Eu "Bois-l'Abbé"	Antiquité	Rouen

PUBLICATIONS ET DOCUMENTATION

	<i>Missions</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Nathalie BOLO <i>Ingénieure d'études</i>	Suivi éditorial des <i>Journées archéologiques régionales</i> , DAO	Moyen Âge, Moderne	Rouen
Florence CARRÉ <i>Conservatrice en chef du patrimoine</i>	Suivi éditorial des <i>Journées archéologiques régionales</i> , DAO	Haut Moyen Âge, funéraire	Rouen
Patricia MOITREL <i>Chargée d'études documentaires</i>	Bibliothèque du patrimoine, suivi éditorial du <i>Bilan Scientifique régional</i> et d' <i>Archéologie en Normandie</i> , DAO, PAO	Moyen Âge, Moderne	Rouen



Diffusion gratuite

LISTE DES BILANS

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| ■ 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | ■ 8 ÎLE-DE-FRANCE | ■ 15 MARTINIQUE |
| ■ 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | ■ 9 NORMANDIE | ■ 16 GUYANE |
| ■ 3 BRETAGNE | ■ 10 NOUVELLE AQUITAINE | ■ 17 DÉPARTEMENT DE RECHERCHES |
| ■ 4 CENTRE-VAL-DE-LOIRE | ■ 11 OCCITANIE | ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES |
| ■ 5 CORSE | ■ 12 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | ET SOUS -MARINES |
| ■ 6 GRAND EST | ■ 13 PAYS-DE-LA-LOIRE | |
| ■ 7 HAUTS-DE-FRANCE | ■ 14 GUADELOUPE | |